

ŒUVRES
DE
SAINT ALPHONSE-MARIE
DE LIGUORI

*
* *

PARIS — IMPRIMERIE V^o P. LAROUSSE ET C^o
19, RUE MONTDARNASSE, 19

* *
*

OEUVRES
DE
SAINT ALPHONSE-MARIE
DE LIGUORI

ÉVÊQUE ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE

Traduites de l'italien et mises en ordre

PAR

MM. LES ABBÉS VIDAL, DELALLE ET BOUSQUET

Nouvelle édition, revue et corrigée

PAR

M. l'abbé A.-C. PELTIER

Chanoine honoraire de Reims et de Saint-Denis de la Réunion



TOME DIX-HUITIÈME DES ŒUVRES

HUITIÈME DE LA PARTIE ASCÉTIQUE



PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

—
1879

LA
VRAIE ÉPOUSE DE JÉSUS-CHRIST
OU
LA RELIGIEUSE SANCTIFIÉE

PAR LA PRATIQUE DES VERTUS PROPRES DE SON ÉTAT

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

Cet ouvrage, comme on le voit, est spécialement adressé aux religieuses ; mais il faut observer que, à part quelque peu de choses qui leur sont exclusivement propres, il convient également aux religieux pour ce qui concerne l'observance des vœux, la discipline régulière, et la perfection de leur état, et même aux séculiers, pour ce qui concerne la pratique des vertus chrétiennes.

J'ai pris soin de déterminer chaque instruction par des prières entremêlées de diverses affections pieuses, sachant qu'elles sont très-agréables aux religieuses qui aiment la perfection ; et c'est avec raison, car saint Denis l'Aréopagite dit que l'amour divin consiste plus dans les affections du cœur que dans les connaissances de l'esprit. Dans les autres sciences humaines, la connaissance produit l'amour ; dans la science des saints, au contraire, l'amour produit la connaissance : plus on aime Dieu, plus on le connaît. En outre ce sont, non pas les connaissances, mais les affections, qui proprement nous unissent à Dieu, et nous enrichissent de mérites pour la vie éternelle.

LA
VRAIE ÉPOUSE DE JÉSUS-CHRIST
OU
LA RELIGIEUSE SANCTIFIÉE

PAR LA PRATIQUE DES VERTUS PROPRES DE SON ÉTAT.

CHAPITRE PREMIER.

Du mérite des vierges qui se consacrent à Dieu.

I. Les vierges qui ont le bonheur de se vouer à l'amour de Jésus et qui lui consacrent le lis de leur pureté, sont aussi chères à Dieu que les anges. *Erunt sicut angeli Dei in Cælo* ¹. Telle est la puissance de la chasteté. Qui conserve longtemps cette vertu, dit saint Ambroise, est un ange ; qui la perd, est un démon ². Baronius raconte ³, qu'à la mort d'une jeune vierge nommée Géorgia, on vit voltiger autour d'elle des essaims de colombes, et que lorsque le corps fut porté à l'église, elles le suivirent et se perchèrent sur le toit, au-dessus de l'endroit où le corps était déposé. Elles ne se retirèrent que lorsqu'on l'eut enseveli. On crut généralement que ces colombes étaient des anges envoyés pour servir de cortège à ce corps virginal. C'est avec raison que la virginité est appelée vertu angélique et céleste, car, dit saint Ambroise, cette vertu n'a trouvé que dans le ciel le modèle de ce qu'elle exerce sur la terre. Elle

1. *Matth.* xxii, 30.

2. *Castitas angelos facit: qui eam servavit, angelus est; qui perdidit, diabolus.* (S. AMBR. lib. I *de Off.*)

3. Ann. 480, num. 23. in Comp.

ne trouve même son exercice que dans le ciel, car c'est là qu'est son époux ¹

II. De plus, une vierge qui consacre sa virginité à Jésus-Christ, devient l'épouse de Jésus-Christ. Aussi l'Apôtre a-t-il dit, en parlant à ses disciples ² : J'ai promis à Jésus-Christ de lui présenter vos âmes, comme autant de chastes épouses. Jésus lui-même a dit dans la parabole des Vierges qu'il veut être qualifié du titre de leur époux ³ C'est pour cela que Notre-Seigneur qui se fait appeler par les autres, Maître, Pasteur ou Père, veut être appelé Epoux par les vierges. Saint Grégoire de Nazianze a composé à ce sujet ce beau vers : *Castaque virginitas decoratur conjuge Christo*. Un tel mariage se fait par l'entremise de la foi ⁴ Cette vertu de la chasteté, les hommes ne l'ont acquise que par les mérites de Jésus-Christ ; et il est dit dans l'Apocalypse que les vierges suivent l'Agneau ⁵ La divine mère révéla à une âme pieuse qu'une épouse de Jésus-Christ doit aimer toutes les vertus, mais surtout la pureté, parce que c'est la plus propre à la rendre digne de son divin époux. Saint Antoine de Padoue nous apprend que toutes les âmes sont en général les épouses de Jésus-Christ, comme l'avait écrit avant lui saint Bernard ⁶, mais que les vierges consacrées à Dieu, le sont plus particulièrement ⁷ Saint Fulgence appelle Jésus-Christ l'Epoux de toutes les vierges ⁸

III. Une jeune fille qui veut s'établir, si elle est prudente, choisit parmi ses prétendants celui qui lui paraît le plus digne de la posséder et le plus capable de la rendre heureuse en ce

1. E cœlo accersivit, quod imitaretur in terris, usum quæsit e cœlo, quæ sponsum sibi invenit in cœlo. (S. AMBR. lib. *de Virg.*)

2. Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo. (II *Cor.* I, 2.)

3. Exierunt obviam sponso... Introierunt cum eo ad nuptias (*Mat.* 25, 1, 10.)

4. Sponsabo te mihi in fide. (*Ose*, II, 20.)

5. Sequuntur agnum quocumque ierit (14, 4.)

6. Sponsa nos ipsi sumus et omnes simul una sponsa et animæ singularum quasi singulæ sponsæ (Serm. II *in Dom. Post. Epiph.*)

7. Omnes animæ sponsæ sunt Christi, specialius tamen virgines. (S. ANT. PAD. Serm. *de Virg.*)

8. Unus omnium sacrarum virginum sponsus. (S. FULG. Ep. III, cap. 4.)

monde. La religieuse, en faisant sa profession, épouse Jésus-Christ lui-même. Le pontife lui adresse ces paroles : « Je vous unis à Jésus-Christ qui vous gardera chaste et pure. Recevez, en qualité de sa compagne, l'anneau de la fidélité, afin que si vous le servez fidèlement, vous obteniez la couronne éternelle. » Demandons à la divine épouse des Cantiques, quelles sont les qualités de son époux, car elle en est bien instruite. Dites-moi, ô sainte épouse, quel est votre bien-aimé, l'unique objet de votre amour, celui qui vous rend heureuse et fortunée par-dessus toutes les femmes ¹? Mon bien-aimé est blanc comme l'innocence ²; il est vermeil, parce qu'il brûle d'amour pour ses épouses; il est si beau et si parfait, il est si bon et si affable, qu'il est de tous les époux le plus doux et le plus aimable. Rien n'est plus glorieux que lui, dit saint Eucher, rien n'est plus beau, rien n'est plus magnifique ³. Songez, s'écrie saint Ignace martyr, ô vierges bienheureuses qui vous êtes consacrées à Jésus, songez que vous avez un époux tel que ni le ciel ni la terre ne peuvent vous en offrir d'aussi riche, d'aussi beau, d'aussi aimable ⁴.

C'est pour cela, que la B. Claire de Montefalco disait que sa virginité lui était si chère qu'elle préférerait souffrir en cette vie toutes les peines de l'enfer, plutôt que de la perdre. La glorieuse sainte Agnès, selon saint Ambroise, refusa la main du fils du préfet de Rome, qu'on lui offrait en mariage, en disant : Vous m'offrez un époux, j'en ai trouvé un meilleur ⁵. Sainte Domitille, nièce de l'empereur Domitien, fit la même réponse à certaines personnes qui l'engageaient vivement à épouser le comte Aurélien, qui, quoique païen, consentait à lui laisser professer la religion chrétienne. Dites-moi, pour-

1. Qualis est dilectus tuus ex dilecto, ô pulcherrima mulierum ? (*Cant.* 5, 9.)
Dilectus meus candidus et rubicundus, electus ex millibus.

2. Illo nihil gloriosius.

3. Nihil pulchrius, nihil magnificentius.

4. Virgines agnoscant cui se consecrarunt, sponso nimirum speciosissimo, nobilissimo, opulentissimo; amabiliorem nec in cœlo nec in terris invenire nunquam poterunt. (S. IGN. MART. *Ep. Ad Ant.*)

5. Sponsum offertis ? Meliorem reperi.

suivit la sainte, si l'on donnait à choisir à une jeune personne entre un roi et un paysan, lequel préférerait-elle ? Si je me mariais à Aurélien, il me faudrait renoncer aux noces du roi des cieux ; ne serait-ce pas une grande folie à moi ? Allez dire à Aurélien, qu'il n'espère jamais m'obtenir. Pour rester fidèle à Jésus-Christ à qui elle avait donné sa virginité, elle aime mieux expirer dans les flammes, où son barbare amant la fit périr ¹. La vierge sainte Suzanne répondit dans les mêmes termes aux ambassadeurs de Dioclétien qui voulaient la faire impératrice, en lui donnant pour époux Maximin, son gendre, qu'il avait proclamé César ². Sur son refus, Dioclétien la fit mourir. Beaucoup d'autres vierges rejetèrent l'alliance de puissants monarques, pour épouser Jésus-Christ. La B. Jeanne, infante de Portugal, refusa la main de Louis XI, roi de France, la B. Agnès refusa Ferdinand II, empereur. Elisabeth, fille du roi de Hongrie, refusa Henri, archiduc d'Autriche, (a) etc.

V Les vierges qui se consacrent à Jésus-Christ, appartiennent entièrement à Dieu d'âme et de corps, comme le dit saint Paul ³. La vierge qui s'est donnée à Dieu, ne pense qu'à Dieu et à être tout à Dieu, mais la femme mariée appartenant au monde ne peut songer et s'appliquer qu'aux choses du monde. L'Apôtre ajoute: Or je vous dis ceci pour votre avantage et pour vous porter à ce qui est plus parfait, et qui vous donne un moyen plus facile de prier Dieu sans empêchement ⁴. Les pauvres mères de famille trouvent donc bien des obstacles à la sainteté, et plus elles sont illustres dans le monde, plus ces obstacles sont nombreux.

VI. Pour être sainte, il faut qu'une femme fréquente les sacrements, qu'elle fasse beaucoup d'oraisons mentales,

1. V. CROISSET, 12 mai. — 2. *Ibid.*, 11 août.

3. Mulier innupta et virgo cogitat quæ Domini sunt ut sint sancta corpore et spiritu ; quæ autem nupta est, cogitat quæ sunt mundi et quomodo placeat viro. (*Cor* VII, 34.)

4. Porro hoc ad utilitatem vestram dico... ad quod honestum est et quod facultatem præbeat sine impedimento Dominum obsecrandi.

a) Sainte Elisabeth de Hongrie, dont on fait la fête le 19 novembre, épousa à la vérité Henri duc de Thuringe, mais comme malgré elle, en se laissant vaincre par l'autorité et l'importunité de ses parents.

(L'éditeur.)

qu'elle pratique beaucoup de mortifications intérieures et extérieures, qu'elle reçoive avec joie les mépris, les humiliations, la pauvreté ; enfin qu'elle ne songe qu'à faire ce qui peut plaire à Dieu ; c'est pourquoi il est nécessaire qu'elle soit tout à fait détachée des choses d'ici-bas. Mais quels loisirs, quels secours, quel recueillement peut trouver une femme mariée, pour être sans cesse occupée de Dieu ? *Nupta cogitat quæ sunt mundi.* La femme mariée doit penser aux soins de sa maison, à élever ses enfants, à contenter son mari, tous les parents de celui-ci parfois plus importuns encore que son mari lui-même ; de sorte que, selon l'Apôtre, son cœur est partagé entre son mari, ses enfants et Dieu. Comment une femme mariée aurait-elle le temps de faire beaucoup de prières, puisque souvent le temps lui manque pour les affaires du ménage ? Le mari veut être servi, il gronde, il s'emporte si on ne le sert pas à la minute : les domestiques troublent sa paix intérieure par leurs propos et leurs querelles ; les enfants, s'ils sont petits, pleurent, crient, demandent sans cesse ; s'ils sont grands, ils sont une cause éternelle de craintes et d'inquiétudes, tantôt parce qu'ils ont de mauvaises connaissances, tantôt parce qu'ils sont malades : essayez donc de faire oraison et de vous recueillir parmi tant de troubles et de tourments ! A peine l'épouse peut-elle aller communier les dimanches. Elle a pour elle la bonne volonté, mais il lui sera moralement impossible de travailler assidûment au salut de son âme. Il est vrai qu'elle pourrait mériter beaucoup par la privation même du bonheur de prier le Seigneur, en supportant avec patience et résignation la servitude où elle est réduite ; elle le pourrait, mais au milieu de tant de tracas et de distractions, sans oraisons, sans lecture spirituelle ni sacrements, il lui sera très-difficile d'avoir jamais cette résignation et cette patience.

VII. Mais plutôt à Dieu que les femmes mariées n'encourussent d'autre blâme que celui d'être empêchées dans leurs désirs de dévotion, d'oraisons, de communions fréquentes ! Le pire de tous leurs maux, c'est qu'elles sont sans cesse en danger de perdre leur âme et la grâce de Dieu. Il faut qu'elles tiennent

leur rang, qu'elles paient leurs domestiques, qu'elles tiennent maison, qu'elles conversent au moins dans les visites avec toute sorte de gens ; et chez elles il faut qu'elles reçoivent les parents, les alliés, les amis de leurs maris..... Oh ! que d'occasions de perdre Dieu ! Les jeunes personnes ne connaissent pas tous les dangers auxquels elles s'exposent en se mariant ; mais les femmes mariées les connaissent, et leurs confesseurs aussi.

VIII. Laissons de côté la vie malheureuse que mènent toutes les femmes mariées, toutes, sans exception. Moi qui pendant longues années ai écouté les confessions de tant de femmes de tous les rangs, nobles et plébéiennes, pauvres et riches, il ne me souvient pas d'en avoir trouvé une qui fût contente de son sort. Les mauvais traitements de leurs maris, la mauvaise conduite des enfants, les besoins d'une maison, l'assujétissement à une belle-mère, les douleurs de l'enfantement, les jalousies de l'époux, les scrupules de conscience sur la fuite des occasions, sur l'éducation des enfants, tout cela forme une tempête horrible et continuelle dans laquelle elles sont forcées de vivre, tout en déplorant leur malheureux sort et en s'accusant de s'y être elles-mêmes vouées. Dieu veuille que cet orage n'emporte pas leur âme et qu'elles ne soient pas condamnées à un double enfer dans ce monde et dans l'autre ! Voilà l'avenir que se préparent ces aveugles jeunes filles qui restent dans le monde. Eh ! quoi, dira-t-on, parmi tant de femmes mariées, est-ce qu'il n'y en a pas de saintes ? Oui, il y en a quelques-unes, mais lesquelles ? Celles qui deviennent saintes au milieu de ces sortes de martyres, en souffrant tout pour Dieu avec une extrême patience, en lui offrant tout avec résignation et amour sans s'abandonner à l'inquiétude. Mais où sont-elles ces femmes parfaites ? Elles sont aussi rares que les corbeaux blancs. Et celles-là mêmes se repentent d'être restées dans le monde, quand elles pouvaient consacrer leur virginité à Dieu et vivre tranquilles et heureuses.

IX. Le sort le plus heureux, le rang le plus élevé auxquels puisse prétendre une jeune personne, c'est donc de renoncer

au monde et de s'unir à Jésus-Christ. Elle sera exempte de tous les dangers auxquels les femmes mariées sont sans cesse exposées. Leurs pensées n'auront pour objet ni leurs enfants, ni les hommes de la terre, ni les richesses, ni la toilette ; car tandis qu'il faut aux femmes mariées de beaux habits pour briller aux bals et aux spectacles, et pour plaire à leurs maris, les vierges de Jésus-Christ se contentent d'une simple robe qui les couvre ; elles donneraient même scandale, si elles aimaient le faste et si elles cherchaient à relever leurs charmes par des parures. Les vierges chrétiennes n'ont pas de ménage à garder, pas d'enfants, pas de mari à soigner. Tous leurs désirs n'ont d'autre but que de plaire à Jésus-Christ à qui elles ont livré leur âme, leur cœur et tout leur amour. Elles sont libres de tout respect humain, de toute sujétion, elles vivent loin des bruits de la terre, elles ont tout le temps de communier, de faire leurs oraisons, de lire des livres de spiritualité, et elles ont l'esprit plus libre pour penser à leur âme, et pour se recueillir et s'unir à Dieu. « La vierge a l'esprit libre de pensées inutiles ¹, » dit Théodoret, elle n'a autre chose à faire que de s'entretenir sans cesse familièrement avec Dieu. C'est ce qu'écrivait l'Apôtre, comme le dit Œcumenius, qui commente ainsi ces paroles, *sainte de corps et d'esprit* : sainte de corps par la chasteté, et sainte d'esprit par la familiarité avec Dieu ² N'eût-elle pas d'autre récompense à espérer, dit saint Anselme, la vierge devrait se trouver heureuse d'être délivrée des soucis de ce monde et de pouvoir penser continuellement à Dieu ³ Le saint ajoute qu'en conséquence les vierges consacrées au Seigneur jouiront non-seulement d'une gloire immense dans le ciel, mais aussi d'une paix inaltérable sur la terre ⁴

1. Quæ enim est virgo, ab inutilibus cogitationibus liberam habet animam.

2. Ut sit sancta corpore et spiritu : corpore sancta propter castitatem, spiritu sancta propter familiaritatem cum Deo.

3. Si nulla merces amplior virginem sequeretur, sufficeret hæc sola prælatio : Cogitat quæ Domini sunt. (S. Ans. *Cor.* VII.)

4. Non solum in futuro seculo gloriam, sed et in præsentem requiem habet virginitas. (*Loc. cit.*)

X. Les saintes vierges qui tendent à la perfection sont les favorites de Jésus-Christ, car elles lui ont livré leur âme et leur corps et ne pensent en cette vie qu'à lui plaire. C'est parce que saint Jean était vierge, qu'il est appelé le disciple bien-aimé de Jésus-Christ ¹ C'est aussi ce que l'Église nous fait entendre par ces paroles insérées dans l'office de sa fête : *Virgo est electus a Domino, atque inter ceteros magis dilectus* ² Les vierges suivent l'agneau partout où il va, comme il est dit dans l'Apocalypse, où elles sont nommées les prémices de Dieu ³ Mais pourquoi les vierges sont-elles les prémices de Dieu? Le cardinal Hugues nous l'apprend; c'est que, comme les premiers fruits sont les plus agréables ⁴, ainsi les vierges consacrées à Dieu lui sont les plus agréables et les plus chères.

XI. Il est dit aussi dans le Cantique des cantiques que l'époux divin paît parmi les lis ⁵ Ces lis sont les vierges pures qui se vouent au Seigneur. Un sage interprète des Livres sacrés remarque sur ce passage des Cantiques, que comme le démon se repaît des souillures de l'impudicité, de même Jésus-Christ se nourrit des lis de la chasteté ⁶ Le vénérable Bède affirme que le chant des vierges plaît à l'agneau divin plus que le chant des saints ⁷ Il n'y a pas de paroles assez fortes, dit l'Écclésiastique, pour faire l'éloge de la chasteté ⁸ Le cardinal Hugues observe qu'on accorde une dispense pour tous les autres vœux, mais non pour celui de chasteté, parce que rien ne peut y faire compensation ⁹ C'est aussi ce que donna à entendre la très-sainte Vierge, lorsqu'elle ré-

1. Quem diligebat Jesus. (*Jo.* 13-23.) — 2. In die 27. Dec. Resp. noct. 1.

3. Virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit. Hi empti sunt ex hominibus, primitiæ Deo et agno. (*Apoc.* xiv, 4.)

4. Sicut primitiæ fructuum delectabiliores sunt.

5. Qui pascitur inter lilia. (*Cant.* I, 16.)

6. Sicut diabolus cœno libidinis saginatur, ita Christus castimonix liliis pascitur.

7. Cantus de virginibus modulati suaviorem Agno harmoniam efficiunt quam si omnes alii sancti canere contenderent. (BÉDA *in Ap.* xiv, 4.)

8. Non est digna ponderatio continentis animæ. (*Eccli.* vi, 13.)

9. Inde est quod votum continentix non habet dispensationem, quia non habet compensationem.

pondit à l'Ange : « Comment cela se ferait-il, puisque je ne connais point d'homme ? » Car elle aimait mieux renoncer à la gloire d'être la mère d'un Dieu, qu'à sa virginité.

XII. Saint Cyprien dit que la virginité est la reine de toutes les vertus et la possession de tous les biens ² Saint Ephrem dit de même à ce sujet : « Si vous aimez cette vertu, le Seigneur vous favorisera dans toutes vos entreprises ³ Les vierges qui se conservent pures pour Jésus-Christ sont secondées par lui dans tout ce qu'elles font. Saint Bernardin de Sienne ajoute que la virginité a le pouvoir de rendre le divin époux visible aux yeux de l'âme en ce monde par la foi, et dans l'autre par la lumière de gloire ⁴ Qu'elle est brillante la gloire que Jésus prépare dans le ciel, à celles de ses épouses qui lui ont consacré leur virginité sur la terre ! Dieu montra à la vénérable Lucrèce Orsini le lieu sublime où sont placées les jeunes personnes qui lui consacrent leur virginité ; c'est pourquoi elle s'écriait : Oh ! que les vierges sont chères à Dieu et à sa mère Marie ! Les docteurs nous apprennent que les vierges sont couronnées dans le ciel d'une auréole, marque éclatante de gloire et de béatitude. Il est dit dans l'Apocalypse au sujet des vierges, que personne autre ne pouvait chanter le cantique, que ces cent quarante-quatre mille qui avaient été rachetées de la terre ⁵ Saint Augustin, qui a commenté ce passage, dit que les joies que Dieu accorde aux vierges ne sont pas données aux autres saintes qui ne sont pas mortes vierges ⁶

XIII. Mais pour qu'une vierge soit sainte, et digne du titre d'épouse de Jésus, il ne lui suffit pas d'être vierge, mais il lui

1. Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco. (*Luc.* I, 34.)

2. Virginitas est regina virtutum, possessio omnium bonorum. (*S. CYP. de Virg.*)

3. Hanc si amaveris, a Domino in omnibus prosperaberis. (*De Virg.* cap. IX.)

4. Virginitas præparat animam ad videndum in præsentî Jesum sponsum per fidem, et in futuro per gloriam.

5. Et nemo poterat dicere canticum, nisi illi centum quadraginta quatuor millia qui empti sunt de terra. (XIV, 3.)

6. Gaudia propria virginum Christi non sunt eadem non virginum, quamvis Christi, nam sunt alia.

faut de plus être sage et avoir assez d'huile dans sa lampe, c'est-à-dire dans son cœur, pour le tenir toujours enflammé d'amour pour son époux. Quelques-unes, qui étaient vierges, mais folles et manquant d'huile, furent rejetées par le divin époux qui leur dit en face : « Je ne vous connais point ¹ » Toute vierge qui veut être épouse du Rédempteur ne doit avoir ici-bas d'autre soin, d'autres pensées, que d'aimer Jésus-Christ et de lui plaire. Saint Bernard dit que Jésus étant notre Maître, veut que nous le craignons ; qu'étant notre Père, il veut être honoré ; qu'étant notre Époux il veut être aimé ²

XIV Pour être fidèle dans l'amour qu'elle doit à son époux et lui garder intact le lis de sa virginité, cette vierge a plusieurs moyens à prendre. Les principaux sont l'Oraison, la Communion, la Mortification et la Retraite. Bien que ces moyens doivent être étudiés au long dans le courant de cet ouvrage, il pourra être utile d'en dire ici quelques mots. Le premier moyen à employer pour aimer Jésus-Christ, c'est l'oraison mentale, délicieuse fournaise dont s'applaudissait le Psalmiste, et où l'âme s'embrase de l'amour divin ³ Dans les tentations contre la pureté, il faut tout aussitôt avoir recours à Dieu par la prière. La vénérable sœur Cécile Gastelli disait : Sans la prière, la pureté ne se conserve pas. Salomon avait dit avant elle : « Du moment où je sus que je ne pourrais garder la continence sans en recevoir le don de Dieu, je m'adressai au Seigneur par la prière ⁴ » Le second moyen, c'est la Communion. C'est là le cellier où, comme le dit saint Bonaventure, le roi du ciel introduit ses épouses, pour régler dans leurs cœurs la sainte charité, en leur faisant aimer le prochain plus que soi-même, et Dieu plus que toute chose. Le troisième moyen, c'est la Mortification. Comme un lis garde sa blan-

1. Nescio vos. (*Math.*, xxv, 12.)

2. Si sponsus se exhibeat, mutabit vocem ac dicet : Si ego sponsus, ubi est amor? Exigit ergo Deus timeri ut Dominus, honorari ut Pater, ut Sponsus amari. (Serm. LXXXIII, *in Cant.*)

3. In meditatione mea exardescet ignis. (*Ps.* xxxviii, 4.)

4. Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det... adii Dominum. (*Sap.* viii, 21.)

cheur parmi les épines ¹, ainsi une vierge ne se maintiendra pure que par la mortification. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi disait de même : « La chasteté ne fleurit qu'au milieu des épines. » Qu'une religieuse n'espère pas pouvoir se conserver fidèle à Dieu au milieu des divertissements, des attachements terrestres, de la société des gens du monde, en satisfaisant les sens du goût, de la vue et de l'ouïe. Il faut qu'elle soit sans cesse sur les épines de la mortification. Saint Basile dit au sujet des vierges : Une vierge ne doit violer la chasteté dans aucune de ses puissances : ni dans son parler, ni dans les paroles qu'elle entend, ni dans ses regards, ni dans ce qu'elle touche, ni surtout dans son âme ² Pour se conserver pure, une vierge doit être chaste dans ses discours, et s'abstenir, autant que possible, de parler avec des hommes ; elle doit éviter d'entendre toute conversation mondaine, elle doit savoir contenir ses regards et ne jamais regarder un homme en face ; fuir tout atouchement sur elle-même ou sur les autres ; elle doit surtout être pure dans son âme, chasser toute pensée deshonnête et recourir aussitôt qu'elle en est assaillie, à l'assistance de Jésus et de Marie. De même qu'une reine, à qui un esclave déclarerait son amour, lui tournerait le dos avec mépris, ainsi doit faire l'épouse de Jésus quand une pensée impure vient la tenter. Il faut aussi qu'elle mortifie son corps par le jeûne, par les abstinences, les disciplines et autres pénitences. Si sa santé trop faible se refuse à de telles mortifications, elle doit du moins endurer sans se plaindre les douleurs, les mépris et les mauvais traitements qu'elle reçoit. Les épouses de l'agneau suivent partout ses traces ³ Jésus-Christ, tant qu'il demeura sur la terre, marcha dans un sentier non de roses, mais de ronces, non d'honneurs, mais d'opprobres ; c'est pour cela que les vierges saintes ont aimé le mépris et ont reçu les tourments et la mort avec un sourire de reconnaissance et de joie.

1. Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias. (*Cant.* II, 2.)

2. Nulla in parte mœchari convenit virginem ; non lingua, non aure, non oculis, non tactu, multoque minus animo.

3. Sequuntur agnum, quocumque ierit. (*Apoc.* XIV, 4.)

XV Le quatrième moyen, c'est la retraite. Le Seigneur dit que les joues de son épouse ont la beauté de la tourterelle ¹, parce que la tourterelle fuit la compagnie des autres oiseaux et aime la solitude. Une religieuse ne brille de tout l'éclat de sa beauté qu'autant qu'elle est seule et qu'elle fuit les regards des hommes. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi disait que la chasteté est une fleur qui n'éclot que dans les jardins fermés et parmi les épines. Les sens d'une religieuse doivent être aussi clos que le monastère où elle vit : elle ne doit paraître aux grilles et aux portes que pour son office et pour obéir à ses supérieures. Saint Jérôme dit que le divin époux est jaloux ; il ne veut pas que sa bien-aimée montre son visage aux hommes ². Il éprouve un vif chagrin lorsque son épouse s'entretient avec les gens du monde. Les vierges saintes ne font pas ainsi ; elles aiment à se cacher, et lorsqu'elles sont forcées d'exposer leur visage aux regards mortels, elles le défigurent et le meurtrissent, aimant mieux être évitées des hommes que d'en être recherchées. Bollandus rapporte que sainte Angadrène, vierge, pour se faire mépriser, pria Dieu de la rendre difforme ; elle fut exaucée et se vit aussitôt couverte d'une lèpre si puante qu'elle inspirait l'horreur et le dégoût à tout le monde. Jacques de Vitry raconte ³ que sainte Euphémie étant aimée d'un grand seigneur, pour se délivrer de ses importunités, se coupa le nez et les lèvres avec un couteau, disant : Vains attraits, vous ne me donnerez plus désormais l'occasion de pécher. Saint Antonin raconte, et Baronius confirme ⁴ que sainte Ebbe, abbesse du couvent de Collingham, et toutes ses religieuses, au nombre de trente, craignant que les barbares n'envahissent le pays, se coupèrent les lèvres jusqu'au nez. Les Barbares vinrent et les trouvant si difformes, mirent de dépit le feu au monastère et les firent toutes périr dans les flammes. Aussi l'Eglise les a-t-elles inscrites au nombre des martyrs. Une telle muti-

1. Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis. (*Cant.* 1. 9.)

2. Zelotypus est Jesus, non vult ab aliis videri faciem tuam. (*Ep. ad Eust.*)

3. In *Spec. Exemp.* 19. — 4. An. 670, num. 39.

lation n'est pas permise à toutes personnes ; ces saintes ne l'exécutèrent que par l'inspiration de l'Esprit saint. C'est là un exemple de ce qu'ont fait les épouses de Jésus-Christ, pour ne pas être recherchées par les hommes. Les religieuses doivent donc tâcher de fuir les regards profanes. Quand elles s'unissent à Jésus-Christ, elles renoncent au monde et à toutes ses vanités ; elles en font le serment lorsqu'on leur dit : *Abrenuntias huic seculo et omnibus vanitatibus ejus ?* et qu'elles répondent : *Abrenuntio!* — Ainsi donc, ô Epouse de Jésus, dit saint Jérôme, si tu as renoncé au monde, tiens ta parole et ne te conforme pas aux vanités du siècle ¹

XVI. Si donc vous voulez vous conserver pure comme doit être une épouse de Jésus, fuyez les occasions, ayez une sainte ignorance de tout ce qui s'oppose à la pureté. Ne lisez aucun livre capable de troubler le repos de votre âme. Si vous entendez à la grille des discours peu conformes à votre état, fuyez aussitôt, ou du moins tâchez de changer de conversation ; sans quoi vous aurez beaucoup à souffrir pour chasser les tentations qui vous assailliront ; si un tison ne brûle pas, du moins il noircit. Des choses qui semblent de nulle importance, comme un regard, une parole d'amour, un petit présent, peuvent être l'étincelle qui allume l'inferral incendie où vous resterez consumée. Méfiez-vous de vous-même : en cette matière on ne prend jamais assez de précautions, croyez-en un homme qui en a vu beaucoup d'autres se perdre. Ne dites pas : *Je m'arrêterai là*, car vous vous trouverez bientôt au fond de l'abîme presque à votre insu. Si dans de pareilles occasions, vous n'êtes pas tombée par le passé, tremblez pour l'avenir. Les Saints se sont enfoncés dans les déserts pour conserver pure leur chasteté ; et vous, vous ne craignez pas de vous exposer aux tentations ? Si vous êtes jeune, comment espérer de vous conserver pure en conversant avec des jeunes gens sur des sujets mondains, en plaisantant avec eux, en souriant à certains propos qui devraient vous couvrir de rougeur !

1. Nunc autem quia seculum reliquisti, serva fœdus quod spondidisti, et noli conformari huic seculo. (S. HIER. Ep. VIII, ad Demet.)

Fuyez, fuyez. Soyez aussi très-sincère avec votre confesseur, confiez-lui vos tentations et les occasions qui les ont causées, demandez-lui ses conseils pour avoir la force de leur résister.

XVII. La joie de Jésus-Christ est grande au jour où il s'unit à une vierge. Les saints cantiques nous l'apprennent. « Sortez, filles de Sion, y lisons-nous, et voyez le roi Salomon avec le diadème duquel sa mère l'a couronné le jour de ses épousailles et le jour de la joie de son cœur ¹ » Mais cela ne s'applique qu'à celles qui se vouent sans réserve à l'amour de ce divin époux et se préparent ainsi à leurs noces. Il veut que le ciel entier se réjouisse et soit en fête ² Les ornements dont Jésus veut que ses épouses soient parées, sont les vertus saintes, et surtout la charité et la pureté, figurées par les bagues d'or émaillées d'argent dont il est fait mention dans les Cantiques ³ Ce sont là les bijoux et les habits précieux dont le Seigneur vêtira ses épouses, comme le disait sainte Agnès ⁴

XVIII. Les gens du monde cherchent le monde ; mais les épouses de Dieu ne cherchent que Dieu ; c'est pourquoi on peut leur appliquer les paroles du psalmiste : *Hæc est generatio quærentium eum*. Ces religieuses, pauvres et humbles, que vous voyez renfermées dans ce monastère, sont ces âmes qui ne cherchent que Dieu. O épouses du Rédempteur, s'écriait saint Thomas de Villeneuve, vous ne devez pas discuter entre vous sur votre naissance, vos talents, votre office ; celle qui est la plus humble, la plus pauvre, la plus obéissante, est aussi la plus chère au divin époux ⁵ Saint Jérôme écrivant à la vierge Eustochium qui voulait se consacrer à Jésus-Christ,

1. Egredimini et videte filiæ Sion regem Salomonem in diademate quo coronavit illum mater sua in die desponsationis illius et in die lætitiæ cordis ejus. (*Cant.* 3. 11.)

2. Gaudeamus et exultemus et demus gloriam ei, quia venerunt nuptiæ agni, et uxor ejus præparavit se. (*Apo.* xix. 7.)

3. Murenulas aureas faciemus tibi, vermiculatas argento. (*Cant.* 1. 10.)

4. Dexteram meam et collum meum cinxit lapidibus pretiosis. Induit me Dominus cyclade auro texta et immensis monilibus ornavit me. (*Resp.* In *fest.* S. *Agn.* 21 janv.)

5. In hoc ad invicem zelate, quænam huic sponso carior, quænam familiarior existat, quæ humilior, quæ obediëntior. (*Ps.* xxiii, 6.)

lui dit ¹ : Ma fille, puisque vous vous disposez à servir Dieu, il faut vous préparer à souffrir avec humilité et patience, car c'est au feu que l'on éprouve l'or. Nul ne peut servir deux maîtres, le monde et Dieu. Puisque vous vous êtes dédiée au Seigneur, il faut que vous laissiez le monde, et que, devenue l'épouse du Rédempteur, vous chantiez sans cesse ces paroles du Psalmiste : Dieu seul est mon unique trésor, mon unique bien. C'est pour cela que le jour de la profession on donne aux religieuses un nouveau nom, pour leur apprendre que dès lors elles meurent au monde pour ne vivre plus qu'en Jésus-Christ, qui est mort pour elles. C'est ce que tous les hommes devraient faire, comme dit saint Paul ² Mais si tout le monde ne le fait pas, du moins la religieuse doit le faire, puisqu'elle a été choisie par le Rédempteur pour son épouse. La vénérable sœur Françoise Farnèse n'avait pas de moyen plus efficace pour enflammer ses religieuses de l'amour de Jésus-Christ, et les pousser à la perfection. Il est certain, disait-elle, que Dieu vous a choisies pour être saintes, puisqu'il vous a faites ses épouses.

XIX. Saint Augustin parle ainsi à une vierge consacrée à Dieu : O Vierge fortunée, si tu ne connais pas tout ton bonheur, lis ce qu'en disent les saints. Sache que tu as pour époux l'objet le plus beau du ciel et de la terre, et qu'il t'a donné un gage éclatant de l'amour qu'il te porte, en te choisissant parmi tant de jeunes filles pour son épouse favorite, afin que tu le payes du retour qui lui est dû ³ Saint Bernard

1. *Filia, accedens ad servitum Dei, præmonet te spiritus sanctus : Sta in justitia, et præpara animam tuam ad tentationem; in humilitate patientiam habe, quoniam in igne probatur aurum. Nemo autem potest duobus dominis servire. Terram itaque jam despiciens et Christo copulata, cantabis : Pars mea Dominus. (S. HIER. ep. xxii. ad Eust.)*

2. *Pro omnibus mortuus est Christus, ut qui vivunt jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est. (II Cor. v, 15.)*

3 *Si ignoras te, o nimis felix inter mulieres, ex judicio sanctorum perpende. Sponsum habes pulcherrimum. Misit pignus amoris; in ipso munere poteris agnoscere quo affectu illum diligere debeas. (S. AUG. tom. IX, al. tom. VI, de dil. Deo, cap. iv.) (a).*

a) Cet opuscule, renvoyé aux appendices dans l'édition bénédictine des œuvres

ajoute : O Epouse de Jésus, cesse de penser à toi-même et au monde, tu n'es plus à toi ni au monde, mais à ce Dieu à qui tu t'es donnée. Oublie toutes choses et conserve-toi pour cet époux que tu t'es choisi sur la terre ¹ Saint Augustin dit ensuite : Tu as choisi Dieu, mais Dieu a été le premier à te choisir pour sa compagne. Combien d'autres jeunes filles qu'il a laissées dans le monde, n'ont pu obtenir l'honneur qu'il t'a accordé ! Ton Rédempteur t'a préférée à toutes, non parce que tu en étais plus digne qu'elles, mais parce qu'il t'a aimée plus qu'elles ² Le saint docteur conclut en ces termes : Le Seigneur te dit que la vie qui te reste, tu dois l'employer à l'aimer ; que tout ton amour, toute ton espérance doivent être placés en Jésus-Christ, ton époux, qui t'aime depuis l'éternité ; et qui par sa seule bonté, t'a mise au monde et t'a appelée à l'aimer ³

XX. O Epouse de Jésus, lorsque le monde réclame tes affections, réponds-lui avec sainte Agnès ⁴ : Eloigne-toi de moi, appât de l'enfer ; tu demandes mon amour, mais je ne puis aimer que mon Dieu, qui est le premier qui m'a aimée. Ce sont là précisément les sentiments qu'exprime la novice, en recevant le voile ⁵ : Mon époux a couvert mon front de ce voile, afin que ne voyant personne et n'étant vue de personne, je n'aime que Jésus, et ne sois aimée que de lui. L'épouse de Jésus doit

1. Nihil tibi et mundo ; obliviscere omnium : soli omnium serves te ipsam, quem ex omnibus tibi elegisti. (In *Cant.* Serm. XL, n. 4.)

2. Elegit te Deus tuus et quot abjectæ sunt, quæ hanc, quæ tibi data est gratiam consequi non potuerunt ! omnibus illis Redemptor et sponsus tuus te prætulit ; non quia tu dignior illis, sed quia præ omnibus dilexit te. (*De dilig. Deo*, n. 7.)

3. Propterea, dicit Dominus : Ecce tempus tuum, tempus amantium. Hæc igitur recolens in corde tuo, in eo reponas spem tuam et dilectionem tuam, qui in caritate perpetua dilexit te, et attraxit te miserans Jesus, sponsus tuus. (*Ibid.*)

4. Discede a me, pabulum mortis, quia jam ab alio amatore præventa sum.

5. Posuit signum in faciem meam ut nullum præter eum amatorem admittam. de saint Augustin, paraît être en grande partie une compilation de divers écrits de saint Anselme, de saint Bernard, d'Hugues de Saint-Victor, et de Pierre Comestor, dont ce dernier pourrait même être l'auteur.

nourrir un saint orgueil dans son cœur, dit saint Jérôme ¹ : Puisque tu es l'épouse d'un Dieu, dit le saint, apprends à être saintement fière. Les épouses du monde s'enorgueillissent de leur union avec des nobles et des riches ; tu peux te glorifier d'avoir un meilleur sort, car tu es l'épouse du Roi des cieux. Dis avec joie et fierté : J'ai trouvé qui aime mon âme, je l'enlacerai toujours des liens de mon amour, et jamais je ne le laisserai s'échapper de mes bras. L'amour est ce lien dont parle l'Apôtre, et qui enchaîne notre âme à Dieu ²

XXI. Il est beau le sort d'une vierge qui peut se dire ³ : Celui que les anges s'honorent de servir dans le ciel est mon époux ⁴ Mon Créateur s'est uni à moi ; il est le souverain de l'univers, il a ceint mon front de la couronne royale. Mais, ô vous qui lisez ces pages, Epouse de mon Dieu, observez que cette couronne n'est pas éternelle, tant que vous êtes sur la terre ; vous pouvez la perdre par votre faute ⁵ Gardez-la soigneusement, afin que personne ne vous la dérobe, nous est-il dit dans l'Apocalypse ; détachez-vous des créatures et rapprochez-vous de plus en plus de Jésus-Christ, par votre amour, par la prière ; suppliez-le de ne pas permettre que vous l'abandonniez jamais. *Jesu, mi sponse, ne permittas me separari a te.* Et quand les créatures voudront prendre place dans votre cœur et en chasser Jésus-Christ, dites avec l'Apôtre : « Qui me séparera de l'amour de Jésus-Christ ? Non, ni la mort, ni la vie, ni toute autre créature ne pourra me séparer de l'amour de mon Dieu ⁶ »

1. Dei sponsa proferas, (a) disce superbiam sanctam. Scito te illis esse meliorem, et dic : Inveni quem quærebat anima mea, tenebo eum, et non dimittam. (Ep. 22.)

2. Caritatem habete quod est vinculum perfectionis. (Coloss. iii, 14.)

3. Ipsi sum desponsata cui angeli servient.

4. Annulo suo subarrhavit me, et tanquam sponsam decoravit me corona.

5. Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam. (Ap. iii. 11.)

6. Quis me separabit a caritate Christi ? Neque mors, neque vita, neque creatura alia poterit me separare a caritate Dei.

a) Peut-être faudrait-il lire ici *sponsam te ferens*, ou simplement *præferens*.
(L'éditeur.)

PRIÈRE.

O mon Jésus, mon Rédempteur et mon Dieu, comment ai-je mérité d'être appelée, moi pauvre pécheresse, à vivre ici-bas dans votre demeure, et à recevoir la couronne éternelle dans le ciel, tandis que vous laissez en proie aux orages du monde tant d'autres jeunes personnes, plus innocentes que moi ? Seigneur, puisque vous m'avez accordé une faveur si haute, faites que j'en connaisse tout le prix, afin que je vous en sois reconnaissante, et que je réponde par mon amour à celui que vous m'avez montré. Vous m'avez préférée à tant d'autres ; il est donc juste que je vous préfère à tout. Vous vous êtes donné entièrement à moi, il est juste que je me donne entièrement à vous, et que vous soyez l'unique objet de mon amour. Oui, Jésus, je vous aime par-dessus tout, et je ne veux aimer que vous seul. Vous vous êtes donné à moi sans réserve, je me donne à vous sans réserve. Acceptez-moi, Seigneur, et ne dédaignez pas d'être aimé d'un cœur qui jadis a aimé les créatures et qui les a même préférées à vous. O Dieu infiniment bon, acceptez-moi et gardez-moi. Sans votre secours, je serais sans cesse en danger de vous trahir. Puisque vous m'avez choisie pour votre épouse, faites que je vous sois fidèle et agréable. O flammes d'amour qui embrasez le cœur de Jésus ! entrez dans mon cœur et détruisez-y tous les sentiments qui ne sont pas pour Jésus ; faites que je ne vive que pour aimer cet époux adorable, qui sacrifia ses jours pour être aimé de moi. O mère de Jésus, puisque je suis l'épouse de votre fils, vous êtes aussi ma mère. Mais si c'est par votre intercession que je me suis arrachée au monde, et que je me suis retirée dans l'asile du Seigneur ; si c'est vous qui m'avez donnée pour épouse à votre divin fils, secourez-moi, ne m'abandonnez pas. Faites que ma vie et ma mort soient celles d'une véritable épouse de Jésus-Christ.

CHAPITRE II.

Avantages de l'état religieux.

I. On peut appliquer aux religieuses ce qui est dit dans la Bible sur le peuple d'Israël, à l'époque où il fut délivré de la tyrannie de Pharaon et qu'il sortit d'Égypte. Comme les Juifs étaient anciennement les favoris de Dieu, par opposition aux Egyptiens, de même les religieux sont les favoris de Dieu, respectivement aux gens du monde. Ainsi que les Juifs sortirent d'Égypte, pays de souffrances et d'esclavage, et où Dieu était ignoré ; de même les religieux sortent du monde qui récompense ses serviteurs, par des fatigues et des ennuis, et sous l'empire duquel le Seigneur est méconnu. Les Juifs furent guidés à la Terre promise par une colonne de feu qui marchait à leur tête, dans le désert ; les religieux sont conduits par l'Esprit-Saint à la religion qui est pour eux la terre promise du ciel. Au ciel, il n'y a plus de désirs des richesses terrestres ni des plaisirs sensuels, point de volonté propre : dans la religion, les portes sont fermées à toutes sortes de désirs, et l'on ne voit régner que la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Au ciel, on ne fait autre chose que de chanter les louanges de Dieu ; au couvent, tout ce qu'on fait ne tend qu'à rendre gloire à Dieu et à lui plaire ² O Religieuses, vous dirai-je en vous appliquant les paroles de saint Augustin, vous louez le Seigneur lorsque vous soignez les affaires du couvent, lorsque vous vous présentez à la sacristie, au tour, à la porte ; vous louez Dieu quand vous allez à table ; vous louez Dieu, lorsque vous vous livrez au sommeil ; vous louez Dieu dans tout ce que vous faites de même. Une paix universelle règne dans le ciel, car les Élus trouvent en Dieu tout leur bonheur ; dans les couvents, on ne recherche que

1. Dux fuisti in misericordia populo quem redemisti et portasti eum in fortitudine tua ad habitaculum sanctum tuum. (*Exod. xv, 15.*)

2. Laudas Deum, cum agis negotium, laudas cum cibum et potum capis, laudas cum requiescis et dormis. (*in Ps. cxlvi, n. 2.*)

Dieu et l'on trouve en Dieu cette paix ineffable, bien au-dessus de toutes les pompes et de toutes les délices du monde. Sainte Madelaine de Pazzi avait raison de dire que la religieuse doit être fière de son état, car la vocation pour la vie monastique est la grâce la plus chère que Dieu puisse accorder à une âme après le baptême.

II. Vous devez donc regarder votre position comme au-dessus des trônes de la terre. Votre état est un rempart contre les tentations, vos exercices de piété vous acquièrent chaque jour de nouvelles couronnes de gloire ; vous êtes les épouses de Dieu, pendant cette vie, et après votre mort vous serez les reines de l'empire des cieux. Comment avez-vous pu obtenir l'honneur d'être préférées par le Seigneur à tant d'autres personnes, plus dignes que vous d'être ses épouses ? Vous seriez bien ingrates, si vous ne lui rendiez pas grâces, à chaque instant, de sa bonté, Personne n'a mieux décrit que saint Bernard les biens que procure l'état monastique. « N'est-ce pas là cette religion sainte, dans laquelle la vie qu'on mène est plus pure, les fautes qu'on peut faire sont plus rares et plus promptement réparées, les précautions pour ne pas tomber, sont mieux ménagées, les secours propres à ranimer la passion plus fréquents, (a) le repos plus tranquille, la mort adoucie par plus de confiance, les satisfactions à faire à Dieu plus promptement accomplies, les récompenses à espérer plus abondantes ? Examinons ces saintes paroles une à une, et dévoilons les trésors que chacune d'elles recèle.

III. 1° La religieuse mène une vie plus pure, *vivit purius*. Toutes les œuvres que fait un religieux sont certainement les plus pures et les plus agréables à Dieu. La pureté des œuvres ne consiste qu'à les faire uniquement pour plaire à Dieu ; de sorte que plus il entre dans nos actions de la volonté de Dieu,

1. Nonne hæc est religio sancta, in qua homo vivit purius, cadit rarius, surgit velocius, incedit cautius, irroratur frequentius, quiescit securius, moritur confidentius, purgatur citius, remuneratur copiosius. (S. BERN. de bono Rel.)

a) Nous croyons devoir lire ici *innovatur*, au lieu de *irroratur*, qui porte le texte de l'éditeur de Turin.

et moins de notre propre volonté, plus elles sont agréables à Dieu. Quelque saintes et pieuses que soient les œuvres d'un séculier, il y a toujours plus de volonté propre que dans celles d'une religieuse. Le séculier fait ses oraisons quand bon lui semble ; il communie, entend la messe, fait la lecture spirituelle, use de la discipline, dit l'office quand il veut. Mais la religieuse fait tous ces exercices quand l'obéissance l'exige, puisque c'est Dieu lui-même qui lui commande l'obéissance. Par conséquent, quand la religieuse obéit à sa règle, à sa supérieure, quand elle fait ses oraisons, quand elle travaille, quand elle marche, quand elle se nourrit, quand elle se délasse, elle acquiert sans cesse de nouveaux mérites, parce que, faisant toutes ses actions, non de sa propre volonté, mais par obéissance, elle fait la volonté de Dieu, et Dieu l'en récompense.

IV Oh ! que de fois la propre volonté a gâté les meilleures œuvres ! Lorsque, au jour du Jugement, les âmes réclameront le prix de ce qu'elles auront fait, et qu'elles diront : « Pourquoi avons-nous jeûné sans que vous ayez égard à nos jeûnes ? humilié nos âmes, sans que vous nous en sachiez gré ¹ ? Combien il y en aura à qui l'on pourra faire cette réponse. « C'est que vos jeûnes ont eu pour mobile votre propre volonté ² » Le Seigneur leur dira : Qu'attendez-vous ? une récompense ? Vous l'avez déjà eue, en suivant votre volonté, puisque vous avez agi plutôt pour vous satisfaire que pour m'être agréable. L'abbé Gilbert dit que les moindres œuvres des religieux valent mieux que les plus considérables des séculiers ³ En outre, saint Bernard a dit que si un séculier faisait la quatrième partie de ce que fait une religieuse, on le regarderait comme saint ⁴ On a vu plusieurs fois des jeunes filles qui brillaient dans le monde comme de nouveaux soleils,

1. Quare jejunavimus et non aspexisti, humiliavimus animas nostras et nescisti ? (*Is.* LVIII. 3.)

2. Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra. (*Ibid.*)

3. Quod infimum est in vobis, fortius secularibus. (*GIL.* Ser. LXXXVII.)

4. Credo nullum hic esse qui, si quartam partem eorum quæ fecit in seculo actitaret, non adoraretur ut sanctus. (*Serm.* IV. *in Ps. Qui habitat*, n. 3.)

n'être plus que de faibles lueurs dans le cloître, comparative-ment aux autres religieuses, leurs compagnes. C'est précisément parce que toutes ses œuvres sont faites dans le but de plaire à Dieu, que la religieuse lui appartient véritablement. La vénérable mère Marie, fondatrice du monastère de Toulouse, disait que pour deux raisons elle estimait beaucoup sa vocation : d'abord parce qu'une religieuse est toujours en présence de Jésus-Christ, qui demeure près d'elle dans le très-Saint-Sacrement ; ensuite, parce que, par son vœu d'obéissance, elle est toute à Dieu, ayant sacrifié par ce vœu toutes ses volontés, et toute sa personne à Dieu.

V 2° Les chutes sont plus rares, *cadit rarius*. La religieuse, vivant loin du monde, est moins sujette à tomber. Saint Antoine abbé vit le monde plein de pièges, et l'apôtre saint Jean avait dit avant lui que l'on ne recherche ici-bas que plaisirs sensuels, richesses, et honneurs terrestres ¹. *Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est* (c'est-à-dire les voluptés,) *concupiscentia oculorum* (c'est-à-dire les richesses), *et superbia vitæ* (c'est-à-dire les honneurs qui rendent l'homme fier et vain dans cette vie). Par le moyen des saints vœux de la profession, les religieux ferment ces sources empoisonnées ; par le vœu de chasteté ils ferment la porte aux plaisirs des sens ; par le vœu de pauvreté, ils se délivrent de tout désir des vains trésors, et par le vœu d'obéissance, ils étouffent en eux toute ambition d'honneurs terrestres et passagers.

VI. Il est vrai que même au milieu de la société on pourrait vivre détaché des biens mondains ; mais, selon une ancienne maxime, qui touche à la poix reste englué ² Saint Jean dit encore que le monde est tout entier sous l'empire du malin esprit ³ Saint Ambroise explique ainsi ces paroles : Ceux qui vivent dans le monde, traînent leur existence sous le joug tyrannique du péché. L'air du monde est un air infect et mortel pour l'âme, et quiconque le respire contracte infailliblement quelque maladie morale. Les convenances sociales, les

1. I *Joan.*, II, 16. — 2. Qui tetigerit picem, inquinabitur ab ea. (*Eccli.*, XIII, 1.)

3. Totus mundus in maligno positus est. (I *Joan.*, V, 10.)

mauvais exemples, les mauvais propos sont autant d'appâts qui nous attirent vers la terre et nous éloignent de Dieu. Chacun sait que les mauvaises occasions, si fréquentes dans le monde, sont la cause la plus ordinaire de la perte des âmes. La religieuse qui vit renfermée dans un cloître est seule exempte de ces occasions dangereuses. Sainte Madeleine de Pazzi embrassait et baisait souvent les murs de son couvent en s'écriant : O murs ! ô murs sacrés qui me protégez contre les tentations de l'enfer ! Quand la bienheureuse Marie Orsini voyait rire quelque religieuse dans son couvent : Riez, disait-elle, riez, ma sœur ; vous avez bien raison de rire ; vous êtes à l'abri des orages du monde.

VII. 3° Les chutes sont plus promptement réparées, *surgit velocius*. Si par malheur une religieuse tombe dans quelque péché, du moins elle a de puissants secours pour en sortir. La règle qui l'oblige à se confesser, la méditation où on lui rappelle les vérités éternelles, les exemples de ses vertueuses compagnes et les remontrances de sa supérieure sont un grand secours pour se corriger. Malheur, dit le Saint-Esprit par la bouche de Salomon, malheur à celui qui est seul, parce que, s'il vient à tomber, il n'a personne pour le relever ¹ » Dans le monde, quand nous péchons, nous ne trouvons personne qui nous avertisse et qui nous reprenne, et souvent nos chutes sont mortelles ; mais, dans l'état monastique, si l'un tombe, un autre se trouve là pour lui prêter son appui ². Si une religieuse commet quelque faute, ses compagnes accourront aussitôt pour l'aider à l'expier. « Ses confrères l'aident à se relever, » a dit de même le docteur Angélique, en parlant des religieux ³

VIII. 4° On marche avec plus de précaution, *incedit cautius*. Oh ! combien une religieuse est plus à même de gagner le paradis que les premiers monarques de la terre ! Les rois ont de grandes richesses, des divertissements, des honneurs, des

1. Væ soli, quia cum ceciderit, non habet sublevantem se. (Eccl. iv, 10.)

2. Si unus ceciderit, ab altero fulcietur. (Ib. 6.)

3. Juvatur a sociis ad resurgendum.

armées, des seigneurs pour les servir ! mais ils n'ont personne qui corrige leurs défauts, ou qui leur rappelle leurs devoirs ; tous tremblent de parler devant eux, de peur de tomber dans leur disgrâce : plusieurs même, pour obtenir plus de faveurs, applaudissent et encouragent les vices du monarque. Dans l'état monastique, au contraire, quand une religieuse faillit, toutes sont là pour la secourir et la remettre dans le bon chemin. Les supérieures, les zélatrices, ses propres compagnes l'avertiront de sa faute, et les bons exemples de ses sœurs seront autant de corrections de son erreur. Ces secours nécessaires pour le salut de l'âme, qui est la seule chose importante dans le monde, sont à coup sûr plus précieux et plus désirables que toutes les grandeurs et les gloires de la terre.

IX. De même que les séculiers trouvent dans le monde beaucoup d'obstacles à faire le bien ; ainsi les religieuses trouvent dans le couvent beaucoup d'obstacles à faire le mal. L'étroite surveillance dont les supérieures entourent leurs religieuses, en les préservant des fautes légères, les empêche de tomber dans les fautes graves ; de sorte qu'elles parviennent à repousser la tentation du péché véniel, et acquièrent par là une force invincible pour résister aux péchés mortels. S'il arrive qu'elles y succombent par faiblesse, si elles perdent quelques pouces de terrain, du moins elles ne se rendent pas encore ; cette petite perte leur donne au contraire plus d'ardeur à se fortifier et à se prémunir contre les attaques de l'enfer ; par leurs chutes, elles apprendront à connaître leur faiblesse ; elles s'humilient, elles se défient d'elles-mêmes, et recourent plus souvent à Jésus-Christ et à sa divine mère Marie. Ces chutes ne leur seront donc pas très-nuisibles, car le Seigneur, voyant leur humiliation, leur tendra aussitôt la main pour les relever, comme le dit le Psalmiste ¹. Elles leur seront même profitables, parce qu'elles leur inspireront une juste défiance de leurs forces et une plus vive confiance en Dieu. Le bienheureux Gilles Franciscain, disait qu'il valait

1. Cum ceciderit (justus), non collidetur, quia Dominus supponit manum suam. (*Psal.* xxxvi, 24.)

mieux obtenir un seul degré de grâce dans l'état monastique, où l'on peut monter plus haut encore et où l'on ne peut guère descendre, que dix degrés dans le monde, où l'on ne peut guère aller plus haut et où l'on risque à chaque instant de descendre.

X. 5° Les secours propres à ranimer la ferveur sont plus fréquents, *irroratur frequentius*. O mon Dieu ! de combien de lumières, de combien de douceurs et de joies, Jésus arrose l'âme de ses épouses ; tantôt dans leur prière, tantôt dans la communion, tantôt au fond de leur cœur, en présence du Saint-Sacrement, ou dans leur cellule devant leur crucifix ! Les âmes qui restent dans le monde sont des arbres plantés dans une terre aride, où la rosée du ciel ne tombe que rarement. Pauvres séculiers ! vous voudriez prier longtemps, méditer longtemps, entendre souvent la parole de Dieu, jouir d'un peu de solitude, d'un peu de recueillement, vous voudriez vous rapprocher un peu de Dieu, mais cela ne vous est pas permis. Vos affaires domestiques, vos parents, les convenances sociales, les visites de vos amis, vous en empêchent. Les religieuses, au contraire, sont d'heureux arbrisseaux, plantés dans une terre féconde, que continuellement rafraîchit la céleste rosée. Le Seigneur assiste et aide sans cesse ses épouses par ses lumières, par des inspirations et des consolations spirituelles, qu'elles trouvent dans leurs méditations, dans les sermons, dans la lecture des saints livres, et même dans le bon exemple de leurs compagnes. C'est donc avec raison que la mère Catherine de Jésus disait, quand on lui rappelait les peines qu'elle avait dû endurer avant de fonder son monastère : Dieu m'a amplement récompensée de tous mes maux, par une seule heure de religion dans la maison de sa très-sainte mère.

XI. 6° Le repos y est plus tranquille, *quiescit securius*. Les biens du monde ne peuvent remplir nos cœurs. Les bêtes qui ont été créées pour la terre se contentent des biens qu'elle leur offre ; mais l'homme, qui a été créé pour Dieu, n'est heureux qu'avec Dieu. L'expérience nous le prouve. Si ces biens satis-

faisaient l'homme, les riches et les princes qui regorgent de richesses, d'honneurs et de plaisirs, seraient heureux ; loin de là, ils sont les plus misérables des êtres ; car plus on abonde en richesses et en dignités, plus on est accablé de craintes et de douleurs. L'empereur Théodose, étant entré sans se faire connaître dans la cellule d'un moine solitaire, lui dit : Mon père, savez-vous qui je suis ? Je suis l'empereur Théodose. Puis il ajouta : Oh ! que je vous porte envie, heureux solitaires, qui menez dans ces grottes une vie tranquille, exempte des inquiétudes du monde ! Je suis grand sur la terre, je suis empereur ; mais sachez qu'il n'y a pas un seul jour où j'aie pu prendre paisiblement ma nourriture.

XII. Comment vivrait-on en paix dans le monde, puisque c'est un lieu de peines, de troubles et de craintes ? On y jouit de quelques misérables plaisirs, mais ils épuisent l'âme sans la satisfaire ; ils flattent les sens pendant quelques heures, mais bientôt ils fatiguent, ils dégoûtent. C'est pour cela que les plus puissants dans le monde sont les plus malheureux ; car, plus ils sont élevés, plus ils sont près de la foudre. Disons donc plutôt que, loin d'être un jardin de délices, le monde est un abîme de tourments ; car là règnent et s'agitent toutes sortes de passions, l'ambition des honneurs, l'avidité des richesses, l'amour effréné des plaisirs ; et comme on ne peut jamais obtenir ce que l'on convoite, et que, si on l'obtient, on en est bientôt lassé, quiconque se nourrit des biens du monde, se nourrit de fiel et de poison.

XIII. Heureux donc la religieuse qui aime Dieu et sait apprécier la grâce qu'il lui a faite, en l'enlevant au monde pour la transporter dans le cloître ; dans le cloître, où uniquement occupée à dompter ses passions, à se mortifier, à se renoncer elle-même, elle jouit de ce calme céleste qui, selon l'expression de l'Apôtre, est plus enivrant cent fois que les plaisirs des sens¹. Cherchez parmi les personnes les plus heureuses de la terre, parmi les princesses et les reines, s'il en est une aussi heureuse que cette humble religieuse qui, dépouillée de tout

1. Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum. (*Phil.* iv, 7.)

lien terrestre, ne songe qu'à plaire au Seigneur. La pauvreté ne l'effraie pas, car c'est la seule richesse qu'elle convoite ; la mortification des sens ne l'afflige pas, car elle n'est entrée en religion que pour les mortifier et les combattre ; le joug de l'obéissance ne lui pèse pas, car le sacrifice de sa volonté est le présent le plus agréable qu'elle ait pu faire à Dieu, en prononçant ses vœux. Elle ne s'irrite pas d'être humiliée, parce que c'est dans ce seul but qu'elle est entrée dans la maison de Dieu. « J'aime mieux, dit-elle, comme le Psalmiste, être un objet de mépris sur le seuil de la maison de Dieu, que d'habiter sous les toits de l'impie ¹ » Loin de l'attrister, la solitude la console, parce qu'elle la délivre des troubles et des dangers du monde. Elle ne gémit pas de se voir humiliée, dédaignée et malade, parce que toutes ses souffrances la rendent encore plus chère à Jésus-Christ. L'observance des règles, les lois rigides du monastère sont pour elle des ailes légères avec lesquelles elle s'élançe vers son divin époux. Oh ! qu'elles sont heureuses de pouvoir consacrer leur cœur tout entier à Dieu, et de pouvoir dire avec saint François : Mon Dieu, et c'est tout ce que je désire, *Deus meus et omnia !*

XIV Il est vrai que quelques religieuses mènent des jours malheureux, même dans le cloître; pourquoi cela? parce qu'elles ne vivent pas en véritables religieuses. Être bonne religieuse et être heureuse sont deux choses inséparables. Le bonheur des religieuses consiste en effet à savoir conformer toujours leur volonté à celle de Dieu ; celles donc qui ne se soumettent pas à la volonté du Seigneur ne peuvent être contentes, parce que Dieu ne peut consoler les âmes rebelles à sa volonté. C'est pourquoi j'ai coutume de dire qu'une religieuse jouit dans le cloître d'un paradis anticipé, ou qu'elle y endure par avance les peines de l'enfer. Qu'est-ce que l'enfer? C'est être privé de Dieu, ne pouvoir faire sa propre volonté, être vu de mauvais œil par ceux avec qui l'on vit, être méprisé, châtié, être enfermé dans un lieu d'où l'on ne peut sortir ; enfin, c'est vivre dans

1. Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quam habitare in tabernaculo peccatorum. (Ps. LXXXIII, 11.)

des peines éternelles, sans jamais goûter une heure de repos véritable. Tout cela arrive à une mauvaise religieuse, de sorte que l'infortunée endure, dès cette vie, les tourments de l'enfer. Qu'est-ce au contraire que le paradis? c'est vivre loin des troubles et des chagrins du monde, s'entretenir avec les saints, être uni avec le Seigneur, et jouir avec Dieu d'une paix sans fin. Une bonne religieuse possède tous ces biens, c'est pourquoi elle jouit d'avance du paradis sur la terre.

XV Il est vrai aussi que les bonnes religieuses elles-mêmes ont des croix à supporter ici-bas; car ce monde est un lieu de mérites, et, par conséquent, un lieu de souffrances. Les incommodités de la vie commune les tourmentent, les réprimandes de leur supérieure, la privation de tout plaisir les contrarient; la mortification de leurs sens leur coûte, leur amour-propre murmure quand elles reçoivent à tort des humiliations et des déplaisirs de la part de leurs compagnes. Mais tous ces chagrins sont des délices pour elles, parce qu'en les recevant elles savent qu'elles font la volonté de Dieu. Saint Bonaventure dit que l'amour est comme le miel qui rend douces les choses les plus amères. Le vénérable César de Bus écrivit la lettre suivante à un de ses neveux qui était moine : « Mon cher neveu, quand tu regardes le ciel, souviens-toi du paradis; quand tu vois le monde, souviens-toi de l'enfer, où l'on souffre éternellement sans espoir de soulagement; quand tu vois ton couvent, souviens-toi du purgatoire où l'on souffre, mais en paix et avec la certitude d'être bientôt heureux. » Quelle douce chose de souffrir avec une conscience tranquille, avec la certitude que chacune de nos souffrances sera un jour une pierre précieuse, dont nous ornerons notre diadème de gloire.

XVI. Notre Dieu est reconnaissant et fidèle, il sait bien récompenser de fois à autre, même en cette vie, par des douceurs intérieures, ce que l'on souffre pour l'amour de lui. L'expérience prouve que les religieuses qui demandent aux créatures des consolations et des joies sont les plus malheureuses, et qu'au contraire celles qui se mortifient le plus

éprouvent le plus de contentement. Soyons convaincus que Dieu seul peut faire notre bonheur, et qu'en vain nous le cherchons dans les plaisirs des sens, dans les honneurs, dans les richesses : Dieu seul peut nous rendre heureux. Qui trouve Dieu, trouve tout. Sainte Scholastique disait que si les hommes connaissaient la paix que les religieux goûtent dans leurs monastères, le monde entier deviendrait une solitude ; ou bien, comme disait sainte Madeleine de Pazzi, ils escaladeraient les couvents et renonceraient à tous les biens terrestres. Saint Laurent Justinien dit que le Seigneur tient cachée aux hommes la félicité des religieux, parce que sans cela tout le monde embrasserait cet état ¹

XVII. La solitude et le calme dont elle remplit nos cœurs ne sont-ils pas des avants goûts du Paradis pour toute âme qui aime Dieu ? Le P. Charles de Lorraine, de la compagnie de Jésus, et issu d'une race royale, disait que Dieu le dédommageait largement des biens du monde, auxquels il avait renoncé, par la paix dont il le faisait jouir dans sa cellule, et parfois il y éprouvait une si vive allégresse, qu'il en dansait de joie. Le B. Séraphin de Ascoli, capucin, disait qu'il n'aurait pas donné un pouce de son cordon pour tous les empires de la terre. Arnold de Citeaux, comparant les richesses et les honneurs de la cour qu'il avait quittés avec les consolations qu'il ressentait dans le monastère, s'écriait : « Vous avez promis, ô mon Jésus, de rendre au centuple tout ce que l'on abandonne pour vous, et vous tenez parole. » Les moines de saint Bernard menaient une vie très-austère, mais Dieu leur accordait de si douces caresses qu'ils craignaient d'être récompensés ici-bas du peu qu'ils faisaient pour lui. Rapprochez-vous de Dieu, embrassez sans pâlir les croix qu'il vous envoie, tendez à la perfection, et ayez la force de fuir les occasions dangereuses. Pour obtenir cette force, priez toujours, priez dans la méditation, ou dans la communion, en visitant le Saint-Sacrement ; priez surtout quand le démon vous tente ;

1. *Consulto Deus gratiam religionis occultavit ; nam si ejus felicitas cognosceretur, omnes, relicto sæculo, ad eam concurrerent.*

en agissant ainsi, vous entrerez dans le nombre de ces âmes plus heureuses que les princesses et les impératrices de la terre.

XVIII. Priez le Seigneur de vous donner cet esprit de religion qui fait agir non pas suivant les penchants naturels, mais selon les impulsions de la grâce, c'est-à-dire dans le seul but de plaire à Dieu. Que servirait de porter l'habit de religieuse et de vivre selon l'esprit du monde, en gardant tous les sentiments d'un cœur séculier? Ce serait, dit saint Bernard, avoir un cœur d'apostat ¹ L'esprit d'une religieuse consiste donc à observer exactement la règle, à obéir aux ordres de la supérieure, à servir la religion avec ardeur. Quelques religieuses voudraient être des saintes, mais en suivant leurs volontés, en parlant rarement, en faisant l'oraison, en lisant des livres spirituels, sans être occupées à aucun emploi matériel; de sorte que si on les met au tour, ou à la porte, elles se plaignent d'être distraites de leurs exercices de piété, et parfois elles refusent obstinément d'obéir, en alléguant que de telles occupations sont pour elles des occasions de péché. Ce n'est pas là le véritable esprit d'une religieuse. Ce qui est selon la volonté de Dieu ne peut jamais être nuisible. D'ailleurs l'esprit d'une religieuse consiste à vivre tout à fait séparée du commerce des hommes, à avoir un grand zèle pour l'oraison, un grand amour pour le silence, pour le recueillement, une grande horreur pour les jouissances sensuelles, beaucoup de charité envers le prochain, et enfin une vive affection au Seigneur, plus forte que tous nos penchants et toutes nos passions. C'est là l'esprit des parfaites religieuses. Celles qui n'ont pas cet esprit doivent nourrir le désir de l'avoir, se faire violence et demander sans cesse à Dieu la grâce de l'acquérir. Enfin l'esprit religieux consiste à chasser de son cœur tout ce qui n'est pas Dieu et à ne désirer que Dieu.

XIX. 7^o La mort est acceptée d'un œil plus serein. *Moritur*

1. Apostasia cordis, sub habitu religionis cor seculare gerere. (Serm. III, in Ps. *Qui habitat*, n. 5.)

confidentius. Quelques jeunes personnes craignent de se faire religieuses, de peur d'avoir un jour à s'en repentir. Mais je voudrais qu'en choisissant cet état elles songeassent, non à la courte durée de la vie, mais à l'heure de la mort d'où dépend le bonheur éternel ou l'éternel malheur, et je leur demande si elles croient subir une mort plus tranquille dans une maison séculière, entourées de séculiers, inquiètes sur le sort de leurs enfants, affligées de mille scrupules de conscience, plutôt que dans la maison de Dieu, où elles se verraient assistées par leurs compagnes qui leur parleraient continuellement de Dieu, qui prieraient pour elles et les encourageraient à mourir. Regardez cette princesse qui meurt dans son palais, dans une salle richement décorée, environnée de ses officiers, de son époux, de ses enfants, de ses parents qui la soignent; de l'autre côté regardez cette religieuse qui meurt dans un couvent, mortifiée, humiliée, loin de ses parents, libre de tout attachement terrestre, n'ayant plus ni biens, ni volonté; dites, laquelle des deux pensez-vous qui meure la plus contente? Est-ce l'opulente princesse, ou la pauvre religieuse? La jouissance de grands honneurs, de grandes richesses dans le monde ne console pas à l'heure de la mort; au contraire, elle afflige et met en doute le salut éternel. Mais la pauvreté, les humiliations, les pénitences, le détachement des biens de la terre, rendent la mort douce et aimable, et fortifient l'espérance d'aller jouir de cette félicité véritable qui n'a pas de terme.

XX. Jésus-Christ a promis que celui qui abandonne sa maison et ses parents pour l'amour de lui aura la vie éternelle ¹. Un religieux de la compagnie de Jésus souriait à l'instant de la mort; les autres religieux qui l'assistaient voyant ce sourire, craignirent qu'il ne se fit quelque vaine illusion, et lui demandèrent pourquoi il agissait ainsi. Le mourant répondit : « Comment ne sourirais-je pas, étant sûr du paradis? Le Seigneur n'a-t-il pas promis la vie éternelle à qui laissera

1. Omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut patrem, etc., propter nomen meum, centuplam accipiet et vitam æternam possidebit. (*Math.* xix, 29.)

le monde pour lui? J'ai tout quitté pour Dieu; Dieu ne peut manquer à sa parole. Je souris parce que le paradis m'est assuré. Saint Jean Chrysostome avait dit la même chose, en écrivant à un moine ¹: « Dieu ne peut mentir; il a promis la vie éternelle à qui abandonne le monde pour lui; vous l'avez abandonné; comment pourriez-vous douter de cette promesse? »

XXI. Saint Bernard dit qu'il est facile de passer d'une cellule au ciel; il est bien difficile, disait-il, qu'un moine mourant dans sa cellule ne soit pas sauvé, parce qu'il est bien difficile de persévérer jusqu'à la mort, lorsqu'on n'est pas destiné pour le ciel ². Saint Laurent Justinien disait que la religion est la porte du paradis, car, être religieux, est un signe que l'on est déjà choisi pour être le compagnon des bienheureux ³. Gérard, frère de saint Bernard, avait raison, lorsque, mourant dans son monastère, il chantait, car Dieu lui-même a dit: « Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur ⁴ » Quels sont ceux qui meurent dans le Seigneur? Ne sont-ce pas les moines qui, par leurs vœux, et surtout par celui de l'obéissance, meurent au monde, et renoncent à toutes leurs volontés? Le père Fr. Suarez, qui avait fait par obéissance tant de bien dans la religion, disait en mourant qu'il n'eût jamais cru que la mort fût si agréable et si douce.

XXII. 8° La satisfaction à faire à Dieu s'accomplit plus vite, *purgatur citius*. Saint Thomas nous apprend que la profession de moine nous purge de tous les péchés commis dans le monde ⁵. Il en apporte cette raison, qu'en entrant dans la re-

1. Impossibile est mentiri Deum. Promisit autem ille vitam æternam ista relinquentibus. Tu reliquisti omnia ista; quid igitur prohibet de hujusmodi promissione esse securum? (S. CHRYS. *de Provid.* lib. I.)

2. Est facilis via de cella in cœlum, moriens enim vix unquam aliquis e cella in infernum descendit, quia vix unquam nisi e cœlo prædestinatus in ea usque ad mortem persistit. (S. BERN. *Trac. de Vit. solit.* c. iv.)

3. Illius cœlestis civitatis iste est introitus, magnum quippe electionis indicium est, hujus fraternitatis habere consortium. (C. 7, *de Dis. Mon.*)

4. Beati mortui qui in Domino moriuntur. (*Apoc.* xiv, 13.)

5. Rationabiliter autem dici potest, quod est per ingressum religionis quod aliquis consequatur remissionem omnium peccatorum. (2-2, q. 189, a. 3.)

ligion nous nous donnons entièrement au service divin ¹ On lit dans les vies des saints Pères que les moines reçoivent en ce jour solennel la même grâce que les nouveaux baptisés ². Les péchés commis par les religieuses dans le couvent, elles les expient pendant leur vie par leurs pieuses pratiques d'oraisons, de communions et de mortifications qu'elles exercent tous les jours. Dans le cas où une religieuse n'achèverait pas de se laver en ce monde de toutes ses fautes, ce serait peu pour elle d'être condamnée à quelques années de purgatoire. Les saints sacrifices que le monastère offre à Dieu en si grand nombre après sa mort, les prières de ses sœurs la tireront bien vite de ces peines.

XXIII. 9° La récompense qu'on y obtient est plus abondante, *remuneratur copiosius*. Les mondains sont aveugles et ne connaissent pas l'importance de la vie éternelle, au prix de laquelle la vie mortelle n'est qu'un point. S'ils en sentaient toute l'importance, ils abandonneraient sur-le-champ leurs maisons et leurs royaumes pour se retirer dans quelque cloître, afin de ne plus s'occuper que de leur salut, qu'il est si difficile de faire en restant dans le monde. Bénissez donc et remerciez sans cesse votre Dieu qui vous a donné la force de sortir d'Égypte, et de vous réfugier dans sa maison ; montrez-lui en votre reconnaissance en le servant avec un zèle proportionné à la grâce qu'il vous a faite. Mettez d'un côté tous les biens du monde, et de l'autre tous ceux que Dieu prépare dans le ciel à telle personne qui abandonne pour lui les choses de la terre, et vous verrez qu'il y a plus de rapport entre un grain de sable et la terre entière, qu'entre ces biens mondains, qui passent si vite, et les biens du ciel qui durent éternellement.

XXIV Jésus-Christ a promis de donner, à ceux qui se consacrent à lui, le centuple des biens qu'ils abandonnent dans

1. In satisfactionem pro omnibus peccatis sufficit, quod aliquis se totaliter divinis obsequiis mancipet per religionis ingressum, quæ excedit omne genus satisfactionis.

2. Unde legitur in vitis patrum quod eandem gratiam consequuntur religionem intrantes, quam consequuntur baptizati.

ce monde, et la vie éternelle dans l'autre. Qui peut douter de sa promesse ? Il est fidèle à sa parole ; et d'ailleurs il est plus libéral dans la récompense des bonnes œuvres, que rigoureux dans la punition des mauvaises. S'il a promis de ne pas laisser sans récompense un verre d'eau que l'on donnerait pour son amour ¹, comment laisserait-il donc sans salaire tant de bonnes œuvres, tant d'actes de charité, tant d'abstinences, d'oraisons, d'offices, de lectures spirituelles que font chaque jour les religieuses qui tendent à la perfection ? De plus, comme ces œuvres sont faites par obéissance et pour observer les vœux, elles ont plus de mérite que les bonnes œuvres des séculiers. Un frère de la compagnie de Jésus, appelé frère Lacci, apparut après sa mort à une personne, et lui dit qu'il était sauvé, ainsi que le roi Philippe II, mais qu'autant le rang de Philippe avait été au-dessus du sien sur la terre, autant il était au-dessous dans le ciel.

XXV Le martyr enduré pour la foi est un grand mérite ; mais l'état monastique est plus méritoire encore. Un martyr souffre les tourments pour ne pas perdre son âme, mais une religieuse les souffre pour se rendre plus agréable à Dieu, de sorte que si le martyr est martyr de la foi, la religieuse est martyr de la perfection. Il est vrai que l'état monastique a beaucoup perdu de son antique splendeur ; cependant les âmes chères à Dieu, qui marchent dans la voie de la perfection, et édifient l'Église par leur sainteté, ne se trouvent encore que dans les maisons religieuses. Où trouver en effet dans le monde des hommes qui se lèvent de nuit pour faire oraison et chanter les louanges de Dieu, qui emploient cinq ou six heures de la journée en exercices pieux, qui fassent des jeûnes, des abstinences, des mortifications, qui observent un silence absolu, qui n'aient d'autre volonté que celle des autres ? Tout cela est observé par les religieuses dans tous les couvents, car dans tous les couvents, quelque relâchés qu'ils soient, il se trouve des religieuses qui seront choisies au jour du jugement

1. Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ in nomine meo, non perdet mercedem suam. (*Marc. ix, 40.*)

pour juger les autres, à cause de leur obéissance et de leurs vertus. Il est certain que tout ce que fait une âme pieuse dans le monde ne peut être comparé à ce que fait une religieuse. Saint Cyprien a donc eu raison de dire que les vierges de Dieu sont les fleurs du jardin de l'Eglise, et la plus noble partie du troupeau de Jésus-Christ ¹ Saint Grégoire de Nazianze dit que les moines sont les prémices du troupeau de Dieu, les colonnes et la couronne de la foi et les perles de l'Eglise ² Je tiens pour certain que les sièges des Séraphins, laissés vides par la défection des compagnons de Lucifer, ne seront occupés que par les personnes religieuses. Parmi les soixante personnes inscrites durant le siècle dernier dans le catalogue des saints et des bienheureux, il n'y en a guère que cinq ou six, qui n'aient pas été religieuses. « Malheur au monde, » dit un jour Jésus à sainte Thérèse, « s'il n'y avait pas de moines ³ ! » Ruffin a dit que le monde n'existe que par le mérite des moines ⁴ Lorsque le démon vous effraie, en vous montrant l'esclavage de la règle, l'abnégation de vous-même et la vie mortifiée qu'il vous faut mener pour vous sauver, levez les yeux au ciel, et l'aspect des béatitudes éternelles vous donnera la force et le courage nécessaires pour supporter vos peines. Un jour mettra fin aux tourments, aux mortifications, aux misères de cette vie; il ne restera que les délices du paradis, qui seront éternelles.

PRIÈRE.

O Dieu de mon âme! je vois que vous voulez mon salut à tout prix. Mes péchés m'avaient déjà perdue, je m'étais condamnée de moi-même à l'enfer; mais au lieu de m'envoyer en enfer, comme je le méritais, vous m'avez tendu une main paternelle pour me tirer du péché et des dangers du monde.

1. Flos est iste ecclesiastici germinis... illustrior portio gregis Christi (S. CYP. lib. *de Hab. Virg.*)

2. Sunt gregis Domini primitiæ, columnæ et corona fidei, margaritæ templi. (Orat. ult. *in Jul.*)— 3. RIB. *Lib. Vit.* vi, c. 12.

4. Dubitari non debet, ipsorum meritis adhuc stare mundum. (RUF. Prol. *In vil. Patr.*)

Vous m'avez placée dans votre demeure, parmi vos épouses. J'espère, ô mon époux ! aller chanter dans le ciel les miséricordes que vous m'avez faites. O mon Jésus ! pourquoi vous ai-je offensé ? Aidez-moi, Seigneur, car je veux vous aimer et faire tout mon possible pour vous plaire. Vous n'avez rien épargné pour gagner mon cœur ; il est juste que je fasse tous mes efforts pour vous être agréable. Vous vous êtes donné à moi sans réserve ; je me donne à vous sans réserve ; mon âme est éternelle, et je veux être éternellement unie à vous, et, si l'amour est le lien par lequel les âmes s'enchaînent à vous, je vous aime, ô bien suprême, je vous aime, ô mon Rédempteur, je vous aime, ô mon époux, je vous aime, ô mon trésor, ô mon amour ! Je vous aime et j'espère vous aimer à jamais. Vos mérites font toute mon espérance. Je compte sur votre protection, Marie mère de Dieu et ma mère ; vous m'avez obtenu le pardon de mes péchés ; maintenant je suis dans la grâce de Dieu, je suis religieuse, faites que je devienne sainte. Ainsi j'espère. Ainsi soit-il.

CHAPITRE III.

La religieuse doit être toute à Dieu.

I. Plutarque dit ¹, qu'à Rome, lorsque la jeune fiancée arrivait à la maison de son époux, elle lui parlait ainsi : *Ubi tu Caius, ego Caia*. Ce qui signifiait : Ta volonté sera toujours la mienne. C'est là ce que Jésus-Christ exige de chacune de ses épouses : *Præbe cor tuum mihi* ². Ma fille et mon épouse, je ne te demande que ton cœur, c'est-à-dire ta volonté. Quand Dieu créa nos premiers pères Adam et Eve, dit l'Écclésiastique ³, il ne jeta pas les yeux sur leurs mains, mais sur leurs cœurs, parce que toutes les œuvres extérieures, si elles ne viennent du cœur et ne sont accompagnées d'une foi vive, n'ont aucune valeur devant Dieu. Toute la gloire d'une épouse est d'unir

1. *Quest. rom.* 49. — 2. *Prov.*, xxiii, 26.

3. *Posuit oculum suum super corda illorum.* (*Eccli.*, xvii, 7.)

son cœur à celui de Dieu. *Omnis gloria ejus a b intus* C'est par là qu'une religieuse est véritablement toute à Dieu.

II. Saint Bernard dit que Dieu, en sa qualité de notre souverain, exige la crainte, en sa qualité de notre père, le respect, et en qualité d'époux, l'amour ². Aussi, Jésus-Christ pardonne-t-il aux vierges, ses épouses, tous leurs défauts excepté le manque d'amour, c'est-à-dire qu'il ne veut pas que leur cœur aime autre chose que lui. C'est pourquoi, lorsqu'elles font leur profession, et qu'elles reçoivent le saint voile, le prêtre leur dit : *Accipe velum, ut nullum amatorem præter eum admittas*. Recevez ce voile, pour qu'à dater d'aujourd'hui, vous ne regardiez plus la créature, et que vous chassiez de votre cœur tout sentiment qui n'est pas pour Dieu. L'Eglise veut que la religieuse change de nom, pour qu'elle oublie le monde et se regarde comme morte aux choses du monde, et que son cœur répète ce que prononcent ses lèvres : *Regnum mundi et omnem ornatum seculi contempsit, propter amorem Domini mei Jesu Christi, quem vidi, quem amavi, in quem credidi, quem dilexi*. J'ai méprisé le monde et ses pompes pour l'amour de Jésus, mon époux, à qui j'ai donné tout mon amour, car il est l'objet le plus parfait et le plus aimable du ciel et de la terre. *Discede a me, pabulum mortis, quia ab alio amatore præventa sum*. Toutes les religieuses doivent répéter ces mots de sainte Agnès, lorsque quelque objet terrestre veut s'emparer d'une partie de l'amour qu'elles ont voué à leur divin époux : Eloigne-toi, doivent-elles s'écrier, objet funeste qui veux empoisonner mon cœur et me conduire à la mort. Eloigne-toi, car j'ai choisi un amant plus noble, plus fidèle, plus aimable que toi. Il a été le premier à m'aimer et s'est rendu maître de tout mon cœur. Tu es une créature vile et misérable, et je suis unie au roi tout-puissant du ciel et de la terre. *Ipsi desponsata sum, cui angeli serviunt*.

III. Notre cœur ne peut rester vide d'amour ; il faut qu'il

1. Ps. XLIV, 14.

2. Exigit Deus timeri ut Dominus, honorari ut Pater, ut sponsus amari. (Serm. LXXXIII, n. 4.)

aime Dieu ou les créatures ; s'il n'aime pas les créatures, il aimera certainement Dieu. C'est pour cela que le Saint-Esprit nous exhorte à mettre tous nos soins à affranchir nos cœurs de tout sentiment qui n'est pas pour Dieu ¹ Tant que notre cœur aimera Dieu, il aura la vie ; mais s'il voue son amour aux créatures, il y trouvera la mort. Pour être sainte, une âme doit se purger de tout ce qui n'est pas Dieu. Les anciens Pères du désert, lorsque quelqu'un venait pour être reçu dans leur société, lui faisaient cette demande : « Apportez-vous ici un cœur vide, afin que l'Esprit-Saint puisse le remplir ²? » Car tout cœur qui garde encore quelque attachement à la terre, ne peut être plein de l'amour divin. Si l'on porte à la fontaine une cruche pleine de sable, on ne pourra la remplir d'eau que lorsque le sable sera ôté. O mon Dieu ! pourquoi tant de religieuses approchent-elles si souvent de l'autel sans jamais y puiser l'amour divin ? parce que leurs cœurs sont pleins de terre, c'est-à-dire d'attachement pour la vanité, pour leur propre volonté, pour leurs parents ou pour toute autre créature. Si elles n'en ôtent la terre, l'amour de Dieu n'y pourra entrer. Donnez-moi une âme qui n'aime rien de tout ce qui est au monde, elle sera bientôt remplie de l'amour divin. Il faut donc ne pas se laisser d'adresser à Dieu, comme faisait David, cette prière : Seigneur, faites que mon cœur soit vide d'affection pour tout ce qui n'est pas vous ³ Dieu a dit : « Malheur à celui qui a le cœur double ⁴, » c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, malheur à celui qui fait de son cœur deux parts, l'une pour Dieu, l'autre pour le démon ⁵ Car, dit le saint, Dieu s'irrite avec raison contre ceux qui le placent sur la même ligne que son ennemi ; c'est pourquoi il s'éloignera de leurs cœurs et les laissera en proie au démon ⁶ Au moins,

1. *Omni custodia serva cor tuum, quia ex ipso vita procedit. (Prov. iv, 23.)*

2. *Affersne cor vacuum, ut possit illud spiritus sanctus implere ?*

3. *Cor mundum crea in me, Deus, (Ps. L, 12.)*

4. *Væ duplici corde. (Eccli., II, 14.)*

5. *Væ duplici corde qui de suo partem faciunt Deo, partem diabolo. (In Joan., tract. VII, n. 7.)*

6. *Iratus Deus quia fit ibi pars diabolo, discedit, et totum diabolus possidet. (Conf. lib. X, c. xxix, n. 40.)*

ajoute ailleurs le saint, toute âme qui aime quelque autre chose en dehors de Dieu ne peut être toute à Dieu ; plus elle aimera cette chose, moins elle aimera Dieu ¹

IV En un mot, le moindre attachement pour les créatures empêche l'âme d'être toute à Dieu. Tant que sainte Thérèse nourrit dans son cœur une passion désordonnée (sans être cependant impure) pour un de ses parents, elle n'était pas entièrement à Dieu ; mais, lorsqu'elle se fut détachée de toutes les créatures, et qu'elle eut consacré son cœur à Dieu seul, elle mérita d'entendre la voix de Dieu qui lui disait : Thérèse, maintenant tu es toute à moi, et je suis tout à toi. Le B. Joseph Calasanze disait que celui qui ne donne pas son cœur tout entier à Jésus-Christ, ne lui donne rien ; et il avait raison, car notre cœur est déjà trop petit pour aimer un Dieu infini. Et il y a encore des gens assez insensés pour partager leur cœur en deux et en donner une moitié à Dieu et l'autre moitié aux créatures ! Non, s'écriait le bienheureux Gilles : *Una uni* ; cette âme, ce cœur que nous avons, il est de notre devoir de le donner tout entier à cet être qui seul mérite notre amour, et qui a tant fait et tant souffert pour nous obliger à l'aimer. Le père Nieremberg dit qu'il n'était pas nécessaire que Jésus-Christ fit tant de sacrifices pour nous sauver ; une seule goutte de son sang, une seule larme de ses yeux, une seule prière de sa bouche eût suffi pour sauver le monde et des milliers de mondes ; mais que le divin époux a voulu répandre son sang, et donner sa vie, non pas seulement pour nous sauver, mais aussi pour que nous l'aimions de tout notre cœur Il aurait pu envoyer un de ses anges pour nous racheter de nos péchés ; mais il ne l'a pas fait, dit Hugues de Saint-Victor, il a voulu, ô homme, être à la fois ton Créateur et ton Rédempteur, pour que tu ne partages pas ton amour entre ton Créateur qui est lui-même, et son ange, qui eût été alors ton Rédempteur ²

V Le Seigneur veut que tous les hommes l'aiment, et qu'ils

1. Minus te amat, qui tecum aliquid aliud amat. (*Ibid.*)

2. Ne amorem divideres, tibi factus est Creator et Redemptor. (*In Lib. Sent.*)

l'aiment de tout leur cœur. A chacun d'eux, il a intimé ce précepte : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur ¹ Mais ce doux précepte, il l'a intimé principalement à ses épouses. Le vénérable père Joseph de la Croix répondit à un de ses religieux, qui disait avoir pris cet état pour sauver son âme : Non, mon fils, vous ne devez pas dire pour sauver votre âme, dites plutôt pour devenir un saint; le seul but d'un religieux doit être d'aimer Dieu au suprême degré. Si une religieuse n'aime pas Jésus-Christ de tout son cœur, qui donc devra l'aimer mieux? Que de choix n'a pas dû faire le Seigneur pour faire de vous son épouse en religion? Il a dû vous choisir d'abord au milieu de la foule innombrable des créatures vivantes. Ensuite, il a dû vous choisir de préférence à tous ceux qui naissent parmi les infidèles et les hérétiques, en vous faisant naître fille de sa sainte Eglise. Il a dû vous choisir entre tant de milliers de gens qui vivent dans le monde, où ils sont dans un danger continuel de perdre Dieu et le Paradis; il vous a éclairée de sa lumière; il vous a comblée de grâces pour vous appeler à l'état monastique. Si donc vous n'aimez pas votre Dieu de tout votre cœur, et si vous n'êtes pas toute à lui, qui le sera ²? En voyant tant de vierges, qui, issues d'un sang illustre, nées dans le luxe et les plaisirs, ont tout abandonné, se sont renfermées dans un monastère, et condamnées à vivre pauvrement, peut-on s'empêcher de dire : *Hæc est generatio quærentium Dominum*? Ce sont là de ces âmes qui ne cherchent que Dieu.

VI. Il faut donc, dit saint Bernard, puisque Dieu vous a appelée au rang de ses épouses, que vous ne pensiez qu'à l'aimer ³ Maintenant que vous vous êtes consacrée à Jésus-Christ, qu'avez-vous besoin de vous occuper du monde? oubliez-le, et tâchez de garder votre cœur tout entier à ce Seigneur qui vous a choisie pour cet effet, entre tous les êtres. J'ai dit : *votre cœur tout entier*, parce que Jésus veut que son

1. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. (*Mat.* xxiii, 37.)

2. Hæc est generatio quærentium Dominum. (*Ps.* xxiii, 6.)

3. Nihil tibi et mundo : obliviscere omnium ; soli omnium serves te ipsam quem ex omnibus tibi elegisti. (In *Cant.*, serm. xl, n. 4.)

épouse soit un jardin fermé, une source scellée ¹ : Jardin fermé qui n'admet dans ses bocages que son divin maître ² : Source scellée, car cet époux est jaloux et ne veut souffrir dans le cœur de sa bien-aimée, d'autre amour que le sien ³ Je veux, dit-il, que tu m'imprimes comme un cachet sur ton cœur et sur ton bras, afin que tu n'aimes que moi seul, et que tu ne fasses rien que pour me plaire. Écoutons saint Grégoire ⁴ Le bien-aimé se pose comme un cachet sur le cœur et sur le bras de l'épouse, parce que c'est au moyen de sa volonté et de ses œuvres qu'elle doit faire connaître son amour. Quand l'amour est fort, il chasse tous les sentiments qui ne tendent pas à Dieu. *Quia fortis ut mors dilectio*. Comme il n'y a pas de puissance au monde qui résiste à la mort, lorsque le moment fixé pour sa venue est arrivé, de même il n'y a pas d'obstacle et d'entraves que ne surmonte et ne brise l'amour divin, quand il a pris racine dans un cœur ⁵ Un cœur aimé de Dieu, rejette avec mépris tout ce que lui offre le monde ; il repousse et abhorre tout ce qui n'est pas Dieu. Quand une maison brûle, dit saint François de Sales, on jette tous les meubles par la fenêtre ; c'est-à-dire que, lorsqu'une âme est embrasée de l'amour divin, elle n'a besoin ni de sermons, ni de lectures spirituelles ; elle se dépouille d'elle-même de tous les biens terrestres, pour ne posséder et n'aimer que Dieu, son bien suprême.

VII. Dites-moi, ma sœur, n'est-il pas digne de tout votre amour, celui qui a perdu la vie pour vous sur la croix et vous a tant de fois donné son corps dans la sainte communion ? De combien de grâces spéciales il vous a enrichie ! Songez, dit saint Jean Chrysostome, qu'il vous a donné tout son être,

1. Hortus conclusus, fons signatus soror, mea sponsa. (*Cant.* IV, 11.)

2. Hortus conclusus qui neminem nisi dilectum admittit. (GILBERT. In *Cant.* serm. xxxv.)

3. Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum quia fortis est ut mors dilectio. (*Cant.* VIII, 6.)

4. Super cor et super brachium sponsæ dilectus ut signaculum ponitur, quia in sancta anima quantum ab ea diligatur, et voluntate et actione designatur.

5. Si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam. (*Cant.*, VIII, 7.)

qu'il ne s'est rien réservé pour lui. *Totum tibi dedit, nihil sibi retinuit*. Cette pensée était toute-puissante sur saint Bernard pour le faire redoubler d'ardeur à aimer Dieu. Il disait souvent : *Totus mihi datus, totus in meos usus expensus*. Mon Seigneur s'est donné entièrement à moi : il est mort pour l'amour de moi, il est donc juste que je meure pour l'amour de lui : Mon bien-aimé s'est donné tout entier à moi ; il est juste que je me donne tout à lui. Sainte Marie-Madelaine de Pazzi disait que les religieuses, devant être les épouses du Crucifié, ne doivent regarder que le Crucifié dans toutes leurs actions et pendant toute leur vie, et songer sans cesse à l'amour infini que leur a porté leur divin époux. Tandis qu'il accomplissait l'œuvre de notre rédemption, il dit : « Maintenant le prince de ce monde sera jeté dehors ² » Saint Augustin remarque en cet endroit que Jésus ne voulait pas dire qu'après sa mort le démon sortirait de ce monde ³, mais bien qu'il sortirait du cœur de tous les fidèles. Jésus est mort pour tous, mais surtout pour les vierges ses épouses. Un Dieu s'est donné tout à vous sans réserve ; vous seriez bien ingrate, si vous hésitez à lui donner en échange votre cœur, et si vous étiez froide à son amour. Dites-lui souvent : O mon Jésus ! vous vous êtes donné à moi sans réserve, vous m'avez donné tout votre sang, toutes vos sueurs, tous vos mérites ; enfin il ne vous est rien resté ; je me donne toute à vous ; je vous cède tous les biens que peut m'offrir la terre, je vous donne toutes mes satisfactions, je vous donne mon corps, mon âme, ma volonté, ma liberté ; je n'ai plus rien à vous donner. Si je possédais autre chose, je vous le donnerais. Je renonce à tout ce que m'offre le monde, et je déclare que vous seul me suffisez. Oh ! quel échange avantageux pour nous que celui de notre amour contre l'amour de Dieu ! disait sainte Thérèse. Mais, poursuivait-elle, si nous ne donnons pas à Dieu tout notre amour, il ne nous versera pas non plus tous les trésors du sien.

1. Dilectus meus mihi, et ego illi. (*Cant.* II, 16.)

2. Nunc princeps hujus mundi ejicietur foras. (*Joan.* XII, 31.)

3. Non ita, sed extra corda credentium. (*In Epist. Joan.* tract. IV, n. 1.)

VIII. Une épouse de Jésus-Christ ne doit chanter d'autre cantique que celui dont parle David : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau ¹ » Saint Augustin dit là-dessus : « Que signifie cantique nouveau ? n'est-ce pas un amour nouveau ² ? » Les chants anciens sont l'amour des créatures et de nous-mêmes, que nous apportons avec nous dès notre naissance, parce que le péché originel nous donne dès lors l'inclination au mal, comme nous en avertit l'Esprit-Saint ³ Le chant nouveau, c'est l'amour de notre cœur que nous consacrons à Dieu. Saint Augustin nous y exhorte en ces termes : La voix de notre cœur qui doit chanter les louanges de notre Dieu n'est autre chose que la ferveur de l'amour que nous devons lui porter à cause de lui-même ⁴, parce qu'il en est digne. Jésus crucifié veut que ses épouses soient crucifiées à toutes les choses de ce monde ; et quand le monde met devant nos yeux ses pompes et ses délices, nous devons nous écrier avec saint Paulin ⁵ : Que les riches jouissent de leurs trésors, les rois de leurs royaumes ; notre royaume c'est le ciel, notre gloire c'est d'aimer Jésus-Christ, qui nous est plus cher que tous les empires de la terre. L'épouse de Jésus ne doit chercher que l'amour, ne doit vivre que d'amour, elle ne doit désirer que d'aimer toujours davantage, elle doit sans cesse languir d'amour, au chœur, dans sa cellule, au dortoir, au jardin, en tous lieux ; son amour doit être si ardent que ses flammes s'étendent jusqu'au delà des murs du monastère : son époux bien-aimé l'invite à cet amour par son exemple. Heureuse la religieuse qui peut dire comme saint François : *Deus meus et omnia*. Mon Dieu ! comment envierais-je les biens de la terre, après vous avoir obtenu, vous le plus grand

1. Cantate Domino canticum novum.

2. Quid habet canticum novum, nisi amorem novum ? (Serm. cclvi, de Temp. al. cccxxxvi, n. 5.)

3. Sensus enim et cogitatio humani cordis prona sunt ab adolescentia sua. (Gen. viii, 21.)

4. Vox hujus cantoribus est sancti amoris : ipsum amemus propter ipsum. (Aug., ubi supra.)

5. Habeant sibi divitias suas divites, regna sua reges, nobis Christus regnum et gloria est. (Ps. xcvi, 1.)

des biens? *Deus meus et omnia!* Que sont les honneurs, les richesses, les plaisirs? Vous êtes ma gloire, mon trésor, mes délices; vous êtes tout pour moi ¹ Où trouverai-je dans le ciel ou sur la terre un objet aussi digne d'amour que vous et qui m'ait comblée d'autant de faveurs? Vous seul devez donc être le souverain de mon âme, vous seul devez y régner et la gouverner, elle ne doit obéir qu'à vos saintes lois et à vos désirs ² J'ai trouvé qui m'aime véritablement et qui peut me satisfaire. Le monde avec tous ses plaisirs, l'enfer avec tous ses tourments feraient de vains efforts pour me séparer de vous. Jamais je ne vous quitterai, ô mon époux. *Tenui eum, nec dimittam.* Je veux vous tenir toujours enlacé dans les liens de mon amour; je veux vivre et mourir unie à vous.

IX. Pour parvenir à la perfection et pour jouir de la paix véritable de la conscience, il faut mourir au monde et à soi-même ³. Mais comme on ne peut mourir sans douleur, si l'on veut mourir au monde et se détacher de ses biens, il faut se préparer à souffrir. C'est pour cela que le royaume du ciel est comparé, dans l'Écriture sainte, à un trésor qu'on ne peut acquérir qu'en vendant tout ce que l'on possède, ou à une ville où l'on n'entre qu'avec peine et avec effort, parce que la porte en est étroite; ou bien encore à un palais, dont les pierres, c'est-à-dire les âmes qui le composent, doivent être taillées à coups de ciseau; on le compare aussi à un banquet pour lequel on est forcé de négliger toutes ses affaires, à un prix destiné au plus habile coureur, à un diadème que l'on n'obtient qu'après avoir combattu et remporté la victoire. Enfin, pour mourir au monde, il faut faire mourir l'amour-propre. Saint Augustin dit que plus l'amour-propre est rapetissé en nous, plus l'amour divin est agrandi; la mort de l'amour-propre est le dernier effort de la charité ⁴ La charité ne se mesure pas à la

1. Quid mihi est in cœlo et a te quid volui super terram? Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum! (*Ps.* LXXII, 96.)

2. Inveni quem diligit anima mea, tenui eum nec dimittam. (*Cant.* III, 4.)

3. Beati mortui, qui in Domino moriuntur. (*1^{re} J^{er}.* XIV, 13.)

4. Nutrimentum caritatis est diminutio cupiditatis; perfectio, nulla cupiditas. (*Lib.* LXXXIII, *quæst.* XXXVI.)

tendresse, mais à la force. Un ardent amour, dit le même saint, surmonte toutes choses ¹ Il dit encore : Une âme qui aime Dieu ne souffre pas, lorsqu'elle souffre pour Dieu, on si elle souffre, elle aime sa douleur même ² Le saint Docteur dit dans ses *Confessions* que, lorsqu'il se consacra à Dieu, la perte même des biens terrestres lui causa une jouissance inconnue, et tandis qu'avant sa conversion il craignait de les perdre, après les avoir quittés il les haïssait ³. Tout devient agréable à une religieuse qui a donné tout son cœur à Dieu, la pauvreté, l'obéissance, les mortifications; mais celle qui ne se contente pas de Dieu trouve tout insupportable

X. Il est vrai que tout le bien que nous faisons vient de Dieu; sans sa grâce nous ne pouvons pas même dire : Seigneur Jésus, selon l'Apôtre; cependant le Seigneur veut que nous mettions, nous aussi, la main à l'œuvre, et que nous coopérons à l'acquisition de notre salut. Bien des âmes désirent devenir saintes; mais elles voudraient que Dieu fît tout; qu'il les rendît saintes sans qu'elles éprouvassent ni peines ni fatigues. Cela ne se peut; la loi divine est appelée un joug, un joug se porte à deux; c'est-à-dire qu'il faut que Dieu nous aide d'un côté, et que nous nous aidions de l'autre: il faut même que, pour porter ce joug et acquérir le ciel, nous nous fassions violence⁴ Saint Paul dit que l'on ne peut recevoir la couronne sans combattre, autant qu'il est nécessaire pour mettre en déroute les ennemis de notre salut. C'est pourquoi, épouse bénie du Seigneur, je vous dis : Puisque Jésus-Christ vous a choisie pour son épouse, tâchez de tenir bon d'après ce qu'a dit l'Apôtre ⁵, et de ne pas vous laisser enlever par le démon cette couronne de reine, qu'il vous prépare dans le ciel, mais

1. Nihil tam durum quod non amoris igne vincatur. (S. Aug. in Jo. Tract xxxviii, 3.)

2. In eo quod amatur, aut non laboratur, aut ipse labor amatur. (*De Bono*, Vid. cap. xxi.)

3. Quam suave subito factum est carere suavitatibus nugarum! et quas amittere metus fuerat, jam dimittere gaudium orat. (Lib. IX, c. 1.)

4. Regnum celorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. (*Matt.* xi, 12.)

5. Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam. (*Apoc.* iii, 11.)

de devenir semblable à votre époux, car tous les prédestinés doivent lui être semblables ¹ Il marche devant vous, couronné d'épines, courbé sous le faix de la croix, déchiré par les verges, et c'est dans cet état qu'il vous invite à le suivre et à mortifier vos sens. « Si quelqu'un, a-t-il dit, veut se mettre à ma suite, qu'il renonce à lui-même, et qu'ainsi il me suive ² Il va à la mort pour vous; vous aussi vous devez vous dévouer à la mort pour lui, et dire avec saint François : O bon Jésus ! il est juste que je meure pour votre amour, puisque vous êtes mort pour l'amour de mon amour ³ Oui, dit l'Apôtre, il est juste que vous mouriez à vous-même, et que vous ne viviez plus que pour ce Dieu qui est mort pour vous ⁴ Il est vrai que vous êtes bien faible pour exécuter tant de choses, mais la puissance divine vous aidera, si vous vous confiez en la bonté de votre époux. Quand le démon vous tente et cherche à vous remplir de défiance, en vous disant : Comment supporteras-tu cette vie mortifiée, te refusant tout, jusqu'aux plus innocents plaisirs ? Répondez-lui alors avec saint Paul ⁵ : Je n'ai la force de rien faire, mais ce même Seigneur qui m'a appelée à l'aimer me prêterait les forces qu'il exige de moi. Sainte Thérèse a dit : « A moins que nous ne fassions défaut, ne craignons pas que Dieu nous refuse ses secours. » Oh mon Dieu ! si une religieuse n'est pas sainte, qui le sera ? Offrez-vous donc souvent à Dieu avec une résolution ferme de lui obéir en tout, et priez-le de vous aider de sa grâce. Il a promis d'accorder tout ce qu'on lui demande avec confiance ⁶

XI. Que craignez-vous ? ayez courage ; Dieu vous a déjà tirée du monde, il a rompu les filets qui vous enveloppaient,

1. Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui. (*Rom. viii, 29.*)

2. Qui vult venire post me, abneget semetipsum. (*Matt. xvi, 24.*)

3. O bone Jesu, moriar amore amoris tui, qui amore amoris mei dignatus es mori.

4. Qui vivunt jam non sibi vivunt, sed ei qui pro ipsis mortuus est. (*II Cor. v, 15.*)

5. Omnia possum in eo qui me confortat. (*Phil., iv, 13.*)

6. Omnia quæcumque orantes petitis, credite, quia accipietis, et evenient vobis. (*Marc. xi, 24.*)

il vous a appelée à lui, et il vous promet mille grâces et mille secours, si vous lui êtes fidèle. Du moment où vous avez quitté le siècle, vous avez fait le plus ; le moins qui vous reste à faire (disait sainte Thérèse à ses sœurs), c'est de devenir des saintes. Décidez-vous ; rompez avec le monde. Eh quoi ! après l'avoir quitté et renoncé aux biens qu'il vous offrait, après vous être privée de votre liberté en vous renfermant pour toujours dans le cloître ; pour de viles satisfactions, pour de vains caprices, vous vous mettriez en danger de tout perdre, votre âme, le paradis et Dieu ? d'épouse du roi des cieux, vous consentiriez à devenir l'esclave de Lucifer, qui vous tourmenterait dans cette vie et dans l'autre. Prenez votre parti, dis-je, et tremblez que cette page que vous lisez, ne soit le dernier appel que vous envoie le Seigneur. Ne résistez plus à la voix de Dieu. Peut-être que, si vous résistez cette fois, Dieu va vous abandonner. Résolution ! résolution ! Sainte Thérèse disait : « Le démon a peur des âmes résolues. » Ayez courage : bien des âmes, dit saint Bernard, ne sont pas saintes, parce qu'elles ne s'arment pas de courage. Courage et confiance en Dieu. Une volonté forte triomphe de tout. Oh ! que vous seriez heureuse, si, obéissant à la voix de Dieu qui vous appelle, et vous donnant tout entière à Jésus-Christ, vous pouviez lui dire en mourant ce que disait saint Agnès : *Domine, qui abstulisti a me amorem seculi, accipe animam meam.* O mon Dieu ! qui m'avez délivrée de l'amour de monde, afin que je vous donnasse mon cœur tout entier, recevez mon âme, afin que j'aie vous aimer avec ardeur dans le ciel, où je ne craindrai plus de me séparer de vous, ô Dieu infiniment bon !

XII. Que toutes les religieuses ne suivent-elles l'exemple de la vénérable Françoise Farnèse, qui, ayant mené d'abord une vie imparfaite, jeta un jour les yeux sur la relation du martyr des Franciscains au Japon ; touchée et convertie, elle s'écria : Et nous, mes sœurs, que ferons-nous ? n'aurons-nous fui la maison paternelle, nos parents, nos amis, nos plaisirs, que pour venir nous damner entre ces quatre murs, et y

nourrir l'amour des choses du monde que nous ne possédons plus? Elle résolut dès lors d'en finir avec le monde, de se donner toute à Dieu, et d'établir cette admirable réforme dont elle fut la directrice. Chose déplorable, dit saint Jérôme, les hommes étudient à fond toutes les sciences mondaines, et en sont encore à l'alphabet de celle des saints ¹! Tout chrétien est obligé de tendre à la perfection. « Pour moi, nommer un chrétien, c'est nommer un homme parfait ², » disait saint Ambroise. Cette obligation nous est imposée, parce que nous devons aimer Dieu de toutes nos forces. Etant obligés de nous maintenir dans la grâce de Dieu, nous sommes obligés aussi de nous perfectionner sans cesse dans l'amour divin, car ceux qui n'avancent pas dans la voie du Seigneur, à coup sûr reculent, et se mettent en danger de tomber dans le péché. Ceci s'adresse principalement aux religieux, qui sont obligés, plus que les autres hommes, de parvenir à la perfection, à cause des grâces plus nombreuses qu'ils ont reçues et de la facilité qu'ils ont de devenir saints, au moyen des vœux et des règles de la religion qu'ils ont promis d'observer

XIII. Mais pour parvenir à la perfection, il ne suffit pas d'en avoir le désir simple et inefficace; il faut s'en donner la peine et prendre les moyens nécessaires pour y arriver. Il ne s'agit pas d'exécuter des choses difficiles et extraordinaires; on n'a qu'à faire les exercices ordinaires avec attention, observer les règles avec exactitude, et pratiquer les vertus chrétiennes. Il est vrai qu'il ne suffit pas à une religieuse, qui veut être sainte, d'observer ce que commande la règle; la règle est faite même pour les âmes faibles; il faut donc y ajouter, avec la permission du directeur, des actes de charité, de mortification, etc. Saint Bernard disait qu'on ne pouvait être parfait qu'à condition de se rendre singulier ³. Une religieuse qui ne fait que ce que les autres font, ne parviendra

1. In omnibus mundi studiis non satiantur homines, et in virtutum studio tantum cœpisse sufficiet? (*Ad Demetr.*)

2. Christianum cum dico, perfectum dico. (*In Ps. cxviii, serm. xii, n. 51.*)

3. Perfectum non potest esse nisi singulare.

jamais à un haut degré de perfection. Il faut donc que vous vous fassiez violence, et qu'avec intrépidité vous affrontiez les difficultés de la perfection.

XIV Voici les moyens principaux d'y parvenir. 1° Ayez un désir ardent de devenir sainte. 2° Ayez une entière confiance en Jésus-Christ, et en sa divine mère. 3° Fuyez toute sorte de péchés volontaires ; mais quand il vous est arrivé de commettre un péché, ne vous découragez pas. Repentez-vous, et poursuivez votre chemin. 4° Rompez toute attache aux créatures, à votre volonté, à votre estime propre. 5° Travaillez toujours à résister à vos penchants. 6° Observez les règles avec fidélité, quelque minutieuses qu'elles soient. 7° Faites vos exercices ordinaires avec le plus de perfection possible. 8° Tâchez, avec la permission de votre directeur, de communier souvent, de faire beaucoup d'oraisons mentales et toutes les mortifications corporelles qu'il vous accordera. 9° Préférez toujours les actes que vous croirez les plus agréables à Dieu, et les plus contraires à l'amour-propre. 10° Recevez avec joie, de la main de Dieu, tous les chagrins qui vous surviennent. 11° Aimez et traitez bien quiconque vous persécute. 12° Tâchez d'employer pour Dieu tous vos moments. 13° Offrez tout ce que vous faites à Dieu, avec les mérites de Jésus-Christ. 14° Offrez vous vous-même à Dieu, pour qu'il fasse de vous, et de tout ce qui est à vous, tout ce que bon lui semblera. 15° Protestez souvent que vous ne voulez que le bon plaisir et l'amour du Seigneur. 16° Priez toujours et recommandez-vous avec confiance à Jésus-Christ et à la sainte Vierge ; ayez une confiance et une tendresse spéciale envers Marie. Je finis en disant que le V P D. Antoine Torrès, revenu d'une extase d'amour, parla en ces termes à une religieuse, sa pénitente : « Ma fille, aimez votre époux, car il est le seul objet qui mérite d'être aimé.

PRIÈRE.

O mon Dieu ! ô mon amant trop aimable, ô amour infini, digne d'un amour infini, quand pourrai-je vous aimer autant

que vous m'avez aimée ? Vous avez épuisé toutes les preuves qu'il vous était possible de me donner pour me convaincre le plus de votre amour ; vous n'avez rien négligé pour m'obliger à vous aimer, vous avez été jusqu'à répandre votre sang et donner votre vie ; et je serais insensible à tant de tendresse ? Pardonnez-moi, ô Jésus, si par le passé j'ai été une ingrate, préférant mes misérables satisfactions à l'amour que je vous devais. De grâce, mon Seigneur et mon époux, découvrez-moi de plus en plus la grandeur de votre amabilité, afin que je devienne toujours plus amoureuse de vous, et que je vous serve comme vous le méritez. Vous m'ordonnez de vous aimer, et je ne désire que de vous aimer. *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* Parlez, dites ce que vous exigez de moi, je vous obéirai en tout ; je ne peux plus résister à votre bonté et aux grâces que vous m'avez accordées. Vous vous êtes donné tout à moi, je me donne toute à vous. Acceptez-moi, Seigneur, ne me refusez pas. Je mériterais d'être repoussée, à cause des nombreuses infidélités dont je me suis rendue coupable. Mais le désir que vous m'inspirez d'être à vous me montre que vous voulez bien de moi. Je vous aime, ô Dieu infini ! je vous aime, ô Dieu infiniment aimable ! Vous êtes et serez toujours mon seul amour, mon seul amant. Et puisque vous avez promis d'accorder tout ce qu'on vous demande, *petite et accipietis*, je vous demande la grâce que vous demandait saint Ignace : *Amorem tui solum cum gratiâ tui mihi dones, et dives sum satis.* Donnez-moi votre amour et votre grâce ; faites que je vous aime, et aimez-moi, et je suis contente ; je ne veux rien de plus. O Marie, qui êtes toute à Dieu, quel est votre bonheur ! Obtenez-moi, par l'amour que vous porte le Seigneur, la grâce de ne plus aimer désormais que lui.

CHAPITRE IV

Désir de la perfection.

I. Le premier moyen que doit employer une religieuse pour parvenir à la perfection et être toute à Dieu, c'est de désirer

ardemment sa perfection. Ainsi que le chasseur qui tue sa proie au vol, ajuste toujours l'oiseau avant de tirer le coup, ainsi, pour atteindre à la perfection, il faut toujours avoir les yeux au plus haut degré de sainteté auquel on puisse arriver. David s'écriait ¹ : Qui me prêtera les ailes de la colombe pour m'élançer au ciel, et, libre des entraves terrestres, m'aller reposer au sein de Dieu? Les pieux désirs sont les ailes bienheureuses qui emportent l'âme des saints loin du monde au faite de la perfection, au repos éternel. Mais comment le saint désir fait-il voler l'âme vers Dieu? Saint Laurent Justinien nous l'apprend ² : Le saint désir donne la force de gravir les sentiers escarpés du mont de la perfection en faisant trouver la peine plus légère. Au contraire, celui qui n'aspire pas à la perfection et qui doute d'y pouvoir atteindre, ne fera jamais rien pour y parvenir. Celui qui, voyant une haute montagne, ne brûle pas du désir d'en atteindre la cime, où il sait pourtant que se trouve un trésor, ne fera pas un pas pour y monter, et restera au bas dans l'insouciance et l'inaction. De même, celui qui ne désire pas avec ardeur d'acquérir le trésor de la perfection, et que les fatigues de la route effraient, languira éternellement dans la tiédeur, et n'avancera jamais dans le chemin du salut.

II. Celui qui ne s'efforce pas d'avancer dans la voie de Dieu, comme disent tous les maîtres de la vie spirituelle, reculera toujours et courra risque de se perdre. C'est cette même vérité que Salomon nous enseigne en ces termes ³ : Les saints avancent dans leur voie, comme la lumière du soleil qui grandit toujours, depuis l'aurore jusqu'au jour parfait. La voie des impies, au contraire, est ténébreuse, en sorte qu'ils marchent sans savoir où ils vont ⁴. Dans les voies spirituelles, dit saint Augustin, ne pas avancer c'est reculer. Saint Grégoire nous explique très-bien ceci par une comparai-

1. Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo et requiescam? (*Ps.* LIV, 7.)

2. Vires subministrat, pœnam exhibet leviozem.

3. Justorum autem semita quasi lux crescit usque ad perfectum diem; via impiorum tenebrosa, nesciunt ubi corruant (*Prov.* IV, 18.)

4. Non progredi reverti est.

son. Celui, nous dit ce saint, qui, placé dans une nacelle au milieu d'un fleuve, ne ferait aucun effort pour résister au courant, et voudrait cependant rester au même point, sans avancer ni reculer, serait nécessairement entraîné en arrière, parce que le courant l'emporterait avec lui. Depuis le péché d'Adam, l'homme, dès sa naissance, est enclin au mal¹. S'il ne fait effort et ne tâche de se perfectionner de plus en plus, le torrent de la concupiscence l'entraînera toujours en arrière. Voici le raisonnement que fait à ce sujet saint Bernard² : Ame religieuse, dit-il, tu ne veux pas faire de progrès dans la vertu ; tu veux donc reculer ? Tu réponds que non. Que veux-tu donc faire³ ? Tu dis : je veux rester dans l'état où je me trouve : je ne veux être ni meilleur ni pire⁴. Tu veux donc une chose impossible ; car dans la voie de Dieu, il faut avancer et faire des progrès dans la vertu, ou reculer et tomber dans la fange des vices.

III. Il est donc nécessaire, dit l'Apôtre, de ne jamais s'arrêter dans la voie du salut, il faut toujours courir ; par la pratique de la vertu, jusqu'à ce qu'on ait conquis la vie éternelle⁵. Souvenons-nous que, si nous nous perdons, c'est par notre faute, car Dieu veut que nous soyons tous saints et parfaits⁶, Il nous ordonne d'être parfaits⁷ et saints⁸. De son côté, il nous promet et nous donne réellement, pour l'exécution de tous ses commandements, les secours nécessaires, pourvu que nous les lui demandions, comme nous l'apprend le concile de Trente, en nous assurant que Dieu ne commande point l'im-

1. Sensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentiâ suâ. (*Genes.* VIII, 21.)

2. Non vis proficere ? Vis ergo de ficere ? Nequaquam. (*Epist.* ccliv, n 4.)

3. Quid ergo vis ? inquis : Vivere volo et manere quo perveni ; nec pejor fieri patior, nec melior cupio.

4. Hoc ergo vis quod esse non potest.

5. Sic currite ut comprehendatis. (*I Cor.* 24.)

6. Hæc est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra. (*I Thess.*, iv, 3.)

7. Estote ergo vos perfecti, sicut et pater vester cœlestis perfectus est (*Matth.* v, 48.)

8. Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum (*Levit.*, v, 44.)

possible ¹ Dieu n'ordonne pas des choses impossibles, car, en nous imposant ses préceptes, il n'exige de nous que ce que nous pouvons exécuter avec la grâce ordinaire ; mais quand il nous faut une plus grande grâce, il nous exhorte à l'implorer ; et, alors, il nous accorde son aide pour que nous puissions accomplir ce qu'il nous commande. Prenez donc courage. Le V P Vorrès, pieux ouvrier de l'Évangile, écrivait à une religieuse, sa pénitente : Ma fille, c'est à nous à donner des ailes à nos désirs, c'est à nous à nous détacher de la terre pour voler vers l'époux bien-aimé de nos âmes, qui nous attend dans l'heureuse patrie de l'éternité.

IV Saint Augustin dit que la vie d'un bon chrétien est un désir perpétuel de sa perfection ² De sorte que celui qui ne nourrit pas dans son cœur le désir de se rendre saint, sera chrétien, mais non pas bon chrétien ; et si cela est vrai de tous en général, on doit le dire spécialement des religieux qui, bien qu'ils ne soient pas obligés d'être parfaits, doivent néanmoins tendre plus spécialement à la perfection : c'est précisément ce qu'enseigne saint Thomas ³ Le même saint nous apprend ce qu'une religieuse doit faire pour parvenir à la perfection ⁴ Elle n'est pas tenue à pratiquer tous les exercices qui servent à acquérir la perfection ; mais seulement ceux qui sont prescrits par la règle dont elle a fait profession. Elle est donc obligée, outre les engagements de ses vœux, à faire l'oraison, les communions, les mortifications commandées par la règle, au silence et à tous les autres exercices que suit la communauté.

V Quelques-uns diront sans doute : Mais notre règle ne nous oblige pas sous peine de péché. Je réponds à cela : Les

1. Deus impossibilia non jubet; sed jubendo monet et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis. (Sess. vi, c. 13.)

2 Tota vita christiani boni sanctum desiderium est. (Trac. iv. in I. *Ep. Joan.* n. 6.)

3. Qui statum religionis assumit, non tenetur habere perfectam caritatem, sed tenetur ad hoc, tendere. (2-2 qu. 186, a 2.)

4. Non tenetur (religiosus) ad omnia exercitia quibus ad perfectionem pervenitur, sed ad illa quæ determinata sunt et taxata secundum regulam quam professus est. (*Ibid.*)

docteurs disent généralement que quoique la règle n'oblige pas sous peine de péché, néanmoins celui qui l'enfreint sans cause suffisante qui l'excuse, n'est pas facilement, surtout en pratique, exempt de péché, au moins véniel. La raison en est que, lorsqu'on transgresse ce que dit la règle volontairement et sans motif plausible, c'est par passion ou par paresse, et cette transgression doit être regardée au moins comme une faute légère ; de là saint François de Sales dans ses entretiens, que, bien que la règle de la Visitation n'oblige pas sous peine de péché, cependant il ne savait comment excuser de faute vénielle les transgressions, car en transgressant la règle, la religieuse déshonore les choses de Dieu, dément sa profession, trouble la communauté et dissipe les fruits du bon exemple que chacune d'elles doit donner. De sorte que, selon le Saint, quand on transgresse la règle en présence des autres religieuses, on ajoute à sa faute le péché de scandale. En outre, si la transgression fréquente de quelque point causait un grand dommage à la règle générale, elle pourrait devenir même péché mortel. Elle le serait encore, si elle se commettait par dédain. Saint Thomas remarque que l'habitude de transgresser la règle, conduit à la mépriser. C'est ce qu'on répond à ces religieuses trop tièdes, qui s'excusent de leurs transgressions, en disant que la règle n'oblige pas sous peine de péché. D'ailleurs, les religieuses fidèles observatrices ne recherchent pas si la règle oblige ou n'oblige pas sous peine de péché ; il leur suffit pour l'observer scrupuleusement de savoir que cette règle est imposée par Dieu, et que Dieu aime à voir qu'on l'observe.

VI. Enfin, comme on ne parvient à posséder parfaitement une science ou un art, qu'après avoir eu le désir ardent de l'acquérir, de même il n'y a jamais eu de saint qui soit parvenu à la sainteté sans un grand désir de l'acquérir. En général, disait sainte Thérèse, Dieu n'accorde beaucoup de faveurs signalées qu'à ceux qui ont vivement désiré son amour. Et le Prophète royal a dit ¹ : Heureux l'homme qui a pris la résolu-

1. *Beatus vir cujus est auxilium abs te ; ascensiones in corde suo disposuit, in valle lacrymarum... ibunt de virtute in virtutem. (Ps. LXXXIII, 6.)*

tion dans son cœur de monter, pendant sa vie mortelle, de degré en degré, jusqu'à la perfection ! Dieu l'aidera puissamment, et il marchera toujours de vertu en vertu. Ainsi ont fait les saints, et en particulier saint André d'Avellino, qui fit vœu d'aller toujours en avant dans la voie de la perfection ¹ Sainte Thérèse disait : Dieu ne laisse pas sans récompense, même dans cette vie, tout bon désir Ainsi les saints, par le moyen des bons désirs, sont parvenus en peu de temps à un point éminent de perfection ² Saint Louis de Gonzague parvint en peu d'années (car sa vie ne fut que de vingt-cinq ans) à un tel degré de perfection, que sainte Madeleine de Pazzi, le voyant en esprit dans le ciel, dit qu'il lui semblait, pour ainsi dire, qu'il n'y avait pas en paradis de saint qui jouit d'une plus grande gloire que lui. Elle apprit alors qu'il était arrivé à cet état, par le vif désir qu'il avait eu en cette vie d'arriver à aimer Dieu autant que Dieu mérite d'être aimé, et que voyant qu'il n'y pouvait parvenir, parce que Dieu mérite un amour infini, ce jeune saint avait souffert sur la terre un continuel martyre d'amour, qui l'avait ensuite élevé au rang sublime qu'il occupait parmi les élus.

VII. Les œuvres de sainte Thérèse sur cette matière nous fournissent beaucoup d'autres preuves aussi importantes que celles que nous venons de donner. Cette sainte dit dans un endroit : Nos pensées doivent être grandes, car delà doit dériver notre bonheur. Ailleurs, elle dit : Il ne faut pas laisser s'éteindre les désirs ; mais espérer en Dieu, qu'en faisant tous nos efforts, nous parviendrons peu à peu au but glorieux que tous les saints atteignent avec sa grâce. Dans un autre endroit elle dit : La divine majesté est l'amie des âmes généreuses, pourvu qu'elles se délient d'elles-mêmes. Cette sainte assurait, d'après son expérience, qu'elle n'avait pas vu d'âmes faibles et lâches qui eussent fait, en beaucoup d'années, autant de chemin que d'autres âmes courageuses en font en peu de

1. In via Christianæ perfectionis semper ulterius progrediendi. (Lect. *Off. in d. Fest.*)

2. Consummatus in brevi explevit tempora multa. (*Sap. iv, 13.*)

jours. Pour acquérir ce courage, il sera très-utile de lire les vies des saints, et surtout de ceux qui, de grands pécheurs qu'ils étaient, sont devenus de grands saints, tels que sainte Madeleine, saint Augustin, sainte Pélagie, sainte Marie Égyptienne, et principalement sainte Marguerite de Cortone, qui resta pendant de longues années dans le malheureux état de damnation, mais qui cependant nourrissait toujours dans son cœur le désir de se sanctifier ; et, en effet, lorsqu'elle se convertit à Dieu, elle fit de tels progrès dans la voie de la perfection, qu'elle mérita d'apprendre (comme le Seigneur le lui révéla) que non-seulement elle était prédestinée, mais qu'il lui avait déjà été préparé, dans le ciel, une place parmi les séraphins. Sainte Thérèse dit encore ailleurs que le démon fait que nous croyons qu'il y aurait de la présomption à nourrir ces désirs élevés, et à vouloir imiter les saints ; mais elle ajoute que c'est là une grande erreur. Certes, ce n'est pas par orgueil que l'âme se défie d'elle-même, et que, ne se confiant qu'en Dieu, elle s'achemine avec courage vers les hauteurs de la perfection, en disant avec l'Apôtre ¹ : Je ne puis rien par moi-même, mais avec l'aide de Dieu, je puis tout ; et pour cela je suis résolue à l'aimer, avec le secours de sa grâce, comme l'ont aimé les saints.

VIII. Il est donc important d'élever nos désirs à de hauts projets, comme de vouloir aimer Dieu plus que tous les saints, de souffrir plus que tous les martyrs par amour pour lui, d'endurer et de pardonner toutes les injures ; d'embrasser toute peine et toute fatigue pour sauver une âme, et autres choses semblables. Quoique ces désirs ne puissent jamais s'accomplir, néanmoins ils sont d'un grand mérite auprès de Dieu, qui hait les volontés perverses, autant qu'il aime les bonnes. De plus, l'âme, par ces désirs de choses grandes et difficiles, devient plus courageuse pour exécuter les plus faciles. Tâchons donc de nous proposer, dès le matin, de faire tout ce que nous pourrons pour le Seigneur, de supporter toutes les contrariétés qui se présenteront ; d'être toujours re-

1. Omnia possum in eo qui me confortat. (*Phil.*, iv, 13.)

cueillis et occupés à des actes d'amour de Dieu. Saint François, au dire de saint Bonaventure, faisait ainsi : il se proposait, avec la grâce de Jésus, de faire de grandes choses. Sainte Thérèse dit que, les bons désirs sont aussi agréables à Dieu que leur exécution. Oh ! qu'il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'au monde ! Pour acquérir les biens du monde, les richesses, les honneurs, les éloges des hommes, il ne suffit pas de les désirer ; au contraire le désir augmente la peine, quand on ne les obtient pas ; mais avec Dieu il suffit de désirer sa grâce et son amour pour les obtenir. C'est ce que disait ce courtisan de l'empereur, dont parle saint Augustin. Deux courtisans, nous dit ce Saint ¹, se trouvant dans un couvent de moines, l'un d'eux se mit à lire la vie de saint Antoine abbé : *Legebat* (dit saint Augustin) *et exuebatur mundo cor ejus*. Il lisait, et pendant cette lecture son cœur se détachait des affections du monde. Alors, se tournant vers son compagnon, il lui dit : *Quid quærimus ? majorne esse potest spes nostra quam quod amici imperatoris simus ? et per quot pericula ad majus periculum pervenitur ; et quamdiu hoc erit ?* Mon ami, s'écria-t-il, que nous sommes insensés ! A quoi prétendons-nous, en servant l'empereur avec tant d'enauis, tant de soucis, tant de peines ? Pouvons-nous espérer autre chose que de devenir ses amis ? Et, si nous obtenons cet avantage, nous n'aurons fait qu'exposer à un plus grand danger notre salut éternel. Mais non, nous n'arriverions que très-difficilement à avoir César pour ami. Il termina ainsi : *Amicus autem Dei, si voluero, ecce nunc fio*. Mais si je veux être ami de Dieu, dès à présent je le suis. Car l'amitié de Dieu, on l'a aussitôt qu'on la demande] avec un désir sincère et ardent de l'obtenir.

IX. Je dis avec un désir sincère et ardent, car à quoi servent ces désirs inefficaces dont se nourrissent quelques âmes paresseuses, qui toujours désirent, et qui cependant ne font jamais un pas dans la voie de Dieu. C'est de ces âmes que parle Salomon, lorsqu'il dit : « Le paresseux veut et ne veut pas ².

1. *Conf.*, lib. VIII, c. vi. — 2. Vult et non vult piger. (*Prov.* x, 4.)

Et ailleurs : « Les désirs tuent le paresseux ¹ » La religieuse tiède désire la perfection, mais ne se résout jamais à prendre les moyens de l'acquérir, d'un côté elle la désire, parce qu'elle sent combien elle est nécessaire; d'un autre côté elle ne la veut pas, parce qu'elle est effrayée des peines qu'il faut se donner pour l'obtenir. Par conséquent elle la veut et ne la veut pas; elle la désire, mais non efficacement; et si elle désire de devenir sainte, c'est par des moyens qui ne sont pas à sa portée. Elle dit : Oh ! si j'étais dans un désert, je voudrais toujours prier et faire pénitence; si j'étais dans un autre monastère, je voudrais me renfermer dans une cellule et ne penser qu'à Dieu; si j'avais une bonne santé, je ferais beaucoup de mortifications; je voudrais, je voudrais, et en attendant la malheureuse ne remplit pas les devoirs de sa condition présente. Elle fait peu oraison, souvent même elle néglige l'oraison de la Communauté. Elle supprime ses communions; elle va rarement au chœur, et fréquente beaucoup la grille et le belvédère; elle souffre avec peu de patience et de résignation ses infirmités. En somme, elle commet chaque jour une foule d'imperfections et de manquements de propos délibéré, et elle ne cherche pas à s'en corriger. A quoi servira donc à cette religieuse de désirer tant de choses impossibles à sa position présente, si elle néglige les obligations actuelles de son état. *Desideria occidunt pigrum*. Ces désirs inutiles la conduiront plus sûrement à sa perte; car elle s'en nourrira et s'en contentera, tandis qu'elle négligera de prendre les moyens qui, pour le présent, sont nécessaires à sa perfection et à l'acquisition de son salut éternel. Saint François de Sales dit très-bien à ce sujet : « Je n'approuve nullement qu'une personne, attachée à quelque devoir ou vacation, s'amuse à désirer une autre sorte de vie, que celle qui est convenable à son devoir, ni des exercices incompatibles avec sa condition présente, car tout cela dissipe le cœur, et allanguit ces exercices nécessaires ² »

1. *Desideria occidunt pigrum*. (*Prov.* XXI, 25.)

2. *Introd. à la vie dév.*, part. III, ch. XXXVIII, p. 208.

Une religieuse ne doit donc avoir l'œil attentif qu'à cette perfection, qui est propre à son état et à sa charge présente, qu'elle soit supérieure ou inférieure, malade ou bien portante, jeune ou vieille, et elle doit avoir la ferme volonté d'employer les moyens de l'acquérir. En outre, sainte Thérèse lui donne cet avertissement ; le démon nous fait croire que nous avons une vertu, par exemple, la patience, parce que nous nous décidons facilement à souffrir pour Dieu. Il nous semble en effet que nous souffririons tout ce qui se présenterait, ce qui nous rend très-contents, car le démon nous confirme dans cette croyance ; mais moi, je vous préviens de ne pas faire cas de cette vertu, et de ne croire que vous l'avez que lorsqu'elle aura été mise à l'épreuve, car il peut très-bien se faire qu'à la première expression piquante qui vous sera adressée, votre patience vous échappe ¹

X. Venons-en à la pratique des moyens, qui est la chose la plus importante. Les moyens nécessaires pour parvenir à la perfection sont : 1^o L'oraison mentale, méditant surtout combien Dieu mérite d'être aimé, et combien il nous a aimés, particulièrement dans la grande œuvre de la rédemption, dans laquelle un Dieu en est venu jusqu'au point de se sacrifier pour nous, de perdre la vie dans une mer de douleurs et de mépris ; et, non content de cela, il s'est réduit à devenir notre nourriture pour gagner notre amour. Ces vérités n'enflamment nos cœurs que lorsque nous les méditons souvent. Ainsi parlait David : Quand je m'arrête à méditer sur la bonté de mon Dieu, je me sens tout enflammé d'amour pour lui ² Mais, disait à ce sujet le jeune saint Louis de Gonzague, jamais une âme ne parviendra à un haut degré de perfection, si elle ne parvient d'abord à un haut degré d'oraison. 2^o Il faut souvent renouveler la résolution d'avancer dans l'amour divin. Il faut pour cela se figurer que chaque jour est comme le premier où nous entrâmes dans la voie de la perfection. Ainsi faisait David, qui répétait sans cesse : C'est maintenant que

1. *Chem. de la perf.*, ch. xxxviii.

2. In meditatione mea exardescet ignis. (*Ps.* xxxviii, 4.)

je commence ¹ Ce fut le dernier souvenir que saint Antoine laissa à ses religieux : Mes enfants, leur dit-il, figurez-vous que chaque jour est le premier jour où vous commencez à servir Dieu. 3^o Il faut qu'on fasse sans cesse la recherche de ses défauts, mais une recherche rigide, comme disait saint Augustin, sans flatter sa conscience ². Il faut que jamais vous ne soyez contente de ce que vous êtes, afin que vous parveniez à être plus parfaite que vous n'étiez. Sans cela, poursuit le saint, *ubi tibi placuisti, ibi remansisti*; si vous vous trouvez contente du degré où vous êtes parvenue, vous y resterez; car étant contente de vous-même, vous perdrez le désir d'aller plus avant. Il ajoute ensuite ces mots qui doivent effrayer toutes les âmes qui, contentes d'elles-mêmes, ne cherchent pas à aller plus loin : *Si autem dixeris : Sufficit, periisti*; si vous dites : la perfection que j'ai me suffit, vous êtes perdue; car ne pas avancer dans la voie de Dieu est la même chose qu'aller en arrière, comme nous l'avons expliqué ci-dessus, et comme nous l'apprend saint Bernard ³ Saint Jean Chrysostome dit qu'il faut toujours penser aux vertus qu'on n'a pas, et non au peu de bien que l'on a fait; car l'idée du bien qu'on a fait ne sert qu'à nous rendre lents dans la voie du salut, et à nous remplir d'une vaine gloire qui nous fera perdre tout ce que nous avons acquis ⁴ Puis il ajoute ⁵ : Qui court à grands pas vers la perfection, ne regarde pas le chemin qu'il a fait, mais celui qui lui reste à faire pour parvenir au but. Plus les âmes pieuses approchent du terme de la vie, plus elles redoublent de ferveur. C'est comme ceux, dit Job ⁶, qui cherchent un trésor : plus ils ont creusé, selon l'explication de saint Grégoire, plus ils s'animent à creuser encore,

1. Et dixi: Nunc cœpi. (Ps. LXXVI, 11.)

2. Fratres mei, discutite vos sine palpatione. Semper displiceat tibi quod es, si vis pervenire ad id quod non es. (Ap. serm. B. Apost. *de Ver.*, c. xv, al. serm. CLXIX, c. xv, n. 18.)

3. Profecto nolle proficere, deficere est. (Epist. ccliv, *ad Guarin.*)

4. Segniores facit et in arrogantiam extollit. (Hom. xn. In ep. *ad Phil.*)

5. Qui currit,..... non reputat quantum confecerit, sed quantum desit.

6. Quasi effodientes thesaurum.

pour trouver au plus tôt ce trésor tant désiré. Ainsi ceux qui tendent à la perfection, plus ils avancent, plus ils se hâtent, afin d'en obtenir plus promptement la possession.

XI. 4° Pour acquérir la perfection, il sera très-utile d'employer le moyen dont se servait saint Bernard pour redoubler de ferveur, Surius écrit que ce saint avait toujours dans le cœur, et souvent sur les lèvres, cette demande qu'il s'adressait à lui-même : Bernard, qu'es-tu venu faire en religion ? Ainsi, chaque religieuse devrait continuellement se dire à elle-même : J'ai quitté le monde et tous les biens qu'il m'offrait pour aller me rendre sainte dans le cloître, et maintenant que fais-je ? Je ne deviens pas sainte, et je suis sans cesse en danger de me perdre par cette vie si tiède que je mène. C'est ici le lieu de rapporter ce qui arriva à la vénérable sœur Hyacinthe Marescotti, qui menait une vie très-tiède dans le couvent des Bernardines de Viterbe. Le P. Bianchetti y étant allé, comme confesseur extraordinaire, la sœur Hyacinthe voulut se confesser à lui ; alors ce bon père lui dit avec sévérité : Vous êtes religieuse ? Sachez que le paradis n'est pas fait pour les religieuses vaines et orgueilleuses. Hyacinthe répondit : J'ai donc laissé le monde pour me précipiter en enfer ? — Oui, reprit le Père : c'est là la demeure qui est destinée à vos pareilles. C'est là que vont toutes les religieuses qui vivent dans leur couvent en séculières. La sœur Hyacinthe réfléchissant sur ces paroles se convertit, se confessa et pleura amèrement sur sa vie passée, et depuis elle se mit à marcher dans la voie de la perfection. Oh ! que la pensée d'avoir quitté le monde pour se faire sainte est propre à réveiller une religieuse, à l'animer pour avancer dans la vertu et surmonter tous les obstacles qui se rencontrent en religion ! Lors donc, ma chère sœur, que vous éprouverez de la difficulté à obéir, dites-vous à vous-même : Mais je ne suis pas venue dans le couvent pour faire ma volonté ; si j'avais voulu faire ma volonté, je serais restée dans le monde ; je suis venue ici pour faire la volonté

1. Hoc semper in corde, frequenter etiam in ore habebat : Bernarde, ad quid venisti ?

de Dieu, en obéissant à mes supérieures ; et je veux leur obéir à tout prix. Lorsque votre pauvreté vous sera à charge, dites-vous encore : Je ne suis pas venue ici pour avoir mes aises et vivre dans le luxe, mais bien pour être pauvre, par amour pour mon Jésus, qui, par amour pour moi, a voulu être encore plus pauvre que moi. Quand vous recevrez quelque injure ou quelque réprimande, dites-vous encore à vous-même : Je ne suis entrée en religion que pour être humiliée comme je le mérite, pour mes péchés, et me rendre par là digne de mon époux qui a été si outragé et avili sur cette terre. C'est là vivre pour Dieu et mourir au monde. Concluez donc ainsi : Que me servira d'avoir quitté le monde et de m'être renfermée entre quatre murailles, de m'être privée de ma liberté, si je ne me fais sainte ? En menant une vie relâchée et large, je cours risque de me damner.

XII. 5^o Il faut que la religieuse considère et ranime dans son cœur ces anciens désirs de ferveur, et cette ferveur elle-même qu'elle avait en entrant dans le monastère. Un moine ayant demandé à l'abbé Agathon comment il devait se comporter dans son couvent, en reçut cette réponse : Examine comment tu étais le premier jour où tu quittas le monde, et conserve-toi dans cet état ¹ Souviens-toi, ô épouse chérie du Seigneur, de la promesse que tu fis de ne désirer que Dieu, de ne vouloir que ce que veut l'obéissance, de souffrir toute espèce de mépris et de peines pour l'amour de Jésus-Christ. Ce raisonnement fit retrouver son ancienne ferveur à un jeune religieux, dont il est parlé dans les vies des Pères du désert ² Lorsqu'il voulut entrer en religion, sa mère s'y opposa, en lui objectant plusieurs motifs pour lui prouver qu'il ne devait pas l'abandonner ; mais le jeune homme répondait toujours : Je veux sauver mon âme ; et, inébranlable dans sa résolution, il entra en religion. Mais quelque temps après, ce malheureux se ralentit et tomba dans une grande tiédeur Sa mère mourut, et étant tombé lui-même dans une très-grave

1. Vide qualis fueris primo die, quando existi de seculo, et talis permanere.

2. Part. II, § 201.

maladie, il se vit un jour cité au jugement de Dieu, où il trouva sa mère qui le reprit en ces termes : Mon fils, où sont ces paroles : *Je veux sauver mon âme* ? C'est dans ce but que tu es entré en religion ; et maintenant quelle vie y mènes-tu ? Le religieux, revenu à lui, guérit de sa maladie, et, se ressouvenant des reproches de sa mère sur ses anciennes résolutions, se mit à mener une vie toute sainte, et à faire tant de pénitences que les autres religieux l'engageaient ensuite à se modérer ; mais il leur répondait : Je n'ai pu supporter les reproches de ma mère ; comment supporterai-je ceux que Jésus-Christ m'adressera au jugement, si je ne sais pas ce qu'il attend de moi ? Il est donc très-utile de lire souvent les vies des Saints, car leurs exemples nous rendent humbles et nous font connaître notre misère. Les pauvres ne connaissent leur pauvreté que lorsqu'ils voient les trésors des riches.

XIII. 6° Il ne faut pas se décourager, si l'on voit que l'on n'est pas encore parvenu au point de perfection que l'on voulait atteindre. C'est là une tentation du démon. Saint Philippe de Néri disait que se faire saint n'est pas l'affaire d'un jour. On raconte dans les vies des Pères du désert, qu'un moine, après être entré dans le monastère, tout plein de ferveur, se refroidit bientôt ; mais, voulant revenir à sa première ferveur, et étant très-affligé, parce qu'il ne savait comment s'y prendre, il alla consulter un ancien Père. Celui-ci le consola, et, pour l'encourager, il lui raconta la parabole d'un père qui chargea son fils de nettoyer un terrain plein de broussailles et de ronces ; le fils voyant que ce travail demandait une peine infinie, perdit courage, se mit à dormir, et ensuite alla s'excuser auprès de son père, en lui disant qu'il n'était pas assez fort pour la tâche qu'il lui avait imposée. Le père lui répondit : Mon fils, je n'exige autre chose de toi, sinon que tu déblais chaque jour, dans ce terrain, la largeur de ton corps. Le fils suivit cet ordre, et peu à peu le champ fut bientôt débarrassé de toutes les plantes inutiles qui l'occupaient. Que cette comparaison est belle pour nous encourager à marcher dans la voie de la perfection ! Il suffit que l'on conserve toujours le vif

désir d'y avancer et que l'on fasse pour cela des efforts, parce qu'alors, avec le secours de Dieu, on finira par arriver insensiblement à acquérir cette perfection désirée. Saint Bernard dit que les efforts continuels de l'âme pour parvenir à la perfection sont la seule perfection à laquelle nous puissions atteindre en cette vie ¹ Il faut avoir soin de ne jamais négliger les exercices habituels, les oraisons, les communions et les mortifications accoutumées, surtout en temps d'aridité. Car alors Dieu met à l'épreuve les âmes fidèles. Il veut voir si, malgré la peine et l'ennui qu'elles éprouvent dans cet état de ténèbres, elles continuent à pratiquer ce qu'elles faisaient d'abord dans l'abondance des consolations célestes.

XIV C'est un puissant moyen de parvenir à la perfection que de tenir toujours les yeux sur les sœurs les plus fidèles à leur devoir, afin de les imiter dans les vertus plus particulières dont elles donnent le bon exemple. Ainsi que l'abeille rassemble les sucres de différentes fleurs pour en former son miel, de même, dit saint Antoine, la religieuse doit prendre de ses compagnes des exemples de vertus ; de l'une la modestie, de l'autre la charité, de celle-ci l'amour de la prière, de celle-là la fréquente communion, et ainsi des autres. Toute bonne religieuse doit sans cesse s'efforcer d'imiter et même de surpasser toutes les autres sœurs dans les vertus qu'elles pratiquent. Dans le monde, les hommes rivalisent de richesses, d'honneurs, de plaisirs. Dans un couvent, les religieuses doivent rivaliser d'humilité, de douceur, de patience, de charité, d'amour pour la pureté, d'obéissance : enfin, toute leur ambition doit être d'aimer davantage le Seigneur, et de lui plaire. Toutes leurs actions doivent, par conséquent, être faites d'abord dans le but de plaire à Dieu, ensuite dans celui de donner un bon exemple à leurs sœurs, afin qu'elles en profitent et rendent gloire à Dieu ² Il faut donc que les religieuses se fassent

1. Jugis conatus ad perfectionem perfectio reputatur. (*Epist.* ccliv, n. 3.)

2. Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut... glorificent patrem vestrum, qui in cœlis est. (*Matth.*, v, 16.)

scrupule de donner leur suffrage à toute jeune novice dont la conduite passée n'a pas édifié le couvent : car, tandis que les bons exemples servent à ranimer la ferveur des autres, les mauvais exemples leur sont très-nuisibles, et les induisent à tomber dans les défauts qu'elles ont chaque jour sous leurs yeux.

PRIÈRE.

O cœur de mon divin Jésus, cœur épris d'amour pour les hommes, cœur créé exprès pour aimer les hommes, comment les hommes peuvent-ils vous mépriser ainsi ? Malheureux que je suis ! puisque je suis moi-même du nombre de ces âmes ingrates qui ont vécu longues années dans le monde sans vous aimer. Pardonnez-moi, ô mon Jésus, de ne pas vous avoir aimé, vous qui êtes si aimable et qui m'avez tant aimé, vous qui avez tout fait pour m'obliger à vous aimer. Je mériterais d'être condamnée à ne pouvoir plus vous aimer jamais, pour avoir si longtemps dédaigné votre amour. Mais, mon divin époux, infligez-moi toute sorte de châtimens excepté celui-là : accordez-moi la grâce de vous aimer, et puis faites de moi ce qu'il vous plaira. Mais comment craindrais-je un tel châtiment, puisque vous m'intimez vous-même la douce loi de vous aimer, mon Seigneur et mon Dieu ? *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo*. Vous voulez que je vous aime de tout mon cœur, et je ne désire pas autre chose que de vous aimer effectivement de tout mon cœur. O cœur embrasé de mon Jésus ! allumez dans mon pauvre cœur ce feu qu'il apporta du ciel pour embraser la terre. Détruisez toutes les affections impures qui vivent en moi et m'empêchent d'être tout à lui. Mon bien-aimé Jésus, ne repoussez pas loin de vous un cœur qui vous a tant offensé et qui veut vous aimer. Faites qu'à l'avenir je ne vive pas même un seul moment privée de votre amour, puisque vous m'avez tant aimée. O amour de mon Jésus ! vous êtes mon amour. J'espère vous aimer toujours et être toujours aimée de vous, et cet amour entre vous et moi ne s'éteindra jamais. O mère du bel amour, ô

Marie ! vous qui désirez si vivement de voir votre fils être aimé de tous, attachez-moi, unissez-moi si étroitement à Jésus, que je sois tout à fait à lui, comme il désire que je lui appartienne.

CHAPITRE V

Du danger que court de se perdre une Religieuse imparfaite, qui ne se met guère en peine de ses imperfections.

I. Pour faire un beau jardin, il faut d'abord en déraciner les orties et les mauvaises herbes, et puis y mettre des plantes qui portent de bons fruits. C'est ce que dit le Seigneur à Jérémie lorsqu'il le chargea du soin de cultiver l'Eglise¹ Pour se rendre saint, il faut donc qu'une religieuse commence par extirper de son cœur tous ses vices, et qu'ensuite elle y enseme les vertus. Le premier pas dans la dévotion, disait sainte Thérèse, consiste à se défaire de ses péchés. Je ne parle pas ici de péchés graves, car j'en suppose la religieuse exempte, je veux croire que jamais, pendant sa vie, elle n'a perdu la grâce sanctifiante, ou que, du moins après l'avoir perdue, elle l'a recouvrée, et qu'elle est dans la ferme résolution de plutôt mourir mille fois que de la perdre de nouveau. Pour éviter un tel malheur, je l'engage à avoir toujours présente à la mémoire cette grande maxime enseignée par saint Basile, par saint Jérôme, par saint Augustin, par d'autres saints Pères, et fondée sur les divines Ecritures, qui est que Dieu a compté à chaque personne le nombre des péchés qu'il veut lui pardonner, et que, comme nous ne connaissons pas ce nombre, chacun de nous doit craindre qu'en ajoutant un nouveau péché à ses anciennes fautes, Dieu ne nous abandonne et que nous ne soyons perdus pour toujours. Oh ! que cette pensée est un puissant frein pour nous mettre en garde contre le démon, qui, pour engager les pécheurs à commettre de nouveaux péchés par l'espérance du pardon, leur dit : Tu t'en confesseras après. Oh ! si les chrétiens avaient toujours à l'esprit cette juste appréhension que chaque péché qu'ils font, sera peut-être celui qui comblera la mesure, ils

1. Ecce constitui te hodie super gentes et super regna, ut evellas et destruas, et ædifices et plantes. (*Jerem.*, 1, p 10.)

se garderaient de retourner à leur vomissement. Que d'âmes avec la fausse espérance du pardon se sont perdues misérablement, et sans qu'il y ait eu de remède à leur damnation éternelle.

II. Je n'entends pas parler ici non plus des péchés véniels qui ne sont pas entièrement volontaires, mais seulement l'effet de la fragilité humaine. Personne au monde n'en est exempt ¹. Tous les hommes, même les saints, ont commis de ces fautes. Si nous disons, écrivait l'apôtre saint Jean ², que nous sommes sans péché, nous nous trompons nous-mêmes et nous mentons. Nous portons avec nous un tel penchant au mal, qu'il est impossible, à moins d'une grâce spéciale, accordée seulement à la mère de Dieu, d'éviter, dans tout le cours de notre vie, les fautes vénielles qui se commettent sans un plein consentement. Dieu permet ces petites taches, même dans ses serviteurs, voués à son saint amour, pour les conserver dans l'humilité et pour leur faire comprendre que s'ils tombent dans ces fautes légères malgré leurs bonnes résolutions et leurs promesses, ils en commettraient de plus considérables, si la main divine n'était là pour les retenir. Lorsque nous tombons dans ces manquements, il faut nous humilier, et reconnaissant notre faiblesse, redoubler d'efforts et multiplier nos prières, afin que Dieu étende ses mains sur nous, et qu'il ne permette pas que nous tombions dans des fautes plus graves.

III. Il n'est donc question ici que des péchés véniels délibérés et tout à fait volontaires. Ceux-là, on peut les éviter tous, avec l'aide de Dieu, comme font les saints qui vivent toujours dans la ferme résolution de souffrir la mort, plutôt que de commettre un péché véniel de propos délibéré. Sainte Catherine de Gênes disait que, pour une âme qui aime Dieu sincèrement, la moindre peccadille est plus intolérable que l'enfer. Aussi protestait-elle que plutôt que de commettre un péché véniel volontairement, elle se serait jetée dans une mer de feu. C'est avec raison que les Saints parlaient ainsi.

1. In multis offendimus. (*Jac.*, III, 2.) — 2. I *Joan.*, I, 6.

car, éclairés par la lumière divine, ils savaient que la moindre offense envers Dieu est un plus grand mal que la mort et l'anéantissement de tous les hommes et de tous les anges. *Quod peccatum peccator audebit dicere parvum? Deum enim exhonore quando est parvum?* Qui osera dire, écrivait saint Anselme, d'un péché quelconque, que c'est peu de chose? est-ce donc peu de chose que de déshonorer Dieu? Si un sujet disait à son roi : Je vous obéirai en tout, excepté en ceci, parce que c'est peu important, quel reproche et quel châtement ne mériterait-il pas? Aussi, sainte Thérèse disait-elle : Plût à Dieu que nous eussions la crainte moins encore du démon que du péché véniel, qui peut être plus dangereux pour nous que tous les démons de l'Enfer. Elle faisait cette exhortation à ses filles : Que Dieu vous préserve de tout péché délibéré, quelque petit qu'il soit. Ces paroles s'adressent particulièrement à une religieuse à laquelle saint Grégoire de Nazianze dit en outre : *Non ignores rugam tibi unam turpiorem esse quam maxima vulnera iis qui in mundo vivunt.* (Orat. de fuco.) Sachez qu'une seule ordure dans l'âme vous rendra plus hideuse que de grandes plaies ne rendent difformes les séculiers. Si une cuisinière se présente devant un roi avec des taches sur ses vêtements, le roi ne lui en fait pas de grands reproches, et il use de condescendance pour elle, parce qu'elle est cuisinière; mais s'il voit même une seule tache sur la robe de la reine son épouse, il s'en indigne et s'en plaint amèrement. Jésus-Christ fait de même la distinction des fautes des séculiers et de celles de ses épouses. Malheur à toute religieuse qui ne tient pas compte de ses péchés légers ! Elle ne sera jamais sainte; elle n'aura jamais la paix de l'âme. Tant que sainte Thérèse mena une vie imparfaite, elle ne fit aucun progrès, elle était malheureuse et sans consolation d'esprit, comme sans repos de corps. C'est pour cela que tant de religieuses passent des jours amers et ne peuvent trouver la paix; car d'un côté elles sont privées des plaisirs du monde, et de l'autre elles n'éprouvent pas de consolations spirituelles; elles sont avares envers Dieu, et Dieu est avare en-

vers elles. Donnons-nous tout entiers à Dieu, et Dieu se donnera tout entier à nous. *Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus*¹

IV Mais, dira quelqu'une, les péchés véniels, quelque nombreux qu'ils soient, m'empêcheront de devenir sainte, mais ne me priveront pas de la grâce divine. Je serai sauvée, et c'est là tout ce que je demande. — Ecoutez, vous qui parlez ainsi, ce que vous dit saint Augustin² : Il vous suffit, dites-vous, d'être sauvée? Eh bien ! du moment où vous dites : il me suffit, vous êtes perdue. Pour comprendre cela, et pour voir combien les péchés véniels sont dangereux, lorsqu'ils sont habituels et volontaires, il faut savoir que l'habitude des fautes légères nous entraîne aux fautes graves ; par exemple, l'habitude des petites haines porte à la haine violente ; l'habitude des petits vols porte aux grands vols ; l'habitude des affections charnelles, vénielles, porte aux affections mortelles. Saint-Grégoire dit³ : L'âme ne reste jamais en l'endroit où elle est tombée, elle roule toujours plus bas. Beaucoup de maladies mortelles ne proviennent pas toujours de désordres graves, mais très-souvent d'un léger dérangement d'organes : ainsi de grands péchés proviennent souvent de fautes légères. Le Père Alvarez disait : « Ces petites médisances continuées, ces petites aversions, ces curiosités condamnables, ces impatiences, ces intempérances ne tuent pas l'âme, mais la rendent tellement faible que, une grave maladie survenant (c'est-à-dire une forte tentation), elle n'aura pas la force de résister, et tombera infailliblement. » Les péchés véniels ne séparent pas l'âme de son Dieu, mais ils l'en éloignent, et la mettent en grand danger de se perdre. Lorsque Jésus-Christ fut pris dans le jardin, saint Pierre ne voulut pas l'abandonner, et il se mit à le suivre de loin : *Petrus autem sequebatur eum à longe*⁴ Beaucoup de gens ne veulent pas non plus se séparer de Jésus-Christ par des péchés mortels, mais ils ne veulent le suivre que de loin puisqu'ils ne veulent pas s'abstenir des

1. *Cant.* vii, 10. — 2. Ubi dixisti : Sufficit, ibi periisti.

3. Nunquam illic anima, quò ceciderit, jacet (*Moral.* lib XXXI, c. xii, n. 28.)

4. *Matth.* xxvi, 58.

péchés véniels ; aussi combien n'y en-a-t-il pas d'entre eux qui imitent saint Pierre, qui, arrivé à la maison du Pontife, et accusé d'être un des disciples du Rédempteur, jura trois fois qu'il ne le connaissait pas. Isidore dit que Dieu permet avec raison que ceux qui ne tiennent pas compte des péchés véniels tombent dans des péchés mortels, en punition de leur négligence et de leur peu d'amour pour lui. L'Écclésiastique fait la même remarque : *Qui spernit modica paulatim decidet*¹ : « Qui ne craint pas les petites chutes finira par tomber dans l'abîme. »

V Ne dites donc pas (c'est saint Dorothée qui parle), que l'habitude du péché véniel n'est pas un grand mal ; mais considérez-en les conséquences ; la mauvaise habitude est un ulcère qui rouge le cœur, et qui, en lui ôtant la force de résister aux petites tentations, le rend incapable de repousser les grandes. Saint Augustin a dit à ce sujet : *Noli illa contemnere, quia minora sunt, sed time, quia plura sunt ; timenda est ruina multitudinis, et non magnitudinis*. Ne faites pas peu de cas de tels péchés sous prétexte qu'ils sont légers ; craignez-les parce qu'ils sont nombreux ; car leur nombre, sinon leur poids, pourra vous faire succomber². Vous avez soin, dit ailleurs le même³ saint, de ne pas vous laisser accabler sous le fardeau d'une grosse pierre ; mais craignez d'être étouffé sous un tourbillon de sable, c'est-à-dire par les péchés véniels qui, lorsqu'ils sont habituels et nombreux, nous ôtent toute crainte d'en commettre de graves. Qui ne redoute pas le péché, est près d'y tomber. C'est pourquoi saint Chrysostome va jusqu'à dire que nous devons craindre les péchés véniels habituels, plus, pour ainsi dire, que les péchés mortels ; car les mortels inspirent l'horreur, tandis que nous méprisons les véniels, et que par là ces derniers rendent ensuite notre âme si négligente, que, s'accoutumant à ne faire aucun cas de ces fautes légères, elle finit par n'en faire même plus des fautes les plus graves. C'est pour cela que le Saint-Esprit a dit : Prenez tous ces petits renards qui détruisent vos vignes⁴. Il ne dit pas prenez les lions

1. *Eccli.* xix, 21. — 2. *Serm.* xi, n. 17. — 3. *Serm.* lvi, n. 12.

4. *Capite vobis vulpes parvulas quæ demoliuntur vineas.* (*Cant.* ii, 13.)

ou les léopards, mais les petits renards ; parce que quant aux lions et aux les léopards, on les craint et on prend les mesures nécessaires pour s'en défendre ; tandis que les petits renards, qu'on ne craint pas, ravagent les vignobles, creusent le sol et font périr toutes les racines. Ainsi, les petits péchés renouvelés souvent et volontaires, quoique petits, font sécher les bons désirs qui sont les racines de la vie spirituelle, et précipitent l'âme dans une ruine complète.

VI. Ainsi donc, les péchés véniels volontaires et habituels mettent l'âme en danger de se perdre : et cela premièrement parce qu'ils la poussent à tomber dans le péché mortel et la rendent faible en face des tentations, comme nous venons de le voir ; deuxièmement, parce qu'ils éloignent de nous les secours divins. Nous avons continuellement besoin que Dieu nous éclaire de sa lumière pour que notre volonté se porte vers le bien, et qu'il rende notre volonté elle-même docile et obéissante aux mouvements de la grâce ; en outre, nous avons besoin de la continuelle protection de Dieu contre les attaques de l'enfer, sans quoi nous succomberions tous aux tentations du démon auquel nous n'avons pas la force de résister par nous-mêmes. C'est Dieu qui donne cette force nécessaire, ou qui empêche le démon de nous assaillir par des tentations qui lui assureraient la victoire. C'est pour cela que Jésus-Christ nous ordonne de faire cette prière : *Et ne nos inducas in tentationem*, c'est-à-dire que Dieu nous délivre de ces tentations, où nous serions vaincus. Or, que font les péchés véniels ? ils nous font manquer ces lumières, ces secours, et cette protection divine ; de sorte que l'âme, environnée de ténèbres, faible et aride, perdra le goût des choses divines, s'attachera aux choses de la terre, au risque de perdre par cette attache la grâce de Dieu. De plus, les péchés véniels font que Dieu permet au démon de nous assaillir par des tentations plus fortes. Toute âme qui est avare envers Dieu mérite que Dieu soit avare envers elle. Qui met en terre peu de semences, ne recueillera que peu de fruits, a dit l'Esprit-Saint par l'organe de l'Apôtre¹ Le B. Henri Suson, dans

ses visions des rochers, vit sur le premier de ces rochers plusieurs hommes debout ; il demanda qui ils étaient ; Jésus lui répondit : « Ce sont les tièdes, à qui il suffit de vivre sans péché mortel, et qui se contentent de cet état. Henri demanda alors s'ils seraient sauvés. Le Seigneur répondit : « S'ils meurent sans péchés graves, ils seront sauvés ; mais ils sont en plus grand danger qu'ils ne pensent, car ils croient pouvoir servir Dieu et vivre à leur fantaisie, ce qui est à peine possible, et leur persévérance dans la grâce est très-difficile. »

VII. Le Saint-Esprit nous engage à toujours craindre pour les péchés même pardonnés² Pourquoi cette crainte, puisque nous avons reçu le pardon ? Cette crainte est nécessaire, parce que, nonobstant ce pardon, nous avons toujours à satisfaire pour la peine temporelle de cette faute, et que souvent au nombre de ces peines se trouve la privation des secours divins. Aussi les Saints ne cessaient-ils de pleurer leurs péchés, bien que légers et déjà pardonnés, car ils craignaient toujours que Dieu ne les en punît par la privation des grâces nécessaires pour acquérir le salut éternel. Si le favori d'un roi a commis quelque faute, lors même que le roi la lui aura pardonnée, il ne rentrera dans ses premières bonnes grâces, qu'après avoir donné de grandes marques de son repentir, et tâché, par des soins plus empressés, de compenser le déplaisir qu'il lui avait causé. Il en est de même avec Dieu, quand nous l'avons offensé ; si nous ne détestons du fond du cœur notre faute, si nous ne cherchons à l'expier par beaucoup de bonnes œuvres, le Seigneur nous retirera sa protection, et cessera de se communiquer à nous avec cette familiarité dont il nous honorait auparavant. Plus l'âme augmentera ensuite le nombre de ses offenses envers le Seigneur, plus le Seigneur s'éloignera d'elle, de sorte que cette âme malheureuse, se trouvant d'un côté plus faible et plus inclinée au mal, comme nous l'avons dit plus haut, et se trouvant de l'autre côté moins

1. Qui parce seminatus, parce et metet (II *Cor.* ix, 6.)

2. De propitiato peccato noli esse sine metu. (*Eccli.*, v, 3.)

aidée du secours divin, tombera facilement dans des fautes graves et se perdra.

VIII. Si toute personne qui a l'habitude de commettre journellement des péchés véniels volontaires, sous prétexte que c'est assez pour elle de se sauver, est en danger de se perdre, une religieuse, à plus forte raison, court ce danger lorsqu'elle se laisse aller à commettre beaucoup de ces fautes légères à yeux ouverts, sans songer à s'amender, sans s'en inquiéter, se contentant de dire : C'est assez pour moi que je me sauve. La religieuse appelée à la religion est appelée à se sauver par une vie sainte. Or, saint Grégoire dit que l'âme qui est appelé à se sauver par une vie sainte, si elle ne se rend pas sainte, ne parviendra pas davantage à se sauver. Le Seigneur dit un jour à la B. Angèle de Foligno : Si ceux que j'éclaire pour les faire marcher dans le chemin de la perfection dégradent leur âme en ne voulant suivre que la voie ordinaire, ils seront abandonnés de moi. Il est certain que chaque religieuse a pour vocation et pour devoir de suivre le sentier de la perfection, et c'est pour cela que Dieu l'a favorisée de tant de grâces et d'inspirations particulières. Or, si elle s'obstine à mener une conduite pleine de négligences et de défauts, sans songer jamais à s'en corriger, elle sera justement privée des secours nécessaires pour remplir les devoirs de son état, et non-seulement elle ne se rendra pas sainte, mais elle ne se sauvera pas même. Saint Augustin dit que Dieu abandonne d'ordinaire ces âmes négligentes, qui manquent ouvertement à leurs obligations, puisqu'elles les connaissent et n'en tiennent nul compte. *Deus negligentis deserere consuevit.*

IX. C'est là le sens de ce que dit le Seigneur à saint Pierre : « Si je ne vous lave les pieds, vous n'aurez point de part avec moi ¹ » Jésus-Christ ne parle pas ici d'un lavage matériel, mais d'un lavage spirituel des péchés véniels; car toute âme appelée à la perfection court grand risque de se perdre si elle ne s'en lave pas. Sainte Gertrude vit le démon ramasser tous

1. Si non laverò te, non habebis partem mecum. (Jo. XIII, 8.)

les flocons de laine qu'elle perdait, comme autant de fautes contre la pauvreté. Un moine qui laissait tomber, contre la règle, toutes les miettes de pain qui restaient sur la table, vit à sa mort le démon qui lui en montrait un sac tout plein, et espérait par là le conduire au désespoir. Il sait bien, cet ennemi de notre salut, que le compte que Dieu exige des religieux est beaucoup plus rigoureux que celui qu'il exige des séculiers. Remarquons ici en passant, que plusieurs transgressions à la règle, qui seraient des fautes légères chez les inférieures, en seront de graves chez les supérieures, si elles ne s'en corrigent pas et n'y apportent le remède nécessaire, surtout quand ces manquements sont nombreux et tels qu'ils peuvent amener le relâchement dans la discipline générale, comme sont particulièrement les transgressions contre le silence, la pauvreté, le jeûne, la grille et autres semblables. Les supérieures sont obligées non-seulement à se corriger de ces fautes, mais encore à chercher et examiner s'il en existe ailleurs, afin d'y remédier.

X. Mais revenons à notre sujet, et examinons l'obligation où est chaque religieuse de tendre à la perfection et d'éviter même les fautes légères. Il y avait dans la Compagnie de Jésus, au temps de saint Ignace, un frère très-négligent dans le service de Dieu. Saint Ignace le fit appeler un jour et lui dit : Dis-moi, mon frère, qu'es-tu venu faire dans la religion? Il répondit : Je suis venu servir Dieu. Oh ! mon frère, qu'as-tu dit? reprit le saint; si tu avais dit que tu es venu servir un cardinal, un prince de la terre, tu serais plus excusable; mais tu dis que tu es venu servir Dieu, et tu le sers ainsi? Pour qu'un moine ou une religieuse deviennent saints, il leur faut une grâce particulière et abondante; mais comment Dieu serait-il généreux avec une religieuse qui, étant entrée au couvent pour le servir, au lieu de l'honorer, le déshonore? Sa vie même, négligente et imparfaite, semble faire croire que Dieu ne mérite pas d'être servi avec plus de zèle et d'attention; elle déclare qu'on ne trouve pas au service de Dieu autant de bonheur qu'on le prétend, et qui suffise à rendre une

âme contente; en somme, elle déclare que la divine majesté n'est pas digne de tant d'amour, et qu'elle n'oblige pas à préférer son bon plaisir à notre propre satisfaction.

XI. Il est vrai, dit le père Alvarez, que même les âmes qui se sont consacrées à l'amour de Dieu ne sont pas exemptes de tout défaut, mais pourtant elles s'efforcent sans cesse d'amender leur vie et de diminuer leurs fautes; au lieu que celles qui commettent des péchés par habitude, et les renouvellent souvent sans en avoir du déplaisir et sans chercher à s'en corriger, comment pourront-elles jamais s'en délivrer et éviter les dangers de tomber dans des péchés plus graves? Le vén. P. Louis Dupont disait: J'ai commis beaucoup de péchés, mais je n'ai jamais vécu en paix avec eux. Malheur aux religieuses qui en commettent, qui les connaissent et vivent en paix avec eux! Tant qu'une religieuse, dit saint Bernard, commet des fautes et qu'elle les déteste, il y a espoir qu'elle se corrigera un jour et rentrera dans le bon chemin; mais quand elle les commet et les laisse en repos dans son âme sans en avoir horreur, elle ira toujours malheureusement de mal en pis¹. Ces mouches qui meurent, disait le Chartreux, sont précisément ces fautes qui restent dans l'âme, c'est-à-dire ces rancunes habituelles, ces attachements déréglés, ces vanités, ces gourmandises, ces regards ou ces paroles immodestes dont on se rend coupable et que l'on ne déteste pas. Or, quel mal font-elles? elles font perdre la douceur de l'onguent, c'est-à-dire la ferveur dans les communions, dans l'oraison, dans les visites au Saint-Sacrement, de sorte que l'âme n'y trouve plus d'unction ni de consolation.

XII. De tels défauts habituels, dit saint Augustin, sont comme une lèpre; ils enlèvent à l'âme toute sa beauté et la rendent si hideuse qu'ils la privent des faveurs de son divin époux², De sorte que ne trouvant plus dans ses exercices de dévotion ni nourriture ni encouragement elle les négligera et

1. Muscæ morientes perdunt suavitatem unguenti. (*Eccl.* x, 1.)

2. Sunt velut scabies, et nostrum decus ita exterminant, ut a sponsi amplexibus separent. (*Hom. L.*, cap. 3.)

les abandonnera ; et, laissant les moyens de salut éternel, elle se perdra. Et quand même elle ferait toujours ses communions, ses oraisons, ses visites au Saint-Sacrement, elle n'en retirerait que peu ou point de fruit. En elle se vérifiera ce que dit le Saint-Esprit par l'organe du prophète Aggée : « Vous avez semé beaucoup, et vous avez recueilli peu, et celui qui a obtenu quelques profits, les a mis dans un sac percé ¹ » Tel est le portrait de la religieuse tiède et imparfaite : elle met tous ses exercices spirituels dans un sac troué, de sorte qu'il ne lui en reste aucun mérite ; car, les faisant avec tant de défauts, elle s'expose de plus en plus à être châtiée et à être privée des secours abondants que le Seigneur lui avait préparés, pour le cas où elle aurait correspondu aux inspirations d'en haut. « On donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, comme l'a déclaré Notre-Seigneur ; mais pour celui qui n'a rien, on lui ôtera même ce qu'il semble avoir ² » Celui donc qui conserve, par sa correspondance, les trésors de grâces que Dieu a versés sur lui, obtiendra de nouvelles grâces et une plus grande gloire ; mais celui qui fait un mauvais usage de son talent en le laissant oisif, et ne le faisant pas valoir, Dieu le lui ôtera et le privera des grâces qu'il avait préparées pour lui.

PRIÈRE.

Me voici, Seigneur : je suis une de ces âmes malheureuses, qui méritais d'être abandonnée par vous, dans le misérable état de tiédeur où je vis depuis tant d'années, privée de votre lumière et dénuée de votre grâce. Mais je vois la lumière dont il vous plaît maintenant de m'éclairer ; j'entends votre voix qui m'appelle à vous aimer : ce sont bien là des signes que vous ne m'avez pas encore abandonnée ; et puisque vous ne m'avez pas abandonnée après tant d'ingratitude envers vous,

1. *Seminastis multum et intulistis parum... et qui mercedes congregavit misit eas in sacculum pertusum.* (Agg. I, 6.)

2. *Omni habenti dabitur, et abundabit : ei autem, qui non habet, et quod videtur habere auferetur ab eo.* (*Matth.*, XII, 12.)

je veux désormais cesser d'être ingrante. Vous promettez de me pardonner si je me repens des offenses que je vous ai faites; oui, ô mon Jésus, pardonnez-moi, car je les déteste et les ai en horreur par-dessus tout; je voudrais être morte plutôt que de vous avoir déplu. Vous voulez mon amour, et tout mon désir est de vous aimer, Je vous aime, ô bien suprême! je vous aime, Dieu digne d'un amour infini! Augmentez en moi, Seigneur, cette lumière et le désir que vous m'inspirez d'être tout à vous. Vous êtes tout-puissant; vous pouvez me changer, et de rebelle que j'ai été à vos grâces, faire de moi une amante passionnée de votre bonté. Telle je veux être, Seigneur, et telle j'espère devenir, avec votre secours. Vous avez promis d'exaucer celui qui vous prie: je ne vous demande que la grâce d'être tout à vous et de n'aimer que vous. Ô mon Jésus, ô mon époux, par les mérites de votre sang, faites-vous aimer d'une pauvre pécheresse que vous avez tant aimée, et dont vous avez supporté l'ingratitude pendant tant d'années avec une si grande patience. J'espère donc, avec une ferme confiance, appuyée sur votre miséricorde, vous aimer de tout mon cœur dans cette vie et dans l'autre, où je célébrerai éternellement les miséricordes dont vous avez usé envers moi. *Misericordias Domini in æternum cantabo.* Ô Marie, ma mère! ces grâces, cette lumière, ces désirs, cette bonne volonté que Dieu m'accorde sont l'effet des prières que vous avez faites pour moi. Continuez à prier pour moi, et ne cessez de prier que lorsque vous me verrez tout à Jésus-Christ. Ainsi j'espère. Ainsi soit-il.

CHAPITRE VI.

Suite du même sujet.

I. C'est surtout aux religieuses qui pèchent par attachement à quelque passion, qu'il convient de craindre la damnation éternelle. Ô mon Dieu! que de religieuses, pour n'avoir pas voulu rompre certains liens qui les attachaient au monde, ne se sanctifient pas et mettent plutôt en grand danger leur salut.

L'unique fin que doit se proposer une religieuse dans ses exercices de piété, dans ses oraisons, ses communions, ses lectures spirituelles et autres, doit être de vaincre ses passions, de rompre les liens terrestres, en un mot, d'enlever tous les obstacles qui l'arrêtent dans le chemin de la perfection. C'est vers ce but qu'elle doit diriger toutes ses dévotions et toutes ses prières, en ne cessant de demander à Dieu la grâce de se détacher de toutes les créatures et de dompter tous ses appétits sensuels. Elle doit premièrement s'appliquer à la mortification des sens, surtout des yeux, de la bouche et de la langue; elle doit ensuite prendre à tâche de se défaire de ses passions intérieures, c'est-à-dire de l'estime de soi-même, et de l'amour des plaisirs. Puis elle doit s'attacher à combattre sa propre volonté. Enfin elle doit s'appliquer à faire tout cela avec aisance et avec joie, étant bien sûre d'y trouver toujours matière à corriger et à perfectionner. Quelques âmes sont très-attentives à ne pas se priver d'une communion, ni d'une oraison; mais en cela elles ne cherchent qu'une espèce d'aliment de dévotion et une certaine sensibilité spirituelle, dont l'acquisition fait l'objet de toute leur application. De là vient qu'elles restent toujours engagées dans les liens qui les tiennent attachées à la terre, les empêchent d'avancer dans la spiritualité et les font aller ainsi toujours de mal en pis.

II. Il n'est pas rare de voir beaucoup de ces âmes finir par tomber dans la disgrâce de Dieu. Qu'on remarque bien ici que la ruse du démon, avec les âmes spirituelles, n'est pas de les porter dès le commencement à commettre des péchés graves; il est content si, pour la première fois, l'âme se laisse lier avec un cheveu; car, comme le dit saint François, s'il la chargeait tout d'abord d'une chaîne d'esclave, elle en aurait horreur et s'enfuirait; mais comme cette malheureuse veut bien se laisser lier avec un cheveu, le démon réussira plus tard à la lier avec un fil, ensuite avec une corde, et enfin il l'attachera avec une chaîne de fer, (a) et fera d'elle son es-

a) Le texte italien porte d'*inferno*. Nous supposons que le texte original devait porter plutôt *di ferro*.
(L'éditeur.)

clave. Par exemple, une religieuse est en désaccord avec une de ses sœurs et lui garde rancune, c'est là le cheveu ; peu après elle ne lui parle plus, ne la salue plus, c'est là le fil ; ensuite elle en dit du mal et l'insulte ; c'est là la corde ; enfin à une seconde attaque, elle concevra contre sa compagne une haine mortelle ; c'est là la chaîne qui la rendra l'esclave du démon. De même, qu'une religieuse éprouve une affection humaine pour une personne ; elle la couvrira d'abord du manteau de la reconnaissance, après quoi viendront les petits présents réciproques ; puis les paroles affectueuses, enfin la passion éclatera, et la misérable se trouvera liée avec une chaîne de mort. Comme il arrive à un joueur qui, après avoir perdu beaucoup de petites sommes, finit par dire : Va tout, et achève de perdre tout ce qu'il possède ; ainsi arrive-t-il à une âme tiède : après qu'elle aura éprouvé beaucoup de petites pertes spirituelles, voyant toutes ses forces épuisées, et devenue trop faible pour résister aux tentations, elle dira, va pour le reste, et en perdant Dieu se perdra soi-même. Oh ! que le démon prend d'empire sur nous quand il nous voit esclaves de quelque passion ! Voici ce que dit saint Ambroise : « L'ennemi de nos âmes nous dresse ses embûches, alors surtout qu'il voit s'engendrer en nous certaines passions : alors il s'attache à leur fournir des aliments, et dresse ainsi ses filets pour nous y prendre ¹ » Notre ennemi va épiant quel est le plaisir qui nous allèche le plus, puis il nous le met sous les yeux, excite notre concupiscence ; et c'est ainsi qu'il tend ses filets pour se rendre le maître de nous.

III. Quand nous apprenons certaine chute d'une âme adonnée à la spiritualité, dit Cassien, n'allons pas nous imaginer qu'elle a succombé à la première attaque, mais sachons que d'abord elle est tombée en des péchés légers, et que ce n'est que plus tard qu'elle s'est précipitée dans les péchés graves. Saint Jean Chrysostome dit avoir connu plusieurs personnes qui lui paraissaient ornées de toutes les vertus, mais qui,

1. Tunc maxime insidiatur adversarius quando videt nobis passiones aliquas generari ; tunc fomites movet, laqueos parat. (*De Offic.* c. iv, n. 13.)

pour n'avoir pas fait attention aux péchés véniels, sont tombées dans un abîme de vices. La vén. sœur Anne de l'Incarnation vit une âme damnée, qu'elle et tout le monde croyait sainte ; cette âme avait une foule de petits insectes sur la figure, c'étaient ses premières fautes qu'elle avait négligées. Les uns disaient : Tu as commencé par nous ; les autres : Tu as continué par nous ; d'autres enfin : Par nous tu t'es perdue. C'est ce qui faisait dire à la mère Marie Strada : Quand le démon ne peut avoir beaucoup, il se contente de peu, et puis avec ce peu, il obtient beaucoup. Le serpent n'invita pas tout d'abord Eve à manger du fruit défendu, mais seulement à le regarder ; puis il entra en discussion avec elle, il mit en doute la menace de peine de mort, faite par le Seigneur, et enfin il la fit tomber. Sainte Thérèse dit que le démon se contente, au commencement, que nous lui entr'ouvrions la porte de notre cœur, car il saura bien après cela se la faire ouvrir tout à fait. Saint Jérôme l'avait dit avant elle¹ : L'ennemi ne nous pousse pas tout d'abord à des péchés graves, mais à des fautes légères, afin de pouvoir, de quelque manière, entrer dans notre âme et commencer à la dominer, afin de l'entraîner ensuite à des péchés plus graves. » Personne, dit également saint Bernard, de bon qu'il était, ne devient tout à coup méchant ; on commence par de petits méfaits, et ceux-ci nous mènent à de grands² Une petite étincelle que l'on n'a pas eu soin d'éteindre promptement, mettra le feu à toute une forêt, comme le dit l'apôtre saint Jacques³ C'est-à-dire qu'une passion non réprimée perdra infailliblement notre âme.

IV Il faut aussi bien remarquer que lorsqu'une religieuse tombe en péché mortel, sa chute la met en grand danger d'être abandonnée de Dieu, car son péché ne sera pas comme ceux des séculiers, qui pèchent dans les ténèbres du monde,

1. Diabolus non pugnat cito contra aliquem per grandia vitia, sed per parva, ut possit quomodocumque intrare et dominari homini, ut postea in majora vitia eum impellat. (Ep. LX.)

2. Nemo repente fit turpissimus ; a minimis incipiunt qui in maxima proruunt. (S. BER. *de Ord. vitæ*, imo Gaufrid.. *Declam.*, xv, 18.)

3. Ecce quantus ignis magnam silvam incendit ! (JAC. III, 5.)

mais ce sera un péché de malice, commis malgré les lumières reçues au moyen de tant de sermons, de communions, de méditations, d'exemples des ferventes religieuses, d'avertissements des pères spirituels et des supérieures ; elle ne pourra donc pas alléguer son ignorance ni sa faiblesse, après avoir reçu tant de lumières et tant de secours pour corroborer son âme, si elle l'avait voulu. Selon saint Thomas, le péché de malice est celui précisément que l'on commet avec une pleine connaissance de sa grièveté. C'est pour cela que ces sortes de péchés portent avec eux notre ruine, car plus la lumière accordée à notre âme aura été vive, plus notre aveuglement sera profond. En outre, dit le docteur angélique, plus notre ingratitude est grande, plus le péché est grave. Que de grâces et de bienfaits Dieu n'a-t-il pas répandus sur une religieuse ? Il l'a tirée des dangers du monde, il l'a admise dans sa maison, car tous les couvents sont des maisons de Dieu ; il l'a séparée de la foule de ses servantes et l'a choisie pour son épouse ; il l'a enrichie de ses lumières, de ses secours extérieurs et intérieurs, pour la rendre sainte ; il s'est donné à elle tant de fois dans la sainte communion ; il lui a si souvent parlé familièrement dans ses méditations, dans ses visites au Saint-Sacrement, dans ses lectures, spirituelles ; enfin il l'a tirée du fond de la vallée pour la placer sur le sommet de la montagne, et malgré tout cela, elle lui a tourné le dos et s'est faite son ennemie. Malheureuse ! sa chute ne sera pas une simple chute, mais une ruine entière. Lorsqu'on tombe sur la plaine, on ne se fait pas grand mal, mais lorsqu'on tombe d'une montagne, on se tue. « Plus on tombe de haut, dit saint Ambroise, plus la chute est grave ¹ » Dieu nous dit la même chose par la voix d'Ezéchiël ² Ingrate, dira Dieu à la religieuse, je t'ai placée sur ma sainte montagne, et de là, tu t'es précipitée dans le péché ; restes-y donc plongée, car ton ingratitude m'a porté à te chasser de devant ma face. La

1. Ruina quæ de alto est, graviori casu colligitur.

2. Posui te in monte sancto Dei, et peccasti, et ejeci te de monte Dei et perdidisti te. (*Ezech.*, xxviii, 14.)

grande servante de Dieu, sœur Marie Strozzi, disait : Dieu veut que les personnes religieuses soient le miroir de tout le monde. Etant appelées à une perfection non ordinaire, lorsqu'elles mènent une vie imparfaite, elles déshonorent Dieu. Le péché d'une religieuse, ajoutait-elle, fait horreur au paradis, et oblige Dieu à lui tourner le dos, car il répudie l'épouse infidèle qui rompt les engagements qu'elle avait pris le jour de sa profession, et l'abandonne à la merci de ses passions dérégées. Oh ! qu'il est rare qu'on se convertisse lorsqu'on a d'abord goûté le service de Dieu et qu'on l'a ensuite abandonné !

V Revenons à notre sujet. Il faut donc qu'une religieuse craigne de se laisser prendre par le démon dans les chaînes de quelque passion ou de quelque péché, si léger qu'il soit : qu'elle tremble, car la moindre attache peut être cause de sa perte. Qui va à la recherche de choses perdues se perdra, disait sainte Thérèse, et avec raison ; car, bien qu'elle n'eût jamais commis de faute grave, cependant Dieu lui montra le lieu qui lui était préparé dans l'enfer, si elle ne se débarrassait d'un attachement de pure amitié qu'elle avait conçu pour un de ses parents. Quand l'oiseau est mis en pleine liberté, il s'envole aussitôt ; mais lorsqu'il est attaché, ne serait-ce que par un léger fil, il saute et sautera toujours jusqu'à ce qu'il s'enfonce, comme un vil crapaud, dans la fange. Une religieuse qui est libre de tout lien terrestre vole et s'élancera toujours vers Dieu ; mais tant qu'elle est attachée par une affection mondaine, elle ne pourra jamais s'élever de terre et ira toujours de mal en pis, jusqu'à ce qu'elle se soit entièrement perdue. Il faut donc se bien persuader que le salut d'une religieuse dépend de la fuite des fautes même légères, surtout si elles sont nombreuses et habituelles ; car tous ces petits ruisseaux formeront une rivière où elle se noiera misérablement. Ces défauts continus, dont on ne tient pas compte, la feront tomber peu à peu dans l'état de tiédeur dont le Seigneur parla en ces termes à l'évêque de Sardes, par la bouche de saint Jean : « Je connais tes œuvres, et je sais que

tu n'es ni froid, ni chaud ¹ » C'est là l'état d'une religieuse tiède; elle n'ose pas entièrement tourner le dos à Dieu; mais en attendant elle ne tient pas compte des fautes légères, elle en commet chaque jour de nouvelles; ce ne sont qu'impatiences, mensonges, murmures, gourmandises, imprécations, haines couvées dans le cœur, affection pour les choses qu'elle possède, amour de la grille, curiosité, estime de soi-même, attachement à sa propre volonté; et toutes ces imperfections ne l'occupent point; elle ne songe pas même à s'en corriger. « Que n'es-tu froid ², *Utinam frigidus esses*, ajoute le Seigneur, c'est-à-dire : Il vaudrait mieux que tu fusses privée de ma grâce, car il y aurait davantage d'espoir de guérir; mais en restant dans la tiédeur, tu es plus en danger de te damner, car tu tomberas facilement de la tiédeur dans quelque péché mortel, et il y aura peu d'espérance d'en sortir

VI. Saint Grégoire, parlant d'un pécheur non encore converti, dit qu'il n'est pas sans espérance; mais parlant d'une âme tiède qui ne craint pas sa tiédeur, il en désespère ³ La raison qu'il en donne se tire de ces paroles du Seigneur : *Sed quia tepidus es, incipiam te evomere*; mais parce que tu es tiède, je suis près de te vomir de ma bouche. Quand une boisson est chaude ou froide, on l'avale facilement; mais quand elle est tiède, elle donne envie de vomir. Toute âme tiède est en danger d'être vomie de Dieu, c'est-à-dire d'être abandonnée de la grâce. C'est ce que signifie le mot vomir, *incipiam te evomere*, puisqu'on aurait horreur de reprendre ce qu'on a vomé; et comment, demanderai-je, Dieu commence-t-il à vomir une âme? Il cessera de lui donner, comme auparavant, ces rayons de foi vive, ces consolations spirituelles, ces saints désirs, ces tendres invitations; après quoi l'âme commencera, à son tour, à négliger l'oraison, la communion, les visites du Saint-Sacrement, les prières, ou bien elle les fera avec dégoût,

1. Scio opera tua, quia neque frigidus, neque calidus (*Ap.* III, 15.)

2. Utinam frigidus esses; sed quia tepidus es, neque frigidus es, neque calidus, incipiam te evomere ex ore meo. (*Apoc.*, *ibid.*)

3. Tepor qui a fervore defecit in desperatione est. (*Pastor.* part. III, admon. 35.)

ennui et distraction ; elle fera tout par force, avec dissipation, inquiétude et sans dévotion. Voilà comment le Seigneur commencera à la vomir, et de la sorte, cette malheureuse ne trouvant plus de soulagement dans ses exercices pieux, elle les abandonnera et finira par se laisser aller à des péchés graves. La tiédeur, en un mot, est une fièvre étique, que l'on connaît à peine, mais qui conduit sans remède au tombeau. L'âme tombée dans la tiédeur ne pense pas à se corriger de ses fautes, qui la rendent insensible aux remords de conscience, et, un jour, elle se trouvera perdue sans s'en être même doutée.

VII. Donc dira la pauvre religieuse qui est dans cet état de tiédeur, il n'y a plus d'espoir de salut pour moi, puisque, comme vous le dites, il m'est presque impossible de sortir de mes misères ? Mais écoutez ce que Jésus-Christ vous dit pour moi : Ce qui est impossible aux hommes n'est pas impossible à Dieu ¹ Qui prie et prend les moyens, obtient tout. Venons-en aux moyens. Si les péchés sont involontaires et de pure faiblesse, ils ne portent pas, comme nous l'avons dit plus haut, un grand dommage, pourvu que nous les détestions avec humilité. Il faut remarquer, à propos des fautes que nous commettons, qu'il y a deux sortes d'humilité : une humilité sainte, qui vient de Dieu, et une autre mauvaise, qui vient du diable. L'humilité sainte est celle par laquelle l'âme connaît ses imperfections, se confond, s'anéantit devant Dieu, s'en afflige et les déteste, mais avec paix intérieure ; la vue de ses misères ne la décourage ni ne l'inquiète ; mais, pleine de confiance en Dieu, elle tâche de redoubler de ferveur pour compenser ses fautes par plus de dévouement et d'œuvres de piété. L'humilité mauvaise, au contraire, est celle qui bouleverse l'âme, la remplit d'inquiétude et de découragement, et la rend ainsi faible et incapable de faire le bien. Voici ce qu'en dit sainte Thérèse ² « La véritable humilité, quoique l'âme se reconnaisse mauvaise, n'excite pas le trouble ni l'inquiétude

1. Quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum. (*LUC XVIII, 27.*) — 2. *Vie*, ch. 30.

dans le cœur, mais elle le console ; à la vérité elle l'afflige à cause des fautes commises envers Dieu ; mais d'un autre côté, elle dilate le sentiment de la confiance en sa miséricorde. Un rayon de lumière porte l'âme à se confondre elle-même, et à louer Dieu, qui l'a supportée si longtemps ; tandis que dans l'humilité inspirée par le démon, on n'a aucun rayon de lumière pour le bien. Il semble que Dieu mette tout à feu et à sang. C'est là une des inventions les plus subtiles du malin esprit. »

VIII. Dans cette espèce de fautes inévitables à la faiblesse humaine, saint Bernard dit que la crainte immodérée est aussi coupable et aussi répréhensible que la négligence elle-même ¹. Nous devons donc détester de telles fautes, mais nous ne devons jamais nous décourager ; parce que Dieu les pardonne facilement quand on les abhorre ². Qui tombe par faiblesse se relève facilement, *cadit et resurget*. Saint François de Sales dit, que comme les fautes quotidiennes se commettent sans délibération, elles s'expiant, aussi pour ainsi dire, sans délibération. Saint Thomas avait dit avant lui qu'on les efface implicitement ³, *cum aliquis ferventer movetur in Deum*, c'est-à-dire par des actes pieux d'amour, de résignation, d'offrande, et autres que l'âme spirituelle fait à Dieu. Le docteur angélique ajoute au même endroit que le *Pater noster*, le *Confiteor*, se frapper la poitrine, la bénédiction de l'évêque, l'eau bénite, les oraisons faites dans les églises consacrées, opèrent aussi la rémission des péchés légers. Mais les moyens les plus efficaces, ce sont les sacrements, et particulièrement la sainte communion, dont saint Bernardin de Sienne a dit que l'âme peut être pénétrée, en la recevant, d'une dévotion si vive, qu'elle s'en trouve purifiée de tous ses péchés véniels ⁴.

IX. Cela s'applique surtout aux péchés involontaires. Si ensuite, par malheur, il nous arrive de commettre quelque péché

1. In hujusmodi quasi inevitabilibus (culpīs) et negligentia culpabilis est, et timor immoderatus. (Serm. i. in *Cœnâ Dom.*)

2. Septies cadit justus et resurget. (*Prov.*, xxiv, 16.)

3. 3, q. 87, a. 3.

4. Contingere potest, quod tanta devotione mens per sumptionem sacramenti absorbeatur, quod ab omnibus venialibus expurgetur (Serm. iv, art. 3, cap. 2.)

vénuel volontaire, mais rarement toutefois, il ne faut pas nous décourager ni nous troubler. Tâchons de le réparer de suite, par notre repentir et par la résolution de ne plus recommencer. Si nous y retombons de nouveau, renouvelons notre repentir et notre résolution, nous confiant en Dieu, qui, si nous continuons à faire ainsi, finira par nous délivrer de ces chutes volontaires. Saint Philippe de Néri disait qu'on ne se rend pas saint en un jour. Qui n'abandonne pas le chemin de la perfection, y parviendra avec le temps, à moins qu'il ne se décourage. Dieu permet parfois que nous commettions de telles fautes pour nous faire connaître notre faiblesse et même les crimes où nous serions entraînés, s'il cessait de nous aider. De telles fautes, quoique volontaires, mais cependant commises rarement, ne causent pas grand mal, ou du moins ne nous perdent pas. Mais celles que l'on commet volontairement et souvent, quoique vénielles, et surtout si on les commet par attachement à quelque passion, sans les détester et sans songer à s'en corriger, peuvent nous entraîner à notre perte, parce qu'elles supposent l'âme tombée dans cette tiédeur dont il est si difficile de se tirer. Si une religieuse se trouve dans ce malheureux état, voici les moyens qu'elle doit prendre pour en sortir.

X. Il faut 1° qu'elle ait un véritable désir de s'en délivrer. Si ce désir lui manque, elle doit prier Dieu de le lui accorder, car il l'a promis : *Petite et accipietis*. 2° Qu'elle tâche de connaître ses défauts et surtout son vice dominant ; par exemple, si elle a de l'estime pour elle-même, le désir de briller, un ton arrogant, si elle fait son propre éloge, si elle se trouble, en recevant quelque humiliation, etc., ce sera une preuve que l'orgueil domine en elle. Une autre est enflée d'amour-propre, si elle se désole à la moindre maladie, si elle s'impatiente du moindre dérangement, si elle cherche à se bien nourrir et ne veut que les mets qui lui plaisent. Celle-ci est dominée par la colère, si elle s'inquiète au moindre désagrément, si elle s'en plaint et murmure. La paresse domine chez celle-là, si, pour

la moindre cause, elle cesse de prier et de fréquenter la communion, le chœur, et ainsi du reste.

XI. 3^o Quand la religieuse connaît son vice dominant, elle doit prendre une ferme résolution de s'en guérir radicalement et à tout prix ¹ *Percuties eas usque ad interneccionem*. Sainte Thérèse disait : Le Seigneur n'exige de nous qu'une résolution ferme; il se charge de tout le reste. La sainte dit, dans un autre endroit, que le démon a peur des âmes déterminées, et qu'il ne craint pas celles qui n'ont que des résolutions inefficaces. Elle disait aussi que le Seigneur prête ses secours à toute âme, quelque coupable qu'elle soit, qui se consacre entièrement, et avec une véritable résolution à son amour. Ce sont là les résolutions qu'une religieuse doit prendre dans ses oraisons. La même sainte disait : J'aimerais mieux une prière courte qui produit de grands effets, qu'une prière longue où l'on ne prend aucune résolution fixe. A quoi servent en effet les oraisons où nous nous contentons de produire quelques affections pieuses, et certaines prières générales que nous trouvons dans les livres, si nous ne nous proposons pas fermement d'éviter toute faute qui peut nous arrêter dans le chemin de la perfection.

XII. 4^o Une des résolutions les plus nécessaires est celle de fuir les occasions de pécher. Le démon se rit de toutes nos résolutions et de toutes nos promesses, si nous ne fuyons pas les mauvaises occasions. On demanda un jour à un démon, quel était le sermon qui lui déplaisait le plus ; il répondit : le sermon sur les mauvaises occasions. Que la religieuse cherche donc en elle-même quelle est l'occasion qui cause ses péchés, si c'est une trop grande familiarité avec telle ou telle personne du couvent ou du dehors ; si ce sont tels entretiens, dans tel endroit, telles correspondances de lettres, tels cadeaux et autres choses semblables. Sainte Thérèse dit que si notre âme ne s'éloigne pas des plaisirs du monde, elle ralentira bientôt le pas dans la voie du Seigneur. Mais si elle fuit les mauvaises occasions, elle avancera vite dans l'amour de Dieu.

1. *Deuter.*, VII, 2.

Cette sainte nous donne encore une autre règle ; elle dit que les religieuses ne doivent faire part de leurs tentations qu'aux âmes qui aiment la perfection, parce que si elles les confient à des âmes imparfaites, elles se feront du tort à elles-mêmes et aux autres.

XIII. 5° La religieuse doit surtout avoir soin de faire des actes de vertu opposés aux mauvais penchants qui la tourmentent et l'entraînent au péché. Par exemple : celle qui est portée à l'orgueil doit s'humilier avec tout le monde et supporter en paix les humiliations qu'elle reçoit. Celle qui a une inclination pour la gourmandise doit s'abstenir de tout mets friand, et ainsi de suite. Cassien nous indique aussi un moyen excellent : c'est de penser, dans l'oraison, aux occasions qui peuvent nous arriver, comme de recevoir quelque outrage, ou quelque injustice et de nous proposer de nous humilier et de nous résigner à la volonté de Dieu. Combien ces dispositions sont utiles (excepté en matière de pureté) pour préparer notre âme à repousser les attaques qui nous arriveront à l'improviste ! C'est ainsi que les saints se sont trouvés préparés à souffrir avec joie et patience les insultes, les railleries, les coups et les injustices qui leur ont été prodigués.

XIV 6° Il est aussi très-avantageux de faire l'examen particulier sur le vice qui nous domine, et de nous imposer une pénitence, chaque fois que nous y retombons. Ne cessons de le combattre que lorsque nous l'aurons terrassé, et disons avec David ¹ : Je poursuivrai mes ennemis et les atteindrai, et je ne m'en retournerai point qu'ils ne soient entièrement défaits ². Du reste, après tout, quelques progrès que vous fassiez dans la vertu, dit saint Bernard, vous vous trompez si vous croyez vos vices morts tant que vous vivez dans ce corps mortel ; vous les réprimez pour quelque temps, mais bientôt ils pullulent de nouveau ². Cassien nous avertit de veiller toujours pour empêcher le vice

1. Persequar inimicos meos et comprehendam illos ; et non convertar donec deficiat (*Ps. xvii*, 37.)

2. Quantumlibet in hoc corpore manens profeceris, erras, si vitia putas emortua, et non magis suppressa. (*Serm. lxi in Cant.*, n. 10.)

de prendre pied chez nous ; car si l'on ralentit sa vigilance il viendra et dominera dans notre cœur avec bien plus d'empire qu'auparavant.

XV. 7^o Pour dompter nos vices, quels qu'ils soient, il faut nous défier de nos forces et placer toute notre confiance en Dieu, en disant avec David : Ce ne sera point dans mon arc que je mettrai mon espérance, et ce ne sera point mon épée qui me sauvera ¹ Si nous nous confions dans nos résolutions, nous nous perdrons indubitablement : il est donc nécessaire que nous priions toujours, pour obtenir les secours de Dieu, en lui disant sans cesse : Seigneur, ayez pitié de moi, mon Dieu, secourez-moi. Dieu a promis de donner à ceux qui demandent, et de se laisser trouver par ceux qui le cherchent ² Mais, je le répète, il faut toujours prier et ne cesser jamais de prier ³ Du moment où nous cesserons de prier, nous serons vaincus : si nous persévérons dans la prière avec le vif désir d'obtenir la grâce, quand même nous ne vaincrions pas tout de suite, la victoire ne laissera pas d'être infailliblement à nous.

PRIÈRE.

O mon Jésus ! oubliez les ingrattitudes dont j'ai payé vos bienfaits ; ne vous rappelez que vos mérites et les souffrances que vous avez supportées pour moi, depuis la crèche jusqu'à la croix. Je me repens de tout mon cœur des peines que je vous ai causées : dès aujourd'hui je vous consacre ma vie, qui ne sera employée, autant que je le pourrai, qu'à vous servir et à vous aimer. Je vous aime, ô mon Rédempteur ! mais trop faiblement ; augmentez en moi votre saint amour. Exaucez-moi, et accordez-moi la grâce de toujours vous adresser la même prière. O amour de mon âme, que ne puis-je sentir mon cœur brûler sans cesse de votre amour ! Je vous ai beaucoup offensé ! A l'avenir je veux vous aimer beaucoup et je ne veux aimer que vous, parce que vous êtes digne d'être aimé par-dessus toutes choses.

1. Non enim in arcu meo sperabo, et gladius meus non salvabit me. (*Ps.* XLIII, 7.)

2. Petite et accipietis, quærite et invenietis. (*Luc.* XI, 9.)

3. Oportet semper orare et non deficere. (*Luc.* XVIII, 1.)

Je ne veux vous aimer que parce que vous méritez tout mon amour. O Marie, ma mère et mon espérance, secourez-moi !

CHAPITRE VII.

De la mortification intérieure, ou du renoncement à son amour-propre.

I. Il y a deux espèces d'amour-propre ; l'un est bon et l'autre est mauvais. Le bon est celui qui nous porte à acquérir la vie éternelle, pour laquelle Dieu nous a créés. Le mauvais est celui qui nous porte à acquérir les biens de la terre, avec danger pour l'âme et dégoût des choses de Dieu. Saint Augustin a dit : La cité céleste est formée par l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de nous-mêmes ; la cité terrestre est formée par l'amour-propre poussé jusqu'au mépris de Dieu ¹ C'est pour cela que Jésus-Christ a dit : « Que celui qui veut venir à ma suite, se renonce soi-même ² » La perfection d'une âme consiste à se renoncer soi-même. — *Abneget semetipsum*. Qui ne se détache de soi-même, ne peut suivre Jésus-Christ. *Augmentum caritatis, diminutio cupiditatis ; perfectio, nulla cupiditas* ³, dit saint Augustin, c'est-à-dire que moins une personne désire satisfaire ses passions, plus elle aime Dieu ; si elle ne désire autre chose que Dieu, alors elle l'aime parfaitement. Mais il est impossible, dans l'état présent de la nature corrompue par le péché, d'être délivré des atteintes de l'amour-propre. Jésus-Christ, parmi les hommes, et Marie, parmi les femmes, sont les seuls qui en aient été exempts ; du reste tous les saints ont eu à combattre des passions désordonnées. Tout le soin d'une religieuse doit être de réprimer les mouvements désordonnés de son amour-propre ; c'est la fonction de la mortification intérieure, comme dit saint Augustin : *regere motus animi*.

II. Malheur à l'âme qui se laisse mener par ses propres inclinations. « Le plus dangereux de nos ennemis, c'est notre

1. Cœlestem civitatem ædificat amor Dei, usque ad contemptum sui ; terrestrem ædificat amor sui, usque ad contemptum Dei. (l. XIV, *de civ. Dei*, c. xxviii.)

2. Qui vult venire post me, abneget semetipsum. (*Matt.* xvi, 24.)

3. *Lib.* LXXXIII *quæst.* q. xxxvi.

ennemi domestique ¹, a dit saint Bernard. Le démon et le monde sont aussi nos ennemis ; mais le pire de tous, c'est l'amour-propre. Sainte Madelaine de Pazzi disait : L'amour-propre ronge l'âme comme le ver ronge la racine des plantes, de sorte qu'il les prive de fruits et de vie ² Elle dit ailleurs : Le plus grand traître est l'amour-propre ; comme Judas, il nous trahit en nous baisant. Qui se rend vainqueur de l'amour-propre, devient victorieux de tout. Si l'on ne peut le tuer d'un coup, qu'on l'empoisonne. Prions donc le Seigneur comme Salomon ³ : O mon Dieu ! ne m'abandonnez pas à la merci de mes folles passions, car elles me feraient perdre votre sainte crainte et même la raison.

III. Notre vie doit être une guerre continuelle ⁴ Celui qui est en face de l'ennemi doit toujours tenir les armes en main pour se défendre ; car s'il cesse un seul jour de se défendre, ce jour-là il sera vaincu. Il faut de plus observer que quelques victoires que remporte une âme sur ses passions, elle ne doit jamais cesser de les combattre, car les passions humaines, quoique terrassées souvent, ne meurent jamais. Croyez-moi, disait saint Bernard, ces mauvaises herbes de nos passions, quoique souvent fauchées, repoussent toujours ; quoique arrachées, elles reviennent encore ⁵ Ses combats que nous leur livrons, les empêchent seulement de nous violenter trop fréquemment et avec trop de force, de sorte que nous pouvons les vaincre plus facilement. Un moine alla se plaindre à l'abbé Théodore de ce que depuis huit ans il luttait contre ses passions et n'avait pu encore en éteindre le feu. Théodore lui répondit : O mon frère, tu te plains d'une guerre de huit ans ; et moi, qui en ai passé soixante dans la solitude, je

1. Magis nocet domesticus hostis. (*De anima, et medit.* c. XIII, n° 35.) (a)

2. *Vie*, 3^e part., n. 1.

3. Animæ irreverenti et infrunitæ, ne tradas me. (*Ecclii.* xxiii, 6.)

4. Militia est vita hominis super terram *Job*, vii, 1.

5. Credite mihi, et putata repullulant, et effugata redeunt. (*In Cant.* serm. LVIII, n. 10.)

(a) Ces méditations sont plutôt un recueil de pensées pieuses tirées de divers auteurs, comme en particulier de saint Bernard, (L'éditeur.)

n'ai pas encore été un seul jour exempt de quelque attaque. Les passions continueront à nous tourmenter ; mais, dit saint Grégoire ¹, voir les bêtes féroces autour de nous et les entendre rugir n'est pas la même chose que de les renfermer dans son sein et d'en avoir les entrailles dévorées à chaque instant.

IV Notre cœur est un jardin où croissent des plantes sauvages et venimeuses ; il faut donc avoir sans cesse en main la faucille de la mortification pour les couper et les enlever ; sans quoi notre âme devient un taillis de ronces et d'épines. Sachez vous vaincre vous-même : *Vince teipsum*. Saint Ignace répétait sans cesse ces mots, et les prenait pour sujet de ses entretiens familiers avec ses religieux : domptez l'amour-propre, brisez vos volontés. Il disait que parmi les personnes d'oraison il en est peu qui deviennent saintes, parce qu'elles ne triomphent pas d'elles-mêmes. Sur cent personnes d'oraison, ce sont ses paroles, plus de quatre-vingt-dix ne réussissent pas. Aussi, faisait-il plus de cas d'un acte de mortification de la volonté, que de plusieurs heures de consolations spirituelles. L'abbé (de Hollande) disait : A quoi sert-il de tenir les portes d'une place fermées, si l'ennemi intérieur, tel qu'est la famine, la dévore ² ? C'est-à-dire : A quoi sert de mortifier les sens et de faire d'autres œuvres de dévotion, si l'on garde dans son cœur cette passion, cette affection à sa propre volonté, cette ambition, ces rancunes, ou tout autre ennemi qui le ravage ?

V Saint François de Borgia disait que l'oraison fait pénétrer dans nos cœurs l'amour de Dieu ; mais que la mortification prépare la place à l'amour, en enlevant la terre qui l'empêcherait d'entrer. Il faut ôter la terre qui est dans le vase, pour aller puiser l'eau à la fontaine, sans quoi, au lieu d'eau, on n'aura que de la fange. Le P. Alvarès nous donne à ce sujet une sentence bien remarquable : « L'oraison sans mortification

1. Aliud est has bestias aspicere, aliud intra cordis caveam tenere. (*Mor.* l. VI, c. xv, n. 52.)

2. Quid proficit, clausos esse aditus, si intus hostis fames cuncta contristat ? (*Serm.* 26. *in Can.* n. 5.)

est ou une illusion ou dure peu. » Saint Ignace disait qu'une âme mortifiée approche plus de Dieu en quelques minutes d'oraison, qu'une âme immortifiée en plusieurs heures. Et entendant louer une personne de ce qu'elle faisait beaucoup d'oraisons, il disait : C'est signe qu'elle sera d'une grande mortification.

VI. Il y a des religieuses qui font beaucoup d'oraisons, de communions, de jeûnes et autres pénitences corporelles ; mais qui négligent de réprimer certaines petites passions, telles que quelques ressentiments, des aversions, la curiosité, les affections dangereuses ; elles ne savent pas supporter la moindre contrariété ni se détacher de certaines personnes, et soumettre leur volonté à l'obéissance et à la volonté de Dieu. Quels progrès peuvent-elles faire dans la perfection ? Ces malheureuses seront toujours aussi imparfaites et toujours hors du bon chemin. *Bene currunt, sed extra viam*, disait saint Augustin ¹. Elles croient bien courir, en continuant leurs exercices pieux, mais elles se trouveront toujours hors de la voie de la perfection, qui consiste à nous vaincre nous-mêmes. *Tantum proficies, quantum tibi vim intuleris*, a dit Thomas à Kempis ². Vous avancerez à proportion de la violence que vous vous ferez à vous-même. Je ne blâme pas les oraisons vocales, ni les pénitences, ni les autres exercices spirituels ; mais nous devons nous en servir comme de moyens pour vaincre nos passions, car tous les exercices de piété ne tendent qu'à nous faire pratiquer la vertu, de sorte que dans les communions, les méditations, les visites au saint sacrement, etc., nous devons toujours prier le Seigneur de nous donner la force d'être humbles, mortifiés, obéissants et conformes à sa sainte volonté. Faire tout cela pour sa propre satisfaction est un défaut dans un chrétien, mais c'en est un bien plus grand pour une religieuse, qui fait profession particulière de perfection et de mortification. Dieu, dit Lactance ³, nous appelle à la

1. Serm. cXLVII, n. 4. — 2. *De imit. Christi*, lib. I, c. xxv, n. 11.

3. *Deus vocat ad vitam per laborem, dæmon ad mortem per delicias* (lib. VI, *de Prov.* c. XVIII.)

vie éternelle par la voie de la pénitence ; le démon au contraire nous entraîne à notre perte par la voie des délices, c'est-à-dire de nos propres satisfactions.

VII. Les choses même les plus saintes doivent être entreprises avec un esprit qui en soit détaché, de sorte que nos projets ne réussissant pas, ou leur exécution nous étant interdite par l'obéissance, nous les abandonnions volontiers et sans inquiétude. Tout attachement à nous-mêmes empêche l'union parfaite avec Dieu. Nous devons être tout cœur et avec une ferme résolution, lorsque nous voulons combattre nos passions et les empêcher de nous tourmenter. Ainsi la mortification intérieure et extérieure est nécessaire à la perfection ; mais avec cette différence, que la mortification extérieure doit être exercée avec modération, tandis que l'intérieure doit être pratiquée avec zèle et sans relâche. A quoi sert de mortifier le corps, si nous ne mortifions nos passions ? A quoi sert, dit saint Jérôme, d'être exténué par le jeûne, si l'on est bouffi d'orgueil, sans pouvoir supporter le mépris ou le moindre refus ? A quoi sert de s'abstenir de vin et puis d'être plein de haine et de colère, à la moindre parole, à la moindre contradiction¹ ? Saint Bernard plaint les moines qui vêtent humblement leurs corps et nourrissent au dedans leurs passions. Ils ne se dépouillent pas de leurs vices, disait-il, mais ils ne font que les couvrir du manteau de la pénitence.

VIII. En mortifiant notre amour-propre nous pouvons devenir saints en peu de temps, sans crainte de nuire à notre santé, ou de nous enorgueillir, car Dieu seul est témoin des actes intérieurs. Si nous étouffons à leur naissance cette foule de désirs, d'attachements, de curiosités, de plaisanteries, etc. oh ! que nous recueillerons une abondante moisson de mérites et de vertus ! Quand on vous contrarie sur un point, cédez volontiers, pourvu cependant que la gloire de Dieu n'y perde rien. Faites un sacrifice à Jésus-Christ de cette vaine estime de vous-même. Recevez-vous une lettre ; réprimez l'impatience

1. Quid prodest, tenuari abstinencia si animus superbia intumescit ? Quid vinum non bibere et odio inebriari (Epist. *ad Lætam*.)

de l'ouvrir, et ne l'ouvrez que quelque temps après. Désirez-vous lire dans un livre la fin d'un fait intéressant ; réservez-le pour une autre fois. Avez-vous envie de dire une plaisanterie, de cueillir une fleur, de regarder un objet ; privez-vous de ce plaisir pour l'amour de Jésus-Christ. On peut faire mille actes de ce genre par jour. Le P Léonard de Port-Maurice rapporte qu'une servante de Dieu, en avalant un œuf fit huit actes de mortification, et qu'ensuite Dieu lui révéla que cela lui avait valu huit degrés de grâce et huit de gloire. On dit aussi de saint Dosithée, que, par de telles mortifications intérieures, il parvint en peu de temps à une haute perfection. Ce jeune homme étant malade ne pouvait ni jeûner ni pratiquer les autres exercices de la communauté, de sorte que les autres moines, étonnés de le voir si avancé dans l'union avec Dieu, lui demandèrent un jour quel exercice de vertu il faisait : il répondit que l'exercice auquel il s'appliquait le plus était de mortifier toutes ses volontés.

IX. Le B. Joseph Calasanze disait : La journée que l'on passe sans se mortifier est une journée perdue. Jésus-Christ, pour nous apprendre combien la mortification est nécessaire, choisit une vie toute mortifiée, dépourvue de tout soulagement sensible, et pleine de peine et d'ignominie. Isaïe l'a appelé avec raison l'homme de douleurs, *Virum dolorum*. Notre Sauveur pouvait racheter les hommes au milieu des honneurs et des délices, mais il a voulu les racheter au milieu des douleurs et des mépris. *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem*¹ On lui proposa les jouissances ; il les refusa pour nous donner l'exemple, et il embrassa la croix. *Volve et revolve vitam Jesu*, dit saint Bernard, *semper eum invenies in cruce*. Feuillotez sans cesse la vie de Jésus-Christ, vous le trouverez toujours sur la croix. Il révéla à sainte Catherine de Bologne que, dès le sein de sa mère, il avait commencé à souffrir les douleurs de la passion. Il choisit pour naître la saison la plus rude de l'année, et le lieu le plus misérable. Il passa une vie obscure, pauvre et méprisée ; il mourut de la mort la plus pénible, la plus igno-

1. *Hebr.* XII, 2.

minieuse, la plus triste. Sainte Catherine de Sienne disait que, de même qu'une mère prend une médecine amère pour guérir l'enfant qu'elle nourrit, ainsi Jésus-Christ but le calice de toutes les douleurs pour nous guérir de nos maux.

X. Jésus-Christ nous apprend qu'il s'en va à la colline de la myrrhe, c'est-à-dire de l'amertume et des souffrances ¹ Il nous engage à l'y suivre, si nous l'aimons ² *Venis ad crucifixum? Crucifixus venies, aut crucifigendus*, disait saint Pierre Damien. O religieuse! pour aller embrasser le crucifix, il faut que vous soyez crucifiée, ou prête à l'être. Jésus, parlant lui-même des vierges ses épouses, dit à la B. Baptiste Varani : L'époux crucifié veut que son épouse soit crucifiée. Il faut donc que les religieuses, pour être ses véritables épouses, vivent toujours mortifiées et crucifiées ³, c'est-à-dire que dans toutes leurs actions elles ne doivent jamais chercher à se satisfaire, mais seulement à plaire à Jésus-Christ, mortifiant pour son amour tous leurs désirs ⁴ Les épouses du Rédempteur doivent tenir attachées à la croix toutes leurs passions, ou bien il ne les avouera jamais en cette qualité d'épouses.

XI. Venons maintenant à la pratique, et voyons quelles sont les règles à suivre pour arriver à la mortification intérieure. La première règle, c'est de savoir quelle est notre passion dominante qui nous fait tomber dans quelques défauts, et de chercher à la vaincre. Saint Grégoire dit que, pour vaincre, il s'efforce d'allumer toujours davantage en nous la passion à laquelle nous sommes le plus enclins ; de notre côté donc, nous devons mettre tous nos soins à éteindre cette même passion. Qui dompte sa passion dominante, domptera facilement les autres ; mais si nous nous laissons gouverner par cette passion, nous ne pourrons jamais avancer dans la perfection. A quoi servent à un aigle ses grandes ailes, dit saint Ephrem, si

1. *Vadam ad montem myrrhæ* (*Cant.*, iv, 6.) — 2. *De exalt. S. Cruc.* serm. iv.

3. *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes.* (*II Cor.* iv, 10.)

4. *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis suis.* (*Gal.*, v, 24.)

ses pattes sont liées¹? Oh! combien de religieuses qui pourraient voler dans la voie de Dieu aussi haut que l'aigle royal, et qui, étant liées par quelque attache terrestre, ne peuvent avancer dans la perfection. Saint Jean de la Croix dit que le moindre fil suffit pour empêcher une âme de s'élaner vers Dieu. En outre, et ceci est pire, ceux qui se laissent dominer par leurs passions, non-seulement ne font pas de progrès dans la spiritualité, mais encore ils se mettent en grand danger de se perdre. Il faut donc qu'une religieuse tâche de détruire la passion à laquelle elle se sent le plus portée; sans cela, ses autres mortifications ne lui seront d'aucun profit. L'une, par exemple, n'est pas avide d'argent, mais elle est jalouse de sa propre estime; si elle ne tâche pas de se contenir lorsqu'elle est insultée, le mépris qu'elle fait des richesses lui servira peu. Une autre, au contraire, n'est pas jalouse de l'estime qu'on peut faire d'elle, mais elle est avide d'argent; si elle ne cherche à étouffer cette passion, sa patience dans les outrages lui portera peu de profit.

XII. Déterminez-vous donc, ô sœur chérie de Dieu, à combattre, avec une ferme résolution, la passion qui vous domine; une volonté bien déterminée et aidée de Dieu, qui ne nous abandonne jamais, triomphe de tout. Saint François de Sales était très-colère; mais à force de se faire violence, il devint un modèle de douceur et de bonté, comme nous le lisons dans sa *Vie*, lorsque Dieu permit, dans tant de circonstances, qu'il fût insulté et maltraité. Quand nous aurons terrassé une de nos passions, tâchons de terrasser l'autre, car une seule qui resterait dans notre cœur suffirait pour nous perdre. Joseph Calasanze disait: Si une seule passion survit dans votre cœur, après même que vous aurez détruit les autres, vous serez toujours malheureux. Saint Cyrille fait la comparaison suivante: Si un navire, quelque solide qu'il soit d'ailleurs, a un seul petit trou dans le flanc, il fera naufrage². Saint Augustin a dit ce mot:

1. Quid prosunt aquilæ alæ capto pede?

2. Navis quantumcumque integra nihil prodest, si parvum fundo foramen relinquat. (Apud. St. Aug. Ep. 206, *al.* xix, n. 8, in appen.)

Une passion abattue, foulez-la aux pieds, combattez celle qui résiste ¹ Désirez-vous devenir sainte? Priez votre supérieure et votre directeur de vous guider par la voie qu'ils jugeront la meilleure. Dites-leur de ne vous épargner aucune sorte d'épreuves, de contrarier toutes vos volontés, lorsqu'ils le jugeront utile pour vous. Volonté droite, volonté parfaite, a dit le cardinal Petrucci. Sainte Thérèse raconte que son confesseur s'attachait surtout à contredire ses désirs; elle ajoute que ce fut celui-là qui fut le plus utile à son âme. Le démon, dit-elle, me tenta plusieurs fois de le quitter, mais dès que j'adhérais à sa proposition, j'en éprouvais des remords plus cruels que ce que m'imposait mon confesseur.

XIII. La seconde règle, c'est de résister aux passions et de les déraciner, avant qu'elles aient pris des forces, sans quoi elles prennent une croissance rapide, et il n'est plus possible de les détruire. C'est ce que dit saint Augustin ². Par exemple, vous vous sentez l'envie de répondre par une parole de colère, ou de regarder une personne agréable; il faut résister tout d'abord, sans quoi, dit saint Ephrem, une petite plaie commence à s'ouvrir, et bientôt devient un ulcère incurable ³. C'est ce que nous apprend un ancien moine, dont parle saint Dorothée ⁴. Il ordonna à un de ses disciples d'arracher de terre un petit cyprès, et aussitôt le disciple réussit à l'arracher. Il lui ordonna ensuite d'en arracher un autre un peu plus grand; mais il fallut alors que le disciple y employât toutes ses forces. Enfin il lui ordonna d'en arracher un autre qui avait de profondes racines; mais le disciple se fatigua beaucoup et ne put le déraciner. Le moine lui dit alors: Sachez que telles sont nos passions: autant il est facile de les arracher dans leur commencement, autant il est difficile d'en venir à bout, quand elles ont pris de la force et établi en

1. Calca jacentem, conflagra cum resistente. (In cap. VIII, Rom. *al.* serm. CLI, VI, n. 7.)

2. Ne cupiditas robur accipiat, cum parvula est, allide illam, (In ps. CXXXVI, n. 21.)

3. Nisi citius passiones sustuleris, ulcus efficiunt. (SAINT EPHEM. *de Perf.* Serm. 11.). — 4. Serm. XI.

nous de mauvaises habitudes. L'expérience en sert de preuve. Par exemple, qu'une religieuse reçoive un affront, elle ne peut s'empêcher d'un mouvement de colère ; si elle éteint cette étincelle et qu'elle en fasse le sacrifice à Dieu, le feu finira et elle en aura le mérite sans en être blessée ; mais si elle cède à ce mouvement et qu'elle s'y arrête longtemps, cette étincelle deviendra avec le temps un incendie de haine. Une autre religieuse sent naître dans son cœur une affection pour une personne. Si d'abord elle s'en éloigne, cette affection s'évanouira ; mais si elle suit son penchant, elle deviendra bientôt coupable et tombera en péché mortel. Il faut donc avoir grand soin de ne pas donner à manger à ces bêtes féroces qui nous dévoreraient.

XIV La troisième règle est, comme dit Cassien, de faire changer d'objet à nos passions, afin que de vicieuses et nuisibles elles deviennent saintes et salutaires. Par exemple, une religieuse a du penchant pour les personnes qui viennent la voir : qu'elle change d'objet, et qu'elle tourne cette passion à l'amour de Dieu, qui est infiniment aimable et qui l'aime plus que tout le monde. Une autre est portée à s'irriter contre ceux qui la contrarient : qu'elle tourne cette colère contre ses péchés, qui lui font plus de mal que tous les démons de l'enfer. Une troisième cherche à acquérir des honneurs ou des biens temporels : qu'elle prenne pour but de ses désirs les biens et les honneurs du paradis. Mais, à cet effet, il faut souvent méditer les vérités de la foi, lire des livres spirituels, considérer souvent les maximes éternelles, et s'en graver dans la mémoire quelques-unes qui sont fondamentales dans la vie spirituelle ; par exemple : « Rien ne mérite d'être aimé excepté Dieu : Le péché est le seul mal que nous devons haïr. Tout ce que Dieu veut est bien. Tout finit ici-bas. Il vaut mieux ramasser une paille avec le concours de la volonté de Dieu, que de convertir le monde entier sans la volonté de Dieu. Il faut faire ce que nous voudrions avoir fait à la mort. Il faut vivre sur la terre comme s'il n'y avait que nous et Dieu. » Quand l'âme est bien nourrie de maximes saintes, elle est

peu troublée par les choses du monde, et se trouve très-forte pour résister aux mauvais penchants. Ainsi ont fait les saints, et quand les occasions sont venues, elles les ont trouvés insensibles aux biens et aux maux de la terre. Pour se vaincre soi-même et ne pas se laisser dominer par ses passions, il faut toujours prier et demander à Dieu le secours de sa grâce. Qui prie, obtient ¹ Prions surtout le Seigneur de nous donner son saint amour; rien n'est difficile à celui qui aime Dieu. Les raisons et les considérations sont utiles pour porter à la pratique de la vertu; mais une seule étincelle d'amour pour Dieu vaut mieux que mille raisons et mille considérations pour nous faire faire ce qui peut lui être agréable. Pour agir à force de raisons, il faut fatigue et violence; mais qui aime, n'a pas de peine à faire ce qui plaît à celui qu'il aime. *Qui amat non laborat.*

PRIÈRE.

Mon Dieu, avec tant de secours que j'ai reçus de vous, avec tant de communions, tant de sermons, tant de bons exemples de mes sœurs, tant d'inspirations intérieures, tant d'invitations de votre part, je devrais être maintenant toute flammes d'amour pour vous, et cependant je me vois toujours aussi imparfaite et aussi misérable qu'auparavant. Ce n'est pas votre faute, mais bien la mienne, et parce que j'ai mis obstacle à votre grâce et que je me suis attachée à mes passions. Ma vie, loin de vous honorer, vous a déshonoré, mon Jésus, car on a vu en moi une de vos épouses attachée au monde et à elle-même. Vous m'avez tirée du monde, et j'ai aimé le monde plus que les séculiers. Seigneur, ayez pitié de moi, ne m'abandonnez pas, je veux me corriger. Je me repens de tout mon cœur de tous les déplaisirs que je vous ai causés, chaque fois que j'ai voulu me satisfaire, ô vous qui êtes mon souverain bien. Je veux commencer à vous aimer véritablement, et je veux le faire aujourd'hui. C'est assez avoir mis votre patience à l'épreuve; maintenant je vous aime de toute

1. Omnis qui petit, accipit. (*Luc ., xi, 12.*)

mon âme. Dorénavant vous êtes et vous serez toujours l'unique objet de mon amour. Je veux tout quitter et tout faire pour vous être agréable. Dites ce que vous exigez de moi, et donnez-moi votre grâce pour l'exécuter, car je veux vous plaire; ne permettez pas que je sois ingrate aux preuves que vous m'avez données de votre amour, et dont vous m'avez comme enchaînée, pour m'obliger à vous aimer. Je consens à être privée de toute consolation terrestre, et à embrasser toutes les croix que vous voudrez m'envoyer. Disposez de moi comme il vous plaira. Je veux et espère être toute à vous, et toujours à vous. Je ne veux que vous seul, ô mon Jésus! et rien que vous seul. O Marie, ma bonne mère! priez votre fils de m'exaucer, puisque votre fils n'a rien à vous refuser.

§ I.

Du détachement de sa propre volonté.

I. Rien n'est plus nuisible aux religieuses qui ont consacré leur volonté à Jésus-Christ, que de se régler d'après leur propre volonté et selon leurs inclinations. C'est pour cela que toutes les religions se sont prémunies contre cette ennemie de la vie spirituelle (c'est-à-dire contre la propre volonté) en faisant le vœu d'obéissance. Personne ne peut nous séparer de Dieu, ni tous les hommes de la terre, ni tous les démons de l'enfer, il n'y a que notre propre volonté qui puisse le faire. Faites que les hommes n'aient plus de volonté propre, dit saint Bernard ¹, et il n'y aura plus d'enfer. C'est la volonté propre qui détruit toutes les vertus. *Destructrix magna virtutum*. Ainsi l'appelle saint Pierre Damien. Saint Anselme a dit aussi que de même que la volonté de Dieu est la source d'où découlent tous les biens, ainsi la volonté de l'homme est la source de tous les péchés ² Quel bon résultat peut espérer

1. Cesset propria voluntas, et infernus non erit (*De ord. Vit. al. in temp. resurr. serm. ix, n. 3.*)

2. Voluntas Dei fons totius boni; voluntas hominis fons totius mali.

celui qui se met sous la direction d'un insensé? Telle est la volonté propre. Celui qui ne veut reconnaître pour maître que lui-même, a dit saint Bernard, se fait disciple d'un fou ¹ Saint Antoine abbé disait que notre amour-propre est un vin qui nous enivre et nous empêche de connaître la beauté de la vertu et la laideur du vice.

II. Saint Augustin dit en outre que le démon n'est démon que par sa volonté propre ² Les démons se servent de cette volonté propre pour perdre les religieux. Cassien rapporte que le saint abbé Achille, étant interrogé par ses disciples qui voulaient savoir avec quelles armes les démons combattent contre les religieux, leur répondit que les démons se servent de l'orgueil contre les grands du monde, de l'avarice contre les marchands, de l'intempérance contre les jeunes gens, mais contre les religieux, les armes qu'ils emploient le plus souvent, ce sont leurs propres volontés. C'est avec elles qu'ils les attaquent, c'est avec elles qu'ils les renversent. L'abbé Pasteur disait encore, comme nous l'apprend Ruffin : Quand nous faisons nos propres volontés, les démons cessent de nous assaillir, parce que nos volontés deviennent elles-mêmes des démons pires que ceux de l'enfer ³ Saint Jean Climaque, cité par Gerson, exprime la même idée : Le religieux qui, au lieu d'obéir, dédaigne la direction de son supérieur et veut se servir de guide à lui-même, n'a pas besoin que le démon le tente, car il devient lui-même son démon ⁴

III. C'est le Saint-Esprit qui nous donne cet avertissement : Ne satisfaites pas vos désirs et évitez toujours de suivre votre volonté ⁵ Ces paroles s'adressent surtout aux religieux qui ont

1. Qui se sibi magistrum constituit, stulto se discipulum subdit. (*Ad Oger. epis. lxxxvii, n. 7.*)

2. Diabolus propriâ voluntate factus diabolus invenitur. (*Conf. lib. VIII, c. iii.*)

3. Non pugnant dæmones nobiscum, quando voluntates nostras facimus, quia voluntates nostræ dæmones factæ sunt. (*Apud Ruf. lib. III.*)

4. Qui sibi dux esse vult, spreto duce proprio, non jam indiget dæmone tentante, quia ipse dæmon factus est sibi. (*Apud Gers. de Vis. cap. iii.*)

5. Post concupiscentias tuas non eas et à voluntate tuâ avertere. (*Eccli. ., xviii, 30.*)

consacré leur volonté à Dieu, en promettant l'obéissance aux règles et à leur supérieurs. Dieu doit être l'unique objet de l'amour des religieux, et l'obéissance est le seul moyen d'avoir cet amour. Le plus grand mérite des actions d'un religieux, c'est d'être faites par obéissance. Sainte Catherine de Cordoue, qui quitta la cour d'Espagne pour aller se cacher dans un désert où elle vécut, pendant plusieurs années, dans la pratique de rudes pénitences, dont la simple lecture fait frémir, ayant vu jour un frère carme déchaussé qui traînait un fagot de bois, et connaissant, par une lumière divine, que ce travail, à cause de son âge, lui déplaisait et qu'il s'en plaignait intérieurement, lui dit pour l'encourager : Mon frère, portez ce bois avec joie, et apprenez que vous méritez plus par ce trait d'obéissance que moi par toutes mes pénitences. Le plus grand défaut des actions d'une religieuse, est d'être faites d'après sa propre volonté. Trithème dit que le démon n'abhorre rien tant que l'exercice de l'obéissance ¹ Sainte Thérèse disait : Le démon sait que l'obéissance est le remède à tous les maux de notre âme, voilà pourquoi il fait tout au monde pour nous en priver Tandis que saint François de Sales méditait le plan des règles pour les religieuses de la Visitation, quelqu'un lui dit qu'il devait les faire marcher nu-pieds : mais le Saint répondit : Vous voulez commencer par les pieds, et moi je veux commencer par la tête. Saint Philippe de Néri répétait souvent à ses pénitents que la sainteté consiste dans quatre doigts de front, c'est-à-dire à mortifier sa propre volonté. Saint Jérôme a dit quelque part : Vous gagnerez en vertu tout ce que vous aurez sacrifié de votre propre volonté ² Que de prêtres, que de curés et même d'évêques, quoique menant une vie exemplaire dans le monde, sont entrés en religion dans le seul but de vivre sous l'obéissance, sachant bien qu'ils ne pourraient faire à Dieu de sacrifice plus agréable que celui de leur volonté, en la soumettant à celle d'un supérieur.

1. Nihil est quod diabolus plus oderit quam obedientiam. (*In prol. Reg. S. Ben.*)

2. Tantùm adjicies virtuti tantùm subtraxeris propriæ voluntati.

IV Heureuse la religieuse qui pourrait dire en mourant comme l'abbé Jean : je n'ai jamais fait ma volonté. Sainte Madeleine de Pazzi disait que le seul moyen de faire une douce mort, c'est de se laisser humblement guider par ses supérieurs. Car, dit Cassien, les religieuses doivent avoir pour but principal, de crucifier leurs volontés ¹ De sorte que la religieuse qui ne travaille pas à cela, n'est plus religieuse, elle est sacrilège. Quel plus grand sacrilège, en effet, que de reprendre à Dieu la volonté qu'on lui avait donnée ? C'est ce que disait saint Bernard ² L'Esprit-Saint a dit, par la bouche de Samuel, que c'était une espèce d'idolâtrie de suivre sa propre volonté, au lieu d'écouter la voix de l'obéissance ³ Saint Grégoire applique cette sentence en particulier aux religieux désobéissants ⁴ : Les religieux qui suivent la volonté de leur amour-propre et désobéissent aux conseils de leurs supérieurs, commettent presque un péché d'idolâtrie, car alors ils adorent, pour ainsi dire leur volonté comme un Dieu. Saint Basile ordonna que tout moine qui s'attacherait à sa volonté propre, fût séparé de la communauté comme un lépreux, parce que ses mauvais exemples infecteraient les autres.

V La bienheureuse Colette disait qu'il est plus méritoire de réprimer sa propre volonté que d'abandonner toutes les richesses de la terre. Cela doit s'appliquer non-seulement aux choses défectueuses ou indifférentes, mais même aux exercices qui ont une apparence de vertu ; par exemple, aux pénitences, aux oraisons, aux aumônes et autres semblables, si on les pratiquait contrairement à l'obéissance. Cassien dit que désobéir à ses supérieurs, pour faire des choses saintes en suivant sa propre volonté, est ordinairement fort nuisible, parce que

1. Finis cœnobitæ est omnes suas voluntates crucifigere.

2. Nullum sacrilegii crimen deterius est, quam in voluntate Deo semel oblata reaccipere potestatem.

3. Quasi peccatum ariolandi est repugnare et quasi scelus idololatriæ nolle requiescere. (I *Reg.*)

4. Quasi ergo peccatum ariolandi est repugnare ; quia cordis sui superbi ad-
ventionibus credunt et prælatorum consiliis refragantur. (S. GREG. in I *Reg.*,
n. 24.)

l'habitude des actions vicieuses, faites avec une apparence de vertu, se corrige plus difficilement ¹ Ces religieuses qui veulent se rendre saintes à leur caprice, sont ces âmes dont parle Isaïe, quand il dit qu'au jour du jugement, elles diront à Jésus-Christ ²: Seigneur, nous avons jeûné et fait pénitence, et vous ne nous en tenez pas compte. Jésus leur répondra qu'il ne leur doit pas de récompense pour de telles œuvres, parce qu'elles les ont faites, non pour se conformer à la volonté de Dieu, mais par caprice ³ Oh ! dit saint Bernard, que la propre volonté est pernicieuse, puisque les plus belles actions, lorsqu'elles sont faites contrairement à l'obéissance, deviennent mauvaises et défectueuses ⁴ ! Au contraire, la meilleure preuve qu'une action plaît à Dieu, c'est qu'elle soit faite par obéissance. Nicéphore raconte de saint Siméon Stilite, qui menait une vie si pénitente et si extraordinaire, en restant nuit et jour sur une colonne en plein air, que ses supérieurs voulurent s'assurer si une telle conduite plaisait à Dieu. Quelle preuve voulurent-ils en avoir ? Ils commandèrent au saint de descendre de la colonne, et de venir demeurer avec les autres moines. Saint Siméon leva aussitôt le pied pour descendre, mais alors on lui dit : Restez, bon père, car nous voyons que c'est la volonté de Dieu que vous persévériez dans cette pénitence. Ainsi, même les choses saintes, nous devons les vouloir sans attache à notre propre volonté. Saint François de Sales disait : « Je veux peu de choses, et encore je les veux très-peu. C'est-à-dire qu'il ne les voulait pas par amour-propre, mais seulement pour plaire à Dieu, de sorte qu'il était prêt à les laisser, s'il avait cru qu'elles n'étaient pas selon la volonté de Dieu.

VI. Oh ! qu'elle est belle la paix dont jouit une religieuse qui ne veut que ce que veut l'obéissance ! Saint Dosithée, ayant consacré sa volonté à l'obéissance, jouissait d'une paix continuelle ;

1. A remediis longiora sunt vitia quæ sub specie virtutum videntur emergere. (Cass. col. iv, cap. 20.)

2. Quare jejunavimus et non aspexisti ? (LVIII, 3.)

3. Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra.

4. Grande malum propria voluntas, qua fit, ut bona tua tibi bona non sint ! (*In Cant.* serm. LXX.)

mais craignant que le démon ne le trompât, il dit un jour à saint Dorothée, son maître : Mon père, dites-moi, pourquoi dans la vie que je mène, je jouis d'une si grande tranquillité que je n'ai plus rien à désirer sur la terre ? « Mon fils, lui répondit le maître, cette paix est le fruit de l'obéissance. » Quelle plus grande joie peut avoir une religieuse qui aime Dieu, que de savoir qu'en tout ce qu'elle fait, elle fait la volonté de Dieu ! Elle peut s'appeler heureuse et dire avec le prophète : *Beati sumus, Israël ; quæ Deo placent, manifesta sunt nobis* ¹ Je suis heureuse, parce qu'en obéissant je suis sûre de faire toujours la volonté de Dieu, disait sainte Madeleine de Pazzi. Quel charme renferment ces mots : volonté de Dieu ! Saint Pierre Damien a formulé cette sentence : Qui s'est dépouillé de sa volonté, s'est débarrassé d'un poids énorme ² Quel tyran plus cruel y a-t-il, ajoute ce saint, que la volonté propre ? Quel tyran plus cruel, en effet, peut avoir une religieuse, que sa propre volonté qui la domine ? Car dans le couvent, il y a bien des choses qu'elle ne peut avoir, et cette malheureuse sera sans cesse dans l'agitation, et elle se créera dans son intérieur une espèce d'enfer. Saint Eucher a dit à son tour : *Quid prodest si in loco quies et silentium sit, et in habitatoribus colluctatio passionum ? si exteriora serenitas teneat, et interiora tempestas ?* (Hom. 9.) Que sert à une religieuse que les passions grondent dans son cœur, qu'au dehors il y ait calme, si au dedans sévit la tempête.

VII. D'où naissent, demande saint Bernard, nos inquiétudes, si ce n'est de ce que nous nous attachons à notre propre volonté ³ ? Cassien rapporte que les anciens pères disaient souvent que tout religieux qui ne sait pas vaincre sa volonté ne persévérera pas dans la vie monastique. Du moins, dis-je, il ne peut persévérer avec paix et profit. L'attachement à la volonté est cause que beaucoup de religieuses mènent une vie malheureuse.

1. Par. iv, 4.

2. Gravissimum à se onus rejecit qui suam repulit voluntatem.

3. Qui tyrannus crudelior, propriâ voluntate ?

4. Unde turbatio, nisi quod propriam sequimur voluntatem ?

L'une est de mauvaise humeur, parce que son confesseur ou sa supérieure ne lui plaisent pas ; l'autre, parce qu'elle voudrait cet emploi et qu'elle ne l'obtient pas, crie tant et fait tant qu'enfin sa supérieure le lui accorde ; mais après cela elle n'a pas la paix ; et comment pourrait-elle l'avoir cette paix, puisqu'au lieu d'obéir à sa supérieure, c'est la supérieure qui lui obéit ? Celle-ci, au contraire, est fâchée, parce qu'on la charge d'un emploi qu'elle ne voudrait pas ; celle-là, parce qu'on lui défend de voir telle personne ou de lui écrire. Une autre, parce qu'on lui impose une tâche qui lui répugne, murmure et s'efforce de soulever ses parents et même la communauté contre les supérieures, et de là, elle cause un scandale et un trouble immense. Cette faute mériterait le châtement qui fut infligé à ces deux moines, qui, comme nous le raconte Surius, ne voulaient pas accepter pour abbé le saint moine Philibert : l'un fut frappé de la foudre, et l'autre eut les entrailles arrachées. Saint Bernard donne cet avis : Vivez en paix avec vos supérieurs, n'en dites pas de mal, et ne prêtez pas l'oreille au mal qu'on en dit, parce que Dieu punit d'une manière spéciale ce vice des inférieurs, même dans la vie présente ¹ Saint Grégoire observe de plus qu'on ne doit point décrier les actes des supérieurs, quelque répréhensibles qu'ils paraissent ² Je ne veux pas, dit Dieu dans l'*Exode* ³, que tu parles mal des dieux, c'est-à-dire de tes supérieurs qui tiennent ma place sur terre ⁴

VIII. Mais écoutons ce que dit sainte Marie-Madeleine de Pazzi, parlant dans une de ses extases ⁵, des ravages que cause l'amour-propre parmi beaucoup de religieuses. « Je vois, dit-elle, une multitude d'âmes parmi lesquelles il en est une qui,

1. Habeto pacem cum prælatiis tuis, non detrahas eis, nec libenter audias alios pertrahentes quia specialiter Deus hoc vitium punit in subditis etiam in præsenti. T. IV, 20 ang.

2. Diis non detrahes. (*Ex.* xxii, 28.) — 3. *Epist. lib.* XII, epist. 34.

4. Facta superiorum oris gladio ferienda non sunt, quamvis reprehendenda videantur: (Opusc. in illud *ad quid venisti?* c. iii.) (a)

5. *Vit.* part. iv, c. 22.

a) Cet opuscule inséré parmi les œuvres de S. Bernard paraît avoir plutôt eu pour auteur David d'Aoste.

au moment de s'unir avec vous, mon doux rédempteur, se recueille en elle-même, mais, si quelque chose s'oppose à ses volontés, elle s'irrite et se trouble. Je vois une autre âme, qui, lorsqu'elle entend la messe, étincelle d'amour divin, mais si on l'avertit qu'elle a tel défaut, elle ne veut pas en convenir; en elle, c'est orgueil et amour-propre. J'en vois une troisième qui semble vouloir égaler saint Antoine par son austérité; mais si l'obéissance lui défend cette austérité, elle s'obstine, et ne veut pas obéir. Une quatrième se mortifie dans le réfectoire, mais se plaît dans la mortification et aime à passer pour plus sainte que les autres. Une cinquième fait étalage de grande sagesse au parloir, et semble vouloir dépasser la sagesse même de saint Augustin; de plus elle est mesurée et grave dans ses discours, afin de faire croire à sa perfection, etc. Cette sixième est prête à quitter toutes ses occupations et ses aises pour servir le prochain, mais, dès que la bonne œuvre est faite, elle voudrait que tout le monde l'en remerciât, et lui en fit des éloges. » Le Seigneur, parlant de ces religieuses, dit une autre fois, à la même sainte : « Elles veulent mon esprit, mais elles le veulent de la manière qui leur convient, et quand bon leur semble, et elles se rendent ainsi inhabiles à le recevoir. »

IX. Mais revenons à notre sujet. O ma sœur ! si vous voulez vous rendre sainte et jouir d'une paix continuelle, tâchez de combattre toujours, autant que vous le pourrez, votre volonté propre, et suivez la règle que suivent les religieuses qui aiment la perfection; ne faites jamais rien pour votre satisfaction, mais tout ce que vous faites, faites-le pour plaire à Dieu; supprimez donc vos vains désirs, et tous vos penchants. Les mondains, s'efforcent de seconder autant que possible leurs désirs; mais les saints s'efforcent, autant qu'ils le peuvent, de réprimer leur volonté, et cherchent les occasions de la mortifier. Saint André d'Avellino fit vœu de résister sans cesse à sa propre volonté. *Emissa voto suæ ipsius voluntati jugiter obsistendi*, dit l'office de sa fête. Prescrivez-vous au moins un certain nombre de mortifications de votre volonté pour chaque

jour. Répétez souvent ce que saint Bernard se disait à lui-même pour s'exciter à la ferveur : *Bernarde, ad quid venisti ?* Dites : Que suis-je venue faire dans ce monastère ? Est-ce ma volonté ? Non ; si je voulais vivre à mon goût, j'aurais dû rester dans le monde ; en entrant en religion, j'ai donné à Dieu ma volonté ; pourquoi prétendrais-je maintenant faire ce que je veux, et me troublerais-je quand je n'obtiens pas ce que je désire ? Consolerez-vous en esprit, quand vos supérieurs rejettent vos demandes ou vous imposent quelque emploi qui répugne à votre amour-propre, et sachez qu'en vous conformant à l'obéissance, vous mériterez plus qu'en faisant des oraisons et des pénitences à votre tête. Un grand serviteur de Dieu disait : Un acte d'abnégation à sa propre volonté est plus méritoire que l'érection de mille hôpitaux. Ayez sans cesse sous les yeux ce que le P. Torrès, pieux ouvrier, écrivit à une religieuse sa pénitente : Une âme qui s'est donnée toute à Dieu, dit-il, n'aime rien, ne cherche rien, ne désire rien.

X. Je termine ce chapitre par ce qu'écrivait le même P. Torrès à une autre religieuse, pour la détacher d'elle-même et de toutes les créatures, afin de ne lui faire aimer que Dieu : « Puisque le Seigneur vous accorde ces belles occasions de souffrance et de délaissement, appliquez-vous à augmenter votre charité pour le bien-aimé de votre âme. Cet amour est fort comme la mort : fort, car il vous sépare de toutes les créatures, de tous les respects humains, de tout ce qu'on estime dans le monde, de vos appétits sensuels, et de toute vous-même, afin qu'il n'y ait rien en vous qui vous empêche de vivre en portant vos pensées, vos désirs et vos affections vers le Dieu aimé. Que votre cœur n'aspire qu'à ce Dieu aimé, que votre volonté ne soit que pour ce Dieu aimé ; que votre pensée ne s'élançe que vers ce Dieu aimé. Si votre main travaille, si votre pied marche, que ce ne soit que pour ce Dieu aimé, et avec ce Dieu aimé.... Pour obtenir cet amour de Dieu, renoncez chaque jour, au pied du crucifix, à tout ce que vous pouvez aimer, aux honneurs, aux richesses, aux aisances, aux consolations, à vos parents ; protestez que vous ne

voulez d'autres honneurs que les ignominies, d'autres richesses que son amour, d'autres aisances que sa croix, d'autre objet que lui seul, qui est votre époux chéri et aimé. Je veux que très-souvent, ou en allant au jardin, ou en contemplant le ciel, vous invitiez, par le cri de votre cœur, toutes les créatures à aimer votre bien-aimé. Je veux que vous fuyiez toute conversation où l'on ne respire pas l'amour de Dieu. Ne remplissez pas les emplois qui ne plaisent pas à ce Dieu aimé ; ne faites pas les actions qui ne tournent pas à la gloire de cet époux de votre âme, etc.

PRIÈRE.

O mon Dieu, mon Seigneur et l'époux de mon âme, vous m'avez tant aimée et vous m'avez donné la volonté pour vous aimer ; et cependant je me suis servie de cette volonté pour vous offenser et pour vous déplaire tant de fois. Si je ne savais que vous êtes un Dieu d'une miséricorde infinie, je perdrais l'espérance de recouvrer votre grâce, que j'ai perdue si misérablement. Mon ingratitude méritait que vous m'abandonnasiez ; mais je vois que votre lumière m'éclaire encore. Je sens que vous continuez à m'appeler à votre saint amour. Me voici, Seigneur ; je ne veux plus continuer à être ingrate ; je ne veux plus résister, je me donne à vous : recevez une âme infidèle qui n'a fait que vous mépriser pendant tant d'années, mais qui maintenant ne désire que de vous aimer et d'être toute à vous. Secourez-moi, Jésus, inspirez-moi une douleur si vive de mes péchés, que mes jours ne se passent plus que dans les larmes et dans les soupirs, après vous avoir outragé, vous qui êtes si aimable et si bon. Que je serais malheureuse, si, après l'inspiration que vous me donnez maintenant, je recommençais à vous trahir ! Comment pourriez-vous me supporter encore ? Je suis accablée par la crainte où me jette cette pensée : je puis recommencer à vous offenser. Ah ! Seigneur ! ne le permettez pas, ne me laissez pas tomber dans un tel malheur ; envoyez-moi tout autre châtiment plutôt que celui-là. Si vous prévoyez que je doive vous abandonner de

nouveau, faites-moi mourir à présent, que j'espère être en votre grâce. Qu'ai-je besoin de vivre, si je ne dois vivre que pour vous offenser ? Non, mon Dieu, je vous aime, et j'espère vous aimer toujours, Marie, mon espérance, obtenez-moi la persévérance ou la mort.

§ II

De l'obéissance.

I. La vertu la plus aimée de la religieuse doit être celle de l'obéissance, car toute la perfection de la religion consiste, dit saint Bonaventure, à réprimer sa propre volonté ¹. L'on ne peut offrir à Dieu de sacrifice plus agréable que l'obéissance aux règles et aux ordres de ses supérieurs, parce que, comme la chose la plus chère que nous ayons c'est notre volonté ², dit le Docteur angélique, de même nous ne pouvons faire à Dieu aucun don qui lui soit plus cher que celui de notre propre volonté. Dieu aime mieux, est-il dit dans l'Écriture ³, l'obéissance que tous les sacrifices que nous pouvons lui offrir. Celui qui offre à Dieu ses richesses en les distribuant en aumônes, son honneur en supportant les mépris, son corps en le mortifiant par les jeûnes et les pénitences, lui donne une partie de lui-même ; mais celui qui lui sacrifie sa volonté en l'assujétissant à l'obéissance, lui donne tout ce qu'il a, et alors il peut dire à Dieu : Seigneur, après vous avoir donné ma volonté, je n'ai plus rien à vous donner. Saint Grégoire dit de même que, par le moyen des autres vertus nous donnons à Dieu tout ce que nous avons ; mais par l'obéissance, nous nous donnons nous-mêmes tout entiers à lui ⁴. Le même docteur a dit encore que l'obéissance amène avec elle dans notre

1. Tota religioni sperfectio in voluntatis propriæ subtractione (*al.* abdicatione) consistit. (*Spec. discipl.*, part. 1, c. iv, t. XV. p. 447, a.)

2 Nihil est homini amabilius libertate propriæ voluntatis. (*Opusc.* xviii, *de perf.* c. 19.)

3. Melior est obedientia quam victimæ (*Eccle.* iv, 17.)

4. Per alias virtutes, nostra Deo impendimus, per obedientiam, nosmetipsos. (*Lib.* VI, *in Reg.* c. 11.)

âme et y conserve toutes les autres vertus ¹ Sainte Thérèse dit que Dieu n'exige que l'obéissance d'une âme qui veut l'aimer. Elle ajoute ailleurs : Le démon sait que c'est là le remède de l'âme : aussi cherche-t-il toujours à nous l'enlever.

II. Le Vén. P. Sertorius Caputo disait que l'obéissance porte avec elle le mérite du martyr : car, comme dans le martyr on sacrifie sa tête, ainsi par l'obéissance on sacrifie à Dieu la volonté, qui est la tête de l'âme. Le Sage dit que l'homme obéissant terrasse tous ses ennemis ² Oui, dit saint Grégoire, les obéissants repoussent toutes les attaques de l'enfer : car leur obéissance les assujétissant aux autres, elle les rend supérieurs aux démons qui se perdirent par leur désobéissance ³ Cassien ajoute que lorsqu'une personne mortifie sa propre volonté, elle détruit en elle-même tous les vices, parce que tous les vices viennent de la propre volonté ⁴ Dieu promet à celui qui renonce à sa propre volonté, de le détacher de la terre et de le rendre semblable à un esprit céleste ⁵ Saint Laurent Justinien ajoute qu'une âme qui sacrifie à Dieu sa volonté, lui est si chère qu'il lui accorde tout ce qu'elle lui demande ⁶

III. Saint Augustin dit qu'Adam s'étant perdu et ayant perdu tout le genre humain par sa désobéissance, le Fils de Dieu se fit homme dans le but de nous apprendre l'obéissance par son exemple. Dès son enfance il commença à obéir à Marie et à Joseph, et il leur obéit pendant toute sa vie, jusqu'à ce qu'enfin, par obéissance, il mourût ignominieusement sur la croix ⁷ Saint Bernard dit de ceux qui sont désobéissants : Beaucoup de personnes se fatiguent pour s'exempter de l'obéissance ; le Rédempteur ne fit pas ainsi, il aima mieux

1. Obedientia virtus est quæ ceteras virtutes in mentem ingerit et custodit.

2. Vir obediens loquetur victorias. (*Prov.* xxi, 28.)

3. Victores sunt qui obediunt, quia dum voluntatem aliis subijciunt, ipsis lapsis per inobedientiam angelis dominantur. (*Lib. IV, in I. Reg c. 10.*)

4. Mortificatione voluntatum marcescunt vitia universa.

5. Si avertere feceris voluntatem tuam ... sustollam te super altitudinem terræ. (*Is. LVIII, 13.*)

6. Qui se Deo tradidit, voluntatem propriam immolando, omne quod poposcerit consequetur.

7. Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. (*Phil. II, 8.*)

perdre la vie que de perdre le mérite de l'obéissance ¹ Aussi sa divine mère révéla à une de ses servantes que Jésus-Christ mourut avec un amour spécial pour les âmes obéissantes.

IV Le vénérable P de Léonardi, fondateur de l'ordre des clercs réguliers de la Mère de Dieu, étant prié instamment par ses disciples d'écrire et de leur donner des règles, écrivit sur un papier ce seul mot : *Obéissance* : voulant par là leur apprendre ce que dit le P Sertorius Caputo, qu'en religion, obéissance et sainteté sont une même chose, et qu'être obéissant c'est être saint. Saint Thomas nous enseigne que le vœu d'obéissance est celui qui constitue véritablement le religieux. D'après cela, sainte Thérèse disait, qu'une religieuse désobéissante ne peut être appelée religieuse. A quoi sert une religieuse qui ne sait pas obéir ? Il y en a beaucoup qui connaissent la littérature, qui font des vers, qui parlent plusieurs langues, qui sont versées dans l'histoire, mais qui ne savent pas obéir. Toute religieuse qui ne sait pas obéir ne sait rien.

V Sainte Thérèse disait aussi que l'obéissance est le chemin le plus court pour parvenir à la perfection. On raconte dans les vies des saints Pères, qu'un d'entre eux vit un jour deux classes d'élus ; la première contenait ceux qui, ayant quitté le monde, s'étaient retirés dans le désert pour s'y exercer aux pénitences et à la prière ; la seconde contenait ceux qui, pour l'amour de Jésus-Christ, s'étaient pliés à l'obéissance, et avaient vécu soumis à la volonté des autres. Il vit ensuite que ceux-ci jouissaient d'une plus grande gloire que les ermites ; car, bien que ces derniers eussent plu à Dieu par leurs exercices pieux, ils n'avaient jamais fait que leur volonté ; au lieu que les âmes obéissantes avaient donné à Dieu leur volonté, ce qui est le sacrifice le plus agréable qu'on puisse lui faire. Saint Dorothee dit, en parlant de saint Dosithée son disciple, qu'ayant une santé très-faible, qui ne lui permettait pas de pratiquer les exercices de la communauté, comme les autres, il se voua tout à fait à l'obéissance en se dépouillant en-

1. Redimunt se ne obediunt; non ita Christus. Ille siquidem dedit vitam, ne perderet obedientiam. (*De morib. episc.*, c. ix, n. 33.)

tièrement de sa propre volonté. Il mourut au bout de cinq ans. Après sa mort, le Seigneur révéla à l'abbé, que ce saint jeune homme avait obtenu la même récompense que saint Paul ermite et que saint Antoine abbé. Les moines s'étonnèrent que Dosithée eût acquis tant de gloire, sans faire même ce que pratiquaient les autres. Dieu leur répondit que ce jeune homme avait été si bien récompensé à cause de son obéissance. Saint Jérôme dit qu'il est plus méritoire devant Dieu, de manger par obéissance, que de jeûner en suivant sa propre volonté ¹ Marie révéla la même chose à sainte Brigitte ², qui craignait de déchoir dans la vertu, parce que son confesseur lui avait interdit ses pénitences ordinaires; la divine Mère l'invita à obéir sans crainte, disant que ceux qui font pénitence ont une seule récompense, mais que celui qui cesse de se mortifier par obéissance, reçoit une récompense double, savoir : une d'abord pour les pénitences qu'il désirait faire, l'autre ensuite, pour l'obéissance qui les lui fait supprimer.

VI. Le B. Joseph Calasanze disait qu'une religieuse obéissante est la pierre précieuse du couvent. Oh! que toutes les religieuses ne sont-elles obéissantes! Tous les couvents seraient des paradis de Jésus-Christ. De plus, une religieuse toujours prompte à obéir acquiert des mérites immenses, car en tout elle fait la volonté de Dieu, et c'est en quoi consiste tout notre mérite. Le plus grand bien que produise la vie religieuse, c'est de nous rendre propres à acquérir des trésors éternels en tout ce que nous faisons par obéissance. Les choses mêmes de notre choix, quand nous les faisons par esprit d'obéissance, nous font obtenir de grands mérites. Saint Louis de Gonzague disait que la religion est un navire à voiles, où même sans s'occuper de la manœuvre, on fait toujours son chemin. En effet, la religieuse ne mérite pas seulement lorsqu'elle jeûne, lorsqu'elle dit l'office, ou qu'elle fait oraison, mais même lorsqu'elle se repose et s'abstient du travail par obéissance, lorsqu'elle mange, qu'elle prend la récréation, car faisant tout par

1. Majoris est meriti, injuncta refectio, jejunio propria deliberatione suscepto. (L. VI, in *Reg.*, c. II.) — 2. *Rev.*, cap. xxvi.

obéissance, elle fait en tout la volonté de Dieu. Oh ! combien vaut tout acte fait pour obéir à la volonté de ses supérieurs !

VII. Si donc vous voulez, ma chère sœur, vous rendre sainte, et en peu de temps, vouez-vous dès à présent entièrement à l'obéissance ; dépouillez-vous de votre propre volonté, et tâchez de n'agir que pour obéir aux règles de l'ordre, à votre supérieure quant aux exercices extérieurs, et à votre père spirituel quant aux choses de votre intérieur. Voici la différence qui existe entre les religieuses parfaites et les imparfaites. Celles-ci ne font avec joie que ce qui est de leur goût et de leur choix. Elles veulent bien remplir les emplois du couvent, parce que l'oisiveté ne leur ferait pas honneur ; mais elles ne veulent que ceux où elles trouvent leur propre commodité et leur propre satisfaction. Elles agissent de même pour tout le reste. En somme, elles veulent devenir saintes, mais à leur manière et selon l'inspiration de leur amour-propre. Le B. Calasanze disait : Celui qui en servant Dieu cherche à satisfaire ses goûts ne sert que soi-même. Mais les religieuses qui aiment la perfection ne font pas ainsi : elles ne refusent jamais de faire ce que l'obéissance leur impose, et elles ne veulent que ce que veut l'obéissance. Faites de même et vous serez bien vite sainte. Tâchez de faire par obéissance tout ce que vous faites, et vous n'aurez point à craindre de broncher. Les marchands font assurer leurs marchandises, pour que leur gain soit certain ; ainsi, pour vous assurer des trésors dans le ciel, cherchez dans toutes vos œuvres la garantie de l'obéissance, en les soumettant à vos supérieurs ; sans quoi vos œuvres pourraient vous devenir nuisibles, ou du moins inutiles. Saint Anselme étant archevêque de Cantorbéry, et n'ayant pas de supérieurs, se fit assigner pour supérieur, par le Pape, un de ses chapelains, à qui il obéit toujours. C'est surtout à vous d'obéir, vous qui êtes religieuses et qui vous êtes consacrées à l'obéissance.

PRIÈRE.

O mon Jésus, pour me sauver, vous avez été obéissant jus-

qu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix ; et moi, ingrate, pour ne pas me priver de quelque misérable et vile satisfaction, je vous ai manqué de respect et d'obéissance. Seigneur, attendez-moi, ne m'abandonnez pas encore ! Je me repens de tout mon cœur des chagrins que je vous ai causés, je vois que j'ai trop longtemps abusé de votre patience, et que je ne mériterais pas mon pardon de vous. Mais vous ne m'avez supportée jusqu'à présent, qu'afin que je me convertisse un jour et que je me donne toute à vous ; je crois que cet heureux moment est enfin arrivé. J'entends votre voix qui m'invite à vous aimer, je ne veux plus y résister. Me voici, je me livre à vous ; ne me rejetez pas, dites-moi ce qu'il faut que je fasse pour vous plaire ; rien ne me paraîtra difficile, je vous promets de ne plus manquer à l'avenir à l'obéissance que je dois à mes supérieures. Je vous aime, ô Jésus, et parce que je vous aime, je veux faire tout mon possible pour vous plaire ; donnez-moi les secours nécessaires pour tenir ma promesse. Attirez-moi, et unissez-moi toujours de plus en plus à votre amour. Père éternel, je vous offre la passion de votre fils, et je vous prie, en sa mémoire, de m'accorder toutes les grâces dont j'ai besoin pour me rendre sainte, et telle que vous voulez que je sois. O Marie, ma mère et mon espérance, priez votre divin fils pour moi, afin que je ne sois plus à moi, mais toute à lui et toujours à lui.

§ III.

De l'obéissance due aux supérieurs.

I. Le moyen principal et le plus efficace pour obéir à ses supérieurs avec mérite, et comme il faut, c'est de penser qu'en leur obéissant, on obéit à Dieu lui-même, et qu'en négligeant de leur obéir, on désobéit au divin Maître qui a dit, en parlant des supérieurs : Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise ¹ En conséquence l'Apôtre disait à ses disciples : Ne servez point comme pour plaire

1. Qui vos audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit. (*Luc.* x, 16.)

uniquement aux hommes, mais comme de vrais serviteurs de Jésus-Christ, pour faire la volonté de Dieu ¹ Lorsqu'il est enjoint à une religieuse, par son confesseur ou par sa supérieure, de faire quelque acte d'obéissance, elle ne doit pas le faire seulement pour plaire aux hommes, mais principalement pour plaire à Dieu qui lui révèle sa volonté par leur bouche. Elle est plus sûre alors de faire la volonté de Dieu, que si un ange descendait du ciel pour l'en instruire. C'est ainsi que saint Paul écrivait aux Galates que si un ange venait du ciel pour leur dire des choses contraires à celles qu'il leur enseignait, ils ne devraient pas le croire ²

II. Saint Bernard dit à ce sujet ³ : Dieu pour notre profit et notre sûreté daigne égaler nos supérieurs à lui-même, et le respect ou le mépris qu'on leur porte sont à ses yeux comme si c'était à lui qu'ils fussent adressés. Ainsi donc, ô ma sœur, rappelez-vous ce point important, que l'obéissance que vous accordez à vos supérieures, vous l'accordez à Dieu même. Dites-moi, si Jésus en personne vous imposait quelque emploi ou quelques fonctions particulières, cherchiez-vous à vous excuser, et lui refuseriez-vous cette obéissance, ou même tarderiez-vous à vous y soumettre? Or, voici précisément ce qu'ajoute saint Bernard : Que ce soit Dieu, ou que ce soit l'homme qui tient sa place, qui vous ait donné quelque ordre, vous devez l'exécuter avec la même diligence ⁴ Saint Jean Climaque raconte ⁵ que le supérieur d'un couvent étant à table, appela un vieux moine de quatre-vingts ans, et, pour l'exemple des autres, le fit rester debout pendant deux heures entières. On demanda au vieillard comment il avait pu endurer cette mortification; il répondit : Je me figurai que j'étais devant Jésus-Christ, et qu'il m'imposait cette humiliation; ainsi je n'eus aucune tentation de désobéissance.

1. Non servientes quasi hominibus placentes, sed ut servi Christi, facientes voluntatem Dei. (*Eph.* vi, 6.) — 2. *Gal.* i, 8.

3. Deus prælatos sibi æquare dignatur. Sibimet imputat illorum reverentiam et contemptum; obedientia quæ majoribus præbetur, Deo exhibetur. (*De præc. et disp.*, c. ix, n. 21.) — 4. Sive Deus, sive homo vicarius Dei mandatum tradiderit, pari profecto obsequendum est cura. (*ib.*) — 5. *Grad.* iv.

III. Dieu veut que pour augmenter nos mérites dans cette vie, nous marchions par le chemin de la foi ; c'est pour cela qu'il ne nous parle pas par lui-même, mais qu'il nous révèle sa volonté par le moyen de nos supérieurs. Quand Jésus-Christ apparut à saint Paul et qu'il le convertit, il pouvait lui dire par lui-même ce qu'il voulait de lui ; mais il lui dit seulement : Entre dans la ville, va trouver Ananie, et il te dira ce que tu dois faire ¹. C'est pour cela, disait le B. Gilles, qu'on mérite plus en obéissant aux hommes par amour pour Dieu, qu'en obéissant à Dieu même. En outre, nous sommes plus sûrs de faire la volonté de Dieu en obéissant à nos supérieurs, que si Jésus-Christ en personne venait nous parler ; car alors nous ne serions pas sûrs si ce serait bien là Jésus-Christ, ou si ce ne serait pas plutôt quelque malin esprit qui aurait revêtu sa figure pour nous tromper, tandis que, lorsque c'est notre supérieur qui nous parle, nous sommes certains qu'en lui obéissant, nous obéissons à Jésus-Christ, comme il l'a dit lui-même : *Qui vos audit, me audit* ; « Celui qui vous écoute, m'écoute. » Quand même il serait douteux que la chose commandée par l'obéissance fût bonne ou mauvaise, la religieuse, disent communément les théologiens et les maîtres de la vie spirituelle, doit obéir, et, en obéissant, elle est sûre de ne pas pécher et de plaire à Dieu. Saint Bernard a dit à ce sujet : Ce qu'ordonnent les hommes, pourvu qu'il ne soit pas certain que ce soit une chose qui déplaît à Dieu, doit être exécuté comme si c'était Dieu même qui l'eût ordonné ².

IV Ainsi donc, au jour du jugement, les religieux ne seront punis que de leurs désobéissances ; quant aux œuvres qu'ils auront faites par obéissance, comme le dit saint Philippe de Néri, ils sont assurés de n'avoir point à en rendre compte, ce compte sera demandé seulement aux supérieurs qui les leur auront ordonnées. Le Seigneur dit un jour à sainte Ca-

1. Ingrederere civitatem, et ibi dicetur tibi quid te oporteat facere. (*Act.* ix, 7.)

2. Quicquid vice Dei præcipit homo, quod non sit tamen certum displicere Deo, haud secus omnino accipiendum est quam si præcipiat Deus. (*De præc. et disp.*, l. c.)

therine de Sienne : La religieuse n'est pas obligée de me rendre compte de ce qu'elle a fait par obéissance; ce compte, je l'exigerai de sa supérieure. En conséquence, l'Apôtre écrivait aux Hébreux ¹ : Obéissez à vos supérieurs qui vous surveillent comme devant rendre compte pour vos âmes. De sorte que vous, ô épouse du Seigneur, lorsque, après votre mort, Jésus-Christ vous demandera pourquoi vous avez négligé de faire plus de pénitences, plus d'oraisons, pourquoi vous avez fait telle ou telle action; si, en tout cela, vous n'avez fait qu'obéir à vos supérieures, vous pourrez répondre : Parce que vous m'avez ordonné de le faire, puisque vous m'avez dit qu'en obéissant à mes supérieurs, j'obéissais à vous-même. Ce n'est donc pas à moi que vous devez demander POURQUOI, mais à mes supérieures dont j'ai suivi les ordres.

V Il faut ici faire attention à ce qu'ajoute saint Paul : *Ut cum gaudio hoc faciant, et non gementes*. Ce qui signifie que la religieuse doit obéir sur-le-champ sans répliquer, et sans mettre en peine ni faire souffrir ses supérieures. Oh ! combien les supérieurs souffrent, lorsque leurs inférieurs résistent à l'obéissance par des excuses, par des prétextes colorés, par des lamentations, et quelquefois même par des murmures ? Que ne souffrent pas les pauvres abbesses, quand elles font la distribution des divers emplois ! D'un côté elles sont tourmentées par leurs scrupules, craignant que le respect humain ou l'appréhension de fâcher quelque religieuse ne les pousse à lui assigner quelque emploi auquel n'est pas propre celle qui le désire, et d'un autre côté elles gémissent de voir que, la distribution faite, l'une se plaint, l'autre s'excuse, celle-ci murmure, celle-là refuse positivement. De là vient que la supérieure répartit les fonctions, non selon la raison et le bien de la communauté, mais selon la prudence humaine, qui peut-être lui servira d'excuse pour avoir agi ainsi, afin d'éviter un plus grand mal ; mais ses inférieures ne seront

1. Obedite præpositis vestris, et subjacete eis; ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri; ut cum gaudio hoc faciant, et non gementes; hoc enim expedit vobis. (*Heb. xiii, 17.*)

pas pour cela excusées d'avoir exercé ces emplois de leur choix par caprice, et non par obéissance. C'est pourquoi l'Apôtre dit : Obéissez et assujettissez-vous à ce qu'exige l'obéissance, afin que les supérieurs n'aient point à gémir en indiquant ce que chacun doit faire ; et puis il ajoute : *Hoc enim expedit vobis* ; car il est avantageux pour le bien de vous autres inférieurs, que tout se fasse avec ordre, afin que vous avanciez dans la vie spirituelle.

VI. N'est-ce pas un grand désordre de voir certaines religieuses commander à leurs supérieures, et leur désigner les emplois qu'elles doivent leur donner ? Saint Bernard, considérant ce que dit Jésus à l'aveugle de Jéricho ¹ : Que veux-tu que je fasse pour toi ? applique à cet aveugle le reproche qui suit : « Oui, vraiment, cet homme était aveugle, pour ne pas voir qu'il aurait dû répondre : Non, Seigneur, ce n'est point à moi à vous dire ce que je veux que vous fassiez pour moi ; mais dites-moi plutôt ce que je dois faire pour vous. *Vere cæcus, quia non exclamavit : Absit, Domine ; tu magis dic quid me facere velis.* Appliquons à nous-mêmes ce que dit ici saint Bernard. Il y a des religieuses à qui l'abbesse est obligée de demander quelle fonction elles veulent remplir, mais il en est autrement des bonnes religieuses. Quand la supérieure leur demande quel emploi elles préfèrent, elles répondent : Non, ma Mère, ce n'est pas à moi de vous dire ce que je veux faire, c'est à vous de m'ordonner ce que vous voulez que je fasse.

VII. Si vous voulez donc, ô ma sœur, être vraiment obéissante et bonne religieuse, 1^o regardez vos supérieures comme les vicaires de Jésus-Christ et portez-leur un respect et un amour sans bornes, non pas afin d'être distinguée et préférée par eux, ou pour ne pas en être réprimandée, mais uniquement pour plaire à Dieu. Vous devez obéir, non-seulement au prélat, à l'abbesse, mais encore à toutes les officières du couvent auxquelles la règle prescrit l'obéissance ; comme à l'infirmière, à la réfectorière, à la sacristine. Car, lorsqu'on obéit à l'abbesse, on peut le faire par un sentiment de respect hu-

1. Quid vis ut tibi faciam? (*Luc. xviii, 41.*)

main, au lieu qu'en obéissant aux autres offcières on fait preuve d'un véritable esprit d'humilité et de subordination. Saint François d'Assise remerciait surtout le Seigneur de lui avoir accordé la grâce de savoir se soumettre aux ordres du moindre novice, dans les choses où il lui aurait été désigné comme supérieur ; il disait que moins le supérieur a d'autorité, et que moins il se recommande par son mérite et ses qualités, plus nous méritons en lui obéissant, car alors nous n'obéissons que pour plaire à Dieu.

VIII. 2° Ne recherchez jamais la compagnie des sœurs imparfaites et qui aiment peu l'obéissance. 3° Recevez humblement les corrections et laissez à la supérieure la liberté de vous reprendre, toutes les fois qu'il le faut. Ne soyez pas de ces religieuses qui se soulèvent au moindre avertissement qu'on leur donne, de sorte que, pour le plus petit avis, la supérieure ait besoin de faire attention à elles, et d'attendre même quelquefois plusieurs mois avant de trouver l'occasion favorable de le leur faire recevoir, sans les exposer à lui manquer de respect, et à mettre tout le couvent en rumeur. Mais malheur à ces religieuses avec qui les supérieures doivent prendre tant de ménagements pour leur donner des avis : c'est là la marque d'un esprit très-imparfait. 4° Quand vous recevez quelque correction, que ce soit avec humilité et sans chercher d'excuse ; et, quand même la chose se serait passée autrement que la supérieure ne pense, n'en parlez que lorsqu'elle vous en demandera les détails. Du reste, nous parlerons de ceci plus tard et plus au long.

IX. 5° Chassez de votre cœur toute pensée et tout soupçon contre votre supérieure, absolument comme vous chassez les pensées contraires à la chasteté, c'est-à-dire, sans raisonner avec elles. Et quand vos compagnes parlent de ses défauts apparents, tâchez de les couvrir autant que vous le pourrez. Qu'il est scandaleux de voir parfois certaines religieuses qui, au lieu de vénérer leur supérieure, vont épiant toutes ses actions, toutes ses paroles, pour la discréditer et la tourner en ridicule ! Si le défaut était trop évident et inexcusable, par

exemple, si l'abbesse était impatiente envers toutes les religieuses, soyez convaincue que Dieu lui laisse ce défaut, non pour votre tourment, mais pour votre profit. Sainte Gertrude priait un jour le Seigneur de délivrer son abbesse du défaut d'impatience ; Dieu lui répondit qu'il permettait ce vice de l'abbesse pour son bien et pour celui de ses compagnes, afin de les rendre plus humbles, et de leur faire obtenir plus de mérites. Saint Bernard nous dit à ce propos : *In quantum gravaris, in tantum lucraris*. Plus lourd est le fardeau que vous portez, plus grand est le mérite que vous acquérez. Saint Grégoire ajoute que quand même la vie de nos supérieurs ne serait pas digne d'éloge, nous devons toujours respecter leur rang ¹ Jésus-Christ l'avait dit, le premier, des supérieurs qui donnent un mauvais exemple : Faites tout ce qu'ils vous diront, mais ne vous réglez point sur leurs actions ²

X. Qu'elle est admirable cette règle de saint François de Sales, qui ordonne de ne « jamais rien demander, de ne jamais rien refuser ! » Du reste, choisissez de préférence parmi les emplois du monastère le moins honorable et le plus incommode ; la raison qui fait qu'il y a peu de religieuses qui amassent beaucoup de mérites dans l'exercice de leurs fonctions, c'est qu'il y en a peu qui les remplissent avec l'intention pure d'obéir à Dieu et de lui plaire. Les religieuses imparfaites ne considèrent dans leurs emplois que la peine qu'elles endurent, ou les avantages qu'elles y trouvent, mais les religieuses parfaites ne veulent que plaire à Dieu, et pour cela elles ne cherchent pas leurs commodités ; au contraire, elles embrassent avec joie les peines et les fatigues qui s'y rencontrent. Tâchez d'être du nombre de ces dernières. Ne croyez pas que Dieu admette l'excuse que vous pourriez lui alléguer d'avoir refusé tel emploi dans la crainte d'y commettre des fautes. Soyez convaincue qu'en vous faisant religieuse, vous vous êtes en-

1. Majorum imperia tunc etiam veneranda sunt, cum ipsi laudabilem non habeant vitam. (In I *Reg.* II.)

2. Omnia ergo quæcumque dixerint vobis servate et facite ; secundum opera vero eorum nolite facere. (*Matth.* XXIII, 3.)

gagée à servir le couvent. Si la crainte de commettre des péchés dans vos emplois était une excuse valable pour vous, elle le serait pour toutes les religieuses. Qui donc alors servirait le monastère et maintiendrait la communauté ? Ayez la bonne intention de plaire à Dieu, et Dieu vous aidera.

XI. En entrant donc dans l'emploi qui vous est assigné, apportez-y l'esprit d'obéissance ; ne vous laissez pas dominer par votre goût ; n'y cherchez ni votre commodité ni votre estime, mais seulement l'obligation où vous êtes d'obéir. Entrez-y encore avec une sainte confiance, sans prêter l'oreille au démon, qui peut-être vous dit que vous ne pourrez pas garder longtemps cet emploi ; si vous avez foi en l'obéissance, le Seigneur vous donnera les forces qui vous manquent pour les remplir. N'allez pas vous imaginer non plus, que votre emploi vous fera perdre l'esprit de recueillement, lorsque vous l'exercerez par obéissance. Sachez que Dieu vous fera alors plus de grâces en un quart d'heure d'oraison, que dans un autre temps en dix jours de retraite. Tâchez cependant, en remplissant vos devoirs, de trouver toujours le temps, quand même il ne serait pas considérable, de vous recueillir dans l'oraison. Ne dites pas que votre emploi absorbe tous vos moments ; les religieuses actives et désireuses de l'oraison savent trouver le temps pour l'un et pour l'autre. Ne vous chargez pas pour cela sans nécessité, comme font quelques-unes, de trop d'occupations, au point de ne pouvoir pas trouver un instant pour vous recueillir devant Dieu. Soyez attentive ensuite, dans les fonctions de votre office, à être impartiale pour vos amies et surtout pour vous-même, en n'abusant pas de votre position pour vous procurer des commodités que n'ont pas les autres.

XII. Il est à remarquer aussi que l'obéissance, et même la perfection de l'obéissance, n'empêche pas la religieuse d'exposer à la supérieure les raisons qui s'opposent à se qu'elle remplisse tel ou tel emploi, par exemple une maladie, une incapacité absolue ou tout autre empêchement ; car enfin la supérieure est une femme, et non un ange, elle doit être avertie de

ce qu'elle ne sait pas. Mais en ceci, il faut faire attention à deux choses bien importantes. D'abord, il ne faut pas lui rappeler ce qu'elle connaît déjà, car il est à croire qu'elle y a songé, et il n'est pas nécessaire qu'on lui en parle de nouveau. En second lieu, après avoir exposé ses raisons, la religieuse doit se soumettre en paix à ce qu'ordonnera la supérieure, et cette résignation doit être visible et extérieure, afin que la supérieure reste tranquille à son sujet, et qu'elle-même donne le bon exemple aux autres. Il est nécessaire pour cela que la religieuse, avant d'exposer ses excuses, se figure que malgré ses raisons la supérieure tiendra à sa décision, et par là, en y allant, elle sera toute prête à exécuter sans réplique ce qui lui sera imposé.

XIII. Ce n'est pas non plus un défaut, mais bien un acte de vertu, d'avoir un soin raisonnable de sa santé, quand c'est pour mieux servir Dieu. Mais c'est un défaut de s'en tourmenter, car alors l'amour-propre pourrait bien faire prendre pour une nécessité ce qui n'en est pas une. Saint Bernard dit que certains religieux sont plutôt les disciples d'Hippocrate et de Galien que de Jésus-Christ : « Pensez, je vous prie, dit-il, que vous êtes moine, et non pas médecin ¹, et puis il ajoute : « Ménagez votre repos ² » C'est-à-dire qu'il vaut mieux pour votre tranquillité, suivre la règle commune, que de se singulariser par ce qui n'est pas nécessaire ! « Ménagez les occupations des servantes ³ ; » tâchez d'épargner la fatigue aux officières, comme à la réfectorière, à la cuisinière, et ne les obligez pas à faire quelque chose exprès pour vous. « Ménagez les charges de la maison ⁴ ; » épargnez au couvent des dépenses inutiles. Saint Basile exhortait les religieux à se conformer autant que possible à la règle commune ; oh ! que cela est bien plus méritoire que de pratiquer des jeûnes, des disciplines, des cilices, et puis se montrer difficile pour la nourriture ! Les exceptions à la règle ont été une cause de relâche-

1. Puta, queso, monachum te esse, non medicum. (Serm. xxx in Cant.)

2. Parce quieti tuæ. — 3. Parce labori ministrantium.

4. Parce gravamini domus.

ment dans beaucoup de couvents. Ne vous faites pas de scrupules par la crainte de détruire votre santé, en mangeant des mets ordinaires ; car les docteurs disent communément, que bien qu'il ne soit pas permis d'abrégier ses jours, uniquement pour mourir plus tôt, il est cependant bien permis d'éviter toute singularité, même lorsqu'elle pourrait aider à prolonger notre vie ; c'est donc un acte de vertu, lorsqu'on agit ainsi pour sa propre utilité et pour l'édification des autres. Saint François d'Assise, lorsqu'on tint le célèbre chapitre appelé des Nattes, vit les démons qui en tenaient un autre, où ils disaient que le meilleur moyen de perdre les couvents était d'y admettre des jeunes gens nobles et délicats, parce qu'ils se traiteraient sans rigueur, que peu à peu ils se relâcheraient et finiraient par faire perdre cet esprit de ferveur qui régnait alors. Les démons avaient raison. Prenez donc garde de mettre en danger le salut de votre âme en voulant soigner votre corps. Songez que si les saints avaient été aussi difficiles que vous pour conserver leur santé, ils n'auraient jamais été saints.

PRIÈRE.

Mon bien-aimé maître, vous êtes la beauté même, la bonté même, et l'amour même ; comment pourrais-je aimer quelque chose hors de vous ? Insensée ! Je vous ai causé tant de déplaisirs dans le passé ! J'ai eu tort ; je m'en repens amèrement, je voudrais en mourir de douleur. Mon Dieu, ayez pitié de moi ! Miséricorde, Seigneur ! Mon Jésus, miséricorde ! Voilà le cri de mon âme : Miséricorde, mon Jésus ; mon Jésus, miséricorde ! Mais si, par le passé, j'ai méprisé votre amour, maintenant je le préfère à tous les biens du monde. Vous êtes et serez toujours l'unique objet de mon amour. Mon Jésus, mon amour, j'abandonne tout ; je ne veux que vous. Maintenant, je vous dis et j'entends vous répéter à tous les instants de ma vie : Mon Dieu, je ne veux que vous, et rien que vous. Mais aidez-moi à vous être fidèle. Ne faites pas attention à mes péchés : faites attention uniquement à l'amour dont vous

m'avez aimée en mourant pour moi sur la croix. Je fonde tout mon espoir dans les mérites de votre passion. Je vous aime, ô bonté infinie, je vous aime, mon bien suprême ; et je ne vous demande que la grâce de vous aimer avec ardeur, et de n'aimer à l'avenir que vous seul, mon trésor et mon tout. Mon Jésus, je vous consacre ma volonté, purifiez-la ; je vous donne mon corps, conservez-le ; je vous donne mon âme, faites qu'elle soit toute à vous. Consumez de votre céleste feu, comme des herbes arides, tous les vils sentiments qui usurpent dans mon cœur la place de votre amour. O Marie, ô ma grande avocate, je mets toute ma confiance, premièrement dans le mérite de votre fils, et puis dans votre intercession.

§ IV

De l'obéissance due aux règles.

1° Saint François de Sales disait : La prédestination des religieuses dépend de l'observation de leurs règles. Sainte Madeleine de Pazzi ajoutait que l'observation de la règle est le plus court chemin du salut éternel et de la sainteté. En effet, le seul moyen qu'aient les religieuses de se sanctifier et de se sauver, c'est d'observer les règles ; toute autre voie pour elles ne les mènerait pas droit au but. De sorte que la religieuse qui transgresse habituellement quelque une des règles, quelque petite qu'elle soit, n'avancera jamais d'un pas dans la perfection, lors même qu'elle ferait beaucoup de pénitences, d'oraisons et autres œuvres pieuses. Elle se fatiguera, mais sans fruit, vérifiant en elle-même ce que dit le Saint-Esprit ¹ : Ceux qui ne tiennent aucun compte de la discipline, c'est-à-dire, des règles du monastère, sont malheureux, et c'est en vain qu'ils mettent leur confiance dans leurs fatigues, car elles ne porteront jamais de fruit. Mais quelle folie, disait ici sainte Thérèse ; nous n'observons pas, dit-elle dans ses Sentences, certaines choses faciles de la règle, telles que le silence, qui

1. Disciplinam qui abjicit infelix est, et vacua est spes illorum et labores sine fructu. (*Sap.* III, 2.)

ne nous fait pas de mal, et nous inventons des pénitences nouvelles, pour ne faire ensuite ni l'un ni l'autre ! Le moindre mal, pour une telle religieuse, sera de ne pas avancer dans la perfection ; mais le pire, dit saint Bernard, sera qu'à force d'enfreindre les règles légères, il lui deviendra impossible d'observer les règles les plus importantes et qui se lient à l'observation des vœux.

II. Qu'il est douloureux de voir certaines religieuses, après avoir été si bien formées et si bien instruites, pendant leur noviciat, dans l'observation des règles, les enfreindre après leur profession, comme si, après s'être consacrées à Jésus-Christ, elles n'y étaient plus obligées ! Un savant auteur dit : Il vaut mieux être le doigt et tenir au corps de la communauté, que d'être l'œil et en être séparé ¹ ; l'œil séparé du corps n'est plus qu'un peu de pourriture. Ainsi, cette œuvre qui en apparence semble vertueuse, mais qui n'est pas conforme aux règles, ne plaira pas à Dieu, et loin d'aider à atteindre à la perfection, y mettra obstacle. Car ces dévotions et ces exercices qui s'opposent à la règle, sont, comme le dit saint Augustin, des pas faits hors du bon chemin, et des obstacles au progrès spirituel.

III. O ma sœur, vous avez quitté le monde pour vous rendre sainte, et vous ne voyez pas que, pour ne pas savoir vous vaincre en certaines choses, non-seulement vous ne vous rendez pas sainte, mais vous vous mettez en danger de vous perdre. Saint Césaire dit à ce sujet : Nous avons eu le courage de renoncer à nos parents, à nos biens, aux plaisirs du monde, et maintenant nous n'avons pas la force d'observer ponctuellement la règle ² ? Cassien rapporte ³ que saint Basile, voyant un moine qui avait quitté sa dignité de sénateur pour entrer en religion, et qui ensuite n'observait pas la règle, lui dit : Malheureux, qu'as-tu fait ? tu as perdu ton titre de

1. *Melius est digitum esse et esse in corpore, quam esse oculum et evelli de corpore.*

2. *Ad relinquendos dulces affectus fortissimi fuimus, et nunc ad declinandas negligentias infirmi sumus !* (Hom. 8.)

3. Lib. VII. *Inst.* c. 19.

sénateur pour l'état de moine, et tu n'es maintenant pas même moine ¹ Tertullien fait le même reproche. « Si vous regardez, disait-il, la liberté du siècle comme véritable, vous êtes retombé dans la servitude de l'homme, et vous avez perdu la liberté de Jésus-Christ ² » Comme s'il eût voulu dire : O religieuse ! vous vous êtes affranchie de l'esclavage du monde pour acquérir la liberté de Jésus-Christ, en vous dépouillant des affections aux créatures (chaînes malheureuses qui tiennent tant de pauvres âmes dans la servitude du monde) ; et que faites-vous maintenant ? Si vous regardez la liberté du siècle comme la vraie liberté, vous redevenez esclave, et vous avez perdu la liberté des enfants de Dieu, que Jésus vous a procurée.

IV Quelques religieuses s'excusent en disant que les règles qu'elles transgressent sont de peu d'importance. Je réponds premièrement qu'aucune règle ne doit être regardée comme de peu d'importance. Il faut les regarder toutes comme très-importantes, parce qu'elles ont été toutes dictées par l'esprit de Dieu, et approuvées par l'Eglise, comme des moyens de la perfection religieuse à laquelle doivent aspirer toutes les âmes consacrées à Dieu, et parce que la violation d'une règle, quelque petite qu'elle soit, met le désordre dans la discipline régulière et dans la communauté. La ferveur ne règne que dans les couvents où l'on observe toutes les règles ; dans ceux où elles sont négligées, l'esprit de religion a déjà disparu, ou bien peu à peu il s'éteindra et disparaîtra tout à fait. Le père Saint-Jure rapporte ³ que le père Oviédo étant à la tête du collège de la compagnie de Jésus à Naples, exigeait la stricte observation des moindres règles ; mais le P Bobadilla prétendit qu'il ne fallait pas assujétir les élèves à de telles minuties, et fut cause qu'on commença à se relâcher de l'antique rigueur. Il ne tarda pas à s'apercevoir de son erreur ; car

1. Senatorem perdidisti, et monachum non fecisti.

2. Si veram putes seculi libertatem, rediisti in servitutem, et amisisti libertatem Christi. (*De cor. mil.*)

3. *De la connoiss. et de l'âm.* liv. III, ch. xvii, sect. 1.

les élèves, abusant d'une si grande liberté, perdirent l'esprit d'ordre et finirent par sortir de la compagnie. Saint Ignace, ayant été informé de cet état de choses, ordonna qu'on observât strictement toutes les règles, et depuis lors la discipline fut rétablie.

V Les religieuses tièdes et négligentes ne tiennent pas compte des choses légères ; mais le démon en tient bien compte pour elles. Cet ennemi de tout bien tient une note très-exacte de toutes leurs transgressions à la règle, afin d'être un jour leur accusateur au tribunal de Jésus-Christ. Saint Richard, religieux, s'étant fait couper les cheveux hors du temps prescrit, vit le démon qui ramassait tous ces cheveux par terre et les comptait un à un ¹ : Sainte Gertrude vit également le démon qui recueillait tous les bouts de laine qu'on laissait tomber contrairement au vœu de pauvreté, et toutes les syllabes omises dans la récitation de l'office par trop de précipitation. Le B. Denis le Chartreux raconte encore que le démon se montra à une religieuse, ayant à la main une aiguille et un fil de soie qu'elle avait pris sans permission. C'est ainsi que le démon prend note de toutes les paroles dites dans les lieux et dans les moments consacrés au silence, de tous les coups d'œil curieux, et de toutes les autres transgressions à la règle que font les religieuses négligentes. Voilà pourquoi ces malheureuses sont toujours dans l'aridité et dans la tiédeur pendant l'oraison, dans la communion et dans tous les exercices pieux. Sainte Gertrude, pour un regard de curiosité sur une sœur, malgré l'inspiration qu'elle avait eue de ne pas la regarder, éprouva, en punition de sa faute, onze jours d'aridité. Qui sème peu, recueille peu ² Comment le Seigneur serait-il prodigue de ses grâces et de ses consolations envers des religieuses si négligentes dans son service ! Dieu leur aurait peut-être préparé une grande grâce, pour le cas où elles auraient été fidèles à observer telle ou telle règle ; mais, à cause de leur négligence, il les en a justement privées.

1. Ap. *Surium*, XIII sept.

2. Qui parce seminat, parce et metet. (II *Cor.* ix, 6.)

Le B. Gilles disait : Une petite négligence, peut causer la perte d'une grande grâce.

VI. Beaucoup, dit saint Bonaventure, voudraient donner leur vie pour Jésus-Christ, et en attendant ils ne peuvent souffrir la moindre peine qu'ils trouvent à observer une règle facile ¹ ! Alors, dit le Saint, si on vous imposait une tâche difficile et fatigante, vous seriez plus excusables ; mais en refusant de faire une chose aisée, quelle excuse pourrez-vous alléguer ? Plus l'observance est légère et facile, plus une religieuse se montre défectueuse quand elle y manque, car elle prouve par là qu'elle est fort attachée à sa propre volonté. Mais Dieu veuille, comme je l'ai déjà dit, que cette religieuse, qui fait si peu attention aux petites règles, n'arrive pas un jour à faire peu de cas de ses vœux, et à se perdre ainsi misérablement. Qui renverse la haie des règles est en grand danger de recevoir quelque morsure venimeuse du serpent, dirons-nous en nous servant des termes de l'Esprit-Saint ². Quand une religieuse, jadis exemplaire, tombe dans un précipice, vous croyez peut-être que le démon l'a jetée à bas d'un seul coup ? non certainement ; d'abord il l'a induite à transgresser les règles, à ne pas faire attention aux petites choses, et ensuite il l'a fait tomber en des fautes graves.

VII. Quelques religieuses s'excusent en disant que la règle n'oblige pas sous peine de péché. C'est là une grande erreur dont nous avons parlé, chapitre IV, n° 5. Car, bien que la règle n'oblige pas sous peine de péché, cependant les docteurs disent communément que la moindre infraction à la règle, sans excuse valable, est au moins un péché véniel. Saint Thomas avait d'avance enseigné la même chose. « La transgression, avait-il dit, d'autres points de la règle (que ceux qui intéressent les vœux) ne rend coupable que de péché véniel ³. J'ai dit : *pour le moins c'est un péché véniel*, parce que si la

1. Multi pro Christo optant mori, qui pro Christo nolunt leviter pati. (*De perf. relig.*, lib. II, c. v.)

2. Qui dissipat sepem, mordebit eum coluber. (*Ecc.* x, 8.)

3. Transgressio aliorum obligat solum ad peccatum veniale. (2-2, q. 186, a. 9, ad 1.)

transgression cause un grand scandale ou un grand dommage à la communauté, comme de troubler habituellement le silence général, d'entrer dans les cellules de ses compagnes, de manquer sous leurs yeux aux jeûnes réguliers, etc., elle pourrait devenir péché grave. Mais il est hors de doute que c'est un péché véniel : 1° parce qu'une religieuse qui enfreint la règle met de côté les moyens de sanctification à laquelle elle est obligée de tendre sans cesse ; 2° parce qu'elle est infidèle à la promesse qu'elle a faite à Dieu, dans sa profession, d'observer les règles, et que, par son mauvais exemple, elle trouble le bon ordre de la communauté ; 3° enfin, et c'est le motif le plus sûr, parce qu'en transgressant telle règle que ce soit, elle agit d'après son amour-propre, et non d'après la volonté de Dieu. Cette transgression n'est certainement pas une œuvre de vertu. On ne peut pas dire non plus que c'est une action indifférente. Comment nommer action indifférente celle qui est faite par propre inclination, qui donne mauvais exemple et qui trouble l'ordre et la discipline du couvent ? Donc, si elle n'est ni bonne ni indifférente, certainement elle est mauvaise. Si quelqu'une disait : Il me suffit que ce ne soit pas un péché mortel ; je lui déclare qu'elle est dans un état très-dangereux : si elle n'est pas morte, elle est agonisante ; cette malheureuse est consumée d'une fièvre lente, qui, avec le temps, la conduira à la mort. (Relisez le n° 3 du chap. vi.)

VII. Quelques religieuses s'excusent en disant qu'elles sont anciennes, et qu'elles ne peuvent vivre avec cette rigueur qui est d'obligation pour les jeunes. On répond que toute religieuse, jeune ou vieille, se nuit à elle-même et nuit aux autres en transgressant les règles. Saint Pierre Chrysologue dit qu'un arbre qui ne porte pas de fruit, nuit par son ombre à lui-même et aux arbres fruitiers qui l'entourent¹. Cela s'applique à toute religieuse qui donne mauvais exemple par l'inobservation des règles. Mais il faut remarquer en outre que les religieuses anciennes sont plus obligées à cette par-

1. Infœcunda arbor, dum fundit umbram, inimica non sibi soli, sed etiam palmitibus fit fœcundis. (CHR. serm. cvi.)

faite observance que les nouvelles; premièrement, parce qu'elles sont dans la religion depuis un plus grand nombre d'années; celui qui a plus étudié doit être plus savant; ainsi, la religieuse qui a passé plus de temps à étudier Jésus-Christ, doit être plus avancée dans la science des Saints, c'est-à-dire dans la perfection de l'esprit de soumission. Ensuite, parce que l'exemple des plus anciennes a plus de force pour insinuer aux nouvelles l'observance ou l'inobservance des règles. Les anciennes sont les flambeaux qui éclairent le couvent. Elles sont les colonnes qui soutiennent l'observance et attirent les jeunes à leur prêter appui; car, si celles-ci voient que les anciennes en font peu de cas, elles en feront peu de cas aussi. Généralement parlant, le relâchement vient de la négligence des anciennes religieuses plutôt que des nouvelles, car ce sont elles qui en ont donné l'exemple. Que servira aux anciennes de crier et d'exhorter par paroles les nouvelles à l'observance des règles, si, par le fait de leurs mauvais exemples, elles insinuent le contraire? Les exemples qu'on vous met sous les yeux, dit saint Ambroise¹, sont plus persuasifs que les avertissements qu'on vous prêche aux oreilles.

IX. Comment les jeunes religieuses seraient-elles bien formées à suivre la règle, quand celles qui les instruisent la détruisent par leurs mauvais exemples? *Nemo inde strui potest unde destruitur*, dit Tertullien². Quand le tyran eut commandé à Eléazar d'enfreindre la loi qui défendait aux Juifs de manger de la chair de porc, ses amis, ayant pitié de ses quatre-vingt-dix ans, le prièrent de feindre au moins d'en manger, pour échapper à la mort; mais le saint vieillard leur répondit sagement³: qu'il aimait mieux descendre dans le tombeau que de donner, à son âge, aux jeunes gens, un exemple de transgression à la loi, en feignant de l'enfreindre. La vue seule d'un homme juste est tout un avertissement, a dit saint Ambroise⁴. C'est pour les jeunes religieuses une leçon bien plus profitable que tous

1. Citiùs suadent oculi quam aures. (Serm. 76.) — 2. *De præscr.*

3. Præmitti se velle in infernum; non enim ætati nostræ dignum est fingere. *Mach.* vi. 23.) — 4. Justi aspectus admonitio est. (Serm. x. in *Ps.* 118, n. 22.)

les avertissements donnés de vive voix, de voir les plus vieilles observer avec exactitude toutes les règles, grandes et petites. Le devoir et le zèle prescrivent aux religieuses qui aiment la perfection, de maintenir l'observance des règles avec toute la rigueur possible. Quand Jésus-Christ tendit la main à sainte Thérèse pour l'épouser, il lui dit : Dorénavant, tu seras jalouse de mon honneur, comme une fidèle épouse doit l'être ¹; car toute épouse de Jésus-Christ doit avoir du zèle pour l'honneur de son époux. Mais le zèle des religieuses doit éclater surtout dans l'observance des règles qui sont l'appui de la perfection de leur communauté, et ceci n'est pas seulement pour les supérieures, mais encore pour les simples religieuses, surtout pour celles qui ont une autorité, ne serait-ce que celle de la vieillesse. Quand saint André d'Avellino voyait enfreindre la règle, il en avertissait avec un ton très-haut, non-seulement ses compagnons, mais même ses supérieurs. Sœur Thérèse Spinelli, pénitente du P. Torrès, et religieuse au couvent de la Trinité à Naples, voyant que plusieurs abus commençaient à s'introduire dans la communauté, s'y opposa plusieurs fois avec zèle et courage, sans avoir égard à la grandeur des personnes, ayant seulement devant les yeux l'honneur de Dieu, ce qui lui fit souffrir beaucoup d'amertumes et de dégoûts. Quand il s'agit d'abus évidents et de relâchement dans l'observance, ce n'est ni orgueil, ni ténacité, mais vertu et zèle de Dieu, de crier et d'empêcher le désordre, dût-on combattre les supérieurs eux-mêmes (a).

X. D'autres s'excusent en disant qu'elles négligent de demander les permissions nécessaires selon la règle, pour ne pas trop importuner leurs supérieures. Mais c'est là une excuse insuffisante, parce que les supérieures ne sont pas importunées, mais édifiées de voir la ponctualité des religieuses à leur demander des permissions, chaque fois qu'elles en

1. Deinceps ut vera sponsa meum zelabis honorem.

(a) On doit user sagement et avec modération de cet avis de notre saint auteur. Un faux zèle pourrait égarer un religieux et lui faire voir partout des abus à corriger. — (Vote des premiers traducteurs.)

ont besoin. Comment pourraient-elles être fâchées, puisqu'elles savent que ce sont des choses que leurs inférieures ne peuvent faire sans permission ? Ainsi, toutes les fois que la règle vous prescrit de demander une permission, demandez-la. Quand la supérieure vous la refuse pour maintenir l'observance des règles, ne vous irritez pas, mais remerciez-la et consolez-vous. Tous les passagers remercient le pilote, lorsqu'ils voient qu'il a soin de faire travailler tous les matelots, car si l'on négligeait la manœuvre, le vaisseau serait en danger de se perdre. Les règles pèsent, mais ainsi que je l'ai dit ailleurs, elles ne pèsent que comme des ailes qui nous font voler au ciel ¹. Le fardeau de Jésus-Christ a des ailes qui nous aident à nous élever vers le ciel. Les règles sont des liens, mais des liens d'amour qui nous unissent au bien suprême. Quand nous sommes liés, disons avec David ² : Ces cordes, loin d'être ignominieuses, nous deviennent honorables et aimables, car elles nous délivrent des chaînes de l'enfer. Quand nous voyons avec peine et chagrin que la règle nous défend ce que notre amour-propre désire, disons gaïement avec l'Apôtre : *Ego vincetus in Domino* ³ : Je suis lié, mais j'aime mes liens, car ils m'unissent à Dieu et me servent à acquérir la couronne éternelle. Saint Augustin a dit : Le Seigneur ne vous donnerait pas le collier d'or de la gloire éternelle, s'il ne vous avait d'abord enlacé des chaînes de la règle ⁴.

XI. Quand une sœur vous demande quelque chose que vous ne pouvez faire sans permission, vous ne devez pas hésiter à lui dire que vous ne le pouvez pas. Vous ne devez pas craindre de paraître minutieuse, quand il s'agit d'éviter des fautes et surtout des transgressions à la règle. Si les autres sont négligentes, corrigez-les en leur donnant l'exemple de ne l'être pas. Ne craignez pas de tomber dans le péché de vaine gloire. Il est

1. *Sarcina Christi pennas habet* (in *Ps.* 59, n. 8).

2. *Funes ceciderunt mihi in præclaris.* (*Ps.* xv, 6.) — 3. (*Ephes.* iv, 1.)

4. *Non tibi imponeret torquem aureum, nisi primum in compedibus ferreis te alligasset.* (In *Ps.* 149, n. 15.)

agréable à Dieu que vous soyez singulière, s'il le faut, dans l'observance des règles, quelque petites qu'elles soient, afin que votre exemple serve d'aiguillon aux autres, et les excite à être plus exactes et à rendre gloire à Dieu. *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent patrem vestrum qui in cœlis est* ¹ Si vous ne pouvez faire de grandes choses pour Dieu, si vous ne pouvez faire de pénitences ni d'oraisons, du moins observez toutes les règles avec exactitude, et sachez que cette exactitude vous fera faire en peu de temps de grands progrès dans la perfection. Une grande servante de Dieu disait que l'observance scrupuleuse des règles est le chemin le plus court pour parvenir à la perfection. Saint Bonaventure l'a dit aussi : *Optima religiosi perfectio perfecte communia quæque conventualia servare* ² Plus la religieuse sera exacte en cela, plus Dieu lui prodiguera de grâces. Saint Thérèse disait : Une religieuse fidèle dans l'observance des moindres points de la règle, vole plutôt qu'elle ne marche vers la perfection.

XII. Saint Augustin appelle avec raison la règle le miroir de la religion ³ Miroir, parce que dans l'observance de la règle, les religieux peuvent connaître ce qu'ils sont : *Sive justî, sive injusti : utrum unusquisque proficiat : utrum Deo placeat, an displiceat*. Ainsi parle Hugues de Saint-Victor ⁴, qui a commenté saint Augustin. À la manière dont la religieuse observe les règles, on peut connaître si elle aime ou non la perfection, si elle avance ou si elle recule, si elle plaît à Dieu, ou si elle lui déplaît. Soyez convaincue qu'étant religieuse, votre sainteté ne consiste pas à faire de grandes choses, mais qu'elle est uniquement dans l'observation exacte des règles. Par exemple, quand la règle commande de s'appliquer à l'ouvrage, ou de se récréer, une religieuse ne fait pas bien si elle va prier dans le chœur ou se donner la discipline. Ces dévotions hors de saison sont des sacrifices de choses volées que Dieu n'accepte pas, dit le père Alvarez. Un certain capucin, pour se livrer à ses dévotions

1. Matt v. 16. — 2. *Spec.* part. II, c. 2, *Oper.* t. XII, p. 489 b.

3. In Ps. cxiii, serm. iv, 3. — 4. *Expos.* in reg. S. Aug. c. xii

particulières, se soustrayait aux emplois communs ; à sa mort, Jésus-Christ lui apparut en juge, et ordonna que toutes ses oraisons vocales et autres dévotions faites dans le temps des services communs fussent distribuées à ceux qui avaient travaillé pour la communauté, et qu'il ne lui en restât rien. Il apprit que, par la miséricorde divine, sa vie se prolongerait : de sorte que sa santé s'étant rétablie, il eut bien soin de se trouver très-exactement à tous les exercices de la communauté. Sainte Madeleine de Pazzi disait que le meilleur moyen d'acquérir de grands mérites est d'assister autant que possible à toutes les réunions de la communauté. Il est vrai que, parfois, une maladie, ou une occupation importante de votre charge particulière, vous exempteront de péché en transgressant quelque règle légère ; mais le plus souvent c'est plutôt la paresse ou le peu d'amour pour les règles qui est cause de ces inobservances ; car d'autres religieuses aussi malades et peut-être plus malades que vous, et chargées des affaires du couvent, trouvent moyen d'observer les règles que vous négligez si souvent. Celui qui aime l'observance des règles, trouve du temps pour tout. Sainte Thérèse disait : Parfois le mal est petit, et alors il nous semble que nous ne sommes obligés à rien.

XIII. Pour vous attacher à l'exacte observance des règles, il est très-important que plusieurs fois par an vous les lisiez et les relisiez, afin de connaître quelles sont celles où vous avez manqué, et que vous vous corrigiez. C'est là une des meilleures lectures spirituelles que vous puissiez faire. Il est utile aussi de faire chaque jour un examen particulier sur les règles que vous avez transgressées plus fréquemment. Lorsque vous les transgressez, ne rougissez pas de vous accuser de votre faute à votre supérieure et de lui en demander la pénitence. Le démon dit à saint Dominique qu'il perdait, dans le chapitre où les moines confessent leurs péchés et en reçoivent le châtiment, tout ce qu'il gagnait dans le réfectoire, au parloir et dans les autres lieux du couvent. Avant de vous accuser, tâchez de vous disposer à recevoir toutes les réprimandes et les pénitences que l'on vous donnera. Je dis cela

afin que vous ~~que vous~~ ne fassiez pas comme certaines religieuses qui s'accusent de leurs péchés pour paraître humbles et scrupuleuses dans l'observance des règles, mais qui ensuite ne veulent pas être réprimandées. Pour bien observer les règles, comme le remarque saint Ignace de Loyola ¹ ; il faut par-dessus tout les observer *in spiritu amoris, non in perturbatione timoris* ; c'est-à-dire, non par crainte des corrections de la supérieure, ou pour l'admiration des sœurs, mais uniquement en esprit d'amour pour plaire à Jésus-Christ. C'est pourquoi le Saint déclare qu'il avait établi exprès que ses règles n'obligent pas sous peine de péché, *ut loco timoris offensæ succedat amor*, afin que l'amour et le désir de plaire à Dieu succèdent à la crainte de l'offenser. Saint Euchère dit : Pense que tu n'as vécu que les jours où tu as renoncé à tes volontés et où tu n'as transgressé aucune règle ². Ce jour seul, dit le saint, tiens-le pour un jour de profit pour toi. Sainte Madeleine de Pazzi donne ces trois enseignements sur l'observance : des règles 1^o Aime tes règles autant que tu aimes Dieu lui-même. 2^o Fais comme si tu étais la seule qui dût les observer. 3^o Si les autres y manquent, tâche de suppléer à leur négligence par ton exactitude.

XIV Enfin, pour revenir à notre sujet, la perfection d'une religieuse ne consiste pas à faire de grandes choses et en grand nombre, mais à les faire bien. Ce fut une grande louange que celle que la foule adressa à Jésus-Christ en lui disant bien justement : *Bene omnia fecit* ³. Il n'est pas donné à tout le monde, ni en tout temps, de faire des choses difficiles et extraordinaires ; mais les œuvres ordinaires, telles que faire l'oraison commune, l'examen de conscience, la communion, entendre la messe, réciter l'office divin, remplir sa charge, et autres choses commandées par l'obéissance, voilà ce qu'ont à faire toutes les religieuses et ce qui se fait journellement. Or, pourvu que vous le fassiez bien, quand même

1. Part. VI, Const. c. 1.

2. Illum tantum diem vixisse te computa in quo voluntates proprias abnegasti, et quem sine ullâ regulæ transgressionem duxisti. (Hom. IX, *ad mon.*)

3. Bene omnia fecit. (*Marc.* VII, 37.)

ce serait tout ce qu'il y a de plus vil au monde, soyez assurée que vous deviendrez une sainte. Il ne suffit pas de faire ce que Dieu veut, il faut le faire encore comme Dieu le veut. On lit dans la chronique de Citeaux qu'une nuit que les religieux étaient à matines, saint Bernard vit beaucoup d'anges qui prenaient note de tout ce que les moines faisaient au chœur. Ils écrivaient les œuvres des uns avec de l'or, des autres avec de l'argent, de ceux-ci avec de l'encre, de ceux-là avec de l'eau ; marquant par là la perfection ou l'imperfection avec laquelle chacun d'eux priait. Maintenant voyez combien il vous en coûterait peu d'être parfaite, puisque, en ne faisant que les choses ordinaires, sans rien de plus, vous pouvez devenir sainte ! Le Seigneur ne demande pas que vous vous éleviez à de hautes contemplations, que vous vous imposiez des pénitences à effrayer la nature¹ ; il demande seulement que ce que vous faites, vous le fassiez bien.

XV Beaucoup de religieuses, dans les jours de dévotion, comme dans les neuvaines de Noël, de la Pentecôte ou de la Vierge, font beaucoup d'oraisons, de jeûnes, de prières, se donnent la discipline. Toutes ces œuvres sont bonnes, mais la meilleure œuvre pour certaines d'entre elles serait de faire les choses ordinaires avec plus de perfection. Cette perfection consiste en deux choses : la première, à n'agir que dans le but de plaire à Dieu, car la perfection n'est pas dans ce qu'on fait extérieurement, mais dans l'intention : *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus* ¹ La seconde, c'est que l'œuvre soit bien faite, c'est-à-dire avec promptitude, attention et exactitude. Le premier moyen de bien faire ce que l'on fait, c'est de le faire avec une foi vive dans la présence de Dieu, afin que nos actions soient dignes de lui. Le second moyen, c'est de faire cette œuvre comme si l'on n'avait pas autre chose à faire. Lorsqu'on fait l'oraison, on ne doit penser qu'à bien prier ; quand on dit l'office, on ne doit songer qu'à le bien réciter ; quand on exerce quelque emploi commandé par l'obéissance, on ne doit penser qu'à le bien exercer. Qu'on n'ait plus alors aucune

1. Ps. XLIV, 7.

pensée du passé ni de l'avenir. Par exemple, quand vous faites l'oraison, si vous vous demandez comment vous exécuterez cet ordre, comment vous dirigerez cette œuvre, etc., c'est une tentation. Le P. Avila écrivit à quelqu'un : Quand il vous viendra à l'esprit quelque pensée hors de propos, dites : Dieu ne me demande rien de tout cela maintenant ; il est donc inutile que j'y songe. Quand il me le demandera, alors je m'en occuperai. Le troisième moyen est de faire chacune de nos actions comme si elle était la dernière de la vie. Saint Antoine abbé répétait souvent cette maxime à ses disciples, afin qu'ils fissent toutes leurs œuvres avec perfection. Saint Bernard a dit : Que dans toutes ses actions chacun se dise à soi-même : Si tu devais mourir maintenant, ferais-tu cette action ¹, ou la ferais-tu ainsi ? Et de même vous vous direz : Si tu entendais la messe pour la dernière fois, serait-ce avec cette ferveur ? Si c'était le dernier office que tu récitasses, le dirais-tu avec cette attention ? Si c'était la dernière communion, la dernière oraison, n'aurais-tu pas plus de ferveur ? Saint Basile a dit aussi : Quand vous faites vos travaux de la matinée, imaginez que vous ne vivrez pas jusqu'à la nuit ; et quand la nuit vient, imaginez que vous ne verrez pas le lendemain. On raconte d'un moine dominicain qui avait coutume de se confesser chaque matin avant de dire la messe, qu'étant tombé malade, son supérieur lui ordonna de se confesser comme pour mourir : il leva les mains au ciel et s'écria : Que Dieu soit béni ! Il y a déjà trente ans que je me confesse chaque jour comme si je devais mourir aussitôt. Heureux le serviteur que le Seigneur, quand il viendra le juger, trouvera dans cet état ². Heureuse aussi la religieuse, dirons-nous après Jésus-Christ, que la mort arrivant à l'improviste, trouvera faisant l'action du moment comme pour se préparer à mourir.

XVI. Un autre moyen peut encore être très-profitable aux

1. In omni opere suo dicat sibi : Si moriturus esses, faceres istud ? (In. *Spec. mon.*).

2. Beatus ille servus, quem cum venerit Dominus ejus, invenerit sic facientem (*Mat. XXI, 46*).

âmes faibles pour faire bien ce qu'elles font actuellement, c'est de ne jamais faire cas que du jour présent. Une chose qui fait perdre courage à beaucoup de gens dans la voie du Seigneur, c'est l'appréhension de la peine qu'ils ressentent de l'obligation de marcher jusqu'à la mort avec tant d'exactitude et en résistant toujours à l'amour-propre. Le meilleur moyen de vaincre ces tentations est de vivre comme si on ne devait vivre qu'un jour. Quel est l'homme au monde, qui, sachant qu'il ne doit vivre qu'un jour en tout, ne s'appliquerait pas à faire bien et parfaitement bien tout ce qu'il fait? Ce moyen peut être utile aux âmes faibles, parce que les âmes fortes et ferventes dans l'amour de Dieu n'ont pas besoin de se dissimuler le travail, mais se réjouissent au contraire, et aiment avec ardeur à souffrir pour plaire à Dieu. Il est utile aussi aux religieuses qui commencent à marcher dans la voie de la perfection, de penser, comme c'est vrai, que, par la bonne habitude, ce qui d'abord est difficile et pénible deviendra dans peu de temps facile et doux. Le Saint-Esprit nous l'apprend : Je te conduirai d'abord, dit-il dans les Proverbes, à travers les sentiers étroits de la vertu, mais bientôt après tu entreras dans un chemin large et facile où tu pourras courir sans obstacle ¹ Saint Bernard écrivait précisément la même chose au pape Eugène : D'abord une chose vous paraîtra impossible, avec l'habitude elle vous paraîtra plus facile, ensuite vous ne la sentirez pas même, et peu après vous y prendrez goût ². Selon ce que dit l'Écclésiastique : Je me suis fatigué un peu, et bientôt après j'ai trouvé le repos et la paix ³

PRIÈRE.

Mon Dieu, je suis cet arbre qui méritait depuis longtemps de s'entendre adresser les paroles de l'Évangile : *Succide illum,*

1. Ducam te per semitas æquitatis quas cum ingressus fueris non arctabuntur gressus tui, et currens non habebis offëdiculum. (*Prov. iv, 11 et 12.*)

2. Primum tibi importabile videbitur aliquid; processu temporis (si assuescas) judicabis non adeo grave, paulo post nec senties, paulo post etiam delectaberis. (*Lib. I de Cons., n. 2.*)

3. Quia modicum laboravi, et inveni mihi multam requiem. (*Eccli. li, 35.*)

ut quid terram occupat? Coupez cette plante qui ne porte pas de fruit, et jetez-la au feu ; pourquoi lui laisser occuper cette place sur la terre ? Malheureuse ! depuis combien d'années je suis dans le monastère comblée par vous de tant de grâces pour me rendre sainte ; jusqu'à présent, Seigneur, quels fruits ai-je produits ? Mais vous ne voulez pas que je me désespère et que je me défie de votre miséricorde. Vous avez dit : *Petite et accipietis*, demandez et vous obtiendrez. Puisque vous voulez bien que je vous demande des grâces, la première grâce que je sollicite c'est le pardon de toutes les offenses que je vous ai faites ; je me repens de tout mon cœur de n'avoir payé vos bienfaits que par des ingrattitudes. La seconde grâce que je vous demande, c'est le don de votre amour, afin que dorénavant je vous aime de tout mon cœur, tâchant de ne vous déplaire en rien, et faisant tout ce qui peut vous être agréable. La troisième grâce que je vous demande, c'est la sainte persévérance dans votre amour. Je prise maintenant votre amour plus que tous les empires de la terre. Vous voulez que je sois toute à vous, et je veux aussi être toute à vous. Vous vous êtes donné à moi sur la croix et dans le sacrement de l'autel ; je me donne toute à vous sans réserve. Je vous remercie de m'avoir donné la pensée de vous faire cette offrande ; et puisque vous me l'inspirez, c'est signe que vous l'acceptez. Mon Jésus, je suis à vous, et j'espère que vous serez à moi pour l'éternité. Je ne veux pas que ma volonté vive en moi, mais seulement la vôtre ; c'est pourquoi je vous promets d'observer dorénavant les moindres règles du couvent, car je sais qu'elles vous sont toutes agréables. O amour ! ô amour ! vous dirai-je avec sainte Catherine de Gênes, plus de péchés. Je vous prie de faire que je vous aime, ou que je meure. Ou vous aimer, ou mourir ! Marie, ma mère, parlez à votre fils, et obtenez-moi la grâce de l'aimer, ou de mourir.

§ V

Des quatre degrés de l'obéissance parfaite.

I. Pour qu'une religieuse soit parfaitement obéissante, il faut

qu'elle obéisse avec promptitude, avec exactitude, avec joie et avec simplicité; ce sont là les degrés qui mènent à la parfaite obéissance. Le premier degré c'est d'obéir avec promptitude, exécutant ce que nous impose l'obéissance, sans réplique et sans retard. Il y a des religieuses qui ne se déterminent à obéir qu'après avoir cherché beaucoup d'excuses, ou s'être laissées bien prier par la supérieure. La véritable obéissance ne fait pas ainsi. La religieuse obéissante, pour lui appliquer ce que saint Bernard dit du religieux, ne connaît ni délais ni retardements: elle ouvre ses oreilles pour entendre les ordres qu'on lui donne, elle prépare aussitôt ses mains pour l'œuvre commandée et ses pieds pour aller l'exécuter¹. La religieuse qui aime l'obéissance, en entendant le matin la cloche du réveil, ne s'amuse pas à se tourner et à se retourner dans son lit, mais elle s'en élance aussitôt, comme dit sainte Thérèse, pour obéir à la voix de Dieu qui l'appelle. De même, en entendant les ordres que lui donne sa supérieure, elle ne cherche pas d'excuses et ne montre pas de mauvaise humeur (ce qui afflige beaucoup les supérieures); mais promptement et d'un air joyeux, elle répond: Me voici, je suis prête; et elle obéit sur-le-champ. Elle n'a pas besoin qu'on la prie ou qu'on lui répète plusieurs fois un ordre, ni qu'on lui en explique les raisons, comme font quelques-unes qui pourraient être comparées à ces chevaux à la bouche dure, qui, pour obéir à celui qui les guide, ont besoin qu'on les fouette plusieurs fois, tellement qu'elles perdent la plus grande partie du mérite de cette obéissance *forcée*; mais elle se porte à obéir au premier mot et sans réplique.

II. Oh! combien le Seigneur récompense cette promptitude à obéir! Il a montré plusieurs fois, même par des prodiges surnaturels, combien il agrée cette prompte obéissance. Saint Marc, moine, fut appelé par l'abbé Silvain, son supérieur, tandis qu'il était occupé à écrire; pour obéir plus promptement, il ne finit pas même le mot qu'il avait com-

1. Fidelis obediens, nescit moras, parat aures auditui, manus operi, itineri pedes. (*De diversis*, serm. XL de *Obed.*, n. 7.)

mencé ; à son retour dans sa cellule, il trouva le mot achevé et écrit en lettres d'or ¹ Blosius rapporte encore que, pendant l'apparition de Jésus sous les traits d'un enfant à une religieuse, celle-ci ayant été appelée à une observance régulière, partit aussitôt ; à son retour dans sa cellule, elle trouva Jésus-Christ arrivé à l'âge de vingt-quatre ans, qui lui dit : Ma fille, ta prompte obéissance m'a fait grandir ainsi dans ton cœur. L'enfant Jésus apparut encore à une autre religieuse, qui le laissa au son de la cloche pour aller au chœur chanter vêpres, par obéissance. Elle retrouva dans sa cellule Jésus-Christ, qui lui dit : Tu me retrouves, parce que tu m'as laissé. Si tu ne t'en étais pas allée pour obéir à la règle, je serais parti moi-même d'auprès de toi ² On raconte que saint Colomban voulant mettre à l'épreuve plusieurs de ses moines, qui étaient malades, leur dit : Levez-vous tous, et allez battre le blé dans l'aire. Ceux d'entre eux qui étaient véritablement obéissants se levèrent aussitôt, et allèrent battre le blé ; les autres malades, qui se montrèrent à cette occasion aussi malades d'esprit que de corps, restèrent couchés. Mais qu'arriva-t-il ? Les obéissants se trouvèrent guéris, et les autres restèrent malades ³ Le Seigneur a montré aussi combien lui déplaisent les retards apportés dans l'obéissance. Le B. Junipère étant un jour allé planter un genévrier dans le jardin, fut appelé par saint François ; il n'obéit pas aussitôt, mais il voulut finir de planter l'arbuste qu'il avait en main ; après quoi il se rendit à l'appel. Mais le saint, pour lui faire connaître sa faute de n'avoir pas obéi sur-le-champ, maudit le genévrier et lui commanda de ne pas croître davantage. L'arbre obéit, et ne s'éleva pas d'un pouce de plus. Le même auteur rapporte que de son temps on conservait encore le genévrier dans le même couvent de la ville de Carinola, où le fait était arrivé : il était vert, mais toujours petit, comme il avait été planté ⁴ Qu'il est triste de voir certaines religieuses ne pas obéir promptement,

1. *Vita Patrum.* — *De Ob.* v. — 2. *Croniq. de S. François.* ch. 30.

3. PLAT., *de bono stat. rel.*, l. II, c. v.

4. WADING. *ADD. MINOR.* Ann. MCCXXII. Num. II.

et cela pour la seule raison que ce qu'on leur impose est commandé en vertu de l'obéissance, tandis que si ce n'était pas commandé, elles le feraient avec empressement, parce que ce serait d'après leur propre volonté ! Quelques religieuses n'obéissent qu'après avoir répété plusieurs fois : Je ne puis pas, je ne puis pas ; elles diraient beaucoup mieux : je ne veux pas, je ne veux pas. Le B. Joseph Calasanze disait : Celui qui, au lieu de dire : je ne veux pas, dit : je ne peux pas, ne trompe pas ses supérieurs, mais il se trompe lui-même.

III. Le second degré est d'obéir avec exactitude, c'est-à-dire ponctuellement et sans interprétation : *ponctuellement* c'est-à-dire sans dérober à Dieu une partie du sacrifice, en mutilant la victime, mais obéir avec toutes les circonstances et toute l'attention, et en y employant tout le temps qu'exige la chose dont on nous charge. Quelques religieuses sont ponctuelles, tant que leur supérieure est là ; mais si elle est ailleurs, elles obéissent si imparfaitement qu'on ne sait si elles n'en tirent pas plus de démérite que de mérite. Sainte Madeleine de Pazzi disait : La religieuse n'a pas donné sa volonté aux hommes, mais à Dieu, et non pas par pièces et par lambeaux, mais tout entière. *Sans interprétation*. Tandis que saint Thomas d'Aquin était à Bologne, il arriva qu'un frère convers d'un autre couvent, qui devait sortir tout de suite pour une affaire importante, et qui avait reçu du supérieur la permission de prendre pour compagnon le premier qu'il trouverait, le rencontra, et lui dit de le suivre et de l'accompagner par obéissance pour son supérieur. Le saint obéit aussitôt, mais le frère convers marchant très-vite, et saint Thomas lentement, à cause de sa lourdeur naturelle, il le pria de se hâter, parce qu'il s'agissait pour lui-même d'une affaire pressée. Le frère, ayant su ensuite quel était son compagnon de route, lui demanda plusieurs fois pardon ; mais saint Thomas ne lui en montra aucun ressentiment ¹ Le saint aurait bien pu interpréter la permission donnée par le prier comme n'étant pas pour lui ; mais il aima mieux obéir sans réplique et

1. Ap. SUR., 7 Mart.

sans interprétation, et il répondit à ceux qui lui disaient qu'il aurait pu s'exempter de cette peine, que les moines ne doivent songer qu'à suivre aveuglément les ordres des supérieurs.

IV Cassien raconte ¹ que l'abbé Jean ayant chargé deux jeunes gens de porter un panier de figues à un moine âgé qui demeurait loin, ils se trompèrent de route, et errèrent plusieurs jours dans le désert, sans avoir de quoi se nourrir. Ils auraient pu interpréter que dans ce besoin extrême ils pouvaient manger les figues destinées au moine, sans manquer à l'obéissance; mais ils ne le voulurent jamais faire, et on les trouva morts à côté du panier de figues. Nous ne prétendons pas qu'on doive toujours pratiquer l'obéissance à la lettre, et qu'il ne soit pas permis d'interpréter l'intention du supérieur dans le cas où l'interprétation paraît juste et nécessaire; mais nous disons que des interprétations sophistiquées et tiraillées ne diffèrent guère de la désobéissance formelle. C'est pourquoi, lorsqu'on n'est pas certain que l'intention du supérieur soit tout autre, on doit obéir. Quelques religieuses, quoiqu'elles sachent la volonté de leurs supérieures en certaines choses, font cependant tout ce qui leur est dicté par leur caprice, et disent qu'il n'y a pas de précepte qui s'y oppose. Non, dit Albert le Grand; les vrais obéissants ne font pas ainsi. Le véritable obéissant n'attend pas les ordres de son supérieur; mais du moment où sa volonté lui est connue, elle lui tient lieu de précepte et il l'exécute ². C'est là le moyen le plus parfait d'obéir: car, comme le dit le Docteur angélique ³, la volonté du supérieur, de quelque manière qu'on la connaisse, est un précepte tacite, que doit suivre le parfait obéissant.

V Le troisième degré est d'obéir avec joie. Obéir de mauvaise grâce et en murmurant, c'est plutôt une faute qu'un acte de vertu. Saint Bernard dit: Si en recevant le précepte vous murmurez intérieurement contre votre supérieur, vous

1. *Inst.* lib. V, c. LX.

2. Verus obediens numquam præceptum expectat, sed solam voluntatem prælati sciens, vel credens, exsequetur pro præcepto. (*De virt.* c. II.)

3. 2-2. q. 104, a. 2.

ne faites pas un acte de vertu en l'accomplissant, mais c'est un manteau perfide que vous jetez sur votre malice ¹ ; vous obéissez pour paraître obéissant, mais vous commettez un péché en maudissant en vous-même l'obéissance. Qu'il est douloureux de voir des religieuses ne faire de bon gré que les choses qu'elles ont demandées, ou dont on les a cent fois priées, et qu'elles acceptent parce que leur amour-propre y trouve sa satisfaction !

VI. Celles qui cherchent à se faire imposer par leur supérieure la tâche qu'elles préfèrent, et qui n'en feraient aucune autre avec plaisir, peut-on les nommer obéissantes ? Saint Ignace de Loyola disait que l'on se trompe si l'on croit observer l'obéissance en amenant ses supérieurs à se faire assigner l'emploi qu'on désire. Il cite à ce sujet les paroles suivantes de saint Bernard : Celui qui directement ou indirectement force son supérieur à le charger de l'emploi qu'il aime, se trompe s'il croit être dans la voie de l'obéissance, car ce n'est pas l'inférieur qui obéit alors au supérieur, mais c'est le supérieur qui obéit à l'inférieur ². Trithème appelle les religieuses qui obéissent malgré elles, des silhouettes du diable, *monstra diaboli*, parce que Satan lui-même obéit, mais forcément. Les religieuses qui obéissent ainsi sont presque pires que le démon, parce que le démon n'a pas juré obéissance à Dieu, tandis qu'elles lui ont fait ce serment dans leurs vœux. Je voudrais demander à ces religieuses en quoi consiste leur obéissance ; est-ce à faire seulement avec joie ce qui flatte leurs goûts, à faire en boudant et avec désordre ce qui ne leur plaît pas ? *Quis locus obedientiæ, ubi tristitiæ cernitur amaritudo* ? (De virt. ob.) Comment, dit saint Bernard, l'obéissance peut-elle trouver place dans un couvent où l'on n'obéit qu'en murmurant et avec dégoût ?

1. Si cœperis dijudicare præceptum, murmurans in corde, etiamsi exterius impleas, non est virtus, sed velamentum malitiæ. (Serm. III de *Circumcis.*, n. 8.)

2. Quisquis vel aperte vel occulte satagit, ut quod habet in voluntate, hoc ei spiritualis pater injungat, ipse se seducit, si sibi quasi de obedientia blandiatur ; neque enim in ea re ipse prælato, sed magis ei prælatus obedit. (*De div.*, serm. xxxv, n. 4.)

VII. Dieu aime, dit l'Apôtre, ceux qui lui offrent avec joie ce qu'ils font par amour pour lui ¹ Les religieuses vraiment obéissantes exécutent avec plus de zèle les ordres qui blessent leur amour-propre, parce qu'alors elles sont plus certaines de ne pas faire leur volonté, mais celle de Dieu. Quelle plus grande joie peut avoir une âme religieuse, que de pouvoir dire à chaque action : « En faisant ceci, je me rends agréable à Dieu. » O ma sœur ! si vous désirez plaire beaucoup à Jésus-Christ, priez votre supérieure de vous commander à son gré, sans autre considération ; par là elle sera plus libre de vous employer là où elle le jugera convenable, et vous acquerez plus de mérite dans l'obéissance à ses ordres, vous serez sûre de gagner autant dans les choses qui sont de votre goût que dans celles qui répugnent à votre amour-propre. Répétez-vous souvent cette belle maxime de saint François de Sales : Ne rien demander, ne rien refuser ².

VIII. Saint Jean Climaque disait que l'obéissance est le tombeau de la propre volonté ³ Quelques-uns l'appellent la mort de la volonté, mais les Saints l'appellent mieux encore le « tombeau, » parce que tant qu'un mort est hors du tombeau, on peut le voir, au lieu que s'il est enseveli, on ne le voit plus. Certaines religieuses tiennent, il est vrai, leur volonté dans un état de mort en la soumettant à l'obéissance, mais tout en la faisant paraître au dehors. Les religieuses plus parfaites veulent que leur volonté soit non-seulement morte, mais encore ensevelie, et qu'elle ne paraisse jamais au-dehors. Sainte Madeleine de Pazzi était admirable spécialement en ce point : jamais elle ne faisait connaître à ses supérieures en quoi elle agissait avec goût ou avec répugnance. Faites de même : montrez-vous toujours indifférente aux offices, aux exercices et aux emplois que vous impose l'obéissance ; quand on vous les donne, remplissez-les avec joie. Pour les remplir avec joie, remplissez-les uniquement pour plaire à Dieu. Si

1. Hilarem datorem diligit Deus (II *Cor.* ix, 7).

2. Entretien XIX, Œuv. p. 356, et suiv. tom. III.

3. Obedientia est sepulchrum propriæ voluntatis. (iv degré.)

vous les faites pour obtenir les bonnes grâces de votre supérieure, pour l'obliger à ne plus vous refuser ce que vous demanderez, ou pour ne pas être regardée comme peu obéissante ; en obéissant dans ce but d'intérêt, vous contenterez votre supérieure, mais vous ne contenterez pas Dieu. Vous supporterez la fatigue et les embarras de l'obéissance que vous aurez pratiquée, et cependant vous n'aurez pas la paix de l'âme. Je dis de plus que, lorsque vous n'aurez d'autre but que de plaire à Dieu, vous pratiquerez l'obéissance avec joie, non-seulement quand la supérieure vous donnera ses ordres avec douceur et politesse, mais même lorsqu'elle vous parlera d'un ton impérieux et dur : là est le mérite. Rodriguez raconte qu'un jour que sainte Gertrude priait le Seigneur de délivrer l'abbesse de son couvent du défaut d'être rude et de s'impatienter souvent avec ses religieuses, Dieu lui répondit qu'il permettait ce défaut dans sa supérieure, afin de la rendre elle-même plus humble, et pour que les inférieures méritassent davantage, en souffrant la mauvaise humeur de l'abbesse.

IX. Le quatrième et le dernier degré, c'est d'obéir avec « simplicité, » comme dit l'Apôtre : Obéissez dans la simplicité de votre cœur ¹ Cette simplicité consiste à assujétir son propre jugement au jugement du supérieur, en regardant comme juste tout ce que le supérieur impose. Le Saint-Esprit enseigne à son épouse comment elle doit obéir pour que son obéissance soit parfaite. O la plus belle des femmes, fait-il dire à l'époux dans les Cantiques, si tu ne te connais pas, si tu ne sais pas combien tu peux te rendre chère à mon cœur par tes œuvres, je vais te le dire : Sors de toi-même, suis les pas des jeunes brebis ²; observe que lorsqu'on les chasse du bercail, elles ne demandent pas où on les mène paître, ni pourquoi à telle heure, ni pourquoi on les fait marcher vite, ou lentement ; elles obéissent aveuglément au berger. Ainsi doit faire la bonne religieuse, obéir sans savoir pourquoi. Un grand ser-

1. Obedite in simplicitate cordis vestri. (*Eph.* vi, 5.)

2. Si ignoras te, ô pulcherrima inter mulieres! egredere et abi post vestigia gregum. (*Cant.* i, 8.)

viteur de Dieu, le père Pavone, de la compagnie de Jésus, disait que l'obéissance, pour être parfaite, doit marcher sur deux jambes, qui sont la volonté et le jugement. Quand on obéit par un sacrifice affecté de la volonté seule, sans que le jugement y soit pour rien, ou plutôt en jugeant tout autrement que ne juge le supérieur ; une telle obéissance, disait-il, n'est pas parfaite, elle est boiteuse. Sainte Madeleine de Pazzi disait aussi : La parfaite obéissance suppose une âme sans volonté, et une volonté sans jugement. C'est pour cela que cette sainte, afin d'obéir parfaitement, tâchait avant tout le reste, disait-elle, de captiver sa raison, et puis elle obéissait. Autrement, celui qui obéit sans soumettre son jugement, obéira difficilement de bon gré, de sorte que son obéissance sera celle d'un esclave, qui n'obéit que de force, et non celle d'un enfant de famille, qui obéit par amour. C'est ce que l'Apôtre a voulu nous apprendre lorsqu'il a dit : *Cum bona voluntate, servientes sicut Deo, et non hominibus* (Eph. vi, 7) : Obéissez de bon gré, en vous persuadant bien que ce n'est pas aux hommes que vous obéissez, mais à Dieu. Nous n'obéirons jamais de bon gré que lorsque nous nous proposerons, en le faisant, d'obéir à Dieu qui ne peut se tromper dans ce qu'il ordonne, et qui ne nous commande que ce qui est pour notre bien.

X. Saint Thomas, le docteur angélique, dit que le religieux doit se mettre à exécuter l'ordre de son supérieur, quand même la chose lui semblerait impossible ; car ce n'est pas à lui à décider si la chose est possible ou non. Saint Bernard disait ¹ : L'obéissance parfaite, dans l'inférieur, ne demande pas de discernement ² Le Saint ajoute ailleurs : Un novice qui veut en obéissant se régler sur sa prudence, ne peut rester en communauté ³ Le Saint en donne pour raison que c'est un orgueil insupportable que de vouloir s'arroger un office qui n'appartient qu'au supérieur. C'est, ajoute-t-il ³, au supérieur à

1. Perfecta obedientia est indiscreta. (*De Vit. sol. de morte Dei*, c. v, n. 14.) (a)

2. Novitium prudentem in congregatione durare impossibile est (*Ibid.* paulo ante.) — 3. Discernere superioris est, subditi obedire. (*Ibid.*)

a). Cette lettre, ou ce traité, paraît avoir eu pour auteur Guillaume de Saint-Thierry. Voir là-dessus D. Ceillier, édit. Vivès, tom. XIV, p. 308, note 3.

discerner ce qu'il convient de faire ; l'inférieur ne doit qu'obéir. Saint Ignace disait un jour que si le pape lui avait ordonné de se mettre en mer dans une barque sans mât, sans voiles et sans rames, il l'aurait fait de suite. On lui fit observer que ç'aurait été se vouer volontairement à la mort ; le Saint répondit que c'est au supérieur à avoir de la prudence, et que l'inférieur ne doit avoir d'autre prudence que celle d'obéir sans prudence.

XI. Tout cela est bien conforme à cette sentence de l'Esprit-Saint, que nous sommes entre les mains de Dieu comme du limon entre celles du potier ¹ L'inférieur doit se remettre entre les mains de son morceau d'argile, afin qu'il en fasse ce qu'il veut ². L'argile, dit Isaïe, dira-t-elle au potier : Que ferez-vous de moi ? Si cela était, le potier lui répondrait : Tais-toi, cela ne te regarde pas ; tu ne dois qu'obéir et te laisser façonner comme je voudrai. C'est aussi la réponse que mériteraient ces religieuses qui veulent savoir pourquoi on leur donne telle charge, tel emploi, et pourquoi pas tel autre, etc. Saint Jérôme écrivait précisément la même chose au moine Rustique : Votre devoir, lui disait-il, est d'obéir : gardez-vous bien de vous faire juge de ce que vos supérieurs jugent à propos d'ordonner ³ On lit dans la vie des moines de la Trappe ⁴, qu'un supérieur ayant ordonné à un moine, nommé Arsène, de faire des embellissements à l'église, celui-ci trouva d'abord que c'était une dépense superflue ; mais pensant ensuite qu'il avait porté un jugement contraire à celui de son abbé, il alla s'en accuser, pleurant à chaudes larmes, comme d'un grand crime, et quoique l'abbé lui dit que cette faute ne lui paraissait pas grave, il ne put cependant arrêter le cours de ses pleurs.

XII. Cette obéissance aveugle, si vantée par les Saints, consiste à croire que tout ce que font les supérieurs est

1. Quasi **lutum** figuli in manu ipsius. (*Eccl.* xxiii, 13.)

2. Numquid dicet lutum figulo : Quid facis ? (*Is.* xlv, 9.)

3. Nec de majorum sententia judices, cujus officium est obedire.

4. *Prodiges de la grâce*, vol. II, p. 24.

bien fait. 1^o Parce que personne ne doit se fier à son propre jugement dans les choses qui le regardent. Le proverbe dit : *Nemo rectus iudex sui ipsius* : Nul n'est bon juge dans sa propre cause, car l'amour-propre empêche de distinguer le vrai du faux. 2^o Parce qu'un inférieur connaît seulement ses raisons particulières, et que le supérieur en a beaucoup d'autres sous les yeux, ce qui rend son jugement meilleur. 3^o Parce qu'un inférieur ne songe souvent qu'à son intérêt, et que le supérieur doit songer au bien de tous. 4^o Parce que les supérieurs, comme disait sainte Madeleine de Pazzi, reçoivent du Seigneur des grâces particulières pour le gouvernement de la communauté, et ont pour cela des lumières qui manquent aux inférieurs.

XIII. Il est dit de saint Paul, que lorsqu'il se convertit, il avait les yeux ouverts, mais sans avoir la vue de rien, de sorte qu'on fut forcé de le conduire par la main¹ Quelques religieuses veulent bien obéir ; mais elles veulent voir d'abord si ce qu'on leur ordonne est bien ou mal pour elles ; et si elles trouvent que quelque chose ne leur convient pas, elles refusent d'obéir, ou obéissent de mauvaise grâce, et vont jusqu'à accuser la supérieure d'imprudence, de partialité ou d'indiscrétion. Tout cela vient de ce qu'elles ne veulent pas obéir aveuglément, et qu'elles veulent savoir pourquoi on leur commande telle ou telle autre chose. C'est montrer une volonté bien imparfaite, dit saint Bernard², que de demander qu'on nous rende raison de chaque commandement qu'on nous fait. C'est de cette manière que le démon perdit Eve. Pourquoi Dieu ne vous a-t-il pas permis, lui dit-il, de vous nourrir de tous les fruits du jardin³ ? Si Eve avait répondu : Ce n'est pas à moi d'en chercher la raison, nous ne devons qu'obéir ; la malheureuse ne se serait pas perdue ; mais elle se mit à réfléchir, et elle dit : Nous pouvons man-

1. Apertis oculis nihil videbat, ad manus autem trahebatur. (*Act.* ix, 8.)

2. Imperfecti cordis indicium est exigere de quibusvis rationem. (*De præc. et disp.*, c. x, n. 23.)

3. Cur præcepit vobis Deus ut non comederetis de omni ligno paradisi? (*Gen.* iii, 1.)

ger des fruits de tous les arbres, excepté d'un seul. de peur qu'il ne nous arrive peut-être de mourir ¹ Le serpent voyant qu'Eve, par ce mot *peut-être*, mettait en doute le châtimeut dont elle était menacée, lui dit : Ne craignez rien, vous ne mourrez pas ², et il l'amena ainsi à enfreindre le précepte de Dieu.

XIV Les religieuses vraiment obéissantes ne cherchent pas les raisons de l'ordre qui leur est donné, elles tiennent les yeux de leur esprit, comme saint Paul tenait ses yeux corporels, ouverts pour pouvoir juger ; mais elles ne voient rien, et elles assujétissent leur jugement, par esprit d'obéissance, au jugement de celui qui les gouverne. Saint Jean Climaque dit que les religieux doivent bannir toute pensée contre l'obéissance à leurs supérieurs, comme on chasse les pensées contre la chasteté, c'est-à-dire tout de suite et sans raisonner ; et au lieu de les faire passer à l'épreuve de leur critique, ils doivent chercher les raisons qui peuvent prouver la justice de leur conduite. Dieu a montré plusieurs fois par des prodiges combien l'obéissance lui plaît dans les religieux. Sulpice-Sévère raconte ³ qu'un jeune homme voulant être reçu dans un couvent, l'abbé lui commanda, pour éprouver son obéissance, d'entrer dans une fournaise ardente qui était près de là ; le jeune homme s'élança aussitôt dans le feu, sans être incommodé ; ses habits mêmes ne furent pas brûlés. Saint Placide étant tombé dans un fleuve, saint Benoît ordonna à saint Maur de l'en tirer ; ce saint moine l'en retira sur-le-champ en marchant sur les flots ⁴ Ces exemples ne sont pas imitables, car ce sont là des impulsions extraordinaires de la grâce, par lesquelles le Seigneur fait connaître aux supérieurs et aux inférieurs sa divine volonté. Mais ils servent à nous prouver combien plaît à Dieu l'obéissance aveugle et sans discussion. Souvent les supérieurs, pour éprouver cette obéissance, commandent des choses ridicules et qui sont contraires à la raison naturelle. Saint François faisait planter par ses moines des

1. Ne forte moriamur. — 2. Nequaquam morte moriemini.

3. *Dial. de vit. S. Mart.* c. 12. — 4. S. GREG. *Dial.* liv. II, ch. 7.

choux la tête en bas, et les pieds en l'air. Il faisait tourner frère Matthieu jusqu'à le faire tomber par terre. Sainte Thérèse éprouvait ses filles de la même manière. On dira peut-être : A quoi sert tout cela ? A quoi sert, dirai-je, de faire courir un jeune cheval, de l'arrêter, de le faire aller à droite et à gauche, si ce n'est à le rendre obéissant ? De même les ordres bizarres servent à habituer les inférieurs à briser leur volonté et à soumettre leur jugement à l'obéissance.

XV Le B. Calasanze disait : Ce n'est pas être obéissant, que de suivre, même quand on obéit, sa propre volonté. Gardez-vous donc, ô ma sœur, dans toutes les actions de votre vie, de vous en rapporter à vous-même, contrairement à ce que vous disent vos supérieurs. Saint Philippe de Néri disait qu'il n'y a rien de plus dangereux que de vouloir se guider par sa propre volonté. Pierre de Blois dit la même chose. Le plus grand malheur pour une âme, écrivait-il, c'est de ne vouloir s'en rapporter qu'à soi-même ¹, puisqu'il est impossible, ajoute Cassien, que celui qui se fie à soi-même, ne soit pas trompé par la ruse du démon ². Saint Jean Chrysostome disait à son tour : Rien n'est plus nuisible à l'Église de Dieu que de voir des disciples professer des sentiments contraires à ceux de leurs maîtres ³. Et je dis, moi, que rien n'est plus nuisible aux couvents, que de voir des religieux d'un sentiment opposé à celui de leurs supérieurs.

PRIÈRE.

Mon Jésus, vous n'abandonnez jamais une âme qui vous cherche : *Non dereliquisti quærentes te, Domine*. J'ai laissé le monde, pour venir vous trouver dans ce saint lieu, mais après cela je n'ai recherché que moi-même et mes goûts, quoique à votre très-grand déplaisir. Oubliez le passé, Seigneur, et par-

1. Sibi solum credere pessimum est.

2. Impossibile est qui proprio fidet iudicio, diaboli illusionem non decipi. (Coll. xvi, cap. 11.)

3. Nihil est quod ecclesiam Dei ita destruere potest, ut quando discipuli magistris non cohærent. (In illud ad Rom. xvi, *Salutate*, n. 5. Oper. t. III, p. 188, al. 227.)

donnez-moi les offenses que je vous ai faites, car je les abhorre de tout mon cœur. J'éprouve un vif désir de devenir sainte et de vous plaire en tout. Je vois déjà que ce désir même est un don qui me vient de vous. O mon doux époux, comment avez-vous daigné venir visiter une âme si ingrate, et lui accorder tant de grâces, après en avoir reçu tant d'outrages ? Je vous en remercie, Seigneur, avec un cœur attendri et confus ; soyez-en mille fois béni. Vous m'appellez à votre amour, et je veux vous obéir. Je reconnais la grâce que vous me faites, je ne veux plus y être insensible comme je l'ai été par le passé. Je vous aime, ô mon bien suprême ; je vous aime, mon Dieu ; vous êtes mon unique trésor, mon unique amour. Donnez-moi la force de correspondre par mon amour à l'amour que vous me portez. Faites que je vous aime toujours, et que je vous aime avec ardeur, et je ne vous demande rien de plus. Marie, ma mère, remerciez, vous aussi, votre fils en mon nom, et obtenez-moi la grâce de lui être reconnaissante pendant les jours qui me restent à vivre ; ô mère de Dieu, je me confie en vous.

CHAPITRE VIII.

De la mortification des sens.

I. Il n'y a pas de remède ; pauvres enfants d'Adam, nous serons jusqu'à la mort dans une guerre continuelle. La chair désire ce que ne veut pas l'esprit ; et l'esprit désire ce que ne veut pas la chair ¹ Mais c'est le propre des brutes de satisfaire leurs sens, et le propre des anges de faire la volonté divine. Un saint docteur a dit avec raison que si nous nous appliquons à faire la volonté de Dieu, nous deviendrons des anges, mais que si nous ne songeons qu'à satisfaire nos sens, nous deviendrons des brutes. Il faut que le corps soit foulé aux pieds par l'âme, ou que l'âme soit foulée aux pieds par le corps. Nous devons donc traiter notre corps comme un cavalier traite un

1. Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem. *Gal.* v, 17.)

coursier indompté, lui tenait toujours la bride haute, de peur qu'il ne le jette dans quelque précipice, ou bien comme le médecin prescrit au malade ce que celui-ci refuse, c'est-à-dire des remèdes, et lui refuse les mets et les boissons nuisibles qu'il désire. Un médecin qui ne ferait pas boire de médecines au malade, parce qu'il les trouve amères et qu'elles lui déplaisent, et qui lui accorderait en place des boissons douces, parce qu'il les aime, serait un bourreau. Les sensuels sont donc les bourreaux de leur âme, car pour ne pas faire un peu souffrir leur corps dans cette vie, ils mettent leur âme en danger de se perdre, et que même ils exposent leur corps à endurer pendant toute l'éternité des peines beaucoup plus grandes. Cette fausse charité, dit saint Bernard ¹, détruit la véritable charité que nous devons employer envers nous-mêmes, une telle compassion pour notre corps est une vraie cruauté, puisque, pour servir le corps, on donne la mort à l'âme. Le même saint s'adressant aux hommes charnels qui raillent les serviteurs de Dieu de ce qu'ils mortifient leur chair, disait ² : Nous sommes cruels envers notre corps en lui infligeant des pénitences, mais vous êtes bien plus cruels, vous qui le contentez dans la vie présente et le condamnez à souffrir avec votre âme des peines éternelles dans la vie future. Un saint solitaire, dont parle le P. Rodriguez, répondit à ceux qui lui demandaient pourquoi il meurtrissait son corps par la pénitence : Je tourmente l'ennemi qui me tourmente ³ et qui voudrait me donner la mort. L'abbé Moïse répondit de même à une personne qui le pressait de ne pas mortifier son corps : Quand ma chair cessera de me tourmenter, je cesserai de la mortifier ⁴

III. Si donc nous voulons nous sauver et être agréables à Dieu, nous devons changer de goût : nous devons nous plaire dans ce qui répugne à la chair, et nous déplaire dans ce que la chair demande. C'est ce que Dieu dit un jour à saint François

1. *Ista caritas destruit caritatem, talis misericordia crudelitate plena est, quia ita corpori servitur, ut anima juguletur.* (In Apol. *ad Guil.* c. VIII, n. 17.)

2. *Simus nos crudeles interim non parcendo, et vos parcendo crudeliores.* (Serm. x. *Ps. qui hab.* n. 3.)

3. *Vexo eum qui vexat me.* — 4. *Quiescant passiones, quiescam et ego.*

d'Assise : Si tu désires me posséder, reçois les choses amères comme des choses douces, et les choses douces comme des choses amères. Il ne faut pas dire, comme quelques personnes, que la perfection ne consiste pas à meurtrir son corps, mais à mortifier sa volonté. Le P Pinamonti répond en ces termes à ceux qui parlent ainsi : Ce n'est pas parce qu'elle est entourée d'épines que la vigne porte des fruits ; mais ce sont les épines qui la défendent, et sans ces épines le fruit serait dérobé. L'Éclésiastique l'a dit : Quand il n'y a pas de haies, le champ est ravagé ¹ Saint Louis de Gonzague, quoique d'une santé très-faible, aimait tant à macérer son corps, qu'il ne cherchait que mortifications et pénitences ; et comme on lui dit un jour que la sainteté consistait plutôt dans l'abnégation de ses volontés que dans les mortifications, il répondit sagement avec l'Évangile : Il faut faire ceci, et ne pas omettre le reste ². C'est-à-dire que, quoiqu'il soit nécessaire de mortifier ses volontés, il est nécessaire aussi de mortifier son corps pour le tenir au frein et le rendre obéissant à la raison. L'Apôtre disait : Je châtie mon corps et le réduis en servitude ³ Quand le corps n'est pas mortifié, il n'est pas obéissant à la loi. Saint Jean de la Croix, parlant de ceux qui n'aiment pas les pénitences et qui s'établissent maîtres de spiritualité pour les autres, qui méprisent les mortifications extérieures et en dissuadent la pratique, dit ces paroles : Si quelqu'un venait vous relâcher de la mortification de la chair, n'ajoutez pas foi à sa doctrine, quand même il la confirmerait par des miracles.

III. Le monde et le démon sont les grands ennemis de notre salut éternel ; mais le plus grand de nos ennemis, c'est notre corps, parce que c'est un ennemi établi dans nos foyers. Saint Bernard a dit à ce sujet : L'ennemi domestique est plus nuisible que tout autre ⁴ Une place assiégée n'a pas d'ennemis plus

1. Ubi non est sepes, diripietur possessio. (*Eccl.* xxxvi, 27.)

2. Hæc oportet facere, et illa non omittere. (*Mat.* xxiii, 23.)

3. Castigo corpus meum et in servitutum redigo. (*I Cor.* ix, 27.)

4. Magis nocet domesticus hostis. (*Medit.*, seu *de Anima* xiii, n. 35. (a))

(a) Ces méditations, comme nous en avons averti plus haut, sont un recueil de pensées qui n'appartiennent pas toutes à saint Bernard. (L'éditeur.)

dangereux que ceux qu'elle renferme dans son enceinte, parce qu'il est plus difficile de se garder de ceux-ci que de ceux du dehors. Le B. Joseph Calasanze (a) disait : Il ne faut pas faire plus de cas de son corps que d'un torchon de cuisine. En effet les saints l'ont traité ainsi. Comme les hommes du monde ne pensent qu'à satisfaire leur corps par des plaisirs sensuels, ainsi les âmes amantes de Dieu ne cherchent qu'à mortifier leur chair. Saint Pierre d'Alcantara disait à son corps : Mon corps, tais-toi, je ne veux te donner aucun repos en ce monde ; tu ne recevras de moi que tourments ; ensuite, quand nous serons en paradis tu jouiras d'un repos sans fin. Sainte Madeleine de Pazzi avait suivi cette maxime, puisqu'elle dit au lit de la mort, qu'elle ne se souvenait pas d'avoir goûté d'autre satisfaction qu'en Dieu. Lisons les vies des Saints, voyons les pénitences qu'ils ont faites, et rougissons d'être si délicats et si réservés à affliger notre chair. On lit dans les vies des anciens Pères (lib. I *in vit. S. Euphrosyn.*), qu'il y avait un couvent très-nombreux, dont les religieuses ne prenaient jamais de fruits ni de vin, quelques-unes ne mangeaient que d'un soir à l'autre, ou ne se nourrissaient qu'après deux ou trois jours d'une abstinence rigoureuse ; elles portaient toutes le cilice et dormaient dessus. Je n'exige pas tout cela des religieuses d'aujourd'hui, mais n'est-ce pas le moins qu'elles se donnent la discipline plusieurs fois la semaine ; qu'elles portent une chaîne sur elles, jusqu'à l'heure du dîner ; qu'en hiver, pendant quelques jours de la semaine et dans les neuvaines surtout, elles n'approchent pas du feu ; qu'elles s'abstiennent des fruits et de toutes douceurs, et que le samedi elles jeûnent au pain et à l'eau, ou qu'elles se contentent d'un seul plat pour l'amour de la sainte Vierge ?

IV Mais, dira quelque religieuse : Je suis malade et mon directeur me défend toute sorte de pénitences. Bien, obéissez :

(a) Saint Joseph Calasanze, béatifié d'abord par Benoît XIV, a été canonisé plus tard par Clément XIII. Saint Alphonse ne pouvait donc pas encore lui donner le titre de saint dans cet ouvrage publié en 1760, et par conséquent avant le pontificat du dernier de ces deux papes.

mais au moins embrassez avec paix les douleurs que vous éprouvez et les incommodités de l'hiver et de l'été, et si vous ne pouvez mortifier votre corps par des pénitences positives, du moins abstenez-vous de quelque plaisir licite. Saint François de Borgia, allant à la chasse au faucon, baissait les yeux lorsque le faucon saisissait sa proie dans les airs, afin de se priver du plaisir de la voir se débattre palpitante sous les griffes de son vainqueur. Saint Louis de Gonzague se privait de voir les jeux les plus divertissants des fêtes où il se trouvait. Pourquoi ne pratiqueriez-vous pas aussi ces mortifications, ou d'autres semblables? Le corps, voyant que les plaisirs licites lui sont refusés, n'aura pas l'effronterie d'en demander d'illucites. Ceux au contraire qui veulent se donner tous les plaisirs licites finissent par en prendre d'illicites. Le P Vincent Carafe disait que le Seigneur nous a donné les délices de ce monde, non pas uniquement pour nous en faire jouir, mais encore afin de nous donner des occasions de lui devenir agréables, en lui rendant ses propres dons par une privation volontaire, qui est une preuve de notre amour pour lui. Il est vrai que parfois certains plaisirs innocents aident notre faiblesse humaine et nous rendent plus propres aux exercices de piété. Mais soyons convaincus que les plaisirs sensuels sont à proprement parler les poisons de l'âme, car ils l'attachent aux créatures, de sorte qu'on ne doit en user que comme on use des poisons. Parfois, les poisons mêmes rétablissent la santé du corps, quand ils sont bien préparés et pris à petite dose; mais ce sont toujours des remèdes composés avec des poisons, et c'est pour cela qu'on doit les prendre avec précaution et modération, sans attachement, mais uniquement par nécessité, afin de pouvoir mieux servir Dieu.

V N'allons pas, pour conserver la santé du corps, perdre celle de l'âme, car l'âme est malade dès que la chair n'est pas mortifiée. Saint Bernard disait : Je compatissais aux infirmités du corps, mais je compatissais encore plus aux infirmités de l'âme, qui sont beaucoup plus dangereuses et bien plus à

craindre ¹ Oh ! que de fois les infirmités du corps nous servent de prétexte pour prendre des libertés nullement nécessaires ! Sainte Thérèse disait à ses religieuses : Nous n'allons pas au chœur aujourd'hui, parce que nous avons mal à la tête ; demain, parce que nous y avons eu mal, et les jours suivants de peur d'y avoir mal ² Cette sainte donnait encore ³ cet avertissement à ses filles : Vous n'êtes pas venues ici pour vous dorloter, mais pour mourir à vous-mêmes pour Jésus-Christ. Si nous ne savons nous passer de la santé du corps, nous ne ferons jamais rien. Qu'importe que nous mourions ! Que de fois notre corps s'est moqué de nous ? Ne nous moquerons-nous jamais de lui ? Le B. Calasanze dit : Malheur à tout moine qui préfère la santé à la sainteté ! Saint Bernard trouvait qu'il était honteux pour un moine de prendre des médecines de grand prix, et que des décoctions d'herbe devaient suffire. Je n'en demande pas tant des religieuses, mais je dis qu'il est difficile qu'une religieuse ait l'esprit intérieur, quand elle demande sans cesse médecins et médecines, même sans vouloir s'en rapporter à l'ordonnance du médecin ordinaire, et qu'elle met ainsi le désordre dans tout le monastère. Saint Salvien a dit : Les personnes adonnées à l'amour de Jésus-Christ, surtout les religieuses, sont presque toujours malades (lisez les vies de sainte Thérèse, de sainte Rose, de sainte Madeleine de Pazzi), et cet état leur plaît ; autrement, dit Salvien ⁴, si elles étaient d'une santé robuste, elles ne pourraient que difficilement devenir saintes. La vén. Béatrix de l'Incarnation, première fille spirituelle de sainte Thérèse, était accablée d'infirmités et de douleurs, et cependant elle disait qu'elle ne voudrait pas changer d'état avec la première princesse du monde. Elle souffrait tout sans se plaindre, ce qui porta une religieuse à lui dire en riant : Ma sœur, vous semblez un de ces pauvres

1. *Compator infirmitatibus corporum, sed amplius metuenda infirmitas animarum. (Ad frat. S. Anast., epist. 343, n. 2.)*

2. *Chem. de perf. c. 10.* — 3. Chap. suivant.

4. *Homines Christo dediti infirmi sunt et volunt esse ; si fortes fuerint, sancti esse vix possunt. (De gubern. Dei, lib I. Bibl. max. Patre, t. VIII, p. 321 c.)*

qui meurent de faim, mais qui aiment mieux supporter cette faim que d'avoir la honte d'avouer leur pauvreté. Ainsi donc, si nous ne pouvons faire beaucoup de mortifications corporelles, à cause de la faiblesse de notre santé, au moins recevons à bras ouverts les infirmités que Dieu nous envoie. Supportées avec patience, ces infirmités nous feront faire peut-être plus de progrès dans la perfection spirituelle, que toutes les pénitences volontaires. Sainte Synclétique disait : De même que par les médecines on guérit les maux du corps, ainsi par les maux du corps on guérit les vices de l'âme ¹

VI. Oh ! que de biens apportent à l'esprit les mortifications du corps ! Elles nous détachent des goûts sensuels qui blessent et même donnent parfois la mort à l'âme. Les blessures de la charité, disait Origène, empêchent de sentir les blessures de la chair ² De plus, les mortifications nous font satisfaire en cette vie pour la peine due à nos péchés. Car quoique le péché soit pardonné à celui qui a offensé Dieu, néanmoins il faut encore qu'il satisfasse pour la peine temporelle ; et celui qui ne satisfait pas en cette vie aura à payer après sa mort dans le purgatoire ; mais là les peines seront immensément plus grandes. Ceux qui n'auront pas fait pénitence de leurs péchés, est-il dit dans l'Apocalypse, souffriront des peines horribles dans l'autre vie ³ Saint Antonin raconte qu'un auge demanda à un malade s'il aimait mieux rester trois jours dans le Purgatoire, ou deux ans dans son lit avec la même infirmité ; le malade choisit les trois jours de Purgatoire ; mais au bout d'une heure, il se plaignait à l'ange comme si, au lieu de trois jours, il lui en eût fait passer plusieurs années. L'ange lui répondit : Que dis-tu ? ton corps est encore chaud sur le lit où tu es mort, et tu parles d'années ? Si donc vous voulez souffrir en paix, figurez-vous que vous devez vivre quinze ou vingt années, et dites : C'est ici mon purgatoire ; ce n'est pas le corps, mais l'esprit qui doit l'emporter.

1. *In vit. pat.* lib. III, c. xxxvi.

2. *Vulnera caritatis non faciunt sentire vulnera carnis (In Cant. c. 3.)*

3. *In tribulatione maxima erunt, nisi poenitentiam egerint. (pœ. II, 22.)*

VII. D'ailleurs, les mortifications élèvent l'âme vers Dieu. Saint François de Sales disait que l'âme ne peut s'élever à Dieu, si la chair n'est pas mortifiée et soumise. Sainte Thérèse nous donne sur ce sujet ces belles maximes : C'est une erreur de croire que Dieu admet à sa familiarité des gens délicats. Bonne chère et dévotion ne s'accordent pas ensemble. Les âmes qui aiment Dieu véritablement ne demandent pas de repos.

VIII. Les mortifications nous acquièrent une grande gloire dans le ciel. L'Apôtre disait : si les lutteurs s'abstiennent de tout excès pour ne pas affaiblir leurs forces et ne pas perdre une misérable couronne temporelle, combien ne devons-nous pas nous mortifier, nous, pour acquérir une couronne immense et éternelle ¹? Saint Jean vit dans le ciel à tous les élus une palme à la main ² Nous devons entendre par là que, pour nous sauver, il nous faut être martyrisés, ou par le fer des tyrans ou par nos propres mortifications. Mais il faut remarquer que tout ce que nous souffrons ici-bas n'est rien en comparaison de la gloire qui nous attend dans le Paradis ³ Cette courte mortification nous rapportera une félicité éternelle ⁴

IX. Ranimons donc notre foi : nous n'avons que peu de temps à passer sur cette terre. Notre demeure, c'est l'éternité ; plus on se sera mortifié, plus on y aura de joie. Saint Pierre dit que les bienheureux sont les pierres vivantes dont est composée la Jérusalem céleste. Mais ces pierres doivent être d'abord taillées sur la terre avec le ciseau de la mortification, comme le chante l'Eglise ⁵ Figurons-nous que chaque acte de mortification est un coup de ciseau. Cette pensée rendra douces nos peines et nos fatigues. Si l'on était assuré de devenir

1. Illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam (I *Cor.* xi, 25). — 2. Et palma in manibus eorum. (*Apoc.* vii, 9.)

3. Non sunt condignæ passionēs hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis (*Rom.* viii, 18.)

4. Momentaneum et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis. (II *Cor.* iv, 17.)

5. Scalpri salubris ictibus et tusione plurima, fabri polita malleo, lanc saxa molem construunt. (*Hymn. in fest. Dedic.*)

possesseur de tout le terrain qu'on pourrait parcourir en un jour, comme on hâterait le pas, et que la fatigue du chemin serait douce et agréable ! On raconte dans le *Pré spirituel* qu'un moine voulait changer de cellule pour se trouver plus voisin de l'eau. Mais un jour qu'il sortait de son ancienne cellule pour aller prendre de l'eau, il entendit quelqu'un qui comptait ses pas derrière lui ; il se tourna, et vit un jeune homme qui lui dit : Je suis un ange qui compte tes pas, afin qu'aucun ne reste sans récompense. Le moine à ces mots ne pensa plus à changer de cellule, et peut-être eût-il désiré que la sienne fût plus éloignée, pour mériter davantage.

X. Mais les religieuses mortifiées jouissent de cette paix et de cette joie, non-seulement dans l'autre vie, mais même dans celle-ci ; et quelle plus grande joie peut avoir une âme qui aime Dieu, que de penser qu'en se mortifiant, elle lui devient de plus en plus agréable ? La privation même des plaisirs des sens, et les souffrances mêmes sont des délices pour une âme pieuse, délices sans doute non des sens, mais de l'esprit. L'amour ne peut être oisif. Qui aime Dieu ne peut vivre sans lui donner incessamment des preuves de son amour ; et l'âme ne peut donner à Dieu de plus grandes preuves d'amour, qu'en se privant des plaisirs temporels, et en lui offrant ses peines. Une âme amoureuse de Jésus-Christ ne souffre pas en se mortifiant. Qui aime ne souffre pas, dit saint Augustin ¹ ; et puis, quel est celui, s'écrie sainte Thérèse, qui voyant Jésus-Christ couvert de plaies et d'outrages, n'embrassera pas les mortifications et ne les désirera pas ? Saint Paul disait qu'il ne voulait d'autre gloire que celle d'embrasser la croix de Jésus-Christ ² C'est le signe certain pour distinguer ceux qui aiment Jésus-Christ, de ceux qui ne l'aiment pas. Les gens du monde ne songent qu'à satisfaire leur chair ; mais ceux qui sont à Jésus-Christ ne songent qu'à la mortifier et à la crucifier ³ Concluons ainsi, ma chère sœur : Supposez que l'instant

1. Qui amat non laborat. (*In Joan.*, tr. xcviij, n. 1.)

2. Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi. (*Gal.* vi, 14.) — 3. Qui autem sunt Christi carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis. (*Gal.* v, 24.)

de la mort est proche, et que vous avez acquis très-peu pour le paradis. Tâchez donc de vous mortifier à l'avenir autant que possible, et de vous priver des satisfactions que l'amour-propre vous demande. Ne négligez aucune occasion de le faire, comme le dit le Saint-Esprit : Ne laissez pas perdre la plus petite parcelle du bien que Dieu vous donne ¹ Pensez que cette occasion de vous mortifier, est un don que Dieu vous fait pour que vous puissiez acquérir plus de mérites dans l'autre vie ; pensez encore que ce que vous ne faites pas aujourd'hui, vous ne le pourrez pas faire demain, parce que le temps passé ne revient plus.

XI. Je veux enfin vous mettre sous les yeux, pour vous encourager à la pénitence, ce que vit saint Jean Climaque dans ce monastère extraordinaire, appelé la Prison des pénitents. Voici la description qu'il en fit ensuite ² : « Je vis, dit le Saint, quelques-uns de ces moines qui passaient la nuit debout sur leurs pieds, en plein air, luttant avec le sommeil. J'en vis d'autres qui tenaient les yeux fixés au ciel, et qui demandaient pardon à Dieu en pleurant. D'autres encore, les mains liées derrière le dos, tenaient la tête baissée comme se jugeant indignes de regarder le ciel. D'autres, couchés sur la cendre, avaient la tête entre leurs genoux, et frappaient du front la terre. D'autres, inondaient le pavé de leurs larmes. D'autres recevaient les rayons brûlants du soleil. D'autres, brûlés par la soif, se contentaient de quelques gouttes d'eau, assez pour ne pas mourir. D'autres prenaient un morceau de pain, puis le jetaient, disant qu'ils ne méritaient pas une nourriture d'homme, après avoir fait des actes de brute. D'autres avaient les joues sillonnées par leurs larmes. D'autres avaient les yeux décharnés et enfoncés dans la tête. D'autres se frappaient la poitrine si fort, qu'ils en crachaient le sang. Enfin, je les vis tous avec des visages si pâles, si meurtris, qu'on les eût pris pour des cadavres. » Le Saint finit en disant qu'il trouve plus heureux ces moines qui, après être tombés, font pénitence, que ceux qui

1. Particula boni doni non te prætereat. (*Eccli.* xiv, 14.)

2. *In scala Parad. Grad.*

ne sont jamais tombés, et qui n'ont jamais fait pénitence. Mais que dire de ceux qui tombent et ne font pas pénitence?

PRIÈRE.

Mon époux, aidez-moi, donnez-moi la force de vous servir à l'avenir autrement que je n'ai fait jusqu'à présent. Je n'ai pensé par le passé qu'à satisfaire mes goûts et mon amour-propre, sans craindre de vous offenser; mais désormais je ne veux songer qu'à vous contenter vous seul, car vous seul méritez tout mon amour. Pour l'amour de moi, qui suis votre misérable créature, vous avez choisi une vie pleine de peines et de douleurs; vous n'avez rien épargné pour m'engager à vous aimer, et je vivrais encore dans l'ingratitude où j'ai languï pendant tant d'années? Non, Jésus, il n'en sera pas ainsi, je vous ai assez offensé. Pardonnez-moi, pardonnez-moi tout; je me repens de tout mon cœur de vous avoir tant offensé jusqu'à présent par ma vie désordonnée. Je vous aime maintenant de tout mon cœur, et je veux faire tout ce que je pourrai pour vous plaire en tout. Faites-moi savoir ce que vous voulez de moi, par la voix de mon directeur, car à présent je me propose et j'espère le faire avec votre grâce. Mon bien-aimé Rédempteur, remplissez ma mémoire de saintes pensées, afin que je me souvienne toujours des douleurs que vous, mon Dieu, avez souffertes pour moi; remplissez ma volonté de saintes affections, afin qu'elle ne s'occupe qu'à vous plaire, et ne veuille que ce que vous voulez, sans autre liberté que celle de pouvoir être toute à vous. Faites, Seigneur, que je vous aime beaucoup, parce que, du moment où je vous aimerai, toutes mes peines me seront douces et chères. Vierge sainte, ô Marie, ma mère, aidez-moi à plaire à Dieu pendant les jours que j'ai encore à vivre, je me confie toute en vous.

§ 1.

De la mortification des yeux, et de la modestie en général.

I. Presque toutes les passions qui font la guerre à notre esprit prennent leur origine dans nos yeux mal gardés, parce

que c'est la vue des objets extérieurs qui excite le plus souvent en nous les passions et les affections désordonnées. Job dit en parlant des passions impures : J'ai pris l'engagement avec mes yeux de ne pas même penser aux femmes ¹ Mais pourquoi dit-il de ne pas penser? Il aurait dû dire plutôt, de ne pas regarder. Oui, il a eu raison de dire de ne pas penser, parce que la pensée est si unie au regard, que l'un ne peut aller sans l'autre, et le Saint, pour ne pas être tourmenté par la pensée, se proposa de ne pas regarder le visage des femmes. Saint Augustin dit : *Visum sequitur cogitatio, cogitationem delectatio, delectationem consensus* : La pensée naît du regard, le désir de la pensée, parce que, comme dit saint François de Sales, ce qu'on ne voit pas on ne le désire pas ; puis au désir succède le contentement. Si Eve ne s'était pas mise à regarder le fruit défendu, elle ne serait pas tombée ; mais comme elle le regarda, et que ce fruit lui parut bon et beau, elle le prit et se perdit ² C'est pourquoi le démon nous pousse d'abord à regarder, puis à désirer, puis enfin à consentir.

II. Saint Jérôme dit que le démon n'a besoin que de nos premières avances ³ Il lui suffit que nous commençons à lui ouvrir la porte, il saura de lui-même achever de l'ouvrir tout à fait. Un regard volontaire, fixé sur la figure d'une personne de l'autre sexe, deviendra une étincelle d'enfer qui fera périr l'âme. Saint Bernard a dit : Les premières flèches qui blessent les âmes, et souvent les tuent, passent par les yeux ⁴ C'est par les yeux que se perdit David, si cher à Dieu. ⁵ C'est par les yeux que se perdit Salomon, qui avait été pendant un temps la plume du Saint-Esprit. Combien d'autres se sont damnés à cause de leurs yeux ! Qu'il ferme donc les yeux, celui qui ne veut pas pleurer un jour, en disant avec Jérémie ⁵ : Mes yeux ont perdu mon âme par les affections coupables qu'ils y ont

1. *Pepigi fœdus cum oculis meis ut ne cogitarem quidem de virgine.* (xxxii, 1.)

2. *Vidit quod bonum esset lignum et pulchrum... et tulit.* (*Gen.* iii, 6.)

3. *Nostris tantum initiis opus habet.*

4. *Per oculos intrat ad mentem sagitta amoris.* (*Serm.* xiiii.)

5. *Oculus meus deprædatus est animam meam.* (*Thren.*, iii, 15.)

introduites. C'est pourquoi saint Grégoire nous donne cet avis : Il faut réprimer ses regards, sans quoi ils seront comme des harpons d'enfer qui entraîneront l'âme de force et la feront pécher presque malgré elle ¹ Qui regarde un objet dangereux, dit le saint, commence à vouloir ce qu'il ne voulait pas ² C'est précisément ce qu'exprime l'Écriture, en disant d'Holopherne que, par le simple regard qu'il jeta sur Judith, la beauté de cette femme rendit son âme captive ³

III. Sénèque disait : La cécité contribue pour sa part à l'innocence des mœurs ⁴ De là vient qu'un philosophe païen, au dire de Tertullien, s'arracha volontairement les yeux pour conserver sa chasteté. Cela ne nous est pas permis, à nous, autres fidèles ; mais si nous voulons être purs, il faut que nous nous rendions aveugles par vertu, en nous abstenant de regarder des objets qui peuvent réveiller en nous des pensées déshonnêtes. Le Saint-Esprit a dit : Ne regardez pas la beauté d'autrui, parce qu'après les regards viendront les mauvais désirs qui allumeront dans votre âme un feu impur ⁵ Saint François de Sales disait : Qui ne veut pas que les ennemis entrent dans la place, doit en tenir les portes fermées.

IV Pour ce motif, les saints ont toujours été si réservés dans leurs regards, que, pour ne pas s'échapper à regarder quelque objet dangereux, ils les tenaient sans cesse fixés à terre, en s'abstenant de regarder même les objets innocents. Saint Bernard, après une année de noviciat, ne savait pas encore si le plancher de sa cellule était en poutres ou en plafond. Il y avait trois fenêtres dans l'église de son couvent ; mais il n'en connaissait pas le nombre, car jamais il n'y avait jeté les yeux. Ayant marché presque un jour entier sur les bords d'un lac, il demanda à ses compagnons, qui en parlaient, où était ce lac, car il ne s'en était pas encore aperçu. Saint Pierre d'Al-

2. Deprimendi sunt oculi, quasi raptores ad culpam. (*Mor.*, lib. XXI, c. II, n. 4.)— 2. Incipit velle quod noluit.

3. Pulchritudo ejus captivam fecit animam ejus. (*Jud.* xvi, 11.)

4. Pars innocentiae cæcitas.

5. Ne circumspicias speciem alienam... ex hoc concupiscentia quasi ignis exardescit. (*Eccli.* ix, 8 et 9.)

cantara tenait les yeux tellement baissés, qu'il ne connaissait pas même les moines avec qui il était en rapport, il ne les distinguait qu'à la voix, et jamais à la figure. L'attention des saints a été plus grande encore pour ne pas regarder les personnes d'un sexe différent. Saint Hugues, évêque, lorsqu'il était obligé de traiter avec des femmes, ne les regardait jamais en face. Sainte Claire aussi ne voulut jamais voir aucun homme en face ; une fois qu'elle leva les yeux pour voir l'hostie consacrée, ayant involontairement regardé le prêtre, elle en resta profondément affligée. Saint Louis de Gonzague n'osait porter ses regards pas même sur sa propre mère. Une dame de qualité alla trouver saint Arsène dans le désert pour le prier de la recommander à Dieu ; mais le saint lui tourna le dos aussitôt qu'il s'aperçut que c'était une femme. Cette dame lui dit : Arsène, puisque vous ne voulez pas me voir, du moins souvenez-vous de moi dans vos prières. Non, dit-il, je prierai Dieu qu'il m'accorde la grâce de vous oublier, afin que je ne pense plus à vous.

V On voit par là combien sont téméraires et folles ces religieuses qui, sans être des saintes Claires, veulent cependant regarder à leur belvédère, au parloir, à l'église, tous les objets qui s'offrent à leur curiosité, même les personnes de l'autre sexe, et puis veulent être exemptes des tentations et du danger de pécher. L'abbé Pasteur ayant regardé une femme qui glanait, fut pendant quarante ans tourmenté par des tentations impures. Saint Grégoire dit dans ses Dialogues ¹, que c'est pour avoir regardé imprudemment une femme, que saint Benoît se roulait dans les épines pour se délivrer des tentations, dont ce regard avait été la cause. Saint Jérôme, pendant son séjour dans la grotte de Bethléem, où il priait et se meurtrissait sans cesse, était continuellement harcelé par le souvenir des dames qu'il avait vues à Rome ² Comment donc pourraient être exemptes de semblables misères les religieuses qui regardent des hommes sans aucune réserve, et à plusieurs reprises ? Ce n'est pas tant la vue, dit saint François de Sales,

1. *Dial.* lib. III, c. n. — 2. *Epist. ad Eustoch.*

que le regard réfléchi qui est le plus nuisible. C'est ce qui faisait dire aussi à saint Augustin : « Si par hasard nos yeux glissent sur quelque personne du sexe, tâchons qu'ils ne s'arrêtent sur aucune ¹ » Saint Ignace de Loyola réprimanda le P. Manareo, pour l'avoir regardé en face en prenant congé de lui pour se rendre dans un pays lointain ². Apprenons de là qu'il est indécent pour les religieuses d'arrêter leurs regards même sur des personnes de leur propre sexe, surtout si elles sont jeunes. Je dis simplement que c'est indécent, généralement parlant ; mais de regarder des jeunes gens d'un sexe différent, je ne sais si cela pourrait être excusé de péché véniel, ou même de péché mortel, s'il y a danger prochain de consentir à quelque désir. Il n'est pas licite, a dit saint Grégoire ³, de regarder ce qu'il n'est pas licite de convoiter, parce que quand même on repousserait les mauvaises pensées que le regard fait naître et qui jettent d'ordinaire le trouble dans l'esprit, il en reste toujours quelque souillure dans l'âme. Le frère Roger, Franciscain, qui avait reçu un don de pureté extraordinaire, répondit à ceux qui lui demandaient pourquoi il était si réservé à regarder les femmes : Quand on fuit les occasions, on est gardé par Dieu même ; mais quand on se met soi-même dans le danger, on est abandonné de Dieu et l'on tombe dans des péchés graves ⁴.

VI. Quand même la liberté qu'on donne à ses regards ne causerait pas d'autre mal, toujours est-il qu'elle empêche l'âme de se recueillir dans la prière, car alors tous les souvenirs étrangers reviennent à la mémoire et donnent mille distractions. Et si l'on a eu du recueillement dans l'oraison, on le perdra bientôt en laissant égarer partout ses yeux. Les religieuses qui ne sont pas recueillies ne peuvent guère exercer les vertus d'humilité, de patience, de mortification et autres semblables. Il faut donc qu'elles s'abstiennent avec

1. Et si oculi nostri jaciautur in aliquam, defigantur in nulla. (*Regul. ad serv. Dei*, a. 6.) — 2. LANCIN., op. II, n. 302.

3. Intueri non licet, quod non licet concupiscere. (*Mor.* liv. XXXI, c. II, n. 4.)

4. Lib. I *Conf. S. Fran.* part. II.

soin de regarder par curiosité les objets extérieurs qui les détournent de leurs saintes pensées, et qu'elles ne regardent que ceux qui les portent à Dieu. Saint Bernard disait que les yeux baissés à terre servent à élever le cœur vers le ciel. Saint Grégoire de Nazianze a dit de son côté que là où Jésus-Christ habite par son amour, là est aussi la modestie ¹ Je ne prétends pas qu'on ne doive jamais lever les yeux ni regarder aucun objet. Je veux au contraire qu'on regarde tout ce qui nous porte à Dieu, comme les saintes images, la campagne, les fleurs, etc., parce que ces belles créatures nous élèvent jusqu'à la contemplation du Créateur. Mais pour tout le reste, une religieuse dévote doit le plus souvent tenir les yeux baissés, surtout dans les lieux où ils peuvent rencontrer des objets dangereux; et en causant avec des hommes, ses yeux ne doivent jamais les regarder et encore moins les fixer, comme nous l'avons dit ci-dessus avec saint François de Sales.

VII. La modestie des yeux est non-seulement nécessaire pour notre propre intérêt, mais de plus elle sert à l'édification des autres. Dieu seul voit notre cœur; les hommes ne voient que nos actions extérieures, et ils en sont édifiés, ou scandalisés. On connaît l'homme à la vue qu'il présente, a dit l'Esprit-Saint ². C'est pourquoi un religieux doit être ce que l'Évangile dit de saint Jean, c'est-à-dire une lampe ardente et luisante ³ Il doit être un flambeau qui brûle du divin amour dans son cœur, et qui brille par sa modestie devant ceux qui le voient. Ce qu'écrivait l'Apôtre à ses disciples regarde surtout les religieuses. Nous sommes, leur disait-il, donnés en spectacle au monde, et aux anges et aux hommes ⁴ Il dit ailleurs ⁵: Que votre modestie soit connue de tous, car le Seigneur est proche. » Les religieux, en effet, sont attentivement observés par les

1. Ubi Christus est, modestia est. (Ep. 193.)

2. Ex visu cognoscitur vir. (*Eccli.*, xix, 26.)

3. Lucerna ardens et lucens. (*Joan.*, v, 35.)

4. Spectaculum facti sumus mundo et angelis et hominibus. (*1 Cor.* iv, 9.)

5. Modestia vestra nota sit omnibus hominibus; Dominus prope est. (*Phil.*, iv, 5.)

anges et par les hommes, et leur modestie doit être connue de tout le monde. Ainsi, s'ils sont immodestes, ils auront à en rendre un compte terrible à Dieu au jour du jugement. Au contraire, quelle belle édification ne donne pas, et combien n'excite pas à la dévotion, un religieux ou une religieuse modeste, qui tient toujours les yeux baissés ! On connaît l'histoire de saint François d'Assise qui, ayant dit à son compagnon qu'il voulait aller prêcher, sortit du couvent, et après avoir fait un tour dans le pays, en tenant toujours les yeux baissés, rentra au couvent. Son compagnon lui demanda : Et le sermon, quand le ferez-vous ? Le saint répondit : Le sermon est fait par l'exemple de la modestie des yeux que nous avons donné à ce peuple. On lit dans la vie de saint Louis de Gonzague, que, lorsqu'il était à Rome, les étudiants attendaient le moment où il allait au collège, ou en sortait, pour admirer sa modestie.

VIII. Saint Ambroise a dit que la modestie des personnes vertueuses est pour les mondains une puissante leçon¹ Qu'il est beau, ajoute le saint, de pouvoir être utile aux autres, rien qu'en se montrant² ! On raconte que saint Bernardin de Sienne, étant encore séculier, mettait par sa seule présence un frein à la licence de ses compagnons, qui se disaient l'un à l'autre en le voyant : Voici Bernardin ! Silence ! — Saint Grégoire de Nysse raconte de saint Ephrem qu'on ne pouvait le voir sans éprouver un sentiment de dévotion et sans être excité à devenir meilleur. Innocent II étant allé rendre visite à saint Bernard à Clairvaux, les cardinaux et le Pape lui-même furent tellement touchés et édifiés de la vue du saint et des moines qui, par modestie, n'osaient lever les yeux, qu'ils ne pouvaient retenir leurs larmes. Surius³ rapporte une chose plus étonnante de saint Lucien, moine et martyr. Il nous dit que ce saint, par sa seule modestie, portait les païens à embrasser la foi chrétienne. L'empereur Maximien, ayant appris ce prodige, le fit appeler ; mais de peur d'être converti par son air

1. Plerisque justis aspectus admonitio est. (In *Ps.* cxviii.)

2. Quam pulchrum est ut videaris et prosis ! — 3. VII Januar.

modeste, il fit mettre un voile entre lui et le saint, et puis il lui parla. Mais on peut bien dire que notre Sauveur a été le premier à nous enseigner cette modestie des yeux, puisque, comme en a fait la remarque un savant auteur, si on lit dans l'Évangile que Jésus, dans certaines occasions, a levé les yeux pour regarder ¹, c'est pour faire entendre qu'ordinairement il tenait les yeux baissés ². Aussi l'Apôtre, pour recommander la modestie de Notre-Seigneur, écrivait à ses disciples : « Je vous conjure par la douceur et la modestie de Jésus-Christ ³. » Je termine par ces mots qu'adressait saint Basile à ses moines : Mes enfants, si nous voulons tenir notre âme élevée au ciel, tenons nos yeux baissés vers la terre. C'est pourquoi, dès l'heure de notre lever, faisons à Dieu la prière de David : Détournez mes yeux, pour qu'ils ne voient pas la vanité ⁴.

De la modestie en général.

IX. Non-seulement nous devons être modestes dans nos regards, mais nous devons l'être aussi dans toutes nos autres actions, et surtout dans notre habillement, dans nos démarches, dans nos discours, etc. Modestes dans l'habillement ; ce n'est pas que la religieuse doive être sale et déguenillée ; mais quelle édification peut donner une religieuse qui apparaît toute pimpante, les flancs serrés par un corset avec une guimpe plissée et repassée, avec des manchettes de batiste, et des boutons d'argent ? Que peut-on penser d'une religieuse qui porte des bagues aux doigts et des cheveux bouclés ? Saint Cyprien dit aux femmes du monde : Les femmes qui sont parées de bijoux, d'or, de colliers, perdent tous les ornements de l'âme ⁵. Que le saint aurait bien dû avec encore plus de raison adresser ces reproches aux religieuses ! Voici quels doivent être, selon saint Grégoire de Nazianze,

1. Elevatis oculis in discipulos. (*Luc.* vi, 20.)

2. Cum sublevasset ergo oculos Jesus. (*Joan.* vi, 5.)

3. Obsecro vos per mansuetudinem et modestiam Christi, etc. (*II Cor.* x, 1.)

4. Averte oculos meos ne videant vanitatem. (*Ps.* cxviii, 37.)

5. Auro, monilibus, et margaritis adornatæ, ornamenta mentis perdunt (*De hab. virg.* l. IV.)

les ornements des saintes femmes : mener une vie pure, parler souvent à Dieu dans la prière, travailler pour fuir l'oïseté, réprimer ses regards et sa langue par la modestie et le silence ¹

X. Modestie dans la démarche. Saint Basile disait : Pour être modeste, la démarche doit être grave, ni précipitée, ni trop lente ². Modestie quand on est assis. Il faut se garder de laisser aller son corps trop à l'aise sur une chaise, de croiser ses pieds, et encore moins de mettre un genou sur l'autre. Modestie dans le manger, en mangeant sans avidité, sans tourner les yeux autour de soi pour observer ce que mangent et comme mangent les autres.

XI. On doit surtout être modeste dans le parler, en s'abstenant de dire des mots déshonnêtes, et peu décents pour l'état religieux. Il faut bien retenir que les paroles qui sentent le monde sont inconvenantes dans la bouche d'une religieuse. Saint Basile disait : Si une personne du monde prononce un mot indécent, personne n'y fait attention, parce que c'est le propre de ces gens de dire de ces sortes de paroles ; mais si une personne qui professe la perfection, telle que les religieuses, s'éloigne d'un pouce de son devoir, chacun le remarque aussitôt ³. Il faut observer plusieurs points pour être modeste dans ses discours : 1^o Fuir toutes sortes de médisances, même de choses connues. 2^o Quand les autres parlent, ne pas les interrompre ; c'est l'avis que nous donne l'Esprit-Saint ⁴. Quelle immodestie pour une religieuse que de vouloir toujours parler ! Lorsque ses sœurs disent quelque chose, aussitôt elle leur coupe la parole, et fait preuve, par là, de la sottise vanité de vouloir passer pour savoir tout, et de s'établir la maîtresse des autres. Tout cela blesse celles qui prennent

1. Mulierum ornamentum est probitate florere : colloquium cum divinis oraculis habere : fuso et lanæ operam dare : oculis et labiis viculum injicere. (*Adv. mul. se orn.*) — 2. Incessus sit nec segnis nec vehemens. (*Epist. ad Greg.*)

3. De vulgo aliquis si scurriles voces emittat, haud quisquam attendit ; at qui vitæ genus perfectum profletur, hunc si latum unguem ab officio suo recedere visus sit, omnes confestim observant. (*In R. quæs. xvii.*)

4. In medio sermonum, non adjicias loqui. (*Eccli. xi, 8.*)

part à la conversation. Dans les moments de récréation, surtout quand les autres gardent le silence, il convient de dire de temps en temps quelques paroles, car si tout le monde avait la bouche close, adieu la récréation. La bonne règle, c'est de se taire quand les autres prient, et de parler quand les autres se taisent. 3° Il faut s'abstenir de certaines plaisanteries qui portent sur les défauts des autres, parce que de telles plaisanteries déplaisent à celles à qui elles s'adressent. 4° Ne rien dire à sa propre louange, et si on s'entend louer, élever son âme à Dieu et changer de discours, Si au contraire on vous contredit, ou si l'on vous plaisante, vous ne devez pas vous en fâcher. Saint Jean-François Régis, quand il se voyait tourné en ridicule par ses compagnons dans les récréations, entretenait gaîment la conversation sans changer de sujet, afin de les amuser même à ses dépens. 5° La modestie demande encore qu'on parle à voix basse, et non d'un ton haut, qui pourrait blesser les oreilles d'autrui. Qu'on évite d'offenser qui que ce soit par un ton de voix trop fort, a dit saint Ambroise ¹ 6° Il faut être modéré, même dans le rire. Saint Grégoire raconte qu'un jour la mère de Dieu vint prévenir une jeune vierge, appelée Muse, de s'abstenir de rire, si elle voulait lui plaire. Ce qui doit s'entendre des rires immodérés, comme saint Basile dit qu'on doit éviter tout excès en ce point, quand on s'adonne à la piété ² Du reste, dit le même saint, un rire modéré n'est pas contraire à l'honnêteté ou à la dévotion; c'est le reflet d'une âme sereine. Une religieuse doit être modeste et dévote, mais non triste et refrognée, parce que cela déshonore la dévotion, en faisant croire aux autres que la sainteté rend triste et mélancolique, au lieu de procurer la paix et la joie. Un air gai et content engage au contraire les autres à embrasser la dévotion. On raconte que les courtisans d'un monarque, ayant vu de quelle paix jouissait un vieux anachorète dans sa grotte, quittèrent le monde

1. Ne cujusquam offendat vox fortior. (Lib. I, *De off.* c. xviii, n. 67.)

2. Cavendum est ab iis, qui pietati student, ne in risum effusi sint. (In *Reg.* qu. xvii.)

et allèrent vivre avec lui ¹ 7° Enfin, ne pas parler des choses du monde, comme de mariages, de festins, de spectacles et d'habits pompeux ; ne blâmer, ni ne vanter les mets qu'on sert au réfectoire. Saint François de Sales dit que les personnes bien élevées ne songent à la table, que lorsqu'elles y sont assises. Quand les religieuses pieuses entendent parler de choses nuisibles ou inutiles, elles tâchent de ramener la conversation aux choses de Dieu, comme faisait saint Louis de Gonzague, qui lisait chaque jour pendant une demi-heure la vie d'un saint ou quelque autre livre de piété, pour avoir à parler dans la conversation de choses spirituelles. Quand il était avec ses inférieurs, il était le premier à entamer la conversation sur des sujets pieux. Quand il était avec des prêtres et des supérieurs, il leur proposait quelque doute comme pour s'instruire, et faisait ainsi tomber la conversation sur Dieu. Aussi ceux qui le connaissaient bien, pour se conformer à ses goûts, avaient soin, pour lui faire plaisir, de parler de Dieu, si leur conversation avant son arrivée était sur un autre sujet. La langue, dit le proverbe, se porte où la dent fait mal. Qui porte un grand amour à un objet, ne se lasse pas d'en parler. Saint Ignace de Loyola, qui ne semblait savoir parler que de Dieu, était surnommé le Père qui n'a que Dieu à la bouche.

PRIÈRE.

Mon Jésus, pardonnez-moi les péchés sans nombre que j'ai commis par mes immodesties, et dont je me repens de tout mon cœur. Tout vient du peu d'amour que je vous ai porté. J'avoue que je ne mérite pas de pitié ; mais vos plaies et votre mort m'animent et m'obligent à avoir confiance en vous. Oh ! Dieu, que de fois je vous ai déplu, que de fois vous m'avez tendrement pardonné ! Je vous ai juré une fidélité éternelle, et vingt fois j'ai recommencé à vous trahir. Attendrai-je que vous m'abandonniez à cette mortelle tiédeur qui sans doute causerait ma perte ? Je veux me corriger, et pour cela je mets toute ma confiance en vous, Seigneur, et je me pro-

1. ROSSIG., *Vérit. étern.*

pose de vous demander toujours les secours nécessaires pour vous être fidèle. Par le passé, je me suis fiée à moi-même et j'ai négligé de me recommander à vous ; telle a été la cause de mes nombreux péchés. Père éternel, par les mérites de Jésus-Christ, ayez pitié de moi, secourez-moi et donnez-moi la grâce de me recommander à vous dans tous mes besoins. Je vous aime, ô bien suprême, et désire de vous aimer de toutes mes forces ; mais sans vous je ne puis rien. Donnez-moi votre amour, donnez-moi la sainte persévérance. J'espère tout de votre bonté infinie. O Marie, mère de Dieu ! vous savez combien j'ai confiance en vous : secourez-moi, ayez pitié de moi.

§ II.

De la mortification de la bouche.

I. Saint André d'Avellino disait que celui qui veut marcher dans le chemin de la perfection, doit commencer par la mortification de la bouche. Saint Grégoire l'avait déjà dit : On ne peut entreprendre la lutte contre les tentations de l'esprit, a dit ce père, si auparavant on n'a dompté la sensualité de la bouche¹. Le P Rogacci dit également dans son traité *De la seule chose nécessaire*, que la mortification extérieure consiste principalement à mortifier le goût. Mais le manger flatte naturellement le goût ; doit-on pour cela cesser de manger ? Non ; il faut manger, parce que Dieu veut que nous conservions ainsi la vie du corps, pour le servir tant qu'il lui plaira de nous laisser sur la terre. Mais nous ne devons nous occuper de l'entretien de notre corps, suivant le P Vincent Carafe, que comme ferait un roi, qui, possédant la moitié du monde, serait néanmoins forcé d'étriller de ses mains un cheval plusieurs fois le jour ; il remplirait, à la vérité, son obligation, mais comment ? Avec une certaine répugnance, et un certain dégoût, et il s'en débarrasserait le plus tôt possible. « On doit

1. Non ad conflictum spiritualis agonis consurgitur, si non prius gulæ appetitus domatur. (*Mor.* l. XXX, c. XIII.)

manger pour vivre, et non vivre pour manger, » disait saint François de Sales. Il y en a qui semblent ne vivre que pour manger, comme font les animaux. C'est se montrer brute, disait saint Bernard, plutôt que spirituel et raisonnable, que d'aimer la nourriture comme l'aiment les brutes ¹ Adam ne mangea qu'un fruit, et il devint semblable aux bêtes. Si les animaux, continue le même saint, eussent été doués de raison, lorsqu'ils virent Adam oublier Dieu et son bonheur éternel pour la misérable jouissance de manger un fruit, j'imagine qu'ils eussent dit : Voilà Adam devenu brute comme l'un de nous ². C'est ce qui faisait dire à sainte Catherine de Sienne, « qu'il est impossible à quiconque n'est point mortifié dans le manger, de conserver son innocence, puisque ce fut par là qu'Adam la perdit. » Qu'il est triste et douloureux d'en voir tant, qui, suivant l'expression de saint Paul, font leur Dieu de leur ventre ³!

Combien de malheureux ont perdu leur âme par le vice de la gourmandise ! Saint Grégoire raconte dans ses Dialogues ⁴, qu'il y avait dans un couvent de la Lycaonie un moine dont la vie était fort exemplaire ; mais qu'au moment de sa mort, les autres religieux s'étant réunis autour de son lit, pour en recueillir quelques paroles d'édification : « Sachez, mes frères, s'écria-t-il, sachez que tandis que vous jeûniez, je mangeais en cachette ; et, pour m'en punir, Dieu m'a livré au démon, qui déjà me tue, et emporte mon âme. » En disant ces mots, il expira. Le même saint raconte encore ⁵, qu'une religieuse ayant remarqué dans le jardin une belle laitue, la prit contre la règle et la mangea ; qu'aussitôt un démon s'empara d'elle et se mit à la tourmenter horriblement. Ses compagnes appelèrent le saint abbé Equisius, à l'arrivée duquel le démon s'écria : « Quel mal ai-je fait ? j'étais assis sur cette laitue, et celle-ci est venue me prendre. » Mais le serviteur de Dieu

1. Belluinus est homo amando talia qualia belluæ.

2. Puto, jumenta dicerent, si loqui fas esset : Ecce Adam, quasi unus ex nobis factus est. (S. BERN. *in Cant.* serm. xxxv, n. 3.)

3. Quorum Deus venter est. (*Phil.* III, 19.) — 4. *Dial.* lib. IV. c. xxviii.

5. *Dial.* lib. IV, c. iv.

le chassa par la puissance de ses exorcismes. On lit dans l'histoire de l'ordre de Cîteaux ¹ que saint Bernard, visitant un jour son noviciat, tira à l'écart un des novices, nommé Acard, et lui dit qu'un autre novice (qu'il lui montra du doigt) chercherait ce même jour à s'évader du couvent ; qu'en conséquence il lui recommandait de le poursuivre et de l'arrêter, lorsqu'il le verrait fuir. En effet, la nuit suivante, Acard vit d'abord un démon, qui, s'étant approché du novice, le tenta de gourmandise, en lui mettant sous le nez un poulet rôti. Cependant le malheureux s'éveilla, et cédant à la tentation, prit ses vêtements, et se disposa à sortir du couvent. Alors Acard le rejoignit, mais ce fut sans succès, car le malheureux, vaincu par la gourmandise, voulut obstinément rentrer dans le siècle, où (ajoute l'auteur) il termina misérablement sa vie.

III. Ayons donc soin de ne pas nous laisser vaincre par ce vice brutal. Saint Augustin dit qu'il faut manger pour vivre, mais qu'il faut prendre la nourriture comme les médecines, c'est-à-dire en tant qu'elles sont nécessaires, et rien de plus. L'intempérance à table nuit beaucoup au corps et à l'âme. Quant au corps, il est certain que la plupart des maladies humaines sont occasionnées par le vice de la gourmandise ; les apoplexies, les diarrhées, les obstructions, les maux de tête, les douleurs d'entrailles, les points de côté, et mille autres maladies proviennent le plus souvent d'une nourriture trop abondante. Mais les maux du corps ne sont rien en comparaison de ceux que la gourmandise cause à l'âme. D'abord ce vice, comme dit le docteur angélique ², obscurcit l'esprit et le rend peu propre aux exercices spirituels, et surtout à l'oraison. Ainsi que le jeûne dispose l'âme à la contemplation de Dieu et des biens éternels, de même l'intempérance l'en détourne. Saint Jean Chrysostome dit que celui qui a le ventre trop plein de nourriture est comme un navire trop chargé, qui se meut difficilement, et court ainsi le danger de sombrer, s'il survient quelque orage de tentation.

1. VINCENT. *Spec. hist.* lib. VII, c. 108. — 2. 2-2, q. 148, n. 6.

IV Saint Bernard dit à ce sujet : Tâchez de manger même le pain avec mesure, de crainte que votre estomac surchargé ne vous rende l'oraison fastidieuse ¹ Il dit dans un autre endroit : Si vous forcez un moine qui n'a pas digéré sa nourriture d'assister aux vigiles, vous obtiendrez de lui plutôt des plaintes et des nausées que le chant des louanges divines ² Il faut donc que les religieux mangent peu, surtout le soir à souper, car souvent la faim que l'on ressent alors est un faux besoin, et celui qui veut la satisfaire pleinement se sentira le matin l'estomac embarrassé, la tête pesante et pleine de vapeurs, ce qui le rendra incapable de dire même un *Ave, Maria*. Pensez-vous alors que Dieu console dans l'oraison celui qui se remplit de nourriture comme les brutes ? Les consolations divines, dit encore saint Bernard, ne sont point accordées à ceux qui cherchent celles de la terre ³

V En outre, celui qui donne un libre cours à la gourmandise, le donnera aussi aux autres vices ; car ayant perdu le recueillement, il pêchera facilement par des paroles indécentes et des gestes dissolus. Le pire, c'est qu'avec l'intempérance, la chasteté court de grands dangers. La satiété du ventre, a dit saint Jérôme, est un grand foyer d'incontinence ⁴ Cassien dit qu'il est impossible de ne pas éprouver des tentations impures quand on a l'estomac trop chargé ⁵ Les saints, pour conserver cette vertu, mortifiaient leur bouche. Le Docteur angélique dit : Quand le démon est repoussé dans les tentations de gourmandise, il n'en donne point d'impureté ⁶

VI. Au contraire ceux qui ont soin de mortifier leur goût, font chaque jour des progrès dans la vie spirituelle ; car, ayant mortifié le goût, ils mortifieront facilement les autres

1. Panem ipsum cum mensura sume, ne onerato ventre stare ad orandum tædeat. (*In Cant. serm. LXVI, n. 6.*)

2. Si ad vigiliis indigestum cogis, non cantum, sed planctum potius extorquebis (*Apolog. ad Guil., c. cix, n. 21.*)

3. Divina consolatio non datur admittentibus alienam. (*In Asc. Dom. serm. v, n. 12.*) — 4. Ventris saturitas seminarium libidinis.

5. Impossibile est saturum ventrem pugnans non experiri. (*In lib. IX, c. xiii.*)

6. Diabolus victus de gula, non tentat de libidine.

sens, et s'exerceront dans la vertu, comme le chante la sainte Eglise : *Deus, qui corporali jejunio vitia comprinis, mentem elevas, virtutes largiris et præmia* ¹ O Dieu ! qui, par le jeûne corporel, dit-elle, réprimez les vices, élevez les esprits, accordez les vertus et leurs récompenses..... Par le moyen du jeûne Dieu donne à l'âme la force de dompter ses vices, de se détacher des affections terrestres, de pratiquer la vertu et d'acquiescer des mérites éternels. Ceux qui aiment les plaisirs de ce monde disent : Mais Dieu a créé ces aliments pour que nous en jouissions. Mais les saints ne parlent pas ainsi. Le P Vincent Carafe, de la Compagnie de Jésus, disait : Le Seigneur nous a donné les délices de la terre, non-seulement pour que nous en jouissions, mais encore pour que nous lui en témoignions notre reconnaissance, et que nous lui prouvions notre amour, en lui rendant ses propres dons par la privation que nous nous en imposons. C'est la pratique des âmes saintes. Les anciens moines, selon saint Jérôme, regardaient comme un vice de se nourrir d'aliments cuits. Tout leur repas consistait en un pain d'une livre. Saint Louis de Gonzague, quoique d'une santé très-faible, faisait trois jeûnes par semaine, au pain et à l'eau. Saint François-Xavier ne se nourrissait dans ses missions que d'un épi de riz grillé. Saint Jean-François Régis ne prenait pour nourriture qu'un peu de farine délayée dans de l'eau. Saint Pierre d'Alcantara ne prenait à ses repas qu'une tasse de bouillon. On lit dans la vie du frère Jean Joseph de la Croix d'Alcantara, qui nous est bien connu, qu'après sa profession, il ne se nourrit pendant vingt-quatre ans que de pain et de quelques herbes ou de fruits ; en outre il faisait tant de jeûnes au pain et à l'eau, que forcé par ses maladies et par l'obéissance de prendre quelque chose de chaud, il se contentait d'un peu de pain trempé dans du bouillon, et comme les médecins lui avaient ordonné de boire un peu de vin, il le mêlait avec le bouillon, pour rendre son breuvage amer et désagréable. Je ne prétends obliger aucune religieuse à imiter ces exemples pour devenir sainte ; mais je dis que celles qui satisfont leur

1. Præf. quadrag.

gourmandise ne feront jamais de grands progrès dans la vie spirituelle. L'action de manger se renouvelle d'ordinaire deux fois par jour, de sorte que ceux qui ne mortifient pas leur bouche commettent mille imperfections chaque jour.

VII. Mais venons à la pratique. Voyons en quelles choses il faut mortifier le goût. Saint Bonaventure nous l'apprend. Il faut le mortifier dans la qualité, la quantité et la manière¹ Dans la qualité, en ne recherchant pas les choses délicates, mais les plus simples² Une religieuse, dit ailleurs le même saint, qui ne se contente pas des mets qui lui sont offerts, mais qui en cherche de plus agréables, ou qui veut qu'ils soient autrement accommodés, prouve par là qu'elle ne connaît point l'esprit de la religion. Les religieuses mortifiées se contentent de ce qu'on leur donne, et, quand on leur apporte plusieurs plats, elles choisissent le moins délicat. Ainsi faisait saint Louis de Gonzague, tâchant toujours de choisir ce qui répugnait le plus à son goût. Clément d'Alexandrie disait que le vin et la viande donnent des forces au corps, mais qu'ils en ôtent à l'âme³ Quant à la viande, on lit dans les saints canons, qu'anciennement il n'était pas permis aux moines d'en goûter⁴. Saint Bernard dit en parlant de lui-même : Je n'abstiens des chairs des animaux afin qu'elles ne nourrissent pas les vices de ma chair⁵ Quant au vin, la Sainte Ecriture dit : Ne donnez pas de vin aux rois⁶ Les rois ne sont pas seulement ceux qui gouvernent les royaumes, mais les personnes qui domptent et soumettent à la raison leurs mauvais désirs. Le même auteur sacré dit dans un autre endroit : *Cui vœ?... nonne his qui commorantur in vino et student calicibus epotandis*⁷? Malheur, et malheur éternel (car le mot *vœ*, selon saint Grégoire,

1. In qualitate, in quantitate et modo (*Spec. discipl.* part. I, c. XXI, tom. XXII, pag. 470 a). — 2. In qualitate, ut non delicata requiratur, sed simplicia.

3. Vinum et carniū sagimen, robur quidem adducunt corpori, sed animam reddunt languidam. (*Strom.* lib. VII.)

4. Carnem monacho nec sumendi, nec gustandi est concessa licentia. (*De Cons.* dis. v.)

5. Abstineo à carnibus, ne carnis nutriant vitia. (Serm. LXVI, in *Cant.* n. 3.)

6. Noli regibus dare vinum. (*Prov.* xxxi, 4.) — 7. *Prov.* xxiii, 30.

a dans l'Écriture le sens de damnation éternelle), malheur à ceux qui passent le temps à boire, et qui mettent leur plaisir à vider les coupes de vin ! Et pourquoi ? Salomon le dit encore : C'est que le vin est l'aliment de l'incontinence ¹. Saint Jérôme écrivait à la vierge Eustochium : Si vous voulez vous conserver chaste, comme doit l'être une épouse du Christ, fuyez le vin comme du poison ; le vin et la jeunesse sont un double aiguillon qui porte aux plaisirs illicites ². Il suit de là que celui qui n'a pas l'esprit de mortification, ou qui, par faiblesse de tempérament, ne peut s'abstenir de la viande et du vin, doit du moins en user avec modération, afin de n'être pas tourmenté par des tentations impures.

VIII. Il est bon qu'une religieuse mortifiée s'abstienne d'assaisonnements superflus, qui ne serviraient qu'à contenter sa gourmandise. Les assaisonnements qu'employaient les saints étaient la cendre, l'aloès et l'absinthe. Je n'exige pas de vous de telles mortifications ni beaucoup de jeûnes extraordinaires. Au contraire, comme vous ne vivez pas seule dans un désert, mais que vous êtes en communauté, il faut, dit Cassien, que vous évitiez autant que possible tout ce qui n'est pas conforme aux règles ordinaires du couvent, car ce serait là un trait de vaine gloire. Saint Philippe de Néri disait : Lorsqu'on est à table, on doit manger de tout. Il exhortait ses compagnons à fuir toute singularité, comme la cause la plus ordinaire de l'orgueil. D'ailleurs, quiconque a l'esprit de sainteté trouve bien moyen de se mortifier sans le faire voir. Saint Jean Climaque mangeait de tous les mets, mais il en goûtait plutôt qu'il n'en mangeait : il mortifiait ainsi sa gourmandise sans danger de vanité. Saint Bernard dit que quelquefois celui qui vit en communauté est plus content de pratiquer un jeûne aux yeux de ses frères qui mangent, que d'en faire sept en même temps qu'eux. Néanmoins je ne vous défends pas de faire quelque jeûne rigoureux au pain et à

1. *Luxuriosa res vinum (Prov. xx, 1.)*

2. *Hoc primum moneo ut sponsa Christi vinum fugiat pro veneno Vinum et adolescentia duplex incendium voluptatis est. (Ep. xxii.)*

l'eau le vendredi, le samedi, les veilles des fêtes de la sainte Vierge et autres. Ces jours-là les religieuses dévotes ont coutume de jeûner.

IX. Du moins, si vous n'avez pas l'esprit de mortification, ou si vos maladies vous empêchent de jeûner, ne vous plaignez pas des mets de la communauté, et mangez ceux qu'on vous présente. Saint Thomas d'Aquin ne demanda jamais de mets particuliers; il était toujours content de ceux qu'on lui servait, et s'en nourrissait avec modération. Saint Ignace ne refusa jamais aucun plat et ne se plaignit jamais de son dîner, qu'il fût mal cuit ou mal assaisonné. C'est au supérieur à pourvoir à ce que les mets de la communauté soient bons; mais la religieuse ne doit pas se plaindre s'ils sont fades ou trop salés, s'ils sont trop cuits, trop peu abondants, ou s'ils sentent la fumée. Le mendiant se contente de ce qu'on lui donne, il lui suffit de ne pas mourir de faim; ainsi la religieuse doit recevoir ce qu'on lui présente comme une aumône qui lui vient de Dieu.

X. 2^o Quant à la quantité, saint Bonaventure dit : On ne doit pas se charger l'estomac de plus de nourriture, ou plus souvent, qu'il n'est nécessaire pour fortifier le corps, sans le surcharger¹. C'est pourquoi jamais les personnes spirituelles ne mangent à satiété, écrivait saint Jérôme à la vierge Eustochium². Quelques religieuses jeûnent un jour, et le lendemain elles mangent immodérément. Il vaut mieux, dit saint Jérôme, prendre habituellement la nourriture nécessaire, et ne pas faire succéder au jeûne un repas trop abondant. Le même docteur observe que l'on doit éviter la satiété, non-seulement pour les mets délicats, mais même pour les mets grossiers³. Qu'importe qu'une religieuse ne se nourrisse pas de perdrix, mais de légumes, si ces légumes produisent le même effet que les perdrix? Quant à la quantité de nourriture, saint Jé-

1. In quantitate, ut non nimium et sæpius quam decet, ut sit refectio corpori, non onus.

2. Sit tibi moderatus cibus et nunquam venter expletus.

3. Sed in vilissimis cibus vitanda satietas. (*adv. Jovin.*, lib. II.)

rôle assigne cette règle : Que l'on soit assez dispos de corps après le repas, pour pouvoir s'appliquer à prier ou à lire ¹ Un ancien père disait sagement : Celui qui mange beaucoup et qui reste sur sa faim, sera plus récompensé que celui qui mange peu et qui est rassasié. Cassien raconte qu'un jour un bon moine ayant été obligé de s'asseoir plusieurs fois à table pour tenir compagnie à des étrangers, et ayant mangé chaque fois par convenance, il s'était levé de table, même la dernière fois, sans être rassasié. La plus belle manière de se mortifier, et la plus difficile, c'est moins de renoncer tout à fait à un plat agréable, que d'en goûter et d'en manger très-peu.

XI. Celui qui veut se réduire à une juste modération dans la nourriture, doit la diminuer peu à peu, jusqu'à ce que, par l'expérience, il sente qu'il peut se soutenir avec telle quantité déterminée, sans en être incommodé. C'est ainsi que saint Dorothee réduisit son disciple saint Dosithée à un juste degré de mortification. Mais afin de se délivrer de tout doute sur les jeûnes et les abstinences, la règle certaine est de s'en rapporter à son directeur. Saint Benoit (*α*) dit, que les mortifications que l'on fait sans la permission du directeur, sont plutôt des présomptions dignes de châtement, que des œuvres dignes de récompense ². Que la règle générale pour tous, et plus particulièrement pour les religieuses, soit donc de manger sobrement au souper, car le soir la faim est souvent fausse, comme nous l'avons dit plus haut; de sorte que, pour peu qu'on dépasse la mesure, on se trouve le matin très-dérangé, la tête pesante, l'estomac malade, et par conséquent hors d'état de se livrer aux exercices spirituels.

XII. Quant au boire, on peut observer la mortification de ne pas boire hors des repas, excepté en été, où une telle privation peut nuire à la santé. Saint Laurent Justinien ne

1. Quando comedis, cogita quod statim tibi orandum et legendum est. (Ep. ad Fur.)

2. Quod sine permissione patris spiritualis fit, præsumptioni deputabitur non mercedi. (In reg. c. 49.)

a) Le texte italien porte *Bernardo* par erreur.

(L'éditeur.)

buvait jamais hors de table, même dans les chaleurs de l'été; et lorsqu'on lui demandait comment il pouvait supporter la soif, il répondait : Comment supporterai-je les ardeurs du purgatoire, si maintenant je ne puis supporter cette abstinence ? Les premiers chrétiens s'abstenaient de boire, les jours de jeûne, hors du repas, qu'ils ne prenaient que le soir. Les Turcs font de même aux jeûnes de leur carême. Qu'on suive du moins la règle des médecins, de ne boire que quatre ou cinq heures après le repas du matin.

XIII. 3° Quant à la manière, saint Bonaventure a dit : Il ne faut pas demander la nourriture avec importunité, ni la prendre sans règle, mais avec esprit de religion ¹ Il dit « avec importunité, » c'est-à-dire qu'il ne faut pas manger avant l'heure de la communauté. C'était le défaut de ce pénitent de saint Philippe de Néri, qui ne pouvait s'abstenir de manger toujours quelque chose durant le jour, et à qui le saint dit : Mon fils, si tu ne te corriges de ce défaut, tu n'acquerras jamais l'esprit de perfection. L'Ecclésiaste a dit : Heureuse la terre dont les princes mangent au temps fixé ² Et moi, je dis : Heureux le couvent où les religieuses ne prennent pas de nourriture hors du temps convenable, c'est-à-dire du dîner et du souper. Sainte Thérèse ayant appris que quelques religieuses avaient demandé à leur provinciale la permission de tenir quelques provisions de bouche dans leurs cellules, leur fit une forte réprimande, en disant : Prenez garde à ce que vous allez demander : vous détruiriez par là tout ce que vous avez fait jusqu'ici. Le mot « sans règle, » signifie qu'il ne faut pas manger avec avidité, c'est-à-dire des deux côtés de la bouche à la fois, ou bien avec tant de hâte qu'une bouchée n'attende pas l'autre. Ne soyez point avide dans vos repas ; c'est l'avertissement de l'Esprit-Saint ³ Il ne faut encore manger que dans le but de soutenir le corps, afin de pouvoir être en état de servir le Seigneur. Manger par pur plaisir, c'est pour le moins un péché véniel,

1. In modo, ut non importune requiratur (cibus) et inordinate sumatur, sed religiose. — 2. Beata terra cujus principes vescuntur tempore suo. (x, 17.)

3. Noli esse avidus in omni epulatione. (Eccli., xxxviii, 32.)

et Innocent XI a condamné la proposition de ceux qui disaient qu'il n'y a pas du tout de péché à manger et à boire jusqu'à satiété uniquement pour son plaisir (a). Ce n'est pas un péché pour cela d'aimer le manger, car il est impossible de ne pas y prendre goût; mais il y a péché à se nourrir seulement pour le plaisir qu'on y trouve, comme font les bêtes, sans se proposer aucune fin honnête. De là, quand notre but est bon, nous pouvons manger même des mets délicats sans péché, comme on peut aussi en manger de communs avec péché, quand c'est par gourmandise. On raconte dans les vies des Pères ¹ qu'un saint vieillard, dans un monastère où l'on avait servi à table la même nourriture à tous les religieux, en vit cependant qui se nourrissaient les uns de miel, les autres de pain, quelques-uns même d'ordures. Cette vision signifiait que le miel était la nourriture de ceux qui craignaient de blesser la tempérance, et qui avaient l'âme élevée à Dieu par de pieuses aspirations; ceux qui se nourrissaient de pain, étaient ceux qui, éprouvant quelque plaisir à manger, en remerciaient Dieu; enfin, ceux qui se nourrissaient d'ordures, étaient ceux qui mangeaient pour le seul plaisir de manger.

XV Il faut aussi ne pas faire de jeûnes forcés, de peur de se rendre par là incapable de servir la communauté et d'observer les règles, défaut où tombent souvent les novices qui, transportés de quelque ferveur sensible, que Dieu leur envoie dans les premiers temps pour les encourager à suivre la voie de la perfection, s'accablent de pénitences et de jeûnes excessifs; d'où il arrive qu'ils tombent bientôt malades, et se rendent inhabiles au service de la communauté, ou que, par suite de leurs infirmités, ils abandonnent tout. En toute chose la discrétion est nécessaire. Le maître qui donne son cheval à soigner à son domestique se fâchera, si on lui donne trop ou trop peu de nourriture; car, dans ces deux cas, il ne peut

1. Lib. de Prov. 25.

a) C'est la 8^e des propositions condamnées le 2 mars 1679; elle était ainsi conçue : *Comedere et bibere usque ad satietatem ob solam voluptatem licet, modo non ob sit valetudini, quia licite potest appetitus naturalis suis actibus frui.*

s'en servir quand il veut. Saint François de Sales disait aux religieuses de la Visitation : Une sobriété modérée et continue vaut mieux que des abstinences forcées, faites à plusieurs reprises et entre lesquelles on commet de graves négligences ; en outre, celles-là sont sujettes à se croire plus saintes que les autres, qui ne pratiquent pas les mêmes jeûnes. Il faut fuir l'excès ; mais aussi, il est bon d'avertir, avec un grand maître de la vie spirituelle, que si l'esprit quelquefois nous trompe, en nous portant à des mortifications excessives, souvent le corps nous trompe aussi en nous portant à nous dégoûter et à nous exempter de tout ce qui lui déplaît.

XVI. C'est une bonne mortification de s'abstenir de ce qui flatte notre goût, sans que toutefois cela nuise à la santé ; par exemple des primeurs, et, le reste de l'année, de quelques fruits désignés par le sort. Une ou deux fois la semaine, on peut s'imposer quelque privation particulière de ce genre ; laisser chaque jour quelque chose de ce qu'on nous sert à table ; laisser quelque mets délicat, après en avoir goûté, et dire qu'on ne l'aime pas, comme faisait sainte Marie-Madeleine de Pazzi ; laisser une partie des mets que l'on préfère, comme saint Benoît (a) le conseille : Que chacun offre à Dieu : quelque chose de sa table ¹ Réprimer pendant quelque temps son impatience de boire ou de manger du plat qu'on a sous les yeux, s'abstenir de vin, de liqueurs, surtout si l'on est jeune. On peut faire ces sortes de mortifications sans danger de tomber dans l'orgueil ou de nuire à sa santé ; mais l'on ne doit faire que celles que permettent la supérieure ou le directeur. D'ailleurs il vaudrait mieux faire souvent de petites abstinences, que d'en faire rarement de grandes et d'extraordinaires, pour mener le reste du temps une vie immortifiée. Quant aux autres mortifications qu'on peut faire dans le réfectoire, lisez le chapitre xxv, où il est question du règlement de vie.

1. Unusquisque super mensam aliquid Deo offerat. (*In reg.* c. 49.)

a) Le texte italien porte *Bernardo* par erreur de nom. (L'éditeur.)

PRIÈRE.

Mon bien-aimé Rédempteur ! j'ai honte de paraître devant vous si pleine de défauts, et si tiède. Je devrais être maintenant, à cause des grâces que vous m'avez accordées, un séraphin d'amour. Mais quel séraphin ! je suis plus imparfaite qu'auparavant ; que de fois je vous ai promis de devenir sainte et d'être toute à vous ; mais toutes mes promesses ont été autant de parjures. Je me console en pensant que j'ai affaire à une bonté infinie, telle que vous, ô mon Dieu ! Seigneur, ne m'abandonnez pas ; donnez-moi de nouvelles forces ; car je veux me corriger avec le secours de votre grâce. Je ne veux plus résister à votre tendresse ; je vois que vous voulez que je sois sainte ; et moi, je veux le devenir pour vous plaire. Je vous promets de mortifier mes sens, surtout en m'abstenant... (spécifiez ici l'objet). O mon Jésus ! vous m'avez comblée de bienfaits pour m'attirer toute à vous. Je serais une ingrate, si je vous résistais plus longtemps. Vous êtes si tendre envers moi, que je ne veux plus être aussi réservée à votre égard, que je l'ai été jusqu'ici. Pardonnez-moi tous les déplaisirs que je vous ai donnés ; faites que je vous sois fidèle. O Marie ! vous avez toujours été fidèle à Dieu : obtenez-moi de l'être le reste de mes jours.

§ III.

De la mortification de l'ouïe, de l'odorat et du toucher.

I. Quant à l'ouïe, il faut se mortifier en ne prêtant pas l'oreille à des discours déshonnêtes, à des murmures, à des mondanités qui, sans nous perdre, nous remplissent la tête de rêves et d'images bizarres, qui nous distraient et nous troublent dans la prière et dans les autres exercices de piété. Quand vous êtes dans les lieux où l'on tient de pareils discours, tâchez de les interrompre poliment, en proposant, par exemple, quelque question inutile, et si vous ne réussissez pas, tâchez de vous éloigner, ou du moins taisez-vous et baissez les yeux,

pour montrer que de tels propos vous déplaisent. Quant à l'*odorat*, tâchez de fuir les odeurs de l'ambre, des pastilles, du baume, des eaux odoriférantes et autres. De telles délicatesses ne conviennent pas même aux gens du monde. Tâchez au contraire de supporter les mauvaises odeurs qui règnent dans les chambres des malades, à l'exemple des saints qui, par esprit de charité et de mortification, se trouvent aussi heureux dans l'atmosphère puante des hôpitaux, que dans les parfums suaves des jardins. Quant au *toucher*, tâchez d'éviter la moindre faute, parce que, dans cette partie, la moindre faute peut causer la mort à l'âme. Il ne m'est pas permis de m'expliquer là-dessus davantage : je dis seulement que les religieuses doivent employer toutes sortes de précautions pour elles-mêmes, aussi bien que pour les autres, si elles veulent conserver intact le lis de leur virginité. Quelques-unes badinent entre elles sans aucune crainte ; mais peut-on impunément jouer avec le feu ? Saint Pierre d'Alcantara, au moment d'expirer, se sentit touché par un moine qui le servait : Eloigne-toi, lui dit-il, ne me touche pas, car je vis encore, et je puis offenser Dieu. Il faut émousser ce sens par les mortifications extérieures, dont il faut parler ici en détail.

II. Ces mortifications extérieures se réduisent à quatre choses, savoir : au jeûne, au cilice, à la discipline et aux veilles. Nous avons déjà assez parlé des jeûnes. Quant aux cilices, il en est de plusieurs sortes : les uns sont de crin ou de soie de sanglier ; mais ces derniers sont dangereux pour les personnes d'une santé délicate, parce que, comme dit le P. Scaramelli ¹, ils enflamment la chair, enlèvent à l'estomac sa chaleur naturelle, et l'affaiblissent. Il y a des cilices de fil de fer ou de laiton, en forme de chaînettes. Ceux-ci sont moins nuisibles à la santé, on les porte aux bras, aux cuisses ou sur les épaules ; parce que, sur la poitrine et à la ceinture, ils peuvent être dangereux. Ces espèces de cilices sont les plus ordinaires, et tout le monde peut les employer. Au reste les saints en ont employé d'autres. Dona Sancha

1. Tom. I. tract. II, art. I, c. 4.

Carillon, célèbre pénitente du P Avila, portait un cilice de crin, depuis le cou jusqu'aux genoux. Sainte Rose de Lima en portait un long, tissé d'aiguilles, et une chaîne de fer à la ceinture. Saint Pierre d'Alcantara portait sur les épaules une grande plaque de fer troué qui lui déchirait la chair. Ce serait donc une légère pénitence pour vous de porter une chaînette de fer, au moins depuis le matin jusqu'à l'heure du dîner.

III. Quant aux disciplines, c'est une mortification fort approuvée par saint François de Sales, et reçue dans toutes les communautés religieuses des deux sexes. Il n'y a pas de saint, de moine, parmi les modernes, qui ne se soit flagellé. Souvent saint Louis de Gonzague se donnait la discipline jusqu'au sang, trois fois par jour, et, à la fin de sa vie, n'ayant plus la force de le faire de ses propres mains, il pria le P provincial de lui faire rendre ce service par un autre. Ce serait donc peu de vous la donner une fois par jour ou par semaine, toujours cependant avec la permission de votre directeur.

IV. Quant aux veilles par lesquelles on se prive de sommeil, on dit de sainte Rose, qu'afin de passer les nuits à prier, elle liait ses cheveux à un clou fiché dans le mur, de sorte que, lorsque sa tête se penchait accablée de sommeil, la douleur la forçait à se réveiller. On dit encore de saint Pierre d'Alcantara, que, pendant quarante ans, il ne dormit qu'une heure, ou au plus une heure et demie par nuit, et qu'afin de ne pas succomber au sommeil, il tenait sa tête appuyée sur un morceau de bois cloué au mur. On ne doit pratiquer ces sortes de pénitences que par une grâce spéciale; je dis même que la privation du sommeil doit être très-modérée, car, lorsqu'on n'a pas assez dormi, on est ordinairement incapable d'aucun exercice d'esprit, tel que l'office, l'oraison, la lecture spirituelle, comme il arrivait à saint Charles Borromée, qui, lorsqu'il était forcé de passer les nuits en veilles, accablé par le sommeil dans le jour, dormait quelquefois au milieu de ses fonctions publiques; ce qui l'engagea à prolonger son repos

de la nuit. On doit encore observer qu'il ne faut pas que le corps prenne tout le repos qu'il désire, comme font les animaux qui ne cessent de dormir que lorsqu'ils n'en ont plus envie. Prenez le sommeil nécessaire, mais rien de plus. Généralement les femmes dorment moins que les hommes; cinq ou six heures de repos leur suffisent. Je vous prie donc, ô ma sœur, d'être prompte et exacte à vous lever, dès que vous entendez la cloche du réveil, sans vous amuser à vous retourner cent fois dans vos draps, comme font quelques-unes. Sainte Thérèse disait que, dès qu'une religieuse entend la cloche tinter, elle doit sauter en bas du lit.

V. Les saints employaient encore, outre la privation de sommeil, d'autres mortifications. Saint Louis de Gonzague mettait entre ses draps des morceaux de bois et des cailloux. Sainte Rose de Lima dormait sur des troncs d'arbres dont le creux était rempli de pots cassés. La vén. sœur Marie Crucifiée de Sicile posait, en dormant, sa tête sur un coussin d'épines. Je répète au sujet de ces pénitences, ce que j'ai dit plus haut; elles sont extraordinaires et ne conviennent pas à tout le monde. Mais les religieuses ne doivent pas avoir de lits trop mous. Si la paillasse leur suffit, pourquoi le matelas? Et si un matelas leur suffit, pourquoi deux?

VI. La mortification du toucher s'étend aussi à souffrir sans se plaindre la rigueur des saisons, le froid et le chaud. Saint Pierre d'Alcantara allait pendant l'hiver nu-pieds, la tête découverte et vêtu seulement d'une tunique en lambeaux. Si vous ne pouvez pas en faire autant, du moins abstenez-vous d'approcher du feu, comme faisait saint Louis de Gonzague, quoiqu'il demeurât en Lombardie, région très-froide; pratiquez cette mortification au moins une fois par semaine, supportez le froid et le chaud avec patience, comme venant de Dieu. Saint François de Borgia, arrivant le soir très-tard dans un collège de la compagnie, trouva la porte fermée et fut forcé de passer toute la nuit exposé au froid et à la neige qui tombait par flocons. Quand le jour parut, comme les religieux se désolaient sur ce qu'il avait souffert, le saint

répondit : Quoique mon corps ait souffert, mon âme a éprouvé de grandes consolations, car je pensais que Dieu agréait mon froid, et il me semblait que du haut du ciel il me lançait avec ses mains ces flocons de neige.

PRIÈRE.

Mon adorable Rédempteur ! j'ai honte de paraître devant vous, me trouvant si attachée aux plaisirs du monde. Vous n'avez fait pendant toute votre vie que souffrir pour moi ; et moi, je n'ai pensé jusqu'ici qu'à satisfaire mes goûts, oubliant vos souffrances et l'amour que vous m'avez porté. Qu'ai-je eu jusqu'à présent d'une religieuse ou d'une de vos épouses, que l'habit et le nom ? Je mériterais d'être chassée de ce saint lieu, où vous m'avez accordé tant de grâces et tant de lumières que je n'ai payées que par des ingratitude. J'ai pris mille bonnes résolutions, je vous ai promis mille fois de les observer, mais que je les ai mal mises en pratique ! O Jésus ! Donnez-moi la force ; je veux faire quelque chose pour vous avant de mourir. Si la mort me frappait à présent, que je mourrais mécontente ! Vous prolongez ma vie pour que je devienne sainte. Oui, je veux le devenir. Je vous aime, ô mon Dieu, mon époux ! je veux vous aimer en épouse fidèle. Je ne veux songer qu'à vous plaire, pardonnez-moi mes erreurs passées ; je les déteste de tout mon cœur. O Dieu de mon âme ! que de fois, pour me satisfaire, je vous ai mécontenté, vous, mon trésor et ma vie qui m'avez tant aimée ! Faites que dorénavant je sois toute à vous. Vierge sainte, ô Marie, mon espérance, secourez-moi, obtenez-moi la force de faire quelque chose pour Dieu, avant que la mort me vienne surprendre.

CHAPITRE IX.

De la pauvreté religieuse.

§ I.

De la perfection de la pauvreté.

I. Les règles du monde sont tout opposées à celles de Dieu ;

dans le monde les richesses sont la base de la grandeur, mais devant Dieu, la pauvreté est la richesse des saints. Il n'est pas certain que les riches se damnent; mais il est certain qu'il est aussi difficile qu'ils se sauvent, qu'il est difficile, selon l'expression de l'Évangile, qu'un câble passe par le trou d'une aiguille. C'est pour cette raison que tous les fondateurs d'ordres ont cherché à établir dans leurs couvents le vœu de pauvreté, comme fondement du bonheur de tous. Saint Ignace de Loyola appelait la pauvreté des religieux, le mur qui défend la place forte de la perfection. En effet, dans tous les monastères où s'est conservée la pauvreté, la perfection y a résidé, et dans ceux d'où la pauvreté a été bannie, avec elle a été bannie la perfection. C'est pour cela que le démon fait tous ses efforts pour faire tomber dans le relâchement sur l'article de la pauvreté les couvents fidèles à observer ce vœu. Sainte Thérèse donna cet avis à ses religieuses, presque du haut du ciel: Tâchez d'être les amies de la pauvreté, parce que, tant qu'elle durera, la ferveur sera avec vous ¹ Les saints Pères appellent la pauvreté la conservatrice de toutes les vertus, car elle maintient les religieuses dans la mortification, dans l'humilité, dans le détachement, et surtout dans le recueillement intérieur.

II. Il faut distinguer le vœu de pauvreté de la perfection de la pauvreté. Le vœu exige que la religieuse ne possède pas d'effets ni d'argent, et qu'elle ne puisse pas même en faire usage sans la permission de sa supérieure. Mais c'est là un écueil où beaucoup de religieux vont échouer. Sainte Marie Madeleine de Pazzi vit beaucoup de religieuses damnées, parce qu'elles n'avaient pas observé le vœu de pauvreté. On raconte, dans les chroniques des Capucins, qu'une fois un démon enleva, aux yeux de tout le couvent, un moine de la manche duquel on vit tomber un bréviaire qu'il s'était approprié contre le vœu de pauvreté. Saint Cyrille raconta à saint Augustin un événement encore plus terrible ² (a). Il y avait

1. Avis XIX. — 2. Ep. CCVI.

a) Ces lettres sont rangées parmi les écrits faussement attribués à saint Augustin dans l'édition bénédictine (T. II).

dans la Thébaïde un couvent de deux cents religieuses qui ne vivaient pas selon la règle de pauvreté ; c'est pourquoi saint Jérôme apparut un jour à l'une des plus fidèles d'entre elles, et lui ordonna de prévenir l'abbesse et les autres religieuses de se corriger, parce que, sans cela, un grand châtiement les attendait. La bonne religieuse rapporta l'avis qu'elle avait reçu ; mais on en rit dans le couvent. Un jour qu'elle était en oraison, le saint lui apparut encore, lui commandant de renouveler l'avis salutaire, et de sortir aussitôt du couvent, si on n'en tenait pas compte. La religieuse répéta les paroles du saint ; mais l'abbesse la menaça de la chasser du couvent, si elle parlait encore de pareilles menaces. La bonne fille répondit : Oui, je sortirai d'ici, sans que vous m'y forciez, car je ne veux pas m'exposer à la ruine commune qui vous attend. A peine avait-elle mis le pied dehors, que le couvent s'écroura, et que toutes les religieuses furent écrasées.

III. Malheur à qui introduit le relâchement dans la pauvreté des couvents ! O ma sœur ! examinez donc si vous n'avez pas de l'argent ou d'autres objets sans permission ; et sachez que la permission est nulle, quand elle est pour une chose injuste, car votre supérieure même n'a pas alors le pouvoir de la donner. Tout ce que vous recevez de vos parents, argent ou effets, tout ce que vous gagnez ou que vous avez de vos propriétés, n'est pas à vous, mais au couvent. Vous n'avez que le simple usage des choses que vous accorde l'abbesse ; de sorte que, si vous en disposez sans permission, vous faites un vol, un vol sacrilège contre le vœu de pauvreté. Le Seigneur exige des religieuses un compte rigoureux en fait de pauvreté. C'est pour cela que les supérieurs, fidèles observateurs de la règle, sont si attentifs à punir toute violation du vœu de pauvreté. Cassien dit ¹ que le dépensier d'un ancien couvent ayant laissé tomber trois lentillès par terre, l'abbé l'en punit par la privation des prières en commun, et ne l'admit à cette participation qu'après une pénitence publique. On raconte encore que Renaud, prieur des Dominicains de Bo-

1. *Inst.* cap. xx.

logne, châtia sévèrement un convers pour avoir pris, sans permission, un morceau d'étoffe dans le but de raccommoder sa tunique, et qu'il fit brûler ce morceau d'étoffe au milieu du chapitre.

IV Tout cela n'a rapport qu'au vœu de pauvreté ; mais pour atteindre à la perfection, il faut que la religieuse se dépouille de toute affection aux choses de la terre, et ne s'en serve que lorsqu'elles sont nécessaires à la conservation de son existence. C'est ce que le Sauveur répondit à ce jeune homme qui voulait savoir ce qu'il fallait faire pour parvenir à la perfection. Jésus lui dit : Si vous voulez être parfait, dépouillez-vous de tout sans exception, donnez-le aux pauvres, et vous serez parfait ¹ ; car, dit saint Bonaventure, avec le bagage des biens temporels, l'esprit ne peut s'élever jusqu'à Dieu ² Saint Augustin dit que l'amour des choses terrestres est comme une glu qui empêche l'âme de voler à Dieu ³ Mais la pauvreté, dit à l'encontre saint Bernard, est une aile rapide qui nous ravit au ciel ⁴ Saint Laurent Justinien a dit de même : Heureuse pauvreté qui ne possède rien et qui ne craint rien ! elle est toujours gaie et toujours dans l'abondance, car chaque privation qu'elle éprouve tourne à son profit ⁵

V Jésus-Christ, pour notre bien et notre exemple, a voulu être pauvre ici-bas ; aussi sainte Marie Madeleine de Pazzi appelait la pauvreté l'épouse de Jésus-Christ. Saint Bernard a dit encore : La pauvreté ne se trouvait pas dans le ciel, elle abondait sur la terre, mais l'homme n'en connaissait pas la valeur le fils de Dieu, aimant cette pauvreté inconnue, descendit sur la terre pour l'épouser et nous la rendre chère ⁶ (a). De

1. Si vis perfectus esse, vade et vende quæ habes, et da pauperibus. (*Mat.* xix, 21.)— 2. Cum sarcina temporalium spiritus ad Deum non potest ascendere.

3. Amor rerum terrenarum viscum est spiritualium pennarum. (*Serm. de Verb. Dom.* xxxii, *al.* cxii, n. 6.)

4. Magna paupertatis penna cito volatur ad cœlum. (*De adv. serm.* iv, n. 3.)

5. O beata paupertas voluntaria? nihil possidens, nihil formidans, semper hilaris, semper abundans, cum omne incommodum suo facit profectui deservire. (*Inst. de rel. c.* ii.)

6. Paupertas non inveniebatur in cœlis, in terris abundabat, et nesciebat

a) L'auteur semble attribuer à saint Augustin cette sentence aussi bien que la précédente ; mais nous ne la trouvons que dans saint Bernard. (*L'éditeur.*)

là vient aussi que l'Apôtre écrivait à ses disciples : Le Rédempteur était le maître de toutes les richesses du ciel et de la terre, mais il a voulu être pauvre, afin que, par l'exemple de sa pauvreté, nous devinssions riches ¹, en aimant le pauvre, qui nous fait acquérir les biens éternels en même temps qu'elle nous détache de ceux d'ici-bas. Il a voulu être pauvre et toujours pauvre ; pauvre dans sa naissance, car il n'eut pour palais qu'une étable froide, pour berceau qu'une crèche, pour lit qu'un peu de paille. Pauvre pendant sa vie, puisqu'il n'habita qu'une petite maison, consistant en une seule chambre, pour travailler et pour dormir Pauvre dans ses habits. Pauvre dans sa nourriture. Saint Jean Chrysostome dit que notre Sauveur et ses apôtres ne mangeaient que du pain d'orge, comme on le voit dans l'Evangile de saint Jean, chap. vi. Pauvre enfin à sa mort, puisqu'il ne laissa en mourant que ses misérables vêtements, dont les soldats avaient déjà fait le partage avant qu'il eût rendu le dernier soupir, de sorte que pour l'ensevelir on fut obligé de lui donner un linceul et un tombeau par aumône.

VI. Jésus dit un jour à la B. Angèle de Foligno : Si la pauvreté n'était pas un grand bien, je ne l'aurais pas choisie pour moi, et je ne l'aurais pas léguée en héritage à mes élus. Et de là vient que les saints, voyant Jésus-Christ pauvre, ont de même aimé la pauvreté. Un jour le P de Grenade et le P M. Avila causaient ensemble, et se demandaient pourquoi saint François d'Assise avait tant aimé la pauvreté. Le P de Grenade dit que c'était parce qu'il voulait se débarrasser de tout ce qui l'aurait empêché d'être uni entièrement à Dieu ; mais le P Avila répondit encore mieux, que saint François avait beaucoup aimé la pauvreté, parce qu'il avait beaucoup aimé Jésus-Christ, et qu'une âme qui aime beaucoup Jésus-Christ ne peut s'empêcher de s'écrier avec l'Apôtre : Je regarde les

homo pretium ejus. Hanc itaque Dei filius concupiscens, descendit ut eam eligat sibi, et nobis faciat pretiosam. (Serm. 1, n. 5, in *Vig. nat.*)

1. Propter vos egenus factus est, cum esset dives, ut illius inopia vos divites essetis. (II *Cor.* VIII, 9.)

biens du monde comme du fumier, et je les abandonne pour gagner Jésus-Christ ¹ Saint François de Sales disait plaisamment à ce sujet, que quand la maison est en feu, on jette tous les effets par la fenêtre. Le Saint-Esprit l'avait dit avant, en ces termes : « Si un homme voulait donner toute la substance de sa maison pour la dilection, il n'en ferait cas non plus que de rien (a). ² Les amis de Dieu méprisent volontiers toutes choses pour l'amour qu'ils lui portent.

VII. Les saintes Ecritures nous assurent partout que la récompense des pauvres est assurée et très-grande. Elle est assurée, puisque Jésus-Christ a dit : Heureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux ³ Aux autres béatitudes, le ciel n'est promis que dans l'avenir : Heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre ⁴ Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu ⁵ Mais le bonheur est promis dès à présent aux pauvres d'esprit : « Le royaume des cieux *est* à eux, » à cause des grands secours que Dieu envoie en cette vie aux véritables pauvres de volonté. Corneille de la Pierre dit que, par un décret divin, dès à présent le paradis est assuré aux pauvres ; de sorte que dès cette vie ils y ont un droit acquis ⁷ ; récompense très-assurée et très-grande. Sainte Thérèse disait : Moins nous possédons ici-bas, plus nous posséderons dans l'éternité, où sont nos demeures proportionnées à l'amour avec lequel nous aurons imité la vie de Jésus ⁸ Saint Jean Chrysostome s'écriait : O heureux marché où nous donnons de la fange, telle que sont les biens de la terre ⁹, et où nous recueillons de l'or, tel que sont les grâces divines et les récompenses éternelles !

1. Omnia arbitror ut stercora, ut Christum lucrificiam. (*Phil.* II, 3.)

2. Si dederit homo omnem substantiam pro dilectione, quasi nihil despiciet eam. (*Cant.* VIII, 7.) — 3. Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum (*Mat.* V, 3.) — 4. Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.

5. Beati mundi corde, quoniam ipsi Deum videbunt.

6. Ipsorum est regnum cœlorum.

7. Ex Dei decreto ad pauperes pertinet regnum cœlorum ; ipsi in illud plenum jus habent. (*Corn. In. Mat.* loc. cit.) — 8. *Fond.* cap. XVIII.

9. O felix commercium, ubi datur lutum, et colligitur aurum ? (*Lib.* VI, ep. VII.)

a) Trad. par saint François de Sales, tom. II, de ses œuvres, p. 80.

VIII De plus, les vrais pauvres d'esprit auront l'honneur de siéger auprès de Jésus-Christ, pour juger les hommes, comme il le déclara lui-même, lorsque saint Pierre lui dit : Seigneur, nous avons tout abandonné pour vous suivre, quelle récompense recevrons-nous¹ ? Jésus lui répondit : Je vous dis en vérité que pour vous qui m'avez suivi, lorsqu'au temps de la régénération du monde et de la résurrection générale, le fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez aussi assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël² Tous ceux qui quittent leurs biens pour Jésus-Christ en recevront le centuple dans cette vie et dans l'autre³ : « Et quiconque aura quitté sa maison ou ses terres à cause de mon nom, en recevra le centuple et possédera la vie éternelle⁴ » L'Apôtre dit que les pauvres de volonté, en ne désirant rien, possèdent tout⁵ Jésus-Christ compare les richesses aux épines⁶, parce que plus nos richesses sont grandes, plus elles piquent et tourmentent l'âme par les sollicitudes, la crainte de les perdre et le désir de les augmenter. Saint Bernard dit que, tandis que les avares meurent de faim comme des mendiants, puisqu'ils ne sont jamais rassasiés des biens qu'ils convoitent, les pauvres les méprisent, car ils sont maîtres de tout, eux qui ne désirent rien⁷ Oh ! qu'elle est riche la religieuse qui ne possède et ne désire rien en ce monde ! Elle jouit de la paix véritable qui vaut mieux que tous les biens de la terre, qui ne peuvent satisfaire le cœur humain, dont Dieu seul peut remplir le vide.

IX. Les pauvres d'esprit sont doublement récompensés dans cette vie et dans l'autre. Mais la difficulté, c'est de trouver une

1. Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te : quid ergo erit nobis? (*Mat.* xix, 27.)

2. Amen dico vobis quod vos, qui secuti estis me in regeneratione, cum sederit filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israël. (*Mat.* xix, 28.)

3 Et omnis qui reliquerit domum... aut agros propter nomen meum, centuplum accipiet et vitam æternam possidebit. — 4. *Mat.* xix, 29, II *Cor.*, vi, 10.

5. Nihil habentes, et omnia possidentes. — 6. *Luc.* v III. 14.

7. Avarus terrena esurit ut mendicus, pauper contemnit ut dominus. (*In Cant.* serm. xxxi, n. 8.)

religieuse pauvre d'esprit. Voyons et examinons en quoi consiste la pauvreté d'esprit. 1° Elle consiste non-seulement à ne rien posséder, mais encore à ne rien désirer que Dieu. Saint Augustin a dit quelque part : « Je rencontre un pauvre, et je cherche un pauvre ¹ : c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de pauvres de fait, mais très-peu d'esprit. Sainte Thérèse, parlant des religieuses qui font parade de pauvreté sans être pauvres d'esprit, disait qu'elles trompent les autres, et se trompent elles-mêmes. En effet, à quoi leur servira cette pauvreté réelle? Celui qui est pauvre de fait, mais qui désire les biens, a les inconvénients de la pauvreté, sans en avoir la vertu. Celui qui désire les biens, disait saint Philippe de Néri, ne sera jamais saint. O ma sœur! vous avez quitté le monde et, pour quelques bagatelles du monde, vous allez vous mettre en danger de vous perdre, ou au moins de n'être pas sainte! Contentez-vous des plus pauvres aliments, des plus pauvres habits, et travaillez à votre sainteté, sans exposer pour de viles bagatelles votre fortune éternelle. Ayant de quoi nous nourrir et de quoi nous revêtir, tenons-nous contents, disait l'Apôtre ². Car, ajoute saint Paul, Ceux qui désirent les biens de la terre tombent dans les filets du démon, et dans beaucoup de désirs qui les mènent finalement à la mort et à la damnation éternelle ³.

X. 2° La pauvreté consiste à tenir son cœur détaché, non-seulement des objets considérables, mais même des petites choses. Qu'un peu de boue soit attaché à une plume, elle ne pourra pas s'envoler au souffle du vent. Ainsi, le moindre objet que possède une religieuse contre le vœu de pauvreté, l'empêche de s'unir parfaitement à Dieu, et la prive de la paix véritable. Les épines, c'est-à-dire les richesses, pour

1. Occurrit mihi pauper et quæro pauperem. (Serm. cx. *de temp.*, al. xiv, n. 5.)

2. Habentes autem alimenta et quibus tegamur his contenti simus. (I *Tim.* vi, 8.)

3. Nam qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia et nociva quæ mergunt homines in interitum et perditionem. (*Ibid.*, 9.)

petites qu'elles soient, blessent toujours et retardent les voyageurs dans leur chemin. Il n'est pas nécessaire, pour qu'une religieuse soit parfaite, qu'elle laisse de grandes choses; il suffit qu'elle laisse le peu qu'elle possède, pourvu qu'elle laisse aussi l'affection qu'elle y avait. Saint Pierre laissa peu, mais comme il laissa tout sans y conserver d'affection, quand il dit : « Voilà que nous avons tout abandonné ¹; » il mérita de s'entendre dire par Jésus-Christ qu'il était choisi pour être à sa droite au jour du jugement universel ². Quelques religieuses ne conservent pas d'affection pour des pierres précieuses ou pour des vases d'or, mais pour certaines misères, pour un peu d'argent, pour un meuble, un livre ou toute autre chose semblable. Elles ne se sont pas dépouillées de l'affection aux choses de la terre, elles l'ont seulement transportée des grandes aux petites; c'est pourquoi leurs inquiétudes et leur imperfection, à cause de ses bagatelles, sont les mêmes que si c'étaient des choses importantes.

XI. Si les séculières se perdent, du moins c'est pour des choses précieuses aux yeux du monde; mais quelle pitié, dit Cassien, de voir une religieuse qui a laissé le monde et renoncé à son héritage et à sa liberté, négliger de devenir sainte par l'attachement qu'elle garde à des choses viles et misérables, au jugement des mondains mêmes ³! Saint Euchère a dit : Oh! qu'il se réjouit, le démon, quand il voit que nous n'avons abandonné les grandes choses que pour nous laisser vaincre plus brutalement dans les petites ³. Cassien disait : Nous voyons des religieux qui ont méprisé de grands domaines, et qui perdent la paix de l'âme pour une aiguille, pour une plume, et se mettent en danger de se damner pour de telles misères ⁴! Saint Euchère ajoute que l'amour de la possession, s'il n'est étouffé aussitôt, sera plus ardent, chez les religieux, pour les

1. Ecce nos reliquimus omnia.

2. Sedebitis et vos judicantes. (*Mat.* xix, 27.)

3. Exultat adversarius quando videt nos maxima contempnissse ut in minimis vinceremur. (*Hom.* v. *ad Mon.*)

4. Prædiorum magnificentiam contemnententes videmus pro acu, pro calamo commoveri, et inde occasiones mortis incurrunt. (*Cass. coll.* x, c. 6.)

petites choses que pour les grandes ¹ Plus ardent, et par conséquent plus défectueux, parce qu'une religieuse qui s'attache aux choses viles, prouve qu'elle est plus avide des biens du monde, que si elle était attachée à des choses précieuses. Le Seigneur nous apprend que celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne sera jamais son disciple ²

XII. 3° La pauvreté d'esprit ne consiste pas seulement à être pauvre, mais à aimer la pauvreté. Saint Bernard écrivait à un évêque : On n'est pas vertueux parce qu'on est pauvre, mais parce qu'on aime la pauvreté ³ L'amour de la pauvreté consiste à aimer les effets de la pauvreté, tels que la faim, le froid et surtout le mépris qu'elle entraîne après elle. Saint Thomas dit que les pauvres d'esprit auront l'honneur de juger le monde, et cela à cause de l'humiliation qui accompagne la pauvreté. Saint Vincent Ferrier disait que beaucoup de religieux s'enorgueillissent du titre de pauvre, mais qu'ils fuient les compagnes de la pauvreté, qui sont les souffrances et les opprobres ⁴ Le P Joseph Calasanze disait que celui-là n'est pas pauvre, qui ne sent point les incommodités de la pauvreté. La B. Solomée, religieuse de Sainte-Claire, disait : Les hommes et les anges se moqueront à l'envi de ces religieuses qui veulent être pauvres, et qui veulent en même temps jouir des aises de la richesse, et se plaignent quand elles en sont privées. Mais, mon Dieu, quel est l'esprit de pauvreté de ces religieuses qui se lamentent si les plats ne sont pas abondants, ou s'ils sont mal assaisonnés ; qui se plaignent de leur supérieure et des officières, si on ne leur donne pas un habit neuf avant que le vieux soit usé ? Quelle pauvreté observent-elles, celles qui portent la laine la plus fine ; qui se désolent si leur tunique n'est pas bien serrée et faite avec grâce, afin de faire belle figure ? Enfin, dit saint Bernard, elles veulent être pauvres, et pourtant ne manquer de rien de ce qu'elles désirent ⁵

1. Habendi amor, nisi ad integrum resecetur, ardentior est in parvis (Hom. iv.)— 2. Qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus. (*Luc.* xiv, 33.)— 3. Non enim paupertas virtus reputatur, sed paupertatis amor. (Ep. c.— 4. Gloriantur de nomine paupertatis, et socios paupertatis fugiunt. — 5. Pauperes esse volunt, eo tamen facto ut nihil eis desit. (Serm. *de adv. Dom.* v, n. 5.)

XIII. Mais vous direz qu'il n'y a pas de vie commune dans votre couvent, et qu'il vous faut songer à tout, à la nourriture, aux vêtements, aux médecines; que vous êtes forcée d'aller à la grille pour vendre vos travaux, et en retirer le prix au moyen duquel vous pourrez acheter les choses qui vous manquent. Je réponds : Quoique les statuts et les usages de votre monastère vous le permettent, néanmoins vous ne devez pas vous avilir comme une femme du monde qui va vendre sa marchandise et débat les prix avec colère et obstination. Cette espèce de trafic est chez quelques religieuses l'effet de l'avidité, et non de la nécessité; aussi travaillent-elles la nuit, négligent-elles leurs emplois, laissent-elles le chœur, les oraisons, les sacrements, et se servent-elles parfois des choses du monastère sans permission. Quand le véritable amour de Dieu règne dans une religieuse, elle trouve bien le moyen de pratiquer la parfaite pauvreté, quoiqu'il n'y ait pas de vie commune dans son couvent. La vénérable Hyacinthe Marescotti, lorsqu'elle sortit de sa tiédeur et se voua tout à Dieu, dépouilla sa cellule de tout ce qu'il y avait, le déposa entre les mains de sa supérieure, et se vêtit d'une tunique usée et déchirée qu'on avait ôtée de dessus une religieuse décédée.

XIV Comme j'ai fait mention ici de la vie commune, qu'on me permette quelques mots sur cette matière. Toutes les peines, tous les soucis qu'éprouvent les religieuses, tous les obstacles qui les arrêtent dans le chemin de la perfection, viennent de ce qu'elles veulent conserver et augmenter ce qu'elles possèdent déjà en particulier. Il faut se pourvoir de nourriture, de vêtements, de meubles, de médecines; combien tout cela ne doit-il pas tourmenter les pauvres religieuses! Combien de distractions dans l'oraison, dans la communion! Il est vrai que ce n'est pas pécher contre la pauvreté que d'avoir quelque argent, quand on le dépense avec permission, pourvu toutefois qu'on le garde avec indifférence, et qu'on soit disposé à s'en défaire de même, si la supérieure l'ordonnait. Mais cette indifférence complète est rare dans les religieuses. Quelques-unes mettent leurs épargnes en dépôt, mais si la supérieure

voulait les employer aux besoins du monastère, elles mettraient tout le monde en rumeur. Ce dépôt n'est donc qu'une fiction pour tromper les supérieurs et Dieu, car de telles religieuses en sont véritablement les propriétaires. Toutes celles qui vivent en particulier, sont exposées à ce danger. La vie commune délivre et préserve les religieuses de tous ces dangers, et c'est à elles que s'applique particulièrement ce que Jean Climaque a dit de la pauvreté religieuse, qu'elle délivre de toutes les inquiétudes du siècle, et qu'elle est une route facile, qui conduit à Dieu sans obstacles, et chasse de l'âme toute tristesse, et toute agitation intérieure ¹

XV Le but de tous les fondateurs d'ordres n'a été que d'établir la vie commune dans les couvents, et tant que la vie commune y a régné, la ferveur y a régné aussi. Les théologiens Suarez, Navarre, Lessius et autres disent communément que le vœu de pauvreté oblige les moines à être prêts à entrer dans la vie commune, si le supérieur, après en avoir examiné les avantages, le juge nécessaire. Par conséquent, une religieuse qui se refuserait à ce changement, aurait sa conscience en mauvais état. Qu'elle ne craigne pas que dans la vie commune il n'y ait pas moyen de vivre ; qu'elle écoute ce que le Seigneur dit à sainte Catherine de Sienne : Quand les ordres religieux vivaient dans la pauvreté, ils n'en souffraient pas, mais maintenant qu'ils vivent en particulier, ils l'éprouvent. Oh ! que vous seriez heureuse, si vous pouviez contribuer à établir la vie commune dans votre couvent !

XVI. Au reste, s'il n'y a pas de vie commune dans votre couvent, et si elle ne peut s'y établir, je ne vous oblige pas à l'observer. Il vous est donc permis de songer modérément à votre nourriture, à vos médecines et à vos autres besoins. Vous pouvez avec permission vendre vos travaux, afin de pouvoir suffire à votre entretien, conserver de l'argent pour vos besoins quotidiens, en mettant le reste dans le dépôt commun, pour en faire l'abandon à la supérieure, si elle croit en

1. Paupertas est abdicatio sollicitudinum seculi, iter ad Deum sine impedimento, expulsio omnis tristitiæ. (Grad. 17.)

avoir besoin. Vous pouvez aussi demander la permission de dépenser ou de recevoir jusqu'à une certaine somme. En faisant ainsi, vous pourrez mériter tout de même le prix décerné aux pauvres d'esprit.

PRIÈRE.

O mon Jésus! si par le passé mon cœur a été attaché aux biens de la terre, je veux dorénavant que vous soyez mon seul trésor. Dieu de mon âme, vous êtes un bien infiniment plus grand que tous les autres biens, vous méritez un amour infini, je vous aime plus que tout, plus que moi-même. Vous êtes l'unique objet de mon amour, je ne désire rien de ce monde; mais si j'avais à désirer quelque chose, je voudrais avoir en mon pouvoir tous les trésors et tous les royaumes de la terre, pour y renoncer et m'en priver par amour pour vous. Venez, ô mon amour, venez consumer dans mon cœur tous les sentiments qui ne sont pas pour vous. Faites qu'à l'avenir je ne voie que vous, je ne pense qu'à vous, je ne soupire que pour vous. Que cet amour qui vous a fait mourir sur la croix, me fasse mourir à tous mes goûts pour n'aimer que votre bonté infinie, et ne désirer que votre grâce et votre amour. Mon bien-aimé Rédempteur, quand me donnerai-je tout à vous, comme vous vous êtes donné tout à moi? Je ne sais me consacrer à vous comme je devrais le faire. Ah! prenez-moi, Seigneur, faites que je ne vive que pour vous être agréable. J'attends tout des mérites de votre sang, ô mon Jésus, et de votre intercession, ô Marie, ma mère!

§ II.

Des degrés et de la pratique de la pauvreté parfaite.

I. Le premier degré de la parfaite pauvreté consiste à ne rien posséder en propre; tout ce qu'a la religieuse, elle doit le regarder comme emprunté, et elle doit être prête à le donner au premier signe de sa supérieure. Elle doit être enfin semblable à une statue à qui il est indifférent qu'on l'habille ou qu'on

la dépouille. Celle qui s'afflige quand l'obéissance lui enlève quelque chose, montre qu'elle ne le possédait pas avec un véritable esprit de pauvreté, ou au moins qu'elle y était attachée. Quant aux épargnes qu'elle fait, elle doit les garder comme en dépôt, et ne pas les dépenser en cadeaux superflus; elle ne doit pas se plaindre, si l'obéissance veut que ses épargnes soient employées aux besoins de la communauté ou de quelque religieuse en particulier. Que penser d'une religieuse qui, si elle voit une de ses compagnes se servir de ses effets avec la permission de l'abbesse, met tout sens dessus dessous dans le couvent? O ma sœur! voyez si vous êtes bien détachée de tout ce que vous possédez. Demandez-vous, si l'abbesse vous empêchait de faire quelque dépense, si elle vous ôtait un meuble, un vêtement, comment vous le supporteriez? Si vous aimez encore quelque chose, faites comme la sœur Marie de la Croix, qui s'en privait ou le portait à sa supérieure, pour qu'elle en disposât à son gré. Il faut être détachée même des choses que permet l'obéissance.

II. Le second degré, c'est de ne rien avoir de superflu, car toute chose superflue sera un obstacle pour vous unir parfaitement à Dieu. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi dépouilla son petit autel de tous ses ornements, et n'y laissa que le crucifix. Sainte Thérèse raconte que, tant qu'elle avait quelque chose de superflu chez elle, elle ne pouvait se recueillir dans l'oraison, jusqu'à ce qu'elle s'en fût débarrassée, sachant combien Dieu est jaloux de la pauvreté religieuse. S'il n'y a pas de parfaite communauté dans le couvent, tâchez du moins d'imiter la pauvreté des plus exemplaires d'entre les sœurs, pour les vêtements, la nourriture et les meubles. Vous dites : Mais tout ce que j'ai, je l'ai eu avec permission. Je réponds : La permission vous en rend la propriétaire, mais n'empêche pas que vous ne perdiez le mérite de la parfaite pauvreté. Vous direz : Mais ce que je possède, je n'y suis pas attachée. Je réponds : Dès que ce que vous avez n'est pas nécessaire, ce sera un obstacle à la parfaite pauvreté. Vous dites enfin : Mais cet argent, cet objet me sert pour aider les pauvres ou mes compa-

gnes. Je réponds que la religieuse qui édifie, n'est pas celle qui a de quoi donner, mais celle qui n'a rien à donner. Saint Thomas a dit : Il est bon de donner ses effets aux pauvres, mais il vaut mieux être pauvre avec Jésus-Christ, et n'avoir rien à donner ¹ La vénérable sœur Amédée de Sales disait qu'une bonne religieuse ne doit désirer jouir que des biens qu'elle reçoit de Dieu, c'est-à-dire des bons exemples, des oraisons et des secours de la vie spirituelle.

III. O ma sœur ! si vous voulez plaire à votre époux, tâchez de vous défaire de tout ce qui vous est inutile, et si vous ne savez pas quels sont ces objets, priez votre abbesse d'examiner votre cellule et d'en ôter tout ce qu'elle jugera superflu. Si vous aimez véritablement la pauvreté, je ne vous dis pas de faire la singulière dans le couvent, mais vous ne devez pas souffrir qu'il y ait des religieuses plus pauvres que vous ; vous devez donc tâcher d'être pauvre en tout, pauvre dans vos habits, dans vos meubles, dans vos aliments, pauvre surtout d'argent. Quant aux habits, mettez-y toute la pauvreté possible, servez-vous-en par nécessité, et non par vanité. A quoi servent les vêtements fins à des religieuses, sinon à satisfaire leur amour-propre et les faire estimer de ceux qui les voient ? Saint Grégoire remarque qu'on ne met des vêtements de prix que lorsqu'on espère être vu des autres ² Le Saint-Esprit dit que la beauté d'une personne ne consiste pas en ce qu'elle porte au dehors, mais en ce qu'elle possède au dedans ³ Mais l'extérieur d'une personne en révèle l'intérieur ⁴, est-il dit dans les révélations de sainte Brigitte. Toute parure vaine décèle une âme vaine. Saint Jean Chrysostome dit qu'une religieuse qui s'occupe à orner son corps prouve que son esprit est imparfait ⁴ Saint Bernard dit que, plus on embellit le corps, plus on

1. Bonum est facultates pauperibus erogare, sed melius est egere cum Christo. (2-2, qu. xxxii, a. 8.)

2. Cum nemo velit ibi pretiosis vestibus indui, ubi ab aliis non possit videri. (Hom. xl in *Evang.*, n. 3.)

3. Omnia gloria ejus filie regis ab intus. (*Ps.* xlv.)

4. Exteriora signa produunt quid in animo lateat intus. (*Revel.*, lib. IV, c. xiii.)

5. Studium in ornando corpore internam indicat deformitatem. (Hom. xxxvii.)

souille l'âme ¹ Sainte Madeleine de Pazzi ² vit beaucoup de religieuses damnées pour des péchés commis contre la pauvreté, et surtout par vanité.

IV Je ne prétends pas que vous portiez des habits sales et déchirés; mais un habit raccommodé convient à une religieuse qui a fait vœu de pauvreté. Il ne faut pas porter un voile sale, mais il ne convient pas qu'il soit d'une blancheur éblouissante. Comment croire à la vertu d'une religieuse qui porte des manchettes de batiste, des boutons d'argent, des bagues précieuses au doigt, et un riche chapelet au côté? Qu'elle sache que le mépris de la pauvreté déplaît beaucoup à Dieu. La vénérable sœur Constance de la Conception, religieuse carmélite, ayant jeté une fois un vieux voile déchiré, Jésus lui apparut et lui dit : C'est ainsi que tu méprises le poële nuptial que je t'ai donné? Mais les religieuses qui aiment Jésus-Christ ne font pas ainsi. La sœur Marguerite de la Croix, fille de l'empereur Maximilien II., clarisse déchaussée, s'étant présentée devant le duc Albert son frère avec une robe raccommodée, celui-ci s'en étonna. Alors elle lui dit : Mon frère, je suis plus heureuse sous cette robe en lambeaux, que les rois sous leurs manteaux de pourpre. Ce que le monde méprise, Dieu l'aime et le récompense grandement. Violante Palombara, dame très-noble, ne portait jamais que des vêtements faits d'une toile grossière, une camisole de laine pour dormir et un chapelet de bois; en mourant elle s'écria : Que vois-je? ma robe étincelle de lumière, ma couverture est d'or, et mon chapelet est de diamants.

V Tâchez d'être pauvre même dans vos meubles et dans les ustensiles de votre cellule. On lit dans les Chroniques de saint Jérôme, que quand les supérieurs trouvaient des choses curieuses, ils les jetaient au feu, les appelant *idoles des religieux*. La sœur Madeleine Caraffa, grande servante de Dieu, qui fut d'abord duchesse d'Andrie et puis religieuse à Naples, n'eut jamais dans sa cellule ni tableaux, ni cadeaux, ni beau-

1. Quanto amplius corpus ornatur, tanto interius anima fœdatur.

2. *Vie*, cap. LXIV.

coup de livres; car, disait-elle, un seul livre suffit pour lire et pour le mettre en pratique. C'est à la confusion de certaines religieuses qui ont leur cellule remplie de livres spirituels, et ne profitent d'aucun. Sainte Thérèse faisait chaque jour l'examen de sa cellule, pour voir s'il ne s'y trouvait pas quelque chose d'inutile; si elle y en trouvait, elle l'enlevait aussitôt. Ma sœur! il y a peut-être bien des choses superflues dans votre cellule; pourquoi ne vous en défaites-vous pas? A quoi servent ces peintures profanes? ces corniches dorées? ces boîtes d'acajou? ces ouvrages d'or? ces vases de cristal, plus convenables à une femme du monde qu'à une religieuse? Songez que ce qui plaît maintenant à vos yeux, vous percera le cœur à l'heure de la mort; et vous en porterez la peine dans le purgatoire. Monseigneur Palafox raconte qu'un supérieur apparut à un moine, et lui dit que pour le vœu de pauvreté Dieu demandait un compte exact de toutes les choses auxquelles on ne fait pas attention dans cette vie; il ajouta qu'il souffrait beaucoup pour avoir eu un secrétaire en noyer dans sa cellule. Quelques religieuses ont leur cellule approvisionnée de fruits, de confitures, de liqueurs et de mille autres friandises. La vénérable Jeanne de l'Annonciation, à qui les médecins avaient ordonné de la pâte de roses, ne voulut pas qu'on la laissât dans sa cellule, et s'en faisait porter chaque soir la quantité nécessaire.

VI. Tâchez surtout d'être pauvre d'argent. Saint Paul compare l'amour de l'argent à l'idolâtrie ¹ Car l'argent devient le Dieu de l'avare, c'est-à-dire sa dernière fin. Saint Jean Chrysostome a dit : Méprisons l'argent, si nous ne voulons être méprisés par Jésus-Christ ² Les premiers chrétiens, après avoir vendu leurs effets, en déposaient le prix aux pieds des apôtres ³, voulant indiquer par là que l'argent ne devait pas être dans le cœur de l'homme, mais sous ses pieds. Quelques religieuses, sous prétexte de manquer de mille choses, ne cessent

1. Avarus, quod est idolorum servitus. (*Eph.* v, 5.)

2. Contemnamus pecunias, ne contemnamur a Christo. (*Hom.* vii, in c. 3, *ad Rom.*) — 3. *Act.* iv, 34 et 35.

d'amasser de l'argent. Sainte Catherine de Sienne disait : Nous voulons regorger de biens, et tant que nous n'en regorgeons pas, nous nous croyons toujours dans le besoin. Mais les religieuses qui aiment la perfection ne font pas ainsi : elles ne veulent que le nécessaire, et ne gardent que la quantité d'argent indispensable. A quoi leur servirait plus d'argent, sinon à les rendre plus fières, plus difficiles, plus vaines et moins mortifiées? car elles satisferaient tous leurs caprices. Si vous avez plus d'argent qu'il ne vous en faut, donnez-le donc à l'abbesse pour qu'elle en dispose à son gré, ou du moins employez-le à secourir les religieuses plus pauvres, non pour qu'elles dépendent de vous, mais par pure charité. Qu'il est honteux, dit sainte Catherine de Sienne dans une de ses lettres ¹, que les religieuses qui devraient être des miroirs de pauvreté, nagent dans les délices comme si elles étaient dans le monde, et prétendent avoir dans le couvent plus d'aisances qu'elles n'en auraient eu dans la maison paternelle!

VII. Il faut être encore très-circonspect dans sa dépense, pour ne pas enfreindre le vœu de pauvreté. Certaines religieuses, se vantant d'être grandes et généreuses, disent : Quand on a de quoi, on doit dépenser. Excellente maxime, qui irait bien dans la bouche d'une femme du monde, mais non d'une religieuse. Ne vous targuez pas du prétexte que vous faites ces dépenses à la gloire de Dieu dans les fêtes du couvent. Clément V (dans sa Clémentine *Exivi* ²,) défend expressément aux religieux toute dépense superflue, même pour le culte divin. Saint Charles Borromée ordonna expressément aussi que les ornements des chapelles des religieuses fussent convenables, mais non somptueux. Saint Bernard demande : Que pensez-vous? est-ce la pénitence, la componction, ou l'admiration des étrangers que vous recherchez ³? Comme s'il disait : Croyez-vous que cette religieuse, en faisant une fête

1. Epist. xv. — 2. § *Rursus, de verb. signif.*

3. Quid putas? in his quæritur pœnitentia, compunctio, aut intuentium admiratio? (*Apol. ad Guil.*, c. xii, n. 28.)

pompeuse, cherche à honorer Dieu et à porter les autres à la dévotion et non pas plutôt qu'elle le fait par vanité et pour qu'on admire sa magnificence et son génie? Saint Bernard se fait cette objection : Mais les évêques ne se font pas scrupule de faire d'énormes dépenses pour les fêtes du culte. Il répond : La position des évêques est différente de celle des moines qui professent la pauvreté. Nous qui avons laissé les biens du monde, nous devons être pauvres, même dans nos fêtes, et par les dehors de notre pauvreté, allumer la piété dans le cœur des hommes ¹ O mon Dieu, que de péchés commettent les religieuses pour ces fêtes ! Elles ne se contentent pas des cierges, des tapisseries, de la musique ; elles veulent encore régaler les curieux qu'attire la cérémonie. Comment ne pas être révolté de voir qu'elles font passer le prêtre au parler en sortant de l'autel, pour lui faire prendre des rafraîchissements, du chocolat, des douceurs ?

VIII. Mais, dites-vous : Que faut-il faire ? ne dois-je pas imiter les autres ? Je réponds : Du moins ne cherchez pas à surpasser les autres et à augmenter le nombre des abus, car si vous excédez dans votre dépense, celle qui viendra après vous ne voudra pas faire moins, pour ne pas passer pour plus pauvre que vous. N'introduisez pas des abus ; que ceux qui existent vous suffisent, car vous rendrez compte à Dieu de tout ce que vous ferez. Une religieuse a commencé par étaler un peu de faste, celle qui l'a suivie un peu plus, une autre encore davantage, et on est arrivé à de tels excès, que des communautés entières ont perdu la ferveur et l'observance des règles. Que de religieuses sont distraites, inquiètes, sans recueillement, sans dévotion, pleines de vanité pendant toute leur vie à cause de ces dépenses ! Les souverains pontifes, les saintes congrégations de Rome ont essayé mille fois de réparer le mal, mais ils n'ont rien gagné. Que puis-je ajouter encore ? Je ne puis que m'écrier : Malheur à toute religieuse qui introduit des abus dans le couvent ! Que celle qui

1. *Alia causa est Episcoporum, alia monachorum ; nos qui mundi pretiosa reliquimus, in his devotionem excitare intendimus.*

a la gestion des biens du couvent n'aïlle pas faire de folles dépenses pour elle-même, car ce serait blesser gravement le vœu de pauvreté. Les permissions pour les dépenses ne doivent pas être accordées par les confesseurs, mais par la supérieure; car une religieuse ne doit obéir qu'à sa supérieure pour les choses temporelles. De plus, la permission ne peut servir que pour acheter l'objet qui y est indiqué, car si on l'employait pour autre chose, ce serait une infraction au vœu de pauvreté. Celles qui font par caprice et par vanité des présents à des personnes qui n'en ont pas besoin, blessent encore la pauvreté : C'est un sacrilège, a dit saint Jérôme, que de donner le bien des pauvres, c'est-à-dire des religieuses qui n'ont rien à elles, à ceux qui ne sont pas pauvres ¹ Les décrets apostoliques défendent aux confesseurs de recevoir des présents des religieuses, surtout s'ils sont réciproques. Saint Jérôme dit : Le saint amour n'admet ni petits cadeaux, ni mouchoirs, ni bonbons, ni lettres affectueuses ² Nous parlerons de tout ceci plus loin, chap. x, § 3.

IX. Le troisième degré de la pauvreté, c'est de ne pas vous plaindre, lors même que le nécessaire vous manque. Un jour la divine mère dit à une religieuse franciscaine : Ma fille, si tu as tout ce qu'il te faut, tu n'es pas vraiment pauvre; la véritable pauvreté consiste à avoir moins que le nécessaire. La B. (a) Jeanne de Chantal disait ³ : Les plaintes contre la pauvreté déplaisent à Dieu et aux hommes. Je ne me trouve heureuse, que lorsque j'ai quelque indice extérieur de pauvreté. La vénérable Baptiste Vernazza, chanoinesse régulière, disait qu'elle éprouvait un grand plaisir en pensant que si elle avait besoin de quelque chose, elle ne pourrait pas se le procurer. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi s'affligeait quand la supérieure lui fournissait ce qui lui manquait. Une fois qu'elle n'avait pas de pain à table, elle en eut tant de plaisir

1. Pars sacrilegii est, rem pauperum dare non pauperibus. (Ep. ad Pam.)

2. Crebra munuscula et sudariola et fasciolas et degustatos cibos, blandasque litterulas, sanctus amor non habet (Ep. ad Nep.) — 3. Vie, liv. III, ch. XII.

a) Elle n'était encore que béatifiée à l'époque où écrivait l'auteur.

qu'elle s'en accusa. Elle s'écriait parfois : Oh ! que je serais heureuse, si j'allais pour manger, et que je ne trouvasse pas de quoi me nourrir ; si j'allais pour dormir, et que je ne trouvasse pas de lit ; si j'allais pour me vêtir, et que je ne trouvasse pas d'habillements ! que ne suis-je dépourvue de tout ! O ma sœur, parlez de même : quoique vous ayez quitté le monde et les choses superflues, je crains cependant que vous ne soyez attachée à ce que vous croyez nécessaire à votre nourriture, à vos habits, à votre lit, car vous vous déssolez quand ces choses vous manquent.

X. Mais comment seriez-vous pauvres ? vous voulez jouir du pain de la pauvreté, et vous ne voulez manquer de rien ! Quel pauvre, quel riche, même dans le monde, a-t-il toujours tout ce qu'il désire ? Si vous étiez restée dans le monde, que de choses vous manqueraient ! Et, dans le couvent où vous êtes venue pour souffrir et pour professer la pauvreté, vous voulez ne manquer de rien ? Saint François de Sales disait : Vouloir être pauvre, et n'en recevoir point d'incommodité, c'est vouloir l'honneur de la pauvreté et la commodité des richesses ¹ Mais vous dites : Si j'étais d'une bonne santé, je souffrirais tout ; mais je suis malade, c'est pourquoi je ne puis concevoir que la supérieure m'oublie, comme si j'étais bien portante. Je vous réponds : Vous vous plaignez qu'on vous oublie, mais vous oubliez que vous êtes entrée dans le couvent pour souffrir. Une religieuse doit embrasser la douleur, non-seulement quand elle est bien portante, mais même quand elle est malade. On trouve dans les Constitutions de sainte Thérèse cet article : Si quelque chose manque à nos frères malades, qu'ils se souviennent qu'ils ont embrassé la pauvreté de Jésus-Christ : c'est pourquoi ils ne doivent être traités en hommes riches, ni quand ils sont bien portants, ni quand ils sont malades. Marie-Madeleine de Pazzi parle ainsi aux religieuses : Quand même vous seriez malades, ne prenez et ne faites rien qui n'ait l'apparence de la pauvreté. Saint Bernard voulait que ses moines malades ne bussent que de sim-

1. *Introd. à la vie dév.*, III part., ch. xvi, p. 151.

ples tisanes, disant que les médecines chères ne conviennent pas à des malades pauvres. Si vous étiez restée dans le monde, je ne sais si vous auriez pu avoir le médecin et les drogues que la religion vous donne ; et vous osez en exiger davantage ! Allons ! soyez contente de vivre et de mourir pauvre, et réjouissez-vous en pensant que lorsque la mort viendra, elle vous trouvera pauvre. Toutes les fois que vous manquerez de quelque chose, souvenez-vous de ces paroles de la B. Jeanne de Chantal : les occasions de pratiquer la pauvreté sont si rares, que lorsqu'elles se présentent, nous devons nous empresser d'en profiter avec joie.

XI. Le quatrième et dernier degré de la pauvreté consiste à se contenter des choses les plus pauvres, de la cellule, de l'habit, du lit, des aliments les plus pauvres. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi se nourrissait avec joie des restes des autres religieuses ; elle portait une robe si vieille, que la supérieure fut forcée de l'en faire changer par obéissance. La B. Jeanne de Chantal disait que la perfection de la pauvreté veut que lorsque l'étain peut servir, on n'emploie pas de l'argent, et que lorsque le plomb peut servir, on n'emploie pas l'étain. Cette règle doit s'appliquer à tout pour une religieuse qui veut vivre saintement.

XII. Nous allons rapporter, en finissant, une belle instruction sur la pauvreté que le P Antoine Torrès adressa à une religieuse de ses pénitentes : « Aimez la pauvreté comme un trésor, elle fut un trésor pour votre époux. Pratiquez-la sans cesse, parez-vous-en comme d'un bijou. Ne soyez pas tranquille, si vous voyez dans le couvent une religieuse ou une converse plus pauvre que vous. Ne portez pas d'objets de luxe, n'ayez sur vous que le nécessaire. Choisissez les voiles les plus vieux et les plus usés, et que votre chapelet même soit d'un bois grossier. Mettez la robe la plus déchirée, ne la quittez que lorsqu'elle ne tiendra plus sur vous. Evitez d'avoir plus de tuniques ou plus de linge que n'en a la dernière des sœurs converses. Ne possédez et ne convoitez aucune chose, pas même les choses nécessaires, et ne les achetez qu'après

en avoir demandé la permission à votre Sauveur, attaché tout nu sur la croix. Ne donnez jamais, ne recevez jamais rien, que votre supérieur ne vous le permette. N'ayez dans votre cellule qu'un pauvre lit, avec peu de draps et de couvertures, deux chaises de paille, un crucifix, quatre images de papier ; quelques livres choisis, qui vous seront désignés par votre directeur, et ce qui vous est absolument nécessaire, rien de plus. Examinez souvent devant le crucifix si vous avez bien observé le vœu de pauvreté ; et si vous trouvez dans votre chambre quelque chose de superflu, portez-le à la supérieure. Ne demandez rien pour vous à vos parents. Vous pourrez leur demander quelque chose pour les besoins de la communauté, mais sans rien garder pour vous ¹ »

XIII. De grâce, ô ma sœur, vous qui avez renoncé au monde, et à toutes les choses du monde, ne préférez pas la boue à Dieu. Saint Clément, évêque d'Ancire, lorsque Dioclétien lui présenta de l'argent, de l'or et des bijoux, pour qu'il reniât Jésus-Christ, poussa un long soupir en voyant que Dieu était mis en parallèle avec de la boue. On raconte que lorsque le tribun offrit à saint Basile, martyr, de la part de l'empereur Licinius, la dignité de premier Pontife, s'il consentait à renoncer à la foi chrétienne, il répondit : Dites à l'empereur, que, quand il m'offrirait tout son empire, il ne vaudrait pas ce dont il me priverait en me privant de Dieu, et en me livrant au démon. O vous ! qui vous êtes donnés à Dieu, faites que les choses de la terre que vous avez laissées ne vous mettent pas encore une fois en danger de perdre Dieu. Imaginez que Dieu est devant vous avec toutes les créatures, et qu'il vous dit comme à la vénérable sœur Marie Crucifiée : Choisis entre elles et moi, ce que tu préfères. Ah ! le trésor d'une religieuse, c'est Dieu ! — Je finis en disant avec sainte Madeleine de Pazzi : Heureux les religieux qui, détachés du monde par la sainte pauvreté, peuvent dire : *Dominus pars hæreditatis meæ* ! Dieu est ma part d'héritage dans tout ce que je désire en cette vie et en l'autre.

1. Vie, lib. II, c. XI.

La même sainte s'écriait : Rien, rien que Dieu. Je ne veux Dieu que pour Dieu.

PRIÈRE.

O mon Jésus ! je trouve tout en vous ; je ne veux et ne désire rien hors de vous. Attirez-moi tout à vous ; faites que je sois brûlée et dévorée du feu de votre amour. Mon bien-aimé Rédempteur, depuis bien des années vous me poursuivez et me voulez tout à vous. Puisque vous avez tant de souci de mon bonheur, faites que dorénavant je n'aie d'autre souci que de vous aimer. Délivrez-moi de tous les sentiments qui m'éloigneraient de vous. Faites que mes pensées n'aient pour but que de me préserver de tout ce qui pourrait vous déplaire et de faire tout ce qui peut vous être agréable. O Verbe incarné, vous êtes descendu sur terre pour nous embraser d'amour pour vous ! Prenez mon cœur, enflammez-le, Seigneur, éclairez-le et pliez-le à toutes vos volontés, unissez-le au vôtre, et gardez-le. Unissez-vous à moi et unissez-moi à vous par le lien d'un parfait amour, que l'éternité ne puisse jamais rompre. Faites que je ne m'appartienne plus, mais que je sois à vous, toute à vous, ô mon trésor, mon amour, mon unique bien. O Marie ! ma mère, j'ai fondé toutes mes espérances en votre intercession.

CHAPITRE X.

Du détachement des parents et du reste des hommes.

§ I.

Du détachement des parents.

I. Si l'attachement aux parents n'était bien dangereux, Jésus-Christ ne nous aurait pas recommandé avec tant de soin de nous en défaire. Dans un endroit il dit que celui qui ne hait pas ses parents, ne peut être son disciple ¹ ; dans un autre, qu'il

1. Si quis venit ad me, et non odit patrem suum et matrem, non potest meus esse discipulus. (*Luc.* xiv, 26.)

est venu séparer le fils de son père, et la fille de sa mère ¹. Mais pourquoi donc tant de haine à l'égard de nos parents, et pourquoi tant d'application à nous séparer d'eux? Le Sauveur lui-même répond à cette question : « C'est que l'homme a pour ennemis les gens de sa propre maison ² : c'est que les hommes, disons-nous, et surtout les religieux n'ont pas de plus grands obstacles à leur vocation que leurs parents ; car, comme le dit saint Thomas, les amis charnels sont souvent un obstacle au progrès spirituel, et en pareille affaire nos proches parents sont moins nos amis que nos ennemis ³. L'expérience nous le prouve. Saint Charles Borromée, quoiqu'il fût réservé dans sa conduite et très-détaché de ses parents, avouait cependant que, quand il allait les voir, il revenait moins fervent et presque indifférent aux choses de Dieu. Les maîtres de la vie spirituelle exhortent tous ceux qui veulent atteindre à la perfection à fuir leurs parents, à ne pas se mêler de leurs affaires, et à ne pas même demander de leurs nouvelles, quand ils sont éloignés.

II. Comment avoir la ferveur, quand on veut toujours avoir ses parents auprès de soi, quand on envoie lettres sur lettres pour les faire venir, qu'on se plaint, qu'on s'inquiète, s'ils tardent à arriver? Comment une religieuse qui agit ainsi s'unirait-elle à Dieu? Saint Grégoire a proféré cet oracle ⁴ : « Il faut fuir ses parents, quand on veut s'unir à Dieu, père commun de tous les hommes. » Saint Bernard, après avoir dit que la sainte Vierge, ayant perdu son fils, le chercha vainement pendant trois jours chez ses parents, en tire la conséquence que ce n'est pas là que Jésus-Christ réside ⁵. Pierre de Blois ajoute que l'amour de nos parents nous prive de celui de Dieu ⁶.

1. Veni enim separare hominem adversus patrem suum, et filium adversus matrem suam. — 2. Et inimici hominis domestici ejus. (*Luc.* 36.)

3. Frequenter amici carnales adversantur profectui spirituali; propinqui enim carnis in hoc negotio amici non sunt, sed inimici.

4. Extra cognatos quisque debet fieri, si vult parenti omnium verius jungi. (*Mor.* lib. VII, c. XIV, n. 41.)

5. Non invenitur Jesus inter cognatos. (*Epist.* ccccxi.)

6. Carnalis amor extra Dei amorem cito te rapiet.

Moïse en mourant a dit ces mots qui s'adressent surtout aux religieux : « Qui a dit à son père et à sa mère : Je ne vous connais point ; et à ses frères : Je ne sais qui vous êtes... ce sont ceux-là qui ont exécuté votre parole, ô mon Dieu, et qui ont gardé votre alliance ¹ » C'est-à-dire que la religieuse qui dit à ses père et mère : Je ne vous connais pas ; à ses frères : je ne sais qui vous êtes, répond à l'appel de Dieu et observe l'engagement qu'elle a pris avec Dieu, en faisant ses vœux, alors que Dieu lui dit, comme à toutes celles qui se consacrent à lui : Ecoute, ô ma fille, et apprends combien tu seras heureuse, si tu m'obéis, et si tu prêtes l'oreille à mes paroles ; oublie tes semblables et la maison paternelle ; et alors, moi, qui suis ton roi et ton époux, j'aimerai ta beauté ² *Grande præmium est, s'écrit saint Jérôme, parentis oblivisci, quia concupiscet Rex decorem tuum.* (in Reg. mon.) La récompense qui vous est destinée est immense, s'écrit saint Jérôme ; car vous serez chère à votre Seigneur qui vous rendra heureuse dans cette vie et dans l'autre. Notre Sauveur a dit ³ : Celui qui abandonne, même d'affection seulement, ses père et mère pour moi, possédera la vie éternelle dans l'autre vie, et recevra de plus le centuple dans celle-ci. Elle laissera quelques sœurs dans le monde, et elle en trouvera beaucoup dans le couvent ; elle laissera un père et une mère, et elle aura Dieu pour père et Marie pour mère, et sera aimée et traitée par eux comme leur fille.

III. Sachant donc combien ils se rendaient chers à Dieu en se détachant de leurs parents, les saints ont cherché à s'en tenir toujours le plus éloignés qu'ils ont pu. Saint François Xavier, en allant aux Indes, passa près de sa ville natale, mais il ne voulut pas y entrer, de peur d'y voir sa mère, ses parents et ses amis, qui, dans leurs lettres, l'avaient instamment

1. Qui dixit patri suo et matri suæ : nescio vos, et fratribus suis : Ignoro vos, hi custodierunt eloquium tuum et pactum tuum servaverunt. (*Deut.* xxxiii, 9.)

2. Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tu, et concupiscet Rex decorem tuum. (*Ps.* xxxiv, 12.)

3. Omnis qui reliquerit domum vel fratres aut patrem, aut matrem, propter nomen meum, centuplum accipiet et vitam æternam possidebit. (*Mat.* xix, 29.)

prié de venir leur dire un dernier adieu, car il ne devait plus les revoir. La sœur de saint Pacôme étant venue le voir, il lui fit dire ces mots : Vous savez que je suis vivant ; allez en paix. Quelques saints ne voulaient pas même lire les lettres de leurs parents. Saint Jean Climaque raconte que saint Antoine, abbé, après un séjour de plusieurs années dans le désert, reçut des lettres de ses parents : il se dit à lui-même : Lirai-je ces papiers ? Ils ne m'apporteront que trouble et inquiétude ; ils m'ôteront la paix dont je jouis. Puis il les jeta dans le feu et s'écria : Disparaissez, souvenirs de ma patrie ! Ne me rappelez plus ce que j'ai quitté. Brûlez, ô lettres de mon père ! brûlez, pour que je ne sois pas brûlé un jour.

IV Sainte Thérèse disait : « Je ne conçois pas quelle consolation peut trouver une religieuse à voir ses parents. Outre que Dieu lui ordonne de les haïr, elle ne peut partager leurs plaisirs, et à coup sûr elle partage leurs peines. » Qu'elle est belle, ô ma sœur, cette réflexion de la sainte ! Lorsque vos parents viennent à la grille, ils ne peuvent pas vous faire jouir de leurs amusements, parce que vous êtes renfermée et que vous ne pouvez pas y aller. Que viennent-ils donc faire auparlor ? Ils n'y viennent que pour vous raconter leurs maux, leurs chagrins, leurs besoins. A quoi sert tout cela ? Cela sert à vous remplir d'inquiétude, de distraction, de défauts ; à chaque visite de vos parents, on vous voit pendant plusieurs jours distraite et inquiète dans la prière et dans les communions, parce que vous pensez sans cesse à ce qu'ils vous ont dit. Comment donc, vous qui avez quitté le monde pour vous rendre sainte, pouvez-vous désirer que vos parents viennent souvent vous voir ? Est-ce pour qu'ils vous fassent perdre votre paix et votre avancement dans la vertu ? Quelle folie de croire qu'on ne peut pas vivre contente sans voir souvent ses parents ! Oh ! si vous vous en éloigniez, combien Jésus-Christ vous consolera et vous rendrait heureuse ! Sainte Madeleine de Pazzi disait que le fruit principal que les religieuses doivent tirer de la communion, c'est la détestation des grilles. Il n'y a pas de lieu, en effet, où le démon obtienne plus d'avantages

sur elles qu'au parloir, comme un des esprits malins le dit un jour à la vénérable sœur Marie Villani. Sainte Madeleine de Pazzi détournait ses pas du parloir, et le haïssait tellement, qu'elle ne pouvait pas même l'entendre nommer. Quand parfois elle était forcée d'y descendre, elle se prenait à pleurer, et disait à ses compagnes : Mes filles, priez Dieu pour moi, car on m'appelle à la grille ; et elle les suppliait de venir l'appeler sous un prétexte quelconque.

V Mais vous dites : Quoi ! je ne dois pas voir mes parents ! Quand ils viennent me trouver, je dois les chasser et ne pas descendre au parloir ! Je n'exige pas cela, mais si vous le faites, ferez-vous mal ? sera-ce chose inconvenante et jamais pratiquée par aucune religieuse ? Plus d'une a pris cette résolution et l'a exécutée. On rapporte, vers la fin de la vie de Dona Hiéronyme Saint-Félix ¹, écrite par le P. Torrès, que cette religieuse, du convent de Dona Alvina, était au commencement si attachée à ses parents, qu'elle pensait toujours à eux, qu'elle voulait qu'ils vinssent souvent la voir, et qu'elle envoyait chaque jour demander des nouvelles de son père. La sœur Marie Antonia, qui était dans le même convent, et qui était très-fervente, pria Dieu de la faire souffrir, et Dieu l'exauça, car il lui envoya un ulcère qui lui rongea les chairs en lui causant des douleurs mortelles ; elle s'écriait alors : Plus fort, ô mon époux, plus fort ! La sœur Antonia, au moment de mourir, promit donc à D. Hiéronyme de lui obtenir la grâce d'être sainte, lorsqu'elle serait en paradis. Elle mourut, et en effet la sœur Hiéronyme changea de conduite, prit la résolution de ne plus voir ses parents, et resta quarante ans sans aller au parloir. Un jour que deux de ses neveux demandèrent à la voir, elle les fit renvoyer, et courut à la grille de l'église devant le Saint-Sacrement. Ses neveux allèrent à l'église pour la voir par cette grille ; alors elle tira le rideau et s'enfuit ; mais il lui fallait se faire pour cela tant de violence, qu'elle tomba évanouie à terre. (qui ne se fait pas violence, ne sera jamais saint.) Depuis lors, la sœur Hiéronyme fit de si rapides progrès

1. Lib. VI, c. 1, § 4.

dans le divin amour, qu'elle vécut et mourut sainte. Quand elle fut morte, on grava son portrait, et lorsqu'on ouvrit son cadavre, on trouva une croix sur son cœur, preuve de l'immense amour qu'elle avait porté à Jésus-Christ. Pourquoi, vous aussi, ne fuiriez-vous pas la grille?

VI. Mais direz-vous que si vous formez ce dessein, l'abbesse et le confesseur ne vous permettront pas de l'exécuter? Eh! pourquoi vous le refuseraient-ils, puisque la chose est faite d'inspiration divine, et qu'elle peut servir à l'édification des autres sœurs? Si cependant la supérieure ne vous le permet pas, et qu'elle vous ordonne de descendre à la grille, je vous conseille d'obéir; mais dites-lui ce que dit le B. Théodore à son abbé, qui voulait l'engager à aller voir sa mère, venne pour le trouver: Mon père, vous m'ordonnez d'aller voir ma mère, mais qui me garantit que sa visite ne sera pas nuisible à mon salut? L'abbé fut effrayé de ces paroles, et le tint quitte de son obligation. Je m'adresse maintenant aux abbesses et aux confesseurs. Lorsque, sans juste cause et seulement par convenance, par caprice, ou par intérêt, ils entravent les progrès d'une religieuse dans la perfection, ils en sont responsables devant Dieu. Au reste, quant à vous, si on vous ordonne, ô ma sœur, de descendre, obéissez: je le répète, je n'exige pas de vous que vous ne voyiez plus vos parents, mais, quand vous leur parlez, observez les règles suivantes: 1° Avant d'aller à la grille, recommandez-vous à Jésus crucifié, à Jésus dans le Saint-Sacrement, pour qu'il vous assiste en ce moment. 2° Gardez-vous d'imiter ces religieuses qui vont au parloir pour s'amuser, pour savoir ce qui se passe dans le monde, et qui le répètent ensuite à toutes les sœurs. 3° Gardez-vous bien de rien révéler des affaires du couvent, et surtout de tout ce qui a rapport à la supérieure et à vos compagnes. 4° Lorsque vos parents se mettent à parler de choses inutiles, de choses mondaines, de mariages, d'amour, de bal, etc., interrompez-les. La vénérable sœur Marie Crucifiée s'évanouissait lorsqu'on lui parlait de mariage. Entamez donc aussitôt quelque sujet chrétien, racontez quelque fait arrivé, et déduisez-en une con-

séquence morale. Vous ne devez pas apprendre de vos parents le langage du monde, mais ils doivent apprendre de vous le langage de Dieu. Tout le temps qu'on passe aux grilles, est un temps perdu, et dont on rendra compte au Seigneur. 5° Ne priez jamais vos parents de venir vous voir, et lorsqu'ils viennent, tâchez d'abrégcr la conversation ou de prendre congé d'eux, sous prétexte d'une affaire ; dites, par exemple, que vous devez assister une malade, faire une oraison : ils s'apercevront alors que leur présence ne vous est pas agréable, et viendront moins souvent. Soyez certaine que moins dureront leurs visites, plus vous éviterez de défauts ; plus elles seront rares, plus vous serez recueillie et consolée par Jésus. La vénérable sœur Catherine, chartreuse, qui s'était faite religieuse contre la volonté de ses parents, et qui en avait été abandonnée, disait : Je ne porte pas envie à mes sœurs, parce qu'elles voient leurs parents plusieurs fois par an, car je puis à chaque instant voir mon véritable père, Jésus, et ma véritable mère, Marie, et ils me remplissent de consolation.

VII. En outre, et en dernier lieu, ayez soin de ne pas vous mêler dans les affaires de vos parents, de mariages, de contrats, de dépenses, et de choses semblables qui vous feraient perdre la paix, le recueillement et peut-être même l'âme. Saint Jérôme a dit : Combien de religieux, pour avoir eu pitié de leurs parents, se sont perdus ! Le même saint dit encore dans un autre endroit, que plus une religieuse est affectionnée à ses parents, plus elle est indifférente envers Dieu. Quelle impiété que de quitter Dieu, l'oraison, les sacrements, de se jeter dans la dissipation et la tiédeur pour servir ses parents ² ! Saint Basile (*a*) appelle les affaires de nos parents, des affaires diaboliques, et exhorte les moines à les fuir ³ Saint Ignace de Loyola ne voulut pas s'occuper du mariage d'une de ses nièces, quoi-

1. Quanti monachorum, dum patris matrisque miserentur, suas animas perdidit.

2. Grandis in suos pietas, impietas in Deum est. (S. HIER. *ad Paulam*, ep. xxv.)

3. Fugiant illorum curam tanquam diabolicam. (*In cons. mon. c. 25.*)

a) Le texte italien porte *Bernardo* par erreur. (L'éditeur.)

qu'elle fût héritière de sa maison. Saint François de Borgia ne voulut pas écrire au pape pour la dispense qu'il aurait facilement obtenue pour le mariage de son fils avec une de ses parentes, quoique de ce mariage dépendit un héritage considérable ¹ Celui qui, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est pas propre au royaume de Dieu ²

VII. Tremblons, car c'est Dieu qui nous dit, que ceux qui se sont mis à son service, et s'occupent des choses du monde, ne sont plus dignes du paradis. Quand vos parents veulent vous mêler à leurs affaires, refusez et faites-leur agréer vos excuses. Souvenez-vous de ce que dit Jésus-Christ à ce jeune homme, qui, étant appelé à le suivre, répondit qu'il voulait avant tout ensevelir son père : Laissez les morts ensevelir leurs morts, lui dit le Rédempteur ³ Je vous dis la même chose, ô ma sœur, laissez les mondains, appelés *morts*, s'occuper des affaires du monde. Votre seule affaire est d'aimer Dieu et de vous rendre sainte. Dites donc à vos parents que de tels soins ne conviennent pas à votre position. Quand la sainte Vierge dit à Jésus-Christ, qui était resté dans le temple : Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous? votre père et moi, nous vous cherchions plongés dans la douleur ⁴; Jésus lui répondit : Ne saviez-vous pas que je ne dois avoir à cœur que la gloire de mon père ⁵? De même, si vos parents se plaignent de ce que vous ne voulez pas les servir, dussent-ils vous appeler ingrate, sans affection pour eux, ennemie de votre maison, répondez avec courage, que vous êtes morte au monde, et que vous ne devez servir que Dieu et votre couvent. Je termine par les paroles du B. Joseph Calasanze : Une religieuse qui aime ses parents, disait-il, n'a pas quitté le monde.

1. *Vie*, l. VI, c.

2. Nemo mittens manum ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei. (*Luc.* IX, 62.)

3. Sine ut mortui sepeliant mortuos suos. (*Luc.* VI, 60.)

4. Fili, quid fecisti nobis sic? Ego et pater tuus dolentes quærebamus te.

5. Nesciebatis, quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse? (*Luc.* II, 48 et 49.)

PRIÈRE.

Oui, mon Dieu et mon divin époux, à l'avenir je veux n'aimer et ne servir que vous. Je ne servirai les créatures que lorsque vous me le permettrez. Seigneur, faites-moi connaître tout ce qui peut vous plaire, je le ferai aussitôt. Enflammez-moi toute de votre saint amour; faites que je ne veuille jamais que ce que vous voulez. Faites que je n'aime que ce que vous aimez. Faites que je vous dise sans cesse avec une sincère affection : O mon Dieu, ô mon Dieu, je ne veux que vous, et rien autre. O mon roi et mon époux, ô Jésus, régnez seul dans mon âme, possédez-la tout entière. Montrez-lui ce qu'elle doit fuir et ce qu'elle doit chercher, et faites qu'elle n'obéisse qu'à vous. O mon bien-aimé Rédempteur, exaucez-moi par les mérites de votre passion! O reine du ciel, je me confie en vous, aidez-moi de votre intercession.

§ II.

Du détachement à l'égard des séculiers et même de ses sœurs en religion.

I. Saint Augustin dit que ceux qui ne veulent pas fuir les conversations dangereuses, tomberont infailliblement dans l'abîme ¹ L'exemple de Salomon doit nous faire trembler tous. Dieu l'avait tant aimé, qu'il était devenu, pour ainsi dire, la plume qui écrivait sous la dictée du Saint-Esprit; mais pour avoir trop fréquenté dans sa vieillesse les femmes de la gentilité, il finit par adorer leurs idoles ² Cela n'est pas étonnant, dit saint Cyprien; comment être au milieu des flammes, et ne pas brûler! O épouse du Seigneur, l'air du parloir est empoisonné pour vous. Dans le chœur vous respirez l'air salubre du Paradis, mais dans le parloir, vous respirez l'air sulfureux de l'enfer. Telle religieuse qui serait encore chez ses parents, n'oserait pas rester trois ou quatre heures en conversation avec un jeune homme; et elle ne craint pas de le faire dans la

1. Qui familiaritatem non vult vitare suspectam, cito dilabitur in ruinam. (Serm. ccl de temp., al. cccxvii, in *append.*, n. 1.) — 2. III Reg., xi.

maison de Dieu? La maison de Dieu sera donc moins respectée qu'une maison de séculiers! Elle répond : Mais, grâce à Dieu, il n'y a pas de mal. Il n'y a pas de mal? Toutes les amitiés fondées sur la sympathie et sur une affection sensible vers un objet qui plaît, si elles ne font pas d'autre mal à l'âme, sont pour le moins des obstacles à la perfection. Elles font perdre l'esprit d'oraison et le recueillement. Une religieuse qui s'est prise d'amitié pour quelqu'un, aura le corps dans l'église, mais ses pensées voleront vers l'objet aimé. Elle cessera d'avoir du goût pour les sacrements : elle perdra la sincérité dans ses confessions, car, honteuse de son attachement, ou craignant que son confesseur ne lui ordonne de la rompre, elle lui cachera la cause de sa tiédeur, et ainsi cette malheureuse tombera de mal en pis; elle perd le repos, parce que, si elle entend dire du mal de la personne qu'elle aime, son cœur bat, elle se trouble et prend parti contre l'agresseur. Elle perd l'obéissance, parce que, si la supérieure l'engage à faire cesser cette amitié, elle cherche mille excuses et n'obéit pas. Elle perd enfin l'amour de Dieu, qui veut tout notre cœur pour lui, et n'y souffre pas d'attachement étranger. C'est pourquoi il se retire des cœurs où règne un autre nom que le sien. La vénérable sœur Françoise Farnèse disait à ses religieuses : Mes sœurs, nous nous sommes renfermées entre quatre murs, non pour voir et être vues, mais pour nous conserver sans tache à noire divin époux. Plus nous nous cachons aux yeux des hommes, plus le Seigneur se découvrira à nous par sa grâce dans cette vie et par sa gloire dans l'autre.

II. Mais non-seulement l'âme se fait un grand tort à elle-même, elle court en outre de grands dangers dans cette sorte d'affections, fondées sur les qualités extérieures de la personne aimée, quand cette personne est d'un sexe différent. Ces affections semblent d'abord indifférentes, mais peu à peu elles deviennent coupables, et finissent par entraîner l'âme dans quelque péché mortel. L'homme et la femme, disait saint Jérôme¹, sont comme le feu et la paille, et le démon ne cesse

1. Homo et mulier ignis et palea, et diabolus numquam sufflare cessat ut accendatur. (Epist. *Euseb. ad Damas. de morte Hieron.*)

de souffler pour exciter l'embrasement. La paille, approchée du feu, n'est pas plus prompte à prendre flammes, que deux personnes de sexe différent qui se fréquentent familièrement : et même l'embrasement est ici encore plus facile, parce qu'il est fomenté par le démon. Sainte Thérèse ¹ se vit un jour dans l'enfer, et Dieu lui dit que ce lieu lui était destiné, si elle ne se défaisait d'une certaine amitié ou inclination naturelle, sans être impure, qu'elle ressentait pour un de ses parents.

III. O vous qui me lisez ! Si vous vous sentez dans le cœur quelque affection de ce genre, le seul remède pour vous en guérir, c'est de rompre promptement ; si vous hésitez, vous êtes perdue. Les chaînes qui vous lient sont bien trempées et difficiles à rompre ; il faut donc les briser d'un seul coup, sans quoi vous ne les briserez jamais. Il ne vous sert à rien de dire que jusqu'ici il ne s'est passé entre vous rien d'indécemment ; sachez que le démon ne commence pas par les derniers excès ; il conduit peu à peu les âmes imprudentes jusqu'au bord du précipice, puis un simple choc suffit pour les y faire tomber. Les maîtres de la vie spirituelle s'accordent à dire que le seul remède à ces péchés, c'est de fuir les occasions. Saint Philippe de Néri disait que dans cette guerre il n'y a que les poltrons qui restent vainqueurs, il voulait dire ceux qui fuient les occasions. Saint Jérôme disait de même : Nous pouvons résister aux autres vices en nous faisant violence, mais le seul remède au vice de l'impureté c'est de fuir l'occasion ² et de rompre l'attachement.

IV Si, comme je l'espère, vous êtes libre de toute sorte d'attachements, soyez toujours sur vos gardes, car vous êtes aussi sujette à tomber dans ces filets, où tant d'autres se sont laissées prendre par négligence. Premièrement, mettez en pratique l'avis de sainte Thérèse qui dit qu'une religieuse doit plutôt être grossière que polie, qu'elle doit parler peu, et faire peu de compliments. Sainte Catherine de Sienne écrivit à une de ses nièces : Reste la tête baissée devant les séculiers, et sois

1. *Vie*, c. xxx. — 2. Cum cœteris vitiis quis posset resistere, huic tamen non potest, nisi pefugam. (*In reg. mon.*)

sauvage comme un hérisson quand on te parle. Abstenez-vous aussi, quand vous êtes à la grille, de regarder et de rire immodestement, et surtout de paraître avec une mise recherchée. Vous seriez encore plus blâmable, si vous laissiez flotter des boucles de cheveux sur votre front, ou si vous portiez des bouquets de fleurs à votre poitrine, ou un éventail à la main, et si vos pas laissaient derrière eux une longue trace de parfums. Au reste, si vous voulez fuir tout danger, abstenez-vous autant que possible de causer avec des séculiers. Soyez solitaire comme la colombe, disait saint Bernard, n'ayez rien de commun avec le monde ¹, fuyez la foule bruyante et le parler, réfugiez-vous dans le chœur et dans votre cellule. Quels rapports peut-il exister entre vous et le monde, puisque vous l'avez quitté pour Dieu? La sœur Jeanne de Saint-Etienne, franciscaine, disait : Si tu es l'épouse du roi des rois, ne jette pas les yeux sur ses esclaves. C'est un crime à un esclave de regarder la reine ; ce serait aussi un crime à la reine de se complaire aux regards de l'esclave. Sainte Catherine de Sienne dit dans une de ses lettres ² : Nous ne sommes pas des épouses, mais des adultères, puisque nous cherchons les satisfactions de l'amour-propre, la cellule nous est odieuse, et nous aimons la société des séculiers. Saint Jérôme vous donne ce conseil que si, en conversant avec quelqu'un, vous sentez naître dans votre âme quelque sentiment désordonné, vous l'étouffiez à sa naissance sans attendre qu'il devienne géant ³. Il est facile de tuer un lion quand il n'est encore que lionceau ; mais c'est bien difficile et moralement impossible, lorsqu'il est dans toute la force de l'âge.

V Vous seriez très-coupable, si vous permettiez à un séculier de badiner avec vous (je n'entends pas avec les mains, car un tel excès ne doit pas même se supposer), mais par des propos indécents. Ne croyez pas être exempte de blâme, sous prétexte que vous ne faites qu'écouter ; en lui prêtant l'oreille, vous êtes sa complice et vous commettez le même péché. Si

1. Sede solitaria sicut turtur, nihil tibi et turbis. (*In Cant.*, serm. xi, n. 4.)

2. Epist. CLVIII. — 3. Dum parvus est hostis, interfice. (Ep. xxii, *ad Eustach.*)

vous ne lui coupez pas aussitôt la parole, vous deviendrez pire que lui, et d'épouse de Jésus-Christ, vous deviendrez l'épouse de Satan. Vous serez la cause de la ruine de votre couvent, parce qu'une religieuse qui a une conduite pareille, entraînera par son exemple, beaucoup d'autres dans le même abîme. Si votre frère, ou quelqu'un de vos parents amène avec lui un de ses amis, et que celui-ci vous révèle, par le langage muet de ses regards, les tendres sentiments que vous lui inspirez, ayez soin alors de baisser les yeux, de garder le silence et de prendre un air sévère; mais le mieux serait de vous retirer aussitôt; s'il revient encore au parloir avec votre frère, et qu'il vous fasse appeler, répondez que vous avez affaire et que vous ne pouvez pas descendre. Prenez garde! car si vous cédez, si vous consentez à le voir, je vous plains, vous êtes perdue. Si vous recevez de quelqu'un une lettre où se trouvent des paroles d'affection, déchirez-la, brûlez-la et n'y répondez pas. Si vous êtes forcée d'y répondre à cause de quelque affaire importante, prenez un ton grave, austère; ne témoignez pas de reconnaissance, faites comme si vous n'aviez pas compris le sens de ses discours. S'il revient à la grille, congédiez-le, car si vous le voyez après sa lettre, c'en est fait de vous. Vous seriez encore très-coupable si, pour ne pas déplaire à une de vos compagnes, vous vous exposiez à déplaire à Dieu, en vous prêtant à un attachement illicite; si vous vous mêlez de pareilles choses, attendez-vous à un châtiment exemplaire, comme cela arriva à une sacristine qui se chargea de faire parvenir une lettre d'une de ses amies à un séculier pour une correspondance qui n'avait rien de saint. Elle remit la lettre au petit clerc du couvent; mais celui-ci, en se hâtant trop, tourna le tour avec tant de promptitude que la malheureuse en eut la main coupée et en mourut quelques jours après.

VI. Ne manquez pas d'user de la même réserve avec les religieux ou les ecclésiastiques, quand vous vous apercevez qu'ils viennent vous trouver, non pour parler de Dieu, ni du bien de votre âme, mais pour le plaisir qu'ils goûtent auprès de vous. Il serait bon que vous n'eussiez de rapports avec

votre confesseur qu'au confessionnal ; et que si vous avez quelque entretien avec lui, cet entretien eût lieu plutôt au tour qu'à la grille. Soyez plus circonspecte encore avec votre directeur, parce que la confiance qui existe entre vous et lui pourrait donner naissance à une sympathie, qui, si elle n'était pas modérée, deviendrait bientôt un feu d'enfer. N'ayez donc aucun commerce avec votre directeur, ne lui faites pas de présents, ne vous chargez pas du soin de cuire son dîner, de raccommo-der son linge, etc. Sainte Thérèse disait : Oh ! combien toutes ces bagatelles troublent l'âme ! Dieu veuille qu'elles ne finissent pas par nous détacher de Dieu ! Si, dans votre couvent, est établi l'usage de faire des présents au directeur, envoyez-lui deux ou trois fois par an un petit présent, plutôt comme marque d'attention, que comme un gage d'affection. Gardez-vous surtout de jamais laisser échapper aucune expression tendre pour lui.

VII. N'allez pas prétexter qu'il n'y a pas de danger parce que ce prêtre est un saint. Saint Thomas d'Aquin dit, que plus une personne est sainte, plus nous devons la craindre, parce que le sentiment de sa bonté nous la rendra encore plus chère ¹. Le vénérable Sertorius Caputo, de la compagnie de Jésus, disait que le démon nous rend d'abord amoureux de la vertu d'une personne, puis de la personne même, puis il nous pousse à notre perte. Le Docteur angélique dit que l'ennemi sait bien cacher le danger, car il ne lance pas d'abord des flèches empoisonnées, mais celles qui embrasent le cœur et y font de petites blessures ; peu après les deux personnes n'agiront plus en anges comme auparavant, mais comme des êtres revêtus de chair ; leurs regards se croiseront ; leurs discours seront plus tendres ; ils ne pourront plus vivre l'un sans l'autre, et cette dévotion spirituelle se changera en affection charnelle. Telles sont les propres expressions du Saint.

VIII. Saint Bonaventure indique ² cinq (a) signes auxquels

¹ Nec quia sanctiores fuerint, ideo minus cavendæ ; quo enim sanctiores, eo magis alliciunt. (S. THOM. op. 64.)

² *De prof. relig.* lib. II, c. xxvii. (*Oper.* t. XII, p. 389.)

a.) Saint Bonaventure en compte sept ; l'auteur indique ici les cinq principaux.

on peut reconnaître si l'affection n'est pas pure. 1° Quand on se permet ensemble des entretiens longs et inutiles, et pour peu qu'ils soient trop longs, ils sont dès lors inutiles. 2° Quand on se regarde l'un l'autre, et qu'on se donne des louanges réciproques. 3° Quand on excuse les défauts l'un de l'autre. 4° Quand on nourrit en soi certaines petites jalousies. 5° Quand l'absence prolongée produit de l'inquiétude. J'ajoute : quand la grâce et la tournure de la personne nous plaisent ; quand on désire qu'elle réponde à notre affection ; quand on n'aime pas que d'autres l'aperçoivent, l'écoutent et en parlent. Le P Pierre Consolini de l'Oratoire disait qu'il faut traiter avec les personnes saintes de l'autre sexe comme avec les âmes du purgatoire, de loin et sans les regarder. Quelques religieuses demeurent longtemps avec leur directeur afin de puiser dans leurs discours l'amour de Dieu et la ferveur. Mais de telles conversations trop prolongées sont un abus, et peuvent être l'étincelle d'une passion coupable et pernicieuse. Si vous avez un vrai désir d'augmenter votre ferveur, il doit vous suffire de tant de livres de piété qui sont entre vos mains, de tant de lectures spirituelles qu'on vous fait à table et à l'oraison, de tant de prédications que vous entendez à l'église ; mais à part même ces secours, pour vous rendre sainte, il devrait vous suffire des règles et des constitutions de la religion, pourvu que vous les lisiez avec attention et que vous les mettiez en pratique.

IX. Ce que nous venons de dire se rapporte aux personnes du dehors ; mais il est une autre espèce d'amour désordonné qui existe dans les couvents mêmes, entre les religieuses, surtout les jeunes, et qui naît d'une familiarité trop intime entre elles. Saint Basile a dit : Jeune homme, ne liez pas d'amitié avec ceux de votre âge, car le démon en profiterait pour vous entraîner dans le feu éternel ¹ Beaucoup d'amis, dit encore ce saint, ont souvent entre eux, par la suite, d'autres rapports

1. Juvenis, æqualium tuorum consuetudinem defugito, quantos illorum opera adversarius plerosque sempiterno igni cremandos addixit. (Serm. de abd. rer. etc.)

que ceux de l'amitié par où ils avaient commencé ¹ La B. Angèle de Foligno disait pareillement : Quoique l'amour renferme tous les biens, il renferme aussi tous les maux. Je ne parle pas ici de l'amour impur que l'on a toujours soin d'éviter, mais de l'amour qui s'établit entre deux personnes du même sexe, et qui peut dégénérer en amour désordonné ; de trop longues conversations, de trop vives protestations de tendresse deviennent nuisibles. La tendresse augmente, la raison se perd, l'un veut ce que l'autre désire, ils s'invitent naturellement au mal, ils ne savent résister l'un à l'autre, et ils se seront perdus tous les deux.

X. Si les amitiés extérieures des religieuses pour les séculiers sont plus scandaleuses, celles des religieuses entre elles sont plus dangereuses et plus difficiles à rompre, parce que les occasions de se voir sont plus fréquentes. Puissent-elles ne jamais commettre aucun péché contre la chasteté ! Isaïe les menace de la damnation dans le passage qui suit : « Il a commis l'iniquité dans la terre des saints, il ne verra pas la gloire de Dieu ² » Les maîtresses des novices doivent avoir toujours les yeux ouverts sur ces sortes de choses, et ne pas craindre de soupçonner toujours le pire. Quand elles aperçoivent quelque attachement ou quelque familiarité entre deux jeunes filles, qu'elles tâchent d'y mettre fin, en les empêchant d'aller ensemble, et qu'elles soient attentives à éviter tout le mal qui peut s'ensuivre. Qu'elles les exhortent de temps en temps, et d'une manière générale, à se garder, comme de la mort, de jamais cacher par honte aucun péché ou se confessant, et qu'elles leur racontent à ce sujet quelque histoire de filles damnées pour avoir fait des confessions sacrilèges.

XI. Saint Basile, parlant en général pour toutes les religieuses, fit une loi de punir toutes celles de son ordre qui auraient des amitiés particulières, amitiés que saint Bernard appelle des amitiés empoisonnées et ennemies de la paix com-

1. Spirituales primo caritatis quadam specie illectos, postea in voraginem præcipites deturbavit. (*Ibid.*)

2. In terra sanctorum iniqua gessit : non videbit gl'oriam Domini. (*Isa. xxvii, 10.*)

mune, puisqu'en vérité, quand même elles ne présenteraient pas d'autres inconvénients ou d'autres dangers, elles sont une source de trouble, de murmures et de désordres, elles engendrent des factions et des partis, et elles font que les voix se donnent non aux plus dignes, mais aux plus partiales. Soyez l'amie de toutes vos sœurs, servez-les toutes, soyez d'accord avec toutes, mais n'ayez d'intimité avec aucune, ne soyez intime qu'avec Dieu. Évitez surtout celles qui vous témoignent le plus d'amitié. Vous marchez dans un chemin sombre et glissant, qui est la vie présente ; si vous avez une compagne qui vous pousse dans le précipice, vous êtes perdue.

XII. Bravez tout respect humain, et ne vous arrêtez pas à la malheureuse crainte du qu'en dira-t-on ? « Si je romps avec une telle personne du dehors, dites-vous, si je m'éloigne d'une telle, si je me livre à la solitude, à la prière, à la mortification, que dira-t-on de moi ? On me tournera en ridicule, je serai l'objet des railleries universelles. » Combien de religieuses se sont damnées pour cette maudite crainte ! a dit saint Augustin ¹ Saint François de Borgia dit : que celui qui veut se donner à Dieu doit fouler aux pieds le maudit que dira-t-on ? Pourquoi ne nous demandons-nous jamais ce qu'en dira Jésus-Christ, ce qu'en dira la sainte Vierge ? Le Seigneur dit dans les Cantiques : « Ma sœur et mon épouse est comme un jardin environné de murailles ² » Il apprend par ces paroles aux religieuses que si elles veulent être ses épouses, il faut que leurs cœurs soient des jardins fermés, où n'entre rien autre chose que l'amour de Dieu. De tous les défauts qui peuvent prendre entrée dans le cœur d'une religieuse, celui qui déplaît le plus à son divin époux, c'est qu'il y trouve une affection étrangère. Dieu veut posséder son cœur tout entier. Les maris de la terre ne peuvent souffrir que leurs femmes aiment aucun autre qu'eux. Faites donc comme si, dans le monde, il n'y avait que vous seule, et le Seigneur que vous devez aimer.

XIII. Je ne puis m'empêcher en terminant de blâmer ces

1. Oh ! quot detrusit ad inferos infirmitas hæc !

2. Hortus conclusus, soror mea, sponsa. (*Cant.* iv, 12.)

religieuses qui portent un fol amour aux bêtes, aux chats et aux chiens. Elles les veulent partout avec elles, à table et au lit. Elles les posent sur leur sein ; elles les baisent, et vont même jusqu'à leur dire des paroles d'une tendre affection. Si leurs bêtes sont malades, elles sont tristes ; à leur mort, elles pleurent à chaudes larmes, et s'irritent contre celles qui peuvent en être cause. Cet attachement pour les bêtes est très-déraisonnable dans les séculiers ; ne le serait-il pas davantage dans les épouses de Jésus-Christ ?

PRIÈRE.

O mon Jésus, je vous comprends, vous voulez tout mon cœur, tout mon amour, je veux vous le donner tout entier. Je vous ai tant offensé que j'aurais mérité d'être abandonnée de vous ; mais vous continuez à m'appeler vers vous en me disant : *Diliges Dominum tuum ex toto corde tuo* : « Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur. » Je veux vous obéir, dorénavant je ne veux aimer que vous. O mon Jésus ! que ne puis-je mourir d'amour pour vous, qui êtes mort pour moi ! Vous avez donné tout votre sang pour mon salut, vous avez donné votre vie ; et moi, j'userais de réserve avec vous ? Qu'est-ce qu'un cœur pour vous aimer ? ce serait même peu de mille cœurs. Et je donnerais une partie du mien aux créatures ? Non, vous le voulez entier. Acceptez-le, ô Jésus, mon amour, mon époux. Je suis à vous, toute à vous ; faites de moi ce qu'il vous plaira. Marie, mon espérance, unissez-moi à Jésus votre divin fils ; faites que je sois toute à lui. Je n'attends que de vous cette grâce, et c'est par vous que j'espère l'obtenir.

CHAPITRE XI.

De la sainte humilité.

§ I.

Des avantages de l'humilité.

I. Les saints appellent l'humilité la base et la gardienne de toutes les vertus. Quoique l'humilité ne soit pas la première

des vertus en excellence, cependant, dit saint Thomas ¹, elle tient la première place en tant qu'elle est le fondement de toutes les autres. De même que le fondement d'une maison doit être jeté avant la construction des murailles et du plafond, ainsi, dans la vie spirituelle, l'humilité précède les autres vertus, pour expulser l'orgueil avec lequel Dieu est incompatible ². Saint Grégoire dit que celui qui pratique beaucoup de vertus sans humilité, est comme celui qui jette la poussière au vent qui la disperse ³ :

II. On raconte ⁴ qu'il y avait dans un désert un ermite d'un grande réputation de vertu; à sa mort il fit dire à l'abbé de lui apporter le saint-viatique. L'abbé y vint, et un voleur aussi; touché de cette cérémonie, le voleur n'osa pas entrer dans la cellule, et dit à la porte : Que ne suis-je tel que toi! Le moine l'entendit et cria : Oui, tu serais heureux si tu étais tel que moi! Or, qu'arriva-t-il? Le voleur partit en courant pour aller se confesser, mais il tomba dans un précipice et mourut. L'ermite aussi mourut peu après; le moine, ami de l'ermite, pleura sa mort et se réjouit de celle du voleur. On lui demanda pourquoi : il répondit que le voleur s'était sauvé par le repentir qu'il avait éprouvé de ses péchés, et que son ami s'était perdu par son orgueil. Mais qu'on ne croie pas que ce malheureux ne soit devenu orgueilleux qu'au moment de la mort : la parole d'orgueil qu'il dit alors indique seulement que ce vice était depuis longtemps enraciné dans son cœur, et qu'il fut la cause de sa misérable fin. Au surplus, saint Augustin déclare que si l'humilité ne précède toutes nos œuvres et ne nous accompagne jusqu'au tombeau, l'orgueil nous dérobera tout le bien que nous aurons fait ⁵

III. Cette belle vertu de l'humilité était peu connue et peu aimée sur la terre, où régnait l'orgueil, cause première de la

1. 2-2, q. 16, a, 5. — 2. Humilitas primum locum tenet in quantum expellit superbiam, cui Deus resistit.

3. Qui sine humilitate virtutes congregat quasi in ventum pulverem portat. (In *ps. pæn.* III.) — 4. In *Spec. exem.* dist. IX, ex. 199.

5. Nisi humilitas præcesserit et continetur et consecuta fuerit totum extorquet de manu superbiam. (Ep. *ad Dios.* LV, al. cxviii, n. 22.)

perte d'Adam, et de tous ses descendants. Le Fils de Dieu descendit du ciel pour nous l'apprendre, non-seulement par ses paroles, mais aussi par son exemple ; il s'humilia jusqu'à se faire homme et à prendre la forme d'un esclave ¹ Il voulut être traité comme le plus vil d'entre les hommes, de sorte qu'Isaïe l'appelle ² : Le dernier des humains, sans aucune apparence (a). Voyez-le à Bethléem dans une étable, couché sur un peu de paille ; voyez-le à Nazareth, inconnu, dans une pauvre boutique, faisant les fonctions d'un misérable artisan ; voyez-le à Jérusalem flagellé comme un esclave, souffleté, couronné d'épines, comme un roi de comédie et enfin cloué sur une croix comme un malfaiteur. Écoutons ce qu'il nous dit : *Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos facietis* ³ Mes enfants, je n'ai souffert tant d'outrages, qu'afin qu'à mon exemple vous en supportiez aussi. Saint Augustin dit au sujet de l'humilité de Jésus-Christ : *Hæc medicina, si superbiam non curat, quid eam curet nescio* ⁴ : « Si ce remède ne nous guérit pas de notre orgueil, je n'en connais point d'autre qui puisse nous en guérir. » Le même saint écrivait à Dioscore : « Si vous voulez savoir quelle est la plus belle des vertus, celle qui nous égale à Jésus-Christ et nous unit à Dieu : la première c'est l'humilité, la seconde c'est l'humilité, la troisième c'est l'humilité, et si vous m'interrogez encore, je vous ferai toujours la même réponse. »

IV Les orgueilleux sont en haine et en abomination au Seigneur, est-il dit dans les Proverbes ⁵ Oui, parce que l'orgueilleux est menteur, voleur et aveugle. Il est *voleur*, puisqu'il s'approprie ce qui est à Dieu. *Quid habes quod non accepisti?* dit l'Apôtre ⁶ : « Qu'avez-vous que vous ne l'avez reçu ? » Si l'on parait un cheval d'un caparaçon d'or, pourrait-il en être fier, tandis qu'à chaque instant son maître peut l'en dépouil-

1. Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens. (*Phil.* II, 7.)

2. Despectum et novissimum virorum. (*Lm.* 3.) — 3. *Jo.* XIII, 15.

4. Ea est prima humilitas, secunda humilitas, tertia humilitas, et quoties interrogares. hoc dicerem. (*ubi supra.*)

5. Abominatio Domini est omnis arrogans. (*Prov.* XVI, 5.) — 6. *I Cor.* IV, 7.

a) *Le prophète Isaïe*, traduit en vers français par P. Soullier.

ler? Il est *aveugle*, comme dit l'Apocalypse : « Tu dis : Je suis riche, et tu ne sais pas que tu es pauvre et aveugle¹ » Qu'avons-nous en propre, sinon le néant et nos péchés? Même le peu de bien que nous faisons, dit saint Bernard, à le juger sévèrement, n'est que désordre et imperfection² Il est *menteur*, car toutes les bonnes qualités que l'homme reçoit de la nature, telles que l'esprit, la beauté, la santé, l'habileté, ou qu'il reçoit de la grâce, telles que de bons désirs, une âme docile, un esprit éclairé, sont des dons du Seigneur. Saint Paul disait : « Ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu³ » Car, dit l'Apôtre, nous ne pouvons avoir de nous-mêmes, pas même une bonne pensée⁴

V Malheur à toute religieuse orgueilleuse ! Tant que l'orgueil régnera en elle, l'esprit de Dieu n'y entrera pas, et le démon fera d'elle ce qu'il voudra. Le B. Joseph Calasanze disait : Le démon se sert des religieux orgueilleux comme d'une balle à jouer, Césaire raconte⁵ qu'un possédé ayant été porté une fois dans un couvent, le prieur prit avec lui un jeune religieux qui passait pour saint, et dit ensuite au démon : Si ce religieux te commande de sortir, oseras-tu résister? L'esprit malin répondit : Je n'ai pas peur de lui. Pourquoi? Parce qu'il est orgueilleux. Le Seigneur, pour nous délivrer de l'orgueil, permet parfois que ses serviteurs soient assaillis de tentations honteuses, telles que celles d'impureté, et quoiqu'ils le prient de les en délivrer, il les leur laisse; ce qui arriva à saint Paul. Dieu a permis, écrivait-il aux Corinthiens, que je ressente dans ma chair un aiguillon, qui est l'ange de Satan, pour me donner des soufflets. C'est pourquoi j'ai prié trois fois le Seigneur de m'en délivrer, et il m'a répondu : Ma grâce vous suffit⁶ Donc, dit saint Jérôme, le Seigneur ne

1. Dicis, dives sum, et nescis quia tu es miser et cæcus. (*Ap.* VIII, 17.)

2. Si distincte judicetur, injustitia invenietur omnis justitia nostra. (*In fest. omn. sanct.*, n. 11.) — 3. Gratiâ Dei sum id quod sum. (*I Cor.* xv, 10.)

4. Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis. (*II Cor.* III, 5.)

5. Lib. IV, c. v.

6. Datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus Satauræ qui me colaphizet, propter quod ter Dominum rogavi ut discederet a me : et dixit mihi. Sufficit tibi gratia mea. (*II Cor.* XII, 7.)

voulut pas délivrer saint Paul de cette tentation, pour qu'il se conservât dans l'humilité. De plus, Dieu permet quelquefois que l'on tombe dans quelque péché, pour nous apprendre à être humbles. C'est ce qui arriva à David, qui avoua ensuite qu'il n'était tombé, que parce qu'il n'avait pas été humble ¹

VI. Saint Augustin dit : Dieu est très-haut : quand tu t'humilies, il s'abaisse jusqu'à toi ; quand tu t'enorgueillis, il s'éloigne de toi ² Le Prophète royal a dit : « Le Seigneur regarde les humbles d'un œil complaisant, mais il regarde les orgueilleux de loin ³ ; » et ainsi que nous, lorsque nous voyons quelqu'un de loin, nous ne le connaissons pas, de même Dieu ne connaît pas les orgueilleux. Il y avait dans un couvent une religieuse orgueilleuse qui dit à une de ses compagnes : L'habit que nous portons nous fait siéger au même rang, mais sachez que vous ne seriez pas digne d'être servante dans ma maison. Comment croyez-vous que Dieu reçut les propos de cette orgueilleuse ? Les orgueilleux ne réussissent pas auprès de Dieu, il ne peut les supporter. Dieu chassa du paradis les anges orgueilleux et les plongea dans l'enfer. La parole divine ne peut pas mentir : Celui qui s'élèvera, sera humilié ⁴ Saint Damien raconte (*de duel. tract.*) qu'un orgueilleux, avant de se battre avec son rival pour une terre qu'il voulait défendre à la pointe de l'épée, entendit la messe et remarqua ces mots : *Qui autem se exaltaverit, humiliabitur* Il dit : Cela n'est pas vrai, parce que si je m'étais humilié, j'aurais perdu l'estime et la terre que je possède. Or, qu'arriva-t-il ? Quand il en vint aux mains avec son ennemi, celui-ci lui perça sa langue sacrilège et l'étendit mort à ses pieds.

VII. Dieu résiste aux orgueilleux et donne sa grâce aux humbles ⁵ Le Seigneur a promis d'exaucer tous ceux qui

1. Priusquam humiliarer, ego deliqui. (*Ps. cxviii, 67.*)

2. Altus est Deus humilias te, et descendit ad te ; erigis te, et fugit à te ; (*Serm. de temp. xxv, al. de asc. clxxv, n. 2.*)

3. Dominus humilia respicit et alta à longe cognoscit. (*Ps. cxxxvii, 6.*)

4. Qui autem se exaltaverit, humiliabitur. (*Mat., xxiii, 12.*)

5. Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. (*Jac. iv, 6.*)

le prieront ¹ Mais Dieu ne peut souffrir les orgueilleux et, dit saint Jacques, il résiste à leurs prières. Au contraire Dieu est libéral avec les humbles ² Il ouvre les mains et leur accorde tout ce qu'ils désirent. Humilie-toi devant Dieu, nous dit-il par l'organe de l'Écclésiastique, et attends de sa bonté tout ce que tu demandes ³ Saint Augustin disait : Seigneur, donnez-moi le trésor de l'humilité ⁴ L'humilité est un trésor, parce que le Seigneur prodigue aux humbles toute sorte de biens. Quand le cœur de l'homme est plein de lui-même, il ne peut s'emplir des dons divins ; il faut d'abord qu'il se vide par l'idée de son néant. David a dit : Dieu fait abonder les vallées d'eau, c'est-à-dire les âmes humbles, mais non les montagnes, c'est-à-dire les orgueilleux ; les grâces y passent comme les nues, mais ne s'y arrêtent pas. La divine mère a dit : le Tout-Puissant m'a fait plusieurs dons à cause de l'humilité de sa servante ⁵, c'est-à-dire de mon néant. Sainte Thérèse raconte que les plus grandes grâces qu'elle ait reçues de Dieu, Dieu les lui envoya lorsqu'elle s'humiliait devant lui. La prière de l'humble, dit l'Écclésiastique, pénètre les cieus et elle ne s'en retire que lorsque Dieu l'a exaucée ⁷ Les humbles obtiennent ce qu'ils demandent. Ils n'ont pas à craindre d'être repoussés ⁸ Le B. Calasanze disait : Si tu veux être saint, sois humble ; si tu veux être très-saint, sois très-humble. Un saint homme conseilla à saint François de Borgia, lorsqu'il était encore séculier, de ne jamais cesser de penser à ses misères, s'il voulait devenir saint. Aussi le saint employait-il chaque jour deux heures d'oraison à s'étudier et à se mépriser lui-même.

1. Omnis qui petit accipit. (*Luc.* xi, 10.)

2. Humilibus autem dat gratiam.

3. Humiliare Deo, et expecta manus ejus, (*Eccli.* iii, 9.)

4. Domine, da mihi thesaurum humilitatis.

5. Qui emittis fontem in convallibus, inter medium montium pertransibunt aquæ. (*Ps.* cxxxiii, 10.)

6. Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, fecit mihi magna qui potens est. (*Luc.* i, 48 49.)

7. Oratio humiliantis se nubes penetrabit, et non discedet, donec Altissimus aspiciat. (*Ecc.* xxxv, 21.)

8. Ne avertatur humilis factus confusus. (*Ps.* lxxiii, 21.)

VIII. Saint Grégoire dit que l'orgueil est la marque distinctive des réprouvés, et que l'humilité est la marque des prédestinés ¹ Saint Antoine abbé, voyant le monde plein des filets du démon, s'écria : Qui pourra éviter tous ces pièges ? Une voix lui répondit : Antoine, l'humilité seule passe sans crainte : qui marche tête baissée, voit les dangers qu'il court. Enfin, comme l'a dit le Sauveur, si nous ne devenons enfants (non d'âge, mais d'humilité), nous ne serons pas sauvés ². On raconte dans la vie de saint Palémon qu'un moine ayant marché sur la braise, s'en vanta, en disant à ses frères : Lequel d'entre vous peut marcher sur le feu sans se brûler ? Saint Palémon le reprit de sa fierté ; mais le moine ne se corrigea pas, et resta enflé d'orgueil ; bientôt il tomba en mille péchés, et mourut dans un misérable état.

IX. Le paradis est promis aux humbles qui sont persécutés et méprisés sur la terre. Vous serez heureux, dit le Sauveur, lorsque les hommes vous maudiront et vous persécuteront, parce qu'une abondante récompense vous est assurée dans les cieux ³. Les humbles sont heureux non-seulement dans l'autre vie, mais même dans celle-ci. Apprenez de moi à être humbles et doux, nous dit encore Jésus-Christ, et vous jouirez de la paix de l'âme. L'orgueilleux n'a jamais de paix, parce qu'il ne parvient jamais à se voir traité comme il le désire ; quand on l'honore, il n'est pas encore content, car il en voit de plus honorés que lui ; toujours au moins lui manquera-t-il certain honneur qu'il désire, et cette privation le tourmentera plus, que ne le contentent tous les autres qu'on lui rend. Que d'honneurs recevait Aman à la cour du roi Assuérus, qui le faisait asseoir à sa propre table ! Mais, parce que Mardochée ne vou-

1. Evidentissimum reproborum signum superbia, ac contra humilitas electorum. (Lib. XXXIV in *Job*, c. xxiii, n. 56.)

2. Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum. (*Mat.* xviii, 3.)

3. Beati estis, cum maledixerint vobis et persecuti vos fuerint... quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. (*Mat.* v. 11 et 12.)

lut pas le saluer, il se trouva malheureux ¹ Mais quels sont les honneurs que reçoivent les orgueilleux? ce ne sont pas des honneurs qui réjouissent, parce que ce sont des honneurs accordés par force et seulement par respect humain. Saint Jérôme a dit : La véritable gloire s'attache à la vertu, elle fuit ² qui la cherche, et suit qui la méprise ; comme l'ombre suit qui la fuit, et fuit qui veut la saisir

X. L'homme humble est toujours content, parce que, tous les honneurs qu'il reçoit, il les croit au-dessus de son mérite, et s'il reçoit des affronts, il pense qu'il en mérite davantage pour ses péchés, et dit avec Job : J'ai péché, j'ai vraiment offensé Dieu, et je n'ai pas été châtié comme je le méritais ³ Saint François de Borgia nous offre un bel exemple d'humilité : devant aller faire un voyage, on lui conseilla de se faire précéder par un courrier qui lui fît préparer un appartement dans toutes les auberges où il s'arrêterait : le Saint répondit : Oh ! jamais je ne néglige d'envoyer mon courrier ; mais savez-vous lequel? C'est l'idée de l'enfer que j'ai mérité ; de sorte que tous les logements que je trouve sont des palais en comparaison de celui où je mériterais d'être.

PRIÈRE.

Mon Dieu, comment, après tant de péchés commis, puis-je encore nourrir tant d'orgueil? Je sais que mes fautes, après m'avoir rendue ingrate envers vous, m'ont rendue orgueilleuse. *Ne projicias me à facie tuâ.* Seigneur, ne me chassez pas de votre présence, comme je le mérite. Ayez pitié de moi, éclairez-moi, faites que je me connaisse moi-même. Combien d'âmes de l'enfer ont moins péché que moi ! elles n'ont plus d'espoir de pardon, et vous me l'offrez si je le désire. Oui, je le désire, ô mon Rédempteur ! Pardonnez-moi ; je me repens de tout mon cœur de mon

1. Cum hæc omnia habeam, nihil me habere puto, quamdiù videro Mardocheum sedentem ante fores regias. (*Esther.* v, 13.)

2. Virtutem quasi umbra sequitur, et appetitores sui deserens, appetit contemptores.

3. Peccavi et vere deliqui, et ut eram dignus non recepi. (*xxxiii*, 27.)

orgueil, qui m'a fait mépriser mon prochain et vous-même, ô le premier des biens. Je dis, avec sainte Catherine de Sienne : Mon Dieu ! Plus de péchés, plus de péchés. Je vous ai assez offensé ; je ne veux plus abuser de votre patience. Je vous aime, Seigneur, et je veux consacrer le reste de mes jours à vous aimer et à vous plaire. Mon Jésus, secourez-moi. Le démon qui me voit brûler du vif désir d'être tout à vous, va redoubler ses tentations. Aidez-moi, ne m'abandonnez pas à moi-même. Sainte Vierge, vous savez que je n'espère qu'en vous : ne cessez pas de m'aider de vos prières, qui obtiennent tout ce qu'elles demandent.

§ II.

De l'humilité d'esprit ou de raison.

I. Après avoir connu les immenses avantages de l'humilité, venons-en à la pratique, et voyons ce qu'il faut faire pour acquérir cette sainte vertu. Il y a deux sortes d'humilité : l'humilité d'esprit et l'humilité de volonté. Parlons ici de la première, sans laquelle on ne peut avoir l'humilité de volonté. L'humilité d'esprit consiste à avoir une mauvaise opinion de nous-mêmes et à nous regarder comme vils et misérables, tels que nous le sommes en effet. L'humilité, dit saint Bernard, est une vertu par laquelle un homme se trouve vil à ses propres yeux d'après la connaissance fondée en vérité qu'il a de lui-même ¹ L'humilité est une vérité, dit sainte Thérèse, et Dieu n'aime tant les humbles que parce qu'ils aiment la vérité. Il n'est que trop vrai que nous ne sommes rien, que nous sommes ignorants, aveugles, incapables d'aucune bonne chose ; nous n'avons à nous que le péché qui nous rend plus vils que la boue ; nous ne pouvons faire que le mal. Tout le bien que nous faisons est à Dieu et vient de Dieu. Celui qui est humble a toujours ces vérités présentes à sa pensée, et se trouve digne de tout mé-

1. Humilitas est virtus qua homo sui agnitione vilescit. (*Degrad. humil. et sup.*, c. 1, n. 2.)

pris ; il ne peut souffrir qu'on lui attribue un mérite qu'il n'a pas ; il aime à se voir vilipendé et traité comme il le mérite. C'est ainsi qu'il se rend cher à Dieu. Plus on s'humilie, plus on est agréable à Dieu, a dit saint Grégoire ¹ Sainte Marie-Madeleine de Pazzi disait que les deux pierres fondamentales de la perfection d'une religieuse sont l'amour du Seigneur et le mépris de soi-même, et que plus on s'abaisse sur la terre, plus on sera élevé au ciel.

II. Il faut donc toujours dire, avec saint Augustin : Que je me connaisse et que je vous connaisse, afin que je vous aime et que je me méprise ² Seigneur, faites-moi connaître qui je suis et qui vous êtes. Vous êtes le premier des biens, et je suis la misère même ; je n'ai rien à moi, je ne puis rien, je ne veux rien. L'Écclésiastique dit que Dieu n'est honoré que par les humbles ³ Oui, parce que les humbles seuls peuvent connaître son immense bonté. Si vous voulez honorer votre Dieu, ayez toujours sous les yeux vos misères, confessez avec conviction que vous n'avez à vous que le néant et la malice, et que Dieu est tout. Dites-lui que vous n'êtes digne que d'ignominie et de châtement, et offrez-vous à souffrir tout ce qu'il vous enverra.

III. Ne vous glorifiez de rien. Les saints ont fait bien d'autres choses que vous ! Je vous exhorte donc à lire les vies des Saints, car votre orgueil baissera à la vue des grandes choses qu'ils ont faites pour Dieu. Vous aurez honte alors du peu de bien que vous avez fait. Comment pouvons-nous nous glorifier de quelque chose, sachant que, s'il y a quelque chose de bon en nous, cela nous vient de Dieu ? Si les nuages, dit saint Bernard, se vantaient d'avoir envoyé la pluie, qui n'en rirait pas ⁴ ? Nous serions aussi insensés si nous nous vantions du bien que nous faisons. Le P. Avila raconte qu'un grand seigneur épousa une pauvre paysanne ; mais afin qu'elle ne

1. Tanto quisque fit Deo pretiosior, quanto sibi vilior.

2. Noverim me, noverim te, ut amem te et contemnam me. (Lib. *de vit. beat.*)

3. Deus ab humilibus honoratur. (III, 2.)

4. Si gloriantur nubes, quod genuerint imbres, quis non irrideat ? (Serm. XIII, n. 5.)

s'enflât pas d'orgueil en se voyant environnée de serviteurs, parée de riches habits, il voulut que ses vieux et misérables vêtements fussent toujours sous ses yeux, Vous devez faire de même : quand vous trouvez en vous quelque chose de bon, regardez vos anciens haillons, et souvenez-vous de ce que vous étiez naguère, puis concluez de là que tout le bien que vous avez est une aumône que Dieu vous a faite.

IV Saint Augustin disait : Seigneur, celui qui vous raconte les mérites qu'il peut avoir, ne fait que vous rappeler vos dons ¹ Quand sainte Thérèse faisait quelque bonne œuvre, ou voyait d'autres en faire, elle se mettait aussitôt à louer Dieu, sachant que tout ce bien venait de lui. Elle observait que l'humilité n'empêche pas de connaître les grâces spéciales que le Seigneur nous a données plus abondamment qu'aux autres. Ce n'est pas là de l'orgueil, dit sainte Thérèse, c'est de la reconnaissance. Cela nous aide à nous juger plus indignes que les autres, et cependant plus favorisés. La sainte ajoute qu'une âme ne fera jamais grand'chose pour Dieu, si elle ne reconnaît avoir reçu de Dieu de grands dons. Il faut toujours distinguer ce qui est à Dieu, de ce qui est à nous. Saint Paul ne se faisait pas scrupule de dire qu'il avait plus travaillé pour Jésus-Christ que tous les autres apôtres ²; mais il avouait que tout ce qu'il avait fait n'était pas son ouvrage, mais l'effet de la grâce qui l'avait aidé ³

V 2° Sachant que sans Dieu vous ne pouvez rien, ne vous confiez jamais en vos propres forces ; faites comme saint Philippe de Néri, qui désespérait toujours de lui-même. L'orgueilleux se confie en ses forces, et tombe ; comme cela arriva à saint Pierre, qui protesta à Jésus-Christ que la mort même ne pourrait l'induire à le renier ⁴; mais comme il dit cela avec une folle présomption de sa fermeté, à peine arrivé à la demeure du grand-prêtre, il renia son maître. Gardez-vous donc

1. Quisquis tibi enumerat merita sua, quid tibi enumerat nisi munera tua? (L. IX, *Conf.* c. XIII.)

2. Abundantius illis omnibus laboravi. (I *Cor.* xv, 10.)

3. Non ego autem, sed gratia Dei mecum. (*Ibid.*)

4. Etiam si oportuerit me mori tecum, non te negabo.

de jamais compter sur votre résolution et sur votre bonne volonté présente. Placez toute votre confiance en Dieu, et dites toujours ¹ : Je puis tout, non par moi, mais par le Seigneur qui me soutient. Isaïe a dit de même ² : « Les humbles qui se confient en Dieu changeront de force; » car ils se défient d'eux-mêmes, et dès lors ils cessent d'être faibles et acquièrent la force de Dieu. Le B. Joseph Calasanze disait : Qui veut être employé par Dieu à des choses saintes, doit tâcher d'être le plus humble des hommes. Faites comme sainte Catherine de Sienne, qui, lorsqu'elle était tentée d'orgueil, s'humiliait ; quand elle était tentée de défiance, se confiait en Dieu. Le démon furieux lui dit un jour : Sois maudite, et maudit soit celui qui t'a appris ce moyen de me vaincre. Je ne sais plus comment faire pour t'attraper ³ Quand le démon vous dit que vous ne devez pas craindre de tomber, tremblez et pensez que si Dieu vous abandonne un seul instant, vous êtes perdue ; quand il vous tente de défiance, dites courageusement avec David : Seigneur, j'ai mis en vous toutes mes espérances, je ne serai jamais confondue ni privée de votre grâce et livrée à l'enfer ⁴

VI. 3° Si par malheur vous tombez dans le péché, ne vous désolerez pas ; humiliez-vous, repentez-vous, et, connaissant mieux votre faiblesse, abandonnez-vous avec plus de confiance au Seigneur. Ce serait orgueil de nous irriter, de nous accuser nous-mêmes après une faute, car il semblerait alors que nous nous étonnions qu'un être aussi parfait que nous ait pu pécher. C'est un artifice du démon, qui espère nous éloigner de la voie de la perfection, en nous persuadant que nous n'y atteindrons jamais. Ayons alors une confiance encore plus vive dans le Seigneur. Que notre infidélité nous fasse espérer encore plus en la miséricorde divine. L'Apôtre dit : Tout contribue au bien ⁵ Le commentateur ajoute : même les péchés ⁶ Le Seigneur dit à ce sujet à sainte Gertrude : Quand on a une

1. Omnia possum in eo qui me confortat. (*Phil.* iv, 15.)

2. Qui sperant in Domino mutabunt fortitudinem. (xi, 31.)

3. Dial. cap. LXVII.

4. In te, Domine, speravi, non confundar in æternum. (*Ps.* xxx, 2.)

5. Omnia cooperantur in bonum. (*Rom.* viii, 28.) — 6. Etiam peccata.

tache sur la main, on la lave, et elle est plus propre qu'auparavant ; ainsi l'âme, après le péché, se purifie par le repentir, et m'est plus chère que jamais. Parfois Dieu permet que les âmes encore chancelantes dans l'humilité tombent en certain péché, afin qu'elles apprennent à se défier d'elles-mêmes et à ne se confier qu'en son divin secours. O ma sœur, quand vous tombez en quelque péché, relevez-vous aussitôt par un acte d'amour et de douleur. Promettez de vous corriger, et redoublez de confiance en Dieu : Dites avec sainte Catherine de Gènes : Seigneur, voici les fruits de mon jardin, et, si vous ne m'aidez, je ferai encore pis. Mais j'espère en vous pour ne plus succomber. Si vous succombez encore, répétez cette prière et renouvez la résolution de vous rendre sainte.

VII. 4° S'il est à votre connaissance que quelque personne soit tombée dans un péché grave, ne vous enorgueillissez pas, ne vous étonnez pas, plaignez-la et tremblez pour vous-même, disant avec David : Si le Seigneur ne m'avait soutenue, je serais maintenant dans l'enfer ¹ Ne vous vantez donc jamais d'être exempte des défauts que vous apercevez dans les autres ; sans quoi le Seigneur, pour vous punir, permettra que vous les ayez aussi. Cassien raconte ² qu'un jeune moine, ayant été longtemps tourmenté par une tentation impure, alla demander du secours à un vieux père ; mais celui-ci, au lieu de lui inspirer du courage, le désespéra par les reproches qu'il lui fit : il dit : Quoi ! un moine ose penser à de telles souillures ! Mais qu'arriva-t-il ? Le Seigneur permit que le vieux fût tenté si fort par le démon de la luxure, qu'il courait comme un fou dans le monastère. L'abbé Apollon, qui avait été informé de son imprudente conduite, lui dit : Sache, mon frère, que Dieu permet ces tentations à cause des reproches que tu as faits au pauvre moine qui t'avait demandé tes conseils, et afin que tu apprennes à plaindre les autres dans leurs tentations. L'Apôtre disait à ses disciples que, lorsqu'on corrige un autre, on ne doit pas le faire avec mépris ; avant de faire la correc-

1. Nisi quia Dominus adjuvit me, paulo minus habitasset in inferno anima mea. (Ps. xciii, 17.) — 2. Coll. II, c. 13.

tion, il faut se souvenir qu'on est aussi misérable et aussi fragile que lui, et qu'on peut tomber comme lui, sans cela Dieu permettra qu'on soit assailli de la même tentation, et précipité dans le même péché ¹ Cassien raconte encore ² qu'un abbé, nommé Machète, avouait que sur trois défauts dont il avait réprimandé ses frères, il en avait depuis commis deux.

VIII. 5^o Regardez-vous commela plus grande pécheresse du monde. Les âmes véritablement humbles et plus éclairées de la lumière divine, connaissant mieux les divines perfections, conaissent mieux leurs misères et leurs péchés. C'est pourquoi les saints qui menaient une vie si exemplaire et si différente de celle du reste des hommes, se disaient cependant, non par exagération, mais par conviction et avec preuves, les plus grands pécheurs du monde. Saint François d'Assise se donnait ce titre. Saint Thomas de Villeneuve était sans cesse effrayé du compte qu'il devait rendre à Dieu de sa mauvaise conduite (ce sont ses expressions). Sainte Gertrude se demandait comment la terre ne s'ouvrait pas sous elle pour l'engloutir, tant elle se croyait coupable ! Saint Paul ermite disait en pleurant : Malheur à moi, pauvre pécheur, qui porte à tort le nom de moine ! Le P. Avila rapporte ³ qu'une personne vertueuse, ayant prié Dieu de lui faire voir son âme, obtint la grâce demandée et vit son âme si difforme et si noire, quoiqu'il n'y eût que des péchés véniels, qu'elle s'écria : Seigneur, éloignez cette monstruosité de mes yeux.

IX. Gardez-vous bien de jamais vous préférer à personne. Il suffit de se croire meilleur que les autres, pour devenir pire que tous. *Cæteros contempsisti, cæteris pejor factus es*, dit Trithème. Il suffit de croire qu'on a un grand mérite pour n'en plus avoir. Le mérite principal de notre humilité consiste à croire que l'on ne mérite que reproches et châtiments. Les dons et les grâces que Dieu vous a accordés, ne serviront qu'à vous faire condamner avec plus de rigueur au jour du juge-

1. Fratres, etsi præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, hujusmodi instruite in spiritu suavitatis, considerans teipsum ne et tu tenteris. (*Gal.* VI, 1.)

2. Lib. V. *de cænob. inst.*, lib. V. c. xxx. — 3. Trac. v. *de Spir S.* c. iv.

ment, si vous en abusez pour vous mettre au-dessus des autres. Il ne suffit pas de ne plus vous mettre au-dessus des autres, il faut que vous vous disiez la dernière et la pire de toutes les sœurs. Pourquoi donc ? D'abord, parce que vous voyez mille péchés dans votre âme et que vous ne connaissez pas les péchés des autres, et que peut-être la personne que vous méprisez a mille vertus cachées que vous n'avez pas. Songez aussi que, d'après les lumières et les grâces que Dieu vous a données, vous devriez être déjà sainte, et que si les grâces que vous avez reçues, Dieu les avait données à une infidèle, elle serait devenue un séraphin, et que vous, vous êtes encore pleine de péchés. La pensée de votre ingratitude doit vous faire baisser la tête sous les pieds des autres, car les péchés, dit le Docteur angélique, sont plus ou moins graves, en raison de l'ingratitude de celui qui les commet. Un seul de vos péchés peut donc peser dans la balance divine plus que cent péchés d'une autre, moins favorisée que vous. Mais vous savez que vous en avez déjà commis plusieurs ; vous savez que votre vie n'a été qu'un tissu de péchés volontaires, et si on y remarque quelque bonne œuvre, elle est si chargée d'amour-propre qu'elle mérite plutôt un châtement qu'une récompense.

X. Vous devez vous trouver indigne, comme disait sainte Madeleine de Pazzi, même de baiser la terre où ont passé vos sœurs. Vous devez croire que si on vous accablait de toutes sortes d'outrages, si vous étiez jetée dans le fond de l'enfer, foulée aux pieds de tous les damnés, vous n'auriez pas encore ce que vous méritez. De l'abîme de votre misère, élevez donc toujours la voix vers Dieu, et dites : *Deus, in adiutorium meum intende ; Domine, ad adjuvandum me festina*. Seigneur, aidez-moi, venez à mon secours, sans quoi je suis perdue ; je vous offenserai plus qu'auparavant, plus que tout le monde. Mais cette prière, répétez-la sans cesse à chaque instant, quand vous êtes dans le chœur, dans votre cellule, quand vous vous promenez dans le couvent, quand vous allez à la grille, quand vous allez à table, quand vous sortez du lit, quand vous vous couchez, toujours, toujours : *Seigneur, aidez-moi, Seigneur,*

ayez pitié de moi. Mais dès que vous cesserez de vous recommander à Dieu, vous courrez risque de devenir une scélérate. Fuyez comme la peste la moindre pensée, le moindre geste d'orgueil. Je termine avec ces mots de saint Bernard : Aucune humiliation ne doit nous causer de crainte, mais la moindre fierté peut nous précipiter dans un abîme de maux¹

PRIÈRE.

O Dieu de mon âme ! je vous remercie de ce que vous me faites connaître que tout ce qu'estime le monde est fumée et vanité. Donnez-moi la force de m'en détacher avant que la mort m'en arrache. Malheureuse ! voici tant d'années que je suis dans votre demeure ; j'ai abandonné le monde pour me faire sainte, quel fruit en ai-je tiré jusqu'à présent ? Hélas ! que de plaies hideuses j'aperçois sur mon âme ! Mon Jésus, ayez pitié de moi et guérissez-moi. Vous pouvez et voulez me corriger. Vous avez promis d'oublier les outrages qu'on vous fait, lorsqu'on s'enrepent. *Si impiusegerit pœnitentiam, omnium iniquitatum ejus non recordabor*² Je me repens de tout mon cœur d'avoir méprisé votre amour : oubliez tous les chagrins que je vous ai causés. A l'avenir, je veux plutôt perdre la vie que de vous causer volontairement la moindre peine. Mon Dieu, je veux vous aimer, et si je ne vous aimais pas, qui aimerais-je ? Vous êtes si digne d'être aimé ! Vous m'avez créée, vous m'avez rachetée au prix de votre sang, vous m'avez appelée à la religion, vous m'avez comblée de vos grâces : vous méritez donc tout mon amour. Je ne veux aimer que vous. O ma reine et ma protectrice, Marie, aidez-moi de votre intercession, faites que je ne sois plus ingrate envers votre fils.

§ III

De l'humilité de volonté ou d'affection.

I. L'humilité d'esprit consiste donc, comme nous l'avons

1. In animâ non est timenda quantalibet humiliatio ; horrenda autem nimium vel minima elatio. (Serm. xxxvii in *Cant.* n. 7.)

2. *Ezech.* xviii, 21.

démontré, à se croire digne de mépris, et l'humilité de volonté consiste à désirer d'être méprisé des autres et à se plaire dans les mépris. C'est là que se trouve le plus grand mérite, car on acquiert plus par les actes de la volonté que par ceux de l'esprit. Saint Bernard a dit : Le premier degré d'humilité pour une religieuse, c'est de ne pas vouloir commander ; le second, de vouloir être soumise ; le troisième, de supporter l'assujettissement et les injures qu'elle reçoit ¹ C'est là l'humilité de cœur que Jésus-Christ nous enseigne par son exemple, lorsqu'il dit : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ² Beaucoup de personnes sont humbles de bouche, mais non de cœur. Tels sont, dit saint Grégoire, ceux qui se disent méchants et dignes de mille supplices, mais sans le croire ; car si quelqu'un les reprend, ils se fâchent et soutiennent qu'ils n'ont pas les défauts qu'on leur reproche. Cassien raconte qu'il y avait un religieux qui se disait grand pécheur et indigne de vivre ; mais l'abbé Sérapion l'ayant grondé de ce que, par oisiveté, il allait errant de cellule en cellule, au lieu de rester seul dans la sienne, le moine en pâlit de colère. L'abbé reprit : Mon fils, comment arrangez-vous cela ? Jusqu'à présent, vous vous êtes traité de misérable, et vous êtes furieux d'un avis charitable que je vous donne ? Oh ! que ces exemples sont fréquents dans les couvents ! Une religieuse se dit la plus grande pécheresse du monde, digne de l'enfer ; mais si l'abbesse ou quelque sœur l'avertit en particulier de ses défauts, ou de sa tiédeur, ou du mauvais exemple qu'elle donne, aussitôt elle se met sur la défensive et répond d'un ton fâché : Quel mal m'avez-vous jamais vu faire ? vous feriez mieux de corriger les autres, qui commettent toutes sortes de fautes dont je suis exempte. Quoi ! vous disiez naguère que pour vos péchés vous mériteriez l'enfer, et vous ne pouvez souffrir une parole ? Votre humilité n'est donc que sur

1. Primus profectus nolle dominari, secundus velle subjici, tertius in ipsa subjectione injurias æquanimiter pati. (*De divers. serm. LX, n. 3.*)

2. Discite a me quia mitis sum et humilis corde. (*Mat. XI, 29.*)

vos lèvres, vous n'avez pas l'humilité de cœur que recommande Jésus-Christ.

II. Le Saint-Esprit a dit : « Tel s'humilie malicieusement, dont le cœur, au fond de lui-même, est plein de tromperie ¹ » Quelques-uns se font humbles, mais avec malice, non pour être corrigés et humiliés, mais pour être regardés comme humbles et en être loués. Mais, dit saint Bernard, ce n'est pas être humble que de s'humilier pour être admiré; c'est prendre le masque de l'humilité pour déguiser l'orgueil. Saint François de Paule disait que l'humilité a une belle figure en spéculation, mais qu'elle est hideuse dans la pratique. La véritable humilité consiste à aimer l'abjection et le mépris, de sorte que, selon saint Jean Climaque, il ne suffit pas, pour être humble, de dire qu'on est méchant, mais il faut encore se réjouir d'être regardé comme tel. Il est bon, dit le Saint, que vous parliez mal de vous-même, mais il vaut encore mieux que lorsque vous entendez les autres parler mal de vous, vous leur donniez raison et y preniez plaisir. Saint Grégoire l'avait dit auparavant en ces termes : L'homme véritablement humble se dit pécheur, et convient de ses défauts avec ceux qui les lui montrent ². Enfin, dit saint Bernard, l'humble de cœur n'aspire pas à être loué comme tel, mais il veut être tenu comme vil, imparfait, digne de mépris et aime à être ainsi humilié ³, de sorte que les humiliations qu'il reçoit le rendent plus humble encore, et c'est ainsi, comme le dit saint Bernard, qu'il convertit en humilité les humiliations qu'il reçoit ⁴ Le B. Joseph Calasanze disait : Qui aime Dieu ne cherche pas à paraître saint, mais à le devenir.

III. O ma sœur! si vous voulez être véritablement humble de cœur et de volonté, évitez de jamais dire un mot en votre faveur, tant sur vos actions, vos talents, vos vertus, que sur votre noblesse, vos richesses, vos parents. Laisse-toi louer

1. Est qui nequiter humiliat se et interiora ejus plena sunt dolo. (*Eccli.* xix, 23.)

2. Cum se peccatorem dicit, id de se dicenti alteri non concedit. (*Mor.* lib. XXII, c. xiv, n. 33.)

3. Verus humilis vult reputari, non humilis prædicari. (*Serm.* xvi, in *Cant.* n. 10.) — 4. Humiliationem convertit in humilitatem.

par la bouche des autres, dit le Sage, ne te loue pas toi-même, si tu veux être humble ¹ C'est d'ailleurs un proverbe assez connu, que la louange qu'on se donne de soi-même flétrit, au lieu de faire honneur. Que penseriez-vous d'une religieuse qui dirait que sa famille ne le cède à aucune autre, qu'elle mérite plus que les autres un emploi honorable? Pensez que les autres tiendraient le même propos sur votre compte, si vous leur vantiez votre mérite. Tâchez toujours de vous abaisser, et jamais de vous élever. En vous abaissant, vous ne vous nuirez pas ; mais pour peu que vous vous élevez au-dessus de la vérité, vous pouvez vous faire un mal infini. C'est saint Bernard qui vous l'apprend : « Malheur à vous, dit-il, si vous vous élevez tant soit peu au-dessus de ce que la vérité vous permet de dire ² » Quand on passe par une porte, si on baisse la tête plus qu'il n'est nécessaire, on ne se fait pas de mal ; mais si on la tient trop haute d'un doigt, on heurtera contre la pierre, et on se brisera le crâne. Quand vous parlez de vous-même, dites-en plutôt du mal, faites l'aveu de vos défauts, et tâchez de dissimuler vos vertus. Au reste, le mieux à faire, c'est de ne point parler de vous, ni en bien ni en mal : regardez-vous comme une personne vile qui ne mérite pas même d'être nommée, car parfois, même en parlant de nos défauts, nous y entremêlons un orgueil subtil et secret ; souvent nous n'avouons nos défauts, que dans le but de faire admirer notre modestie et notre humilité. Cependant cela ne s'étend pas jusqu'à la confession, car vous devez tout révéler au confesseur, défauts, tentations et mauvaises pensées. Si parfois l'occasion se présente d'avouer des choses qui sont à votre honte, n'hésitez pas à le faire ; le P Ville-neuve, de la compagnie de Jésus, publiait partout que son frère n'était qu'un portefaix. Le P Sacchini, jésuite, ayant rencontré un jour son vieux père, qui était muletier, courut l'embrasser, en disant à tous les assistants : Voici mon père !

IV Si par hasard on vous donne quelque éloge, confondez-

1. Laudet te alienus, et non os tuum. (*Prov.* xxvii, 2.)

2. Grande malum si plus vero modice te extollas. (*Serm.* xxxv, *in Cant.* n. 7.)

vous du moins intérieurement, et jetez un coup d'œil sur tous vos défauts. Saint Grégoire dit que les orgueilleux se réjouissent même des éloges mensongers qu'ils reçoivent, tandis que les humbles se confondent et s'attristent même des éloges qu'ils ont mérités, comme le dit David au sujet de lui-même : « Quand j'ai commencé à être exalté, je suis tombé dans l'humiliation et dans le trouble ¹ » Saint Grégoire a dit : L'humble se trouble en entendant faire son éloge, parce qu'il trouve qu'il manque des qualités qu'on lui attribue, et parce qu'il sait que s'il a acquis quelques mérites auprès de Dieu, il en perd en s'en faisant gloire, et qu'alors on lui dirait : Vous en avez reçu votre récompense pendant votre vie ² Cet éloge vous a fait plaisir : il sera votre récompense, vous n'en aurez pas d'autre. Le Sage a dit : On éprouve l'or au feu, et l'homme aux louanges ³, s'il ne prend pas plaisir aux louanges, s'il s'en afflige et les repousse, comme faisaient saint François de Borgia et saint Louis de Gonzague. Quand on vous prodigue les éloges et les honneurs, confondez-vous, cachez-vous le front dans la poussière, et craignez que ces distinctions flatteuses ne soient cause de votre perte. L'estime des hommes est peut-être le plus grand malheur qui puisse vous arriver, elle alimente en vous l'orgueil, et l'orgueil ne mène qu'à l'enfer.

V Ayez toujours présent à la pensée ce que disait saint François d'Assise : Je ne suis que ce que je suis devant Dieu. Croyez-vous qu'étant plus estimée des hommes, vous serez plus estimée de Dieu? Quand vous vous enflez des éloges qu'on vous donne, et que vous vous croyez meilleure que les autres, sachez que, tandis que les hommes vous flatteront, Dieu vous repoussera. Les louanges d'autrui ne vous rendront pas meilleure. Saint Augustin dit que de même que les reproches de ceux qui nous outragent ne ternissent pas notre vertu, ainsi les éloges de ceux qui nous louent

1. Exaltatus autem humiliatus sum, et conturbatus. (*Ps.* LXXXVII, 15.)

2. Recepisti bona in vita tua. (*Luc.* XVI, 25.)

3. Quomodo probatur in fornace aurum, sic probatur homo ore laudantium. (*Prov.* XXVII, 2.)

n'effacent pas nos défauts ¹ Lorsque vous entendez faire votre éloge, dites avec saint Augustin ² : Ceux-là me louent ; mais moi qui me connais mieux qu'eux, je sais que ces louanges sont fausses, et Dieu qui me connaît mieux que je ne me connais moi-même, sait que loin de mériter des éloges, je mérite tous les mépris de la terre et de l'enfer.

VI. En second lieu, vous devez vous garder avec non moins de soin de rechercher des emplois et des honneurs dans les couvents ; et, comme disait sainte Marie-Madeleine de Pazzi, il faut fuir tout exercice qui a de l'apparence, l'orgueil s'y tapit. Non-seulement il faut les fuir, mais il faut en avoir horreur. Il y avait, dans un couvent de Naples, une religieuse appelée Archange-Saint-Félix à qui son confesseur dit un jour : Sœur Archange, les religieuses veulent vous faire abbesse. Elle répondit : Père, que dites-vous ? Et elle ajouta : Mais Dieu y pourvoira. En disant ces mots, elle fut frappée d'une attaque d'apoplexie, qui lui ôta la faculté d'une partie de ses membres, et elle ne fut pas abbesse. Saint Hilaire a dit cette parole : Tous les honneurs de ce monde sont des pièges du démon ³, où il prend des milliers d'âmes pour l'enfer. Si l'avidité des honneurs cause de grands troubles parmi les hommes, elle en cause de plus grands encore dans les couvents. Saint Léon dit que les querelles des moines et des ecclésiastiques ambitieux déshonorent l'Eglise ⁴ Sainte Thérèse disait, en parlant des religieuses : Il n'y aura jamais de ferveur là où règne le point d'honneur. Elle dit ailleurs : Tout couvent où entrent le point d'honneur et l'ambition doit être regardé comme perdu et comme veuf de la présence du divin époux. Puis elle ajoute, en parlant à ses filles : S'il se trouve parmi vous quelque Judas, chassez-la comme la peste, ou au moins que cette religieuse, qui intrigue pour se faire

1. Nec malam conscientiam sanat præconium laudantis, nec bonam vulnerat conviciantis opprobrium. (S. Aug. l. III *contra Petilian.*, c. VII, n. 8.)

2. Melius me ego novi quam illi ; sed melius Deus quam ego. (*In. ps.* xxxvi, serm. III, n. 19.)

3. Omnis seculi honor diaboli negotium est. (*In Matth.* VI, 3.)

4. Corpus Ecclesiæ ambientium contentione fœdatur. (S. Leo, ep. I.)

mettre à la tête des autres, ne sorte pas de prison. Avant de laisser entrer l'ambition dans un monastère, je voudrais y mettre le feu, et le voir brûler. La B. Jeanne de Chantal était de ce sentiment, elle disait : J'aimerais mieux voir mon couvent englouti, que d'y voir entrer l'ambition des honneurs.

VII. Écoutons ce qu'a sagement écrit Pierre de Blois, dans une de ses lettres ¹ Il y décrit les tristes effets de l'ambition et les ravages qu'elle fait dans l'âme : « L'ambition, dit cet auteur, singe la charité, mais à l'envers. La charité souffre tout, mais pour les biens éternels. L'ambition souffre aussi, mais pour les misérables honneurs de ce monde. La charité est bénigne, mais envers les personnes pauvres et méprisées ; l'ambition est bénigne aussi, mais seulement envers les grands qui peuvent la satisfaire. La charité souffre tout, mais pour plaire à Dieu ; l'ambition souffre tout, mais pour parvenir aux honneurs. O Dieu ! quelles épines, quelles fatigues, quelles craintes, quels efforts, que de reproches, d'outrages piquants et déchirants n'a pas à supporter une religieuse pour arriver aux postes que son ambition lui fait désirer ! La charité croit et espère tout ce qui regarde la gloire éternelle. L'ambition croit et espère tout ce qui regarde la vaine gloire de ce monde.

VIII. Mais que gagne après tout cette malheureuse religieuse en obtenant ces honneurs désirés ? Un peu de fumée qui ne la rassasie pas ; qui, au lieu de la rendre plus honorable, la flétrit aux yeux des autres. Sainte Thérèse disait : On perd l'honneur en aspirant aux honneurs ; plus l'honneur qu'on reçoit est grand, plus est grande la honte de celle qui l'a recherché ; car plus elle a fait pour l'obtenir, plus elle s'en est montrée indigne. La B. Jeanne de Chantal disait : Celles qui se croient les plus dignes des emplois en sont les plus indignes : car l'humilité leur manque, et c'est la première condition qu'on demande. Dieu veuille que cet honneur obtenu par une telle ne soit pas la cause de sa ruine ! Le Père Vincent Caraffa, jésuite, étant allé voir un de ses amis malade à qui on avait

1. *Epist.* xxiv.

conféré un office très-lucratif, mais très-dangereux, cet ami le pria de lui obtenir de Dieu la santé. Le P Caraffa répondit : Non, je ne veux pas trahir l'amitié qui m'attache à vous ; Dieu vous appelle aux honneurs de l'autre vie, parce qu'il veut vous sauver ; s'il vous laissait en vie avec cet emploi, je doute que vous pussiez vous sauver. Le malade alors reçut la mort avec calme et consolation. Il est à peine possible, dit saint Bonaventure, que ceux qui aiment les honneurs (surtout si c'est une dignité qui charge notre conscience, telle que celles d'abbesse, de vicaire, ou maîtresse des novices) ne se mettent pas en danger de se perdre¹ Quel est le danger de celle qui, par ambition, a brigué les emplois ! Elle n'aura pas le courage de refuser aux sœurs qui l'y ont promue tout ce qu'elles demanderont de juste ou d'injuste, et elle marchera à sa damnation. De plus, Dieu n'est pas tenu de donner ses secours à celle qui se procure cette charge par intrigue ; et, abandonnée de Dieu, comment pourra-t-elle la remplir dignement ? Oh ! que d'abbesses seront damnées au jour du jugement pour avoir brigué elles-mêmes leur nomination !

IX. O ma sœur ! si vous voulez être toujours humble, ne vous laissez jamais séduire par aucun désir de gloire mondaine. Quel esprit d'humilité peut avoir une religieuse qui étale ses richesses aux yeux de tous ; qui fait des dépenses folles, par faste et vanité ? Quel esprit d'humilité peut avoir cette autre qui veut être qualifiée du titre d'*Excellence* ! Si elle était humble, elle dirait à chacun, même aux domestiques de ses parents, qu'elle ne veut pas de ce titre mondain ! Il est certain qu'étant religieuse, le titre de *Révérance* l'honore plus que celui d'Excellence, car on lui donne le premier comme à l'épouse de Jésus, et le second comme à la femme du monde. Saint François Xavier disait² qu'il est indigne d'un chrétien, qui doit sans cesse avoir sous les yeux les ignominies de Jésus-Christ, de se complaire aux honneurs qu'on lui rend. Or, cette conduite ne sera-t-elle pas plus indigne

1. Vix fieri potest, quod qui delectatur honore, in periculo magno non sit. (*Med. cap. xxxv, t. xii, p. 593.*) — 2. *Vit. l. II, c. iii.*

d'une religieuse consacrée à Jésus-Christ, qui, lui-même, pendant tant d'années, a vécu ignoré et méprisé? Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi disait : L'honneur d'une religieuse consiste à se soumettre aux autres et à craindre de leur être préférée. Il doit y avoir parmi les religieuses, disait saint Thomas de Villeneuve, rivalité d'humilité¹ En faisant vos vœux, vous avez dit : J'ai préféré une vie humble dans la maison de Dieu, à une vie brillante dans le monde² Pourquoi donc êtes-vous attachée aux vanités du monde? Le pieux auteur de *l'Imitation* vous prévient que si vous voulez devenir sainte, il faut que vous désiriez de vivre ignorée et dédaignée : *Ama nesciri et pro nihilo reputari*, et qu'on ne fasse aucun cas de vous dans le couvent.

X. Ne portez pas envie à celles qui ont plus d'adresse et d'intelligence que vous, ni à celles qui ont acquis plus d'estime; portez seulement envie à celles qui aiment Dieu plus que vous et qui sont plus humbles que vous. L'humilité vaut mieux que tous les éloges et les honneurs de la terre. La plus belle science d'une religieuse, c'est de savoir s'humilier, de se regarder comme nulle et de passer pour telle. Dieu ne vous a pas donné plus d'esprit, peut-être parce que cet esprit vous aurait perdue. Contentez-vous donc de celui que vous avez, puisqu'il vous fait aimer l'humilité, qui est le moyen le plus sûr de vous rendre sainte. Si d'autres vous surpassent dans l'art de gouverner et d'acquérir l'estime générale, tâchez de les surpasser en humilité. *Sed in humilitate superiores se invicem arbitrantes*, dit l'Apôtre³ Qui a l'honneur de gouverner est en danger de s'enfler de vanité, de perdre la lumière de Dieu et de devenir semblable aux brutes, qui ne cherchent que les vils biens de la terre et ne pensent pas à ceux du ciel, comme le dit David⁴ Si donc vous voulez prendre le bon chemin, fuyez les honneurs et embrassez les

1. In hoc ad invicem zelate, quæ humilior, quæ sponso carior existat.

2. Elegi abjectus esse in domo Dei mei magis quam habitare in tabernaculis peccatorum. (*Ps.* LXXXIII, II.) — 3. *Phil.*, II, 3.

4. Homo cum in honore esset non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. (*Ps.* XLVIII, 13.)

charges les plus viles. Une religieuse qui veut devenir sainte ne doit aspirer qu'aux plus bas emplois du monastère; elle doit chercher à faire ce que les autres refusent. L'épouse des Cantiques est tantôt une solitaire, tantôt une guerrière, tantôt une vigneronne; mais, dans toutes ces fonctions différentes, elle est toujours amante: tout ce que fait une religieuse, elle doit le faire pour l'amour de Jésus-Christ, et toujours elle doit être sa chère épouse. Elle ne doit donc jamais refuser les emplois qu'on lui assigne. Les emplois les plus vils dans le monde, sont les plus sublimes dans les couvents et ceux que les saints préfèrent, parce qu'ils sont chers à Jésus-Christ. Cassien raconte que l'abbé Paphnuce, très-estimé en Egypte, quitta son monastère pour aller à celui de saint Pacôme, qui, ne le connaissant pas, le chargea de bêcher le verger; l'abbé fut charmé d'être ainsi traité; mais bientôt on sut son nom, et il fut appelé à des emplois plus importants. Mais il regrettait sans cesse son obscurité première, et pleurait nuit et jour sur la perte du trésor de ses humiliations.

XI. Pratiquez encore l'humilité dans vos meubles et dans vos vêtements. Saint Equitius portait des vêtements si vils, que ceux qui ne le connaissaient pas n'auraient pas daigné le saluer. Oh! quel sujet d'édification que la pauvreté dans les habits! On rapporte que les deux Macaire ¹ traversant le Nil dans un bateau, en compagnie de quelques séculiers richement vêtus, un de ces derniers, à la vue des misérables habits des deux frères, fut si touché, qu'il quitta le monde et se fit moine. Il faut aussi tenir les yeux baissés et parler à voix basse; mais ces actes d'humilité extérieure ne sont bons qu'autant qu'ils sont accompagnés de l'humilité intérieure du cœur, car sans cela ce seraient des actes de l'orgueil le plus détestable puisqu'il se cacherait sous les dehors de l'humilité, comme le dit saint Jérôme ²

1. *Lib. de sign.* n° 19.

2. Multo deformior est superbia quæ sub humilitatis signis latet. (*Ep. ad Celant.*) (a).

a) Il n'est pas certain que cette lettre à Celantia soit de saint Jérôme, quoiqu'elle soit du reste très-digne de lui, au jugement de D. Ceillier. (*L'éditeur.*)

PRIÈRE.

Mon Jésus, j'ai honte de paraître devant vous. Vous avez tant aimé les mépris et les outrages, que vous avez voulu mourir sur une croix, raillé et insulté; et moi je ne puis supporter les moindres affronts! Vous avez été abreuvé d'ignominies, vous, innocent; et moi, pécheresse, je suis avide, insatiable d'éloges! O mon époux, que je suis différente de vous! Cela me fait trembler pour mon salut éternel, car les prédestinés doivent vous ressembler. Mais je ne veux pas me défier de votre miséricorde; vous me secourrez et me changerez. Je me propose, avec votre grâce, de souffrir dorénavant, pour votre amour, toutes les injures dont vous m'accablerez. Oh! combien, par votre exemple, vous avez rendu l'injure aimable aux âmes qui vous aiment! Je veux faire tout mon possible pour vous plaire; pardonnez-moi la peine que vous a causée mon orgueil, et accordez-moi la grâce d'être fidèle à la promesse que je fais de ne jamais me fâcher, quelque outrage qu'on me fasse. — O Marie, ô ma mère, vous qui fûtes si humble, obtenez-moi la grâce de vous imiter.

§ IV

Suite du même sujet et plus particulièrement du support des mépris.

I. En troisième lieu, pour vous conserver dans l'humilité, il ne faut pas vous fâcher quand on vous reprend. Qui se trouble aux avis qu'on lui donne n'est pas humble. Priez donc le Seigneur de vous donner la vertu de l'humilité si nécessaire à notre salut. Le P. Rodriguez dit que quelques religieuses font comme les hérissons; c'est-à-dire qu'aussitôt elles éclatent en paroles d'impatience, de reproches et en murmures. J'ai connu, dit saint Grégoire¹, beaucoup de personnes qui se disaient pécheresses quand on ne les reprenait

1. Multos novimus, qui argente nullo peccatores se contententur, cum vero de culpa fuerint correpti, defensionis patrocinium quærunt, ne peccatores videantur. (*Mor.* lib. XXII, cap. x, al. xiv, n. 33.)

pas, mais qui, quand on leur faisait quelques réprimandes, se défendaient avec acharnement et s'efforçaient de prouver qu'elles étaient sans défauts. Beaucoup de religieuses font de même; mais qu'elles apprennent ce que dit le Saint-Esprit ¹ : Qui se fâche d'être repris ne marche pas dans la voie des justes, mais dans celle des pécheurs, c'est-à-dire dans celle de l'enfer.

II. Saint Bernard dit : Tel se fâche contre ceux qui cherchent à le guérir en le reprenant de ses défauts, qui ne se fâche pas contre ceux qui le blessent en le flattant ² Le Sage dit : Ceux qui repoussent toute correction se perdront, victimes de leur sottise, au milieu même de leur prospérité ³ La prospérité des sots dont il est ici parlé consiste à n'être pas repris ou à ne pas tenir compte des corrections qu'on leur fait, et c'est par là qu'ils se damnent misérablement. Le vénérable Bède raconte que deux religieuses, ayant été reprises par leur supérieure, méprisèrent ses avis; elles allèrent de mal en pis et s'enfuirent du couvent; mais ayant été retrouvées et reconduites dans la clôture, l'abbesse (qui était sainte Borgontofore) leur demanda pourquoi elles avaient commis un tel excès. Elles répondirent : Pour n'avoir pas voulu profiter de vos corrections. Elles tombèrent malades et ne voulurent pas se confesser; à leurs derniers moments elles dirent : Attendez un peu. Puis s'adressant aux religieuses : Ne voyez-vous pas là-bas cette foule de nègres qui viennent nous prendre? En effet, on vit apparaître des fantômes horribles, qui, d'une voix sépulcrale, appelaient les malades; celles-ci criaient toujours : Attendez, attendez. Enfin elles expirèrent misérablement, privées des secours de la religion.

III. Saint Jean Chrysostome dit ⁴ que lorsque le juste tombe dans le péché, il en gémit; le méchant en gémit aussi, non parce qu'il a offensé Dieu, mais parce que son péché est connu.

1. Qui odit correptionem, vestigium est peccatoris. (*Eccli.*, xxi, 7.)

2. Medicanti irascitur, qui non irascitur sagittanti. (Serm. III *de nat. Dom.*)

3. Eo quod detraxerint universæ correptioni, prosperitas stultorum perdet eos. (*Prov.* I, 22.) — 4. Hom. LXXIX *in Matth.*

Loin de s'en repentir, il ne songe qu'à se disculper et à se défendre contre ceux qui l'en reprennent. O ma sœur! n'avez-vous pas fait de même avec ceux qui vous ont reprise de quelque un de vos défauts? Ferez-vous toujours de même à l'avenir? Non, dit saint Bernard, rendez grâces plutôt à ceux qui vous avertissent de vous corriger; il est injuste de vous mettre en colère contre la personne qui vous indique la voie du salut ¹. Ainsi, comme le conseille sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, si cela pouvait se faire sans danger, il serait bon que vous eussiez une compagne fidèle qui vous avertît de toutes les fautes que vous commettez sans peut-être vous en apercevoir. Vous êtes remplie de misères et de défauts, vous le savez bien; l'unique remède à tant de maux, c'est de vous humilier quand vous les connaissez, ou lorsqu'on vous a mis le doigt sur la plaie. Saint Augustin a dit que l'humilité est la perfection qui nous convient ². Puisque nous sommes si imparfaits dans la pratique de la vertu, soyons parfaits du moins à nous humilier, et à nous réjouir, lorsque nous sommes repris de nos défauts. Songeons que notre orgueil souffre plus facilement les reproches que nous ne méritons pas, que ceux que nous méritons, car l'amour-propre a moins de part dans les premiers que dans les autres. Quand vous êtes réprimandée, offrez à Dieu votre confusion et votre honte, en expiation de l'erreur que vous avez commise. Ecrasez le scorpion sur la blessure qu'il vous a faite, et servez-vous de ses restes pour la guérir. Plus vous recevrez avec humilité la réprimande que l'on vous fait, plus le Seigneur sera clément envers vous.

IV Pratiquez donc cet acte d'humilité si cher à Dieu, qui est de ne vous défendre ni de vous excuser, quand vous êtes reprise. Sainte Thérèse dit qu'une religieuse gagne plus à recevoir une réprimande sans s'excuser, qu'à entendre vingt sermons. S'il vous arrive d'être reprise, même injustement,

1. Soror, multas age gratias illi qui increpaverit te; non contristeris cum monstraverit tibi viam salutis. (*De modo bene viv.* c. xviii, n. 52, inter supposititia Bern.) — 2. Ipsa est perfectio nostra, humilitas. (*In Ps.* cxxx, n. 14.)

pour quelque défaut, ne vous justifiez pas, à moins que votre justification ne soit nécessaire pour faire cesser tout scandale. Une religieuse écrivit un jour au P Antoine Torrès, son directeur, de la justifier auprès de quelqu'un, d'une faute dont on l'accusait. Voici ce que lui répondit le même père : « Je suis très-étonné que votre révérence me prie de la justifier auprès de N. N. Les affaires de la semaine dernière auront fait oublier à votre révérence que son époux fut traité de séducteur. Il est impossible que votre révérence se soit souvenue de cela et m'ait écrit en même temps pour se justifier. Qu'elle en rougisse et aille pieds nus, une corde au cou, en demander pardon à son époux crucifié; qu'elle promette de ne jamais plus se justifier ni s'excuser, et de dire toujours qu'elle a tort, dût-elle en mourir de douleur. Ainsi mourut pour elle son époux; ainsi doit-elle chercher à posséder Jésus-Christ. » Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi disait que c'est cesser d'être religieuse que de s'excuser, même à bon droit. Une religieuse véritablement humble évite de s'excuser de ses défauts, et tâche de les publier partout. On lit dans les *Prodiges de la Grâce*, qu'il y avait un moine qui, chaque fois qu'il commettait une faute, s'en accusait d'abord à l'abbé du couvent, puis au prier, et puis enfin à tous les moines rassemblés. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi dit que toute religieuse qui découvre ses fautes mérite que Jésus-Christ les couvre de son sang.

V 4° Si vous voulez acquérir la parfaite humilité, recevez sans plainte tous les outrages et les mauvais traitements que l'on vous fait. Qui croit fermement mériter toute sorte de mépris en punition de ses péchés, supporte en paix l'injure. L'humiliation est la pierre de touche des saints. Saint Jean-Chrysostome dit que le moyen le plus sûr pour connaître une âme vertueuse, c'est d'observer si elle reçoit les humiliations avec calme. Le P Grasset raconte, dans son *Histoire du Japon*, qu'un missionnaire, de l'ordre de Saint-Augustin, s'étant déguisé, lors de la dernière persécution, reçut un soufflet sans se fâcher; aussitôt on se douta qu'il était chrétien, et on l'ar-

rêta, parce que les idolâtres savaient qu'une si grande vertu n'était le propre que des chrétiens. Saint François d'Assise disait que quelques personnes mettent leur joie dans la pénitence et le jeûne, et ne peuvent souffrir une parole injurieuse, qui est plus profitable à l'âme que dix jours d'abstinence. Par exemple, on accorde à d'autres sœurs ce qu'on vous refuse ; ce que disent les autres plaît, ce que vous dites ennuie ; les autres font bien tout ce qu'elles font, on les élève aux emplois les plus honorables, et l'on ne fait aucun cas de vous, on rit de tout ce que vous faites : si vous acceptez sans peine tous ces désagréments, dit saint Dorothée, si vous recommandez à Dieu les sœurs qui vous maltraitent, vous êtes véritablement humble, car celles qui nous traitent ainsi sont les médecins de notre orgueil, maladie terrible qui peut vous donner la mort. Les orgueilleux, qui se croient dignes de toute sorte d'honneurs, se renflent d'orgueil quand on les humilie ; mais les humbles, qui se trouvent dignes de tout mépris, redoublent d'humilité quand on les injurie. Saint Bernard a dit : Celui qui est véritablement humble change l'humiliation en humilité ¹

VI. Les humiliations que nous nous imposons nous-mêmes, telles que de baiser les pieds de ceux que nous avons offensés, de servir les malades, sont bonnes ; mais les meilleures sont celles que nous font les autres, telles que les réprimandes, les accusations, les outrages, les railleries, quand nous les recevons sans plainte pour l'amour de Jésus-Christ. Comme l'or s'éprouve au feu, ainsi, nous dit l'Esprit-Saint, la perfection des hommes s'éprouve aux humiliations ² Sainte Marie Magdelaine de Pazzi disait : La vertu sans épreuve n'est pas vertu, et qui ne souffre pas le mépris avec calme n'aura jamais l'esprit de perfection. L'épouse des Cantiques s'exprime ainsi : « Mon nard a exhalé son odeur ³ » Le nard est une herbe

1. Est humilis qui humiliationem convertit in humilitatem. (Serm. xxxiv, *in Can.*, n. 3.)

2. In igne probatur aurum, homines vero in camino humiliationis. (*Ecc.* II, 5.)

3. Nardus mea dedit odorem suum. (*Cant.* I, 11.)

aromatique qui ne répand de parfums que lorsqu'on la foule ou qu'on la froisse dans ses doigts. Oh ! quel parfum de sainteté répand dans l'air une religieuse humble qui embrasse l'opprobre avec amour et se complaît aux injures et aux mauvais traitements ! Le moine Zacharie, à qui l'on demanda ce qu'il fallait faire pour acquérir la véritable humilité, mit un froc sous ses pieds, le foula et dit : Celui-là est véritablement humble, qui se plaît à être traité comme ce froc. Quelle sera douce la mort de la religieuse qui aura souffert le mépris sans murmure ! Elle remerciera à ses derniers instants celles qui l'auront maltraitée. Saint Jean Climaque ¹ raconte qu'un bon moine, nommé Abbacyrus que, pendant quinze ans, ses compagnons avaient raillé et vilipendé, les remercia beaucoup à l'heure de sa mort de l'avoir tant humilié et mourut dans les délices d'une paix céleste.

VII. Quelques religieuses croient être humbles parce qu'elles sont instruites de leurs misères et qu'elles se repentent de leurs fautes passées ; mais elles n'aiment pas à être humiliées et ne peuvent souffrir qu'on leur manque de respect ; elles refusent les emplois vils et tout ce qui ne convient pas à leur orgueil. Mais qu'est-ce que cette sorte d'humilité ? elles se disent dignes de tout, et ne peuvent souffrir la moindre impolitesse ; elles veulent des égards et des titres ! C'est à elles que peuvent s'appliquer ces paroles de l'Ecclésiastique : « Tel s'humilie malicieusement, dont le cœur est au fond rempli de duplicité ². » Telle en effet qui s'humilie extérieurement et se dit la dernière des créatures, veut intérieurement être plus estimée et honorée que les autres. Je pense, ô ma sœur, que vous n'êtes pas de celles-là. Si vous croyez être la pire des sœurs, souffrez qu'on vous traite plus mal que les autres. Aimez donc, comme vos meilleures amies, celles qui vous méprisent et vous aident à vous humilier, à vous détacher de la gloire mondaine, et par là même à vous attacher à Dieu, en vous faisant rechercher son saint amour avant toute autre chose.

1. *De obed. gradu.* iv.

2. Est qui nequitur humiliat se, et interiora ejus plena sunt dolo. (*Ecc.* xix, 23.)

VIII. Regardez-vous comme un chien mort et pourri, qui mérite d'être abhorré de tout le monde ; offrez-vous à souffrir pour Dieu toute sorte d'opprobres en expiation des péchés que vous avez commis, et ne permettez jamais à votre amour-propre de s'en plaindre. Songez que celle qui a osé mépriser un Dieu mérite d'être foulée aux pieds du démon. Saint Bernard disait qu'il ne connaissait pas de remède plus propre à guérir les plaies de sa conscience que les injures et les mépris ¹ Réjouissez-vous, ô épouse du Seigneur, quand on vous humilie, quand on vous outrage, quand on se rit de vous, quand on vous traite comme la plus méprisable du monastère. Ne vous défendez pas quand on vous accuse à tort, et ne vous faites pas défendre par d'autres, à moins que votre disculpation ne soit nécessaire à l'édification commune. N'empêchez pas qu'on découvre vos défauts à vos supérieurs. Quand on vous humilie, ne cherchez pas laquelle de vos sœurs en est cause ; si vous la découvrez, ne lui en faites pas de reproches, ne vous en plaignez pas aux autres, et, dans vos prières, recommaudez à Dieu celle qui vous méprise et vous persécute. Le P Alvarez disait que le temps des humiliations est le temps de s'affranchir de ses misères et d'acquérir de grands mérites. Sainte Marie Magdelaine de Pazzi disait que les plus douces caresses dont l'époux divin enivre l'âme sont les affronts et les peines ; elle ajoutait encore qu'elle était toute joyeuse quand elle causait avec des personnes méprisées, sachant combien elles sont chères à Jésus-Christ. Elle disait à ses religieuses : « O mes sœurs ! mettez toute votre gloire à être méprisées ; répétons souvent ce que dit Jésus-Christ, que ceux que les hommes haïssent, qu'ils injurient et persécutent, seront ses élus ². » Saint Pierre ajoute : « Vous ne serez heureux que lorsque vous serez outragés pour l'amour de Jésus-Christ, car alors vous

1. Ego plagis conscientiae meae nullum judico accommodatius medicamentum probris et contumeliis. (Ep. cclxxx, *ad Eug.*)

2. Beati eritis, cum vos oderint homines, et cum separaverint vos et exprobraverint, et ejecerint nomen vestrum tanquam malum propter filium hominis. (*Luc.* vi, 22.)

aurez le véritable honneur, la véritable force et le véritable esprit de Jésus-Christ¹ »

IX. Les saints ne se sont pas faits saints au milieu des éloges et des honneurs, mais au milieu des injures et des mépris. Saint Ignace, martyr et évêque, après avoir été estimé et vénéré de tout le monde, fut envoyé à Rome pour souffrir le martyre, et ne reçut pendant toute la route que des outrages des soldats qui l'escortaient. Il s'écria : *Nunc incipio esse Christi discipulus*, je commence maintenant à être le disciple de Jésus-Christ, qui fut si méprisé pour moi. Saint François de Borgia, étant une fois couché dans la même chambre que le P. Bustamant, son compagnon de voyage, celui-ci, qui était asthmatique, ne fit durant toute la nuit que tousser et cracher ; mais au lieu de cracher sur le mur, il lançait ses crachats sur la figure de son ami. Quand le jour parut, il s'aperçut de sa méprise et s'en attrista. Non, dit le Saint, ne vous désolez pas de cela car certainement dans toute cette chambre, il n'y a pas d'endroit plus digne de crachats que ma figure. Oh mon Dieu ! que sait une religieuse, si elle ne sait pas souffrir un affront pour Jésus-Christ ? Une religieuse qui ne sait pas supporter les injures a perdu le souvenir de Jésus-Christ crucifié. La B. Marie de l'Incarnation dit un jour à ses religieuses, en leur montrant le crucifix : Quoi ! mes sœurs, nous craindrions de souffrir un outrage après que Jésus en a tant souffert ! Une autre bonne religieuse, lorsqu'elle recevait un affront, recourait au Saint-Sacrement et disait : Seigneur, je suis une pauvre fille, je n'ai rien à vous offrir ; je vous fais présent des injures que j'ai reçues. Oh ! combien Jésus-Christ aime et protège les personnes méprisées qui ont embrassé les mépris ! comme il les console et les enrichit de grâces ! Le P. D. Antoine Torrès, en pensant au temps où il avait été humilié et traité de semeur de fausses doctrines (ce qui lui fit interdire la confession pendant plusieurs années), écrivit à un de ses

3. Si exprobramini in nomine Christi, beati eritis, quoniam quod est honoris, gloriæ et virtutis Dei, et qui est ejus spiritus, super vos requiescit. (I PETR. IV, 14.)

amis : « Sachez que pendant tout le temps que je fus calomnié, les consolations spirituelles que m'accorda le Seigneur furent si grandes, que jamais je n'en eus de semblables. »

X. Il est profitable et méritoire de recevoir les mépris avec joie, mais c'est aussi un moyen de gagner bien des cœurs à la foi. Saint Jean Chrysostome a dit : L'humble qui souffre en paix les affronts est utile à lui-même et à tous ceux qui le connaissent ¹ ; car, ajoute le Saint, il n'y a rien de plus édifiant que l'humilité d'une personne qui reçoit d'un air calme les injures ² Le P Maffei raconte qu'un jésuite, qui prêchait au Japon, reçut un crachat au visage ; il s'essuya avec un mouchoir et continua son sermon comme si rien n'était. Un des spectateurs fut converti par le calme imperturbable de ce père : Une religion, dit-il, qui enseigne tant d'humilité, ne peut être que vraie et divine. C'est ainsi que saint François de Sales, en supportant sans se plaindre toutes les injures des prédicants protestants, finit par convertir un grand nombre de ces hérétiques.

XI. Une religieuse qui habite un couvent de large observance et veut marcher dans la voie de la perfection, doit s'attendre à être toute sa vie raillée, calomniée, persécutée, haïe. Il n'y a pas de remède, le Saint-Esprit l'a dit ³ : Ceux qui marchent dans une voie large, abhorrent ceux qui marchent dans un sentier étroit. La raison en est que la vie des justes est un continuel reproche de la vie des méchants, qui voudraient que tout le monde vécût aussi librement qu'eux. L'éloignement de la grille, l'observance du silence, l'assistance au chœur, le détachement de toute amitié particulière et presque toutes les actions vertueuses de cette bonne religieuse sont appelées bizarreries, bigoterie et même hypocrisie, pour se faire passer pour sainte. Si elle commet quelque péché (car elle est fragile et toujours sujette au péché), si elle répond avec impatience,

1. Mansuetus utilis sibi et aliis.

2. Nihil ita conciliat Domino familiares ut quod illum vident mansuetudine jucundum.

3. Abominantur impii eos qui in recta sunt via. (*Prov. xxix, 21.*)

si elle se plaint d'une injustice qu'on lui fait, aussitôt les autres crient : Voyez la sainte qui communie chaque jour, qui ne parle jamais, qui porte le cilice, qui est sans cesse au chœur, occupée à tromper le monde ! Elles inventent même des mensonges pour vous accabler ; mais si vous voulez être sainte, supportez-les, et pensez que si la patience vous échappe, adieu le fruit de tant de peines ; vous deviendriez aussi imparfaite que les autres. Saint Bernard dit un jour d'un moine qui passait pour saint : Il l'est sans doute, mais il lui manque le meilleur de la sainteté, c'est de passer pour méchant.

XII. Le plus beau mérite des saints est d'être persécutés dans cette vie. Tous ceux, dit saint Paul, qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ, souffriront persécution ¹ Notre Sauveur a dit : S'ils m'ont persécuté moi-même, ils vous persécuteront aussi ² Mais vous dites : Je fais mes affaires, je n'importune personne ; pourquoi doit-on me persécuter ? Tous les saints ont été persécutés. Jésus-Christ le premier des saints a été persécuté, et vous ne voulez pas l'être ? Quelle plus grande grâce Dieu peut-il nous accorder, disait sainte Thérèse, que d'être traités comme le fut son fils bien-aimé sur la terre ? Le P. Torrès écrivit à une de ses pénitentes : « Croyez que de toutes les grâces que Dieu peut vous accorder, la première c'est de vous rendre digne d'être calomniée de tout le monde, et de ne trouver de pitié chez personne. » Ainsi donc, ô ma sœur, lorsque vous êtes méprisée et regardée comme une vile créature, réjouissez-vous et remerciez votre Epoux de ce qu'il veut que vous soyez traitée comme il le fut lui-même en ce monde. Quand vous êtes en prière, énumérez tous les mépris et les outrages qui peuvent vous être faits et offrez-vous à les souffrir pour l'amour de Jésus-Christ, car ainsi, dans l'oraison, vous serez toujours prête à les recevoir avec calme.

XIII. §° En dernier lieu, il faut recevoir les mépris non-seulement avec calme, mais même avec joie. Le bon religieux,

1. Et omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur. (II *Tim.* III, 12.)

2. Si me persecuti sunt, et vos persequentur. (*Jo.* xv, 20.)

disait le B. Calasanze, méprise le monde et aime à être méprisé du monde. Le vén. P. Louis du Pont ne pouvait d'abord concevoir comment une âme pouvait prendre plaisir aux mépris; mais quand il fut plus parfait, il le comprit et l'éprouva. Nous ne pouvons pas y parvenir de nous-mêmes, mais avec l'aide de la grâce, comme les apôtres qui sortirent du conseil tout remplis de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir cet outrage pour le nom de Jésus ¹ La seconde partie, disait le B. Calasanze, se vérifie en quelques-uns, *contumeliam pati*, souffrir les injures; mais non la première, *ibant gaudentes*, s'en réjouir. C'est là ce que saint Ignace de Loyola vint enseigner après sa mort à sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, lui disant que la véritable humilité consiste à nous réjouir de tout ce qui nous avilit et nous déshonore.

XIV Les gens du monde sont moins heureux des honneurs qu'on leur rend, que les saints des mépris qu'ils reçoivent. Lorsque le frère Junipère, franciscain, recevait une injure, il relevait sa robe, et en faisait un sac comme pour y renfermer des perles. Saint Jean-François Régis, lorsque ses moines le tournaient en ridicule, s'en réjouissait et s'efforçait de donner encore matière à leurs railleries. Les saints n'ont donc désiré et aimé que de souffrir et d'être méprisés pour Jésus-Christ. Un jour le Rédempteur apparut à saint Jean de la Croix, portant sa croix sur ses épaules et couronné d'épines; il lui adressa ces mots : Jean, demande-moi ce que tu veux. Le saint répondit : Seigneur, souffrir et être méprisé pour vous. *Domine, pati et contemni pro te*. Comme s'il avait voulu dire : Seigneur, en vous voyant si outragé et si affligé pour l'amour des hommes, puis-je vous demander autre chose qu'outrage et affliction? Dieu dit à la B. Angèle de Foligno qu'un signe certain pour connaître si les inspirations viennent de lui, est de voir si, après les avoir reçues, l'âme conserve un vif désir d'être humiliée pour son amour. Jésus-Christ veut que nous ne nous troublions pas des injures que nous rece-

1. *Ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habitus sunt pro nomine Jesu contumeliam pati. (Act. v, 41.)*

vons, et que nous nous en réjouissions, à cause de la grande récompense qu'il nous propose dans le ciel ¹

XV Quand une jeune fille est sur le point d'entrer dans un couvent, je lui recommande, comme choses essentielles, l'obéissance et l'amour des mépris. Je me suis étendu sur cette matière, parce que je crois impossible qu'une religieuse avance dans la voie de la perfection sans pratiquer ces deux vertus; mais si elle les pratique, je suis certain qu'elle deviendra sainte. *Humilis corde*, disait saint Paulin, *cor Christi est*. La religieuse qui est humble de cœur et qui se réjouit du mépris qu'elle reçoit devient le cœur de Jésus-Christ. O ma sœur, si vous voulez vous rendre sainte, sachez qu'il faut que vous soyez beaucoup humiliée et méprisée. Eussiez-vous des saintes pour compagnes, Dieu permettra que vous soyez contrariée, accusée, réprimandée, dédaignée. Jésus-Christ trouvera moyen de vous faire maltraiter pour vous rendre semblable à lui. Je vous prie donc de suivre le règlement du P. Torrès : Dites chaque jour un *Pater* et un *Ave* en l'honneur des mépris que Jésus-Christ a endurés durant sa vie. Offrez-vous à souffrir, non-seulement avec calme, mais avec joie, toutes les contrariétés et les outrages qu'il vous enverra, et demandez-lui les secours nécessaires pour les supporter sans plainte.

O mon Jésus, mon amour! comment puis-je être si orgueilleuse, quand je vous vois outragé, humilié, cloué sur une croix pour me sauver? Par le mérite de vos souffrances, faites que je connaisse ma misère, afin que je m'abhore, et que je supporte en paix toutes les injures qui me seront adressées. Vous les avez rendues aimables par votre exemple. Faites que je connaisse votre bonté et votre amour, afin que je connaisse et que j'embrasse toute sorte de mépris pour vous être agréable. Faites que je chasse loin de moi tout respect humain, et que je ne cherche dans toutes mes actions que votre bon plaisir. Je vous aime, ô Jésus! et me propose avec votre grâce de ne plus me fâcher ni me plaindre, lorsqu'on me fera quel-

1. Beati estis, cum maledixerint vobis et persecuti vos fuerint. Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. (*Math.* v, 11, 12.)

que outrage. J'attends de vous la grâce d'accomplir ma promesse. Marie, ma mère, secourez-moi par votre intercession, priez Jésus pour moi.

CHAPITRE XII.

De la charité à l'égard du prochain.

§ I.

De la charité envers le prochain, et surtout de la manière de juger ses actions.

I. On ne peut aimer Dieu sans aimer le prochain. Le précepte qui nous commande d'aimer Dieu, nous impose aussi l'obligation d'aimer nos frères ¹ Saint Thomas d'Aquin dit que l'amour de Dieu et du prochain prend sa source dans la charité, car la charité qui nous fait aimer Dieu, nous fait aimer aussi notre prochain, puisque Dieu le veut ainsi. Saint Jérôme ² rapporte que les disciples de saint Jean l'Évangéliste lui ayant demandé pourquoi il leur recommandait si souvent l'amour fraternel, répondit : Parce que c'est le précepte du Seigneur, et que si nous le suivons, il suffit seul pour nous sauver ³. Sainte Catherine de Gênes dit un jour au Seigneur : Mon Dieu, vous m'ordonnez d'aimer mon prochain, et je ne puis aimer que vous. Le Sauveur répondit : Ma fille, celui qui m'aime, aime toutes les choses que j'aime. En effet, quand on aime une personne; on aime aussi ses parents, ses domestiques, ses portraits et même ses habits, pour la seule raison qu'elle les aime. Pourquoi donc devons-nous aimer notre prochain? parce qu'il est aimé de Dieu. L'apôtre saint Jean a dit que celui-là ment qui prétend aimer Dieu, et qui n'aime pas son prochain ⁴, Jésus-Christ dit que la moindre charité exercée

1. Et hoc mandatum habemus a Deo ut qui diligit Deum, diligit et fratrem suum. (I Joan. iv, 21.)

2. Comment. *in ep. ad. Gal.*

3. Quia præceptum Domini est, et si solum fiat, sufficit.

4. Si quis dixerit quoniam diligit Deum, et fratrem suum oderit, mendax est. (I Jo. iv, 20.)

envers notre prochain l'est par là même envers lui ¹ Sainte Catherine disait que pour connaître combien on aime Dieu, on n'a qu'à voir combien on aime son prochain.

II. Mais la charité, cette aimable fille de Dieu, est repoussée dans le monde par la plupart des hommes, et elle vient se chercher un refuge dans les couvents ; mais que serait-ce si elle était bannie même de là ? L'enfer est l'empire de la haine ; le ciel est l'empire de l'amour, tous les élus s'y aiment l'un l'autre et se réjouissent des joies des autres comme des leurs propres. Oh ! n'est-ce pas un vrai paradis que ce couvent où règne la charité ? Il fait les délices de Dieu ; qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères d'habiter ensemble ² ! Le Seigneur aime à voir les sœurs et les frères habiter ensemble, *in unum*, dans sa demeure, unis par la volonté commune de le servir et de s'entr'aider à se sauver pour s'envoler ensemble au séjour des élus. Saint Luc dit que les chrétiens de son temps n'avaient qu'un cœur et qu'une âme ³ Jésus-Christ, au moment d'aller à la mort, pria le Père éternel que ses disciples ne formassent qu'un tout indivisible, comme lui avec son père ⁴ Ce fut là un des plus beaux fruits de la Rédemption, comme l'avait prédit Isaïe : « Le loup habitera en paix avec l'agneau, le léopard avec le chevreuil et ils ne se nuiront pas ⁵ » C'est-à-dire que les disciples de Jésus-Christ, quoique de nations différentes, de caractères différents, vivront en paix ensemble, en s'efforçant de se conformer à la volonté les uns des autres, par le moyen de la sainte charité. *Communauté de moines* ne signifie autre chose, observé un écrivain sacré, que *comme une unité*, c'est-à-dire qu'ils sont unis de volonté comme s'ils l'étaient de corps. La charité seule maintient l'accord dans les

1. Quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. (*Mat.* xxv, 40.)

2. Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum ! (*Ps.* cxxxiii, 1.)

3. Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una. (*Act.* iv, 32.)

4. Pater sancte, conserva eos, ut sint unum sicut et nos. (*Joan.* xvii, ii.)

5. Habitabit lupus cum agno et pardus cum hædo, non nocebunt et non occident. (xii, 6.)

couvents, car il est impossible que tous les frères aient les mêmes penchants et les mêmes goûts ; la charité marie nos cœurs, nous fait supporter mutuellement nos défauts et plier à la volonté l'un de l'autre.

III. Saint Jean-Climaque rapporte qu'il y avait près d'Alexandrie un monastère où tous les moines jouissaient d'une paix céleste, car ils s'aimaient tous cordialement dans une sainte union ; si quelqu'un d'entre eux se plaignait d'un de ses frères, le premier qui passait les apaisait d'un signe de tête ; mais s'ils ne se réconciliaient pas, on les exilait dans une maison voisine, et on les appelait démons indignes de rester dans le couvent. Oh ! qu'il est beau de voir des religieuses faire l'éloge les unes des autres, s'entre-servir, s'entr'aimer comme de vraies sœurs ! Les religieuses sont appelées sœurs, parce que la charité, sinon la naissance, les unit entre elles. Celle qui n'a pas de charité, disait la B. Jeanne de Chantal, n'est religieuse que de nom ; elle est sœur d'habit, mais non de cœur. Tous les saints fondateurs et les saintes fondatrices recommandaient en mourant à leurs enfants la sainte charité, disant que là où l'union manque, Dieu manque aussi.

IV Saint Augustin dit : Quand vous voyez les pierres d'une maison bien cimentées ensemble, entrez-y sans crainte, elle ne tombera pas en ruine ¹ Mais si les pierres ne sont pas bien jointes, n'en passez pas le seuil. Le saint veut dire par cette comparaison que le bonheur règne dans tous les couvents où les religieuses sont unies par la sainte charité ! Mais malheur à ceux où règnent la discorde et la guerre civile ! *Monasteria sunt tartara*, ajoute le Saint (a) ; de tels couvents ne sont pas l'asile de Dieu, mais du diable ; un trône de salut,

1. Quando vides in aliqua fabrica lapides et ligna bene sibi cohærere, securus intras, ruinam non times. (*Ser. cclvi, de temp.*, al. cccxxvi, n. 1.)

a) Le texte italien porte effectivement *soggiunge il santo*, mais nous n'avons pu trouver dans saint Augustin cette addition faite à son texte ci-dessus. Le traducteur belge a corrigé à propos cet endroit, en rapportant la dernière citation à saint Jérôme, ou pour mieux dire, à la *Règle des moines* attribuée à ce Père, où se lit en effet cette sentence : « Sine charitate, monasteria sunt tartara. »

(L'éditeur.)

mais un abîme de perdition. A quoi sert qu'un convent soit riche, pompeux, qu'il y ait une belle église, un beau jardin? si la charité n'y est pas, c'est un enfer. Une religieuse médit de l'autre, et cherche à la supplanter, toujours dans la crainte que la faction ennemie ne l'emporte; les soupçons et la rancune fermentent dans tous les cœurs; on ne parle, on ne pense, dans l'oraison mentale, à la messe, à la communion, qu'à se haïr et à se nuire; pauvres oraisons! pauvres messes! pauvres communions! où la charité n'est pas, il n'y a ni recueillement, ni paix, ni Dieu. O ma sœur! s'il y a des factions ennemies dans votre couvent, versez-en des larmes, et priez Dieu de les détruire avec sa main puissante. Car, pour étouffer l'hydre de la discorde, il faut la main de Dieu. Au reste, si vous pouvez rétablir la paix dans le couvent, faites-le à tout prix; si vous ne le pouvez pas, restez indifférente et gardez-vous comme de la mort de mettre le doigt sur cette plaie.

V Je ne parle pas ici contre ces religieuses zélées qui défendent l'observance des règles et font la guerre aux abus; celles-ci veulent le bien de la communauté et sont du parti de Jésus-Christ : que n'en sont-elles toutes! Si quelque abus s'introduit dans le couvent, je vous exhorte à vous unir aux observantes, dussiez-vous rester seule pour défendre la cause de Dieu. Dieu saura vous récompenser de tout ce que vous aurez fait, pour peu que ce soit. Rester indifférente quand il s'agit de maintenir l'observance, n'est pas vertu ni humilité, mais lâcheté, faiblesse et défaut d'amour de Dieu. Je parle donc de celles qui fomentent les discordes, soutiennent les factions pour défendre leurs intérêts ou leurs amies, pour abattre leurs ennemies, et se venger des affronts qu'elles ont reçus. Gardez-vous de prendre part à ces guerres intestines, dussiez-vous être traitée d'ingrate, de lâche, d'imbécile, privée de tout emploi, de toute considération. Mais revenons à notre sujet. Pour conserver la charité et la paix commune, sacrifions nos propres intérêts. Saint Grégoire de Nazianze, voyant les évêques en querelle à son sujet, car quelques-uns le voulaient pour patriarche et d'autres ne le voulaient pas, leur dit : Mes

frères, je veux que vous soyez en paix, et il faut que, quoique innocent, je renonce à mon évêché, pour remettre l'ordre parmi vous, je suis prêt à le faire. Il quitta donc le siège épiscopal et se retira dans la solitude.

VI. Mais parlons de ce que doit faire une religieuse pour être charitable envers toutes ses sœurs. Elle doit faire ce que recommande l'Apôtre à ses disciples : Revêtez-vous donc, comme des élus de Dieu, des entrailles de miséricorde ¹. Il dit : « Revêtez-vous de charité; » de même que les religieuses portent toujours avec elles leur robe, et en sont couvertes de la tête aux pieds, ainsi elles doivent porter partout la charité et en être toutes couvertes. Il dit : *Induite viscera misericordiæ* : une religieuse doit être vêtue non-seulement de charité, mais d'entrailles de charité, c'est-à-dire qu'elle doit avoir autant de tendresse pour chacune de ses sœurs, que si elle avait pour elle une passion particulière. Quand on aime quelqu'un passionnément, on en dit toujours du bien, on se réjouit de sa joie, on pleure de ses larmes : si celui que nous aimons fait quelque faute, nous le défendons avec acharnement, ou du moins nous tâchons de l'excuser. S'il fait quelques bonnes œuvres, nous les vantons partout, nous les portons aux nues. La sainte charité doit avoir en vous les effets de la passion.

VII. Pratiquez donc la charité envers tout le monde, et surtout envers vos sœurs, dans vos pensées, dans vos paroles et dans vos actions. Quant aux pensées, bannissez tout mauvais soupçon, tout mauvais doute contre votre prochain. C'est un péché que de soupçonner les autres sans raison; mais c'est un péché grave que de croire à nos soupçons, et plus grave encore de les publier. Qui juge ainsi des autres, sera jugé aussi, dit l'Évangile ². J'ai dit, *sans raison*, parce que s'il y avait lieu à soupçonner et même à croire, alors ce ne serait pas un péché. D'ailleurs, c'est chose toujours chère à la charité que de bien juger des autres, et de chasser tout soupçon injurieux. « La charité ne pense point le mal ³, dit l'Apôtre.

1. Induite vos ergo, sicut electi Dei, viscera misericordiæ. (*Col.* III, 12.)

2. Nolite judicare, ut non judicemini. (*Mat.* VII, 1.)

3. Caritas non cogitat malum. (*I Cor.* XIII, 5.)

Néanmoins, il faut observer que ceci ne s'adresse pas aux supérieures, aux maîtresses, car, comme je l'ai dit ailleurs, il est de leur devoir de soupçonner encore plus de mal qu'il n'y en a, pour préparer d'avance le remède. Si vous n'occupez pas de place élevée, tâchez de toujours bien penser de vos sœurs. La B. Jeanne de Chantal disait : Regardons le bien de notre prochain, et fermons les yeux au mal. Si parfois, en parlant du prochain, vous prenez le mal pour le bien, dites avec saint Augustin : La charité aime à se tromper en jugeant en bien, même ce qui est mal ¹ Sainte Catherine de Bologne dit un jour : Voici beaucoup d'années que je suis dans la religion, et je n'ai jamais eu que de bonnes pensées sur mes sœurs, car celles mêmes qui paraissent défectueuses, sont peut-être plus aimées de Dieu que telles autres qui paraissent parfaites. Gardez-vous bien d'épier et de chercher à surprendre les défauts des autres ; et n'imitiez pas celles qui demandent sans cesse ce qu'on dit de leurs personnes, et s'enflent de colère et de haine contre tout le monde. Quand vous entendez parler de vos défauts, n'écoutez pas et ne remarquez pas celles qui médisent de vous. Faites en sorte que chacune des sœurs puisse dire du bien de vous ; d'ailleurs, laissez-les dire, et quand vous les entendez vous accuser de quelque faute, répondez : C'est là le moindre de mes défauts. Oh ! si elles les connaissaient tous !... Ou bien : C'est à Dieu de me juger.

VIII. 2^o Quand votre prochain tombe malade, qu'il fait une perte douloureuse, ou qu'il éprouve tout autre grand chagrin, la charité vous commande de le plaindre, du moins dans la partie supérieure de votre âme ; je dis *dans la partie supérieure*, parce que lorsque nous apprenons le malheur de nos ennemis, notre nature rebelle en ressent une certaine joie, mais cette joie n'est pas un péché, pourvu qu'elle soit aussitôt chassée par la volonté. Ainsi donc, si, dans un cas semblable, votre partie inférieure se réjouit des maux de votre prochain, laissez-la crier comme une chienne bizarre qui aboie sans raison, et

1. Caritas non se multum dolet errare cum bene credit, etiam de malo. (Ps. 147.)

faites que votre partie supérieure s'afflige des maux d'autrui. A la vérité, on peut parfois se réjouir des malheurs d'une personne, c'est lorsqu'on sait qu'il doit lui en revenir un grand bien; par exemple, il est permis de se réjouir des maux d'un pécheur obstiné, afin qu'il se convertisse ou qu'il cesse de scandaliser les autres. Cependant, lorsque celui qui nous a offensé souffre, notre joie peut être coupable.

IX. 3° La charité nous commande de nous complaire au bonheur d'autrui, en chassant l'envie qui nous porte à nous en affliger. Le Docteur angélique dit que le bien d'autrui peut nous déplaire de quatre manières. D'abord, quand nous craignons que ce bien ne soit nuisible à nous ou aux autres; et cette crainte, quand le mal est injuste, peut être exempte de péché, comme l'observe saint Grégoire. Il peut arriver souvent, dit le saint, que sans perdre la charité, nous nous réjouissons de la chute de notre ennemi, lorsque sa chute en tire beaucoup d'autres de la misère. Il peut encore advenir que, sans envie, nous nous affligions de la prospérité de notre ami, quand il s'en sert pour opprimer les autres¹. Secondement, lorsque le bien d'autrui ne nous afflige pas, mais que nous regrettons de ne pas le partager; ce regret n'est pas de l'envie, c'est de la vertu, quand il s'agit de biens spirituels. Troisièmement, quand nous nous affligeons du bien de notre prochain, parce que nous l'en jugeons indigne. Cette douleur n'est pas coupable, lorsque ce bien, cette dignité, ou ce trésor peut nuire à son âme. Quatrièmement, quand nous nous affligeons du bien d'autrui, parce qu'il empêche le nôtre. Cette affliction est l'envie dont nous devons nous défendre. Le Sage dit que les envieux imitent le démon qui poussa Adam au péché par dépit de le voir appelé au ciel, d'où il avait été banni².

1. Evenire plerumque potest ut non amissa caritate, et inimici nostri ruina lætificet, et rursus ejus gloria sine invidiæ culpa contristet; cum et ruente eo, quosdam bene erigi credimus, et proficiente illo, plerosque injuste opprimi formidamus. (Lib. XXII, *Mor.* cap. xi, n. 23.)

2. Invidia autem diaboli mors intravit in orbem terrarum, imitantur autem qui sunt ex parte ejus. (*Sap.* 11, 24.)

La charité nous porte à nous réjouir du bien du prochain, et nous fait regarder ses douleurs comme les nôtres.

PRIÈRE.

O mon rédempteur ! que je vous ressemble peu ! Vous êtes plein de charité envers vos persécuteurs, et moi toute pleine de haine envers mon prochain. Vous priâtes avec tant d'amour, du haut de la croix, pour ceux qui vous y clouèrent, et moi je cherche sans cesse à me venger de ceux qui m'offensent. Pardonnez-moi, Seigneur ; je ne serai plus comme j'ai été, donnez-moi la force d'aimer et de servir ceux qui me haïssent. Ne m'abandonnez pas en proie à mes passions. Faites que je ne me sépare plus de vous. Quel tourment pour moi, si après avoir reçu tant de grâces de vous, j'étais de nouveau séparée de vous et privée de votre amour ! Ne le permettez pas, Seigneur, par le sang que vous avez répandu pour moi. Père éternel, par les mérites de votre fils, délivrez-moi du danger de tomber dans votre disgrâce. S'il faut qu'un jour je vous offense, faites-moi mourir à présent, que je crois être dans votre grâce. O Dieu d'amour ! donnez-moi votre amour. Puissance infinie, venez à mon secours. Miséricorde infinie, ayez pitié de moi. Bonté infinie, attirez-moi toute à vous. Je vous aime, ô bien suprême. Marie, mère de Dieu, priez Jésus pour moi. Votre protection est tout mon appui.

§ II.

De la charité qu'on doit pratiquer dans ses paroles.

I. Quant à la charité dont nous devons user envers notre prochain dans nos discours, il faut d'abord nous abstenir de toute médisance. Le Saint-Esprit a dit : Le médisant souille son âme et est haï de Dieu et des hommes ¹, qui parfois l'applaudissent et l'invitent à calomnier son prochain pour s'amuser, et cependant le fuient et le craignent : car, de même qu'il médit des autres devant eux, il médiera d'eux devant les autres.

1. Susurro coinquinabit animam suam et in omnibus odietur. (*Eccli.* XII, 31.)

Saint Jérôme dit que quelques personnes qui se sont délivrées des autres vices, ne peuvent s'abstenir de médire ¹ Plût à Dieu qu'il n'y eût pas dans les couvents des religieuses qui ne peuvent lécher sans écorcher, c'est-à-dire, parler sans médire ! Elles médisent de tous ceux dont elles parlent. Ces mauvaises langues devraient être chassées du cloître, ou du moins rester toujours renfermées dans un cachot, car elles troublent le silence, la dévotion et le repos de toute la communauté ; elles sont la ruine des couvents. Dieu veuille que ces malheureuses ne meurent pas comme ce prêtre dont parle Thomas Canti de Prato ² Il expira dans des convulsions furieuses, en se déchirant la langue avec les dents. Un autre médisant, au moment où il allait calomnier saint Malachie, sentit sa langue s'enfler et se remplir de vers qui la rongeaient, et il mourut dans l'espace de sept jours au milieu de douleurs inouïes.

II. Oh ! qu'elle est chère au contraire à Dieu et aux hommes, la religieuse qui dit du bien de tout le monde ! Sainte Magdeleine de Pazzi dit que si elle en avait connu quelqu'une qui n'eût jamais médit du prochain, elle l'aurait canonisée comme sainte. Abstenez-vous donc de la moindre médisance contre vos sœurs et surtout contre vos supérieures, contre l'abbesse, le prélat, et le confesseur ; parce que, lorsqu'on médit de ses supérieurs, outre qu'on les déshonore, on fait perdre aux autres l'amour de l'obéissance, ou au moins la soumission d'esprit, et si vos sœurs apprennent de vous que vos supérieures commandent sans raison, elles refuseront de leur obéir. On médit, non-seulement quand on dénigre la réputation du prochain, en l'accusant faussement ou en révélant ses fautes cachées, mais même lorsqu'on interprète en mal ses actions vertueuses et qu'on leur prête une intention vicieuse. C'est médire que de nier les bonnes œuvres d'une sœur, ou de lui refuser l'estime qui lui est due ; quelques médisants, afin de faire croire à leurs calomnies, commencent par louer leur

1. Qui ab aliis vitiis recesserunt, in illud tamen incidunt. (Epist. ad Celant. xiv.)

2. *Apum.*, etc. cap. 37.

victime et finissent par la déchirer: Une telle a beaucoup d'esprit, mais elle est fière; cette autre est généreuse, mais elle est vindicative, etc.

III. Tâchez de dire toujours du bien de tout le monde. Parlez des autres comme vous voudriez que les autres parlassent de vous. Quand une personne est absente, faites ce que vous enseigne sainte Magdeleine de Pazzi: on ne doit pas dire d'une personne absente ce qu'on ne dirait pas d'elle si elle était présente. Quand vous entendez une sœur médire d'une autre, gardez-vous bien de l'y exciter ou de lui montrer du plaisir à l'entendre, car alors vous seriez complice de son péché. Réprimandez la médisante, ou interrompez la conversation, partez, ou du moins n'écoutez pas. Quand tu entends quelqu'un qui médit, mets sur tes oreilles une haie d'épines, afin que la médisance n'y pénètre pas, dit l'Esprit-Saint¹. Gardez le silence, prenez un air triste, baissez les yeux à terre, et personne n'osera plus attaquer la réputation d'autrui en votre présence. Quand vous le pouvez, la charité veut que vous preniez la défense de la personne accusée. O mon épouse, est-il dit dans les Cantiques, je veux que tes lèvres soient comme un bandeau vermeil², c'est-à-dire (selon Théodor et) que tes paroles couvrent le mal autant que possible, et que lorsqu'elles ne peuvent excuser l'action, elles en excusent du moins l'intention³, comme le dit saint Bernard. L'abbé Connétable, dit Surius⁴, était appelé *Operimentum fratrum*, le manteau des frères, parce que, lorsque ce bon moine entendait parler des défauts des autres, il tâchait toujours de les excuser. Les religieuses de sainte Thérèse disaient que partout où la sainte était, elles avaient les épaules en sûreté, parce qu'elles savaient qu'elle les défendrait.

Gardez-vous bien de jamais rapporter à aucune de vos sœurs le mal que d'autres en ont dit. De tels rapports sou-

1. Sepi aures tuas spinis, linguam nequam noli audire. (*Ec.* xxviii, 28.)

2. Sicut vitta coccinea labia tua. (*Cant.* iv, 7.)

3. Excusa intentionem, si opus non potes. (*Serm.* xxx, n. 5.)

4. 17 febr. *Vit.* c. 6.

lèvent des haines et des discordes éternelles dans les couvents. Oh ! que les rapporteuses auront un compte sévère à rendre au jour du jugement ! Qui sème la discorde, ne recueille que haine. Le Seigneur, dit le Sage, abhorre six choses ¹ : la dernière s'applique à celui qui sème la discorde parmi ses frères ² Si une religieuse parle par vengeance, elle est plus excusable ; mais celle qui de sang-froid sème la discorde et trouble la paix commune, comment serait-elle aimée de Dieu ? Si vous entendez dire du mal d'une de vos sœurs, faites ce que dit le Saint-Esprit : Ce que vous avez entendu contre votre prochain, renfermez-le dans votre âme ³, ou plutôt faites l'y mourir ; tant qu'elle n'y sera que renfermée, elle pourra s'en échapper et se montrer ; mais quand elle sera morte, elle ne pourra plus sortir de son tombeau, c'est-à-dire qu'il ne faut jamais donner l'idée de ce que vous avez entendu, ni par des mots inachevés, ni par des signes de tête qui pourraient faire soupçonner le mal plus grand encore qu'il n'est. Quelques religieuses, quand elles ont surpris un secret, souffrent jusqu'à ce qu'elles l'aient révélé, comme si une épine leur était entrée dans le doigt et qu'elles ne pussent apaiser leur douleur qu'en l'en arrachant. Quand vous découvrez les défauts de quelques-unes de vos sœurs, vous pouvez les révéler à vos supérieurs, mais seulement lorsque c'est nécessaire pour le bien de la communauté ou de la coupable.

V De plus, quand vous causez avec vos sœurs, ne les piquez jamais, même en plaisantant ; les plaisanteries déplaisent, et sont contraires à la charité et aux préceptes de Jésus-Christ, qui a dit : Faites aux autres hommes tout ce que vous voulez qu'on vous fasse à vous-même ⁴ Aimeriez-vous être tournée en ridicule, comme vous y tournez votre compagne ? Non : ne le faites donc pas. Tâchez encore de n'avoir jamais de contestations. Parfois on voit s'élever certaines disputes pour des

1. Sex sunt quæ odit Dominus. (*Prov.* vi, 167.)

2. Eum qui seminat inter fratres discordias. (*Prov.* vi, 19.)

3. Audisti verbum adversus proximum tuum, commoriatur in te. (*Eccl.* xix, 10.)

4. Omnia quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. (*Mat.* vii, 12.)

choses de rien, et on en vient bientôt aux querelles et aux injures. Il y a des personnes contrariantes par caractère, qui, sans aucune nécessité, mais seulement pour contredire, font des questions folles et bizarres, et violent la charité. Ne disputez point sur ce qui ne vous regarde pas, dit le Sage ¹ J'ai raison, dites-vous, je ne peux souffrir les sottises. Voici ce que vous répond le cardinal Bellarmin : Une once de charité vaut plus que cent livres de raisons. Quand il s'agit de choses de peu d'importance, dites votre sentiment pour entretenir la conversation ; mais après cela laissez-le combattre sans le défendre. Il vaut toujours mieux céder et se conformer à ce que disent les autres. Le B. Eloi disait que dans ces sortes de débats on est vainqueur quand on cède, parce qu'on est supérieur aux autres en vertu. On conserve ainsi la paix qui est un bien plus grand que le plaisir d'avoir mis les autres de son côté. Saint Ephrem disait qu'afin de maintenir la paix générale, il avait toujours cédé dans les discussions. Le B. Calasanze disait : Qui veut la paix ne doit contredire personne.

VI. De plus, si vous aimez la charité, tâchez d'être affable et douce avec toutes sortes de gens. La douceur est la vertu de l'agneau, c'est-à-dire de Jésus-Christ, qui, pour cette raison, a voulu être appelé agneau. Soyez douce dans vos relations, non-seulement avec vos supérieures et avec les officières, mais avec toutes les sœurs, surtout avec celles qui vous ont offensée, qui vous regardent d'un mauvais œil ou qui vous sont odieuses, parce qu'elles sont grossières et ingrates. *Caritas patiens est*, la charité souffre tout ; ceux qui ne souffrent pas les défauts de leur prochain, n'auront jamais de charité. Il n'y a pas d'être vivant, quelque vertueux qu'il soit, qui n'ait ses défauts. Combien n'en avez-vous pas ? vous voulez que les autres vous plaignent ; plaignez les autres aussi, excusez leurs défauts, portez les fardeaux les uns des autres, comme dit l'Apôtre ². Voyez comme les mères supportent avec patience les brusqueries de leurs enfants ; pourquoi ? parce

1. De ea re quæ te non molestat ne certeris. (*Eccli.* xi, 9.)

2. Alter alterius onera portate. (*Gal.* vi, 2.)

qu'elles les aiment. Faites de même avec vos sœurs, si vous les aimez d'un amour de charité, qui étant surnaturel, doit être plus vif que l'amour naturel. Avec quelle patience le Sauveur supporta la grossièreté et l'imperfection de ses disciples tout le temps qu'il vécut ! Avec quelle charité il supporta Judas, jusqu'à lui laver les pieds pour l'attendrir ! mais parlons de vous-même. Avec combien de charité Dieu vous a supportée et vous ne voulez pas supporter vos sœurs ? Le médecin hait la maladie, et aime le malade. Si vous avez la charité, vous devez de même haïr le péché, et aimer celui qui le commet. Que faire ? dites-vous, je ressens une aversion invincible pour cette sœur, et je n'ose l'aborder. Je réponds : ayez plus de ferveur et plus de charité, et votre aversion cessera.

VII. Venons-en à la pratique. Tâchez de réprimer votre colère autant que vous le pourrez ; ne dites jamais de paroles désagréables, ne prenez jamais de manières rudes, car parfois ces mauvaises manières déplaisent plus que les injures ; quand vous recevez quelque outrage de vos compagnes, souffrez-le pour l'amour de Jésus-Christ, qui en a tant souffert pour vous. O mon Dieu ! qu'il est triste de voir certaines religieuses qui font tous les jours leur oraison, qui communient souvent, et puis qui sont sensibles à la moindre expression grossière, à la moindre impolitesse. Quand la sœur Marie de l'Ascension recevait quelque affront, elle allait aussitôt au Saint-Sacrement, et s'écriait : O mon époux, je vous offre ce petit présent, et vous prie de l'accepter et de pardonner à celle qui m'a offensée. Pourquoi ne faites-vous pas de même ? Il faut tout souffrir pour ne pas perdre la charité. Le B. Alvarez disait que la vertu est faible, tant qu'elle n'est pas éprouvée par les mauvais traitements du prochain. C'est alors qu'on voit si une âme a de la charité.

VIII. Quand une de vos sœurs vous parle avec colère, vous injurie, ou vous fait des reproches, répondez-lui avec douceur, et elle se calmera. Une réponse douce brise la colère ¹, dit le

1. Responsio mollis frangit iram. (*Prov.* xv, 1.)

Sage. Saint Jean Chrysostome dit : Le feu ne peut s'éteindre avec le feu, ni la colère avec la colère ¹ Vous parle-t-on avec colère, vous répondez avec colère. Comment auriez-vous la paix en faisant ainsi ? Vous augmentez la colère de votre agresseur, et vous perdez votre charité. Répondez avec douceur, et vous éteindrez le feu. Sophronius raconte que deux moines, s'étant trompés de route, entrèrent par hasard dans un champ de blé ; le paysan qui le gardait les accabla d'injures ; d'abord les moines se turent, mais voyant le paysan s'enflammer de plus en plus, ils lui dirent : Frère, nous avons mal fait ; pour l'amour de Dieu, pardonnez-nous. A ces mots le paysan se calma, il leur demanda pardon de son insolence, et fut si touché de l'humilité des moines, qu'il se fit moine aussi.

IX. Parfois vous croyez juste et nécessaire d'abattre l'arrogance de quelqu'une de vos sœurs en lui répondant aigrement, surtout si vous êtes sa supérieure. Mais sachez qu'alors c'est plutôt la colère que la raison qui dicte vos discours. Il est vrai qu'il est permis parfois de se fâcher, lorsqu'on le fait sans péché ², comme dit David. Mais le difficile c'est de mettre ce conseil en pratique. Ceux qui se livrent à leur fureur, courent sur un cheval sauvage qui n'obéit pas au frein et les porte au hasard. Saint François de Sales dit dans sa *Philothée* ³, que les transports de colère, quelque motivés qu'ils soient, doivent toujours être modérés : « il est donc mieux, dit-il, d'entreprendre de savoir vivre sans colère, que de vouloir user sagement et modérément de la colère. » Saint Augustin dit que lorsqu'on ouvre la porte de l'âme à la colère, on ne peut plus l'en chasser ; et il nous exhorte à lui en défendre l'entrée. Un philosophe, nommé Agrippin, ayant perdu tous ses biens, dit : J'ai perdu mes biens, mais je ne perdrai pas ma tranquillité. Dites de même, quand on vous outrage. L'outrage est fait ; que sert de vous fâcher ! Vous

1. Igne non potest ignis extingui, nec furor furore. (*Hom.* xviii.)

2. Irascimini, et nolite peccare. (*Ps.* iv, 5.)

3. *Introd. à la vie dév.*, p. III, ch. VIII, pag. 25.

vous nuisez à vous-même, vous faites plus de tort à votre réputation que ne vous en a fait l'injure. Saint Augustin dit que celui qui s'irrite pour un affront se punit lui-même. Ne vous fâchez pas même pour avoir péché, car c'est un péché nouveau. Le démon, disait saint Louis de Gonzague, trouve toujours à pêcher en eau trouble, c'est-à-dire, dans une âme bouleversée par la colère.

X. Quand une de vos sœurs vous injurie, ou vous parle avec colère, répondez-lui avec douceur ; mais, ajoutez maintenant, si ses paroles vous irritent, gardez le silence ; car votre irritation pourrait vous faire lâcher des expressions outrageantes. Saint Bernard dit à ce sujet ! L'œil troublé par la colère ne distingue pas le bien du mal ¹ La colère est un voile noir qui tombe sur nos yeux et qui obscurcit tout ce que nous voyons.

XI. Si celle qui vous a offensée s'en repent et vient vous en demander pardon, ne la recevez pas avec mauvaise humeur, ne baissez pas les yeux à terre, ne les tournez pas au ciel, ne répondez pas par des demi-mots. Si vous faisiez ainsi, vous offenseriez la charité, vous augmenteriez la haine de votre sœur, et vous scandaliseriez le couvent. Témoignez-lui alors une vive amitié ; et si elle s'agenouille devant vous, agenouillez-vous aussi, et quand elle balbutie une excuse, coupez-lui la parole, dites : « O ma sœur, pourquoi tout cela ? vous savez que je vous aime et vous estime. Vous me demandez pardon ? Moi aussi, je vous demande pardon de vous avoir troublée par ma négligence et mon ignorance : plaignez-moi et pardonnez-moi.

XII. Si vous avez offensé quelqu'une de vos sœurs, faites tous vos efforts pour l'apaiser et pour acquérir de nouveau son amitié. Saint Bernard a dit : Le plus beau moyen de réparer les offenses, c'est de s'humilier ² Faites-le le plus tôt possible ; domptez votre honte naturelle, car plus vous attendrez, plus cette honte augmentera, et vous finirez par n'en rien

1. Turbatus præ ira oculus rectum non videt. (L. II de *Cons.* c. XI, n. 20.)

2. Sola humilitas læsæ charitatis reparatio est. (In *Nativ. Dom.*, serm. II, n. 6.)

faire. Jésus-Christ vous dit : Si tu vas offrir un don à l'autel (c'est-à-dire communier ou entendre la messe) et qu'il te souvienne d'avoir outragé ton prochain, quitte l'autel et va te réconcilier avec ton prochain ¹. Mais ces actes d'humiliation ne doivent se faire qu'autant qu'ils ne causent pas de nouveaux désagréments à la personne offensée. Si cela est, attendez un temps plus opportun, ou bien chargez une autre sœur du soin de porter, à celle qui a été offensée, l'expression de votre repentir et de votre humiliation.

PRIÈRE.

O mon Dieu ! ne faites pas attention à mes péchés, ne regardez que votre fils Jésus qui a versé son sang pour moi. Ayez pitié de moi, Seigneur, pour l'amour de Jésus, pardonnez-moi toutes les peines que je vous ai données, surtout le peu de charité que j'ai montré envers mon prochain. Seigneur, détruisez en moi tout ce qui ne vous plaît pas, et inspirez-moi un vif désir de ne faire que votre volonté. O mon Jésus, ma plus grande douleur est de vous avoir aimé si peu, depuis que je suis au monde. Remplissez-moi de cette douleur profonde que vous éprouvâtes dans le jardin de Gethsémani pour mes péchés. Oh ! que ne suis-je morte plutôt que de vous offenser ! Je me console en voyant que vous me laissez le temps de vous aimer encore. Oui, je veux vous aimer tout le reste de mes jours. Je vous aime, ô mon Rédempteur, ô mon unique amour ! Faites que je sois toute à vous avant l'heure de ma mort. Emparez-vous de toutes mes pensées, faites que je ne puisse aimer que vous. Mais tant que je vivrai, Seigneur, je serai en danger de vous perdre. Quand viendra l'instant où je pourrai dire : O mon Jésus, je ne vous perdrai plus ? Attachez-moi à vous, attachez-moi si fort, que je ne puisse plus me séparer de vous. Faites-le pour cet amour que vous m'avez témoigné en mourant pour moi sur la croix. O Marie, vous

1. Si ergo offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversus te, relinque ibi munus tuum ante altare, et vade prius reconciliari fratri tuo, et tunc veniens offeres munus tuum. (*Matt.* v, 23.)

êtes si chère à Dieu, qu'il ne vous refuse rien ; obtenez-moi la grâce de ne plus l'offenser et de l'aimer de tout mon cœur. Je ne vous demande rien de plus.

§ III.

De la charité qu'on doit pratiquer dans ses actions et avec qui il faut la pratiquer.

I. Quant à la charité dont vous devez user dans vos actions, tâchez d'être toujours prête à servir vos sœurs dans tous leurs besoins. Quelques religieuses disent qu'elles aiment leurs sœurs, mais sans rien faire pour elles. L'apôtre saint Jean dit à ses disciples : Mes chers enfants, n'aimons pas seulement de parole et de bouche, mais par action et en vérité ¹ Il ne suffit pas d'aimer son prochain avec la bouche, il faut l'aimer de cœur et lui prouver son amour par ses actions, comme il est dit dans les Proverbes ² : « Les saints sont pleins de charité pour tous ceux qui ont besoin d'eux. » On dit que sainte Thérèse tâchait chaque jour de pratiquer quelque acte de charité envers ses sœurs, et lorsqu'elle y manquait le jour, elle le faisait la nuit, du moins en éclairant les religieuses qui passaient à tâtons devant sa cellule ³ Quand vous pouvez faire quelque aumône, faites-la. L'Écriture dit que l'aumône délivre l'homme de la mort, le purifie de ses péchés et lui obtient la miséricorde de Dieu et le salut éternel ⁴ Saint Cyprien remarque que le Seigneur ne recommande rien si vivement que l'aumône ⁵ On n'entend pas par aumône l'argent seulement, mais tous les secours que l'on peut prêter au prochain en cas de besoin. Saint Jean a dit : Peut-on appeler charitable celui qui, voyant

1. Filioli mei, non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate. (I. Jo. 3, 18.)

2. Justi misericordes sunt. (*Prov.* XIII, 13.)

3. RIBERA. *vit.* l. IV, c. XI.

4. Eleemosyna a morte liberat, et ipsa est quæ purgat peccata, et facit invenire misericordiam et vitam æternam. (*Tob.* XII, 9.)

5. Dominus nil crebrius mandat, quam ut insistamus in eleemosynis. (S. CYP. *de Eleem.*)

son frère dans le besoin et pouvant l'aider, s'y refuse ¹? C'est une aumône chère à Dieu, dans les couvents, que de s'aider dans les soins du ménage. Sainte Théodore aidait toutes ses sœurs dans leurs travaux et empêchait les autres de l'aider. Sainte Marie Magdeleine de Pazzi, lorsqu'il y avait à faire quelque travail extraordinaire, s'en chargeait à elle seule ; elle aidait ensuite ses compagnes dans les emplois les plus pénibles. On disait parfois qu'elle travaillait et se fatiguait plus que quatre converses. Tâchez de l'imiter, et quand vous êtes lasse, regardez votre époux qui porte sa croix et continuez vos travaux avec joie. Le Seigneur vous aidera autant que vous aurez aidé vos sœurs, vous serez mesurée à la mesure dont vous vous serez servie pour les autres ² Saint Jean Chrysostome dit que, pour acquérir beaucoup de biens spirituels, il faut aider son prochain ³ Sainte Marie Magdeleine de Pazzi disait qu'elle était plus heureuse lorsqu'elle secourait son prochain, que lorsque son âme s'élevait au ciel par la contemplation. Elle donnait cette raison : Quand je suis en la contemplation, c'est Dieu qui m'aide, au lieu que lorsque j'aide le prochain, c'est moi qui aide Dieu. Le Sauveur nous apprend que tout ce que nous faisons pour notre prochain, nous le faisons pour lui-même. N'acceptez ni récompense, ni remerciement de vos sœurs, et réjouissez-vous, si au lieu de remerciement vous en recevez des malhonnêtetés et des reproches, car alors vous ferez double profit. C'est charité que d'obéir aux demandes que vos sœurs vous font, pourvu qu'elles ne soient pas nuisibles à votre dévotion ; par exemple, si une d'elles vous détournait de vos oraisons pour jaser avec vous, ne l'écoutez pas. La charité est réglée ⁴, comme l'a dit l'épouse des Cantiques. Rien de ce qui peut nuire à vous ou à vos sœurs ne peut être charité.

III. Le meilleur acte de charité, c'est de vouloir le bien spi-

1. Qui viderit fratrem suum necessitatem habere et clauserit viscera sua ab eo, quomodo caritas Dei manet in eo. (I Jo. III, 17.)

2. Qua mensura mensi fueritis remetietur vobis. (Matt. VII, 2.)

3. Eleemosyna est ars omnium artium quæstuosissima.

4. Ordinavit in me caritatem. (Cant. II, 4.)

rituel du prochain. Autant l'esprit l'emporte en grandeur sur le corps, autant la charité que l'on exerce envers l'âme du prochain est plus agréable à Dieu que celle que l'on fait à son corps. Cette charité s'exerce d'abord en corrigeant celui qui pèche. Qui convertit un pécheur, se sauve lui-même en sauvant le pécheur, car Dieu leur pardonnera à tous deux toutes leurs fautes. Saint Jacques nous l'apprend¹ Saint Augustin dit que celui qui voit son prochain maltraiter et insulter son frère et néglige de le secourir, se rend plus coupable par son indifférence que l'autre par ses injures². Ne vous excusez pas en disant que vous ne savez pas faire de correction. Saint Jean Chrysostome dit que, pour corriger les autres, il n'est besoin que d'un peu de charité. Corrigez à propos avec douceur et modestie, et vous y gagnerez. Si vous êtes le supérieur du couvent, vous y êtes obligé par devoir; si vous n'êtes pas supérieur, vous y êtes obligé par charité. Si vous voyiez un aveugle courir vers un précipice, vous seriez un barbare de ne pas l'avertir pour l'arracher à la mort temporelle. Combien est plus barbare celle qui, pouvant délivrer ses sœurs de la mort éternelle, néglige de le faire! Si vous croyez que vos avis ne serviraient à rien, avertissez votre supérieure. Ne dites pas : Cela ne me regarde pas, je ne veux pas m'en mêler. Ce fut là la réponse de Caïn : suis-je, dit-il, le gardien de mon frère³? Chacun est obligé de guérir, quand il le peut, son prochain de ses erreurs⁴.

IV Saint Philippe de Néri disait que lorsqu'il s'agit d'aider le prochain, surtout dans ses besoins spirituels, Dieu nous permet de négliger même nos prières. Un jour sainte Gertrude désirait rester à prier, mais il y avait un acte de charité à faire; le Seigneur lui dit : O Gertrude ! que veux-tu ? Veux-tu que je te serve, ou veux-tu me servir⁵ ? Saint-Grégoire disait : Si vous voulez aller à Dieu, faites en sorte de ne pas y aller seuls.

1. *Jac.* v. 20. — 2. Tu vides eum perire et negligis, pejor es tacendo quam ille conviciando. (*De verb. Dom.* serm. xvi, al. LXXXII, c. 4, n. 7.)

3. Num custos fratris mei sum ego ? (*Genes.* iv, 9.)

4. Et mandavit illis unicuique de proximo suo. (*Ecc.* xvii, 12.)

5. *Vie*, cap. v.

Si ad Deum tenditis, curate ne ad Deum soli veniatis. (Hom. 6.) Saint Augustin dit la même chose : *Si amatis Deum, rapite omnes ad amorem Dei.* (In. ps. xxxiii.) Si vous aimez Dieu, tâchez de ne pas être seul à l'aimer, et de le faire aimer de tout le monde, de vos parents, de vos connaissances et de vos sœurs. Une sainte religieuse peut sanctifier tout son couvent par ses discours et par son exemple. Elle ne doit faire ses exercices pieux que pour inviter les autres à l'imiter. Ne craignez pas de pécher par vanité ; tout ce qui n'a rien d'extraordinaire et qui peut être exécuté de toute religieuse qui tend à la perfection, doit être fait dans le but d'enflammer tous les cœurs de l'amour de Dieu. Que votre lumière, dit Jésus-Christ, brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils en glorifient votre père qui est dans les cieux ¹ Ce n'est pas un acte de vanité que d'être sainte, mortifiée, observatrice exacte des règles, fidèle à la prière, à la communion, pour édifier les autres, mais c'est un acte de charité très-agréable à Dieu.

V Tâchez d'aider les autres par vos paroles et par vos œuvres, et surtout par vos prières. Toutes les épouses de Jésus-Christ doivent être jalouses de son honneur, comme il le dit lui-même à sainte Thérèse : A l'avenir, vous prendrez les intérêts de mon honneur comme le doit faire une véritable épouse ² Si une épouse de Jésus ne prend pas sa défense, qui don cla prendra ? Plusieurs docteurs, appuyés de l'autorité de saint Basile, déclarent que la promesse divine d'exaucer ceux qui prient, faite en ces termes : Je vous dis en vérité, que si vous demandez quelque chose à mon père en mon nom, il vous l'accordera ³, s'étend jusqu'à ceux pour qui l'on prie, pourvu qu'ils ne s'y opposent pas directement ; ne négligez donc jamais, dans l'oraison commune, dans l'action de grâces après la communion et dans vos visites au Saint-Sacrement, de re-

1. Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona et glorificent patre vestrum qui in cœlis est. (*Mat.* v, 16.)

2. Deinceps ut vera sponsa meum zelabis honorem. (*In. fest. noct.* 2.)

3. Amen dico vobis, si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis, (*Jo.* xiv, 14.)

commander à Dieu les pauvres pécheurs, les infidèles, les hérétiques et tous ceux qui vivent sans Dieu. Oh ! qu'il est doux à Jésus d'être prié par ses épouses pour les pécheurs ! Il dit un jour à la vén. sœur Séraphine de Capri : « Aide-moi, ô ma fille ! à sauver des âmes par tes prières. » Il dit à sainte Marie Magdeleine de Pazzi : « Vois, ô Magdeleine ! les chrétiens dans les mains du démon. Si mes favoris ne les en tiraient par leurs prières, les démons les dévoreraient. » La sainte disait souvent à ses religieuses : « O mes sœurs, Dieu ne nous a pas tirées du monde pour prier pour nous seulement, mais pour que nous priions aussi pour les pécheurs. » Elle leur disait encore : « Mes sœurs, nous rendrons compte de toutes les âmes qui se perdent. Si nous les avons chaudement recommandées à Dieu, peut-être qu'elles ne seraient pas damnées. » On lit dans sa vie qu'il ne se passait pas de jour qu'elle ne priât pour les pécheurs. La sœur Stéphanie de Soncino fit pendant quarante ans de rudes pénitences pour les pécheurs. Oh ! combien d'âmes sont converties, non par les sermons des prêtres, mais par les prières des religieux ! Dieu révéla à un prédicateur que l'effet qu'il produisait n'était pas dû à son éloquence, mais aux prières d'un pauvre religieux qui le servait. Priez aussi pour les prêtres, afin qu'ils travaillent avec un zèle véritable au salut de leurs frères.

VI. Priez pour les âmes du Purgatoire. La charité, comme dit un savant écrivain, nous oblige à prier pour ces saintes âmes, qui ont toutes besoin de nos prières. Saint Thomas nous apprend que la charité chrétienne s'étend non-seulement aux vivants, mais même à tous ceux qui sont morts dans la grâce de Dieu. Nous sommes obligés d'aider les vivants qui ont besoin de nous, et même les morts. Les peines qu'endurent les âmes du purgatoire sont si grandes, qu'elles surpassent toutes celles de cette vie, dit le Docteur angélique, et elles ont d'autant plus besoin de notre secours, qu'elles ne peuvent s'aider elle-mêmes. Un religieux de Citeaux apparut, après sa mort, au sacristain de son couvent et lui dit : Aidez-moi par vos prières, car les priennes sont sans valeur¹ Tous les fidèles

1. *Hist., de l'ord.*

doivent aider ces saintes âmes, mais surtout les religieuses, que Dieu n'a renfermées dans les couvents qu'à cet effet. Ne négligez donc jamais de recommander à Dieu, dans vos prières, ces âmes embrasées qui implorent vos secours. Faites pour elles quelques jeûnes et quelques mortifications. Offrez-leur les messes que vous entendez, et elles-mêmes en retour vous obtiendront de grandes grâces du Seigneur, quand elles seront montées au ciel.

VII. Vous avez pu voir, par tout ce que nous avons dit, combien la vertu de charité est utile pour vous rendre sainte, et même pour vous sauver. Exercez-la envers vos sœurs. Si vous viviez dans un désert, cette vertu ne vous serait pas aussi nécessaire. Pour devenir sainte, il suffirait alors que vous fissiez des oraisons et des pénitences. Mais, vivant dans le couvent, en compagnie de tant de sœurs, si vous n'avez beaucoup de charité, vous commettrez chaque jour mille péchés, et peut-être vous vous perdrez. Qu'un vaisseau coure la pleine mer pendant une grande tempête, les passagers ne songent qu'à s'aider les uns les autres pour éviter le naufrage. Supposez que votre couvent est un navire où vous devez toutes vous entr'aider pour éviter le naufrage de la mort éternelle et aborder au port du salut.

VIII. Exercez surtout votre charité envers vos sœurs malades, n'importe qu'elles soient sœurs de chœur ou converses. Le P. Torrès avait coutume de dire : Pour savoir si l'esprit de Dieu réside dans un couvent, demandez comment les malades y sont traités. Lorsqu'il était supérieur, et que ses religieux manquaient de charité envers les malades, il les punissait sévèrement. Oh ! combien on se rend cher à Dieu en visitant les malades ! Toute religieuse qui aspire à la perfection n'y parvient le plus souvent que dans le chœur ou dans l'infirmerie. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, même quand elle n'y était pas obligée, s'occupait sans cesse à soigner les malades, et disait qu'elle aurait voulu être toujours dans un hôpital pour remplir un devoir si cher à Dieu. On acquiert plus de mérites à servir les malades qu'à servir les bien portants, parce

que les malades ont plus besoin de nos soins; quelquefois les autres les abandonnent; ils sont assaillis de mille douleurs, de mille craintes. Oh! qu'il est beau de les consoler et de les soulager dans leurs peines! C'est plus méritoire, parce qu'il est plus fatigant de les servir, et que leurs chambres exhalent un mauvais air; ô ma sœur, ne négligez jamais l'occasion de visiter les malades et de les soigner, fussent-elles les dernières du couvent. Soignez-les de préférence, parce qu'ordinairement on les néglige. Consolez-les, offrez-leur quelques présents, ne cherchez pas des remerciements; supportez leurs impatiences et leurs grossièretés. Plus vous serez douce avec elles, plus Dieu vous aimera. On raconte, dans les chroniques des Thérésiennes, que la mère sœur Isabelle des Anges fut vue montant au ciel sur l'aile des anges, entourée de lumière; elle dit à celle à qui elle apparut, que Dieu ne l'avait enrichie de tant de gloire, que parce qu'elle avait soigné les malades.

IX. Je vous recommande surtout la charité envers vos ennemis. Je suis bonne avec celles qui se conduisent bien à mon égard, dites-vous, mais je ne puis supporter la grossièreté et l'ingratitude. Mais les infidèles mêmes, dit Jésus-Christ, sont reconnaissants envers ceux qui leur font du bien. La vertu d'un chrétien consiste à aimer son prochain, et à faire du bien à ceux qui lui font du mal. Moi, je vous dis, et c'est Jésus-Christ qui parle, aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient ¹ Qu'il est horrible de voir certaines religieuses qui font chaque jour leurs oraisons, qui communient souvent, nourrir une haine invétérée contre leurs sœurs, et ne pas rougir de la montrer! Quand on parle de leur ennemie, elles cherchent à la décrier; quand elles la rencontrent, elles ne la saluent pas; quand elle lui parle, elles lui tournent le dos; mais Dieu aussi leur tourne le dos. De quel œil l'agneau divin verra-t-il ces tigres furieux? Malheur à celles qui entre-

1. Ego autem dico vobis, diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persecquentibus et calumniantibus vos. (*Mat.* v, 44.)

tiennent la haine dans leurs cœurs ! Elles souffriront un double enfer dans ce monde et dans l'autre, car elles seront condamnées à vivre toujours avec celles qu'elles détestent.

X. O mon père ! dites-vous, cette sœur est trop insolente, elle est insupportable. Mais la charité ne consiste qu'à souffrir ceux qui sont insupportables. Elle vous dénigre, elle traverse vos desseins, elle flétrit votre réputation ; eh bien, vous, tout comme si vous ne saviez rien de cela, appliquez-vous à lui montrer ni éloignement ni froideur. Parlez-lui avec sérénité en toute occasion, et si elle boude, soyez la première à la saluer et tâchez de vaincre sa roideur par votre complaisance. Ce n'est pas là de la bassesse ; c'est de la grandeur d'âme, c'est ce qui plaît à Dieu. Ne m'alléguez pas qu'elle a tort de se comporter ainsi. Celle qui ne veut porter de croix, dit sainte Thérèse, que lorsqu'elle l'a mérité, doit rentrer dans le monde, où elle trouvera bientôt l'occasion d'en mériter. Pratiquez la charité pour plaire à Dieu, dussiez-vous en mourir de honte et de fatigues.

XI. Si votre sœur vous a fait quelque tort positif, vengez-vous, mais comme les saints. Comment se vengeaient les saints ? Ecoutez saint Paulin : Aimer son ennemi, c'est une vengeance que pratiquent ceux-là seulement qui savent s'élever au-dessus de la terre ¹. Les saints se sont vengés en aimant, en louant, en servant ceux qui les avaient haïs, diffamés, persécutés. Sainte Catherine de Sienne soigna pendant longtemps une femme qui avait attaqué son honneur, et qui depuis était tombée malade ; saint Achaius vendit ses effets pour soulager la misère d'un de ses plus grands ennemis ; saint Ambroise fit une pension considérable à un sicaire qui avait essayé de l'assassiner. Venustan, gouverneur de Toscane, fit couper les mains à l'évêque saint Sabin ; mais éprouvant aussitôt une vive douleur aux yeux, il pria le Saint de l'en guérir ; celui-ci prononça une prière, et levant ses bras inondés de sang, le bénit et lui obtint la santé du corps et le salut de l'âme, car le gouverneur repentant se convertit à la foi. Saint

1. Inimicum diligere vindicta cœlestis est.

Melèce (comme le raconte saint Jean Chrysostome), se trouvant en voiture avec le commissaire du gouvernement, chargé de le conduire en exil, et voyant que le peuple voulait lapider ce commissaire, l'entoura de ses bras, le couvrit de son corps et lui sauva la vie. Le P. Segneri ¹ raconte qu'une dame polonaise, dont le fils unique avait été tué en duel, recueillit et cacha dans sa maison l'auteur du meurtre, que poursuivaient les sbires; quand le danger fut passé, elle lui dit : Puisque mon fils n'est plus, vous m'en tiendrez lieu; prenez cet argent, fuyez loin d'ici et soustrayez-vous aux poursuites de la justice. Vous allez me faire observer que ces personnages étaient des saints, et que vous n'avez pas leur courage. Saint Ambroise vous répond : Si les forces vous manquent, demandez-les à Dieu, et il vous les accordera ²

XII. Dieu pardonnera à ceux qui pardonnent à leurs ennemis. Remettez, et il vous sera remis ³ La B. Varano, franciscaine, disait : Si je pouvais ressusciter les morts, je serais moins sûre de plaire à Dieu, que je ne le suis lorsque j'éprouve le désir de faire du bien à mes persécuteurs. Le Seigneur dit à la B. Angèle de Foligno : Le signe le plus certain de mon amour pour mes serviteurs, c'est l'amour qu'ils portent à leurs ennemis. O ma sœur ! si vous ne pouvez les servir par vos actions, servez du moins par vos prières tous ceux qui vous ont offensée, comme Jésus-Christ vous l'ordonne par ces mots : priez pour vos persécuteurs et vos calomnieurs. *Orate pro persequentibus et calumniantibus vos.* La B. Jeune de la Croix priait continuellement pour ses ennemis, de sorte que ses sœurs disaient : Celui qui veut que la sœur Jeanne prie pour lui, n'a qu'à la maltraiter. Sainte Elisabeth, reine de Hongrie, ayant une fois prié pour quelqu'un qui l'avait offensée, entendit Dieu lui dire : Sache que jamais tu n'as fait de prière plus méritoire. Elle te fera pardonner tous tes péchés. Imittez-la, ô ma sœur ! et vous obtiendrez le pardon de l'amour de votre divin époux.

1. *Instr. chrét.* part. 1, disc. 20. — 2. Si infirmus es, ora : et Deus te protegit.
3. Dimittite, et dimittentini. (*Luc.* vi, 37.)

PRIÈRE.

O mon Jésus, accordez-moi votre saint amour. Faites que je reçoive sans plainte toute sorte d'affronts. Donnez-moi la force de me refuser tout ce qui ne vous plaît pas, et de supporter sans plainte tout ce qui blesse mon amour-propre, les douleurs, les maladies, la perte de mes parents, de mes biens, et toutes les croix que vous m'enverrez. J'accepte tout ce qui me vient de vous, les peines de la vie et celles de la mort. Faites que je ne vive que pour vous plaire, et qu'en mourant je vous fasse avec joie le sacrifice de ma vie. O mon Dieu ! vous m'ordonnez de ne pas vous offenser, et j'aimerais mieux mourir, plutôt que de vous offenser encore. Vous m'ordonnez de vous aimer, et je ne veux aimer que vous. Mais je connais ma faiblesse ; aidez-moi donc toujours de votre grâce, ne m'abandonnez pas à moi-même ! Je vous aime, ô mon souverain bien ! et j'espère vous aimer toujours. O Marie, mon espérance et ma mère ! obtenez-moi la grâce d'être fidèle à Dieu et de l'aimer, comme le mérite un Dieu dont la bonté est infinie.

CHAPITRE XIII.

De la patience.

§ I.

De la patience en général.

I. *Patientia autem opus perfectum habet* : La patience doit être parfaite dans ses œuvres ¹ La patience est un parfait sacrifice que nous offrons à Dieu, car, en souffrant nos revers et nos peines, nous n'y mettons rien du nôtre, sinon d'accepter les croix qu'il nous envoie. L'homme patient est plus estimable que l'homme courageux, a dit le Sage ². Tel montrera de la force et du courage dans l'entreprise et l'exécution de quelque œuvre pieuse, qui manquera de résignation dans

1. Jac. 1, 4. — 2. Melior est patiens viro forti. (Prov. xvi, 32.)

l'adversité ; il vaudrait mieux pour lui qu'il fût plus courageux dans ses souffrances, que hardi et persévérant dans ses entreprises. La terre est un lieu de mérites ; elle n'est donc pas un lieu de repos, mais de travail et de fatigues ; car les mérites ne s'acquièrent point par le repos, mais par les peines et les souffrances. La destinée de l'homme ici-bas, juste ou pécheur, est de souffrir. Une chose manque à celui-ci, une autre à celui-là ; tel est noble, qui n'est pas riche ; tel autre est riche, qui n'est pas noble ; tel autre enfin sera noble et riche, qui ne jouira point de la santé. Tous, en un mot, sans excepter les rois eux-mêmes, ont à souffrir ; et même les peines de ces derniers augmentent en raison de leur élévation sur la terre. Tout notre bien consiste donc à supporter les croix avec patience. C'est pourquoi le Saint-Esprit nous avertit de ne pas nous rendre semblables aux brutes, qui rugissent quand elles ne peuvent satisfaire leurs penchants ¹ Que sert de nous impatienter dans les revers ? Nous ne faisons qu'accroître nos peines. Le bon et le mauvais larron moururent en croix dans les mêmes souffrances ; mais le bon larron se sauva en les supportant avec patience, et le mauvais larron se damna par son défaut de résignation. Une même peine, dit saint Augustin, conduit les bons au ciel et les méchants à l'enfer ², parce que les uns la supportent sans se plaindre, et que les autres en murmurent.

II. Il arrive souvent qu'en fuyant une croix que Dieu nous envoie, nous en trouvons une autre plus pesante : Ceux qui craignent la pluie seront accablés par la neige ³ Otez-moi cet emploi, dira telle religieuse, et donnez-moi toute autre charge. Mais elle aura bien plus à souffrir dans son nouvel emploi que dans celui qu'elle a quitté, ou du moins ce sera avec peu ou point de mérite. Pour vous, tenez une autre conduite ; embrassez avec joie les peines et les tribulations que

1. Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus. (*Ps.* xxxi, 9.)

2. Una eademque tursio bonos perducit ad gloriam, malos redigit in favillam. (*Serm.* lII, n. 4, in *Append.*)

3. Qui timent pruina, irruet super eos nix. (*Job.* vi, 16.)

Dieu vous impose ; ainsi vous acquerez plus de mérites, et vous ne sentirez pas vos croix, ou si vous les sentez, elles ne vous empêcheront point de jouir d'une paix profonde, sachant bien que, quelle que soit votre répugnance à souffrir, c'est néanmoins la volonté de Dieu. Saint Augustin dit que la vie d'un chrétien doit être un crucifiement ¹ Telle doit être surtout la vie des religieuses qui veulent devenir saintes. Saint Grégoire de Nazianze dit que les âmes nobles mettent leurs richesses à être pauvres, leur gloire à être méprisées, leur joie à se priver des joies du monde. C'est ce qui a fait dire à saint Jean Climaque que la véritable religieuse est celle qui se fait une continuelle violence. Et quand finira cette lutte intérieure ? avec la vie, répond saint Prosper : Alors finira le combat, quand on obtiendra la victoire du royaume éternel ² En outre, si vous vous souvenez d'avoir offensé Dieu, et si vous avez un vrai désir de vous sauver, vous devez vous réjouir des peines que Dieu vous envoie. Saint Jean Chrysostome dit : Le péché est un abcès de l'âme, et si la tribulation ne vient, comme le fer du chirurgien, en extraire le pus, l'âme est perdue ³ ; en conséquence le pécheur est bien à plaindre, lorsqu'il ne reçoit pas sur la terre le châtement de ses péchés.

III. Comprenez donc bien, dit saint Augustin, que quand le Seigneur vous fait souffrir, il le fait en médecin, et que les tribulations qu'il vous envoie ne sont pas la peine de votre condamnation, mais un remède pour votre salut ⁴ Vous devez donc remercier Dieu quand il vous châtie, parce que c'est signe qu'il vous aime et qu'il vous adopte pour sa fille ⁵ De là cette exhortation que nous fait saint Augustin : Êtes-

1. Tota christiani vita crux est. (Serm. xxxii. de sanct., al. ccvii, in *Append.*, n. 3.)

2. Tunc finienda pugna, quando succedet victoria. (*De vita contempl.*) (a)

3. Peccatum sanies est, pœna ferrum medicinale : ita peccans si non puniatur, miserrimus est. (Hom. vi, *ad pop. ant.*)

4. Intelligat homo medicum esse Deum, et medicamentum ad salutem, non pœnam ad damnationem. (In *Ps.* xxi, enarr. ii, n. 4.)

5. Quem diligit Dominus castigat, flagellat autem omnem filium quem recipit. (*Hebr.* xii, 6.)

a) Cet ouvrage paraît être plutôt de Julien Pomère.

(L'éditeur.)

vous heureuse ? reconnaissez la main d'un père qui vous caresse ; êtes-vous malheureuse ? reconnaissez la main d'un père qui vous châtie ¹ Au contraire, ajoute le même docteur, malheur à vous, si, après vos péchés, Dieu vous exempte de toute peine en cette vie ? C'est signe qu'il vous exclut du nombre de ses enfants ² Ne dites donc plus, lorsque vous êtes malheureuse, que Dieu vous a oubliée, dites plutôt que vous avez oublié vos péchés. Celui qui offense Dieu doit dire avec saint Bonaventure : Accourez, Seigneur, et faites à vos serviteurs des blessures d'amour et de salut, afin qu'ils n'aient pas à éprouver des blessures de haine et de mort éternelle ³

IV Soyons convaincus que Dieu ne nous envoie pas des croix pour nous perdre, mais pour nous sauver. Si nous ne savons pas en tirer notre profit, c'est notre faute. Saint Grégoire, expliquant ces paroles d'Ezéchiel : Ils sont devenus pour moi de fer et de plomb dans le fourneau ⁴, dit : « C'est comme si Dieu disait par les prophètes ⁵ : J'ai tâché de les convertir en or par le feu cuisant de la douleur, mais je n'ai plus trouvé que du plomb dans le fourneau. Ce sont là ces pécheurs qui, après avoir mille fois mérité l'enfer, s'irritent et blasphèment quand la douleur est cuisante, et traitent Dieu de tyran. Seigneur, disent-ils, je ne suis pas le seul qui vous aie offensé ; pourquoi ne vous en prenez-vous qu'à moi ? Je suis trop faible pour porter une croix si lourde. Malheureux ! que dis-tu ? Tu dis : je ne suis pas le seul qui vous aie offensé ! Si Dieu veut user de clémence avec les autres, laisse-les faire ; leur tour viendra aussi. Ignorez-vous que le plus terrible châtement de Dieu pour les pécheurs est de ne pas les punir en ce monde, comme il nous l'apprend par la bouche

1. Gaudes ? agnosce patrem blandientem ; tribularis ? agnosce patrem emendantem. (In Ps. 148.)

2. Si exceptus es a passione flagellorum, exceptus es a numero filiorum. (Serm. XLVI, c. v, n. 11.)

3. Curre, Domine, curre, et vulnera servos tuos vulneribus sacris, ne vulneremur vulneribus mortis. (Stim. div. am. c. III, t. XII, p. 639 a.)

4. Facti sunt mihi ferrum et plumbum in medio fornacis. (Ez. XXII, 18.)

5. Ac si dicat : Purgare eos per ignem tribulationis volui, et aurum fieri quæsi ; sed in fornace mihi in plumbum versi sunt. (Pastor. p. III, ad Mon. 14.)

d'Ézéchiel : Je n'ai plus de zèle pour ton âme ; je ne m'irriterai plus contre toi pendant ta vie ¹ Mais, dit saint Bernard, jamais Dieu n'est plus irrité, que lorsqu'il ne sévit pas en colère contre le pécheur et ne le châtie pas ² De là, le saint s'écriait : Je veux que vous en agissiez avec moi en père miséricordieux, et que vous me punissiez de mes péchés en ce monde, afin que je sois ainsi délivré des peines éternelles. Je n'ai pas la force, dites-vous, de porter cette croix ; mais si vous ne l'avez pas, cette force, pourquoi ne la pas demander à Dieu ? Il a promis d'exaucer tous ceux qui l'invoquent : demandez et il vous sera donné ³

V O ma sœur ! quand le Seigneur permet que vous tombiez malade, que vous perdiez vos parents, ou qu'on vous persécute, humiliez-vous et dites avec le bon larron : Nous recevons ce que nous avons mérité ⁴ Seigneur, je mérite cette croix, parce que je vous ai offensé. Humiliez-vous et consolez-vous, parce que si Dieu vous punit en cette vie, c'est qu'il veut vous pardonner en l'autre. Que ce soit, disait Job, ma consolation de voir que le Seigneur m'afflige sans m'épargner ⁵ en ce monde, pour m'épargner dans l'autre. Quand on a mérité l'enfer, comment ose-t-on se plaindre des croix qu'on reçoit de Dieu ? Si l'on ne devait souffrir que de légères douleurs dans l'enfer ! et encore, comme cette peine devrait être éternelle, nous devrions lui préférer une peine temporelle qui doit finir ; mais dans l'enfer toutes les peines sont réunies, elles sont infinies et éternelles. Quand même vous auriez conservé votre innocence baptismale, et que vous n'auriez jamais mérité l'enfer, au moins avez-vous mérité de faire un long purgatoire. Or savez-vous ce que c'est que cette peine ? Saint Thomas ⁶ dit que les âmes du purgatoire sont tourmentées

1. *Recessit zelus meus a te, ultra non irascar tibi.* (xvi, 42.)

2. *Tunc magis irascitur Deus, cum non irascitur, volo irascaris mihi, pater misericordiarum.* (Serm. XLII, n. 4. in *Cant.*)

3. *Petite, et dabitur vobis.* (*Mat.* vii, 7.)

4. *Digna factis recipimus.* (*Luc.* xxiii, 41.)

5. *Et hæc mihi sit consolatio, ut affligens me dolore non parcat.* (vi, 40.)

6. In IV *Sent.*, dist. xvii.

par le même feu que les damnés. Et c'est pourquoi saint Augustin affirme que ce feu est plus douloureux que toutes les peines de la vie ¹. Réjouissez-vous donc d'être punie dans cette vie plutôt que dans l'autre; car si vous recevez vos croix avec patience dans cette vie, vous souffrirez avec mérite; au lieu que dans l'autre vous souffririez davantage et sans mérite.

VI. Que l'idée du paradis vous console dans vos douleurs. Le B. Joseph Calasanze disait que, pour gagner le paradis, toute peine et toute fatigue sont peu de chose. L'Apôtre l'avait dit auparavant ²: Les souffrances de la vie présente n'ont pas de proportion avec cette gloire qui sera un jour découverte en nous ³. Ce serait peu de souffrir toutes les peines du monde pour jouir un seul instant du paradis. A combien plus forte raison devons-nous embrasser les croix que l'on nous impose, sachant qu'une légère souffrance à endurer ici-bas doit nous procurer une félicité éternelle ⁴! Ne nous attristons pas, consolons-nous plutôt, quand Dieu nous accable de souffrances. Celui qui meurt avec le plus de mérites aura la plus grande récompense, et c'est pour cela que le Seigneur nous envoie des tribulations. Les vertus, qui sont la source des mérites, ne s'exercent que par les actes qui leur sont propres. Celui qui a le plus d'occasions de se fâcher, fait le plus d'actes de patience; celui qui reçoit le plus d'injures, fait le plus d'actes de douceur; ainsi, dit saint Jacques: Heureux celui qui supporte en paix ses peines; car, après avoir été ainsi éprouvé, il recevra la couronne de la vie éternelle ⁵.

VII. C'est cette pensée qui donna à saint Agapit, jeune martyr de quinze ans, lorsque le tyran lui fit couvrir la tête de

1. Gravior erit ille ignis quam quidquid potest homo pati in hac vita. (In *Ps.* xxxvii, n. 3.)

2. Non sunt condignæ passionēs hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis. — 3. *Rom.* viii, 18.

4. Momentaneum et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis. (II *Cor.* iv, 17.)

5. Beatus qui suffert tentationem, quoniam, cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ. (*Jac.* vi, 12.)

charbons ardents, le courage de dire : « Que cette tête soit consumée par le feu, c'est encore acheter à trop bas prix la gloire dont elle doit être couronnée dans le ciel. » La même pensée inspirait à Job de dire : « Si nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrons-nous pas aussi les maux ¹ ? Il voulait dire, en parlant ainsi : « Nous avons reçu avec joie de la main de Dieu toute sorte de biens, pourquoi n'en recevrons-nous pas avec encore plus de joie des maux temporels, qui nous feront acquérir les biens éternels du paradis ? Un soldat, ayant rencontré dans un bois un ermite tellement couvert de plaies que ses chairs tombaient en lambeaux, et qui n'en chantait pas moins, lui demanda si c'était bien lui dont les chants l'avaient frappé ? Oui, répondit-il, je chante parce qu'il n'y a plus entre Dieu et moi d'autre barrière que mon corps ; je chante parce qu'il tombe en ruine et que l'heure approche où je jouirai de mon Dieu ² » C'est encore cette pensée qui faisait dire à saint François d'Assise : Le bien que j'attends est si grand que toute peine est plaisir pour moi. Les saints se plaisent à être malheureux en cette vie, et s'affligent quand ils sont heureux. On raconte dans les chroniques de l'ordre de sainte Thérèse, que lorsque la sœur Isabelle des Anges prononçait ces mots de l'office : *Quando consolaberis me* ³, quand est-ce que vous me consolerez ? elle les disait avec tant de précipitation qu'elle devançait les autres sœurs. Interrogée pourquoi elle en agissait ainsi, je crains, répondit-elle, que Dieu ne me console en cette vie.

VIII. Les tribulations qu'on éprouve en cette vie sont un signe de prédestination. « Vivre ici-bas dans l'affliction, disait saint Grégoire, c'est le propre des élus, auxquels est réservé le bonheur éternel ⁴ Aussi lisons-nous dans la vie des saints, qu'ils ont tous été, sans exception, chargés de croix sur la terre. C'est ce qu'écrivait saint Jérôme à la vierge Eustochium : Cherchez, et vous verrez que tous les saints ont vécu dans la

1. Si bona suscepimus de manu Domini, mala quare non suscipiamus ?

2. *In spec.* Exemp. dist. ix, ex. 139. — 3. *Ps.* cxviii, 33.

4. *Electorum hic est conteri quibus servatur de æternitate gaudere.*

tribulation ; Salomon seul a vécu dans les plaisirs, et c'est peut-être pour cela, ajoute le Saint, qu'il est tombé si épouvantablement ¹ » L'Apôtre dit que tous les prédestinés doivent être trouvés conformes à Jésus-Christ ² Ceux qu'il a connus dans sa prescience éternelle, dit-il, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son fils. Mais la vie de Jésus-Christ fut une souffrance continuelle ; donc, conclut le même apôtre ³, si nous souffrons avec Jésus-Christ, nous serons glorifiés avec Jésus-Christ.

IX. Mais j'entends, si nous souffrons avec patience comme le Sauveur, qui ne maudissait point lorsqu'il était maudit, et qui ne faisait pas de menaces lorsqu'on le maltraitait ⁴ Saint Grégoire dit que c'est un signe de prédestination que de souffrir avec patience, et que c'est un signe de damnation que de souffrir impatiemment. Le Seigneur nous prévient que nous ne ferons notre salut qu'à condition de souffrir avec patience ⁵ Soyons convaincus que Dieu ne nous afflige que pour notre bien. Il cherche ainsi à nous détacher des plaisirs de ce monde, qui pourraient nous faire perdre le salut éternel. Saint Augustin a dit : Le monde est si amer, que toutes ses délices ne peuvent rassasier notre âme, et n'y laissent en passant que dégoûts et remords ; cependant on l'aime ; que serait-ce, dit le Saint, si le monde n'avait pas cette amertume ⁶ ? Nous aimerions tant ses vils plaisirs, que nous oublierions à jamais le paradis et Dieu. La mère qui veut sevrer son nourrisson, met du fiel à ses mamelles. Dieu en agit de la sorte à notre égard ; il rend amers les plaisirs de ce monde, afin que nous les fuyions et que nous nous attachions aux plaisirs éternels dont la source est au ciel. Le Sauveur ne descendit

1. Quære, et invenies singulos sanctos adversa perpessos. Solus Salomon in deliciis fuit, et ideo forsitan corrui. (*Ep.* xxii.)

2. Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui. (*Rom.*, viii, 29.) — 3. Si tamen compatimur, ut et glorificemur. (*Rom.* viii, 17.)

4. Cum malediceretur, non maledicebat ; cum pateretur, non comminabatur. (*I Petr.*, ii, 23.)

5. In patientia vestra possidebitis animas vestras. (*Luc.* xxi, 19.)

6. Amarus est mundus, et diligitur ; puta, si dulcis esset, qualiter amaretur. (*Serm. de Temp.* cxi, al. cxcviii, n. 1, in append.)

sur la terre que pour souffrir, et pour que son exemple nous excitât à l'imiter, comme le dit saint Pierre ¹ Il nous appelle à le suivre par ces paroles : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive ² » C'est comme s'il disait : Celui qui ne veut pas souffrir et qui refuse la croix, ne peut prétendre à être mon disciple, ni à me suivre au paradis.

X. Mais le but le plus noble que se propose une âme qui aime Dieu, en embrassant la souffrance, c'est de plaire à Dieu. L'Écclésiastique a dit que quelques-uns ne sont nos amis que dans la prospérité, et nous abandonnent dans le malheur ³ Mais la plus belle preuve d'amour est de souffrir volontiers pour la personne qu'on aime; le sacrifice le plus cher à Dieu est d'embrasser avec patience toutes les croix qu'il nous envoie. L'amour supporte tout, dit saint Paul ⁴: croix extérieures, perte de la santé, des biens, de l'honneur, des parents, des amis; croix intérieures, angoisses, tentations, douleurs, désolations d'esprit. La patience est l'épreuve de la vertu. Aussi est-il souvent question, dans les vies des Saints, de leur patience dans l'adversité. Le démon nous tente, et Dieu aussi; mais le démon nous tente pour nous perdre, et Dieu pour nous éprouver. Comme on éprouve l'or avec le feu, Dieu éprouve notre amour avec le feu des tribulations, dit le Sage ⁵ Ainsi, quand une âme est affligée, c'est qu'elle est chère à Dieu, comme le dit l'Ange à Tobie ⁶ Saint Jean Chrysostome dit que lorsque le Seigneur nous envoie quelque peine, il nous fait une grâce plus grande que s'il nous donnait le pouvoir de ressusciter des morts ⁷ Il en donne cette raison, que lorsque

1. Christus passus est pro nobis; vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus. (I *Petr.* II, 21.)

2. Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, tollat crucem suam et sequatur me. (*Mat.* XVI, 24.)

3. Est enim amicus secundum tempus suum, et non permanebit in die tribulationis. (VI, 8.) — 4. Caritas patiens est, omnia suffert. (I *Cor.* XIII, 4.)

5. Tanquam aurum in fornace probabit illos. (*Sap.* III, 6.)

6. Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te. (*Tob.* I, 13.)

7. Quando Deus dat alicui ut mortuos ressuscitet, minus dat quam cum occasionem patiendi.

nous faisons des miracles, nous sommes les débiteurs de Dieu, mais que lorsque nous supportons nos peines avec patience, c'est Dieu qui est notre débiteur ¹

XI. Quand on regarde le crucifix, et qu'on voit un Dieu mort au milieu d'un océan de douleurs et de mépris, comment est-il possible, si on l'aime, qu'on ne supporte pas volontiers, et même avec joie, toute espèce de peines pour son amour? Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi disait : « Toutes les peines sont douces, quand on voit Jésus en croix. » Juste-Lipse étant un jour tourmenté par de grandes douleurs, un de ses amis tâchait de l'engager à souffrir avec courage en lui rappelant la patience des stoïciens ; mais Juste regarda le crucifix, et dit : « Voilà la vraie patience. » « Toutes les douleurs et les injures sont légères à qui aime le Crucifix, disait saint Bernard ² » Sainte Afre, épouse de saint Eléazar, lui ayant demandé comment il pouvait supporter les injures de la populace sans s'en ressentir, répondit : « Ne pense pas que j'y sois insensible, mais je tourne les yeux vers le crucifix, et je ne cesse de le regarder que lorsque je suis calme. L'amour, dit saint Augustin, rend tout facile ³ Sainte Catherine de Gènes disait que depuis qu'elle avait été embrasée de l'amour divin, elle ne savait pas ce que c'était que les souffrances ; ce n'était pas qu'elle n'eût beaucoup à souffrir, mais elle y devenait comme insensible, en pensant que ces souffrances lui étaient envoyées par celui qui l'aimait tant. Il y avait un bon jésuite qui, lorsque Dieu le visitait par quelques douleurs ou quelque persécution, demandait en lui-même : Dis-moi, douleur, maladie, persécution, qui t'envoie? Est-ce Dieu? Sois la bienvenue. — Et de cette manière il demeurait toujours en paix.

XII. Concluons : puisque bon gré mal gré il faut souffrir en cette vie, tâchons de souffrir avec mérite, c'est-à-dire avec patience. La patience est un bouclier qui nous défend contre

1. Pro miraculis enim debitor sum Deo, et pro patientia debitorem habeo Christum. (In Epist. ad Philip. hom. iv, n. 3.)

2. Grata ignominia crucis, ei qui Crucifixo ingratus non est. (Serm. xxv, in Cant., n. 8.)

3. Omnia facilia caritati. (de Nat. et grat., c. Lxix, n. 83.)

toutes les peines que nous causent les persécutions, les maladies et nos autres misères. Celui qui va à l'encontre sans ce bouclier succombera sous toutes ces peines. Demandons donc au Seigneur cette patience : à moins d'en faire la demande, nous n'obtiendrons pas ce don précieux. Quand nous tombons dans le malheur, tâchons de ne pas nous échapper en paroles d'impatience ou de plainte. Quand on couvre le feu qui brûle dans un fourneau, il s'éteint. Je donnerai au vainqueur, dit Dieu dans l'Apocalypse, une manne cachée ¹ Quand nous embrassons sans murmure les croix que Dieu nous envoie, que de douceurs nous éprouvons au sein même de nos douleurs ! Douceur inconnue aux mondains, et qui est réservée aux amis du Seigneur. Saint Augustin disait : Il est plus doux de jouir d'une bonne conscience au milieu des douleurs, que d'en avoir une mauvaise au milieu des délices ² Sainte Thérèse disait : J'ai éprouvé plusieurs fois que si je me décide fermement à faire une chose, Dieu me fait trouver du plaisir à l'exécuter. Il veut que l'âme soit craintive d'abord, afin qu'elle mérite davantage.

XIII. Celui qui se résout à souffrir pour Dieu, cesse de souffrir. Lisons les vies des saints, et nous verrons que tous ont été désireux de souffrir. Sainte Gertrude disait qu'elle était si contente dans la souffrance, qu'elle était au désespoir quand elle n'en avait pas. Sainte Thérèse disait qu'elle n'aurait pas pu vivre sans souffrir, ce qui lui faisait dire avec transport : « Ou souffrir, ou mourir. » Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi disait en enchérissant encore : « Souffrir et ne pas mourir. » Saint Procope, martyr, comme le tyran lui faisait préparer de nouvelles tortures, lui dit : Tourmente-moi tant que tu voudras, mais sache que pour celui qui aime Jésus-Christ, il n'y a rien de plus agréable que de souffrir pour lui ³ Saint Gordien, au rapport de saint Basile, menacé de grands supplices s'il ne

1. *Vincenti dabo manna absconditum. (Ap. ii, 27.)*

2. *Jucundius est gaudere de bona conscientia inter molestias, quam de mala conscientia inter delicias. (de Catech. rud. c. xvi, n. 26.)*

3. *Ap. 8. Sur. Jul.*

reniait Jésus-Christ, répondit : Ce qui me peine, c'est de ne pouvoir mourir qu'une fois pour Jésus-Christ; et il reçut la mort avec courage. Sainte Potamienne, vierge ¹, dit au tyran qui la menaçait de la faire mourir dans une chaudière de poix bouillante : Je te prie de me plonger dans cette chaudière peu à peu, afin que je souffre davantage pour l'amour du Christ. Le tyran la traita selon sa demande, de sorte que la poix, en arrivant par degrés jusqu'à son cou, finit par l'étouffer. On connaît la mort de ces trois vierges ², appelées Foi, Espérance et Charité, qui, menacées de la mort par le tyran nommé Antiochus, si elles ne reniaient pas le Christ, répondirent : Ignoreres-tu qu'il n'y a rien de plus doux à un chrétien que de souffrir pour Jésus-Christ? Sainte Foi fut d'abord flagellée, puis on lui coupa les mamelles, ensuite on l'exposa au feu, et enfin on la décapita. Sainte Espérance fut d'abord fouettée à coups de nerfs de bœuf, puis on lui déchira les côtes avec des peignes de fer, et enfin on la plongea dans une chaudière de poix bouillante. Sainte Charité était la plus jeune; elle n'avait que neuf ans; le tyran, espérant la vaincre par la vue des supplices, lui dit : Soyez sage, si vous ne voulez pas mourir comme vos sœurs. Elle répondit. Tu te trompes, Antiochus, tous tes tourments ne me feront pas renier Jésus-Christ. Le tyran la fit attacher à une corde, et la laissant ensuite tomber de haut, après plusieurs secousses douloureuses, il disloqua tous ses os et ses membres. Enfin on lui perça tout le corps avec des fers aigus, et cette sainte jeune vierge expira ainsi au milieu de ces tourments.

XIV Rapportons des exemples plus modernes. Au Japon, une femme mariée, nommée Maxence, fut mise à la torture; un des bourreaux voulant diminuer ses douleurs, elle s'y refusa. Comme elle continuait à confesser la foi, un soldat lui mit deux fois le sabre sur la gorge pour l'effrayer. Comment crois-tu m'effrayer, dit-elle, par une mort que je désire? Le seul moyen de me faire peur, c'est de me laisser la vie. Et en disant ces mots, elle tendit la tête au bourreau qui la lui tran-

1. *Apud Pallad.*, c. 1. — 2. BARONIUS, an. CXXII.

cha aussitôt. Le P Jean B. Maciado, de la compagnie de Jésus, fut mis en Chine dans une prison si humide et si incommode, que pendant quarante jours il ne put goûter un instant de repos. Cependant il écrivit de là ces mots à un autre religieux : O mon Père, je suis si content de ma position, que je ne la changerais pas contre celle des premiers potentats de la terre. Le P Charles Spinola écrivit également de sa prison, où il souffrait beaucoup : « Oh ! qu'il est doux de souffrir pour Jésus-Christ ! J'ai déjà reçu la nouvelle de ma condamnation. Je vous prie de remercier la bonté divine du présent qu'elle me fait. » Il signa ainsi : « Charles Spinola, condamné pour Jésus-Christ. » Peu de temps après il fut brûlé à petit feu. On raconte que lorsqu'il fut attaché au poteau, il entonna le Psaume : *Laudate Dominum omnes gentes*, et mourut en chantant.

XV Mais, direz-vous, comment ces martyrs pouvaient-ils souffrir avec tant de joie ? N'étaient-ils pas de chair comme nous ? Le Seigneur les avait-il rendus insensibles à la douleur ? Non, dit saint Bernard : ce n'était pas par insensibilité qu'ils souffraient avec tant de joie, c'était par amour pour Jésus ; la douleur existait, mais ils la bravaient et la méprisaient pour Jésus-Christ¹ Le Père Durazzo, Jésuite, disait : Quoi que Dieu nous coûte, il n'est jamais cher. Le B. Joseph Calasanze disait que l'on ne sait pas gagner Jésus-Christ, si l'on ne sait pas souffrir pour lui, et que les âmes qui comprennent le langage de l'amour trouvent leur bonheur dans la douleur.

PRIÈRE.

O mon Jésus crucifié, que de peines et d'outrages vous avez soufferts pour moi ! Vous êtes mort pour gagner mon cœur, et j'ai renoncé tant de fois à votre amour pour suivre mes caprices. Ayez pitié de moi, pardonnez-moi, que votre miséricorde soit bénie, Seigneur, qui m'avez supportée si longtemps avec patience. Je ne vous aimais pas alors. et je ne cherchais pas à être aimée de vous. Maintenant je vous aime

1. Non hoc facit stupor, sed amor ; non deest dolor, sed superatur, sed contentum. (Serm. 61, n. 8.)

de tout mon cœur, et la plus grande de mes peines c'est de vous avoir déplu, à vous qui m'avez tant aimée. Oui, c'est là ma peine la plus cruelle; mais cette peine que j'éprouve me console en me faisant espérer que vous m'avez déjà pardonné. Ah! que ne suis-je morte plutôt que de vous offenser! O mon Dieu! si par le passé je ne vous ai pas aimé, maintenant je me consacre tout à vous. Je veux tout abandonner pour n'aimer que vous, ô mon Sauveur, vous qui êtes digne d'un amour infini. Je vous ai offensé jusqu'ici. Je consacre le reste de mes jours à vous servir. Dites-moi ce que vous voulez que je fasse, rien ne me sera difficile. Je vous aime, ô mon Rédempteur, et pour votre amour j'accepte toutes les croix qu'il vous plaira de m'envoyer. Marie, aidez-moi de votre intercession, je me confie en vous.

§ II.

De la patience dans les maladies, la pauvreté, les mépris et les afflictions.

i. Il faut en premier lieu pratiquer la patience dans les maladies. Les maladies sont la pierre de touche qui montre si vous êtes or ou plomb. Certaines religieuses, tant qu'elles sont bien portantes, sont gaies, patientes et dévotes; mais lorsqu'elles sont visitées par quelque maladie, elles commettent mille péchés et semblent inconsolables. Elles perdent la patience avec tout le monde, même avec celles qui les soignent par charité, elles se désolent de la moindre douleur ou de la moindre incommodité qu'elles souffrent. Elles se plaignent de tout le monde, du médecin, de leur supérieur et de l'infirmière; elles disent qu'on les néglige et qu'on ne les soigne pas. L'or pur se change en plomb vil. Quoi, mon père, dites-vous, je souffre horriblement, et vous voulez m'empêcher de me plaindre? Je ne vous défends pas de parler de vos souffrances, quand elles sont fortes; mais, quand elles sont légères, c'est faiblesse que de vous en plaindre avec toutes les sœurs et de vouloir que toutes y compatissent. Si les remèdes ne vous délivrent pas de vos douleurs, ne vous impatientez pas; résignez-vous

à la volonté de Dieu. Une autre m'objecte : « Mais où est la charité? Mes sœurs m'ont abandonnée dans ce lit de douleur. » Pauvre malade, je vous plains, non à cause des maux que vous souffrez, mais à cause de votre impatience qui vous rend doublement malade de corps et d'âme. Vos sœurs vous ont oubliée, mais vous allez oublier Jésus-Christ qui est mort pour vous sur la croix. Que sert de vous plaindre de celle-ci et de celle-là? ne vous plaignez que de vous-même, qui aimez si peu Jésus-Christ et avez si peu de patience. Le B. Joseph Calasanze disait : « Si les malades étaient patients, ils ne gémeraient plus. » Salvien dit que beaucoup de personnes ne pourraient être saintes, si elles jouissaient d'une bonne santé ¹ On lit dans les vies des saintes que presque toutes étaient infirmes et percluses. Sainte Thérèse, pendant quarante ans, n'eut pas un jour de répit. Salvien ajoute que les personnes consacrées à Jésus-Christ sont malades et veulent l'être toujours ²

II. Une autre dit : « Je ne me plains pas d'être malade, mais je regrette de ne pouvoir communier ni aller au chœur, ni faire mes oraisons, et en outre je suis à charge au couvent. » Je vous réponds : Pourquoi voulez-vous aller dire l'office au chœur et aller communier? Pour plaire à Dieu? Bien; mais si Dieu aime mieux que vous n'alliez ni au chœur, ni à l'église, et que vous restiez à souffrir ici, pourquoi vous désoler? Le P. Avila ³ écrit ainsi à un prêtre malade : Mon ami, ne comptez pas ce que vous feriez si vous étiez bien portant; mais contentez-vous d'être malade, tant qu'il plaira à Dieu. Si vous aimez la volonté de Dieu, que vous importe d'être malade ou bien portant? Au contraire, disait saint François de Sales, on sert mieux le Seigneur en souffrant qu'en agissant. Vous dites que vous ne pouvez pas faire oraison. Pourquoi cela? Je conviens que vous ne pouvez pas méditer; mais ne pouvez-vous pas regarder le crucifix et lui offrir les peines que vous souffrez? Quelle plus belle oraison, que de souffrir et de vous résigner

1. Si fortes fuerint, sancti esse non possent. (Lib. I. *de gub. Dei.*)

2. Homines Christo dediti infirmi sunt et volunt esse. (*Loc. cit.*)

3. Ep. II.

à la volonté divine, en mêlant vos douleurs à celles de Jésus-Christ, pour les offrir à Dieu? Vous dites que vous êtes inutile et à charge au couvent. Mais comme vous vous conformez à la volonté de Dieu, vous devez croire que vos sœurs aussi s'y conformeront, sachant que c'est lui qui vous a fait tomber malade. Vos plaintes ne viennent pas de votre amour pour le Seigneur, mais de votre amour-propre, parce que vous voudriez servir Dieu non selon sa volonté, mais selon la vôtre.

III. Allons ! recevez avec joie toutes les maladies que Dieu vous envoie, si vous voulez lui plaire et édifier vos sœurs. Oh ! qu'elle est édifiante, cette religieuse, qui, au milieu de ses souffrances et même à l'instant de la mort, conserve un front calme, ne se plaint ni des médecins, ni de ses compagnes, mais les remercie de leurs soins, et reçoit avec reconnaissance les remèdes qu'on lui donne, quelque amers qu'ils soient ! Sainte Liduvine, dit Surius, resta trente-huit ans étendue sur une planche, couverte de plaies, rongée de douleurs, et ne se plaignit jamais. La B. Humilienne de Florence, franciscaine, infectée de plusieurs maladies douloureuses, levait les mains au ciel en s'écriant : Soyez béni, Seigneur, soyez béni ! Sainte Claire fut vingt-huit ans malade, et jamais ne laissa échapper un gémissement. Saint Théodore eut pendant toute sa vie une large plaie sur le ventre ; il disait que le Seigneur la lui laissait pour qu'il pût l'en remercier sans cesse ¹ Quand nous souffrons quelque douleur, jetons les yeux sur tant de martyrs à qui on déchira ou on brûla les chairs avec des ongles de cuivre ou de fer ardent : comme eux, offrons à Dieu nos tourments.

Il faut être aussi patient dans les excès du froid et du chaud que dans les maladies. Souvent on se plaint en hiver ou en été de ce qu'on manque d'un habit ou d'un rafraîchissement. Ne faites pas ainsi ; bénissez les saisons et dites avec Daniel : Bénissez le Seigneur, feu et chaleur ; bénissez le Seigneur, gelée et froid ²

1. Ap. Sur. xxii, apri. — 2. Benedicite, ignis et æstus Domino ; benedicite, gelu et frigus Domino. (iii, 66 et 68.)

IV Recevons la mort avec patience, si notre heure est venue. Qu'est-ce que la vie, sinon une continuelle tempête qui, à chaque instant, nous met en danger de nous perdre? Saint Louis de Gonzague mourut à la fleur de ses jours; il disait à ses derniers moments: Je suis maintenant dans la grâce de Dieu: plus tard je ne sais ce que je serais devenu. Je quitte le monde sans regret, puisqu'il plaît à Dieu de m'appeler dans l'autre vie. Mais, dites-vous, saint Louis était saint, moi je ne suis qu'une pauvre pécheresse. Le père Avila vous répond que tous ceux qui sont en bonne disposition doivent désirer la mort pour éviter le danger où l'on est toujours de perdre la grâce de Dieu. Qu'il est doux de se mettre, par une bonne mort, hors de danger de perdre Dieu! Mais, répondez-vous, jusqu'à ce jour je n'ai rien fait pour mon âme. Je voudrais vivre pour faire quelque chose avant ma mort. Mais si Dieu vous appelle maintenant à lui, qui vous assure que vous ne feriez pas pis qu'auparavant, si vous restiez dans ce monde? Quoi qu'il en soit, nous devons embrasser la mort avec calme, quand elle arrive, parce qu'elle nous délivre du péché. Personne en ce monde n'est exempt de péché. Saint Bernard (*a*) disait: Pourquoi désirons-nous de vivre, sachant que plus nos jours se multiplient, plus nous multiplions nos fautes¹? Si nous aimons Dieu, nous devons brûler du désir de le voir et d'aller jouir de sa présence dans le ciel. Mais si la mort ne nous en ouvre la porte, nous ne saurions avoir entrée dans cette patrie bienheureuses. C'est pourquoi saint Augustin s'écriait avec transport: Seigneur, faites que je meure, afin que je puisse vous voir².

V En second lieu, il faut prendre patience dans les incommodités de la pauvreté, quand on est dépourvu des biens temporels. Qu'est-ce qui peut suffire à celui à qui Dieu ne suffit pas³? Qui possède Dieu, possède tout. Il peut dire alors:

1. Cur vitam desideramus in qua quanto amplius vivimus tanto plus peccamus. (Med. cap. viii.) — 2. Ego moriar, Domine, ut te videam. (*Solil.*, c. 1.)

3. Quid tibi sufficit, cui Deus non sufficit? (Serm. cv, n. 4.)

a) Ou l'auteur, quel qu'il soit, des méditations d'où ce passage est tiré.

Mon Dieu, et mon tout. *Deus meus et omnia*. L'Apôtre dit que les saints n'ont rien, et néanmoins possèdent tout. Quand, dans vos maladies, vous manquez de remèdes et de nourriture, quand en hiver vous manquez de feu et de vêtements, dites : O mon Dieu, vous me suffisez ! et consolez-vous ainsi.

VI. Supportez de même la perte de vos parents, de vos biens, de vos amis. Il y en a qui, lorsqu'elles perdent un livre, une bougie, une médaille, bouleversent le couvent et pleurent de douleur. Si elles perdent un de leurs parents ou une de leurs amies, elles sont inconsolables, elles négligent les oraisons, les communions et deviennent brusques avec tout le monde ; elles s'enferment dans leur cellule, ne veulent pas manger, et repoussent celles qui viennent les consoler. Est-ce là l'amour que vous portez à Dieu ? Dieu n'était donc pas votre seul trésor, puisque la perte d'une de ses créatures vous a ravi la paix et vous fait oublier Dieu. Que vous en revient-il de ces plaintes, de cette tristesse ? Croyez-vous plaire à la défunte ? Non, vous déplaitez à Dieu et à votre amie. Il lui serait bien plus agréable de voir que vous vous conformez à la volonté divine, et qu'au lieu de pleurer et de crier, vous vous unissez plus fortement à Dieu pour prier pour elle. Quelques larmes répandues sur la tombe d'une amie sont une faiblesse pardonnable à notre nature ; mais les longs gémissements et une trop vive douleur décèlent une âme faible et peu attachée à Dieu. Les véritables religieuses, lorsqu'elles perdent une personne chérie, ressentent de l'affliction, mais pensant que telle a été la volonté de Dieu, elles se résignent et vont en paix prier pour elle. Elles augmentent ensuite le nombre de leurs oraisons et de leurs communions, elles s'unissent davantage avec Dieu, et raniment leur espérance d'aller un jour la retrouver dans la félicité du paradis.

VII. D'autres religieuses, qui paraissent plus dévotes, sont moins affligées de la perte de leurs parents ou de leurs amies, que de celle de leur directeur. Elles disent que Dieu les a abandonnées en les privant de leur guide spirituel. Quelle folie ! C'est Dieu, et non pas notre confesseur qui doit nous

rendre saints. Dieu veut que nous ayons un directeur pour nous faire savoir par sa bouche ce qu'il exige de nous ; mais quand il nous l'enlève, c'est à lui de nous en trouver un autre, ou d'y suppléer comme il l'entendra. Quand notre directeur nous manque, c'est une imperfection que de nous plaindre, car ces plaintes ne peuvent venir que d'une attache trop naturelle, ou d'un défaut de confiance en Dieu. O ma sœur ! si vous avez un directeur, ne vous attachez pas à lui, soyez toujours prête à le quitter, dès que Dieu le voudra. Et s'il vous abandonne de lui-même, ou si la mort vous l'enlève, dites avec Job : Le Seigneur me l'avait donné, le Seigneur me l'a enlevé : que son saint nom soit béni ¹ Conformez-vous alors aux règles que ce directeur vous a données, jusqu'à ce que vous en ayez trouvé un autre ; en attendant, suivez les conseils de votre confesseur ordinaire, qui, généralement parlant, est votre guide le plus sûr, parce que c'est Dieu qui nous l'a assigné, au lieu que c'est vous-même qui choisissez le directeur particulier.

VIII. 3° Il faut pratiquer la patience dans le mépris et la persécution. Mais, dites-vous, je n'ai rien fait de mal, pourquoi ai-je reçu des affronts, pourquoi suis-je persécutée ? Dieu ne le veut certainement pas ! Savez-vous ce que Jésus-Christ répondit à saint Pierre martyr, qui se plaignait d'être mis injustement en prison ? Qu'ai-je fait, disait-il, pour souffrir une telle mortification ? Il lui dit : Eh ! Seigneur, quel mal ai-je fait, moi, qui ai été mis en croix ? Puisque le Rédempteur a bien voulu recevoir la mort pour vous sauver, c'est bien le moins que vous receviez quelque mortification pour son amour. Il est vrai que Dieu hait le péché de celui qui vous injurie ou vous persécute ; mais il veut que vous souffriez ces contrariétés pour son amour et pour votre bien. Quand même, dit saint Augustin, nous serions innocents du crime dont on nous accuse, nous avons toutefois d'autres péchés qui méritent un châtement encore plus sévère ²

1. Dominus dedit, Dominus abstulit, sit nomen Domini benedictum.

2. Esto non habemus peccatum quod objicitur ; habemus tamen quod digne in nobis flagelletur. (In ps. Lxviii, serm. I, n. 12.)

IX. Tous les saints ont été persécutés dans ce monde. Saint Basile fut accusé d'hérésie auprès du pape saint Damase ; saint Cyrille d'Alexandrie fut condamné comme hérétique par un concile de quarante évêques et privé de son évêché. Saint Athanase fut accusé de sortilège, saint Jean Chrysostome, de mauvaises mœurs ; saint Romuald, à l'âge de plus de cent ans, fut soupçonné d'un péché si énorme, qu'on disait qu'il méritait d'être brûlé vif ; saint François de Sales fut accusé d'avoir un commerce impur avec une femme du monde, et resta sous le poids de cette accusation pendant trois ans, au bout desquels on reconnut son innocence. On raconte qu'un jour une femme entra dans la chambre de sainte Liduvine, et lui parla dans les termes les plus injurieux ; comme la sainte conservait sa paix habituelle, cette tigresse, écumant de rage, lui cracha sur la figure, et devenue plus furieuse encore par la tranquillité inaltérable de la sainte, elle se mit à pousser des cris affreux comme une folle. L'Apôtre l'a dit : Tous ceux qui veulent suivre Jésus-Christ doivent être persécutés ¹ Si vous ne voulez souffrir aucune persécution, dit saint Augustin, vous devez craindre de n'avoir pas encore commencé à suivre Jésus-Christ. Qui a été plus innocent et plus saint que notre divin rédempteur ? Et pourtant on le calomnia, on le tortura, on le cloua sur une croix. Saint Paul, pour nous exciter à souffrir sans plainte la persécution, nous exhorte à avoir toujours sous les yeux le divin crucifié ². Pensez donc, nous dit-il, à celui qui a souffert une si grande contradiction de la part des pécheurs qui se sont élevés contre lui. Si nous souffrons avec joie les persécutions, soyons assurés que Dieu prendra lui-même notre défense ; et s'il permet que nous soyons flétris dans ce monde, il nous en récompensera largement dans l'autre.

X. 4^o En dernier lieu, il faut pratiquer la patience dans les

1. Omnes enim qui volunt pie vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur. (II *Tim.* III, 12.)

2. Recogitate eum qui talem sustinuit a peccatoribus adversus semetipsum contradictionem. (*Hebr.* XII, 3.)

désolations d'esprit, qui sont les peines les plus amères que puisse endurer une âme qui aime Dieu. Quand l'âme est inondée des consolations divines, les douleurs, les pertes, les persécutions sont un baume pour elle ; elle offre ses souffrances au Seigneur, et s'unit plus étroitement à lui. Le plus grand supplice d'une âme qui aime véritablement, c'est de se voir sans dévotion, sans ferveur, sans désir ; d'être tiède, évaporée dans ses oraisons et à la sainte Table ; mais, dit sainte Thérèse, Dieu ne leur envoie ces aridités et ces tentations que pour éprouver leur amour. Si elles continuent à marcher avec patience dans la bonne voie, malgré cette tiédeur et ces angoisses, c'est signe qu'elles aiment Dieu véritablement. L'aridité et les tentations sont la pierre de touche de l'âme. La B. Angèle de Foligno, se trouvant aride et dégoûtée, se plaignait à Dieu de ce qu'il l'avait abandonnée. Non, ma fille, lui répondit le Seigneur, je t'aime à présent plus que jamais. Quelques novices se croient abandonnées de Dieu quand elles sont dans cet état, et elles se rebutent ; elles donnent alors toute liberté à leurs sens et perdent tout ce qu'elles avaient acquis. Ne vous laissez pas tromper par le démon ; quand vous êtes dans l'aridité, tenez bon, ne négligez pas vos exercices ordinaires ; humiliez-vous et dites que vous méritez d'être ainsi traitée pour vos péchés ; résignez-vous toujours à la divine volonté et confiez-vous à Dieu, car plus vous serez patiente, plus vous lui serez chère. Croyez-vous que les saints aient toujours joui des consolations célestes ? Sachez qu'ils ont passé la plus grande partie de leurs jours dans la désolation et dans la privation des lumières célestes. L'expérience m'a appris à me méfier de ces âmes qui abondent en douceurs spirituelles, car souvent elles ne font le bien que tant que durent leurs consolations, et quand l'aridité vient les éprouver, elles abandonnent tout et tombent dans la tiédeur.

XI. Je ne refuse pas, dites-vous, cette croix, si c'est la volonté de Dieu que je la supporte, mais je crains que ce ne soit un châtiment pour mes anciennes infidélités. Que ce soit un châtiment, c'est possible, vous dirai-je, car si vous avez

mis votre affection en quelque créature, c'est avec raison que Dieu, qui est jaloux de posséder le cœur de ses épouses, s'est retiré de vous. Le châtement est donc juste, et la volonté de Dieu est que vous le receviez avec soumission. Recevez-le donc en paix et retranchez au plus tôt ce qui en est la cause ; retranchez cette affection aux créatures et cette dissipation d'esprit, ce trop grand désir de voir, de parler, d'entendre, et donnez-vous tout de nouveau entièrement à Dieu ; alors le Seigneur oubliera vos fautes passées, et vous rétablira dans votre première grâce. Mais n'allez point exiger qu'il vous console par ses anciennes faveurs ; cherchez plutôt à obtenir de lui la force de lui être fidèle. Soyez persuadée que Dieu ne vous afflige que pour votre avantage et pour éprouver votre amour. Il dit un jour à sainte Gertrude qu'il aimait beaucoup les âmes qui le servaient à leurs frais, c'est-à-dire par les aridités et sans douceurs spirituelles.

XII. On prouve mieux son amour, en recherchant ceux qui nous fuient qu'en s'attachant à ceux qui nous caressent. Mais, dit saint Bernard : Ne vous désolez pas, ô épouse de Jésus-Christ, de ce que votre époux vous cache pour un peu de temps sa face ; il le fait pour votre bien, il se voile d'un nuage passager, de peur que trop de faveur ne vous porte à mépriser vos compagnes et à vous croire meilleure qu'elles ; il le fait encore afin que vous le cherchiez avec un plus grand désir de le posséder, et que vous l'appeliez avec plus d'empressement ¹ Persévérez dans tous vos exercices, fussiez-vous accablée de tristesse ou en proie à l'agonie la plus cruelle. Elle fut bien plus cruelle l'agonie de Jésus-Christ au jardin de Gethsémani, lorsqu'il se préparait à mourir, et priait pour vous : Etant tombé en agonie, il redoublait ses prières ² Cherchez-le constamment, et il se rendra à vos vœux ³ S'il ne vient pas vous consoler, qu'il vous suffise qu'il vous donne force et courage

1. Ne timeas, o sponsa, si paulisper subtrahit (Jesus) faciem suam ; omnia cooperantur in bonum ; recedit ad cautelam, ne incipias contemnere sodales, ut desideratus avidius quærat. (In *Scala claustrali*.)

2. Factus in agonia prolixius orabat. (*Luc. xxii, 43.*)

3. Expecta Dominum, quia veniens veniet, et non tardabit. (*Ps. xxvi, 14.*)

pour l'aimer, sans en recevoir de douceurs. Dieu préfère l'amour constant à l'amour tendre.

XIII. Mais, dit saint Thomas, pour supporter toute espèce de revers avec courage, il faut s'y préparer d'avance et les prévoir. Jésus-Christ avertit ainsi ses disciples : O mes fils, sachez que dans le monde vous serez affligés et opprimés ; mais confiez-vous à moi, qui ai vaincu le monde ¹ La raison en est que la prévision d'une peine acceptée avec patience, nous la fait envisager non comme un mal, mais plutôt comme un bien par rapport à la vie éternelle ; elle ôte à notre âme toute crainte du mal qui l'accompagne ordinairement. Ainsi ont fait les saints : ils ont embrassé leurs croix qu'ils attendaient dans l'avenir, et quand elles sont venues, même à l'improviste, ils les ont supportées avec force et avec tranquillité. Habituez-vous donc d'avance à accepter les croix que Dieu vous enverra probablement. Si vous craignez qu'elles ne soient au-dessus de vos forces, priez le Seigneur de venir à votre secours, et ayez toute confiance en lui ; dites-lui : Je puis tout en celui qui me fortifie ². Cette prière vous obtiendra la force qui vous manque. Comment les saints martyrs ont-ils pu supporter tant de tortures et de morts douloureuses ? En priant, en se recommandant à Dieu. Quand vous êtes courbé sous le fardeau de la croix, priez encore. Quelqu'un d'entre vous est-il triste, qu'il prie, dit l'apôtre saint Jacques ³ Epreuvez-vous quelque chagrin, quelque tentation ? ne cessez de prier que lorsque votre cœur sera calme. Quand tu es malheureux, appelle-moi à ton secours, dit Dieu dans les Psaumes, je te délivrerai de tes peines et tu m'en rendras grâce ⁴ Quand une âme se recommande à Dieu au jour de l'adversité, Dieu la délivre de ses douleurs, ou bien il lui donne la force de les souffrir avec patience, et par là elle honore Dieu. Saint Ignace de Loyola disait que la plus grande affliction qu'il eût pu éprouver en ce monde eût

1. In mundo pressuram habebitis, sed confidite : ego vici mundum (*Jo.* xvii, 33.)

2. Omnia possum in eo qui me confortat. (*Phil.* iv, 13.)

3. Tristatur aliquis vestrum ? oret. (v, 13.)

4. Invoca me, in die tribulationis, eruam te et honorificabis me. (*Ps.* xc, 15.)

été de voir la Compagnie détruite ; cependant un quart d'heure d'oraison, je l'espère, ajoutait-il, m'en aurait consolé. Communiez souvent dans le temps des tribulations ; les anciens chrétiens se préparaient au martyre par de fréquentes communions. Conférez avec votre directeur, ou avec quelque personnes spirituelles, car un mot d'encouragement vous ranimera ; mais gardez-vous de conférer avec une personne imparfaite, car elle ne ferait que vous troubler, surtout si vous avez reçu quelque injure ou souffert quelque persécution. Mais ayez toujours recours à Dieu, visitez le Saint-Sacrement, et priez-le de vous donner la grâce de vous conformer à sa sainte volonté. Il a promis de consoler tous les malheureux qui l'implorèrent. Venez à moi, a-t-il dit, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai ¹.

PRIÈRE.

Mon Dieu, je vous offre les peines de Jésus, votre fils, en expiation de mes péchés. Voici l'agneau qui s'immola, pour votre gloire et pour notre salut, sur l'autel du Calvaire. Pour l'amour de cette chère victime, pardonnez-moi tous les déplaisirs que je vous ai donnés, grands ou petits ; car je m'en repens de tout mon cœur. Dieu infiniment bon, vous m'appellez à vous, j'abandonne le monde pour vous suivre, ô mon trésor, ô ma vie ! Je renonce aux biens, aux plaisirs, aux honneurs, pour n'aimer que vous. O mon souverain bien, je vous aime plus que tout autre bien. O mon Jésus, ne permettez pas que je vous résiste davantage, ni que je sois ingrate envers vous, pour tous les nombreux bienfaits dont vous m'avez comblée. Découvrez-moi toujours de plus en plus les grandeurs de votre bonté, afin que je vous aime toujours davantage, ô Dieu infiniment aimable. Vous avez été amoureux de mon âme ; pourrais-je aimer autre chose que vous ? Non, ô mon rédempteur, et à l'avenir je ne veux vivre que pour vous, je ne veux aimer que vous. O Marie, ma mère ! aidez-moi, obtenez-moi la grâce d'être fidèle à ma promesse.

1. Venite ad me omnes qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos. (*Mat.* xi, 28.)

§ III.

De la patience dans les tentations.

O ma sœur ! Dieu est mécontent de votre conduite passée, et vous-même vous la blâmez. Si la mort vous frappait à présent, vous ne mourriez pas contente. Puisque vous êtes résolue (du moins je le pense) à mieux servir et aimer Dieu à l'avenir, préparez-vous à combattre vos tentations, Le Saint-Esprit vous en avertit en ces termes : Mon fils, en vous donnant au service de Dieu, préparez votre âme à la tentation ¹ Les religieuses, au dire du prophète, sont le mets le plus agréable au démon ² L'ennemi se donne plus de peine pour faire la conquête d'une religieuse que pour cent séculières. Pourquoi ? 1^o Parce qu'en faisant son esclave d'une épouse de Jésus-Christ, il en reçoit plus de gloire. 2^o Parce qu'en faisant tomber une religieuse, il espère, par son mauvais exemple, en attirer beaucoup d'autres dans le piège. Le Seigneur, de son côté, permet que les âmes qu'il aime le plus, soient le plus en butte aux tentations. Saint Jérôme fut très-tourmenté par les tentations du démon, au milieu des pénitences et des oraisons qu'il faisait dans la solitude de la Palestine, où il s'était retiré : « J'étais seul, dit-il, et mon cœur était plein d'amertume, mes membres arides et décharnés étaient couverts d'un sac, la peau de mon corps était noire comme celle d'un nègre ; la terre dure était mon lit, j'y souffrais plus que je n'y reposais ; ma nourriture était à peine suffisante, et pourtant mon cœur était embrasé de désirs coupables. Mon seul refuge était de recourir à Jésus-Christ et d'implorer son aide ³ »

II. Dieu permet que nous soyons tentés pour notre bien. Premièrement, pour que nous soyons plus humbles. L'Ecclésiastique fait cette demande : Que peut savoir celui qui n'a pas été tenté ⁴ ? Personne ne connaît mieux sa faiblesse que celui

1. Fili, accedens ad servitatem Dei, præpara animam tuam ad tentationem. (*Eccli.* 1, 1.) — 2. Cibus ejus electus. (*Habac.* 1, 16.) — 3. Epist. ad *Eustoc.*

4. Qui non est tentatus, quid scit? (*Eccli.* xxxiv, 9.)

qui a éprouvé des tentations. Saint Augustin rapporte que saint Pierre, avant d'être tenté, avait trop présumé de lui-même, en se faisant fort d'avoir le courage de supporter la mort plutôt que de renier Jésus-Christ. Mais lorsqu'il fut tenté, il le renia lâchement, et connut alors sa faiblesse ¹ Le Seigneur, après avoir favorisé saint Paul de ses célestes révélations, pour l'empêcher d'en tirer vanité ; permit qu'il fût assailli de tentations déshonnêtes, celles de toutes qui humilient le plus l'homme. De peur que la grandeur de mes révélations, avoue-t-il lui-même, ne me causât de l'orgueil, Dieu a permis que je ressentisse dans ma chair un aiguillon, qui est l'ange de Satan, pour me donner des soufflets ²

III. 2^o Le Seigneur permet que nous soyons tentés pour nous enrichir de plus de mérites. Beaucoup de religieuses se tourmentent de scrupules, à cause des mauvaises pensées qui les assaillent. Mais elles se tourmentent à tort, car elles savent que les mauvaises pensées ne sont pas des péchés, c'est le consentement seul qui en est un. Quelque fortes que soient les tentations, elles ne souillent pas notre âme, quand elles viennent sans qu'il y ait de notre faute, et que nous les chassons. Sainte Catherine de Sienne, la B. Angèle de Foligno, furent, elles aussi, longtemps tourmentées de tentations de luxure ; mais, au lieu d'affaiblir leur pureté, ces tentations ne firent que l'accroître. Chaque fois que nous repoussons une tentation, nous gagnons un degré de grâce qui nous vaudra un degré de gloire dans le ciel. Ainsi, dit saint Bernard, autant nous aurons vaincu de tentations ici-bas, autant nous recevrons de couronnes dans l'autre vie ³ Le Seigneur dit à sainte Mathilde : Toutes les tentations que l'on repousse à l'aide de ma grâce sont

1. Petrus, qui ante tentationem præsumit se, in tentatione didicit se. (*In ps.* 36.)

2. Et ne multitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus Satanæ, qui me colaphizet. (*II Cor* XII, 7.)

3. Quoties vincimus, toties coronamur (a).

a) A ce texte revient cet autre : *Quoties restiteris, toties coronaberis*, qui se trouve dans le sermon v, in *Quadrag.* n. 3, (L'éditeur.)

autant de diamants qu'on ajoute à mon diadème. On lit dans les chroniques de l'ordre de Citeaux, que tandis qu'un religieux était assailli, pendant toute une nuit, de tentations impudiques qu'il surmontait, un autre religieux convers eut cette vision : Il vit un beau jeune homme, qui lui remit une couronne de diamants, et lui dit : Va trouver un tel, et donne-lui cette couronne qu'il a gagnée cette nuit. Le religieux convers fit part de sa vision à son abbé, qui appela le religieux tenté, et, instruit de la résistance qu'il avait faite, il comprit clairement que c'était la récompense que le Seigneur lui avait préparée dans le ciel. La Sainte Vierge révéla à sainte Brigitte, que lorsqu'elle s'efforçait de chasser les mauvaises pensées, le Seigneur, lors même qu'elle ne parvenait pas à les effacer entièrement de son esprit, ne laissait pas de lui destiner une récompense, pour les efforts qu'elle faisait ¹

IV Dieu est fidèle, et il ne souffrira pas que vous soyez tentés au delà de vos forces, mais il augmentera ses secours à proportion de la tentation ² Saint Jérôme dit que la tempête la plus dangereuse pour un navire, c'est un long calme plat ; et par là il nous fait entendre que la tempête des tentations empêche l'homme de pourrir dans l'inaction, parce qu'alors, en renouvelant ses bonnes résolutions, en faisant des actes de confiance et de résignation, il s'attache davantage à Dieu. On rapporte, dans les vies des Saints Pères (§ 7), qu'un jeune homme étant très-tourmenté de tentations charnelles, son directeur lui dit : Mon fils, veux-tu que je prie Dieu qu'il te délivre de tes tentations et te rende la paix ? Le bon jeune homme lui répondit : « Mon père, mes tentations me font beaucoup souffrir, mais elles sont utiles, car elles me font exercer continuellement beaucoup d'actes de vertu. Je fais plus d'oraisons qu'auparavant, je jeûne plus souvent, je veille plus longtemps, et je mortifie ma chair. Il vaut donc mieux que vous

1. Tamen pro illo conatu coronam in cœlis recipies. (Blosius, *Mon. spir.*, c. III, § 4.)

2. Fidelis autem Deus est qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum. (1 *Cor.* x, 12.)

priez Dieu de m'aider à supporter ces tentations avec patience, et à m'en servir pour avancer dans la voie du salut. » Recevons donc nos tentations avec résignation, en pensant que Dieu les permet pour notre bien. L'Apôtre, étant plusieurs fois assailli de tentations, pria Dieu de l'en délivrer, mais Dieu lui répondit : Ma grâce te suffit ¹ Mais, dites-vous, saint Paul était un saint. Comment résistaient les saints aux tentations? dit saint Augustin; était-ce avec leurs propres forces, ou avec celles de Dieu ²? Les saints se sont confiés en Dieu, et ils ont vaincu. Abandonnez-vous donc, continue le saint, entre les mains de Dieu, et ne craignez pas. Il vous a mis sur le champ de bataille, il ne vous abandonnera pas pour vous laisser succomber ³

V Mais venons à la pratique, et voyons quels sont les moyens et les armes à employer pour ne pas succomber. Le seul, le plus important de ces moyens, je puis même ajouter l'unique, l'indispensable pour surmonter les tentations, c'est de recourir à Dieu par la prière. Saint Augustin, parlant de la nécessité d'être humble pour être véritablement disciple de Jésus-Christ, dit : Si vous me demandez quelle est la première vertu d'un chrétien, je vous répondrai : La première, c'est l'humilité; la seconde, c'est l'humilité; la troisième, c'est l'humilité; et tant que vous m'interrogerez, je vous ferai toujours la même réponse ⁴ Or, si vous me demandez aussi quel est le moyen de vaincre les tentations, je vous répondrai : Le premier moyen, c'est la prière; le second, c'est la prière; le troisième, c'est la prière. Vous me le demanderiez mille fois, que je répondrais toujours de même. On ne repousse surtout les tentations impures, qu'avec la prière ⁵ Comme je vis, dit le Sage, que je ne pouvais ob-

1. Propter quod per Dominum rogavi ut discederet a me; et dixit mihi: Sufficit tibi gratia mea, nam virtus in infirmitate perficitur. (II *Cor.* XII, 8, 9.)

2. An isti in seipsis possunt, an non in Domino? (*Conf.* I. VIII, c. 11.)

3. Projice te in eum; noli metuere, non se subtrahet ut cadas. (*Loc. cit.*)

4. Si quæras quid sit primum in disciplina Christi? respondedo: primum est humilitas; quid secundum? Humilitas. Quid tertium? Humilitas. Et quoties interrogabis, toties hoc dicam. (*Ep.* LVI, al. CXVIII, n. 22.)

5. Et ut scivi, quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det... adii Dominum et deprecatus sum illum. (*Sap.* VII, 21.)

server la continence, sans que Dieu ne m'en fit le don, je m'adressai au Seigneur, et je la lui demandai. Saint Jérôme a dit : Aussitôt que nos sens sont excités par une passion dangereuse, disons : Seigneur, secourez-moi, ne permettez pas que je vous offense ¹ ! L'abbé Isaïe exhortait ainsi ses disciples à dire dans leurs tentations : Seigneur, venez à mon secours : *Deus, in adiutorium meum intende*. Il ajoutait que ces paroles sont un moyen efficace. Dieu ne peut manquer à la promesse qu'il nous a faite d'exaucer celui qui le prie. Criez vers moi, et je vous exaucerai ² Invoquez-moi, et je vous délivrerai ³ Demandez, et il vous sera donné ⁴ Cherchez, et vous trouverez ⁵ Car celui qui demande reçoit ⁶ Demandez tout ce que vous voudrez, il vous sera accordé ⁷

VI. On lit dans les sentences des Saints Pères que saint Pacôme avait entendu un démon qui disait aux autres : Quand je tente mon moine, il me prête l'oreille et ne recourt pas à Dieu : aussi succombe-t-il souvent. Un autre démon se plaignait de ce qu'il ne pouvait rien avec son moine, parce que celui-ci recourait aussitôt à Dieu, et qu'il était victorieux. O mes frères ! ajoutait le Saint, résistez aux tentations en invoquant le nom de Jésus-Christ. Mais résistez au plus tôt et sans discourir avec votre tentation. Un jeune moine se plaignait à un vieux d'être tenté d'impudicité ⁸ : le vieux pria pour lui et il apprit d'un ange que le moine n'était tenté que parce qu'il s'arrêtait à raisonner sur sa tentation. Le jeune moine, ayant été repris de cette négligence, s'en corrigea, et il ne fut plus tenté. Quand le lion est petit, on le tue facilement, dit saint Jérôme, mais non quand il est grand ⁹ Secouez tout de suite les mauvaises tentations, comme on secoue les étincelles que

1. Statim ut libido titillaverit sensum, erumpamus in vocem : Domine, auxiliator meus. (Ep. ad Eustoc.) — 2. Clama ad me, et exaudiam te. (Job. xxxiii, 3.)

3. Invoca me, et eruam te. (Ps. xlix, 15.)

4. Petite, et dabitur vobis. — 5. Quærite et invenietis. (Mat. vii, 7.)

6. Omnis enim qui petit accipit. (Luc. xi, 10.)

7. Quodcumque voveritis petetis, et fiet vobis. (Jo. xv, 7.) — 8. § xii.

9. Dum parvus est hostis, interfice. (Ep. xxii, ad Eust.)

lance un charbon ardent. Si une reine était attaquée par un nègre son esclave, elle lui tournerait le dos avec dédain. Faites de même quand le démon vous tente; tournez-lui le dos, invoquez le nom de Jésus et de Marie, et vous le chasserez. Saint François de Sales a donné de même ce conseil : « Sitôt que vous sentez en vous quelques tentations, faites comme les petits enfants; quand ils voient le loup ou l'ours en la campagne, tout aussitôt ils courent entre les bras de leur père et de leur mère, ou pour le moins les appellent à leur aide et secours ¹ » Recourez avec confiance à Jésus et à Marie.

VII. Il est bon aussi de faire le signe de la croix dans les tentations. Saint Augustin a dit : « Jésus-Christ réduit au néant toutes les machinations des démons par la vertu de sa croix ² Jésus, en mourant sur la croix, a détruit les forces de l'enfer; c'est pour cela que le signe de l'instrument de son supplice met en fuite les démons. Saint Athanase raconte que saint Antoine, abbé, faisait le signe de la croix, lorsqu'il était assailli par les démons, et leur disait : Que sert de vous fatiguer à me tenter? Le signe de la croix me met à l'abri de vos coups. Saint Grégoire de Nazianze raconte aussi que Julien l'Apostat, connaissant la vertu du signe de la croix, le faisait chaque fois que le démon venait l'épouvanter, et qu'il le mettait par là en fuite, quoiqu'il fût ennemi de Jésus-Christ ³

VIII. Le second moyen de vaincre les tentations, c'est de s'humilier et de se défier de ses propres forces. Le Seigneur ne permet que nous soyons tentés, que pour que nous nous humiliions. Quand nous sommes attaqués, humiliions-nous et disons : Seigneur, les offenses que je vous ai faites m'ont mérité ce tourment. On lit dans les vies des Pères du désert, qu'une jeune anachorète, appelée Sara, éprouvant de fortes tentations d'impureté, ne pria jamais Dieu d'en être délivrée, elle ne lui demandait que du courage. Plus le démon la serrait

1. *Introd. à la vie dev.* iv^e partie, ch. vii, p. 261.

2. Omnia dæmonum machinamenta virtute crucis ad nihilum rediguntur. (Serm. cxxl, n. 7, *in append.*)

3. Ad crucem confugit, eaque adversus terrores consignat. (Orat. *in Jul.*)

de près, plus elle s'humiliait. L'ennemi, ne pouvant la faire tomber dans le péché, tâcha, mais vainement, de la faire tomber dans la vanité : il dit alors à haute voix : Sara, tu as vaincu. Mais l'humble servante de Dieu répondit : Non, esprit malin, ce n'est pas moi qui t'ai vaincu, c'est Jésus-Christ ¹. Humilions-nous, recourons à Dieu avec confiance : il a promis de secourir ceux qui espèrent en lui ². Je l'ai délivré, dit-il ailleurs, parce qu'il a espéré en moi ³. Quand nous sommes assaillis de tentations et de la crainte de perdre Dieu, disons : Seigneur, j'ai placé toute ma confiance en vous, je ne serai pas confondu ⁴ ni abandonné de votre grâce. Sainte Thérèse dit que lorsque les démons voient que nous les méprisons, ils perdent leur force. Quand ils nous font croire que nous ne pourrons jamais exécuter ce qu'il est nécessaire de faire pour devenir saints, disons-leur, par un sentiment de défiance de nous-mêmes, mais pleins de confiance en Dieu : Je ne puis rien par moi-même, mais je puis tout avec l'aide de Dieu ⁵.

IX. Le troisième moyen contre les tentations, c'est de les révéler à notre père spirituel. Quand les voleurs sont découverts, ils fuient. Saint Philippe de Néri disait qu'une tentation découverte est à moitié vaincue. Saint Antonin ⁶ raconte que le frère Ruffin, compagnon de saint François, éprouva une forte tentation de désespoir, car il croyait que tout ce qu'il faisait pour son salut était peine perdue. Le malheureux moine n'en disait rien à saint François, son supérieur, et la tentation augmentait. Le démon lui apparut un jour, sous la forme de Jésus-Christ, et lui dit : Sache que toi, ton supérieur et ses moines, vous êtes tous damnés. Saint François ayant connu le fait, fit appeler Ruffin qui lui avoua sa tentation. Le Saint lui dit de ne pas y faire attention. Le démon revint, mais se

1. *Vit. Patr.* lib. V, libell. 3, n. 11.

2. *Protector est omnium sperantium in se. (Ps. xvii, 31.)*

3. *Quoniam in me speravit, liberabo eum. (Ps. xc, 14.)*

4. *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum. (Ps. xxx.)*

5. *Omnia possum in eo qui me confortat. (Phil. iv, 13.)*

6. *P. III, tit. xxiv, § 7.*

voyant négligé, il se sauva; Jésus-Christ apparut alors réellement à Ruffin, et l'assura de sa grâce.

X. Le quatrième moyen, c'est de fuir les occasions. Saint Basile dit que celui qui se trouve dans le combat malgré soi, est secouru de Dieu, mais que celui qui se jette volontairement dans la mêlée, ne mérite pas de compassion, et qu'en conséquence Dieu l'abandonne. L'Écclésiastique a dit : « Qui aime le danger et le cherche, y périra ¹ » Il sert peu alors de se confier en Dieu, car c'est une confiance téméraire et digne de châtement, lorsqu'on s'est mis soi-même dans le danger.

XI. Enfin il faut observer ici deux avis fort importants. 1° Qu'il ya des tentations que l'on doit vaincre en les combattant de corps à corps, et par des actes tout à fait contraires. Par exemple, on vient à bout de la tentation de vengeance en cherchant à faire du bien à celui dont on a sujet de se plaindre. La tentation de vanité demande à être combattue par des actes d'humilité. On triomphera de la tentation d'envie en se réjouissant du bien d'autrui, et ainsi d'autres semblables. Mais il y en a d'autres, telles que les tentations contre la foi, ou contre la chasteté, ou encore les tentations de blasphème, qu'il est mieux de surmonter en les méprisant, ou en faisant des actes louables, mais indirects, tels que des actes de confiance, de contrition, ou d'amour. Saint Jean Climaque raconte ² qu'un moine étant assailli d'une tentation de blasphème, s'adressa à un bon père, et lui rapporta tous les affreux blasphèmes qui lui passaient par l'esprit. « Arrêtez, lui dit alors le saint religieux, je me charge de tous ces péchés, et vous, dorénavant, n'en tenez plus compte. » Le moine, à partir de ce moment, n'eut plus de tentations semblables. Mais surtout lorsqu'il s'agit de tentation d'incontinence, on ne doit pas conseiller à des âmes timorées de résister en face à la tentation, et de répéter cent fois : Je ne céderai pas, je ne veux pas consentir, car tous ces efforts ne feraient que représenter plus vivement à l'imagination des objets séduisants, et rendre ainsi la lutte plus pénible et plus longue. Il vaut donc mieux alors renouveler

1. Qui amat periculum, in illo peribit. (III, 27.) — 2. Gradu. 33.

en général la résolution de mourir plutôt mille fois que d'offenser Dieu; il est bon aussi de renouveler en ces occasions les vœux qu'on a faits, et particulièrement celui de chasteté, et puis il faut s'empressez d'implorer le secours divin, en faisant des actes d'espérance ou d'amour, et invoquer souvent les très-saints noms de Jésus et de Marie.

XII. 2^o On doit observer en second lieu que les tentations les plus dangereuses sont celles qui se présentent sous une apparence de bien, car elles pourraient nous entraîner presque à notre insu dans quelque abîme. Les personnes adonnées à la spiritualité sont particulièrement exposées à ce péril; car ce n'est que par l'apparence du bien, comme le dit saint Bernard, que le démon réussit à tromper les gens de bien ¹ Saint Bonaventure raconte ² qu'il y avait un moine si fidèle à la règle du silence, qu'il ne parlait pas même en se confessant et qu'il ne s'exprimait que par signes. Le supérieur général fit à saint François l'éloge de ce moine, mais le saint répondit: « Ordonnez-lui de se confesser deux fois par semaine. » Le supérieur le lui ordonna, mais le moine ne voulut pas obéir, et fut si obstiné que, pour ne pas obéir, il quitta le couvent. Une tentation très-dangereuse, c'est celle qui excite une religieuse à s'attacher plus qu'il ne faut à son père spirituel, ou à quelque autre personnage, sous prétexte que c'est un saint. Le démon lui persuadera que des rapports de direction ou d'amitié avec un tel sujet la mèneront à une grande perfection. Il lui fait naître un vif désir d'avoir cet avantage, et elle fait tant qu'elle parvient à l'obtenir. Cet avantage obtenu, le démon lui inspire premièrement une affection qui semble toute spirituelle, puis il établit entre les deux une familiarité honnête, et puis de la liberté des entretiens on passe à la licence des paroles, et on finit par se laisser entraîner à des actions indignes ou à des désirs sacrilèges. Mais nous avons déjà parlé de ces choses ailleurs. Je termine ici en vous rappelant que tous les moyens exposés ci-dessus sont en général excellents; mais

1. Bonus nunquam nisi boni simulatione deceptus est. (Serm. in Cant. LXVI, n. 1.) — 2. *Legend. S. Franc.* c. XI, tom. XIV, p. 332.

que le plus efficace pour repousser les tentations, c'est de recourir à Dieu par la prière, en lui demandant la lumière et la force pour vaincre le démon. Sans la prière, il est impossible de surmonter les tentations ; en priant, au contraire, nous resterons certainement vainqueurs. Que chacun de nous dise donc avec le Psalmiste : *Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero* (Ps. xvii, 4) : J'invoquerai le Seigneur en chantant ses louanges, et il me délivrera de mes ennemis.

PRIÈRE.

O mon Dieu ! je ne veux plus résister à l'amour que vous me portez. Vous m'avez épargnée lorsque je vous offensais ; ô mon Jésus, faites que je ne vous offense plus ; faites que je cesse d'être ingrate, ou que je cesse de vivre. Je crois que vous voulez mon salut ; et moi, je veux me sauver, pour aller chanter vos miséricordes dans le ciel. Seigneur, ne m'abandonnez pas. Je sais que vous ne m'abandonnerez jamais, à moins que je ne sois la première à vous quitter ; mais je connais ma faiblesse, et je tremble pour moi-même. Par cette mort amère, que vous avez soufferte pour moi, accordez-moi la grâce de recourir à vous dans toutes mes tentations. Je vous aime, bonté infinie ! et j'espère vous aimer toujours. Ah ! Seigneur, attachez-moi avec les douces chaînes de votre amour, afin que mon âme ne se sépare plus jamais de vous. O Marie ! vous vous appelez la mère de la persévérance ; c'est vous qui dispensez ce grand don aux hommes ; je vous en fais la demande, et j'espère certainement l'obtenir par votre moyen.

CHAPITRE XIV

De la résignation à la volonté de Dieu.

§ I.

Du prix de la résignation à la volonté de Dieu.

I. Saint Jean Chrysostome dit que toute la perfection de notre amour pour Dieu consiste dans notre résignation à sa

sainte volonté. De même que la haine sépare les volontés entre ennemis, ainsi l'amour unit les volontés entre amis, de telle sorte que l'un ne veut que ce que veut l'autre. Vouloir ou ne pas vouloir ce que l'on veut ou ne veut pas, c'est la marque de l'amitié la plus solide ¹, écrivait saint Jérôme à Démétriede. De là ce qu'a dit le Sage, que les âmes qui aiment Dieu veulent tout ce qu'il veut ² Le sacrifice de notre volonté, qui est la chose la plus précieuse que nous ayons, est le sacrifice le plus agréable au Seigneur. C'est aussi celui qu'il nous demande : Mon fils, donne-moi ton cœur, dit-il à chacun de nous dans les Proverbes ³, c'est-à-dire ta volonté. Quelque chose que nous donnions à Dieu, si nous nous réservons notre volonté, elle ne pourra jamais le satisfaire, et voici une comparaison qui expliquera ma pensée. Si vous avez deux servantes, dont l'une veut toujours travailler, mais selon ses goûts, et l'autre travaille moins, mais toujours selon votre volonté, à coup sûr vous préférerez la seconde, et vous ferez peu de cas de la première. Hélas ! combien de fois nous nous trompons en faisant des œuvres de notre goût, que nous voyons être en concurrence avec la volonté divine, et que nous prétendons néanmoins être pour la gloire de Dieu ! La plus grande gloire que nous puissions rendre à Dieu, c'est de nous conformer à sa volonté. Le B. Henri Suzon disait : Dieu est moins glorifié quand nous abondons en inspirations et en consolations, que lorsque nous nous soumettons à son bon plaisir. La B. Etienne de Soncino vit, parmi les séraphins, les âmes de plusieurs personnes qu'elle avait connues, et Dieu lui révéla qu'elles n'avaient été élevées à un si haut rang, que parce qu'elles avaient toujours vécu en parfaite union avec la volonté de Dieu.

II. La malice du péché consiste à vouloir ce que Dieu ne veut pas ; car alors, dit saint Anselme, nous cherchons à ravir en quelque manière à Dieu sa couronne. Qui veut suivre sa

1. Idem velle, et idem nolle, firma amicitia est.

2. Fideles in dilectione acquiescent illi. (*Sap.* III, 9.)

3. Præbe, fili mi, cor tuum mihi. (*Prov.* XXIII, 25.)

propre volonté, dit-il, ravit à Dieu sa couronne, parce que de même qu'il n'appartient qu'à des rois de porter des couronnes, ainsi il n'appartient qu'à Dieu de faire sa propre volonté, sans dépendre de personne ¹ Samuel a dit à Saül que c'est une espèce d'idolâtrie de ne pouvoir se conformer à la volonté de Dieu ², parce qu'au lieu d'adorer la volonté de Dieu, l'homme adore alors la sienne propre. Toute la malice d'une créature consiste à résister à son créateur, et toute sa bonté consiste à lui obéir. Qui se conforme à la volonté de Dieu devient l'homme selon son cœur, comme il fut dit de David ³. Une âme obéissante portera le nom de la volonté de Dieu ⁴, parce que, lorsque notre volonté est morte en nous, il ne vit plus en nous que celle de Dieu.

III. Heureux ceux qui peuvent dire comme la sainte épouse: Mon âme s'est fondue aux paroles de mon bien-aimé ⁵ Pourquoi fondue? le voici: Les liquides n'ont pas de forme; ils prennent celle du vase qui les contient. C'est ainsi que les âmes aimantes n'ont d'autre volonté que celle de leur bien-aimé. Il faut donc avoir une volonté docile et facile à se plier à tous les bons plaisirs de Dieu, et qui ne connaisse pas la résistance. Un instrument n'est bon que tout autant qu'il obéit à l'artisan qui l'emploie; sans cela, à quoi sert-il? Si le pinceau d'un peintre résistait à la main de ce peintre, et qu'il allât à droite quand le peintre le porterait à gauche, et à gauche quand il le porterait à droite, ne le jetterait-il pas au feu? Les uns mettent leur sainteté à faire des pénitences, les autres à communier souvent, d'autres enfin à faire beaucoup d'oraisons. Mais, dit saint Thomas, la perfection ne consiste qu'à se conformer à la volonté divine ⁶ Les pénitences, les orai-

1. Cum homo vult aliquid per propriam voluntatem, Deo aufert quasi suam coronam; sicut enim corona soli regi competit, sic propria voluntas soli Deo. (*Lib. de sim. c. viii.*) — 2. Quasi scelus idololatriæ nolle acquiescere. (*I Reg. xv.*)

3. Inveni virum secundum cor meum, qui facit omnes voluntates meas. (*Act. xiii, 22.*) — 4. Vocabitur voluntas mea in ea. (*Is. lxxvi, 2.*)

5. Anima mea liquefacta est, ut dilectus meus locutus est. (*Cant. v, 6.*)

6. Mentis humanæ perfectio in hoc consistit, quod Deo subjiciatur. (2-2, q. 82, a. 8.)

sons, les communions, ne sont bonnes qu'en tant que Dieu les veut; elles sont des moyens de nous unir à la volonté divine, mais la perfection et la sainteté ne consistent qu'à faire ce que Dieu exige de nous. La volonté de Dieu est la règle de la bonté de nos actions et de toute vertu. Elle sanctifie tout, même les actions indifférentes, pourvu que ces actions soient faites en vue d'obéir à Dieu. La volonté de Dieu, écrivait l'Apôtre aux Thessaloniens, c'est que vos âmes soient sanctifiées ¹

IV Je sais bien que les hommes se conforment volontiers à la volonté de Dieu dans la prospérité, mais ils ne veulent pas s'y conformer dans l'adversité. C'est là une grande folie, car il en résulte qu'ils souffrent doublement et sans mérite, puisque, soit que nous le voulions, ou que nous ne le voulions pas, la volonté de Dieu doit nécessairement s'accomplir. Car il a dit dans Isaïe : « Immuable est ma loi; je veux, je parle en maître. Ce que j'ai résolu, je saurai l'accomplir ² Si une malade ne supporte pas ses douleurs avec calme, si elle s'en prend à tout le monde, qu'en résulte-t-il? Ses douleurs diminuent-elles? Non, elle les augmente, car elle résiste à la volonté de Dieu et perd la paix de l'âme. Eh! qui donc, est-il dit dans le livre de Job, lui a résisté et a conservé la paix ³? Tandis qu'au contraire, si elle les supportait sans se plaindre, elle se consolerait en pensant qu'elle fait la volonté de Dieu. Oh! que celui-là plaît au Seigneur, qui peut dire avec David : J'ai fermé ma bouche, ô mon Dieu, je n'ai pas osé parler, sachant que c'est vous qui l'avez voulu ainsi ⁴ Dieu seul peut faire notre bien, nul ne nous aime plus que lui, soyons donc persuadés qu'en tout il n'agit que pour notre bien et parce qu'il nous aime. Beaucoup de choses qui nous semblent des malheurs nous sembleraient des grâces, si nous connaissions le but dans lequel Dieu les fait. Le roi Manassès, qui fut déposé de son trône et devint l'esclave du roi d'Assyrie, se

1. Voluntas Dei sanctificatio vestra. (I *Thess.* IV, 3.)

2. Consilium meum stabit, et omnis voluntas mea fiet. (*Isa.*, XLVI, 10. (a).)

3. Quis resistit ei, et pacem habuit. (*Job.* IX, 4.)

4. Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti. (*Ps.* XXXVIII, 10.)

(a) *Le prophète Isaïe*, trad. en vers franç. par P. Soullié. (L'éditeur.)

trouvait bien malheureux ; et cependant ce fut là son bonheur éternel puisque par suite de cette infortune il se rapprocha de Dieu et fit pénitence de sa mauvaise vie¹ Nous avons des vertiges ; il nous semble que tant va à l'envers, et nous ne nous apercevons pas que ce ne sont pas les objets qui tournent, mais notre tête malade et notre amour-propre qui nous les fait voir autrement qu'ils ne sont. Vous dites : « Tout va à rebours de mes désirs. » Non, ma sœur, c'est vous qui allez à rebours, c'est votre volonté, car tout ce que Dieu fait, il le fait pour votre bien, mais vous ne savez pas le reconnaître.

V Où trouverons-nous quelqu'un qui prenne à cœur nos intérêts plus que Dieu ? Tantôt il se compare à un berger qui va à la recherche d'une brebis égarée² ; tantôt à une mère qui ne peut oublier le fruit de ses entrailles³ ; tantôt à une poule qui recueille et recouvre ses poussins sous ses ailes, pour les mettre à l'abri de tout danger. Jérusalem, Jérusalem, dit-il, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu⁴ ? Dieu, dit David, nous entoure de sa volonté pour nous défendre des coups de nos ennemis.⁵ Pourquoi ne nous abandonnons-nous pas tout entiers à la volonté de ce bon père ? Ne regarderait-on pas comme fou un aveugle qui, errant au bord des abîmes, repousserait la main d'un père qui l'aime, pour aller au hasard selon son caprice ? Heureux ceux qui se laissent guider par le Seigneur ! Le P Jure raconte, dans son *Trésor spirituel*, qu'un jeune homme qui voulait entrer dans la Compagnie de Jésus, fut refusé, parce qu'il lui manquait un œil. Qui n'aurait cru que ce défaut était un grand malheur pour lui ? Cependant il lui valut le sort le plus heureux ; car on ne le reçut qu'à condition qu'il irait aux Indes

1. Qui, postquam congestatus est, oravit Dominum Deum suum, et egit pœnitentiam valde coram Deo. (II *Par.* xxxiii, 12.)— 2. *Luc.* xv, 4.

3. Numquid oblivisci potest mulier infantem suam, ut non misereatur filio uteri sui ? (*Isa.* xlix, 16.)

4. Jerusalem, Jerusalem, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti ? (*Mat.* xxiii, 37.)

5. Ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos. (*Ps.* v, 13.)

comme missionnaire ; il y alla en effet, et y reçut la palme du martyr. Le vén. P Balthazar Alvarez disait à ce propos : Le royaume des cieus est le royaume des estropiés, de ceux qui sont tentés et méprisés. Laissons-nous donc toujours guider comme des aveugles par le Seigneur, quel que soit le chemin, uni, ou raboteux, par lequel il lui plaira de nous conduire au ciel, étant assurés que ce sera celui où nous trouverons le salut. Sainte Thérèse disait : Le Seigneur ne nous envoie jamais une peine sans nous la payer par quelque faveur, pourvu que nous l'acceptons avec résignation.

VI. Oh ! qu'elle est grande la paix dont jouissent ceux qui se conforment en tout à la volonté de Dieu ! Ne voulant que ce que Dieu veut, ils ont toujours ce qu'ils veulent, car tout ce qui arrive en ce monde arrive par la volonté de Dieu. Le Panormitain (a) raconte que, comme on demanda un jour au roi Alphonse (surnommé le Grand) quel était l'homme qu'il estimait heureux ici-bas, ce prince répondit sagement que le plus heureux des hommes était celui qui s'abandonnait tout entier à la volonté de Dieu. D'où viennent nos inquiétudes, sinon de ce que les choses n'arrivent pas comme nous le voulons, et que nous résistons à la volonté divine ? Dieu permet avec justice que celui qui refuse de se soumettre à sa douce direction, trouve sa peine dans la direction désordonnée qu'il suit en se gouvernant lui-même ¹ Celui qui ne veut que ce que Dieu veut, voit toujours ses désirs accomplis, et c'est pourquoi il est toujours tranquille dans la prospérité comme dans l'adversité. Quand vous voyez une personne triste, dites, sans craindre de vous tromper, que c'est parce qu'elle n'est pas résignée à la volonté divine. Les saints, au contraire, sont gais, même dans les tourments : pourquoi ? Parce qu'ils sont résignés. « Le juste, est-il dans les Proverbes, ne se contristera de rien de ce qui pourra lui arriver ² » Le cardinal Pétrucci ex-

1. Ad justam legem Dei pertinuit, ut qui a Deo noluit suaviter regi, pœnaliter a seipso regeretur. (Ep. XXI, *ad Char.*)

2. Non contristabit justum quidquid ei acciderit. (*Prov.* XII, 21.)

a) TUDESCHI.

(L'éditeur.)

prime bien cette double vérité lorsqu'il dit dans ses chants :

Ce monde où tout change et périt
 N'offre à nos yeux que des ruines :
 Sous les traits du plaisir d'abord il éblouit,
 Mais ses charmes trompeurs ne sont que des épines,
 Sa joie enfante la douleur.
 Sur les pas de Jésus suivons une autre voie :
 Dans les larmes, les croix, on goûte un vrai bonheur.
 La douleur enfante la joie (a).

VII. Salvien disait en parlant des saints : Ils vivent dans l'abjection, et c'est ce qu'ils veulent : ils sont pauvres, et c'est ce qui leur plaît ; et ainsi, quoi qu'il leur arrive, on doit les appeler bienheureux, même dès cette vie ¹ » Il est vrai que leurs sens éprouveront la peine attachée à ces sortes de contrariétés : mais la partie inférieure seule en souffrira en eux, et la partie supérieure jouira de la paix. Les saints, dit le P Rodriguez, sont semblables au mont Olympe, dont les flancs sont exposés à la foudre et aux orages, mais dont le sommet, élevé au-dessus de la moyenne région de l'air, est dans un calme perpétuel. Ainsi, au milieu de toutes les douleurs et de tous les opprobres de sa passion, le Sauveur conserva toujours le calme intérieur. Plus les saints souffrent, plus ils sont joyeux, parce qu'ils savent qu'en acceptant leurs souffrances avec soumission, ils se rendent plus agréables à Dieu qu'ils aiment par-dessus tout. David l'a dit : « Votre verge, Seigneur, et les coups dont vous me frappez sont ma consolation² Sainte Thérèse disait : Quel plus grand plaisir que d'avoir des témoignages d'être agréable à Dieu ? Le P Avila nous a laissé par écrit cette pensée : Un seul *Dieu soit loué*, prononcé dans l'adversité, vaut mieux que six mille actions de grâces dans la prospérité.

1. Humiles sunt, sancti hoc volunt ; pauperes sunt, paupertate delectantur ; itaque quidquid acciderit, jam beati dicendi sunt.

2. Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt. (Ps. xxii, iv.)

a) Traduction empruntée au traducteur belge.

(L'éditeur.)

VIII. J'accepte, dites-vous, toutes les croix que Dieu m'envoie, pertes, douleurs, maladies; mais comment supporter ces mauvais traitements et ces persécutions injustes? Celui qui me persécute pèche certainement, et Dieu ne veut pas le péché. Eh! ma sœur! ne savez-vous pas que c'est Dieu qui fait tout? Les biens et les maux, la mort et la vie, tout vient de Dieu ¹ Il faut observer que dans chaque action il y a l'être physique qui appartient au matériel de l'action, et l'être moral qui appartient à la raison; or, l'être moral de cette action, qui est le péché de celle qui vous persécute, doit sans doute être imputé à sa malice; mais l'être physique de cette même action est l'effet du concours divin, de sorte que Dieu ne veut pas le péché de votre sœur, mais il veut que vous souffriez sa persécution, et c'est lui qui vous l'envoie. Quand on enleva à Job tous ses bestiaux, Dieu ne voulait pas le péché des voleurs, mais il voulait que Job souffrît cette perte; le Seigneur m'avait donné ces biens, s'écria-t-il, le Seigneur me les a enlevés; que le nom du Seigneur soit béni, il est arrivé comme il a plu au Seigneur ² Saint Augustin remarque que Job ne dit pas: Le Seigneur m'avait donné et le diable m'a enlevé; mais le Seigneur m'avait donné et le Seigneur m'a enlevé ³ Dieu ne voulait pas non plus le péché des Juifs qui firent mourir Jésus-Christ, et cependant Jésus-Christ dit à saint Pierre: Ne voulez-vous pas que je boive le calice que mon Père m'a donné ⁴? C'est-à-dire que la mort ne lui était pas donnée par les Juifs, mais qu'elle lui était envoyée par son père éternel. Saint Dorothée dit que celui qui est maltraité par quelqu'un, et s'en venge, fait comme le chien qui étant poursuivi à coups de pierres, mord la pierre qui le frappe au lieu de la main qui la lance. Dans tous les mauvais traitements

1. Bona et mala, vita et mors, a Deo sunt. (*Eccli.* xii, 14.)

2. Dominus dedit, Dominus abstulit; sit nomen Domini benedictum; sicut Domino placuit, ita factum est. (i, 21.)

3. Non Dominus dedit et diabolus abstulit, sed Dominus dedit et Dominus abstulit. (*Conc.* ii, in ps. 32, n. 12.)

4. Calicem quem dedit mihi pater, non vis ut bibam illum? (*Jo.* xviii, 11.)

que nous recevons, reconnaissons donc la main de Dieu, et résignons-nous à sa sainte volonté.

PRIÈRE.

Mon bien-aimé Rédempteur, vous avez souffert par amour pour moi toutes sortes d'injures et de douleurs; et moi, je vous ai délaissé pour les plaisirs du monde. Je vous remercie de m'avoir attendu jusqu'à présent. Si j'étais mort alors, je ne pourrais plus vous aimer. Puisque je le puis, je veux maintenant vous aimer de tout mon cœur. Accueillez-moi, ô mon amour, maintenant que je reviens à vous, le cœur touché et plein de douleur des déplaisirs que je vous ai donnés; ne me rejetez pas. Si, lorsque je méprisais votre amour, vous n'avez pas laissé de courir après moi, comment pourrais-je craindre d'être rejetée maintenant que je ne soupire qu'après ce divin amour! Vous m'avez supportée pour que je me repente, je me repens et je veux vous aimer. Je vous aime de tout mon cœur, ô amour de mon âme, j'éprouve une douleur profonde de vous avoir offensé. A l'avenir je me propose de ne plus vous offenser sciemment et de faire tout ce que vous voudrez. Votre volonté sera désormais l'unique objet de mon amour. Dites-moi ce qu'il faut que je fasse pour vous être agréable, je suis prête à tout. Je veux vous aimer sincèrement; j'embrasse toutes les croix que vous m'enverrez. Châtiez-moi en cette vie, afin que je puisse vous aimer éternellement dans l'autre. Mon Dieu, donnez-moi la force de vous être fidèle. Marie, je me recommande à vous, ne cessez jamais de prier Jésus pour moi.

§ II.

En quoi nous devons spécialement nous résigner.

I. Nous avons vu jusqu'ici combien la résignation contribue à nous rendre chers à Dieu et à nous faire acquérir de grands biens. Venons-en à la pratique, et voyons en quoi et comment nous devons nous résigner. 1^o Observons qu'il est fort utile

de s'habituer à se résigner à la volonté de Dieu dans les petites choses. Par exemple, souffrir une parole qui blesse, une mouche qui pique, un chien qui aboie, un caillou qui nous fait trébucher, une chandelle qui s'éteint, un habit qui se déchire, etc. Il importe plus de supporter avec résignation ces petites choses, que les croix les plus lourdes, d'abord, parce que les premières sont plus fréquentes, et ensuite parce que nous acquérons plus tôt par ce moyen la bonne habitude de nous résigner dans les choses plus difficiles.

II. 2^o Appliquons-nous à nous résigner quand nous sommes malades. Qui veut plaire à Dieu, doit en chercher les occasions, et c'est pour cela que les bonnes âmes appellent grâces ce que le monde appelle malheur. Les malades qui souffrent sans se conformer en ce point à la volonté de Dieu sont les plus malheureux des hommes, non tant parce qu'ils souffrent, que parce qu'ils ne savent pas reconnaître les richesses que Dieu leur offre dans les souffrances. Les malheureux ! ils changent en poisons les remèdes qui les guérissaient de leurs maux, puisque rien n'est plus efficace que les maux du corps pour guérir ceux de l'âme. « Le mal se guérit au moyen des cicatrices livides, » dit le Sage ¹ Le P Balthazar Alvarez disait que l'âme qui se résigne à la volonté de Dieu dans les souffrances, court la poste pour s'unir à Dieu, ou même attire Dieu à s'unir à elle, conformément à ce que le Seigneur lui-même révéla à sainte Gertrude en lui disant que quand il voyait une âme dans la tribulation, il se sentait attiré à elle, et que c'était son plaisir de se tenir auprès des personnes infirmes et souffrantes, selon ce que dit David ², que Dieu aime à être près des malheureux, et ce qu'il dit lui-même par le Psalmiste : « Je suis avec celui qui est dans la tribulation ³ »

III. Lors donc que nous sommes malades, nous pouvons sans doute, et même nous devons prendre les remèdes que nous prescrivent les médecins, parce que c'est là ce que Dieu

1. Dolor vulneris abstergit mala. (*Prov.* xx, 30.)

2. Juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde. (*Ps.* xxxiii, 19.)

3. Cum ipso sum in tribulatione. (*Ps.* xc, 15.)

veut aussi. Mais après cela nous devons nous résigner entièrement à la volonté divine. Nous pouvons demander à Dieu la santé pour l'employer à le servir, mais ensuite nous devons nous remettre dans ses mains pour qu'il fasse de nous tout ce qu'il lui plaira, et c'est là le meilleur moyen d'obtenir la grâce de guérir. Celui qui, dans ses prières, ne cherche pas Dieu, mais se cherche lui-même, ne sera pas exaucé, à la différence de celui qui ne cherche que Dieu et ne veut faire que sa volonté, et que Dieu exauce, comme David le déclare lui-même ¹ Le Seigneur apparut à sainte Gertrude malade, et lui demanda si elle voulait la santé ; elle embrassa son divin cœur, et dit : Voici ce que je choisis ; je ne veux autre chose que votre volonté ² Le remède universel pour toutes les maladies, c'est cette belle parole : Que votre volonté soit faite : *Fiat voluntas tua!* Sainte Liduvine, étendue sur son lit et toute couverte de plaies, disait : Seigneur, c'est ma joie d'être accablée de souffrances, car ma seule consolation est de faire votre volonté. Une âme tiède ne peut parvenir à un tel degré de perfection, mais les âmes aimantes y arrivent. Qu'il est doux de souffrir pour l'objet aimé ! C'est cet aigre-doux si précieux aux âmes aimantes, et qui rendait si délicieux aux martyrs les tortures, les coups de fouets et les lames ardentes. Saint Épictète, martyr, tandis que les tyrans lui faisaient déchirer les chairs avec des ongles de fer, et brûler les côtés avec des torches ardentes, répétait sans cesse et sans perdre la paix intérieure : Que votre volonté soit faite en moi, ô mon Dieu, que votre volonté soit faite ³ ! Saint Bonaventure raconte dans la vie de saint François ⁴, qu'un jour que ce saint était très-souffrant, un moine fort simple lui dit : Mon père, priez Dieu de vous traiter plus doucement, il me semble qu'il appesantit trop sa main sur vous. Le Saint lui répondit : Mon frère, si je ne savais que ce que vous dites est l'effet de votre simplicité, je ne voudrais plus vous voir, puisque vous osez blâmer ce

1. Exquisivi Dominum, et exaudivit me. (*Psal.* xxxiii, 5.)

2. *Op. S.-Ger.* l. III, c. LIII. — 3. Rosv. *in vit.* pp. l. 1.

4. *Legend. S. Franc.* (S. BONAV., oper. tom. XIV, p. 341, b.)

que fait le Seigneur. Il sauta hors du lit, se jeta à terre et dit en y portant la bouche : Je vous remercie, Seigneur, de mes souffrances, et vous prie de les augmenter, si c'est votre bon plaisir, car je ne désire pas autre chose que de faire votre volonté.

IV. 3^o Il faut nous conformer à la volonté de Dieu par rapport aux défauts qui sont en nous, comme lenteur du jugement, mémoire ingrate, vue basse, ouïe dure, peu d'habileté dans les fonctions de l'emploi, faiblesse de santé. Répondons à ceux qui nous les reprochent : C'est Dieu qui nous a faits, et non pas nous qui nous soyons faits nous-mêmes¹ Nous sommes pauvres, nous devons nous contenter de l'aumône que nous fait le Seigneur. Que diriez-vous si un pauvre se plaignait de ce que l'habit qu'on lui donne n'est pas assez riche, ou le pain qu'il reçoit assez blanc? Prenons avec reconnaissance ce que Dieu nous donne, ne pouvait-il pas nous laisser dans notre néant? ne pouvait-il pas, au lieu de nous faire hommes, nous créer crapauds, moucheron, herbe sauvage? Oh! que de fois la laideur du visage ou la lenteur d'esprit ont été utiles à plusieurs pour se sauver! Car s'ils avaient eu les qualités opposées à ces défauts, peut-être eussent-elles été pour eux des occasions de se perdre. Combien de fois le génie, la noblesse, les richesses ont enorgueilli l'homme et l'ont précipité dans mille scélératesses! Contentons-nous donc des biens que Dieu veut nous donner et ne demandons rien de plus. Le B. Henri Suson disait : J'aimerais mieux être le plus vil des animaux de la terre conformément à la volonté de Dieu, que séraphin conformément à ma propre volonté. Nous devons aspirer au plus haut point de perfection possible, mais en même temps nous contenter du degré que le Seigneur nous en accorde.

V 4^o Résignons-nous spécialement dans les désolations d'esprit, qui sont les peines les plus cruelles pour une âme qui aime Dieu. Mais on ne doit pas s'inquiéter en disant : « Je ne m'affligerais pas si je savais que je ne suis si désolée que parce que Dieu le veut, mais je crains qu'il ne se soit éloigné

1. Ipse fecit nos, non ipsi nos. (Ps. xcix, 3.)

de moi à cause de mes péchés. » Châtiment ou non, répondrai-je alors, c'est la volonté de Dieu que vous acceptiez cette peine ; acceptez-la donc, et Dieu sera content. Pour vous délivrer de toute inquiétude, sachez aussi qu'il y a deux espèces d'aridité, l'une qui est dans la partie sensible, et qu'il n'est pas en notre pouvoir de vaincre, qui, par conséquent, ne déplaît pas à Dieu ; l'autre qui est dans notre volonté, et qui, à proprement parler, est la tiédeur volontaire, et quant à cette dernière, il est en notre pouvoir de vaincre. Il serait superflu de nous arrêter ici à parler de cette dernière, puisque nous l'avons fait suffisamment dans les chap. v et vi. Mais pour ce qui est de la première, peu importe que nous nous trouvions presque incapables d'élever notre esprit à Dieu et de faire de bons actes d'amour, de contrition et de conformité à la volonté divine ; il suffit que nous les fassions dans la partie la plus intime de notre volonté ; et quand même ils nous sembleraient secs, arides et presque imperceptibles, Dieu les acceptera et les aura pour agréables. Si nous ne pouvons faire autre chose dans cet état d'obscurité, auéantissons-nous du moins devant Dieu et confessons-lui nos misères ; jetons-nous entre ses mains absolument comme une pierre qu'on jette d'une montagne dans la vallée, sans savoir où elle va, et c'est ainsi que nous trouverons la paix. En quelque état que nous soyons, soit de ténèbres, soit de lumière, prions-le toujours en lui disant : Seigneur, conduisez-moi par tel chemin qu'il vous plaira, faites-moi exécuter votre volonté, je ne veux rien de plus. Toute âme qui s'inquiète dans l'aridité montre qu'elle ne s'est pas encore entièrement abandonnée à la volonté divine. Sainte Thérèse disait : Tout ce qu'on doit chercher en priant, c'est de conformer sa volonté à celle de Dieu ; et qu'on se tienne pour assuré qu'en cela consiste la plus haute perfection. Qui excellera le mieux dans cette pratique, recevra de Dieu les plus grandes grâces. De là sainte Marie-Magdeleine de Pazzi concluait avec raison que nos oraisons ne doivent avoir pour objet que l'accomplissement de la volonté divine.

VI. Vous donc, épouse bénie du Seigneur, accoutumez-

vous, dans vos oraisons, à vous offrir à Dieu comme prête à souffrir pour son amour toute espèce de peines d'esprit et de corps, toute sorte de désolations, de douleurs, de maladies, de déshonneurs ou de persécutions, sans manquer jamais de lui demander la force de faire en tout sa sainte volonté. Notez en outre cet excellent avis que donnent les maîtres de la vie spirituelle : Quand il vous arrive quelque adversité, faites-en le sujet de vos oraisons, et répétez sur ce sujet même les actes de conformité à la volonté de Dieu. L'exercice continuel des saints a été d'unir leur volonté à celle de Dieu. Saint Pierre d'Alcantara, au moment même de se mettre au lit, es représentait comme mourant et sur le point d'expirer, et répétait cet acte : Seigneur, que votre volonté s'accomplisse en moi : *Domine, fiat in me voluntas tua*. Son intention était, en faisant cette prière, que chacune de ses respirations fût un acte de résignation. Oh ! qu'ils sont agréables à Dieu ces actes de conformité à sa volonté. Ce n'est pas qu'il aime à nous voir souffrir, mais c'est qu'il trouve dans ces actes la mesure de notre amour. Quand Dieu dit à Abraham de lui immoler Isaac, ce n'était pas la mort d'Isaac qu'il voulait, mais il voulait connaître si Abraham était disposé à exécuter ses ordres. Et c'est là ce que Dieu veut de nous tous, que nous tenions notre volonté toujours unie à la sienne. Certaines religieuses, en lisant les livres mystiques, se passionnent pour l'union surnaturelle appelée *passive* ; mais je voudrais qu'elles désirassent l'union *active*, qui est la parfaite conformité à la volonté de Dieu, en laquelle consiste, dit sainte Thérèse, la véritable union de l'âme avec Dieu. Les personnes, ajoute la sainte, qui n'ont que l'union active, acquerront peut-être par là plus de mérite, parce que c'est le résultat de leur propre travail, et que le Seigneur les traite comme des âmes fortes en les privant pour la vie présente, de jouissances qu'il se réserve de leur donner plus abondamment dans le ciel. Le cardinal Pétrucci dit de même, que l'on peut parvenir, sans la contemplation infuse et avec le seul secours de la grâce ordinaire, à anéantir sa propre volonté et à la transformer en celle

de Dieu ; d'où il conclut que tout ce que nous avons à désirer, comme à demander à Dieu, c'est qu'il fasse en nous sa volonté, car c'est en cela que consiste toute notre sainteté. C'est là ce qui s'appelle mourir à nous-mêmes, que de renoncer à toutes nos satisfactions et à tous nos désirs, pour ne faire vivre en nous que la volonté divine. C'est aussi ce que l'Apôtre exprime, en disant : Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi ¹, parce que je ne veux rien autre chose que ce qu'il veut.

VII. Tâchez donc, ô ma sœur, en toute occasion, mais spécialement dans ce qui contrarie la nature, de répéter toujours ces paroles du Sauveur ² : Ainsi soit-il, puisqu'ainsi vous l'avez voulu. Un bon religieux, dont parle Césaire, faisait beaucoup de miracles ; son supérieur lui ayant demandé ce qu'il avait fait d'assez extraordinaire pour que Dieu lui accordât cette grâce, il répondit : Je ne fais que me conformer à sa volonté et à recevoir tout de ses mains. Mais, reprit l'abbé, est-ce que la grande perte que fit le couvent avant-hier ne vous a pas jeté dans le trouble ? Non, répondit le moine, parce que je pensai que c'était la volonté de Dieu. L'abbé vit par cette réponse pourquoi ce moine était si cher à Dieu. Quand vous êtes tourmentée par la crainte de quelque malheur à venir, dites : Seigneur, je veux ce que vous voulez, faites de moi, et de tout ce qui m'appartient, ce qu'il vous plaira. Saint Grégoire raconte dans ses Dialogues ³, que le démon tourmenta pendant trois ans, sous la forme d'un serpent, un bon religieux qui souffrait beaucoup à ce sujet, mais qui ne perdit pour cela rien de sa tranquillité, en repoussant l'ennemi par ces simples paroles : Fais de moi ce que tu voudras, s'il plaît ainsi à Dieu. Que votre prière se réduise donc aussi à ces mots : « Que votre volonté soit faite : » *Fiat voluntas tua*. Répétez-la en vous levant et en vous couchant, dans vos méditations, dans vos communions et dans les visites au Saint-Sacrement, enfin,

1. Vivo autem jam non ego, vivit vero in me Christus. (*Gal.* II, 20.)

2. Ita, Domine, quoniam sic fuit placitum ante te. (*Mat.* xv, 26.)

3. *Dial.* l. III, c. xvi.

dites toujours : *Fiat voluntas tua*. Sainte Gertrude répétait trois cents fois par jour : Mon Jésus, que votre volonté soit faite, et non la mienne.

VIII. Heureuse serez-vous, si vous faites toujours ainsi, en vous tenant toujours résignée à la volonté divine ; trop heureuse sera votre vie, et plus heureuse encore sera votre mort. Blossius dit que celui qui fait à l'instant de la mort un acte de conformité à la volonté divine, se préserve de l'enfer et même du purgatoire, eût-il commis tous les péchés du monde ¹ La raison en est que celui qui accepte la mort avec résignation acquiert un mérite semblable à celui des martyrs, qui donnèrent volontairement leur vie pour Jésus-Christ. Celui qui meurt en se conformant à Dieu, meurt content, même au sein des douleurs. Un religieux de Citeaux était près de mourir, ses chairs se pourrissaient sur lui et lui causaient des douleurs horribles. Mais ce bon religieux ne faisait autre chose que d'en remercier Dieu, et se montrait toujours serein et consolé. Quand il fut à l'agonie et que ses douleurs redoublèrent, il se mit à chanter avec encore plus de joie. Ses confrères, rangés autour de lui, étaient étonnés de le voir dans une telle allégresse, au milieu de souffrances si affreuses, jusqu'à ce qu'enfin il rendit son dernier soupir en goûtant d'avance la joie des bienheureux. Pour ceux qui aiment Dieu, tout devient un sujet de mérites ² et de consolation, car il est certain que Dieu ne nous envoie des croix que pour notre bien. Il dit un jour à sainte Catherine de Sienne : « Je ne puis vouloir que ce qui vous est utile. Comme j'ai créé l'homme par un acte libre de ma volonté, de mon propre mouvement, je lui porte un amour au-dessus de toute idée. Je ne vous comble de tribulations que pour votre bien, que je désire plus que vous ne le désirez vous-même. » Une sainte femme, rongée d'ulcères, était sur le point de mourir ; l'évêque qui l'assistait ne pouvait retenir ses larmes à l'aspect de ses souffrances, mais elle

1. Hoc si facere potuerit, neque infernum neque purgatorium subibit, etiam si totius mundi peccata commisisset. (Blos. *de consol. Pulsill.*, c. xxxiv.)

2. Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum. (*Rom.* viii, 28.)

ne faisait qu'en rire, et s'étonnait de le voir pleurer. L'évêque, de son côté, s'étonnait de la voir rire. Il lui demanda : Pourquoi riez-vous ? Elle répondit : « Si une princesse renfermée en prison savait qu'elle ne pourrait rentrer dans ses états que lorsque son cachot serait détruit, ne se réjouirait-elle pas au moment où elle verrait crouler les murs ? De même donc, me voyant sur le point de sortir du cachot de mon corps, je me réjouis et je ris. »

IX. Je ne m'étendrai pas davantage sur cette matière de la volonté de Dieu, parce que j'en ai déjà fait un petit traité à part, inséré dans mes *Visites au Saint-Sacrement*. Si vous avez ce petit ouvrage, je vous prie de lire ce j'y ai écrit sur ce sujet, et de le lire même plusieurs fois, parce que certainement c'est en ce point que consiste notre salut tout entier, avec la paix de notre âme et notre perfection, savoir, à nous tenir unis à la volonté de Dieu : *Et vita in voluntate ejus* ¹

X. Je vous prie, en dernier lieu, de faire toutes vos actions dans le seul but d'accomplir la volonté de Dieu, car, en agissant ainsi, vous demeurerez sans inquiétude, lors même que les choses n'iront pas au gré de vos désirs ; vous serez toujours en paix et vous donnerez par la satisfaction à Dieu. Savez-vous ce que c'est que donner satisfaction à Dieu ? Le P. Torrès va vous l'apprendre : « C'est plaire à ce cœur amoureux auquel nous sommes redevables de tant de biens ; c'est réjouir cet œil divin, toujours rempli de sollicitude pour notre bien ; c'est contenter cette volonté toujours occupée de notre bonheur. Donner satisfaction à Dieu, c'est ce que les saints recherchent le plus ; c'est ce qui a porté tant de vierges à se consacrer à lui dans les cloîtres, et tant d'anachorètes à se retirer dans les déserts ; c'est ce qui rend ceux qui sont persécutés, insensibles aux calomnies et aux injures, et qui fait trouver aux martyrs de la douceur dans les tourments et la mort même. Donner satisfaction à Dieu, c'est ce qui porte une âme intérieurement éclairée à s'offrir comme victime à tous les dépouillements, à toutes les calomnies les plus in-

1. Ps. xxix, 6.

fâmes, à la mort la plus douloureuse et à l'enfer lui-même. Donner satisfaction à Dieu, c'est une chose telle que si les bienheureux eux-mêmes, et la sainte Vierge avant tous les autres, savaient que Dieu goûterait plus de satisfaction à les voir dans l'enfer, que dans le paradis, ils se précipiteraient dans l'enfer, pour procurer à Dieu ce surplus de satisfaction. Voilà ce que veut dire *donner satisfaction à Dieu.* »

PRIÈRE.

O mon Jésus, ayez pitié de moi ! Malheureuse ! que de fois, pour satisfaire ma volonté contrairement à la vôtre, je me suis condamnée à l'enfer ! Si alors vous m'aviez fait mourir, je serais maintenant dans ce gouffre, à maudire et à haïr votre sainte volonté. Mais non, je la bénis. je l'aime et veux l'aimer toujours. Mon Rédempteur, pardonnez-moi ! Je ne veux plus vous offenser : dites ce que vous voulez que je fasse, et donnez-moi votre grâce pour l'accomplir. *Fiat voluntas tua.* Faites-moi faire toute ma vie votre volonté, car vous ne voulez que mon bien et mon salut. Père éternel, pour l'amour de Jésus-Christ, qui m'a enseigné à vous prier en son nom, je ne vous demande qu'une seule grâce : *Fiat voluntas tua, fiat voluntas tua, fiat voluntas tua.* Puissé-je toujours vivre et mourir en faisant votre volonté ! O Marie ! gloire à vous, qui fîtes toujours parfaitement la volonté de Dieu ! O ma mère, obtenez-moi, pendant le reste de ma vie, de faire toujours cette volonté divine ; cette grâce, je l'attends de vous.

CHAPITRE XV

De l'oraison mentale.

§ I.

De la nécessité de l'oraison mentale pour les religieuses.

I. La vie des religieuses doit être une vie d'oraison. Il est difficile, disons mieux, il est moralement impossible qu'une religieuse qui n'aime pas l'oraison soit jamais une bonne

religieuse. Si vous voyez une religieuse tiède, dites : Elle ne fait pas oraison ; et vous ne vous tromperez pas. Le démon fait tous ses efforts, pour dégoûter les religieuses de l'oraison ; s'il s'en rend maître sur ce point, il triomphe bientôt sur tous les autres. Saint Philippe de Néri disait : Une religieuse sans oraison est une religieuse sans raison : j'ajoute, ce n'est plus une religieuse, c'est un cadavre de religieuse. Sans oraison, 1^o pas de lumières : celui qui tient les yeux fermés, dit saint Augustin, ne peut voir le chemin qui mène à la patrie. Les vérités éternelles sont toutes choses spirituelles, invisibles aux yeux du corps, mais visibles seulement aux yeux de l'âme ; c'est-à-dire par la pensée et par la méditation. Celui qui ne fait pas d'oraison mentale ne les voit pas, et ne voit pas non plus, par conséquent, l'importance du salut éternel et les moyens à prendre pour l'obtenir. Ce qui perd tant d'âmes, c'est la négligence à méditer sur l'œuvre importante de leur salut, et à chercher les moyens de l'opérer : la terre est plongée dans la désolation, parce qu'il n'est personne qui réfléchisse dans son cœur, a dit Jérémie ¹ Mais au contraire celui qui a sans cesse présentes à l'esprit les vérités de la foi, la mort, le jugement, l'éternité heureuse ou malheureuse qui l'attend, ne tombe plus dans le péché. Souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pêcherez jamais ² Approchez de Dieu, disait David, et vous serez éclairés ³ Et ailleurs, le Sauveur a dit : Que vos reins soient ceints, et que des lampes ardentes brillent dans vos mains ⁴ Ces lampes, dit saint Bonaventure, sont précisément la méditation : *Oratio est lucerna*. Car Dieu nous parle dans l'oraison et nous y éclaire pour nous diriger sûrement dans le chemin du salut : Votre parole, disait le Psalmiste, est la lampe qui éclaire mes pas ⁵

1. Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde. (*Jer.* xii, 11.)

2. Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. (*Eccli.*, vii, 40.)

3. Accedite ad eum et illuminamini. (*Ps.* xxxvi, 6.)

4. Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes in manibus vestris. (*Luc.* xii, 35.)

5. Lucerna pedibus meis verbum tuum. (*Ps.* cxviii, 105.)

II. Saint Bonaventure compare l'oraison mentale à un miroir qui nous montre toutes les taches que nous avons dans l'âme. Sainte Thérèse, écrivant à l'évêque d'Osma ¹ : « Nous croyons parfois, dit-elle, être exempts d'imperfections ; mais lorsque Dieu désille les yeux de notre âme, comme il a coutume de le faire dans l'oraison, alors ces imperfections apparaissent à nos yeux. Qui ne fait pas oraison, ne connaît pas ses défauts et ne les déteste pas, nous dit saint Bernard ² Il ne connaît pas non plus les dangers que court son salut éternel, et par la même raison il ne songe pas à les éviter. Mais s'il s'adonne à l'oraison, il voit promptement ses défauts, les écueils qui entravent sa marche, les dangers qui l'entourent, et les voyant, il pense à les éviter. David, en méditant sur l'éternité, apprit à pratiquer la vertu et à fuir le vice ³ Ecoutez l'épouse des Cantiques : Les fleurs ont apparu sur notre terre ; le temps de la taille est arrivé, nous avons entendu la tourterelle ⁴ Quand l'âme se retire comme une colombe solitaire pour se recueillir dans l'oraison et s'entretenir avec Dieu, les fleurs, c'est-à-dire les bons désirs apparaissent, et alors vient le temps de la taille, c'est-à-dire de la réforme des défauts que l'oraison nous révèle. Croyez, dit saint Bernard, que le temps de la réforme est arrivé, si la méditation vous a d'abord éclairé sur vos défauts ⁵ Car, dit ailleurs le même saint, la méditation règle nos penchants, dirige nos actions et corrige nos excès ⁶

III. 2^o Sans oraison, nous n'avons pas la force de résister aux tentations de l'ennemi, ni de pratiquer les vertus chrétiennes. L'oraison est pour l'âme ce que le feu est pour le fer ; quand il est froid, sa dureté est extrême, et il est impossible de le façonner ; mais le feu l'amollit et le rend comme docile à

1. Let. 8.

2. Seipsum non exhorret, quia non sentit. (*De consid.* lib. I, c. II, n. 3.)

3. Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui, et exercitabar, et scopebam spiritum meum. (*Ps.* LXXVI, 5.)

4. Flores apparuerunt in terra nostra, tempus putationis advenit; vox turturis audita est in terra nostra. (*Cant.* II, 2.)

5. Tempus putationis adesse, si meditatio præivit. (*De cons.* l. II, ch. VI.)

6. Consideratio regit affectus, dirigit actus, corrigit excessus. (*Ibid.* l. I, c. VI, n. 8.)

la volonté du forgeron, comme l'écrivait le vénérable Barthélemy des Martyrs ¹ Pour observer les conseils et les préceptes divins, il faut avoir un cœur tendre, c'est-à-dire facile à recevoir l'impression des inspirations célestes et prompt à les mettre en pratique. Salomon disait à Dieu : Vous donnerez à votre serviteur un cœur docile ² Notre cœur est présentement par lui-même dur et indocile, à cause du péché, et enclin aux plaisirs des sens ; il répugne à se soumettre aux lois de l'esprit, comme l'éprouvait l'Apôtre, qui disait de même : Je sens dans mes membres une autre loi en opposition à la loi de mon esprit ³ Mais l'homme se rend docile aux influences de la grâce qui se communique à lui dans l'oraison, alors qu'il considère la bonté de Dieu, l'amour immense que Dieu lui porte et les bienfaits incalculables dont il l'a comblé ; à cette vue, il s'enflamme, s'attendrit et trouve dès lors une grande facilité à suivre la voix qui se fait entendre à lui. Sans oraison, le cœur reste dur, rétif, désobéissant, et ne peut manquer de se perdre. Le cœur dur finira mal, dit l'Ecclésiastique, et celui qui aime le danger y périra ⁴ Aussi saint Bernard exhortait-il Eugène, devenu pape plus tard, à ne jamais négliger l'oraison pour les affaires extérieures ⁵

IV Quelques personnes, regardant comme perdu le temps de l'oraison, pensent qu'il vaudrait mieux le consacrer à ce qu'elles appellent des œuvres utiles. Mais ces personnes ignorent que l'âme puise dans l'oraison la force de repousser le démon et de pratiquer la vertu, comme l'écrivait saint Bernard ⁶ C'est pour cela que l'époux des Cantiques défend de troubler le sommeil de son épouse, jusqu'à ce qu'elle s'éveille

1. Faber ignitum ferrum ictibus mollire satagit. (*de Grad. doct. spir.* cap. 26.)

2. Dabis ergo servo tuo cor docile. (*III Reg.* III, 9.)

3. Video autem aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ. (*Rom.* VII, 23.)

4. Cor durum habebit male in novissimo, et qui amat periculum peribit in illo. (*Eccli.* III, 27.)

5. Timeo tibi, Eugeni, ne multitudo negotiorum, intermissa oratione et consideratione, te ad cor durum perducat, quod seipsum non exhorret, quia non sentit. (*Lib. I. de cons. ad Eug.* c. II, n. 3.)

6. Ex hoc otio vires proveniunt.

d'elle-même ¹: Il dit : « Jusqu'à ce qu'elle s'éveille d'elle-même, » *Donec ipsa velit*, parce que le repos ou le sommeil que goûte l'âme dans l'oraison est tout volontaire, mais en même temps est nécessaire pour la vie spirituelle. Qui ne dort pas, n'a pas la force de supporter la fatigue de la marche, et tombe au milieu du chemin. Ceux qui ne se reposent pas et ne prennent pas de forces dans l'oraison, en manquent pour opérer le bien, pour résister aux tentations, et font des chutes fréquentes. On lit dans la vie de la vén. sœur Marie Crucifiée, qu'étant un jour en oraison, elle entendit le démon se vanter d'avoir fait manquer une religieuse à la méditation commune, et que l'ayant tentée ensuite sur des choses graves, la pauvre fille était sur le point de succomber; aussitôt la servante de Dieu accourut à elle, et, avec l'assistance d'une grâce toute particulière, la délivra du piège où elle était engagée. On voit dans quel danger se précipite la religieuse qui abandonne l'oraison. Sainte Thérèse dit : L'âme infidèle qui laisse l'oraison mentale n'a pas besoin du démon pour la porter dans l'enfer; car elle s'y plonge de ses propres mains. L'abbé Dioclès disait : Celui qui laisse l'oraison devient bientôt brute ou démon.

V Si nous ne prions pas Dieu, il ne nous donne pas sa grâce, et, sans sa grâce, nous ne pouvons pas observer ses préceptes. C'est pourquoi l'Apôtre exhortait ses disciples à prier sans cesse ² Nous sommes tous de pauvres mendiants, comme le Psalmiste le reconnaissait de lui-même ³ Les pauvres n'ont d'autres richesses que les aumônes qu'ils demandent aux riches; la prière est notre richesse, c'est par elle que nous obtenons de Dieu le don de sa grâce. Sans la prière, dit saint Chrysostome, il est absolument impossible de bien vivre ⁴ D'où vient, dit le savant Abelly, l'effrayante corruption des mœurs dont nous sommes témoins, sinon de ce qu'on ne fait pas oraison? Dieu, dit saint Grégoire, veut bien nous en-

1. Ne suscitatis neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit. (*Cant.* III, 5.) — 2. Sine intermissione, orate. (I *Thess.* 5.)

3. Ego autem mendicus sum et pauper. (*Ps.* 39.)

4. Simpliciter impossibile est absque precationis præsidio cum virtute degere.

richir de ses grâces, mais il veut être prié, forcé par nos prières et vaincu par notre importunité ¹ Il est impossible que celui qui est exact à prier tombe jamais dans le péché, dit saint Chrysostome ². Il dit ailleurs que quand les démons nous voient prier, ils cessent de nous tenter ³

VI. De cette nécessité absolue de prier vient la nécessité morale de l'oraison mentale : car sans elle, distraits par les affaires extérieures, très-peu connaissent leurs besoins spirituels, les dangers qui compromettent leur salut, les moyens à prendre pour vaincre les tentations et même l'obligation où nous sommes tous de prier. On abandonne bientôt ce saint exercice, et on se perd sans retour. Le grand évêque Palafox dit dans ses notes sur les lettres de sainte Thérèse ⁴ : « Comment la charité peut-elle subsister, si Dieu ne nous donne la persévérance? Comment Dieu nous donnera-t-il la persévérance, si nous ne la lui demandons? Et comment la lui demanderons-nous sans l'oraison? Sans oraison il n'y a pas de communications entre Dieu et nous, pour nous maintenir dans la vertu. » Le cardinal Bellarmin dit de même qu'il est moralement impossible que celui qui ne médite pas vive exempt de péché. Je ne fais pas d'oraison mentale, dites-vous, mais je fais beaucoup de prières vocales. Ecoutez la réponse de saint Augustin. Pour obtenir la grâce, il ne suffit pas de prier avec les lèvres; il faut encore prier avec le cœur. Sur ces paroles de David « J'élèverai ma voix vers le Seigneur ⁵, » ce saint fait cette remarque : Beaucoup crient, mais ce n'est pas avec leur voix, c'est-à-dire avec la voix intérieure du cœur, mais avec la voix du corps: c'est votre pensée qui est le cri qui s'élève jusqu'au Seigneur; criez dans votre cœur, car c'est là que Dieu écoute ⁶

1. Vult Deus rogari, vult cogi, vult quadam importunitate vinci. (*In Ps. pœnit.* vi.)

2. Impossibile est, hominem congruo precantem studio unquam peccare. (*Hom. 79 ad pop. Ant.*)

3. Si nos compererint deprecatione munitos, illico resiliunt. (*Lib. I de orando Deo.*) — 4. *Lib. VIII. n. 10.*

5. Voce mea ad Dominum clamavi. (*Ps. 141.*)

6. Multi clamant non voce sua, sed corporis. Cogitatio tua clamor est ad Dominum. Clama intus, ubi Deus audit. (*In Ps. cxli, n. 2.*)

L'Apôtre disait : Priant en tout temps en esprit ¹ On fait les prières vocales avec la voix du corps, et non point avec celle du cœur, et alors on est distrait, surtout si elles sont nombreuses, et si on ne s'est pas formé auparavant à l'oraison mentale ; c'est pour cela que Dieu les écoute peu et les exauce rarement. Beaucoup de personnes disent leur rosaire, l'office de la sainte Vierge, et font d'autres œuvres extérieures de dévotion, et cependant restent toujours dans le même état de péché. Mais celui qui s'applique à l'oraison mentale ne peut pas, en même temps, s'adonner au péché : ou il abandonnera l'oraison, ou il renoncera au péché. Un grand serviteur de Dieu disait : L'oraison mentale et le péché ne peuvent pas demeurer ensemble. L'expérience ne prouve-t-elle pas que ceux qui font l'oraison mentale tombent rarement dans la disgrâce de Dieu, ou que, si par hasard ils y tombent, bientôt ils se ravisent en continuant l'oraison et retournent à Dieu. Qu'une âme soit relâchée autant que vous pourrez le supposer, dit sainte Thérèse, si elle persévère dans l'oraison, le Seigneur la ramènera au port du salut.

VII. Tous les saints sont devenus saints par l'oraison mentale. C'est une heureuse fournaise où l'âme s'embrase de l'amour de Dieu. Pendant ma méditation le feu s'enflammera ², disait le Psalmiste, Saint Vincent de Paul disait que ce serait un miracle de voir un pécheur entendre les sermons de la mission, en suivre les exercices spirituels, et ne pas se convertir ; et cependant celui qui prêche n'est qu'un homme, tandis que, dans l'oraison mentale, celui qui parle c'est Dieu. Je le conduirai, dit-il, dans la solitude, et je parlerai à son cœur ³ Sainte Catherine de Bologne disait : Celle qui ne fait pas oraison étant privée du lien qui attache l'âme à Dieu, il ne sera pas difficile au démon, qui la trouvera seule et isolée, de l'environner de ses filets. Elle ajoutait : Comment croire qu'une âme aime réellement Dieu, lorsqu'elle néglige de com-

1. Orantes omni tempore in spiritu. (*Eph.* vi, 18.)

2. In meditatione mea exardescet ignis. (*Ps.* xxxviii, 4.)

3. Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus. (*Os.* ii, 74.)

munique avec lui dans l'oraison? Qu'est-ce qui embrasait les saints de l'amour de Dieu, sinon l'oraison? Par ce moyen saint Pierre d'Alcantara éprouvait une telle ardeur, qu'une fois s'étant précipité dans un étang gelé pour se rafraîchir, l'eau commença à bouillir, comme si elle eût été dans une chaudière et sur le feu. Saint Philippe de Néri éprouvait une telle agitation, qu'il faisait trembler la maison qu'il habitait. Saint Louis de Gonzague éprouvait, dans l'oraison, un tel sentiment d'amour de Dieu, que sa figure paraissait enflammée, et que son cœur battait avec tant de violence qu'on aurait dit qu'il voulait sortir de sa poitrine. L'oraison, dit saint Laurent Justinien, chasse les tentations et la tristesse, excite la ferveur engourdie, ranime la vertu trop peu déflante et augmente l'aimable flamme de l'amour divin¹ Aussi saint Louis de Gonzague disait avec raison que celui qui ne fait pas beaucoup d'oraison ne parviendra jamais à un haut degré de vertu.

VIII. Une âme d'oraison, disait David, est comme un arbre planté au bord d'un courant d'eau, qui donne des fruits dans son temps; toutes ses actions prospèrent devant Dieu² Remarquez ce mot, « dans son temps, » *in tempore suo*, c'est-à-dire dans le temps où il faudra supporter telle douleur, tel affront, etc. Saint Jean Chrysostome compare l'oraison à une fontaine qui coule au milieu d'un jardin. Comme ce jardin, toujours arrosé par une onde pure, est constamment vert et fleuri! Telle est une âme d'oraison; on la voit croître sans cesse en bons désirs et en fleurs de vertu. D'où reçoit-elle tous ces biens? De l'oraison, qui en l'arrosant continuellement de ses eaux salutaires, en fait un jardin de délices³ Mais que l'eau vienne à manquer à ce jardin, voyez comme tout sèche

1. Ex oratione, fugatur tentatio, abscedit tristitia, virtus reparatur, excitatur fervor, et divini amoris flamma succrescit. (*De cast. conn.* cap. xxii, n. 4.)

2. Beatus vir qui in lege ejus meditabitur die ac nocte! Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo, et folium ejus non defluet, et omnia quæcumque faciet, prosperabuntur. (*Ps.* i, 3.)

3. Emissiones tuæ paradisus malorum punicorum cum pomorum fructibus... fons hortorum, puteus aquarum viventium quæ fluit impetu de Libano. (*Cant.* iv, 13.)

promptement, les fleurs et les plantes, et les fruits, pourquoi? parce que la source est desséchée. Telle personne, quand elle faisait des oraisons, était humble, modeste, pieuse et mortifiée: elle abandonne ce saint exercice, et tout à coup elle devient libre dans ses regards et ses paroles, sans piété, ne fréquentant plus ni l'église ni les sacrements, sans mortifications, aimant toutes les vanités du monde, ses sociétés, ses jeux, ses plaisirs. Pourquoi cela? La source s'est desséchée, et l'esprit a perdu son principe de vie ¹ Elle a quitté l'oraison: le jardin s'est flétri, et le mal ne fait qu'augmenter. Quand l'âme abandonne l'oraison, dit saint Chrysostome, non-seulement je la donne pour malade, mais pour morte ²

IX. Le même saint docteur dit que l'oraison est la racine de la vigne fertile ³ Saint Jean Climaque dit que l'oraison est un rempart contre les misères et les afflictions de cette vie, la source des vertus, le canal par lequel coulent les grâces et les dons du ciel ⁴ Ruffin assure que tout le profit spirituel de l'âme vient de l'oraison mentale ⁵ Et Gerson ajoute que celui qui ne médite pas ne peut, sans miracle, vivre en chrétien ⁶ Jérémie a dit en parlant de l'oraison: *Sedebit solitarius et tacet, quia levavit super se* ⁷ C'est-à-dire que l'âme ne peut s'attacher à Dieu, si elle ne s'éloigne pas des créatures, si elle ne s'assied pas, c'est-à-dire si elle ne s'arrête pas à contempler la bonté et l'amour de son Dieu. Mais quand, solitaire, elle se renferme dans l'oraison, quand elle garde le silence, quand elle cesse de penser au monde, alors elle s'élève au-dessus d'elle-même, *Levavit super se*, et, après l'oraison, elle, se trouve tout autre qu'auparavant. Saint Ignace de Loyola

1. Anima mea sine aqua tibi, defecit spiritus meus. (*Ps.* cXLII, 6.)

2. Quisquis non orat Deum, nec divino ejus colloquio cupit assidue frui, is mortuus est... Animæ mors est non provolvi coram Deo. (*Chrys.* lib. I *de orando Deo.*) — 3. Radix vitis frugiferæ.

4. Oratio est propugnaculum adversus impetum afflictionum, virtutum scaturigo, gratiarum conciliatrix. (*Gradu* xxviii.)

5. Omnis profectus spiritualis ex meditatione procedit. (*In Ps.* xxxvi.)

6. Absque meditationis exercitio nullus, secluso miraculo Dei, ad christianæ religionis normam attingit. (*De med. cons.* 7.) — 7. *Thren.* III, 28.

disait, que l'oraison mentale est la voie la plus courte pour arriver à la perfection ; et en effet, plus on avance dans l'oraison, plus on avance dans la perfection. Dans l'oraison, l'âme se remplit de saintes pensées, de désirs, d'affections, de résolutions saintes et d'amour pour Dieu. Elle y sacrifie ses passions, ses goûts, son attachement aux choses d'ici-bas, et tous les intérêts de son amour-propre. En nous adonnant à l'oraison, nous pouvons aussi sauver beaucoup de pécheurs, en priant pour eux, comme le faisaient sainte Thérèse, sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, et comme ne manquent pas de le faire les âmes qui aiment Dieu, et qui jamais ne se lassent de recommander au Seigneur, dans leurs prières, les infidèles, les hérétiques et tous les pauvres pécheurs, et de lui demander, pour ses prêtres, l'ardeur du zèle nécessaire pour les convertir. Par l'oraison, nous pouvons encore acquérir le mérite de beaucoup d'œuvres même que nous ne faisons pas, par le seul désir que nous avons de les faire ; car ainsi que le Seigneur punit les mauvais désirs, de même il récompense les bons.

X. Il ne faut pas faire d'oraisons pour obtenir des consolations et des douceurs spirituelles, mais seulement pour plaire à Dieu et pour apprendre de lui ce qu'il veut que nous fassions pour son service. Le P Alvarez disait : Aimer Dieu, ce n'est pas recevoir ses faveurs, mais le servir pour lui plaire. Il ajoutait que les consolations de Dieu sont comme le rafraîchissement que prend un voyageur dans son chemin, ce n'est pas pour s'arrêter, mais pour continuer sa route avec plus de vitesse. Quand donc vous êtes tiède dans l'oraison, et que, malgré cela, vous la continuez avec courage, sachez que vous êtes agréable à Dieu et que vous récoltez une ample moisson de mérites. Dites-lui alors : ô mon Jésus ! pourquoi me traitez-vous ainsi ? Vous m'avez privée de tout, de mes biens, de mes parents et de ma volonté, et je m'en suis dépouillée volontiers pour vous acquérir. Pourquoi maintenant me privez-vous aussi de vous ? Dites-lui tout cela avec humilité, et il vous fera comprendre que, comme il vous aime beaucoup, tout ce qu'il

fait, il le fait pour votre bien. Le P Torrès disait : L'âme court, ou plutôt vole à la perfection, quand elle porte sa croix sans consolations.

PRIÈRE.

O mon Jésus, vous m'avez aimée au milieu des souffrances ; moi aussi, je veux vous aimer au milieu des souffrances. Vous avez répandu tout votre sang pour obtenir mon amour ; pourrais-je ne répondre que faiblement à tant d'amour, comme je l'ai fait si souvent ? Non, mon Rédempteur, il n'en sera point ainsi. Je vous ai assez négligé par le passé ; je vous consacre mon cœur tout entier ; vous seul êtes digne de tout mon amour ; je ne veux aimer que vous. O mon Dieu ! puisque vous me voulez tout entière pour vous, donnez-moi la force de vous servir comme vous le méritez, pendant le reste de ma vie. Pardonnez-moi ma tiédeur et mes infidélités passées. Que de fois j'ai quitté l'oraison pour satisfaire mes caprices ! que de fois, pouvant vous plaire et m'entretenir avec vous, j'ai préféré la conversation des créatures, et vous ai déplu ! Que ne puis-je retrouver tant d'années que j'ai perdues ! Du moins, ô mon Sauveur ! le reste de mes jours vous sera entièrement consacré. Je vous aime, ô mon Jésus, mon bien suprême ! Vous serez toujours, comme vous auriez dû l'être sans cesse, l'unique objet de mes affections. O Marie, mère du bel amour, obtenez-moi la grâce d'aimer votre fils, et de consacrer le reste de ma vie à son amour ! Il vous accorde tout ce que vous lui demandez ; j'attends de vous cette grâce.

§ II.

Pratique de l'oraison mentale.

I. Nous avons démontré plus haut la nécessité de l'oraison mentale pour une religieuse, et l'abondance des biens spirituels qu'elle peut en tirer ; considérons-en maintenant la pratique, quant au lieu, au temps, et à la manière. 1^o Le *lieu* doit être solitaire. Notre Sauveur a dit : Quand vous voulez prier,

renfermez-vous dans votre chambre, et là priez votre père ¹ Saint Bernard observe que le silence et l'éloignement des fracas du monde oblige en quelque sorte l'âme à penser aux biens du ciel ² Pour faire oraison, il est donc à propos, comme il vient d'être dit, de se retirer dans sa chambre; mais pour les religieuses il vaut encore mieux qu'elles prient dans le chœur en présence du Saint-Sacrement. Le P Avila disait qu'il ne connaissait pas de lieu qui portât plus au recueillement, qu'une église où réside Jésus dans le très-Saint-Sacrement. Pour bien prier, il faut au silence extérieur joindre le silence intérieur, c'est-à-dire nous détacher des affections terrestres. Le Seigneur dit un jour à sainte Thérèse, au sujet des gens attachés au monde: Je voudrais leur parler, mais les créatures font tant de bruit à leurs oreilles, qu'elles ne laissent pas à ma voix un seul moment pour se faire entendre. Au § I du chapitre suivant, ce sujet sera traité plus au long, en parlant de la solitude du cœur.

II. Saint Isidore disait qu'en général le *temps* le plus propre à la prière est le matin et le soir ³ Mais le matin, dit saint Grégoire, est le moment le plus favorable, parce que, ajoute ce saint, l'oraison précédant les affaires, le péché trouve plus difficilement entrée dans le cœur ⁴ Le vén. P Caraffa, fondateur de la Congrégation des pieux ouvriers, disait, à ce sujet, qu'un acte fervent d'amour de Dieu, fait le matin dans l'oraison, suffit pour conserver l'âme dans la ferveur pendant tout le cours de la journée. Le soir, l'oraison n'est pas moins nécessaire, comme l'observe saint Jérôme ⁵: « Le corps ne doit pas prendre de repos avant que l'âme ne soit fortifiée par l'oraison qui est sa nourriture. » D'ailleurs, en tout temps et en tout lieu, les religieuses peuvent prier, même en travaillant et en marchant.

1. Tu autem cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio, ora patrem tuum. (*Mat.* vi, 6.)

2. Silentium et a strepitu quies cogit coelestia meditari. (*Epist.* lxxviii, n. 4.)

3. Mane et vespere tempus orationis opportunum. (*De summo bono*, c. 7.)

4. Si oratio negotia præcesserit, peccatum aditum non inveniet.

5. Non prius corpus quiescat, quam anima vescatur. (*Ep.* xxii *ad Eustoc.*)

III. Ensuite, quant au temps que doit durer l'oraison, la règle des saints a été d'employer tout le temps que n'exigeaient point les occupations de leur état. Saint François de Borgia y consacrait huit heures par jour, parce que ses supérieurs ne lui accordaient pas plus de temps. Quand les huit heures étaient remplies, il demandait, comme une aumône, la permission de continuer encore pendant quelques moments : De grâce, disait-il, encore un petit quart d'heure. Saint Philippe de Néri employait les nuits entières à la prière. Saint Antoine abbé passait toute la nuit en oraison, et, quand le soleil se levait (ce qui était la fin du temps qu'il s'était assigné), il se plaignait de ce que le soleil se levait trop promptement. Le P Alvarez disait qu'une âme remplie d'amour de Dieu, lorsqu'elle cesse de prier, doit être dans un état aussi violent qu'une pierre hors de son centre de gravitation ; car nous devons imiter sur la terre, autant que possible, l'occupation des élus qui contemplent Dieu sans interruption. Quant à la posture la plus convenable pour faire oraison, c'est d'être à genoux ; mais si cette posture devenait trop gênante au point de causer beaucoup de distractions, on pourrait se tenir modestement assis, comme le dit saint Jean de la Croix.

IV Mais venons à quelque chose de plus spécial : Combien de temps doit consacrer à l'oraison une religieuse qui tend à la perfection ? Le P Torrès assignait aux religieuses qu'il dirigeait, une heure d'oraison le matin, une autre heure dans la journée, et une demi-heure pendant la nuit, à moins qu'une maladie ou une occupation, imposée par l'obéissance, ne les en dispensât. Si vous trouvez ce temps trop long, je vous conseille de faire au moins une heure d'oraison, outre celles de la communauté. Le Seigneur demande que, parfois, nous négligions l'oraison pour exercer quelques œuvres de charité envers le prochain ; mais, dit saint Laurent Justinien ¹ : Quand la charité le demande, l'épouse de Jésus-Christ va servir son prochain ; toujours néanmoins et partout elle n'aspire

1. Cum caritas urget, se exponit proximo, sic tamen uti continue anhelet ad cubilis sponsi reditum. (*De casto. conj.* c. II, n 7.)

qu'à retourner aux pieux entretiens avec son époux dans sa cellule. Le P. Caraffa, qui fut général de la Compagnie de Jésus, donnait à l'oraison toutes les minutes qu'il pouvait dérober aux affaires.

V L'oraison ennuie la religieuse qui reste attachée au monde, mais elle n'ennuie pas celle qui n'aime que Dieu. Or comment peut-on dire qu'une religieuse n'aime que Dieu, quand elle passe volontiers des heures entières à s'entretenir avec un parent ou toute autre personne à la grille, et qu'elle ne sait pas faire une heure d'oraison, en dehors de celles de la communauté? Les entretiens avec Dieu ne causent ni tristesse ni ennui à ceux qui l'aiment véritablement, dit le Sage¹. L'oraison, dit saint Jean Climaque, qu'est-elle autre chose qu'un entretien familial et une sainte union avec Dieu²? Dans l'oraison, dit saint Jean Chrysostome, l'âme parle avec Dieu, et Dieu parle avec l'âme. Qu'elle est douce et paisible la vie des religieuses qui aiment l'oraison et fuient les divertissements terrestres! Si vous ne croyez pas³, faites-en l'épreuve, vous dit le Psalmiste, et vous verrez combien le Seigneur a de douceurs pour ceux qui abandonnent tout pour se donner uniquement à lui. Du reste, le but que nous devons nous proposer dans l'oraison n'est pas d'y trouver des consolations, mais d'y apprendre de Dieu ce qu'il exige de nous, en nous dépouillant de tout amour-propre⁴. Pour se préparer à l'oraison, dit saint Jean Climaque, il faut renoncer à sa volonté et dire à Dieu⁵: Dites-moi, Seigneur, ce que vous voulez-vous que je fasse je suis prête à tout ce que vous désirez : et il faut le dire avec une ferme résolution, car, sans cela, Dieu ne se communiquera pas à vous.

VI. Quant à la manière de faire l'oraison mentale, je veux supposer que vous en êtes déjà instruite : cependant j'indi-

1. Non enim habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiâ et gaudium. (*Sap.* VIII, 16.)

2. Oratio est familiaris conjunctio cum Deo. (*Gradu* 28.)

3. Gustate et videte quoniam suavis est Dominus. (*Ps.* XXXIII, 9.)

4. Ad præparandum te ad orationem, exue voluntates tuas. (*Grad.* 28.)

5. Loquere, Domine, quia audit servus tuus. (*Reg.* III, 10.)

querai ici les choses principales pour les jeunes commençantes qui liront ce livre. L'oraison se divise en trois parties : la préparation, la méditation et la conclusion. La préparation contient trois actes, 1^o Acte de foi sur la présence de Dieu, et acte d'adoration. 2. Acte d'humilité et de regret de ses péchés. 3^o Acte de demande de lumières. Dites 1^o *Mon Dieu, je vous crois présent devant moi, et je vous adore de tout mon cœur.* (Tâchez de faire cet acte avec une vive foi, car l'idée de la présence de Dieu nous préserve des distractions. Un grand serviteur de Dieu, le cardinal Caracciolo, évêque d'Avverse, disait que lorsqu'on est distrait, c'est qu'on n'a pas bien fait l'acte de foi.) 2^o *Seigneur, je mériterais d'être maintenant dans l'enfer, pour toutes les injures que je vous ai faites. Je m'en repens de tout mon cœur. Ayez pitié de moi.* 3^o *Père éternel, au nom de Jésus et de Marie, éclairez-moi dans mon oraison, afin que j'en tire du profit.* Il faut ensuite se recommander à la Vierge Marie par un *ave*, à saint Joseph, à l'ange gardien et au saint patron. Ces actes, dit saint François de Sales, doivent être fervents, mais courts, puis on passera immédiatement à la méditation.

VII. En entrant à la méditation, on doit bannir toute pensée étrangère, et dire avec saint Bernard : « Pensées miennes, attendez ici ¹ ; après l'oraison nous parlerons du reste au besoin. » Pendant l'oraison donc on doit bien prendre garde de laisser errer son esprit à son gré sur des objets divers ; mais d'un autre côté, s'il survient quelque distraction, on ne doit pas s'en inquiéter, ni chercher à la repousser avec violence et impatience ; il suffit de la renvoyer doucement et de ramener son attention à Dieu. Remarquons que le démon ne néglige rien pour nous suggérer des distractions pendant l'oraison, afin de nous engager à l'abandonner. Que celui donc qui laisserait l'oraison à cause qu'il y est distrait, sache bien qu'il ferait en cela les affaires du démon. Il est impossible dit Cassien, que nous ne soyons pas quelquefois distraits dans l'oraison ; gardons-nous donc bien d'y renoncer à cause d'elles, quelque

1. Expectate hic, cogitationes meæ.

fréquentes qu'elles soient. Saint François de Sales écrivait à une religieuse sa cousine : « Quand vous ne feriez autre chose tout au long de votre heure (d'oraison) que de reprendre tout bellement votre cœur et le remettre auprès de Notre Seigneur, et qu'autant de fois que vous l'y remettriez il s'en détournerait, votre heure serait bien employée, et vous feriez un exercice fort agréable à votre cher époux ¹ » Saint Augustin a dit aussi que les distractions involontaires ne nous frustrant pas du fruit de l'oraison ² Si vous vous apercevez que les distractions sont volontaires, remédiez à ce défaut en les chassant, mais n'abandonnez pas l'oraison.

VIII. Quant aux choix du sujet de l'oraison, la bonne règle est de porter notre attention sur les vérités et les mystères où notre âme trouve le plus d'aliment et d'onction. Mais le sujet le plus propre à la méditation, pour une religieuse qui tend à la perfection, c'est par-dessus tout la passion de Jésus-Christ. Blossius rapporte que le Seigneur révéla à plusieurs saintes, entre autres à sainte Gertrude, à sainte Brigitte, à sainte Mathilde et à sainte Catherine de Sienne, qu'il avait fort à cœur de voir les âmes méditer sur un tel sujet. Saint François de Sales disait que comme le pain doit être mangé avec toutes sortes de viandes, ainsi le Sauveur doit être médité, considéré et recherché en toutes nos oraisons. Si donc la passion de Jésus-Christ doit être un sujet ordinaire de méditation pour les chrétiens, à combien plus forte raison doit-il l'être pour les épouses de Jésus-Christ? Oh! quel beau livre que la passion de Jésus! là, mieux que dans tous les autres livres, on apprend à connaître la malice du péché, la miséricorde et l'amour de Dieu pour les hommes. C'est pour cela que j'ai le projet de mettre à la fin de cet ouvrage quelques pieuses réflexions sur les textes des saints évangélistes, relatifs à la passion du Sauveur. Si Jésus-Christ a souffert la flagellation, le couronnement d'épines, le crucifiement et toutes les douleurs de sa

1. Evagatio mentis quæ fit præter propositum, orationis fructum non tollit (*in Reg.* 3.) Œuvres de S. Franc. de Sales, t. XI, 462, édit. Vivés.

2. *Introd. à la vie dév.* II part. ch. 1, p. 50, même édit.

passion, il a eu en vue, sans doute, de nous offrir ces mystères douloureux pour sujet de méditations, afin que, les ayant sans cesse présents à l'esprit, nous y puisions des sentiments d'amour et de reconnaissance pour le Seigneur. Quand la religieuse est en son particulier, il est bon qu'elle s'aide toujours, pour faire son oraison, de quelques livres pieux. Sainte Thérèse suivit cette méthode pendant dix-sept ans; elle lisait un peu, puis elle méditait; semblable à la colombe qui puise une onde pure dans un clair ruisseau, et ensuite lève les yeux au ciel.

IX. Observons cependant que l'utilité de l'oraison mentale consiste moins dans la méditation que dans les affections, les prières et les résolutions, qui sont les trois effets principaux de l'oraison. Sainte Thérèse disait : Le profit de l'âme ne consiste pas à penser beaucoup à Dieu, mais à l'aimer beaucoup, et cet amour s'acquiert en prenant la résolution de travailler beaucoup pour lui. Les maîtres de la vie spirituelle disent, au sujet de l'oraison, que la méditation est comme l'aiguille, qui tire après elle un fil d'or, composé d'affections, de résolutions et de prières. Quand vous avez médité sur un point, et que vous vous sentez touchée de quelques bons sentiments, élevez votre cœur à Dieu, et offrez-lui un bon acte d'humilité, de confiance ou de remerciement, et répétez surtout dans votre oraison, les actes de contrition et d'amour. Ces deux actes sont une chaîne d'or qui lie l'âme à Dieu. Un acte d'amour parfait suffit pour nous obtenir la rémission de tous nos péchés, comme nous l'enseigne l'apôtre saint Pierre ¹ Le Seigneur n'a-t-il pas déclaré qu'il ne peut haïr ceux qui l'aiment ² ? La vénérable sœur Marie Crucifiée ³ vit un jour un globe de feu consumer tout aussitôt la paille qu'on en avait approchée, ce qui lui fit comprendre que lorsqu'une âme fait un acte sincère d'amour de Dieu, tous ses péchés lui sont pardonnés. Le Docteur angélique nous apprend que chaque acte d'amour nous fait acquérir un nouveau degré de

1. Caritas operit multitudinem peccatorum. (I Petr. iv, 8.)

2. Ego diligentes me diligo. (Prov. viii, 17.) — 3. Vie, c. x.

gloire ¹ Les actes d'amour consistent à dire, par exemple : « O mon Dieu, je vous aime par-dessus toutes choses. Je vous aime de tout mon cœur. Je me réjouis de votre félicité. Je voudrais vous voir aimé de tout le monde. Je ne veux que ce que vous voulez. Faites-moi connaître ce que vous voulez de moi. Je suis prêt à le faire. Faites de moi, et de ce que je possède, tout ce qu'il vous plaira. » Ce dernier acte d'offrande est surtout agréable à Dieu. Sainte Thérèse le répétait cinquante fois par jour. Remarquez que je ne parle ici que de l'oraison ordinaire, car si votre âme était unie à Dieu, par un recueillement surnaturel ou infus, sans aucune pensée ayant pour objet particulier quelque-une des vérités éternelles ou quelque mystère divin, il ne faudrait pas vous efforcer de faire d'autres actes que ceux que vous indique si doucement la voix de Dieu. Il suffit de rester simplement unie à Dieu avec une amoureuse attention, en évitant d'interrompre l'opération divine par des actes ou des paroles. Ceci ne peut s'appliquer cependant qu'à une âme appelée de Dieu à une oraison surnaturelle : car si telle n'est pas notre vocation, nous ne devons pas nous écarter de la règle ordinaire de l'oraison, qui consiste, comme nous l'avons dit, en méditations et affections. Toutefois, pour les personnes habituées à l'oraison, il vaut mieux qu'elles s'appliquent à produire des affections, qu'à faire de longs raisonnements.

X. En outre, dans l'oraison il est extrêmement utile, et peut-être plus que tout le reste, de répéter des prières, en demandant à Dieu avec humilité et confiance ses grâces, c'est-à-dire les lumières dont on a besoin, la résignation, la persévérance et autres semblables, mais surtout le don de son amour. Saint François de Sales disait qu'en obtenant l'amour de Dieu on obtient toutes les grâces ; puisqu'en effet une âme qui aime vraiment Dieu de tout son cœur évitera d'elle-même, sans qu'on le lui dise, de lui causer le moindre déplaisir, et fera tous ses efforts pour lui complaire en tout. Si après cela vous vous trouvez comme perdue dans l'aridité et

1. Quilibet actus caritatis meretur vitam æternam. (1-2, q. 114, a. 7.)

les ténèbres d'esprit, au point de vous sentir comme incapable de faire des actes pieux, il suffira que vous disiez : O mon Jésus, miséricorde ! Seigneur, par pitié, venez à mon aide ! et cette courte prière, sera peut-être pour vous la plus utile et la plus fructueuse. Le P Paul Segneri disait que pendant ses études de théologie, il ne s'occupait dans ses oraisons que d'affections à produire et de réflexions à faire, mais dans la suite, (ce sont ses propres paroles que nous traduisons ici) Dieu m'ouvrit les yeux, et dès lors je m'attachai à faire des prières ; et s'il y a quelque bien en moi, je reconnais le devoir à cette habitude de me recommander à Dieu, Faites de même, demandez-lui ses grâces au nom de Jésus-Christ, et vous les obtiendrez. Le souverain médecin, notre Sauveur, ne peut manquer à la promesse qu'il nous a faite : En vérité je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon père en mon nom, il vous le donnera ¹ En résumé, vos oraisons doivent consister en actes et en prières. La vénérable sœur Marie Crucifiée disait, dans un moment d'extase, que la prière est la respiration de l'âme, puisque, de même que, lorsqu'on respire, tantôt on hume l'air, tantôt on le repousse, ainsi l'âme par la prière, aspire la grâce de Dieu, et par les actes d'offrande et d'amour, se donne tout entière à lui.

XI. En terminant l'oraison, il est essentiel de prendre toujours quelque résolution particulière, comme, par exemple, de se corriger d'un défaut dans lequel on tombe plus souvent, de mieux pratiquer quelque vertu, de souffrir l'importunité de telle sœur, d'obéir plus exactement à une autre, de se mortifier en tel point. Ne cessez de réitérer ces résolutions, jusqu'au moment où vous aurez acquis une vertu, ou déraciné un vice. Après l'oraison, il est essentiel de mettre en pratique les résolutions qu'on a prises, aussitôt que l'occasion s'en présente. Il est bon, en outre, de renouveler, avant la fin de l'oraison, les vœux de sa profession ; c'est une pratique très-agréable à Dieu, puisque, par les vœux qu'elle a faits, la

1. Amen, amen dico vobis, si quid petieritis patrem, in nomine meo, dabit vobis. (Jo. xvi, 23.)

religieuse s'est donnée tout entière à lui. Aussi selon la doctrine de saint Thomas, la religieuse, ayant donné à Dieu, le jour même de sa profession, en retour de la donation qu'elle vient de faire d'elle-même tout entière par le moyen des vœux, en lui consacrant tout ce qu'elle a ses biens, son corps et sa volonté, se trouve dès lors absoute de tous ses péchés. Celle qui renouvelle ses vœux obtient le même résultat ; c'est pourquoi je vous engage à le renouveler, cet engagement, non-seulement dans vos oraisons, mais encore dans vos communions, dans vos visites au Saint-Sacrement, quand vous vous levez et quand vous vous mettez au lit.

XII. La conclusion de l'oraison consiste 1^o à remercier Dieu des lumières qu'on a reçues ; 2^o à se proposer d'être fidèle aux résolutions qu'on a prises ; 3^o à demander au Père éternel pour l'amour de Jésus et de Marie, la grâce de persévérer. A la fin de l'oraison, il faut avoir soin de recommander les âmes du purgatoire et les pécheurs. Saint Jean Chrysostome disait qu'il ne savait rien qui prouvât mieux l'amour d'une âme pour Jésus-Christ, que le zèle qu'elle montre à lui recommander ses frères ¹ De plus, saint François de Sales nous conseille de ne point quitter l'oraison sans y cueillir un bouquet de fleurs pour en respirer le parfum pendant le reste de la journée ; c'est-à-dire une ou deux des pensées qui nous ont inspiré le plus de dévotion, pour en nourrir notre piété pendant tout le jour. Les oraisons jaculatoires les plus chères à Dieu sont celles d'amour, de résignation et d'offrande de soi-même. Tâchez de ne faire aucune action sans l'offrir d'abord à Dieu, et de ne pas rester un quart d'heure, dans quelque occupation que vous soyez engagé, sans élever votre âme à Dieu par quelque bonne pensée. Dans un moment de repos, comme quand vous attendez quelqu'un, quand vous vous promenez dans un jardin, ou quand une infirmité vous oblige à rester au lit, unissez-vous à Dieu autant que vous le pourrez. Par le silence, la solitude, et le souvenir de la pré-

1. Nihil declarat, quis sit amans Christi, quam si fratrum curam aget.
(Hom. III.)

sence de Dieu, on peut conserver l'impression des sentiments d'amour que l'on a conçus dans l'oraison. Nous parlerons plus en détail de cela dans le chapitre suivant.

XIII. J'ajoute enfin que, pour que les religieuses deviennent des personnes d'oraison, il est indispensable qu'elles aient l'âme assez forte pour n'en pas abandonner la pratique dans les temps d'aridité. Sainte Thérèse nous a laissé par écrit sur ce point de fort belles instructions. Le démon sait, dit-elle dans un de ses écrits, que les âmes qui s'appliquent à l'oraison avec persévérance, sont perdues pour lui. Et ailleurs : Je tiens pour certain que celui qui persévère dans l'oraison, quels que soient les péchés que le démon lui fasse commettre, par le péché, parviendra, par la grâce de Dieu, au port du salut. Elle dit encore : Celui qui ne s'arrête pas dans le chemin de l'oraison, atteindra au but, plus tôt ou plus tard. L'amour de Dieu ne consiste pas, dit-elle encore, à ressentir pour lui de tendres affections, mais à le servir avec courage et humilité. Et enfin dans un autre ouvrage : « Le Seigneur éprouve ceux qui l'aiment, par l'aridité et les tentations. Quand même cet état d'aridité devrait durer toute la vie, l'âme ne doit jamais abandonner l'oraison ; il viendra un temps où tout lui sera payé bel et bien. » Le Docteur angélique dit que la vraie dévotion ne consiste pas dans le sentiment, mais dans le désir et la résolution de se soumettre promptement à tout ce que Dieu veut. Telle fut la prière de Jésus-Christ dans le jardin, prière aride et pleine d'ennui, et pourtant la plus pieuse et la plus méritoire qui ait jamais été faite dans le monde. Elle était conçue ainsi : Non ma volonté, mais la vôtre ¹ Ainsi, ma bien-aimée sœur, dans un temps d'aridité, n'abandonnez jamais l'oraison. Si parfois vous ne pouvez résister à l'ennui qui vous accable, au moins partagez-la en plusieurs fois ; et appliquez-vous-y principalement à prier, quand même il vous semblerait le faire sans confiance et sans fruit. Il suffira que vous disiez et répétiez : O mon Jésus, miséricorde ; Seigneur, ayez pitié de moi. Priez, et ne doutez pas que Dieu ne vous en-

1. Non quod ego volo, sed quod tu. (*Marc.* xiv, 36.)

tende et ne vous exauce. Toutes les fois que vous allez à l'oraison, ne vous proposez jamais pour fin votre plaisir même spirituel et votre propre satisfaction, mais seulement de plaire à Dieu et de connaître ce qu'il attend de vous. Et pour cela priez-le toujours qu'il vous fasse connaître sa volonté, et vous donne la force de l'accomplir. Voilà tout ce que nous devons aller chercher dans l'oraison, la lumière dont nous avons besoin d'être éclairés pour voir, la force nécessaire pour exécuter ce que Dieu veut que nous fassions.

PRIÈRE.

O mon Jésus ! pour vous faire aimer des hommes, il semble que vous n'avez pu faire davantage. Il suffit de savoir que vous avez voulu vous faire homme, c'est-à-dire un vermisseau, comme nous sommes tous. Vous avez voulu mener une vie de douleurs et d'ignominies pendant trente-trois ans, et enfin la terminer sur un bois infâme : vous avez encore voulu vous renfermer même sous les espèces du pain pour devenir ainsi la nourriture de nos âmes. Et comment, après cela, avez-vous pu rencontrer tant d'ingratitude, même chez les chrétiens, qui croient cette vérité, et qui, malgré cela, vous aiment si peu ? Malheureuse ! comme eux, par le passé, je me suis montrée ingrate ; je n'ai cherché qu'à me satisfaire, sans me souvenir ni de vous ni de votre amour. Maintenant je reconnais ma faute, et je m'en repens de toute mon âme. Mon Jésus, pardonnez-moi. Maintenant je vous aime, et je vous aime tant, que je préférerais la mort et mille morts au malheur de cesser de vous aimer. Je vous remercie de la lumière dont vous m'avez éclairée. Donnez-moi la force, ô Dieu de mon âme, de croître de plus en plus dans votre amour. Admettez à vous aimer ce pauvre cœur qui est le mien. Il est vrai qu'il a été un temps où il vous a méprisé ; mais maintenant il est épris de votre bonté, et il vous aime, et il ne désire rien autre chose que de vous aimer. O Marie, ô mère de Dieu, aidez-moi ; je mets toute ma confiance dans votre intercession.

CHAPITRE XVI.

Du silence, de la solitude et de la présence de Dieu.

Un pieux auteur a dit : « Ce n'est guère prier, que de prier seulement quand on est à genoux ², soit au chœur, soit dans sa cellule. La religieuse, pour se conformer aux obligations de son état, doit tenir son âme continuellement unie à Dieu ; mais, pour parvenir à cette union, il faut prier sans relâche, et, pour y parvenir, il existe trois moyens, savoir : le silence, la solitude et la présence de Dieu. Tels furent les moyens que l'Ange révéla à saint Arsène quand il lui dit. *Si vis salvus esse, fuge, tace et quiesce* ; c'est-à-dire : Si vous voulez vous sauver, fuyez vers la solitude, observez le silence, et reposez-vous en Dieu, en ayant soin de vous tenir toujours en sa présence. Nous allons parler séparément de chacun de ces moyens.

§ I.

Du silence.

I. Premièrement le silence est un grand moyen pour faire de nous des personnes d'oraison, et pour nous mettre en état d'être continuellement unis à Dieu. On trouve difficilement une personne adonnée à la spiritualité qui parle beaucoup. Toute personne d'oraison est amie du silence, qu'on appelle avec raison le gardien de l'innocence, le défenseur contre les tentations et la source de la prière : car, au moyen du silence, on conserve la piété, et dans le silence viennent à l'esprit les bonnes pensées. Saint Bernard écrit quelque part que le silence et l'éloignement du fracas des affaires forcent en quelque sorte l'âme à penser à Dieu et aux biens éternels ². Et c'est pourquoi les saints cherchaient les montagnes, les grottes et les déserts, afin d'y trouver ce silence et de se soustraire au tracas du monde, où Dieu ne se trouve pas,

1. Parum orat, qui tantum orat, dum genuflectit. (CASSIEN, Collat. x, c. xiv.)

2. Silentium et a strepitu quies cogit coelestia meditari. (Epist. LXXVIII, n. 3.)

comme il fut dit à Élie ¹ Le moine Théodose garda le silence pendant trente-cinq ans; saint Jean le Silencieux, qui d'évêque se fit moine, l'observa pendant quarante-sept ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort : Enfin tous les saints, même ceux qui n'étaient pas solitaires, ont été les amis du silence.

II. Oh! que de biens procure le silence! Le Prophète a dit : Le silence entretiendra la justice dans l'âme ². D'un côté, en effet, le silence nous délivre de beaucoup de péchés, en supprimant la source des querelles, des murmures, des ressentiments, de la curiosité; et d'un autre côté, il nous fait acquérir beaucoup de vertus. Comme elle pratique bien l'humilité, cette religieuse qui, tandis que les autres parlent, écoute modestement et se tait! Comme elle pratique bien la mortification, si, se sentant l'envie de raconter quelque anecdote, ou de lâcher quelque bon mot que provoque la conversation, elle s'abstient de se donner ce plaisir! Comme elle pratique bien la mansuétude, si, se voyant reprendre ou injurier à tort, elle n'oppose aucune réponse! Aussi le même prophète Isaïe dit-il: Votre force sera dans le silence et dans l'espérance ³, car par le silence nous évitons les occasions de pécher et par l'espérance nous obtenons la divine protection pour bien vivre.

III. Ils sont au contraire innombrables les dangers qui naissent de la démangeaison de parler. D'abord, comme le silence entretient la piété, l'abus des paroles la fait perdre. Que l'esprit soit autant qu'on le voudra recueilli dans la prière, si après il se répand en paroles, soudain il se trouvera distrait et dissipé, comme s'il n'eût pas fait oraison. Quand on ouvre la bouche d'un four chaud, la chaleur s'en évapore à l'instant. Fuyez la loquacité, disait saint Dorothee, car elle chasse de l'esprit les saintes pensées ⁴ et le recueillement en Dieu. Le B. Joseph Calazanse disait, en parlant de ces religieux

1. Non in commotione Dominus. (III Reg. xix, 2.)

2. Erit cultus justitiæ silentium. (Isa. xxxii, 17.)

3. In silentio et spe erit fortitudo vestra. (iii, 15.)

4. Cave a multiloquio, hoc enim sanctas cogitationes extinguit. (Serm. xx.)

qui ne peuvent s'empêcher de s'enquérir des nouvelles du monde : Le religieux curieux donne à penser qu'il s'oublie lui-même. C'est une règle certaine, que toute personne qui parle beaucoup avec les hommes, parle peu avec Dieu ; et Dieu, par la même raison, parle peu avec elle ; car il a dit : Je la conduirai dans la solitude et je parlerai à son cœur ¹ Ainsi donc, si une âme veut que Dieu lui parle, il est nécessaire qu'elle cherche la solitude ; mais cette solitude ne se trouvera jamais chez les religieuses qui n'aiment pas le silence. Si nous savons nous taire, nous trouverons la solitude, disait la vénér. Marguerite de la Croix. Et comment le Seigneur peut-il jamais daigner parler à cette religieuse, qui, en recherchant la conversation des créatures, prouve que les entretiens divins ne suffisent pas pour la satisfaire ?

IV Le Saint-Esprit nous avertit en outre qu'en parlant beaucoup on ne manque jamais de commettre quelque faute ² Telle religieuse croira, tandis qu'elle parle ou qu'elle prolonge une conversation sans nécessité, n'y commettre aucune faute, qui, si elle s'examine ensuite avec soin, se trouvera coupable de médisance, ou d'immodestie, ou de curiosité, ou au moins de paroles superflues. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi disait : Une religieuse ne doit parler que par nécessité ; car les religieuses surtout sont tenues de rendre compte de leurs paroles oiseuses, compte que devront rendre au reste tous les autres, comme l'observe notre Sauveur : Je vous le dis en vérité, lisons-nous dans l'Évangile, les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole oiseuse qu'ils auront dite ³ Mais que dis-je *coupable de quelque faute* ⁴ ? Quand nous parlons beaucoup, nous nous trouverons le plus souvent coupables de mille péchés. Saint Jacques nomme ⁴ la langue le mal universel, *universitas iniquitatis* ; parce que, comme le remarque un savant auteur, la plupart des péchés

1. Ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus. (*Ose. II, 14.*)

2. In multiloquio non deerit peccatum. (*Prov. X, 10.*)

3. Dico autem vobis, quoniam omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii. (*Matt. XII, 36.*) — 4. *Jac., III, 6.*

viennent d'avoir parlé, ou d'avoir entendu parler. Hélas ! combien verrons-nous de religieuses, au jour du jugement, damnées pour n'avoir pas tenu compte du silence ! Et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que la religieuse qui se dissipe dans de longs et fréquents entretiens avec les créatures, ne saura jamais voir ses défauts, et ira ainsi de mal en pis. L'homme qui parle beaucoup, cheminera sans guide, dit le Psalmiste ¹, et commettra ainsi mille fautes, sans nul espoir de réparer le mal qu'elles causent. Certaine religieuse ne peut vivre sans parler du matin au soir ; elle veut savoir tout ce qui se passe à l'intérieur et hors du couvent ; elle recueille les nouvelles de toutes les autres, et puis elle s'en vient dire : Mais quel mal ai-je fait ? Je vous réponds, ma sœur, cessez les causeries, tâchez de vous recueillir un peu, et puis vous verrez combien de fautes vous avez commises par votre loquacité.

V Le B. Joseph Calasanze disait : Un religieux dissipé fait la joie du démon. Et rien n'est plus vrai, car un tel religieux, ou une telle religieuse, par sa dissipation, non-seulement se nuit à soi-même, mais en courant dans les cellules et à travers les cloîtres pour chercher avec qui causer, et en parlant à haute voix dans tous les lieux, sans respect ni pour le chœur, ni pour la sacristie, s'oppose même au bien des autres ² Saint Ambroise raconte qu'un prêtre en oraison, ayant été troublé par les cris d'un grand nombre de grenouilles, leur ordonna de se taire, et qu'elles obéirent aussitôt ; d'où le saint docteur prend occasion de dire : *Silebunt igitur paludes, homines non silebunt ?* « Ainsi les bêtes se tairont par respect pour la prière, et les hommes ne se tairont pas ? » Elles ne se tairont pas, ajouterai-je, les religieuses entrées dans un monastère pour se sanctifier, pour observer la règle et pour se maintenir dans un saint recueillement, mais elles feront l'office du démon, en troublant celles qui veulent prier et se tenir unies à Dieu ? Un auteur nomme avec raison ces recluses ver-

1. Vir linguosus non dirigetur in terra. (Ps. cxxxix, 12.)

2. De *Virginit.* lib. III, c. III, n. 4.

beuses les démons familiers des couvents, où elles ne font que trop de mal.

VI. Saint Ignace de Loyola, pour connaître s'il y avait de la piété, ou non, dans un monastère, donnait pour règle certaine de s'assurer si on y observait le silence. Un couvent où l'on cause toujours est l'image de l'enfer, car le silence en étant banni, on y verra des disputes continuelles, des murmures, des plaintes, des amitiés particulières, des factions et des troubles; au contraire, un couvent où l'on aime le silence est l'image du paradis, il excite à la piété, non-seulement ceux qui y demeurent, mais encore les étrangers. On raconte du P Pérez, carme déchaussé, qu'étant encore séculier, il entra un jour dans un couvent de cette réforme, et fut si édifié et si touché du silence que l'on observait dans cette maison, qu'il quitta le monde et vint s'y retirer. Aussi le P Noël, de la compagnie de Jésus, disait que pour réformer une maison religieuse, il fallait y établir la règle du silence; parce que chacun, observait-il, y sera recueilli et appliqué à son avancement spirituel. C'est pour cela encore, dit Gerson, que les saints fondateurs d'ordres ont prescrit avec tant de soin, et recommandé le silence à leurs religieux, car ils savaient combien il importe de l'observer pour conserver l'esprit de religion. Saint Basile, parmi les articles de ses règles pour les religieuses, en écrivit non-seulement un, mais un grand nombre, tous concernant le silence. Saint Benoît ordonna à ses moines de garder un silence absolu ¹

VII. L'expérience prouve que dans les couvents où l'on observe le silence, on y conserve scrupuleusement l'observance des règles; au contraire dans ceux où le silence est mal observé, il y règne peu de ferveur. C'est encore la raison pour laquelle peu de religieuses deviennent saintes, parce que peu aiment le silence. Dans un grand nombre de couvents on retrouve bien, parmi les autres règles, la règle du silence écrite et recommandée; mais les religieuses savent à peine ce que c'est que le silence, aussi les malheureuses vivent dans la

1. *Omni tempore debent silentio studere monachi.* (ch. XLII.)

dissipation, sans piété et toujours agitées. Mais ne pensez pas, ma chère sœur, que l'inobservance des autres vous excuse et vous exempte de la règle du silence à laquelle vous êtes tenue. C'est aussi ce que disait la B. Claire de Montfaucon : Durant les heures du silence il est difficile qu'on parle sans commettre de péchés. Une religieuse s'excusera en disant qu'elle a parfois besoin de parler pour ne pas se voir accablée par la mélancolie ; mais comment un péché contre la règle du silence pourra-t-il la préserver de ce mal ? Sachons bien nous persuader que quand nous sommes tristes, toutes les créatures de la terre et du ciel ne peuvent nous consoler, Dieu seul peut être alors notre consolateur ; mais comment Dieu voudra-t-il nous consoler dans le temps même où nous l'offensons ? Du moins, quand la nécessité de parler se présente en temps de silence, tâchez d'en obtenir la permission. Une autre ensuite ne va pas chercher les occasions, mais toutes les fois que de telles occasions se présentent, elle se laisse entraîner par les autres sœurs, qui veulent parler, à violer le silence. Cette condescendance ne pourra certes pas l'excuser de sa faute. Il faut alors se faire violence, s'en aller ou se taire, et parfois faire entendre que c'est une heure de silence, en mettant son doigt sur sa bouche.

VIII. Et même en dehors du temps du silence, appliquez-vous à l'observer autant qu'il vous sera possible, si vous voulez vous maintenir dans le recueillement et éviter les imperfections ; car on ne pèche jamais plus facilement qu'en parlant. Celui qui garde sa langue, garde son âme, dit le Sage ¹ Et l'apôtre saint Jacques nous assure que celui qui ne pèche pas par sa langue est un homme parfait ². Ce sera donc la même chose d'être une religieuse silencieuse, ou une sainte religieuse, puisque, en observant le silence, elle sera exacte aux règles, et affectionnée à l'oraison, à la lecture et aux visites du Saint-Sacrement. Oh ! qu'une religieuse se rend agréable à Dieu, lorsqu'elle aime le silence ! surtout si elle se mortifie

1. Qui custodit os suum, custodit animam suam. (*Prov.* XIII, 3.)

2. Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir. (*Jac.* III, 2.)

en se taisant même dans certaines occasions extraordinaires, par exemple, quand elle se sent fort ennuyée d'une longue solitude, quand il lui arrive quelque chose de très-fâcheux ou de très-heureux, en sorte qu'elle éprouve un violent désir d'en donner connaissance à d'autres. Au contraire, la religieuse qui se répand en paroles, pour le plus souvent sera dissipée, omettra facilement ses oraisons et ses autres exercices de piété, et perdra ainsi peu à peu le goût des choses de Dieu. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi disait : « Il est impossible qu'une religieuse qui n'aime pas le silence trouve du goût aux choses divines. » Et cela posé, la malheureuse finira par s'abandonner aux plaisirs de la terre, de sorte qu'il ne lui restera plus que le nom et l'habit de religieuse.

IX. Il faut cependant observer que dans les couvents la vertu du silence ne consiste pas à toujours se taire, mais à se taire quand il n'est pas utile de parler. Aussi Salomon dit-il qu'il y a temps pour se taire et temps pour parler ¹ Sur quoi saint Grégoire de Nysse fait cette remarque, que le temps de se taire est placé avant de celui de parler, parce que c'est en se taisant qu'on apprend à parler ² En gardant le silence, on s'habitue à bien considérer ce qu'on aura à dire de suite. Mais quel est, pour les religieuses qui veulent devenir saintes, le temps de parler et celui de se taire? Le temps de se taire est celui où il n'est pas besoin de parler; et le temps de parler a lieu au contraire quand la nécessité ou la charité en fait un devoir. Voici la belle règle que donne saint Jean Chrysostome ³: On ne doit parler que lorsqu'il est plus utile de parler que de se taire. Il ajoute : Ou bien gardez le silence, ou bien dites des choses qui soient plus profitables que le silence ⁴ Plût à Dieu que nous pussions dire à l'heure de la mort ce que disait un moine appelé Pambon cité par le P. Rodriguez ⁵, qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais dit un mot qu'il eût à se repentir

1. *Tempus tacendi, et tempus loquendi.* (*Eccl.* III, 7.)

2. *Per silentium disci quod postea proferatur.*

3. *Tunc solum loquendum est, quando plus proficit quam silentium.*

4. *Aut tace, aut dic meliora silentio.*

5. *Perfect. christ.* part. II, tr. II, ch. VII.

d'avoir dit. Au contraire, saint Arsène avouait que souvent il s'était repenti d'avoir parlé, mais jamais de s'être tu ¹ Saint Ephrem donnait conséquemment cet avis à ses religieux : Parlez beaucoup avec Dieu, et peu avec les hommes ². Sainte Marie-Madeleine de Pazzi disait dans le même sens : Une véritable servante de Jésus-Christ supporte tout, travaille beaucoup et parle peu.

X. On doit voir par tout ce que nous venons de dire combien le parloir est à éviter pour toute religieuse qui tient à rester unie à Dieu. De même que l'air le plus sain pour les religieuses est celui qu'elles respirent dans le chœur et dans leurs cellules, de même le plus malsain pour elles est celui de la grille. Le parloir qu'est-il autre chose qu'un lieu de distractions, d'inquiétudes et de tentations ? disait sainte Marie-Madeleine de Pazzi. Un jour la vén. sœur Marie Villani commanda au démon de la part de Dieu de faire connaître en quel lieu du couvent il gagnait davantage. Il répondit : Je gagne et dans le chœur, et dans le dortoir et dans le réfectoire ; toutefois en ces trois endroits, partie je gagne et partie je perds ; mais au parloir, tout est gain pour moi, parce que ce lieu m'appartient entièrement. La vén. sœur Philippine Cervina avait donc raison d'appeler le parloir un lieu empesté, où l'on contracte aisément la peste du péché. Saint Bernardin de Sienne raconte qu'une religieuse, pour avoir entendu dans le parloir un mot indécent, tomba misérablement dans un péché grave. Sainte Fabronia, qui mourut pour la foi à l'âge de dix-neuf ans, fut au contraire tout autrement heureuse, mais aussi elle ne se laissa jamais voir à la grille par les séculiers, soit hommes, soit femmes. Sainte Thérèse apparut, après sa mort, à l'une de ses filles, pour lui dire que toute religieuse qui veut être grande amie de Dieu, doit être ennemie de la grille. Plût à Dieu que dans tous les couvents, comme on le voit dans quelques-uns seulement, les grilles fussent de fer troué ! Un saint auteur dit, à ce sujet, que l'abbesse d'un couvent, ayant fait

1. Me sæpe pœnituit dixisse, nunquam tacuisse.

2. Cum Deo multis, cum hominibus paucis loquere.

faire la grille très-étroite, le démon la tordit de rage, et la roula avec fracas dans les corridors. L'abbesse la fit mettre en montre ainsi tordue dans le parloir, afin que les religieuses sussent bien qu'autant cette grille déplaisait à l'enfer, autant elle devait plaire à Dieu. O le grand compte qu'auront à rendre à Dieu les abbesses qui laissent des grilles larges, ou qui ne font pas surveiller par des assistantes les conversations des religieuses avec les séculiers. Sainte Thérèse dit, dans une de ses lettres ¹ : « Les grilles sont les portes du ciel, quand elles sont fermées ; elles sont les portes de danger (pour ne pas dire d'enfer), quand elles restent ouvertes. » Elle ajoutait : « Un couvent de religieuses, où la liberté domine, sert plutôt à les faire aller en enfer, qu'à les prémunir contre leur faiblesse. »

XI. Oh ! quel progrès ferait dans l'amour divin la religieuse qui renoncerait à fréquenter les grilles ² ! Du moins, chère sœur, quand vous descendez au parloir, comportez-vous en bonne religieuse ; en causant avec les séculiers, non seulement vous devez éviter toute expression affectueuse, mais encore vous devez être sérieuse et retenue dans toutes vos paroles. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi voulait que ses religieuses fussent sauvages comme des cerfs (c'était son expression). La vén. Hyacinthe Marescotti disait que la politesse des religieuses consiste à être impolies, surtout en fait de conversations trop longues. Et ceci doit s'appliquer, ordinairement parlant, aux entretiens mêmes de piété, quand ils durent trop longtemps, fussent-ils entre personnes pieuses. La mère sœur Anne de Jésus, Carmélite déchaussée, disait : On acquiert plus de spiritualité dans le chœur ou dans sa cellule, que dans le parloir, quelque longs que soient les entretiens. Portez un profond respect à vos confesseurs et à vos directeurs ; mais ne vous entretenez avec eux que lorsque c'est indispensable, et, dans ce cas-là même, soyez brève. Si parfois vous entendez dire dans le parloir quelque parole indécente, fuyez, ou du moins baissez les yeux, ou encore changez de discours, ou tout au

1. Partie 1^{re}, lef. 26. — 2. Voyez le c. x, § 1, n. 5.

moins ne répondez pas. Un jour que deux femmes parlaient d'un mariage, dans le couvent de la sœur Séraphine de Capri, la tourière entendit la voix de la défunte fondatrice qui disait : Chassez, chassez ces femmes. Toutes les fois que vous le pouvez, ayez soin d'écartier les entretiens qui sentent le monde. Sainte Françoise Romaine reçut un jour un soufflet de la main d'un ange, pour n'avoir pas détourné la conversation de deux dames qui parlaient devant elle de vanités mondaines. Vous devez être encore plus attentive à observer le silence dans le monastère, même avec vos sœurs, parce que l'occasion de le rompre s'y présente plus souvent. L'abbé Jean disait : « Qui veut tenir sa langue captive, doit boucher ses oreilles pour s'empêcher d'apprendre des nouvelles. » Fuyez l'approche des religieuses bavardes, et fixez-vous un temps de la journée à consacrer au silence, en le passant dans votre cellule ou dans quelque autre lieu solitaire, pour échapper ainsi aux occasions de parler.

XII. Quand vous avez à parler, pesez bien vos paroles, selon l'avis que nous donne le Saint-Esprit de mettre nos paroles dans la balance, et de ne les lâcher qu'après les avoir pesées ¹ Saint Bernard disait : Avant d'abandonner vos paroles à votre langue, passez-les deux fois à la lime de la réflexion ², afin de taire ce qu'il n'est pas bon de dire. Saint François de Sales disait que pour parler sans défaut, il faudrait avoir une boutonnière à la bouche, afin qu'avant de parler on ait le temps de réfléchir à ce qu'on va dire. Quand vous avez à parler, considérez : 1° Si ce que vous allez dire peut offenser la charité, la modestie ou l'observance. 2° Considérez le but pour lequel vous parlez, car il peut arriver qu'on dise de bonnes choses avec une mauvaise intention. 3° Considérez à qui vous parlez, si c'est à vos supérieures, à vos compagnes, ou à vos inférieures, si c'est en présence de quelques séculiers, ou de quel-

1. Verbis tuis facito staterum. (*Eccli.* xxi, 28.)

2. Bis ad limam veniant verba, quam semel ad linguam. (In 8. *Punc. Perf.* n. 5.) (a)

a). Ce recueil de maximes de saint Bernard paraît avoir eu pour auteur Arnoul de Berry-au-Bac de *Boertis*.
(L'éditeur.)

ques novices, qui peut-être seraient scandalisés de ce que vous dites. 4° Considérez le temps où vous parlez, si c'est dans le temps du silence, ou du repos. 5° Considérez le lieu où vous parlez, si c'est dans le chœur, dans la sacristie, à la porte, ou au parloir. 6° Ayez soin de parler avec simplicité et sans affectation ; avec humilité, sans expression d'orgueil ni de vanité ; avec douceur, sans jamais prendre un air d'impatience ou de mépris ; avec modération, ne répondant jamais la première aux questions qui seront faites, surtout si vous êtes plus jeune que les autres ; avec modestie, en n'interrompant jamais vos sœurs quand elles parlent ; en vous abstenant de toute parole mondaine, de tout geste indécent, de tout éclat de rire, en parlant à voix basse, car, dit saint Bonaventure ¹, c'est un grand défaut dans une religieuse que de parler haut, surtout pendant la nuit. Si vous êtes supérieure et que vous ayez quelque religieuse à réprimander, faites-le sans élever la voix ; sans quoi votre inférieure apprendra de vous à parler avec impatience, et vos réprimandes seront sans fruit.

XIII. A l'heure de la récréation, parlez quand les autres gardent le silence, et entamez toujours quelque sujet pieux. Parlons de Jésus-Christ, parlons-en toujours, disait saint Ambroise ² Et de quel autre sujet une religieuse peut-elle s'entretenir plus volontiers que de son aimable époux ? Quand on aime beaucoup quelqu'un, il semble qu'on ne puisse parler d'autre chose que de lui. Quand au contraire on ne parle guère de Jésus-Christ, c'est un signe qu'on ne l'aime guère. A l'encontre, il arrive que de bonnes religieuses, en prenant pour sujet de leur entretien l'amour divin, en sortent souvent plus ferventes que si elles sortaient de l'oraison. Sainte Thérèse disait : On trouve toujours Jésus-Christ présent aux conversations des serviteurs de Dieu. Le P. Gisolphe raconte, dans la vie du v. P. Antoine de Coellis ³, que le P. Constantin Rossi, maître des novices, vit un jour deux de ses jeunes élèves (le

1. *Spec. discipl.* part. 1, c. xxxi, t. XII, p. 485.

2. *Loquamur Dominum Jesum, ipsum semper loquamur.* (*In Ps. xxxvi*, n. 65.)

3. Ch. xxxi.

P Antoine Torrès et D. Philippe Orillia), qui causaient ensemble ayant au milieu d'eux un jeune homme d'une beauté éclatante. Le maître fut étonné que ses deux disciples parlaient sans permission avec un étranger, et leur demanda qui était celui-là. Ils s'excusèrent en disant qu'il n'y avait eu personne. Mais comme il sut ensuite qu'ils parlaient en ce moment-là de Jésus-Christ, le maître comprit que c'était le Sauveur lui-même qui s'était montré entre eux deux.

XIV Du reste, à part le temps des récréations et quelques occasions extraordinaires, comme de secourir quelque malade, ou de consoler quelque sœur plongée dans le trouble, il est mieux de se taire. Une religieuse de la réforme de Sainte-Thérèse, disait : Il vaut mieux parler avec Dieu, que de parler de Dieu. Mais si l'obéissance ou la charité vous obligent à vous entretenir avec vos semblables, tâchez de trouver des loisirs, où vous puissiez réparer les pertes que vous aurez causées ces entretiens. Le Saint-Esprit a dit : Donnez à Dieu les moindres parcelles de votre temps ¹, si vous ne pouvez pas lui en consacrer davantage dans la journée. Abrégez la conversation autant que possible, et sous quelque bon prétexte. Les bonnes religieuses ne cherchent pas de prétextes pour prolonger les entretiens ; elles en cherchent pour les abréger. Le temps ne nous est pas accordé pour le perdre inutilement, mais pour être consacré à Dieu et à l'acquisition de mérites pour la vie éternelle. Saint Bernardin de Sienne disait, qu'une minute vaut autant que Dieu, parce que, dans l'espace d'une minute, nous pouvons acquérir son amitié, ou de nouveaux degrés de grâce.

PRIÈRE.

Béni soit, ô mon Dieu, la patience avec laquelle vous m'avez supportée ! Vous m'avez laissé le temps de vous aimer, et je l'ai employé à vous offenser et à vous déplaire. S'il me fallait mourir maintenant, quelle ne serait pas ma douleur, en pensant que je suis depuis longtemps au monde, et que je

1. Particula boni doni non te prætereat. (*Eccli.*, xiv, 14.)

n'ai encore rien fait pour vous ! Seigneur, je vous remercie de me laisser le temps de réparer ma négligence. Aidez-moi, Jésus, par les mérites de votre passion ; je ne veux plus vivre que pour vous et pour votre amour. Je ne sais pas combien il me reste de vie ; mais dussé-je encore exister mille ans, je passerais tout ce temps à vous aimer. Je vous aime, ô mon souverain bien ! et j'espère vous aimer éternellement. Je ne veux plus résister à votre amour, qui depuis si longtemps me crie d'être tout à vous. Attendrai-je que vous m'abandonniez, et que vous ne m'appeliez plus ? O Marie, ma mère, secourez-moi ! priez pour moi et obtenez-moi la grâce de persévérer dans cette bonne résolution et d'être fidèle à Dieu.

§ II.

De l'amour de la solitude et de la fuite de l'oisiveté.

I. Toutes les âmes qui aiment Dieu, aiment la solitude ; car c'est dans la solitude qu'on s'entretient le plus familièrement avec lui ; c'est là qu'on est le plus libre des affaires et des pensées du monde. Saint Jérôme s'écriait : Heureuse solitude, où Dieu parle familièrement et en toute confiance et amour avec les âmes qui lui sont chères ¹ ! Dieu ne parle pas à la grille, ni au belvédère, ni en tout autre lieu semblable, où les religieuses perdent leur temps à rire et à babiller. Le Seigneur ne se plaît pas dans l'agitation ² Où fait-il entendre sa voix ? Je conduirai l'âme sainte dans la solitude, dit-il, et je lui parlerai au cœur ³ Il se fait entendre dans la solitude, où il enflamme nos cœurs de son saint amour. Mon âme, dit l'épouse des Cantiques, s'est comme liquéfiée, lorsque mon bien-aimé a parlé ⁴ Saint Euchère raconte ⁵ qu'un homme qui désirait devenir saint demanda à un serviteur de Dieu ce qu'il de-

1. O solitudo ! in qua Deus cum suis familiariter loquitur et conversatur. (III *Reg.*, XIX, II.)

2. Non in commotione Dominus. (Epist. ad *Heliod.*)

3. Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus. (*Os.* II, 14.)

4. Anima mea liquefacta est, ut dilectus meus locutus est. (*Cant.* V, 6.)

5. Ep. ad *S. Hilar.*

vait faire pour trouver Dieu. Celui-ci le conduisit dans un lieu solitaire, et lui dit : C'est ici qu'on trouve Dieu ; voulant par là lui faire comprendre que ce n'est pas au milieu du tumulte du monde, mais dans la solitude qu'on peut trouver Dieu.

II. On conserve facilement sa vertu dans la solitude, mais en revanche on la perd aussi facilement dans les conversations du monde, parce que là Dieu n'est pas connu, et on y fait peu de cas de son amour et des biens qu'il accorde à ceux qui laissent tout pour lui. Saint Bernard disait qu'il avait beaucoup plus appris dans la solitude parmi les hêtres et les chênes, que dans les bibliothèques et les écoles. C'est pour cette raison que les saints se retiraient dans les grottes, sur les montagnes et dans les déserts, pour jouir de la solitude, en fuyant le tumulte des cités. Écoutons Isaïe :

Le désert quittant sa tristesse,
Sera couronné d'allégresse,
Et fleurira comme le lis ;
Emaillés de fleurs magnifiques,
Des accords sacrés des cantiques,
Ses espaces seront remplis.
Du Liban il aura la gloire
Avec la beauté de Carmel.
Tous de Dieu verront la victoire
Et la beauté de l'Éternel (a).

La solitude est une source perpétuelle de joie pour ceux qui l'aiment, elle est blanche d'innocence comme les lis, et porte tous les fruits de la vertu. Ces âmes heureuses seront appelées à contempler Dieu dans toute sa gloire et son infinie beauté ¹ Il est certain que, pour être uni à Dieu, il faut avoir présente à l'esprit l'idée de Dieu et des biens immenses qu'il réserve à ceux qui l'aiment. Mais quand nous vivons avec les hommes, ils effacent de nos cœurs les idées spirituelles et pieuses. Toute religieuse qui aime à causer avec les créatures, à recevoir des billets et des visites, à lire les journaux et à parler

1. *Lætabitur deserta et invia et exultabit solitudo, et florebit quasi lilium ; germinans germinabit ; ipsi videbunt gloriam Domini et decorem Dei nostri.* (Is. xxxvi, 2.)

a). *Le prophète Isaïe*, trad. en vers français par P. Soullié.

des choses du monde, n'est pas une bonne religieuse. Chaque fois qu'elle s'entretiendra sans nécessité avec des étrangers, elle fera des pertes en spiritualité.

III. Il n'est personne plus digne de compassion qu'une religieuse qui aime le monde, et qui, ne pouvant l'aller trouver, le fait venir à elle, et passe la plus grande partie de la journée au parler, à des conversations vaines, ou s'amuse avec ses sœurs, en critiquant, en plaisantant et en s'informant de tout ce qui se passe dans le pays. Ainsi une épouse de Jésus-Christ, qui ne devrait aimer qu'à s'entretenir avec son Dieu, osera trouver sa consolation à s'en distraire avec les gens du monde, au risque de gagner la peste de leurs maximes et de leurs entretiens pervers. C'est donc ainsi qu'elle emploiera ce temps que Dieu lui a donné pour se rendre sainte? Oh Dieu! comment cette malheureuse peut-elle perdre ainsi ce temps, ces moments que les saints auraient voulu acheter au prix de leur sang? Hélas! quand elle sera au lit de la mort, qu'elle voudrait payer cher une de ces journées, une de ces heures qu'elle perd maintenant si facilement? Une religieuse, au moment de la mort, disait: Que ne me reste-t-il encore quelques heures pour les consacrer à Dieu! Mais elle désirait un temps qui était fini pour elle.

IV. O ma sœur! Dieu, dans sa bonté, vous a délivrée des dangers du monde et vous a donné la force de le quitter; pourquoi vous exposez-vous à ces mêmes dangers que vous avez fui? Nous avons échappé, disait Tertullien ¹, aux orages du monde, où tant d'autres se perdent; ne nous y exposons plus, de crainte de nous y perdre aussi. Une religieuse, qui veut se rendre sainte, doit oublier le monde, et s'en faire oublier, elle doit faire son possible pour ne pas le voir et n'en être pas vue. La B. Claire de Montfaucon parlait le voile baissé, même à son frère; son abbesse lui dit qu'il lui était permis de le relever, puisque c'était son frère; mais elle lui répondit: O ma mère! puisqu'on ne parle qu'avec la langue, permettez que ma figure reste cachée. La sœur Françoise Far-

1. Evasimus semel, hactenus periculosus nos non inferamus.

nèse disait : O mes sœurs ! nous nous sommes renfermées dans ces murs, non pour voir et pour être vues, mais pour nous soustraire aux regards des créatures. Plus nous nous cachons d'elles, plus Jésus-Christ se découvrira à nous.

V Les mondains fuient la solitude, et avec raison : car, dans la solitude, les remords de la conscience se font sentir davantage ; ils aiment le bruit, ils se mêlent à la foule, afin que tout ce tumulte étouffe la voix du remords. Aimer la société et le commerce des hommes, dénote dans une religieuse une conscience troublée. Celle qui a la conscience tranquille aime la solitude, et quand elle en est arrachée, elle s'agite comme un poisson hors de l'eau. L'homme naturellement aime la société, mais y a-t-il plus belle société que celle de Dieu ? Non, il n'est ni amer, ni ennuyeux de fuir les créatures pour nous entretenir avec notre Créateur. Le Sage l'a dit : Sa conversation n'a pas d'amertume, et son entretien n'apporte pas l'ennui ; au contraire, il est plein de joie et d'allégresse ¹ Le vén. P. Caraffa, général de la Compagnie de Jésus, disait qu'il ne désirait rien en ce monde, mais que s'il avait pu désirer quelque chose, ç'aurait été une petite grotte, avec un morceau de pain, et un livre spirituel, pour vivre ainsi toujours retiré du monde.

VI. Il n'est pas vrai que la vie solitaire soit une vie triste : elle est un avant-goût et un commencement de la vie des bienheureux, qui goûtent une joie immense en s'occupant uniquement à aimer et à louer leur Dieu infiniment aimable. Ainsi parlait saint Jérôme, qui fuyant la ville de Rome, s'en alla chercher la solitude dans la grotte de Bethléem, et c'est de là qu'il écrivait que cette solitude était pour lui un paradis ² Dans leur solitude les saints ne sont pas seuls. Je ne suis jamais moins seul que lorsque je suis seul ³, disait saint Ber-

1. Non enim habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiâ et gaudium. (*Sap.* VIII, 16.)

2. Solitudo mihi paradus est. (*Ep.* IV, *ad Rustic.*)

3. Numquam, minus solus quam cum solus. (*Epist. ad fratres de monte Dei*, c. IV, n. 10.) (a)

a) Cette épître paraît avoir plutôt pour auteur l'abbé Guillaume de S. Thierry.

nard ; car alors, voulait-il dire, Dieu me tient compagnie, et sa compagnie est plus douce que celle de toutes les créatures. Les saints semblent tristes, mais ils ne le sont pas ; le monde, en les voyant éloignés des plaisirs terrestres, les croit tristes et privés de consolation ; mais il n'en est pas ainsi, ils jouissent d'une paix immense et continuelle, comme l'atteste l'Apôtre écrivant aux Corinthiens : « Avec les dehors de la tristesse, affirmait-il, nous possédons toujours la joie ¹ : » Isaïe a dit la même chose ², comme l'expriment les vers suivants :

Le Seigneur a pitié de Sion désolée ;
 Il la consolera de douleur accablée.
 Ses ruines seront semblables à l'Eden ;
 Les déserts du Seigneur deviendront le jardin.
 Partout éclateront les hymnes pacifiques,
 Les accents d'allégresse et le chant des cantiques (a).

Ce qu'on peut interpréter ainsi : Le Seigneur consolera les âmes retirées et leur rendra au centuple tous les plaisirs temporels qu'elles auront quittés ; il changera leur solitude en un jardin de délices ; là régneront toujours la paix et l'allégresse, et l'écho ne répétera que les louanges de Dieu. Voici comment le cardinal Pétrucci dépeint le bonheur d'un cœur porté à la solitude.

Il semble triste au monde ; il est rempli de joie.
 De cette terre au ciel, dont il poursuit la voie,
 Déjà l'élève un doux transport.
 Immense est son trésor ; nul soin ne l'inquiète.
 Il semble le jouet des vents, de la tempête ;
 Il est déjà tranquille au port (b).

VII. Pour trouver cette solitude, ô ma chère sœur ! vous n'avez pas besoin de vous isoler dans une grotte ou dans un désert. Vous pouvez, pour peu que vous le vouliez, trouver dans le monastère même cette solitude que vous désirez.

1. Quasi tristes, semper autem gaudentes. (II *Cor.* vi, 19.)

2. Consolabitur Dominus Sion, et consolabitur omnes ruinas ejus, et ponet desertum ejus quasi delicias et solitudinem ejus quasi hortum Domini ; gaudium et lætitia invenietur in eo, gratiarum actio et vox laudis. (*Is.* LI, 3.)

a) *Le prophète Isaïe*, trad. en vers français par P Soullié. (*L'éditeur.*)

b) Traduction empruntée, sauf une variante, au traducteur belge.

Fuyez la grille, fuyez les conversations et les discours inutiles ; fréquentez le chœur, aimez votre cellule et restez-y toujours, à moins que l'obéissance ou la charité ne vous appellent ailleurs. Vous trouverez ainsi la solitude qui vous convient et que Dieu demande de vous. David la trouva même au milieu des grandes affaires de son royaume : Je me suis retiré au loin, disait-il, et je me suis tenu dans la solitude ¹ Saint Philippe de Néri ayant désiré se retirer dans un désert, Dieu lui fit entendre qu'il ne devait pas quitter Rome. Les religieuses qui veulent être ses épouses doivent être un jardin fermé qui ne s'ouvre qu'à lui seul ² Gilibert remarque qu'une religieuse ne saurait être le jardin de Jésus-Christ ³, si elle ne veut pas être un jardin fermé, c'est-à-dire si elle n'est pas attentive à fermer son cœur aux pensées du siècle, et aux dangers que lui feraient courir de fréquentes relations avec le monde.

VIII. Restez solitaire, dit saint Bernard, tenez-vous à l'écart, non de corps, mais d'intention ⁴ Même pendant vos occupations journalières avec vos sœurs, et dans vos récréations, tâchez de ne pas sortir de votre solitude, c'est-à-dire d'être toujours unie à Dieu ; si vous ne pouvez pas vous éloigner de corps, éloignez-vous par la pensée, par l'intention et par l'affection, et soyez toute à Dieu. Quand vous êtes forcée de traiter avec les créatures, faites comme une jeune fille qui, habituée à rester toujours renfermée dans sa chambre, si par hasard elle se voit forcée de descendre dans la rue, s'en retire le plus tôt qu'elle peut à cause du froid qu'il y fait ou du bruit qu'elle y entend, et se hâte de rentrer dans sa chambre. Ainsi font les religieuses attachées à leur état, lorsque leurs emplois les mettent en rapport avec les autres ; elles souffrent une espèce de martyre, tant à cause de la répugnance qu'elles y éprouvent, qu'à cause de la

1. Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine. (*Ps.* LIV, 8.)

2. Hortus conclusus, soror mea sponsa. (*Cant.* IV, 12).

3. Hortus nescit esse qui non vult esse conclusus. (*In hunc loc.*)

4. Sede ergo solitarius, secede non corpore, sed intentione.

crainte qu'elles ont de commettre quelque péché, et elles tâchent en conséquence de se tirer de là aussitôt qu'elles le peuvent.

IX. Quand les occupations extérieures sont trop prolongées, il est bien difficile qu'on n'y commette pas quelque faute. Dans le temps même où les saints apôtres étaient occupés à convertir les pécheurs, Jésus-Christ leur recommandait de se retirer de temps en temps dans un lieu solitaire pour y donner quelque repos à l'esprit; de là vient qu'il leur disait : « Venez à l'écart de la foule, dans un lieu désert, et reposez-vous un peu ¹ » Car, dans les affaires extérieures, même spirituelles, l'âme contracte toujours des distractions, des inquiétudes, des refroidissements dans l'amour de Dieu, et des imperfections; en sorte que le repos lui est toujours nécessaire pour se purifier des souillures qu'elle a contractées, et prendre de nouvelles forces, afin de faire mieux à l'avenir. On ne doit donc pas être toujours dans la solitude, mais on doit toujours se la procurer quand on peut l'avoir, ou du moins l'aimer quand on ne peut pas l'obtenir. « On doit toujours aimer la solitude, disait saint Laurent Justinien, mais on ne doit pas la garder toujours ² Ainsi, lorsqu'une religieuse doit interrompre sa retraite pour servir la communauté, ou pour venir en aide à quelque sœur, elle doit le faire avec liberté d'esprit, sans s'en troubler le moins du monde; autrement elle se montrerait attachée à la retraite, ce qui serait encore un notable défaut : toutefois, en s'en allant traiter avec les créatures, elle ne doit pas avoir pour fin de se récréer dans leur société, mais seulement de faire acte d'obéissance ou de pratiquer la charité; mais sitôt cette occupation terminée, elle doit chercher de nouveau ses délices dans la solitude.

X. Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la solitude du corps; venons-en à celle de l'âme qui est la plus nécessaire. Car,

1. Venite seorsum in desertum locum, et requiescite pusillum. (*Marc.* vi, 31.)

2. Solitudo semper amanda est, tenenda vero non semper. (*De casto conub.* c. vi.)

comme le dit saint Grégoire, à quoi sert la solitude du corps, si celle de l'âme fait défaut ¹? » C'est-à-dire : que sert d'être de corps dans un désert, si l'on reste le cœur attaché aux choses du monde? Une âme détachée des choses de la terre, dit saint Pierre Chrysologue, trouve la solitude même dans les rues et sur les places publiques ² Que sert de rester en silence dans le chœur ou dans sa cellule, si l'on nourrit dans son âme l'amour des créatures, dont le bourdonnement empêche la voix de Dieu d'y être entendue. Je répète ici ce que Dieu dit une fois à sainte Thérèse : « Oh! que je parlerais volontiers à bien des âmes! Mais le monde fait tant de bruit dans les cœurs, que ma voix ne peut s'y faire entendre, Oh! si elles se séparaient seulement quelque peu du monde! » Comprendons donc ce que c'est que la solitude du cœur : elle consiste à bannir de son cœur tout sentiment qui n'est pas pour Dieu, en ne cherchant dans toutes nos actions pas autre chose que de plaire à ses yeux divins ; en sorte qu'on puisse dire avec David : *Quid mihi est in cœlo? et a te quid volui super terram?... Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum* ³ Mon Dieu, qu'y a-t-il dans le ciel ou sur la terre que je puisse désirer hors de vous? Vous seul possédez mon cœur, vous seul serez toujours mon unique richesse. En un mot, la solitude du cœur consiste à dire avec sincérité : Mon Dieu, je ne veux que vous, et rien de plus.

XI. Telle religieuse se plaint de ne pas trouver Dieu, mais voici ce que lui répond sainte Thérèse : « Détachez votre cœur de toutes choses ; ensuite cherchez Dieu, et vous le trouverez. » Nous ne pouvons chercher ni trouver Dieu, à moins de le connaître. Et comment connaître Dieu et ses infinies perfections, si l'on reste attaché aux créatures? Remplissez de boue un vase de cristal : les rayons du soleil n'y pourront pénétrer; et de même la lumière divine ne saurait resplendir dans un cœur occupé par l'amour des plaisirs, des biens ou

1. Quid prodest solitudo corporis, si solitudo defuerit cordis. (Lib. XXX, Mor. c. XII.)— 2. In plateis et in triviis suum pietas habet secretum. (Serm. IX.)

3. Ps. LXXII, 25, 26.

des honneurs. Voilà pourquoi le Seigneur nous dit dans les Psaumes : « Vaquez et considérez que je suis votre Dieu ¹ » Quiconque veut voir Dieu, doit vider son cœur de la boue qui l'emplit, et le fermer à tous sentiments mondains. C'est là précisément ce que Jésus-Christ a voulu donner à entendre sous la métaphore d'une porte close, lorsqu'il a dit : « Quand vous êtes pour prier, entrez dans votre chambre, et après en avoir fermé la porte, priez votre père dans le secret ² » C'est-à-dire que, pour nous unir à Dieu, il faut nous retirer dans le secret de notre cœur, qui est précisément la chambre dont parle Notre-Seigneur, suivant l'explication de saint Augustin, et puis en fermer l'entrée à toutes les affections terrestres.

XII. C'est encore ce qu'on peut entendre par les paroles suivantes de Jérémie : *Sedebit solitarius et tacebit, quia levabit se super se* ³ L'âme solitaire, c'est-à-dire détachée, où les affections terrestres gardent le silence, s'unira étroitement à Dieu par de saints désirs, par l'offrande de soi-même et par d'autres actes de résignation et d'amour ; et alors elle se trouvera élevée au-dessus d'elle-même (a) et de toutes les choses créées, et elle se rira des mondains qui ont tant d'estime et se donnent tant de peines pour les biens d'ici-bas, mais qu'elle-même estime trop peu, pour qu'ils méritent l'amour d'un cœur créé pour aimer un bien infini, tel qu'est Dieu. De là, Pétrucci inférait dans ses vers, en parlant d'un cœur tout voué à l'amour divin, que ce cœur est plus que tout ce qui peut être étalé à nos regards sur le théâtre de ce monde.

XII. Il faut remarquer en outre que par solitude on ne doit pas entendre une pure inaction, en sorte qu'une religieuse n'ait rien à faire et ne doive penser à rien. Dieu veut que ses épouses soient solitaires, mais non qu'elles soient oisives.

1. Vacate et videte quoniam ego sum Deus. (Ps. XLV, 10.)

2. Cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio, ora patrem tuum in abscondito. (Mat. vi, 6.) — 3. *Thren.* III, 28.

a) L'auteur donne ici un sens purement accommodatif aux paroles de Jérémie, dont le sens propre, au jugement des interprètes, est tout différent; car voici à proprement parler, ce que ce passage signifie : Il (l'homme) s'assiera solitaire, et il se taira, parce qu'il a mis (le joug du Seigneur) sur lui. » (L'éditeur.)

Quelques religieuses vivent à la vérité cachées dans leur retraite, mais ou elles s'y tiennent dans l'oisiveté sans s'appliquer à quoi que ce soit, ou elles s'y appliquent à des lectures vaines, ou à d'autres affaires inutiles. Elles se tiendront dans le silence, mais, dit saint Basile, dans un silence oisif dont elles rendront compte à Dieu ¹ La solitude oisive est celle qui convient aux bêtes; la solitude occupée à certaines études ou autres affaires de pure curiosité, est celle des gens du monde: la solitude religieuse n'est ni oisive, ni inutile, mais elle est toute fructueuse et sainte. Les religieuses doivent résider dans leurs cellules comme les abeilles dans leurs petites cases, où elles se montrent toujours occupées à faire leur miel; c'est-à-dire qu'elles doivent toujours être ou à prier, ou à lire des livres pieux, ou à quelque travail de mains qui ne les empêche pas d'élever leur cœur à Dieu. Saint Jean Chrysostome a dit: La solitude n'a pas pour but qu'on reste seul sans rien faire, mais qu'on s'occupe recueilli en Dieu ² Il y avait dans un couvent de saint François un moine oisif qui ne faisait que courir par la maison, d'une cellule à l'autre. Le saint l'appelait *Frère Mouche*. Dieu veuille qu'il n'y ait pas dans les couvents de ces *religieuses mouches*, qui vont toujours guettant, épiant, furetant, cherchant à savoir qui est à la grille, qui est au confessionnal, qui va, qui vient. Elles mériteraient d'être chassées, comme on chasse les mouches, ou du moins renfermées dans un cachot pour cesser d'être importunes aux autres.

XIV On dit communément que l'oisiveté est la mère de tous les vices, et cet adage est fondé sur cet oracle de l'Esprit-Saint, que l'oisiveté apprend à commettre toute sorte de désordres ³ Le B. Joseph de Calasanze disait: Le démon va à la chasse des moines oisifs. Saint Bonaventure remarque que, tandis qu'un moine occupé est assailli d'une tentation,

1. Reddent rationem pro otioso silentio.

2. Solitudinem non facit esse solum. (In Ps. cXL (a).

3. Omnem malitiam docuit otiositas. (*Eccli.* xxxiii, 29.)

a) Introuvable.

le moine fainéant en a mille à sa poursuite. La cellule est pour les religieuses un lieu de réunion entre elles et Dieu, mais le B. Joseph de Calasanze dit qu'elles se servent bien mal de leurs cellules, lorsqu'elles ne s'y entretiennent pas avec Dieu, ou qu'elles n'y travaillent pas pour lui. On ne peut pas toujours prier ; il est donc nécessaire que les religieuses s'occupent aussi aux travaux de l'aiguille. La femme forte est louée par Salomon de ce qu'elle filait la laine et le lin ¹ Saint Jérôme recommandait à la vierge Démétriade d'avoir toujours entre ses mains la laine ou le fuseau ² Toutes les femmes qui ont vécu saintement, spécialement les religieuses, se sont occupées au travail des mains. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, quoiqu'elle fût si infirme et si faible de complexion, partageait, sans s'épargner en rien, les fatigues de toutes ses consœurs, soit voilées, soit converses, tantôt à la cuisine, tantôt au réfectoire, tantôt balayant, tantôt tirant de l'eau ; elle se fatiguait tellement en particulier à laver le linge, qu'elle en vint jusqu'à se tordre un os de la main. En un mot, l'auteur de sa vie dit qu'elle travaillait plus que quatre converses ensemble.

XV Notons ici que c'est une erreur de croire que les fatigues nuisent à la santé du corps, car il est certain qu'au contraire elles contribuent beaucoup à la conserver ; et c'est pour cela que les converses se portent d'ordinaire mieux que les choristes. Le plus souvent ce n'est pas la crainte de tomber malades qui nous porte à nous excuser de nous livrer au travail, mais bien la peine qu'on veut éviter de se fatiguer. Mais qu'on regarde le crucifix, et on ne prendra plus tant la fatigue en aversion. La sœur Françoise de Saint-Ange se plaignait un jour devant le crucifix de ce que ses mains étaient toutes ruinées par le travail ; mais le divin crucifié lui répondit : « Regarde mes mains, et puis va te lamenter. » De plus le travail sert beaucoup à nous distraire des ennuis de la solitude et des tentations qui souvent y viennent nous assiéger. Saint Antoine abbé, étant un jour assailli de pensées

1. Quæsitit lanam et linum, et operata est consilio manuum suarum. (*Prov.* xxxi, 13.) — 2. Habeto lanam semper in manibus.

déshonnêtes et fort ennuyé de sa solitude, ne savait que faire pour trouver du soulagement ; alors un ange lui apparut, et le conduisit dans le petit jardin qui se trouvait là, puis prenant une pioche, il se mit à bêcher la terre, puis se mit à prier, et ensuite à bêcher de nouveau la terre, puis à prier encore, et ainsi alternativement. Le saint apprit par là ce qu'il devait faire pour adoucir les ennuis de sa solitude et pour repousser les tentations. On ne doit pas toujours travailler, mais on ne peut pas toujours prier sans s'exposer à en perdre la tête, et à se rendre tout à fait inutile à tous les exercices spirituels. C'est pour cela que sainte Thérèse, ayant apparu après sa mort à la sœur Paule Marie de Jésus, l'exhorta à ne jamais cesser de s'exercer à des travaux manuels sous prétexte de s'occuper plus saintement, et elle ajoutait que de tels exercices contribuent beaucoup au salut éternel.

XVI. D'ailleurs les travaux manuels, quand on s'y livre sans inquiétude et sans passion, n'empêchent pas de faire oraison. La sœur Marguerite de la Croix, archiduchesse d'Autriche, se chargeait des emplois les plus fatigants du monastère, et disait qu'ils sont non-seulement utiles, mais nécessaires aux religieuses, parce qu'ils n'empêchent pas l'âme de s'élever à Dieu. On dit que saint Bernard, voyant un moine qui priait en travaillant, lui dit : Continuez, ô mon frère, à faire comme vous faites, car une telle conduite vous exemptera même du purgatoire. Saint Bernard suivait pour lui-même cette règle, comme nous l'apprend l'auteur de sa vie ¹ En même temps, y est-il dit, qu'il se livrait tout entier au travail extérieur des mains, il était intérieurement tout occupé de Dieu. C'est ainsi que doit faire une religieuse ; tandis qu'elle travaille des mains, elle ne doit pas négliger de tenir son cœur élevé vers Dieu, sans quoi toutes ses fatigues extérieures seront sans aucun profit spirituel, et pleines d'imperfections. L'époux des Cantiques dit à l'âme : Place-moi sur ton cœur, et puis sur ton bras ², car si l'on n'a pas Dieu dans son cœur, on ne peut

1. Totus exterius laborabat et totus interius Deo vacabat. (Lib. III, c. 1.)

2. Pone me ut signaculum super cor tuum ; ut signaculum super brachium tuum. (*Cant.* VIII, 6.)

l'avoir sur son bras, c'est-à-dire que l'on ne fait rien qui lui plaise. Sainte Thérèse disait, que lorsque les travaux de la vie active procèdent de l'amour divin, ils sont la suprême perfection.

XVII. Telle religieuse se trompe donc, quand elle tient à rester toujours dans la solitude sans jamais s'occuper d'exercices extérieurs; mais telle autre se trompe aussi, quand elle se charge volontairement de tant d'affaires qu'il ne lui reste plus de temps pour s'entretenir avec Dieu. Mon fils, dit le Seigneur, ne vous mêlez pas de trop de choses, car si vous voulez les faire toutes, vous ne pourrez éviter de commettre des péchés ¹ Il y a des religieuses qui, lorsqu'elles entreprennent quelque travail, s'y appliquent si fort qu'elles ne peuvent penser à autre chose. Faites vos affaires avec diligence, mais toujours avec tranquillité et sans passion, afin que votre âme puisse de temps en temps s'élever vers Dieu. Vous devez travailler, mais comme une religieuse, et non comme fait une marchande qui sue nuit et jour pour amasser de l'argent. Pourquoi cet argent? Pour tenir table ouverte, pour vous bien parer ou pour satisfaire vos caprices. Travaillez, mais en religieuse; occupez-vous d'abord des affaires de l'âme, et puis de celles du corps, livrez-vous aux exercices extérieurs dans le seul but d'obéir, de servir la communauté, ou de fuir l'oïveté, mais toujours sans avidité, et sans trop de sollicitude qui vous empêcherait d'élever votre âme à Dieu. Saint Antoine disait que dans toutes nos occupations extérieures, quelque pressées qu'elles soient, nous devons toujours nous réserver au fond de notre âme un petit coin secret où nous puissions nous retirer et nous recueillir dans la société de Dieu, quand nous nous trouvons abattus et ennuyés de notre travail. Elevons souvent notre âme à Dieu, en commençant et en continuant le travail, par des actes d'amour, d'offrande, de résignation ou de prière. Si, par exemple, vous brodez ou vous cousez, que ne faites-vous à chaque point un acte d'amour ou

1. Fili, ne in multis sint actus tui, et si dives fueris non eris immunis a delicto. (*Ecc. x, 10.*)

d'offrande de vous-même? Je conclus en disant que les religieuses ferventes trouvent dans tout ce qu'elles font le moyen de pratiquer le recueillement, de s'unir à Dieu de plus en plus, et de gagner toujours; au lieu que les tièdes et les négligentes tissent des toiles d'araignée, puisqu'elles travaillent et se fatiguent pour des fins terrestres et perdent ainsi toutes leurs peines.

PRIÈRE.

O mon Jésus! faites que je vous aime de tout mon pouvoir pendant la vie qui me reste, et que je sois tout à vous. Je maudis les jours où j'aimais les créatures; dorénavant, je ne veux aimer que vous. Je vous prie de me donner la force de me détacher de tout ce qui me sépare de vous. Faites que mon cœur ne songe qu'à vous, comme à l'unique objet qui soit digne d'être aimé. O Verbe incarné, vous êtes venu dans ce monde pour habiter dans nos cœurs, que vous avez rachetés au prix de votre sang. Que mon cœur vous appartienne donc tout entier. Prenez-en possession, Seigneur, et de là, comme de votre trône, jetez les yeux sur mes besoins; éclairez-moi, enflammez-moi, et rendez-moi prompt à faire toutes vos volontés. O Jésus! mon bien suprême, je vous aime et vous estime par-dessus tout. Je me donne à vous tout entière, faites que je vous serve toujours, non par crainte, mais par amour. Votre majesté mérite d'être redoutée, mais votre bonté mérite d'être aimée. Marie, ma mère et mon refuge, faites que je sois tout à Jésus.

§ III.

De la présence de Dieu.

I. Les docteurs mystiques appellent avec raison l'exercice de la présence de Dieu le fondement de la vie spirituelle, qui consiste en ces trois choses : la fuite du péché, la pratique de la vertu, et l'union avec Dieu. Car la présence de Dieu produit précisément ces trois effets; elle délivre l'âme du péché, la

porte à la pratique de la vertu, et l'unit à Dieu par le lien du saint amour.

II. Et d'abord, quant au premier effet, qui est la fuite du péché, il n'est pas de moyen plus efficace pour dompter les passions, pour résister aux tentations, et éviter ainsi toutes sortes de péchés, que de penser que Dieu nous est présent. Le Docteur angélique a dit : Si nous pensions toujours que Dieu nous voit, nous ne ferions jamais, ou presque jamais, rien qui déplaise à ses yeux ¹ Saint Jérôme a dit semblablement que le souvenir de la présence de Dieu ferme l'entrée au péché ² En effet, si les hommes, quand ils sont en présence de leurs supérieurs, de leurs parents, ou de leurs princes, n'osent pas transgresser leurs ordres, à combien plus forte raison n'oseraient-ils pas enfreindre les lois divines, s'ils pensaient que Dieu les voit? Saint Ambroise raconte qu'un page d'Alexandre le Grand, ayant en main une torche allumée, tandis qu'Alexandre sacrifiait dans un temple, se laissa brûler la main, plutôt que de commettre l'irrévérence de la laisser tomber. Le saint docteur ajoute : « Tant était fortement imprimée dans ce jeune page la discipline du respect, qu'elle lui faisait vaincre la nature ³. » Si le respect de ce jeune homme pour son prince le porta à braver la douleur, combien l'idée de la présence de Dieu ne nous aidera-t-elle pas davantage à vaincre les tentations et à souffrir toutes sortes de peines, plutôt que de lui manquer de respect sous ses propres yeux?

III. Tous les péchés que les hommes commettent viennent de ce qu'ils perdent de vue la divine présence. Nous ne nous perdons, disait sainte Thérèse, que parce que nous ne nous rappelons pas que Dieu nous est présent, et que nous le croyons loin de nous. Avant elle, David avait dit : Le pécheur oublie que Dieu le voit, et c'est pour cela qu'il l'offense en tout temps ⁴ L'abbé Dioclès allait jusqu'à dire : Qui distrait sa mé-

1. Si Dominum præsentem cogitaremus, vix aut nunquam peccaremus. (Op. LVIII, c. II.) — 2. Memoria Dei excludit omnia peccata. (In IV Es.)

3. Tanta in puero disciplina reverentiæ ut naturam vinceret. (Lib. III de Virg, c. III, n. 12.) — 4. Non est Deus in conspectu ejus; inquinatæ sunt viæ illius in omni tempore. (Ps. x, 5, secund. Hebr.)

moire de la présence de Dieu, devient brute ou démon ¹ En effet, on se trouve aussitôt assailli de désirs charnels et diaboliques, auxquels on n'a pas la force de résister.

IV Les saints, pleins de l'idée que Dieu les voyait, ont fait face aux attaques de tous leurs ennemis. Cette pensée donna, à la chaste Suzanne, la force de repousser les vieillards qui la tentaient en la menaçant de la mort. Il me vaut mieux, dit-elle, tomber entre vos mains et mourir innocente, que de pécher en présence de mon Dieu ² Cette même pensée convertit une mauvaise femme qui avait eu l'effronterie de tenter saint Ephrem d'impudicité. Le Saint lui dit que si elle voulait pécher avec lui, il fallait qu'elle vînt le trouver sur la place publique. Comment, dit-elle alors, faire cela en présence de tant de monde? Le Saint reprit : Comment le faire en présence de Dieu qui nous voit en tout lieu? La pauvre pécheresse, à ces mots, fondit en larmes, et se traînant à terre demanda pardon au Saint et le pria de la mettre dans la voie du salut. Saint Ephrem la plaça dans un couvent, où elle vécut saintement, pleurant ses péchés jusqu'à la mort ³. La même chose advint à l'abbé Paphnuce. Il fut tenté un jour par une courtisane nommée Thaïs, qui lui dit que personne ne les voyait, excepté Dieu. Eh quoi! lui dit ce saint, tu sais que Dieu te voit, et tu veux pécher? Thaïs, effrayée par ces paroles, se repentit de ses fautes, et faisant un paquet des habits et des bijoux qu'elle avait gagnés à son infâme métier, elle les brûla sur une place publique, et puis se retira dans un couvent, où elle jeûna au pain et à l'eau pendant trois années, en ne faisant qu'adresser à Dieu cette prière : *Qui psalmasti me, miserere mei*. « Vous qui m'avez créée, ayez pitié de moi. » Au bout de ces trois années elle termina sa vie par une sainte mort. Paul, disciple de saint Antoine abbé, apprit par révélation que cette heureuse pénitente avait été placée dans le ciel parmi les saints sur un grand trône de gloire ⁴

1. Ap. PAL., c. ix. — 2. Melius est mihi absque opere incidere in manus vestras quam peccare in conspectu Domini. (*Dan.* xiii, 23.)

3. *Metaph. in vit. S. Ephr.* — 4. *Sabell.*, lib. V, exemp. c. ii.

V Voilà combien le souvenir de la présence de Dieu est puissant pour nous faire éviter le péché. Prions donc toujours le Seigneur, comme faisait Job en lui disant : Seigneur, placez-moi en votre présence, rappelez-moi toujours que vous me voyez ; et puis, que mes ennemis s'avancent tous ensemble contre moi, je saurai les vaincre ¹ Saint Jean Chrysostome fait cette remarque : Si nous pensions toujours que nous sommes en la présence de Dieu, nous ne penserions à rien, nous ne dirions rien, nous ne ferions rien de mal ² ; car nous serions arrêtés par l'idée qu'il sait toutes nos pensées, qu'il entend toutes nos paroles, qu'il voit toutes nos actions.

VI. Quant au second effet, qui est la pratique de la vertu, la présence de Dieu est encore un grand moyen pour l'obtenir. Oh ! avec combien de courage se battent les soldats en présence de leur roi ! La seule pensée que leur prince est là pour les punir ou les récompenser leur communique un courage et des forces en quelque sorte surhumaines. De même, quand une religieuse est sous les yeux de sa supérieure, avec quel extérieur composé elle fait l'oraison ! avec quelle modestie elle parle à ses sœurs ! avec quelle attention elle exécute les ordres qu'on lui donne ! Si les religieuses pensaient que Dieu voit tout ce qu'elles font, elles feraient tout bien et pour une fin convenable. Saint Basile dit que si l'on était en présence d'un roi et en même temps d'un paysan, on ferait tous ses efforts pour contenter le roi sans faire attention à ce que désirerait le paysan ; de même celui qui se rappelle qu'il est en la présence de Dieu, ne s'arrête pas à contenter les créatures ; mais il pense uniquement à plaire à Dieu qui le voit.

VII. Enfin, pour le troisième effet de la présence de Dieu, qui est l'union de l'âme avec son Dieu, la règle infaillible de l'amour, c'est que l'amour augmente toujours en présence de l'objet aimé. Cela a lieu même parmi les hommes, quoique plus on les pratique, plus on arrive à connaître leurs défauts.

1. *Pone me juxta te, et cujusvis manus pugnet contra me. (Job. xvii, 3.)*

2. *Si ita nos ipsos disposerimus, nihil mali cogitabimus, nihil mali dicemus, nihil mali faciemus. (Hom. III ad Phil. 2.)*

Combien notre amour pour Dieu ne deviendra donc pas plus ardent, si nous nous tenons en sa présence ! plus nous converserons avec lui, plus il nous donnera à connaître sa beauté et son amabilité. L'oraison du matin et du soir ne suffit pas pour nous tenir toujours unis à Dieu. Saint Jean Chrysostome disait que, quand même l'eau serait bouillante, si ensuite on l'éloigne du feu, bientôt elle reprend sa froideur naturelle ; qu'ainsi donc, après l'oraison, il nous faut entretenir notre ferveur au moyen de la présence de Dieu, en renouvelant nos actes de foi en sa présence. Saint Bernard raconte que lorsque dans les premiers temps de sa conversion il se trouvait inquiet ou tenté de tiédeur, il lui suffisait, pour ranimer sa ferveur, de se rappeler quelque saint personnage mort ou éloigné de lui¹. Combien ne sera-t-il donc pas plus avantageux à des âmes qui aiment Dieu de se souvenir qu'il est présent et qu'il leur demande leur amour ? David disait que le souvenir de Dieu le remplissait de joie et de consolation². Quelque affligée et désolée que soit une âme, si elle aime Dieu, son seul souvenir la console. Aussi les âmes amoureuses de Dieu sont-elles toujours tranquilles, parce que, dans tout ce qui leur arrive comme dans tout ce qu'elles font, elles tâchent de se tenir et d'agir toujours sous les yeux de Dieu, comme la fleur appelée Tournesol se tient toujours tournée vers le soleil. Le fidèle amant, disait sainte Thérèse, se souvient toujours de l'objet aimé.

VIII. Mais venons-en à la pratique de cet excellent exercice de la présence de Dieu. Cet exercice consiste en partie dans l'opération de l'entendement et en partie dans celle de la volonté : de l'entendement, en se représentant Dieu comme présent ; et de la volonté, en s'unissant à lui par des actes d'humilité, d'adoration et d'amour, dont nous parlerons particulièrement plus loin. Et d'abord, pour ce qui regarde l'entendement, la présence de Dieu se pratique de quatre manières. La première, en nous représentant notre Sauveur Jésus-Christ comme nous accom-

1. Ad solam defuncti seu absentis memoriam, flabat spiritus, et fluebant aquæ. (*In Cant.* Serm. XIV, n. 6.) — 2. Memor fui Dei et delectatus sum. (*Ps.* LXXVI, 2.)

pagnant et nous voyant en quelque lieu que nous soyons. Nous pouvons nous le représenter, par conséquent, tantôt dans un mystère, tantôt dans un autre, par exemple dans l'étable de Bethléem, ou voyageant en Egypte, ou travaillant dans la boutique de son père, ou flagellé, couronné d'épines, ou crucifié. Sainte Thérèse prisait beaucoup ce moyen de pratiquer la présence de Dieu. Observons cependant que, quelque bon que soit ce moyen, ce n'est pas le meilleur, et qu'il n'est pas toujours utile de l'employer; d'abord, parce qu'il n'est pas absolument conforme à la vérité, puisque Jésus-Christ, en qualité d'Homme-Dieu, n'est présent pour nous qu'à la suite de la communion, ou lorsque nous sommes devant le Saint-Sacrement. D'ailleurs cette manière, sujette comme elle l'est à illusion, pourrait nous fatiguer l'imagination et nous tourner la tête. Si donc on veut employer ce moyen, il faut le faire avec réserve et seulement autant qu'il est utile, sans chercher avec effort à se figurer dans l'esprit les propres traits de notre Sauveur, son visage, sa stature, la couleur de son teint; il suffit de se le représenter comme observant tout ce que nous faisons.

IX. Le second moyen, plus sûr et meilleur en lui-même, comme étant fondé sur la vérité de la foi, consiste à voir Dieu des yeux de la foi, comme nous étant présent en tout lieu, nous englobant dans son immensité, et observant tout ce que nous faisons. Qu'importe que nous ne le voyions pas des yeux de la chair? Nous ne voyons pas l'air, et cependant nous savons qu'il nous environne, que nous vivons dans son milieu, puisque sans lui nous ne pourrions ni respirer ni vivre. De même nous ne voyons pas Dieu, mais la loi nous enseigne qu'il est toujours présent. « N'est-il pas vrai, nous dit-il lui-même par son prophète, que je remplis le ciel et la terre ¹? » Comme une éponge dans le sein de la mer est pressée de toutes parts par les eaux, ainsi Dieu nous enveloppe par son omniprésence. « En Dieu nous vivons, en Dieu nous nous mouvons, en Dieu nous avons l'être, a dit l'Apôtre ²? » « Dieu, dit saint

1. Numquid non cœlum et terram ego impleo? (*Jer.* xxiii, 24.)

2. In ipso vivimus, movemur et sumus. (*Act. Ap.* xvii, 18.)

Augustin, est attentif à observer chacune de nos actions, de nos pensées et de nos paroles, avec le même soin que si, oubliant tout le reste, il n'avait que nous seuls à considérer¹ » De plus il prend note de tout et l'écrit sur un livre pour nous en demander compte au jour des comptes généraux, et nous décerner la récompense ou le châtement que nous aurons mérité. Ce second moyen d'étudier la divine présence ne fatigue pas l'esprit, puisqu'il suffit, pour en faire les actes, de ranimer notre foi par un acquiescement affectueux, en disant : *Mon Dieu, je crois fermement que vous êtes ici présent.* On peut y joindre aisément des actes d'amour et de résignation, ou de droiture d'intention, et autres semblables.

X. Le troisième moyen de conserver le souvenir de la présence de Dieu, c'est de le reconnaître dans ses créatures, qui toutes ont reçu de lui l'être et la force de nous servir. Dieu est dans le feu pour nous chauffer, dans l'eau pour nous désaltérer, dans le soleil pour nous éclairer, dans le pain pour nous nourrir, dans la laine pour nous couvrir, et dans toute autre chose créée pour notre usage. Quand nous voyons un bel arbre, une belle fleur, souvenons-nous que dans cet objet brille un rayon de la beauté de Dieu qui lui a donné l'être. Si nous traitons avec un homme saint et docte, souvenons-nous que c'est Dieu qui lui communique quelques parcelles de sa sainteté et de sa science. Quand nous entendons de la musique, quand nous aspirons une suave odeur, quand nous mangeons ou savourons quelque aliment qui flatte notre goût, ressouvenons-nous que c'est Dieu qui nous dispense cette harmonie et ces parfums, ces mets, cette liqueur, pour nous porter à penser aux délices éternelles du paradis.

XI. Habitons-nous par conséquent à voir dans tout objet Dieu qui se présente à nous, et faisons-lui alors des actes de remerciement et d'amour, en considérant que dès l'éternité il a pensé à créer tant de belles choses pour nous engager à l'aimer, disait saint Augustin² : « Apprends, à aimer ton créa-

1. *Solil.*, n. xiv. — 2. Disce amare in factura factorem, ne teneat te quod ab illo factum est, et amittas eum a quo et ipse factus es. (*In ps.* xxxix, n. 8.)

teur dans la créature, garde-toi bien de t'attacher tellement aux choses créées, que tu en viennes à perdre celui qui t'a créé toi-même. » Ainsi faisait le Saint, par la vue des créatures il s'élevait à Dieu ; et de là vient qu'il s'écriait avec amour : « Le ciel et la terre, et tout ce qu'ils renferment, me crient que je dois vous aimer ¹ En voyant le ciel, les étoiles, les champs et les montagnes, il lui semblait que tous lui disaient : Augustin, aime Dieu, car il ne nous a créés que pour que tu l'aimes. Sainte Thérèse, de même, en contemplant la campagne, la mer, les ruisseaux, les collines, croyait les entendre lui reprocher son ingratitude envers Dieu. Quand sainte Marie-Magdeleine de Pazzi avait dans les mains quelque fleur ou quelque fruit, elle se sentait transportée de l'amour divin : Dieu a donc pensé de toute éternité, disait-elle, à créer cette fleur, ce fruit, pour mon amour, et pour me donner un signe de l'amour qu'il me porte. On rapporte aussi que saint Siméon Salus, quand il se promenait dans la campagne, frappait de sa baguette les fleurs et les brins d'herbe qui se trouvaient sur son chemin, en leur disant : C'en est assez, taisez-vous ; vous me reprochez de ne pas aimer ce Dieu qui ne vous a faits si beaux que pour que je l'aime ; et je ne l'aime pas. Mais je vous comprends, ne me faites plus de reproches. Taisez-vous.

XII. Le quatrième moyen, et le plus parfait de nous maintenir en la présence de Dieu, c'est de considérer Dieu au dedans de nous-mêmes. Nous n'avons plus besoin de monter au ciel pour trouver Dieu ; il nous suffit, pour le trouver, de nous recueillir en nous-mêmes. Sainte Thérèse disait : « Jen'ai jamais su ce que veut dire faire oraison comme il faut, jusqu'à ce que Dieu m'ait appris cette manière de prier : j'ai toujours trouvé beaucoup de profit à me recueillir ainsi en moi-même. » Pour en venir à la pratique, il faut comprendre que Dieu est en nous autrement que dans les autres créatures : il est en nous comme dans son temple et sa demeure, selon ces paroles de l'Apôtre : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu,

1. Cœlum et terra, omnia mihi dicunt, ut amem te. (*Conf.* lib. X, c. vi.)

et que l'esprit de Dieu habite en nous ¹? » C'est ce qui a fait dire à notre Sauveur, qu'il entre avec son Père et le Saint-Esprit dans les âmes qui l'aiment, non en passant, mais à demeure, et pour y fixer à jamais son séjour ²

XIII. Les rois de la terre, bien qu'ils aient leurs magnifiques palais, ont toujours néanmoins leurs appartements particuliers où ils habitent le plus souvent. Dieu est partout; sa présence remplit le ciel et la terre, mais il réside plus particulièrement dans nos âmes, et il y prend ses délices comme dans un jardin de plaisance, comme il nous l'a fait entendre par ces paroles de l'Apôtre : « J'habiterai en eux, et je marcherai au milieu d'eux, et je serai leur Dieu ³ » C'est là qu'il veut que nous lui exprimions notre amour, et que nous le priions, puisqu'il est en nous avec des sentiments pleins d'amour et de bonté, pour écouter nos demandes, recevoir nos hommages, nous défendre, nous éclairer, nous gouverner, nous communiquer ses dons, et nous aider en tout ce qui peut contribuer à notre salut éternel. Appliquons-nous donc, en ravivant notre foi en cette vérité, à nous anéantir d'une part, à la vue d'une si haute majesté qui daigne habiter en nous, et à produire de l'autre alternativement des actes de confiance, d'offrande ou d'amour pour son infinie bonté, tantôt le remerciant de ses faveurs, tantôt nous plaisant à contempler sa gloire, tantôt lui demandant conseil dans nos doutes, sans nous lasser de nous féliciter nous-mêmes de posséder en nous ce souverain bien, sans avoir lieu de craindre qu'aucune puissance créée puisse jamais nous l'enlever, ou qu'il nous abandonne, à moins que nous ne l'abandonnions volontairement nous-mêmes.

XIV Telle était la petite cellule que sainte Catherine de Sienne s'était bâtie au dedans d'elle-même, et où elle se tenait continuellement retirée pour s'entretenir avec Dieu dans

1. Nescitis quia templum Dei estis, et spiritus Dei habitat in vobis? (I *Cor.* III, 16.)

2. Si quis diligit me, Pater meus diliget eum, et ad eum tentemus, et mansio-nem apud eum faciemus. (Jo. XIV, 22.)

3. Inhabitabo in illis, et ambulabo inter eos et ero illorum Deus. (II *Cor.* VI, 16.)

d'amoureux colloques, se dédommageant ainsi de la persécution de ses parents qui lui avaient interdit de se renfermer dans sa chambre pour prier. La sainte trouvait encore dans cette cellule intérieure un autre avantage : c'est qu'elle pouvait sans cesse s'y tenir recueillie en Dieu, tandis que dans sa chambre elle se trouvait auparavant souvent forcée d'en sortir. Sainte Thérèse disait : « Celles qui peuvent se renfermer ainsi dans ce petit ciel de nos âmes, où réside celui qui les a créées, marchent, je crois, dans une excellente voie, parce qu'elles y font beaucoup de chemin en peu de temps. » En un mot, c'est par cet exercice de la présence de Dieu que les saints sont parvenus à acquérir le riche trésor de leurs mérites. Ainsi se conduisait le Prophète-Roi : « J'avais soin, nous dit-il dans ses Psaumes, d'avoir toujours présent Dieu à mes yeux ¹ » Le B. Henri Suzon s'appliquait avec tant de soin à ce saint exercice, que tout ce qu'il faisait, il le faisait avec la pensée de la présence de son Dieu, et qu'ainsi il entretenait avec lui une conversation continuelle par de tendres affections. Sainte Gertrude y était de même tellement habituée, que le Seigneur dit à sainte Mathilde : Gertrude marche toujours sous mes yeux, elle cherche toujours à faire ma volonté, et fait toutes ses actions pour ma plus grande gloire ² Sainte Thérèse avait la même pratique : dans toutes ses occupations elle avait toujours l'œil fixé sur son bien-aimé maître.

XV Si vous me demandez combien de fois par jour vous devez vous souvenir de la présence de Dieu, je vous répondrai avec saint Bernard, que vous devez le faire à chaque minute, car comme il ne se passe pas de minute que nous ne jouissions de ses dons, nous ne devons pas en passer une sans l'en remercier et nous souvenir de lui. Si quelqu'un savait que son roi pense toujours à lui et à son bonheur, encore bien que cette sollicitude royale ne lui servirait à rien, cependant il ne pourrait se dispenser de penser à lui et de l'aimer de tout son cœur. Il est certain que votre Dieu pense sans

1. Providebam Dominum in conspectu meo semper. (*Ps.* xv, 8.)

2. Lib. I. S. GERT., c. 11.

cesse à vous et ne cesse de vous faire du bien, tantôt en vous éclairant de ses lumières, tantôt en vous aidant de ses secours, tantôt en vous favorisant de ses visites. N'est-ce donc pas une ingratitude que de l'oublier? Souvenez-vous toujours, ou le plus souvent possible, de la présence de Dieu. Voici l'avis que donna le Seigneur à Abraham : Marche toujours en ma présence, et tu seras parfait ¹ Tobie dit à son fils : Mon fils, pendant toute ta vie aie Dieu devant les yeux ² Cet exercice de la présence divine fut recommandé par Dorothée à Dosithée, son disciple, qui lui demandait ce qu'il devait faire pour devenir saint. Pense, lui dit-il, que Dieu est toujours présent et qu'il te voit ³ Saint Dorothée atteste que son disciple suivit si bien son conseil qu'en toutes ses occupations, et jusque dans les dernières maladies qu'il eut à endurer, il ne perdit jamais Dieu de vue. Et ce fut ainsi que de soldat et de jeune libertin perdu de vices qu'il avait été d'abord, il parvint, dans l'espace de cinq ans, à une telle sainteté, qu'après sa mort il apparut dans le ciel au milieu des plus saints anachorètes.

XVI. Un grand serviteur de Dieu, le P Joseph Anchieta, qui, par ce moyen de la présence de Dieu, parvint à un si haut degré de sainteté et de perfection, disait qu'on ne peut rien retrancher de ce saint exercice que le peu d'attention que nous y mettons. En conséquence le prophète Michée nous donne cet avis : O homme! je vais t'indiquer ton bien, et ce que le Seigneur exige de toi; il veut que tu aies soin de faire toutes tes actions en sa présence, car ainsi tout sera bien fait ⁴ Saint Grégoire de Nazianze a dit conséquemment, que nous devons nous souvenir de Dieu pour le moins autant de fois qu'il nous arrive de respirer ⁵; en faisant ainsi nous ferons tout

1. Ambula coram me et esto perfectus. (*Gen.* xvii, 1.)

2. Omnibus diebus vitæ tuæ in mente habeto Deum. (*Tob.* iv, 6.)

3. Cogita, semper Deum tibi præsentem.

4. Indicabo tibi, o homo! quid sit tibi bonum et quid Dominus requirat a te: utique sollicitum ambulare cum Deo tuo. (*Mich.* vi, 8.)

5. Nec enim tam sæpe spiritum ducere, quam Dei meminisse debemus. (*Orat. de cura. paup.*)

bien. Un autre pieux auteur dit que la méditation peut être omise dans quelques occasions, comme en cas de maladie, ou d'affaires pressantes, mais que, pour l'exercice de la présence de Dieu, on ne doit jamais omettre de le faire, au moyen d'actes de piété, comme de droiture d'intention, d'offrande et autres semblables, comme nous le disons plus au long ci-après.

XVII. Jusqu'ici nous avons parlé des opérations de l'entendement; parlons maintenant de l'application de la volonté à l'exercice de la présence divine. Et d'abord il faut reconnaître que d'être toujours devant Dieu, avec l'esprit continuellement attaché à lui, c'est le bonheur et le partage des élus; mais que dans l'état présent, il est moralement impossible de l'avoir toujours et sans interruption présent à la pensée. Par conséquent tous nos soins doivent se borner à penser à lui autant que possible, et cela sans sollicitude inquiète ni effort indiscret, mais avec douceur et tranquillité. Il y a trois moyens pour faciliter l'application de la volonté à cet exercice. 1° C'est d'élever le cœur à Dieu par de courtes, mais ferventes oraisons jaculatoires, ou des aspirations amoureuses vers Dieu, actes que l'on peut faire en tout lieu et en tout temps, quand on marche, quand on travaille, quand on mange, quand on se récréé. Ces actes peuvent être soit d'élection, soit de désir, de résignation, d'offrande, d'amour, de renoncement, de remerciement, de demande, d'humilité, de confiance, etc. Qui vous empêche de dire parmi toutes vos occupations : « Mon Dieu, je ne veux que vous seul. Je ne désire que d'être tout à vous, faites de moi et de mes biens tout ce qu'il vous plaira : je me donne toute à vous. Je vous aime plus que moi-même. Je ne veux que ce que vous voulez. Je renonce à tout pour l'amour de vous. Je vous remercie des grâces que vous m'avez accordées. Aidez-moi, ayez pitié de moi, donnez-moi votre saint amour. Seigneur, je devrais à cette heure être plongée dans l'enfer. Je me complais dans votre félicité. Je voudrais que tout le monde vous aimât. Ne permettez pas que je me sépare de vous. Je me confie en vous. Quand pourrai-je

vous voir et vous aimer face à face. Que tout ce que je fais et que je souffre soit pour vous. Que votre volonté soit faite. » Les anciens pères faisaient grand cas de ces courtes prières, plus propres à conserver la présence de Dieu que les longues oraisons. Saint Jean Chrysostome disait que celui qui répète souvent ces courtes prières ferme la porte au démon, et l'empêche de nous tourmenter par de mauvaises pensées ¹

XVIII. Il y a des moments où l'on doit plus particulièrement avoir soin de ranimer sa foi en la présence divine. 1° Le matin, quand nous nous réveillons, en disant : « Mon Dieu, je crois que vous êtes et que vous serez présent dans tous les lieux où j'irai aujourd'hui ; protégez-moi partout, et ne permettez pas que je vous offense sous vos yeux. » 2° Au commencement de toutes vos prières (*a*) mentales ou vocales. Le vénérable cardinal Innico Caracciolo disait que celui qui fait oraison avec distraction, à coup sûr a fait avec négligence l'acte de foi sur la présence de Dieu. 3° Dans vos tentations d'impatience ou d'impudicité ; par exemple, si vous êtes assailli de douleurs aiguës, si vous recevez un affront, ou s'il se présente à vous quelque objet scandaleux, recourez aussitôt à la présence de Dieu, et prenez courage, en pensant qu'il vous regarde. Ainsi faisait David pour vaincre les tentations ² : « Je tiendrai les yeux sur Dieu, et il me délivrera des pièges tendus par mes ennemis. » Faites de même quand vous serez sur le point d'exercer quelque acte de vertu très-difficile, comme fit la glorieuse Judith, qui ayant déjà dégainé l'épée et saisi les cheveux d'Holopherne endormi, se tourna vers Dieu et s'écria : « Fortifiez-moi, Seigneur, à cette heure ³ » Et puis elle lui coupa hardiment la tête.

XIX. Le second moyen de conserver la présence de Dieu

1. Si crebris præcationibus teipsum accendas, non dabis occasionem diabolo et ullum ad suas cogitationes aditum. (Hom. iv.)

2. Oculi mei semper ad Dominum, quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos. (Ps. xxiv, 15.)

3. Confirma me, Domine, in hac hora. (Jud. xiii, 9.)

a) Le texte italien porte *ozioni* ; nous croyons que c'est *orazioni* qu'il fallait imprimer. (L'éditeur.)

par les actes de la volonté, c'est de renouveler toujours, dans les opérations qui peuvent nous distraire, l'intention de ne rien faire que pour plaire à Dieu. Surtout au commencement de toutes vos affaires, que vous alliez à table, ou à la récréation, ou au lit, dites : Seigneur, je ne veux pas faire en ceci mon plaisir, mais uniquement votre volonté. En faisant vos occupations, tâchez de renouveler le même acte : *Mon Dieu, que tout soit pour votre gloire*. De cette manière, on conserve la présence de Dieu sans effort d'esprit ; car le désir même de lui plaire est un souvenir de sa présence. Il est encore bon de déterminer certains signes particuliers pour nous souvenir de la présence de Dieu ; par exemple, quand l'horloge sonne, quand vous regardez le crucifix, quand vous entrez ou que vous sortez de votre cellule. Quelques-unes mettent dans leur chambre quelque signe qui rappelle la présence de Dieu.

XX. Le troisième moyen c'est de tâcher, quand vous êtes distraite ou fatiguée des occupations du moment, d'obtenir la permission de vous retirer au moins quelques instants dans le chœur ou dans votre cellule pour vous recueillir en Dieu. Si vous vous sentiez quelquefois le corps épuisé de fatigue par un excès, ou par un jeûne trop prolongé, ne vous procureriez-vous pas quelque soulagement pour vous remettre en état de continuer votre travail ? Vous devez faire de même par rapport à votre âme, quand elle manque de ferveur pour avoir été longtemps à jeun d'oraisons et de recueillement. Je répète ici, comme je l'ai rapporté plus haut, ce mot du P. Alvarez, « que l'âme sans oraison est dans un état aussi violent que le poisson hors de l'eau, de sorte que lorsqu'elle a été longtemps distraite par les affaires, elle doit aller prendre haleine, pour ainsi dire, dans la solitude et s'y recueillir en Dieu par des prières. » Le bonheur des saints dans le ciel consiste à voir Dieu et à l'aimer ; le bonheur d'une âme ici-bas consiste de même à voir et à aimer Dieu, non à face découverte, comme dans le ciel, mais par le moyen de la foi. Cet exercice lui inspire un amour immense et une grande confiance envers son bien-aimé. Qui agit ainsi, jouit dans cette vallée de larmes

de la vie des élus, qui voient toujours Dieu ¹, et ne cessent de l'aimer. Une âme ainsi disposée méprise toutes les choses terrestres, car elle voit que ce n'est que fumée, en comparaison de Dieu ; et c'est ainsi qu'elle possède dès cette vie le souverain bien, qui contente le cœur plus que tout autre bien.

PRIÈRE.

Mon divin Jésus, vous n'avez pas refusé de me donner tout votre sang, et je refuserais de vous donner tout mon amour? Non; je m'offre toute à vous, mou bien-aimé Rédempteur! Acceptez-moi et disposez de moi comme il vous plaira. Mais, puisque vous me donnez le désir de votre pur amour, enseignez-moi ce que je dois faire; je veux l'accomplir tout entier. Faites que ce cœur, qui a été un temps misérablement privé de votre amour, n'aime et ne recherche plus que vous. Faites que ma volonté ne veuille autre chose que ce que vous voulez. Malheureuse! pour suivre ma volonté, j'ai méprisé la vôtre et je vous ai oublié. Faites que dorénavant j'oublie tout jusqu'à moi-même pour ne plus me souvenir que de vous aimer et de vous plaire. Mon Dieu, objet aimable au-dessus de tous les biens, combien je regrette d'avoir fait si peu de cas de vous par le passé! Seigneur, pardonnez-moi, attirez-moi tout à vous, et ne permettez pas que j'aime autre chose que vous. J'attends tout de votre bonté et de vos mérites, ô mon Jésus! Je mets toute ma confiance en votre intercession, ô Marie, ma reine, mon avocate et ma mère; recommandez-moi par pitié à votre divin fils, qui vous écoute toujours et ne vous refuse jamais rien!

CHAPITRE XVII.

De la lecture spirituelle.

I. La lecture des livres de piété n'est peut-être pas moins utile à la vie spirituelle que l'oraison. Saint Bernard disait que la lecture nous forme tout à la fois à l'oraison et à la pra-

1. Semper vident faciem patris. (*Matth.* xviii, 10.)

tique des vertus ⁴ De là il concluait que l'une et l'autre sont les armes avec lesquelles on dompte l'enfer et on gagne le paradis ² Nous ne pouvons pas avoir toujours à nos côtés notre père spirituel pour nous conseiller sur ce que nous avons à faire et surtout dans nos doutes ; mais la lecture suppléera suffisamment à tout, en nous fournissant les lumières et les conseils dont nous avons besoin pour éviter les pièges du démon et de notre amour-propre, et pour nous assurer en même temps de la volonté de Dieu. Aussi saint Athanase disait qu'on ne voyait personne appliqué au service de Dieu, qui ne s'adonnât à la lecture ³ C'est pour cela que tous les fondateurs d'ordres ont fort recommandé ce saint exercice à leurs religieux. Saint Benoît entre autres ordonna que chacun de ses religieux fît chaque jour une lecture, et qu'il y en eût deux chargés de visiter les cellules pour voir si tous observaient cette règle ; et s'il s'en trouvait qui négligeassent de le faire, il voulait qu'ils fussent mis en pénitence. Mais avant tous les autres, l'Apôtre en fit une règle à saint Timothée : « Appliquez-vous à la lecture, lui écrivait-il ⁴ » Remarquez le mot *attende*, qui signifie que, quoique Timothée fût très-occupé, comme étant évêque, cependant saint Paul voulait qu'il s'appliquât à la lecture des livres saints, non en passant, mais en y donnant un temps raisonnable.

II. Autant la lecture des mauvais livres est nuisible, autant celle des bons livres est profitable. Celle-ci a souvent été la cause de la conversion des pécheurs, tandis que celle-là entraîne chaque jour une foule de jeunes gens à leur perte. Le premier auteur des livres de piété, c'est l'Esprit de Dieu, tandis que les livres pernicious ont pour auteur l'esprit du démon, qui souvent a l'art de cacher à certaines personnes le venin

1. Lectio nos ad orationem instruit et ad operationem. (*De modo bene viv.*, c. I, n. 119. (a))

2. Lectio et oratio sunt arma quibus diabolus expugnatur, beatitudo acquiritur. (*Ibid.*)

3. Sine legendi studio neminem ad Deum intentum videas.

4. Attende lectioni. (I *Tim.* iv, 13.)

a) Ce traité ne paraît pas être de S. Bernard.

(L'éditeur.)

qui s'y trouve, sous le prétexte d'apprendre à bien parler et d'acquérir la science du monde pour se conduire sagement, ou du moins de passer le temps sans ennui. Je trouve qu'il n'y a rien de plus pernicieux pour les religieuses que de lire de mauvais livres. Je n'entends pas seulement par mauvais livres les livres prohibés par le Saint-Siège comme traitant d'hérésies ou de matières honteuses, mais encore tous ceux qui traitent d'amours mondains. Comment une religieuse qui lit des romans, des comédies, des poésies profanes, aurait-elle l'esprit de dévotion? Comment serait-elle recueillie dans l'oraison et à la communion? Devrait-on l'appeler l'épouse de Jésus-Christ, et non pas plutôt une méchante femme du monde, puisque les personnes mêmes du siècle qui ont l'habitude de lire de tels livres, sont difficilement de bonnes séculières?

III. Mais quel mal, dites-vous, peuvent produire les romans et les poésies où il n'y a pas d'expressions impures? Le voici : de telles lectures enflamment la concupiscence des sens, éveillent les passions et pervertissent le cœur, ou le rendent si faible qu'il cède facilement, dès la première occasion, à des sentiments impurs. Un sage auteur dit que ces sortes d'ouvrages ont fortement propagé l'hérésie en favorisant le libertinage. Le poison de ces livres entre peu à peu dans l'âme; d'abord il s'empare de l'esprit, ensuite il corrompt la volonté, et enfin il tue l'âme. Le démon n'a peut-être pas de moyen plus fort et plus sûr pour perdre une jeune personne, que de lui mettre en main ces livres empestés. Oh! quels ravages fera un tel poison, s'il vient à s'introduire dans une communauté! Un seul mauvais livre de ce genre suffira pour la mettre en ruine. Eponse bénie du Seigneur! si un de ces livres tombe par hasard entre vos mains, hâtez-vous de le jeter au feu, afin qu'il ne paraisse plus. Si vous êtes supérieure, faites tout ce que vous pourrez pour le faire disparaître de votre couvent, si vous ne voulez en rendre à Dieu un compte sévère.

IV Remarquez en outre que d'autres livres, sans être mauvais en eux-mêmes, ne serviraient pas à votre profit spirituel;

ils vous seraient donc encore nuisibles, puisqu'ils vous feraient perdre un temps que vous pourriez employer à des occupations utiles à l'âme. Saint Jérôme, écrivant à la vierge Eustochium, qu'il dirigeait, lui raconta, pour son instruction, que dans sa solitude de Bethléem, il aimait et lisait fréquemment les livres de Cicéron, et avait au contraire une certaine répugnance pour les livres saints, à cause du style inculte dans lequel il les trouvait écrits; mais qu'étant tombé grièvement malade, il lui sembla être cité devant le tribunal de Jésus-Christ. Qui es-tu? lui dit le Seigneur. Il répondit: Je suis chrétien. Tu mens, reprit le souverain juge, tu es cicéronien, et non chrétien; et il commanda sur-le-champ qu'on le flagellât. Le saint promit dès lors de se corriger, et étant revenu à lui, il trouva effectivement ses épaules toutes livides et meurtries par les coups qu'il avait reçus dans cette vision. A partir donc de ce moment, il laissa les livres de Cicéron, et s'adonna à la lecture des livres saints. Il est vrai que parfois dans certains ouvrages de cette nature on peut rencontrer aussi de bonnes maximes; mais le même saint Jérôme dit dans une de ses lettres à une autre dame du nombre de ses disciples: Qu'avez-vous besoin de chercher un peu d'or dans tant le boue¹, tandis que vous pouvez trouver ailleurs de pur or sans mélange de boue? Souvent aussi les livres de théologie morale sont inutiles et même nuisibles aux religieuses, parce qu'ils peuvent leur faire naître mal à propos des inquiétudes de conscience, ou leur apprendre des choses qu'il est avantageux pour elles d'ignorer. La lecture des livres de théologie mystique peut également être nuisible à quelques-unes, en leur donnant envie de s'adonner à l'oraison surnaturelle, et de laisser pour cela la voie commune des oraisons ordinaires, composées de méditations et d'affections, au risque de manquer à la fois les unes et les autres, puisque personne ne doit se livrer à la contemplation, à moins que Dieu ne nous y porte manifestement. Aussi sainte Thérèse apparut après sa mort à une de ses filles pour ordonner que les supérieures défendissent à leurs

1. Non necesse habes aurum in luto quærere. (Ep. *ad Fur.*)

subordonnées la lecture de ses visions et de ses révélations, ajoutant que ce n'était pas par les visions et les révélations qu'elle s'était rendue sainte, mais par la pratique des vertus.

V Mais revenons à notre sujet. Oh ! que de biens produit la lecture des livres saints ! D'abord, autant la lecture des mauvais livres, comme nous venons de le dire, nous remplit de sentiments mondains et pernicieux, autant celle des livres saints nous remplit au contraire de saintes pensées et de bons désirs. Une religieuse qui passe une bonne partie de la journée à lire des livres curieux et profanes, qui lui mettent dans la tête mille images mondaines, et une foule d'affections terrestres, comment peut-elle se recueillir en s'occupant de saintes pensées ? Comment peut-elle se tenir en la présence de Dieu et élever son cœur vers lui ? Un moulin écrase le grain qu'on y jette : si le grain est mauvais, la farine sera mauvaise. Que la religieuse qui a employé un temps considérable à lire des livres profanes aille ensuite à l'oraison, à la communion ; au lieu de penser à Dieu et de faire des actes d'amour et de confiance, elle y sera toute distraite, parce que le souvenir de toutes les variétés qu'elle a lues se représentera à son esprit. Celle au contraire qui remplit son esprit de choses édifiantes, comme de maximes spirituelles ou d'exemples des saints, se verra, non-seulement dans l'oraison, mais même après l'oraison, tout occupée de pensées salutaires, qui la tiendront presque toujours unie à Dieu. C'est ce que saint Bernard nous fait comprendre par une autre belle similitude, en expliquant ce passage de saint Jean : « Cherchez et vous trouverez ¹, » il dit : « Cherchez par la lecture des livres de piété, et vous trouverez par la méditation ce que vous aurez cherché, car la lecture portera à votre bouche la nourriture spirituelle, et par la méditation vous la ruminerez pour ainsi dire ² »

VI. En second lieu, une âme nourrie de saintes pensées par la lecture, sera mieux disposée pour chasser les tentations

1. Quærite et invenietis. (xvi, 24.)

2. Quærite legendo et invenietis meditando. Lectio quasi cibum ori apponit, meditatio masticat. (S. BERN. *Scala. cla.* c. ii.)

intérieures. Saint Jérôme écrivait à Salvine, qu'il dirigeait : Tâchez d'avoir toujours dans les mains les divines écritures, afin qu'elles vous servent de bouclier contre les flèches des pensées mauvaises ¹ 3° La lecture spirituelle sert encor à nous faire apercevoir les taches que nous avons dans l'âme, et nous montrent les moyens de les faire disparaître. Saint Jérôme (a) écrivait à Démétriede de se servir de la lecture comme d'un miroir ² C'est-à-dire que, comme un miroir nous montre les taches que nous avons à la figure, ainsi les livres saints nous montrent celles qui sont dans notre conscience. Là, comme le dit saint Grégoire, nous voyons ce qu'il y a de bien ou de mal en nous, les progrès que nous avons pu faire, ou combien nous sommes loin du but ³ » 4° Nous recevons dans la lecture des livres saints quantité de lumières et d'invitations divines. Saint Jérôme dit que, lorsque nous prions, nous parlons à Dieu, et que lorsque nous lisons, c'est Dieu qui nous parle ⁴ Saint Ambroise a dit de même : Dans l'oraison Dieu écoute nos prières, et dans la lecture nous écoutons à notre tour la voix de Dieu ⁵ Notre directeur, comme nous l'avons fait observer déjà, ne peut pas toujours être auprès de nous, nous ne pouvons pas toujours entendre des sermons qui nous éclairent et nous guident dans la voie du Seigneur ; mais les bons livres y suppléent. Saint Augustin dit que les livres saints sont comme de tendres lettres que Dieu nous envoie pour nous faire connaître les dangers que nous courons et le chemin que nous devons prendre ; c'est par leur moyen qu'il nous aime à supporter les adversités, qu'il nous éclaire et nous embrase de son divin amour. Qui désire se sauver et

1. Semper in manibus tuis sit divina lectio, ut cogitationum sagittæ hujusmodi clypeo repellantur. (Ep. ad Salv.)

2. L-ctionem adhibens speculi vice. (Ep. ad Dem.)

3. Ibi fœla, ibi pulchra nostra cognoscimus, ibi sentimus quantum proficimus, ibi a propectu quam longe distamus. (Mor. lib. II, c. 1.)

4. Oras? loqueris ad sponsum. Legis? ille tibi loquitur. (Ep. xxii.)

5. Illum alloquimur cum oramus; illum audimus cum legimus. (Lib. II, de off. c. 20.)

a) Le texte italien porte : *Il medesimo San Bernardo*, mais cette lettre à Démétriede est plutôt attribuée à saint Jérôme. (L'éditeur.)

acquérir l'amour divin, doit lire souvent ces lettres venues du ciel.

VII. Que de saints ont quitté le monde et se sont donnés à Dieu par suite de la lecture de quelque livre de spiritualité ! On sait que saint Augustin, après avoir été misérablement l'esclave de ses passions et de ses vices, éclairé tout à coup d'une lumière divine à la lecture d'une épître de saint Paul, sortit de ses ténèbres, et commença dès lors à mener une vie sainte. Saint Ignace de Loyola se convertit de même à la lecture d'un livre de Vies des Saints, qu'étant soldat et retenu au lit par ses blessures, il avait pris au hasard pour se désennuyer : à partir de là, il commença à mener une vie sainte, et devint plus tard le père et le fondateur de la Compagnie de Jésus qui a rendu tant de services à l'Eglise. De même encore saint Jean Colombini, à la suite d'une lecture qu'il fit par hasard et comme malgré lui d'un livre de piété, quitta le monde et se sanctifia, en fondant, lui aussi, un autre ordre religieux (a). Saint Augustin raconte dans ses *Confessions* ¹ que deux courtisans de l'empereur Théodose étant entrés un jour dans un couvent, l'un d'eux prit la vie de saint Antoine, abbé, qu'il trouva dans une cellule, et fut si touché de cette lecture qu'il résolut dès lors de quitter le monde ; puis il parla si bien à son compagnon de voyage, que tous deux restèrent dans le couvent pour servir Dieu désormais. On lit pareillement dans les chroniques des Carmes déchaussés, qu'une dame de Vienne, qui s'était parée un soir pour se rendre à un festin, comme ensuite ce festin n'eut pas lieu, ouvrit de dépit, et pour se distraire, un livre de spiritualité qui lui tomba sous la main, mais où elle apprit si bien le mépris du monde, qu'elle en vint à le quitter et se fit religieuse chez les Carmélites de la réforme de sainte Thérèse. La même chose arriva à la duchesse de Montalte, en Sicile, qui se mit à lire un jour comme par hasard les œuvres de sainte Thérèse, et fit tant ensuite qu'elle obtint la permission d'entrer dans un couvent de Carmélites déchaussées, où elle fit ses vœux et finit ses jours.

1. *Conf.* lib. VIII, c. vi.

a) L'ordre des Jésuites.

VIII. Mais la lecture des livres de piété n'a pas seulement été utile aux saints dans les commencements de leur conversion ; elle leur a servi en outre toute leur vie pour se conserver et avancer de plus en plus dans le chemin de la perfection. Le glorieux saint Dominique embrassait avec transport ses livres de piété, et les serrait étroitement en disant : « Voilà où je trouve le lait qui me nourrit. » Comment les saints anachorètes pouvaient-ils se soutenir tant d'années dans les déserts, éloignés du commerce du monde, sinon par la prière et par la lecture des livres saints ? Le grand serviteur de Dieu, Thomas à Kempis, ne pouvait trouver de plus grande consolation qu'en se tenant dans un coin de sa cellule avec un livre qui lui parlait de Dieu. Nous avons déjà rapporté ailleurs que le P Vincent Caraffa témoignait ne pouvoir désirer d'état plus heureux que de demeurer dans une grotte avec un morceau de pain et un livre spirituel. Saint Philippe de Néri employait tous ses loisirs à lire des livres spirituels et surtout les vies des saints.

IX. Si vous me demandez quel est le meilleur livre pour une religieuse, je réponds : celui qui excite en votre âme le plus de dévotion et l'élève le mieux à Dieu. Sous ce rapport, lisez les œuvres de saint François de Sales, de sainte Thérèse, de Louis de Grenade, du P Rodriguez, de Saint-Jure, de Nieremberg, de Pinamonti, et surtout les avis aux religieux des pères de Saint-Maur, le directoire ascétique du P Scaramelli, livre moderne, mais très-savant et pieux (a). Généralement parlant, je vous conseille de lire plutôt les livres pieux sur des sujets faciles, et surtout ceux qui traitent de ce qui peut vous mener à la perfection. Lisez souvent les vies des saints, particulièrement des saints religieux et des saintes religieuses, comme sainte Thérèse, sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, sainte Catherine de Sienne, la B. Jeanne de Chantal, la sœur Françoise Farnèse, la sœur Séraphine de Capri, saint Pierre d'Alcantara, saint Jean de la Croix, saint François de Borgia,

a) Ajoutons ici avec le traducteur belge les œuvres ascétiques de saint Alphonse lui-même, qui pourraient au besoin remplacer à peu près toutes les autres.
(L'éditeur.)

saint Louis de Gonzague, etc. Lisez encore les vies des saints Martyrs et surtout celles de tant de saintes Vierges Martyres qui ont donné leurs vies pour Jésus-Christ. Pour cela vous pouvez vous servir très-utilement des œuvres du P. Croiset. Oh ! que la lecture des vies des saints vous sera avantageuse ! Dans les livres d'instructions sur les vertus on voit ce qu'on doit faire, tandis que dans les vies des saints on voit ce qu'ont fait des femmes et des hommes composés d'os et de chair comme nous. Leur exemple, quand il ne servirait à rien autre chose, servira du moins à nous humilier et à nous faire tomber la face contre terre : en y lisant ce qu'ils ont fait, nous aurons honte certainement du peu que nous aurons fait nous autres jusqu'ici, ou que nous faisons pour Dieu.

X. Saint Augustin nous fait de lui-même l'aveu qui suit : « Les exemples de vos serviteurs réunis en masse dans ma mémoire, me réveillaient de mon engourdissement, et m'embrasaient d'ardeur ¹ » Voici ce que saint Bonaventure nous raconte également de saint François : « Le souvenir des vertus des saints était pour lui comme un amas de pierres brûlantes qui formaient dans son cœur un incendie divin ². » Saint Grégoire raconte ³ qu'il y avait à Rome un pauvre appelé Servulus ; il était infirme et mendiait de porte en porte pour vivre ; puis il donnait la moitié de ses aumônes aux autres pauvres et achetait avec le reste des livres de dévotion, et comme il ne savait pas lire, il se les faisait lire par ceux qu'il hébergeait dans le pauvre réduit qui lui servait de demeure. Saint Grégoire ajoute qu'il acquit, par ces lectures, une patience singulière et une science admirable des choses divines. Le saint pape termine son récit en disant que, près de mourir, il pria ses amis de lui lire encore ses livres favoris, et qu'au moment d'expirer il s'écria : « Taisez-vous, taisez-vous, n'entendez-vous pas comme tout le paradis retentit de

1. *Exempla servorum tuorum congesta in sinum cogitationis nostræ urebant et absumebant torporem nostrum et ascendebant nos. (Conf. lib. IX, c. II, n. 3.)*

2. *Ex recordatione sanctorum, tanquam lapidum ignitorum in deificum recalescebat incendium. (Leg. S. Franc. c. IX, Oper. t. XIV, p. 324 a.)*

3. *Hom. xv, n. 5, in Evang.*

chants harmonieux? » Quand il fut mort, un doux parfum de sainteté se répandit dans la chambre de ce mendiant, pauvre, il est vrai, des biens de la fortune, mais riche en mérites comme en vertus.

XI. Mais pour tirer un grand profit de ces lectures, il faut premièrement, avant de les commencer, nous recommander à Dieu afin qu'il éclaire notre esprit sur ce qui en fait l'objet. Dans la lecture spirituelle, comme nous l'avons dit déjà, c'est Dieu même qui nous parle; c'est pourquoi il faut dire avant de prendre le livre : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* Parlez, Seigneur, votre serviteur vous écoute, je veux vous obéir en tout ce que vous demanderez de moi. Il faut en second lieu, lire, non pour savoir ou par curiosité, mais uniquement pour nous avancer dans l'amour de Dieu. Lire pour savoir n'est pas une lecture spirituelle, c'est une étude inutile alors pour l'âme; lire par curiosité est encore pire, et c'est pourtant ce que font certaines religieuses, qui dévorent les livres, sans s'occuper d'autre chose que de les acheter au plus vite pour en repaître leur curiosité. Quel profit prétendent-elles en tirer? Tout le temps dépensé ainsi sera un temps perdu. Saint Grégoire disait : Beaucoup de gens lisent, et, quand ils ont lu, se trouvent aussi affamés qu'auparavant ¹, parce qu'ils n'ont lu que par curiosité. Le même saint reprit le médecin Théodore, de ce qu'il parcourait les livres saints trop légèrement et par là même sans profit.

XII. Pour que les livres profitent, il faut les lire posément et avec réflexion : « Nourrissez votre âme, dit saint Augustin, de lectures saintes ² » Pour que la nourriture profite, il faut la bien mâcher, et non la dévorer. De même devons-nous noter, en troisième lieu, que pour que les livres saints profitent, il faut les bien ruminer et peser ce qu'on lit en s'appliquant à soi-même ce qu'on y a trouvé de bon à mettre en pratique. Saint Ephrem donne en outre le conseil de relire ce qu'on a

1. Multi legunt et ab ipsa lectione jejuni sunt. (Hom. x, in *Ezech.*, n. 7.)

2. Nutri animam tuam lectionibus divinis. (Epist. lib. IV, epist. XXI.)

lu et qui nous a fait le plus d'impression ¹ De plus, quand on reçoit quelque lumière spéciale à la lecture d'une instruction ou d'un exemple de vertu qui pénètre le cœur, il est fort utile de s'y arrêter et d'élever alors son âme vers Dieu en formant une résolution, ou quelque acte pieux, ou une prière. Saint Bernard a dit quelque part que la lecture doit être de fois à autre interrompue par la prière ² Il est bon alors de mettre la lecture de côté pour continuer son oraison ou sa prière, tant que dure l'impression du passage qui nous a frappé; nous imiterons en cela l'abeille qui ne passe à une seconde fleur que quand elle a épuisé tout le suc de la première. Peu importe que le temps de la lecture s'écoule et finisse, la méditation est alors bien plus profitable. Parfois la lecture d'une seule ligne profite plus que celle d'une page entière. Quand la lecture est finie, choisissons le sentiment le plus pieux que nous y avons trouvé, et emportons-le avec nous comme on emporte une fleur d'un jardin où l'on a été se récréer.

PRIÈRE.

Seigneur, je vous remercie de tant de secours et de lumières que vous me donnez pour me rendre sainte et m'attacher de plus en plus étroitement à vous. Quand viendra le jour où je serai délivrée de toute affection terrestre et entièrement unie à votre cœur si plein de tendresse pour mon âme? J'attends tout de votre miséricorde infinie. Mon Jésus, j'espère bien ne plus me voir aussi ingrate envers votre cœur comme je l'ai été par le passé. *Cor mundum crea in me, Deus.* Seigneur, donnez-moi un cœur pur qui ne pense qu'à vous être agréable. Le désir que vous m'en inspirez m'en fait espérer la grâce. Mon Dieu, je crois en vous, et je donnerais mille fois ma vie pour attester ma foi. J'espère en vous, Seigneur, je

1. Non pigeat sæpius eumdem repetere sensum.

2. Oratio lectionem interrumpat. (Epist. ad frat. de monte Dei, c. x, n. 31)(a).

a) On a dit ailleurs que l'auteur de cette épître paraît être plutôt Guillaume de Saint-Thierry.
(L'éditeur.)

vous aime, je renonce à tout pour vous, j'embrasse toutes les sortes de peines et toutes les croix qu'il vous plaira de m'envoyer. Je vous ai offensé, mais je m'en repens, j'en ai plus de douleur que si j'avais essuyé toute autre disgrâce. Je n'aspire plus dorénavant qu'à votre grâce et à votre amour. Aidez-moi, mon Dieu, ayez pitié de moi. Vierge sainte, vous aussi, venez à mon secours par vos prières, prières qui obtiennent de Dieu tout ce qu'elles désirent. Recommandez-moi à votre fils, ne m'oubliez pas.

CHAPITRE XVIII.

De la fréquentation de la confession et de la communion sacramentelle.

§ I.

De la confession.

I. Il n'est pas question ici des confessions des personnes souillées de péchés mortels (nous ne prétendons pas nous interdire de donner quelque avis relativement aux occasions prochaines et aux confessions sacrilèges), mais ce que nous nous proposons principalement, c'est de parler des confessions des âmes timorées, qui aiment la perfection et par conséquent cherchent à se purifier toujours de plus en plus de leurs péchés véniels. Césaire raconte ¹ qu'un bon prêtre commanda de la part de Dieu à un démon, qui lui était apparu, de dire ce qui lui nuisait le plus. Le démon répondit que c'était la fréquente confession. Mais écoutons ce que Jésus-Christ dit une fois à sainte Brigitte : il lui dit que celui qui veut conserver l'esprit de dévotion doit se purifier souvent par la confession, en s'accusant de tous ses défauts et de toutes ses négligences dans le service de Dieu ² Cassien ³ dit que toute âme qui aspire à la perfection doit s'appliquer à conserver toujours une grande pureté de conscience, parce que c'est par là qu'on arrive au parfait amour divin, qui ne se donne qu'aux âmes

1. Lib. XI, c. 38. — 2. Apud Blos. *Monit. spirit.* c. 5. — 3. Coll. 1, c. v.

pures, de sorte que la pureté du cœur est la mesure de l'amour. Comprenons bien toutefois qu'une telle pureté ne consiste pas pour nous dans notre état présent à être totalement exempts de toute faute, puisque, à l'exception de notre divin Sauveur et de sa divine mère, il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais personne qui soit absolument sans tache. Nous commettons tous beaucoup de fautes, a dit saint Jacques ¹ Elle consiste en deux choses : 1° à ne jamais commettre de faute volontaire, quelque légère qu'elle soit ; 2° à s'en purifier aussitôt qu'on en a commis quelqu'une.

II. Or ces deux effets salutaires s'obtiennent par la fréquente confession. Par elle 1° on nettoie son âme des taches qu'on a contractées. Saint Jean Climaque raconte ² à ce propos qu'un jeune homme, voulant mettre fin à une vie de débauches, demanda à être reçu comme religieux dans un monastère. L'abbé, voulant l'éprouver avant de le recevoir, lui dit qu'il ne serait admis qu'après qu'il se serait confessé en public de tous ses péchés. Le jeune homme, qui avait sincèrement résolu de se donner à Dieu, obéit à cet ordre ; et voilà que, tandis qu'il avouait toutes ses fautes devant les moines, un saint religieux qui se trouvait parmi eux vit un vieillard vénérable occupé à effacer d'un livre les péchés du jeune homme, à mesure que celui-ci les confessait, de sorte que, quand la confession fut finie, tous les péchés du pénitent se trouvèrent effacés. Or ce qui arriva visiblement alors, arrive invisiblement à quiconque se confesse avec les dispositions requises.

III. Mais la confession n'a pas uniquement pour effet d'effacer les péchés de l'âme, elle lui donne de plus la force nécessaire pour ne plus retomber. Le Docteur angélique enseigne ³ que la vertu de la pénitence fait que le péché commis non-seulement est effacé, mais encore ne vient plus à paraître. Saint Bernard raconte à ce sujet, dans la vie de saint Malachie, qu'il y avait une femme qui s'impatientait continuellement, et s'irritait à un tel point qu'elle s'était rendue insupportable. Saint Malachie, apprenant d'elle-même qu'elle

1. In multis offendimus omnes. (*Jac.* III, 2.) — 2. *Grad.* 4. — 3. III p., q. 85, a. 2.

ne s'était jamais confessée de ce défaut, l'engagea à en faire une entière confession. Saint Bernard ajoute qu'à la suite de sa confession, cette même femme devint si patiente et si douce qu'elle semblait ne savoir plus comment se fâcher, quelque contrariété qui lui arrivât, ou quelque mauvais traitement qu'elle reçût. Et c'est pour cette raison que beaucoup de saints avaient coutume de se confesser chaque jour : ainsi faisaient sainte Catherine de Sienne, sainte Brigitte, la B. Collette, saint Charles Borromée, saint Ignace de Loyola et plusieurs autres ; saint François de Borgia se confessait jusqu'à deux fois par jour. Mais si les personnes du monde n'osent se montrer avec une tache sur la figure devant celui qui a leur affection, quelle merveille y a-t-il à ce que les saints ne veuillent pas se montrer devant Dieu avec des taches dans l'âme ? Je ne prétends pas, du reste, obliger les religieuses qui fréquentent la communion à se confesser chaque fois qu'elles communient ; mais il est bon qu'elles se confessent deux fois, ou au moins une fois par semaine, et de plus chaque fois qu'il leur arriverait de commettre une faute de propos délibéré.

IV On sait qu'il faut trois choses pour que la confession soit bonne : 1° l'examen de conscience ; 2° la douleur des péchés, et 3° le ferme propos. Et d'abord, pour ce qui est de l'examen de conscience, une personne qui fréquente les sacrements n'a pas besoin de se fatiguer la tête pour trouver tous les péchés véniels qu'elle a commis ; il vaut mieux chercher à découvrir les causes et les racines de ses attaches et de ses refroidissements dans la piété. Je dis ceci pour ces religieuses qui vont se confesser la tête remplie de ce qu'elles ont entendu à la grille, et répètent toujours les mêmes péchés sans douleur de les avoir commis, et sans désir de s'en corriger. Du reste, les personnes dévotes qui se confessent souvent et qui évitent de commettre sciemment des péchés véniels, n'ont pas besoin de beaucoup de temps pour faire leur examen ; car, quant aux péchés graves, elles n'ont pas même à sonder leur conscience, puisque, si elles en avaient commis, ils se feraient connaître

d'eux-mêmes, sans qu'il fût besoin pour elles d'en faire la recherche. Ensuite, pour ce qui est des péchés véniels pleinement volontaires, ils se feraient sentir aussi par la peine qu'on en ressentirait; outre qu'il n'y a pas d'obligation de confesser toutes les fautes légères qu'on a sur la conscience, et encore moins leur nombre et leurs circonstances, et comment et pourquoi on les a commises: il suffit d'accuser celles qui pèsent le plus et qui apportent le plus d'obstacles à la perfection; pour les autres on se contentera de s'en accuser en termes généraux. Quand on n'a pas de matière certaine à présenter pour l'absolution, on devra dire au moins quelque péché de sa vie passée qui porte le plus à en avoir de la douleur, par exemple: Je m'accuse spécialement de tous les péchés que j'ai commis par le passé contre la charité, la chasteté ou l'obéissance. Saint François de Sales a dit à ce propos: « Ne vous tourmentez pas, si vous ne vous rappelez pas tous vos petits péchés pour vous en confesser: car, de même que vous y tombez souvent sans vous en apercevoir, de même aussi vous vous remettez sur vos pieds sans vous en apercevoir; » c'est-à-dire par les actes d'amour ou d'autres actes pieux que les âmes ferventes ont l'habitude de faire.

V Il faut en second lieu la douleur ou la contrition, et c'est ce qui est principalement requis pour obtenir la rémission des péchés. Ce ne sont pas les confessions les plus longues qui sont les meilleures, mais bien celles où il y a le plus de contrition. La marque d'une bonne confession, dit saint Grégoire, ne se trouve pas dans les longs discours du pénitent, mais dans le repentir qu'il montre. Du reste, les religieuses qui se confessent souvent, et qui ont en horreur même des péchés véniels, ne donnent pas lieu de douter qu'elles aient la contrition. Il en est qui se tourmentent parce qu'elles ne sentent pas cette contrition, elles voudraient répandre des larmes, avoir le cœur attendri chaque fois qu'elles se confessent: comme leurs efforts sont vains, elles sont toujours inquiètes au sujet de leurs confessions. Mais il faut se persuader que la vraie contrition ne consiste pas à la sentir, mais à la vouloir. Tout

le mérite des vertus a son siège dans la volonté ; ce qui a fait dire à Gerson, parlant en particulier de la vertu de foi, qu'il y a quelquefois moins de mérite à croire qu'à en avoir la volonté ¹ Mais avant Gerson, saint Thomas avait enseigné la même chose là où il dit que la contrition renferme deux sortes de douleurs : l'une qui a son siège dans la volonté, et constitue l'essence de la contrition, qui n'est autre chose que le déplaisir du péché qu'on a commis ; l'autre qui a son siège dans la partie sensitive, et qui dérive de la première ² Le Docteur angélique nous dit donc que la douleur essentielle, nécessaire pour la confession, consiste dans le repentir du péché commis ; cette douleur n'est pas dans la partie sensitive, mais dans la volonté, puisque la douleur sensible est un effet du déplaisir qu'éprouve la volonté ; lequel effet n'est pas toujours en notre pouvoir, parce que la partie inférieure n'obéit pas toujours à la partie supérieure. Toutes les fois donc qu'il y a dans notre volonté déplaisir d'avoir commis le péché plus que de tout autre mal qui nous serait arrivé, la confession est bonne.

VI. Abstenez-vous donc de faire des efforts pour sentir la douleur que vous devez avoir de vos péchés. En fait d'actes intérieurs, sachez bien que les meilleurs sont ceux qui se font sans violence et avec suavité, attendu que le Saint-Esprit règle toutes choses avec douceur et tranquillité ³ Ezéchias disait : « C'est dans la paix que j'éprouve l'amertume la plus amère ⁴ » Il éprouvait une grande amertume de ses péchés, mais en paix. Quand vous voulez recevoir l'absolution, voici ce que vous avez à faire. En vous préparant à la confession, commencez par demander à Jésus-Christ et à la Mère de douleur une véritable *contrition* de vos péchés ; faites ensuite l'examen

1. Aliquando non tam meritorium est credere, quam velle credere. (*De Præp. a. Miss. cons.* 3.)

2. In contritione est duplex dolor ; unus in ipsa voluntate, qui est essentialiter ipsa contritio, quæ nihil aliud est quam displicentia peccati præteriti ; alius dolor est in parte sensitiva, qui causatur ex ipso dolore. (*Suppl.* 3. part., q. 3, a. 1.)

3. Disponit omnia suaviter. (*Sap.* VIII, 1.)

4. Ecce in pace amaritudo mea amarissima. (*Isa.* xxxviii, 17.)

de votre conscience, comme il a été dit ci-dessus ; et puis, arrivée à l'acte de contrition, il suffit que vous disiez : « Mon Dieu, je vous aime par-dessus tout et j'espère par le sang de Jésus-Christ, que vous me pardonneriez tous mes péchés : je m'en repens de tout mon cœur, parce qu'en les commettant je vous ai offensé et vous ai déplu. Je les déteste plus que tout autre mal, et j'unis l'horreur que j'en éprouve à l'horreur que mon Jésus en a conçue dans le jardin de Gethsémani. Je me propose de ne plus vous offenser avec votre grâce. » Et toutes les fois que vous avez pu dire cet acte avec une sincère volonté, allez tranquillement de ce pas recevoir l'absolution sans crainte ni scrupule. Sainte Thérèse, pour ôter toutes perplexités au sujet de la contrition, en donnait une autre excellente marque. « Voyez, disait-elle, si vous avez vraiment la résolution de ne plus commettre les péchés dont vous vous confessez ; et si vous l'avez, ne doutez pas que vous n'ayez aussi une vraie contrition. »

VII. En troisième lieu, il faut avoir le bon propos. Le bon propos dans la confession, pour avoir cette qualité, doit être ferme, universel et efficace. 1° Donc il doit être ferme. Quelques personnes disent : « Je voudrais ne plus commettre ce péché, je voudrais ne plus offenser Dieu, je voudrais, je voudrais. » Hélas ! cette manière de parler dénote que leur ferme propos n'est pas réellement un ferme propos. Pour qu'il le soit, il faut dire résolument : « Je ne veux plus faire ce péché, je ne veux plus offenser Dieu délibérément. » 2° Il doit être universel. Le pénitent doit se proposer de fuir tous les péchés sans exception. Toutefois cela s'entend des péchés mortels, car, quant aux péchés véniels, il suffit pour la validité du sacrement que le repentir et le bon propos portent sur une seule espèce. Les personnes plus avancées dans la vie spirituelle, doivent se proposer d'éviter tous les péchés véniels délibérés, et quant à ceux qui se commettent sans réflexion, puisqu'il est impossible de les éviter tous, il suffit de se proposer de s'en préserver autant que possible. 3° Le bon propos doit être efficace, c'est-à-dire qu'il doit porter la pénitente à prendre les

moyens de ne plus commettre les fautes dont elle s'accuse, et spécialement à fuir les occasions prochaines d'y retomber. On entend par occasion prochaine, celle qui a donné lieu à la personne de tomber souvent dans des péchés graves, ou qui, par sa faute, a été pour d'autres l'occasion d'y tomber. Et alors il ne suffit pas de ne se proposer que de renoncer au péché, mais il est nécessaire de se proposer de plus d'en fuir les occasions, sans quoi les confessions, quand même on y recevrait mille absolutions, seraient toutes entachées de nullité, parce que c'est en soi un péché grave que de ne pas vouloir éviter l'occasion prochaine d'un péché supposé grave. Nous avons prouvé ailleurs que ¹ celui qui reçoit l'absolution sans le ferme propos d'éviter l'occasion prochaine du péché, commet un nouveau péché mortel et fait un sacrilège.

VIII. Mais, dites-vous, si je renvoie cette personne, si je romps cette familiarité avec cette sœur, ce sera un scandale, et tout le couvent en parlera. Je vous réponds, ma sœur, qu'au contraire ce sera un scandale si vous ne rompez pas cette occasion, car toutes les religieuses connaissent d'avance votre amitié, et bien que vos sœurs n'en disent rien devant vous, tenez pour certain qu'elles pensent et disent entre elles tout ce qui en est. C'est une impolitesse, dites-vous, que de congédier cette personne; c'est même une ingratitude, puisqu'elle m'aide et me rend service en bien des choses. Elle vous aide! Mais à quoi? Elle vous aide à vous éloigner de Dieu, et à vous faire mener une vie malheureuse en ce monde, et à vous en préparer une encore plus malheureuse dans l'autre. C'est une impolitesse! une ingratitude! La politesse et la gratitude sont dues avant tout à Jésus-Christ, de qui nous avons reçu d'immenses bienfaits. Vous ajoutez: Je lui ai donné ma parole de ne jamais la quitter. N'avez-vous pas donné votre parole à Jésus-Christ, quand vous vous êtes faite religieuse, de n'aimer jamais que lui? N'est-ce pas vous qui lui avez dit alors: *Nullum præter eum amatorem admittam*; c'est-à-dire que vous ne voulez aimer que Dieu seul et n'être aimée que de lui?

1. *Theol. mor.* lib. VI, n. 454.

Et maintenant vous trouvez que vous avez donné votre parole à un autre? Ne voyez-vous pas que c'est la passion qui vous fait parler ainsi et chercher des prétextes pour vous perdre éternellement? Ah! ne faites plus souffrir ainsi le cœur de votre époux qui se sent comme frappé au cœur de voir une de ses épouses donner son affection à d'autres qu'à lui. C'est ce qu'il fit voir un jour à sainte Ludgarde, qui s'était de même misérablement engagée dans une amitié coupable. Jésus-Christ lui apparut et lui montra son cœur grièvement blessé. A cette vue, la sainte fut touchée de repentir, pleura son égarement, et se retrouvant plus tard avec son jeune correspondant, elle le congédia avec courage en lui disant qu'elle ne pouvait en aimer d'autres que Jésus-Christ, à qui elle s'était donnée pour épouse. Et depuis lors, elle mit tout son amour en son divin époux, et parvint ainsi à la sainteté.

IX. Que tout cela soit dit en passant, puisque ces sortes d'occasions prochaines sont rares dans les couvents. La tentation la plus ordinaire et la plus pernicieuse à laquelle les religieuses sont sujettes, c'est celle de taire leurs péchés par mauvaise honte. Que l'une d'entre elles tombe malheureusement dans une faute grave, le démon lui fermera la bouche en lui persuadant que ce serait pour elle une grande honte d'en faire l'aveu. Hélas! combien de religieuses cette maudite honte n'a-t-elle pas fait tomber et ne fait-elle pas tomber encore dans l'enfer, disons mieux, dans le fond de l'enfer! Car ces religieuses, dominées qu'elles sont par le respect humain, pour ne pas prêter à dire aux autres et perdre leur estime, sont facilement entraînées à continuer des mois et des années entières à faire des confessions et des communions sacrilèges. On lit dans les chroniques des carmes déchaussés¹ qu'une jeune personne très-bonne d'ailleurs tomba par malheur dans un péché d'impureté, qu'elle cacha trois fois de suite en confession, et elle communia de même trois fois, après quoi la malheureuse mourut subitement. Comme elle passait pour sainte, son corps fut mis à part dans une église de jésuites.

1. Tom. III, lib. X, c. 34.

Mais à peine les funérailles furent-elles finies et l'église fermée, que le confesseur de cette infortunée fut conduit par deux anges au sépulcre de la défunte, qui, sortant de son cercueil et se mettant à genoux, vomit dans un calice les trois hosties qu'elle avait reçues sacrilègement et qui s'étaient miraculeusement conservées dans sa poitrine. Après cela les anges lui ôtèrent de dessus le dos le Scapulaire du Carmel, et aussitôt cette misérable, en présentant un aspect horrible, fut enlevée par deux démons, et ne reparut plus. Eh! comment se fait-il qu'une âme qui a eu la hardiesse d'offenser grièvement la divine Majesté, et qui, pour cela, mériterait un enfer éternel et une confusion éternelle, recule devant la honte légère et momentanée qu'elle aurait à subir en s'en confessant une fois seulement et à un seul prêtre? Si elle veut obtenir son pardon de Dieu, et échapper à l'enfer qu'elle a mérité, cette confusion qu'elle doit éprouver à dire son péché à un confesseur, sera précisément ce qui la disposera à recevoir son pardon. Quand on a méprisé Dieu, il est bien juste qu'on s'en humilie et qu'on s'en confonde. Ce fut la belle réponse qu'opposa au démon Adélaïde pécheresse : appelée par le Seigneur à changer de vie, elle se convertit et résolut aussitôt de faire une bonne confession. Comme elle allait à l'église pour se confesser, le démon lui représenta combien elle aurait à rougir en révélant tant de péchés honteux. Il lui dit donc : Adélaïde, où vas-tu? Elle lui répondit avec courage : Vilaine bête, tu me demandes où je vais? Je m'en vais me confondre et te confondre avec moi.

X. Outre la honte, le démon met souvent dans l'esprit de vaines illusions et de folles craintes. Telle religieuse se prend à dire : Mais, mon confesseur me grondera en m'entendant m'accuser de ce péché. Et pourquoi donc? Si vous étiez confesseur et que votre pénitente vous révélât ses misères, parla confiance qu'elle aurait en vous et dans l'espérance que vous la relèveriez de sa chute, la gronderiez-vous? Et comment pouvez-vous penser que votre confesseur, qui est obligé par son propre office d'user de douceur avec tous ses pénitents, adressera des reproches, des injures, si vous lui dites votre

péché. — Mais mon confesseur se scandalisera et m'aura en abomination pour toujours. Rien de cela n'est vrai. Il s'édifiera au contraire de vous voir assez bien disposée pour avouer toutes vos fautes, malgré la honte qu'elles vous causent. Et puis n'en a-t-il pas peut-être entendu de semblables, ou même de plus graves que d'autres avant vous lui auront confessées? Et plutôt à Dieu que vous fussiez la seule qui l'eût offensé! Il n'est pas vrai non plus que votre confesseur doive vous prendre en abomination; au contraire, il vous estimera davantage et ne s'emploiera que plus volontiers à vous aider en considérant la confiance que vous avez eue de lui dévoiler vos misères. Mais que répliquez-vous à cela? — Mais pour cela je veux attendre le confesseur extraordinaire. Et, en attendant, vous voulez vivre dans la disgrâce de Dieu, en danger de vous perdre pour toujours, et dès à présent dans un enfer anticipé de remords de conscience qui vous déchirent l'âme, et ne vous laissent en repos ni jour ni nuit, plutôt que de dire à votre confesseur : Mon père, je suis malheureusement tombée en un péché grave, mais je ne veux pas me désespérer pour cela. Vous dites : Je me confesserai au confesseur extraordinaire, et en attendant, à ce premier péché commis vous voulez ajouter nombre de sacrilèges! Eh! savez-vous quel horrible péché c'est que le sacrilège? Donc le remède même que Jésus-Christ vous a préparé dans la confession au prix de son sang, vous voulez qu'il se change pour vous en un poison mortel pour l'éternité. Je me confesserai plus tard, dites-vous. Mais s'il vous arrive d'être frappée par une de ces morts subites, devenues si fréquentes aujourd'hui, que chaque jour, pour ainsi dire, on entend parler de personnes mortes subitement, quel sera votre sort pour toute l'éternité?

XI. Mais, dites-vous, je n'ai pas confiance en mon confesseur. Eh bien! prenez-en un autre, demandez-en un à l'évêque, ou dites à quelqu'une de vos compagnes que vous voulez demander conseil à son directeur, et vous pourrez ainsi pourvoir à votre besoin. Mais dans le cas même où vous n'auriez personne autre à qui vous confesser que le confesseur ordi-

naire, dites-moi : si vous aviez une plaie qui vous mettrait en danger de mort, à moins que vous n'y apportassiez un prompt remède, n'appelleriez-vous pas un chirurgien tout de suite, pour éloigner la mort de vous, encore que votre pudeur dût en rougir? Pourquoi donc, pour retirer votre âme de la mort et la sauver de l'enfer, n'oseriez-vous pas faire connaître vos péchés à votre père spirituel? Et remarquez qu'il ne sert à rien de dire : Mon père, je m'accuse de tous les péchés que j'ai commis devant Dieu depuis que je suis au monde. Si vous ne mettez à nu votre conscience, de telles paroles ne vous serviront qu'à vous entretenir dans l'illusion et à vous perdre infailliblement.

XII. Allons, prenez courage, et surmontez cette mauvaise honte que le démon vous fait trouver si grande; il vous suffira de commencer à vous faire connaître, et aussitôt toutes vos appréhensions se dissiperont. Sachez qu'après avoir avoué toutes vos fautes, vous vous trouverez plus contente que si on vous avait fait reine de toute la terre. Recommandez-vous à la sainte vierge Marie, et elle vous obtiendra la force de vaincre votre répugnance. Si vous n'osez faire votre accusation, dites à votre confesseur : Mon père, j'ai besoin de votre secours, j'ai un péché sur la conscience et je n'ose pas le confesser. Il trouvera alors le moyen de chasser de sa tanière cette bête féroce qui vous dévore; il vous nommera tel péché, et il suffira que vous répondiez oui ou non. Ou bien écrivez-le sur un morceau de papier, et donnez-le-lui à lire, et puis dites : je m'accuse du péché que vous avez lu. Par ce moyen bien facile vous serez délivrée tant de l'enfer temporel que de l'enfer éternel, et vous recouvrirez la grâce de Dieu, et aussi avec sa grâce la paix de votre conscience. Et sachez que plus vous vous serez fait violence pour vous vaincre, plus Dieu vous donnera des marques de son amour. Le R. P Paul Ségnéri le jeune (a) raconte qu'une religieuse fit tant d'efforts pour avouer à son confesseur des péchés de son enfance, qu'elle s'évanouit et tomba en syncope. Mais ensuite le Seigneur, en

a) Voir la vie de ce père écrite par Muratori.

récompense de la violence qu'elle s'était faite, lui donna tant de componction et d'amour pour lui, qu'elle avança rapidement, par ses pénitences, dans la voie de la perfection, et qu'elle mourut en odeur de sa sainteté.

XIII. Je ne veux cependant pas que tout ce que je viens de dire vous tourmente. Cela ne s'applique qu'à celles qui, après avoir commis des péchés graves et certains, refuseraient par honte de les confesser. Du reste, si vous avez des doutes sur certains péchés que vous auriez commis ou sur certaines confessions et que vous vouliez vous confesser de nouveau pour votre plus grande tranquillité, vous ferez bien, excepté toutefois, si vous êtes crupuleuse, puisque pour les âmes scrupuleuses il n'est pas prudent de revenir sur leurs confessions, comme nous l'expliquerons mieux ci-après : il est bon, en attendant, que vous connaissiez certains principes approuvés des théologiens, et qui pourront vous délivrer de beaucoup de perplexités et vous mettre en paix. 1° C'est un sentiment solide et très-probable, au jugement des docteurs, qu'on n'est pas obligé de confesser les péchés graves, mais douteux, lorsqu'on doute s'il y a eu pleine advertance, ou si le consentement qu'on a pu y donner a été parfait et délibéré. Seulement ils font observer qu'à l'heure de la mort, on est obligé ou de faire un acte de contrition, si ce péché douteux était vraiment grave, ou bien de recevoir le sacrement de pénitence, sans cependant être obligé d'accuser ce péché douteux, puisqu'il suffit de présenter une matière certaine à l'absolution, ne fût-ce que de péchés véniels (a). Ce qui toutefois ne doit s'entendre que des personnes qui, depuis ce péché douteux commis, n'auraient encore reçu aucune autre absolution sacramentelle. Du reste, plusieurs graves théologiens disent avec beaucoup de raison qu'une personne qui, depuis longtemps, pratique la piété, lorsqu'elle ne saurait dire si elle a commis ou non un péché grave, peut se tenir pour certaine de n'avoir pas

a) Malgré toute ma vénération pour le B. Liguori, j'engage à préférer le parti certain au parti probable; à l'instant de la mort surtout, on doit agir ainsi.

(Note des premiers traducteurs.)

perdu la grâce de Dieu, parce qu'il est moralement impossible qu'une volonté ancrée dans les bons principes change tout à coup et tombe en péché mortel sans s'en apercevoir clairement, attendu que le péché mortel est un monstre si hideux qu'il ne peut entrer dans une âme qui l'a eu en horreur pendant longtemps, sans se faire manifestement reconnaître. Et c'est là un point qu'il nous semble avoir pleinement démontré dans notre Théologie morale ¹

2° Quand il est certain que le péché mortel a été commis, mais que l'on doute s'il a été confessé ou non, alors, si le doute est négatif, comme disent les docteurs, c'est-à-dire quand il n'y a pas de raison de penser qu'il a été confessé, on doit absolument alors le confesser; mais quand au contraire il y a raison de croire ou présomption fondée que le péché a été confessé, le sentiment commun est alors que l'obligation de le confesser n'existe plus. De là les docteurs infèrent encore communément que celui qui a fait une confession générale ou des confessions particulières avec tout le soin requis, si ensuite il vient à douter qu'il y ait accusé un péché ou une circonstance de péché, il n'est pas obligé de l'accuser de nouveau, parce qu'il doit penser prudemment qu'il l'a déjà accusé, comme il y était obligé. De ce qu'on eût dû avoir beaucoup de répugnance à s'ouvrir d'un doute inquiétant à son confesseur, ce n'est pas non plus une raison pour s'y croire obligé de nouveau. Quelqu'une dira cependant: Mais si j'étais tenue de confesser telles choses, j'en éprouverais une grande confusion. Qu'importe, lui répondrai-je, que vous dussiez avoir beaucoup de confusion à les dire ²? Du moment où vous n'y êtes pas obligée, cela ne fait rien à la chose. On rougit également de parler de certaines actions naturelles; est-ce une raison pour nous croire obligés d'en parler quand elles nous arrivent? Et ainsi il n'y a nulle obligation, par exemple, de se confesser de certaines choses peu décentes de son enfance, qu'on a faites sans connaissance de la malice qu'elles renferment; et, quoiqu'on les ait faites en cachette, ce n'est pas une preuve qu'on en con-

1. *Theol. mor.*, lib. VI, n. 450 et 476, à ce mot *Item*. — 2. *Ibid.*, n. 477.

naissait la malice, car il est certains actes naturels que les enfants eux-mêmes cherchent à faire en cachette, et qui cependant ne sont pas des péchés. Ainsi nous ne sommes pas obligés à nous en confesser en particulier, à moins que nous ne nous souvenions d'avoir eu conscience de leur malice en matière grave, ou au moins avec quelque doute de la malice qui s'y trouvait. Il suffira dans ce cas de dire à Dieu, dans le fond de notre conscience : Seigneur, si je me croyais obligée de m'en confesser, je le ferais promptement; dussé-je en éprouver beaucoup de confusion.

XIV Je dis tout ceci pour rassurer quelques religieuses qui pourraient craindre de n'avoir pas expliqué tous leurs doutes à leur confesseur. Du reste, il est bon de les découvrir au directeur, au moins pour s'humilier; cependant j'excepte encore les scrupuleuses qui ne doivent entrer dans aucune explication, comme nous le dirons bientôt. Ce que je voudrais le plus, c'est que chaque religieuse exposât à son directeur les passions qu'elle a, ses attaches, les causes de ses tentations, afin qu'il puisse les déraciner et les empêcher de revenir. Il sera très-utile encore pour quelques-unes de confesser aussi les tentations les plus humiliantes, telles que celles contre la chasteté. Saint Philippe de Néri disait : La tentation découverte est à moitié vaincue. Il en est d'autres auxquelles il faut défendre de se confesser sur cette matière, lorsqu'elles ne sont pas certaines d'avoir commis de fautes. Ce sont ces âmes timides à qui un examen plus approfondi pourrait enflammer l'imagination et causer de nouvelles tentations qui les tourmenteraient. En tout ceci obéissez à votre confesseur et faites ce qu'il vous ordonnera. Je n'exige de vous que d'être franche et sincère avec lui. Si vous êtes tentée et que vous ayez fait une mauvaise action, ne vous contentez pas de dire que vous avez eu de mauvaises pensées. Quand vous découvrez vos défauts, n'alléguez pas d'excuses pour les défendre. Celui qui allègue des excuses prouve qu'il a peu de douleur de ses fautes. Quelques personnes réduisent les confessions qu'elles font à une peinture exagérée de l'occasion

qu'elles ont eue de commettre telle impatience, ou toute autre faute. Mais je demande à quoi cela sert. Confessez-vous de la faute que vous avez commise, et abstenez-vous d'alléguer la cause qui vous l'a fait commettre.

XVI. Laissez de plus tout discours inutile. Que sert de raconter à votre confesseur tous les sujets de mécontentement que vous avez eu à essayer de vos sœurs, de faire tant d'éta-lage de vos infirmités, de vos tribulations? Si vous retranchiez tous ces récits, un quart d'heure vous suffirait pour toute votre confession, où vous devez chercher par-dessus tout les moyens de vous défaire de quelque vice habituel, et de faire des progrès dans la perfection. Quelques-unes répètent sans cesse en se confessant, de manière à y perdre au moins un quart d'heure, la même chanson apprise de mémoire, comme, par exemple : Je m'accuse de n'avoir pas assez aimé Dieu, de ne pas avoir rempli mes obligations, de ne pas avoir aimé mon prochain comme je le devrais, et autres semblables banalités. N'est-ce pas là un temps perdu? Abstenez-vous surtout d'employer à l'égard de votre confesseur des expressions tendres, qui peuvent nuire à lui comme à vous. Sainte Catherine de Bologne disait : Les religieuses doivent regarder leurs pères spirituels comme leurs bienfaiteurs, mais elles ne doivent leur montrer aucun attachement. C'est pourquoi la sainte voulait que ses religieuses ne parlassent avec leurs confesseurs que de leurs consciences, et que si elles les aimaient, elles les recommandassent à Dieu, car leur cœur étant tout à Dieu, elles ne doivent concevoir d'amour pour aucune créature. Sainte Thérèse ajoute : Lorsqu'une religieuse a dit ses péchés, reçu l'absolution et demandé quelque conseil à son confesseur, elle doit le quitter aussitôt, car, dans un entretien spirituel trop prolongé, il se glisse parfois des paroles tendres et dangereuses. Sainte Catherine de Sienne disait : Les religieuses ne doivent pas tenir de propos inutiles avec leur confesseur, elles doivent l'interrompre, si c'est lui qui commence. Par ce moyen, votre esprit restera toujours libre, et vous ne serez pas troublée, si votre confesseur vient à passer ailleurs. Ce que je viens de

dire doit s'entendre des entretiens inutiles; mais si, au contraire, votre confesseur parle de choses qui tendent à votre perfection, vous devez être attentive à ce qu'il vous dit, sans l'interrompre et sans penser à autre chose; et ne faites pas comme celles qui ne pensent qu'à parler, et qui, si leur confesseur leur dit quelque chose, y font à peine attention. Saint François de Sales disait qu'il faut faire grand cas des paroles de notre directeur dans la confession, parce qu'alors il tient la place de Dieu qui l'éclaire d'une manière spéciale, en lui inspirant de nous dire ce qui nous est le plus avantageux.

XVII. Il y a des religieuses qui voudraient vivre sans directeur, disant que leur règle et leur supérieure suffisent pour les guider. Mais elles se trompent; car, outre les règles et la supérieure, il convient que des religieuses aient aussi un directeur, tant pour les exercices intérieurs, que pour qu'elles puissent être averties et guidées dans leurs exercices même extérieurs. Il est vrai, dit saint Grégoire, que quelques saints n'ont eu d'autre guide immédiat que Dieu lui-même; mais de tels exemples, ajoute le saint, doivent être respectés et non imités, de peur qu'en dédaignant de se faire disciple d'un homme, on devienne soi-même maître en fait d'erreur ¹ La vertu tient le milieu; la paresse et la ferveur indiscrete sont également vicieuses dans la vie spirituelle; le directeur est chargé de corriger ou de modérer l'une ou l'autre. Sa direction est donc nécessaire. Quand une religieuse ne trouvera pas de directeur qui puisse bien la diriger, alors Dieu y suppléera; mais refuser de prendre pour guide un de ses ministres, quand on peut l'obtenir, c'est une témérité que Dieu punira en permettant qu'on tombe dans beaucoup d'erreurs. Dieu pourrait sans doute nous diriger tous par lui-même, mais, pour nous tenir dans l'humilité, il veut que nous nous soumettions à ses ministres et que nous dépendions de leur autorité. Cassien raconte ², qu'un solitaire, étant tourmenté par la faim, refusa des pains qu'on lui offrit, disant qu'il at-

1. Veneranda sunt, non imitanda, ne dum se quisque discipulus hominis esse despiciat, magister erroris fiat. (*Dial.* l. I, c. 1.) — 2. Collat. II, c. III.

tendait que Dieu pourvût par lui-même à ses besoins ; et ainsi ce malheureux se laissa mourir d'inanition. On demandera peut-être pourquoi Dieu, qui envoya, pendant tant d'années, le pain nécessaire à saint Paul par le moyen d'un corbeau, ne voulut pas secourir ce solitaire. La réponse est claire : c'est que saint Paul n'avait pas de quoi manger, tandis que ce solitaire ne voulut pas profiter de la nourriture qui lui était offerte, et voilà pourquoi il fut abandonné de Dieu. Or ce qui est dit de la nourriture du corps s'applique aussi à la nourriture de l'âme. De là Cassien conclut qu'on ne mérite pas d'avoir Dieu pour guide, quand on refuse de se soumettre à la conduite de ses ministres.

XVIII. Le choix d'un père spirituel ne doit pas se faire au hasard ni par caprice ; il faut prendre celui qu'on croit le meilleur pour son propre avancement, et qui non-seulement ait de la science et de l'expérience, mais que de plus ce soit un homme d'oraison et qui marche dans le chemin de la perfection. Un tonneau ne peut donner d'autre vin que celui qu'il renferme. Sainte Thérèse a dit ¹ : Si un directeur n'est pas homme d'oraison, sa science ne servira guère ; mais quand on l'a une fois choisi, il ne faut le quitter que pour de justes raisons. S'il est rigide, ce n'est pas une raison pour le quitter, mais c'en est une au contraire pour lui continuer sa confiance. C'est l'instruction que saint Louis, roi de France, laissa à son fils, héritier de son royaume : « Mon fils, lui dit-il dans son testament, choisissez un confesseur qui sache vous instruire, et qui en même temps ait le courage de vous reprendre quand il le faut. » Il n'y a pas de pire confesseur que celui qui ne vous reprend que faiblement, et qui s'apitoyant trop sur vos fautes, vous accoutume à les regarder comme peu importantes. Si donc, ma chère sœur, votre confesseur vous fait marcher par la voie étroite et vous mortifie avec rigueur, quand il vous voit commettre des fautes volontaires, tenez-le pour un guide très-précieux, et ne le quittez jamais.

1. Fond. c. III.

XIX. Obéissez à votre confesseur, et faites tout ce qu'il vous prescrit, quelque bonne que soit la chose que vous voudriez faire sans son avis. On raconte, dans les vies des Pères du désert, qu'un jeune moine, contre l'avis de son confesseur, quitta le couvent pour aller mener une vie solitaire dans les déserts. Qu'arriva-t-il ? Du désert qu'il avait choisi pour retraite, il alla un jour voir ses parents, et oubliant chez eux le désert, il mena depuis une vie relâchée. Vous m'objecterez peut-être, que parfois votre directeur vous a donné des conseils que d'autres directeurs ont désapprouvés. Je réponds d'abord que vous n'avez pu que difficilement vous tromper en pratiquant l'obéissance ; mais supposons qu'il en ait été ainsi, savez-vous pourquoi vous avez peut-être été mal guidée ? Ne serait-ce point parce que vous n'avez obéi qu'en partie ? et alors Dieu n'était pas obligé de soutenir une obéissance aussi défectueuse. Mais abandonnez-vous tout entière à la conduite de votre guide, obéissez-lui en tout, et Dieu ne permettra pas que vous vous trompiez. Si votre confesseur n'a pas toute la science nécessaire, Dieu y suppléera, car il n'est pas possible qu'une âme qui veut se sanctifier et qui se confie en Dieu, reste victime d'une illusion, quand elle est fidèle à obéir à son ministre.

XX. Celles qui n'ont pas de directeur particulier, et qui se laissent guider par leur confesseur, ne sauraient s'égarer. La grande servante de Dieu, sœur Paule Centurion, disait : Pour moi, tout confesseur m'est égal, parce que tous appliquent également le sang de Jésus-Christ à la guérison des plaies de mon âme. Il suffit, lorsqu'il vous arrive un nouveau confesseur, que vous lui donniez une idée générale de l'état de votre conscience. Pour une religieuse qui a un vrai désir de se sanctifier et qui ne cherche que Dieu, tout confesseur est bon, dès lors qu'il lui a été assigné par son prélat. Il ne faut qu'une bonne volonté et une ferme résolution de refuser toute satisfaction à l'amour-propre, pour trouver en toutes choses le bon plaisir de Dieu. La vénérable sœur Ursule Benincasa disait à ses religieuses : Mes sœurs, soyez

convaincues qu'aucun de vos directeurs ne réussira à vous rendre saintes, si vous ne mortifiez votre propre volonté et vos passions.

PRIÈRE.

Ah ! mon Jésus ! vous avez tant souffert ; vous avez donné votre sang et votre vie pour me mettre dans la nécessité de vous aimer, et je ne vous ai payé que d'ingratitude. Que de fois, pour suivre mes goûts, je vous ai tourné le dos et j'ai perdu votre grâce ! Je savais qu'en péchant je vous déplaisais beaucoup ; et pourtant je l'ai fait ! Mon bien-aimé Rédempteur, pardonnez-moi, par le sang que vous avez répandu pour moi. *Te ergo quæsumus, tuis famulis subveni, quos pretioso sanguine redemisti.* Je me repens de tout mon cœur d'avoir offensé votre bonté infinie. Seigneur, augmentez en moi ce repentir, inspirez-moi une douleur si forte de mes péchés, qu'elle me fasse déplorer jusqu'à ma mort les offenses dont je me suis rendue coupable envers vous. Si j'étais morte alors, je ne pourrais plus vous aimer. Puisque vous me donnez le temps de vous aimer, je veux vous aimer et n'aimer que vous. Je vous aime, mon souverain bien, je vous aime de tout mon cœur, et parce que je vous aime, je vous consacre ma volonté tout entière. Accordez-moi la grâce de vous aimer toujours à l'avenir, et puis faites de moi et disposez de moi comme il vous plaira, j'accepte tout d'avance. Faites que, dans toutes mes tentations et dans tous mes périls, je ne cesse de me recommander à vous. O Marie, ma mère, obtenez-moi cette grâce, que dans mes tentations, je recoure toujours à Dieu, et à vous qui pouvez tout auprès de lui.

§ II.

Des scrupules.

I. Le scrupule n'est autre chose qu'une vaine crainte de pécher, née de fausses appréhensions sans fondement. Ces scrupules sont utiles dans les premiers temps de notre con-

version, car une âme sortie depuis peu du péché, a besoin de se purifier plus d'une fois, et c'est ce que font les scrupules : ils nous aident à nous purifier, et nous rendent plus attentifs à éviter les péchés réels. De plus, ils nous rendent humbles, de sorte que, ne nous fiant plus à nous-mêmes, nous nous mettons entièrement entre les mains de notre père spirituel, pour qu'il nous dirige à son gré. Saint François de Sales a dit : « Cette basse et grossière crainte, qui engendre des scrupules excessifs aux âmes de ceux qui sortent nouvellement du train des péchés, est une vertu recommandable en ce commencement, et le présage certain d'une future pureté de conscience ¹. » Au contraire, les scrupules sont nuisibles aux personnes qui s'appliquent à mener une vie parfaite, et qui se sont depuis longtemps données à Dieu. Pour ces âmes, disait sainte Thérèse, les scrupules sont des grains de folie, car ils les soumettent à des impressions désordonnées, qui les réduiront à ne pouvoir faire un pas dans la voie de la perfection. Saint François de Sales a dit la même chose : Soyez exacts, mais gardez-vous des inquiétudes, car il n'y a rien qui empêche plus de cheminer à la perfection.

II. Il faut cependant faire une distinction parmi les consciences scrupuleuses. Quelques religieuses se vantent d'être exemptes de scrupules, elles auraient honte d'être accusées de ce défaut, et, pour cela, elles mènent une vie large, elles font des cadeaux et en reçoivent; elles font peu de cas des règles, elles laissent leurs yeux, leur langue, leurs oreilles, voir, dire et entendre ce qui leur plaît; elles rougiraient de paraître mortifiées, et elles blâment celles qui le sont, c'est, à leur jugement, affectation et singularité que de parler bas, de tenir les yeux baissés. Que de telles religieuses cessent de se vanter d'avoir leur conscience à l'aise, car elles sont plutôt tièdes et imparfaites, pour ne pas dire relâchées. Plût à Dieu qu'elles fussent scrupuleuses, c'est-à-dire d'une conscience délicate. Mais qu'elles prennent garde, les malheureuses, d'être du nombre de ces personnes dont parle David, qui, en suivant

1. *Introd. à la vie dév.*, part. III, ch. II, pag. 99.

comme des moutons les mauvais exemples des autres, vont se précipiter dans l'enfer ¹ Refuser de rester à perdre son temps au parloir ou au belvédère, refuser de causer dans le chœur, refuser de faire un mensonge, quelque petit qu'il soit, ce ne sont pas là les marques d'une conscience scrupuleuse, mais bien d'une conscience délicate, comme doit l'être celle d'une religieuse.

III. Les marques d'une âme scrupuleuse, les voici : 1° Craindre, dans toutes ses confessions, de n'avoir pas de véritable douleur et un ferme propos. 2° Craindre de pécher dans les moindres choses pour des motifs frivoles et sans fondement, comme de faire à toute occasion des jugements téméraires, ou de consentir à toute mauvaise pensée qui se présente à l'esprit. 3° Etre inconstante dans ses doutes, croyant une même action tantôt licite, et tantôt illicite. 4° Ne pas se rendre à l'avis de son confesseur, etc. Du reste, c'est au confesseur, et non à la pénitente, à décider si elle est scrupuleuse ou non, puisque les personnes scrupuleuses ne manquent jamais de dire que leurs scrupules ne sont pas des scrupules, mais des péchés réels ou du moins probables. Ils sont dans un faux jour, et par là même ils ne voient pas les choses telles qu'elles sont dans leur conscience, mais leur confesseur, placé dans le vrai jour à distance, les voit, et par conséquent la pénitente doit suivre ses conseils. Autrement, si elle veut prendre elle-même une décision, plus elle cherchera à se tranquilliser en suivant ses propres idées, plus elle tombera dans le trouble et l'inquiétude, et peut-être même se mettra en danger de se perdre, comme nous l'expliquerons ci-après.

IV Quant aux âmes qui marchent dans la voie de la perfection, c'est d'ordinaire le démon qui les remplit de scrupules et de perplexités, afin que, pour s'en délivrer, elles finissent par quitter le bon chemin ou s'abandonnent au désespoir et se donnent volontairement la mort. A combien d'âmes cela n'est-il pas arrivé ! Un auteur moderne ² raconte qu'il avait

1. Sicut oves in inferno positi sunt. (Ps. XLVIII, 15.)

2. Le P. SCARAMELLI, *Dir asc.*, tr. II, n. 438.

connu deux personnes scrupuleuses dont l'une, par suite de ses scrupules, se donna plusieurs fois des coups de couteau à la poitrine, et l'autre se tua sur-le-champ avec une arme à feu. Je sais moi-même d'une autre personne que, tourmentée par de semblables embarras de conscience, elle se jeta plusieurs fois par sa fenêtre, en échappant chaque fois à la mort, et qu'une autre fois elle voulait se jeter dans un puits, mais qu'elle fut détournée de ce funeste dessein par une personne qui la voyait. On raconte de même plusieurs exemples de scrupuleux de cette trempe qui se sont d'eux-mêmes ôté la vie. Le moins que fait le démon, c'est d'inquiéter ces âmes par des scrupules, pour les rendre inhabiles à s'approcher de la sainte Table et à dire leur office, et même, s'il peut y réussir, pour leur faire perdre la tête, et les rendre folles, ou au moins pour leur rendre odieuse la vie dévote, afin qu'elles abandonnent l'oraison, la fréquentation des sacrements, et qu'ainsi peu à peu cessant d'être soutenues par la grâce et par l'amour de Dieu, elles se jettent dans la voie large et passent des scrupules à des péchés réels. C'est pourquoi beaucoup de théologiens disent que lorsqu'une âme scrupuleuse reçoit l'ordre de son confesseur d'agir avec liberté, et de surmonter ses scrupules, non-seulement elle peut, mais elle doit le faire, et que, par une conduite différente, elle tomberait dans le péché, tant à cause du tort qu'elle se fait elle-même en se rendant inhabile à faire des progrès dans la voie de Dieu, qu'à cause du danger auquel elle s'expose de perdre la santé, la tête, et même son âme en s'abandonnant au vice.

V Les maîtres de la vie spirituelle indiquent plusieurs remèdes pour les scrupules; mais tous, tant théologiens qu'ascétiques, s'accordent à dire pour conclusion que le principal, ou plutôt l'unique remède, c'est de s'en rapporter à son père spirituel, et de lui obéir aveuglément. Saint Philippe de Néri disait qu'il n'y a rien de plus dangereux dans les affaires de conscience, que de se gouverner d'après ses propres idées. Une âme scrupuleuse qui n'obéit pas à son directeur est perdue. Saint Jean de la Croix dit dans quelqu'un de ses écrits :

C'est orgueil que de ne pas s'en rapporter à ce que dit le confesseur ; c'est un manque de foi ¹ En effet, Jésus-Christ a déclaré que celui qui obéit aux prêtres obéit à lui-même, et que celui qui les méprise, le méprise lui-même ² De là saint Jean de la Croix, parlant au nom du Seigneur, dit à un pénitent qui n'obéirait pas : En désobéissant à ton confesseur, tu me désobéis à moi-même, puisque, comme je l'ai dit, qui le méprise me méprise. En obéissant à son père spirituel, on ne s'égaré jamais. Saint Bernard dit, qu'à moins que l'homme qui tient la place de Dieu n'ordonne des choses évidemment contraires à la loi de Dieu, on doit lui obéir, comme si c'était à Dieu lui-même ³

VI. Conséquemment à ces principes, le B. Henri Suson cité par le P. Brencola ⁴ disait que Dieu ne nous demandera pas compte de ce que nous faisons par obéissance. Saint Philippe de Néri disait de même à ses pénitents : « Que ceux qui désirent avancer dans la voie du Seigneur se soumettent à un confesseur éclairé et lui obéissent comme à Dieu. Ceux qui font ainsi s'exemptent de rendre compte à Dieu de ce qu'ils font. » Il ajoutait en conséquence qu'on doit avoir foi en son confesseur, parce que Dieu ne saurait permettre qu'il se trompe. Le seul remède qu'on puisse conseiller à un aveugle, c'est de prendre un guide fidèle qui le conduise par les chemins où il a besoin d'aller. Une âme que ses scrupules ont jetée dans les ténèbres doit se laisser de même conduire par le guide que Dieu lui a donné. Je dis, que Dieu lui a donné, parce que toute âme scrupuleuse doit ne communiquer ses doutes qu'à son propre confesseur, car un autre qu'elle consulterait pourrait, quelque saint ou savant qu'il puisse être, lui donner, faute de connaître suffisamment sa conscience, des décisions qui ne seraient pas conformes à celles de son confesseur, et la voilà retombée pour toujours, ou du moins

1. Tom. III, *Traité des Epines*, coll. 4, § 2, n. 8.

2. Qui vos audit me audit, qui vos spernit me spernit. (*Luc.*, x, 16.)

3. Quicquid vice Dei præcepit homo, quod non sit tamen certum displicere Deo, haud secus omnino accipiendum est quam si præcipiat Deus. (*De Disc. et præc.* c. ix, n. 21.) — 4. *Chemin de la perfect.*

pour longtemps dans de nouveaux doutes, dans de nouvelles inquiétudes, après avoir perdu la confiance qu'elle avait d'abord dans son propre directeur.

VII. Obéissez, ma chère sœur, à votre directeur, et n'ayez aucune crainte de faire fausse route. Ainsi ont fait les Saints, qui, eux aussi, ont été souvent tourmentés par des perplexités et par des craintes d'offenser Dieu, et s'en sont délivrés par ce moyen. Sainte Catherine de Bologne était accablée de scrupules, néanmoins elle exécutait en tout les avis de son confesseur; parfois elle craignait de communier, mais à un signe de son confesseur, elle se présentait sur-le-champ pour recevoir la sainte hostie. Un jour Jésus-Christ lui apparut et lui dit qu'en obéissant ainsi, elle lui faisait grand plaisir. Notre-Sauveur apparut aussi à la B. Sonzian, dominicaine, et lui dit : Puisque tu as remis ta volonté aux mains de ton confesseur qui est mon représentant, tout ce que tu demanderas te sera accordé. Elle répondit : Seigneur, je ne veux que vous seul. Saint Augustin avait, longtemps avant, donné le même conseil à saint Paulin son ami; celui-ci lui ayant communiqué ses doutes, le saint docteur lui fit cette réponse : « Faites part de vos doutes à quelque médecin des âmes, et faites-moi savoir ce que Dieu vous aura révélé par sa bouche. » Saint Augustin ¹ tenait donc pour certain que si saint Paulin prenait la peine de consulter un père spirituel, Dieu lui parlerait certainement et lui ferait connaître sa volonté divine par l'organe de son ministre. Saint Antonin raconte ² qu'un religieux dominicain étant fort travaillé par les scrupules, un autre religieux déjà décédé lui apparut et lui donna l'avis suivant : « Prenez conseil des sages, et tenez-vous-en à ce qu'ils vous diront ³ » Le même saint rapporte qu'un disciple de saint Bernard ne disait plus la messe par scrupule, mais que dans sa perplexité il prit enfin le parti de consulter son maître, qui, sans

1. Confer ea cum aliquo cordis medico, et quod per illum tibi loquentem Dominus aperuerit, scribe mihi. (Ep. *ad Paul.* 20.) (a)

2. P. 1, tit. 3. c. x, § 10. — 3. Consule discretos et acquiesce eis.

a) Ces lettres renvoyées à l'appendice du tome VI des œuvres de saint Augustin, paraissent dépourvues d'authenticité. (L'éditeur.)

lui alléguer de raisons, se contenta de lui dire : « Allez et dites la messe sur ma conscience. » Le religieux obéit, et dès lors il fut délivré de tous ses scrupules.

VIII. N'allez pas dire à cela : Si j'avais un saint Bernard pour confesseur, j'obéirais aveuglément, mais mon confesseur n'est pas un saint Bernard. Il n'est pas un saint Bernard, sans doute, mais il est plus que saint Bernard, car il tient la place de Dieu. Ecoutez là-dessus Gerson : Vous qui parlez ainsi, vous êtes dans l'erreur, car vous ne vous êtes pas confiée à un homme parce qu'il est docte, mais parce que Dieu vous l'a donné pour guide. Obéissez-lui, non comme à un homme, mais comme à Dieu lui-même ¹ Saint Ignace de Loyola était tellement assailli de scrupules et entouré de ténèbres dans les premiers temps de sa conversion, qu'il ne trouvait plus de repos ni de paix ; mais comme il avait foi en ces paroles de Jésus-Christ : Qui vous écoute m'écoute, *qui vos audit me audit*, il fit à Dieu avec confiance cette prière : « Seigneur, montrez-moi la route que je dois suivre : quand vous ne m'enverriez qu'un petit chien pour guide, je vous promets de le suivre fidèlement. » Et comme, en effet, le saint fut fidèle à obéir à ses directeurs, non-seulement il fut délivré de ses scrupules, mais il devint de plus, dans la suite, un excellent maître pour les autres. Sainte Thérèse avait donc raison de dire : « Que l'âme prenne son confesseur avec la ferme résolution de ne plus s'occuper de sa propre cause, mais avec une entière confiance dans ces paroles du Seigneur : *Qui vos audit me audit*, « qui vous écoute m'écoute. » Le Seigneur aime tant cette soumission que, lors même que nous aurions à soutenir mille combats, et que la décision de notre confesseur nous paraîtrait manquer d'à-propos, que nous lui obéissions avec peine ou sans peine, le Seigneur nous viendra en aide et nous rendra conformes à sa sainte volonté ². Si, lorsque Jésus-Christ vous jugera, il vous demande compte de ce que

1. Quisquis ita dicis, erras ; non enim te commisisti in manibus hominis quia litteratus est, sed quia tibi est præpositus. Quamobrem obedias illi, non ut homini, sed ut Deo. (*De præp. ad miss.*) — 2. Fond. c. XVIII.

vous aurez fait par l'ordre de votre confesseur, répondez : « Seigneur, j'ai fait cela pour obéir au directeur que vous m'avez imposé. » Dites-lui cela, et soyez sans crainte qu'il puisse vous condamner. Le P Jacques Alavarez ¹ dit que quand même le confesseur se tromperait, le pénitent ne se trompe pas en lui obéissant. Que vous importe qu'il ne soit pas assez docte ? Il suffit qu'il soit approuvé par son évêque. Il tient pour vous la place de Dieu, et vous ne pouvez vous tromper en lui obéissant.

IX. Mais, dites-vous, je ne suis pas scrupuleuse, mes perplexités ne sont pas de vaines craintes, mais elles ne sont que trop fondées. Je réponds : Aucun fou ne se croit fou ; mais sa folie consiste précisément à ne pas reconnaître qu'il a perdu la raison. Je vous dis également, vous êtes scrupuleuse comme le pense votre directeur, parce que vous ne reconnaissez pas la vanité de vos scrupules ; car si vous reconnaissiez que vos appréhensions sont vaines, vous n'en feriez plus aucun compte et vous cesseriez d'être scrupuleuse. Tranquillisez-vous donc et obéissez à votre confesseur, qui connaît bien votre conscience. — « Ce n'est pas la faute de mon confesseur, mais c'est ma faute à moi, je ne sais pas m'expliquer ; c'est pour cela qu'il ne comprend pas l'état de mon âme. » — Ah ! bien ! vous vous faites mille scrupules hors de propos, et vous ne vous en faites pas de traiter votre confesseur d'ignorant ou de sacrilège ! Je m'explique : Quand vous lui avez découvert vos doutes, il était obligé de vous interroger et de prononcer en conséquence ; de sorte que si sans une juste raison et sans vous comprendre, comme vous le pensez, il vous a enjoint de ne pas tenir compte de vos scrupules, il a dû le faire ou par ignorance, ou par malice. Ainsi, en vous défiant de son jugement, dans la crainte qu'il ne vous ait mal jugée, vous arrivez à le tenir, comme je l'ai dit, ou pour ignorant, ou pour coupable de sacrilège ; et vous ne vous faites pas scrupule de votre insigne témérité ? Le savant évêque de Gubbio, Mgr Sperelli, dit un jour à une religieuse qui accusait son

1. Lib. I, part. 3, c. xii.

confesseur d'hérésie, pour lui avoir dit que ses péchés n'étaient pas des péchés : « Dites, ma révérende, dans quelle université avez-vous étudié la théologie, vous qui en savez plus long que votre confesseur ? Eh bien donc, allez-vous-en filer, et ne vous occupez plus de ces sottises. »

X. Je ne vous répondrai pas comme cet évêque, mais je vous exhorte à vous en tenir à tout ce que dira votre confesseur. Il suffit qu'une fois vous lui ayez exposé vos doutes, à présent et toutes les fois qu'il vous dit : « C'est assez, je ne veux pas en savoir davantage, » obéissez et allez communier, etc. Obéissez-lui sans penser à un autre, et croyez, comme c'est votre devoir, qu'il vous a suffisamment comprise. Et vous ne devez plus douter de son conseil, mais lui obéir à l'aveugle, sans lui répliquer et sans chercher à connaître ses motifs, mais en vous abandonnant entièrement à sa direction ; car si vous voulez savoir le pourquoi et le comment, vous vous embarraserez de plus en plus, et vous retombez dans vos perplexités. Obéissez à l'aveugle, c'est-à-dire sans vouloir comprendre comment la chose se fait. Et pour cela ne vous mettez jamais à réfléchir sur les ordres de votre confesseur. Les scrupules sont comme la poix, plus on la manie, plus on est englué ; et de même plus on réfléchit, plus on se remplit l'esprit de ténèbres. Contentez-vous de marcher dans l'obscurité. Ayez devant les yeux les belles maximes que recommandait saint François de Sales : « Quand votre père spirituel a dit que vous êtes dans le bon chemin, croyez-le. » Ou bien cette autre : « Le mieux c'est de marcher à tâtons sous la garde de Dieu, dans les ténèbres de la vie. » Cette autre encore : « Jamais une âme obéissante ne s'est perdue. » Ayez en un mot toujours devant les yeux cette règle certaine, qu'en obéissant à votre confesseur vous obéissez à Dieu : faites-vous donc violence et obéissez, sans tenir compte de toutes vos craintes. Mais, dites-vous, si je me damne en obéissant, qui me tirera de l'enfer ? Ce que vous dites n'est pas possible, car il ne peut se faire que l'obéissance, qui est le droit chemin du paradis, devienne jamais le chemin de l'enfer.

XI. Venons-en à la pratique. Ordinairement les scrupules dont on est tourmenté sont de deux sortes : les uns regardent le passé et proviennent de la crainte de ne s'être pas bien confessé dans les confessions qu'on a faites ; les autres regardent le présent, et résultent de la crainte qu'on a de commettre des péchés dans tout ce qu'on fait. Et d'abord, pour ce qui est du passé, les religieuses scrupuleuses ne voudraient faire autre chose que de faire et de répéter sans cesse des confessions générales, espérant ainsi calmer leurs perplexités ; mais cela ne fait qu'augmenter le mal, parce qu'à chaque fois il s'élève en elles d'autres appréhensions et de nouveaux scrupules, ou des craintes, soit d'avoir oublié quelques péchés, soit de ne s'être pas suffisamment expliquées, en sorte que leurs inquiétudes redoublent à mesure que leurs confessions se multiplient. La confession générale est certainement très-utile à qui n'en a pas fait encore. Elle aide beaucoup une âme à s'humilier à la vue des désordres de sa vie passée, qui se représentent alors tous ensemble devant ses yeux. Elle l'aide en outre à concevoir une plus profonde douleur de ses ingrattitudes envers Dieu, et à prendre de plus fermes résolutions pour l'avenir. Elle l'aide de plus à faire mieux connaître à son confesseur l'état de sa conscience, les vertus qui lui manquent, les passions et les vices auxquels elle est le plus portée, et à le mettre ainsi plus à même de lui appliquer les remèdes et de lui donner les conseils convenables. Mais quand on a fait une fois sa confession générale, il ne sert à rien de la faire de nouveau, et si, après l'avoir faite, il survient quelque doute, ordinairement parlant, et notamment si la pénitente ne se rappelle pas d'avoir commis sciemment quelque péché dans ses confessions précédentes, elle n'est plus obligée de se confesser de rien, à moins qu'elle ne sache certainement que la faute qu'elle a pu oublier était grave pour elle, et de plus qu'elle ne soit sûre de ne l'avoir pas encore dite en confession.

XII. Mais, dites-vous, si mon péché était vraiment grave et que je ne l'aie pas confessé, serai-je sauvée ? Oui, vous serez sauvée, car, comme le dit avec tous les autres docteurs saint Tho-

mas, si, après s'être préparé avec un soin prudent, on oublie dans sa confession quelque péché mortel, on ne laisse pas d'en être absous indirectement. Il est vrai que si la pénitente est sûre de ne l'avoir jamais accusé, ou qu'elle ait là-dessus un doute raisonnable, elle est obligée de s'en confesser; mais si elle juge prudemment l'avoir dit dans ses confessions précédentes, ainsi que nous l'avons expliqué tout à l'heure, elle n'est plus obligée d'y revenir. Nous disons qu'elle n'y est plus obligée, et cela est vrai pour tout le monde; mais s'il s'agit en particulier d'une âme pleine de scrupules, elle est en outre obligée, comme le disent les docteurs, de ne pas s'en accuser du tout, à moins qu'elle ne puisse jurer que ce péché était certainement mortel, qu'elle l'a certainement commis et qu'elle ne l'a jamais dit en aucune confession; car, pour une conscience scrupuleuse, revenir sur les fautes de la vie passée, ce serait exposer cette âme à une grande perturbation et peut-être la jeter dans le désespoir. Et encore dans le cas où elle éprouverait beaucoup d'agitation et de trouble en cherchant à décider en elle-même si elle peut jurer, ou si elle ne le peut pas, le confesseur peut alors la dispenser totalement de l'obligation de confesser les fautes de sa vie passée; car une situation aussi périlleuse, aussi critique, doit faire cesser l'obligation de rendre sa confession entière, puisque d'autres inconvénients moins graves que celui-ci dispensent de l'intégrité de la confession, d'après le sentiment commun des théologiens. Ainsi, pour conclure ce point, les personnes scrupuleuses doivent comprendre que la confession générale, quoique utile pour d'autres, serait pour elles fort dangereuse et fort nuisible. C'est pour cela que les bons directeurs ne leur permettent jamais de parler du passé. Le remède propre à ces âmes consiste non à parler, mais à se taire et à obéir; et par conséquent il faut ne jamais consentir à les entendre, quand elles veulent parler de leurs anciens péchés; car si on leur permet une fois d'en parler, elles resteront toujours inquiètes, dès lors qu'on ne le leur permettra pas.

XIII. Ce qui précède regarde la confession générale ; quant aux confessions ordinaires, s'il s'agit des religieuses qui s'adonnent à la perfection et communient souvent, il n'est pas nécessaire qu'elles se confessent chaque fois qu'elles communient, il suffit qu'elles reçoivent l'absolution deux ou trois fois par semaine, et lorsqu'il leur arrive de commettre sciemment quelque péché véniel. Saint François de Sales dit dans une de ses lettres que, même dans ce dernier cas, on ne doit pas omettre la communion pour n'avoir pas eu la commodité de se confesser, puisque, comme l'enseigne le concile de Trente, il y a d'autres moyens que la confession pour obtenir la rémission des fautes légères, comme par exemple les actes de contrition ou d'amour de Dieu. A ce propos, j'ai lu quelque part qu'un jour sainte Mathilde, n'ayant pas la commodité de se confesser de certaines petites fautes, fit un acte de contrition et communia ; après quoi Jésus-Christ lui parla, et lui dit qu'elle avait bien fait. Un docte ecclésiastique disait que parfois la communion sans confession est plus profitable pour ceux qui viennent de commettre des fautes légères, que s'ils voulaient auparavant en recevoir l'absolution ; parce qu'alors ils répéteront tant d'actes de contrition, qu'ils recevront la communion avec plus de préparation et d'humilité.

XIV Quant à la seconde espèce d'âmes scrupuleuses, c'est-à-dire quant à celles qui s'imaginent pécher dans tout ce qu'elles font, ou consentir à toutes les mauvaises pensées qui leur passent par la tête, il faut faire attention à deux choses : la première, que l'impression sensible et le consentement sont deux choses différentes. Les mouvements des sens ne sont pas des péchés, tant que la volonté les désavoue. On ne doit pas se faire des scrupules de ce qu'on en a posé soi-même la cause, toutes les fois que cette cause a été posée pour une bonne fin en vue d'un bien temporel ou spirituel. L'autre chose à considérer, c'est que, pour que le péché soit mortel, il faut qu'il y ait à la fois pleine *advertance* de la part de l'entendement et plein consentement de la part de la volonté. Que

l'une ou l'autre de ces deux conditions manque, le péché n'est pas mortel. Et dans le doute, comme nous l'avons déjà dit dans le paragraphe précédent au numéro XIII, les personnes qui ont la crainte de Dieu et spécialement les scrupuleuses doivent croire qu'elles n'ont pas péché grièvement, toutes les fois qu'elles ne sauraient l'affirmer avec certitude. Et il est bon d'observer ici que, pour les âmes timides, qui craignent toujours d'avoir consenti à de mauvaises pensées, il convient parfois qu'elles ne s'accusent pas en particulier de leurs tentations, comme de sentiments de haine, d'incrédulité ou d'impureté, car, comme on l'a dit ailleurs, lorsqu'elles veulent examiner si elles y ont consenti ou non, et comment elles devront s'expliquer là-dessus, ces objets s'impriment plus vivement dans leur imagination et elles ne font que s'inquiéter davantage par la crainte d'y avoir consenti de nouveau. Il convient donc d'interdire à ces personnes de s'accuser de ces sortes de pensées autrement qu'en général, en disant par exemple : Je m'accuse de toutes les négligences que j'ai commises en cherchant à repousser les mauvaises pensées, et rien de plus.

XV. L'âme scrupuleuse jouit en conséquence sur ce point de deux privilèges que lui accordent communément les docteurs, tels en particulier que saint Antonin, Navarre, Suarez et beaucoup d'autres. Le premier, c'est de ne point pécher en agissant à l'encontre de leurs scrupules, quand elles le font par obéissance. Et il n'est pas nécessaire qu'à chaque fois elles portent un jugement pratique pour s'assurer qu'elles font bien, en réfléchissant sur le devoir de l'obéissance; il suffit, pour s'exempter de toute faute, qu'elles agissent en vertu d'un jugement antérieur, et de la résolution qu'elles ont prise en conséquence de mépriser leurs scrupules. Or ce n'est pas là agir avec un doute pratique; car autre chose est d'agir avec le doute pratique que l'on pèche, autre chose est d'agir avec la crainte de pécher. Gerson enseigne sagement que le doute est pratique, et qu'alors il n'est pas permis d'agir, lorsqu'il naît d'une conscience formée, c'est-à-dire lorsque, après avoir examiné les circonstances, on trouve que l'on ne peut,

dans cet état de doute, agir sans péché. Mais quand l'esprit est perplexe, qu'il vacille dans ses doutes et ne sait à quoi se décider, et que l'âme ne veut pourtant rien faire que ce qui plaît à Dieu ; alors, dit Gerson, ce n'est plus un doute pratique, c'est une crainte vaine, un scrupule à mépriser ¹ Quand on est résolu à ne pas vouloir offenser Dieu et qu'on agit dans le but de surmonter ses scrupules, on ne pèche pas, quand même on agirait avec crainte et sans penser dans le moment aux prescriptions de son directeur.

XVI. Le second privilège des âmes scrupuleuses consiste en ce que, après l'action, elles doivent croire qu'elles n'ont cédé à aucune tentation, tant qu'elles n'ont pas la certitude d'avoir pleinement connu et voulu la malice du péché. Quand elles en doutent, ce doute même est un signe qu'il n'y a pas eu soit pleine connaissance, soit plein consentement. Car si l'acte avait eu ces deux conditions, elles ne douteraient pas, mais elles seraient certaines d'avoir commis le péché. Et par conséquent, si leur confesseur leur ordonne de ne pas s'accuser de tels doutes, elles doivent en tout cas lui obéir ; et elles ne doivent jamais penser à le quitter, s'il est ferme à ne pas vouloir les entendre. J'ajoute ici que je ne puis que désapprouver la condescendance de tels confesseurs qui prêtent l'oreille trop facilement aux doutes des âmes scrupuleuses, car à force de tourner et de retourner leur conscience, ces âmes s'inquiètent et se rendent incapables de faire des progrès dans la voie de Dieu. Du reste ce que je viens de dire s'adresse moins aux pénitentes qu'à leurs confesseurs pour les règles qu'ils ont à suivre dans la direction de leurs consciences. Pour les pénitentes elles-mêmes, elles n'ont pas autre chose à faire que de soumettre leur jugement à celui de leurs confesseurs, et de leur obéir en tout. Néanmoins j'ai placé ici cette obser-

1. *Conscientia formata est, quando post discussionem et deliberationem ex definitiva sententia rationis judicatur aliquid faciendum aut vitandum, et contra eam agere est peccatum. Timor vero seu scrupulus conscientiae est quando mens inter dubia vacillat, nesciens ad quid potius teneatur; non tamem vellet omittere quod sciret esse placitum divinae voluntati; et iste timor quam fieri potest, abjiciendus et extinguendus. (Tract. de Cons. Scrup.)*

vation, pour que telle religieuse sache bien que, quand son confesseur lui défend de s'accuser ou même de parler de certaines matières, tant qu'elle n'est pas sûre d'y avoir péché notablement, ou quand, après l'avoir entendue, il l'envoie communier sans absolution, elle ne doit pas se mettre à disputer contre lui et à faire, comme on dit, le docteur, mais lui obéir à l'aveugle, sans même chercher à connaître la raison de la défense qui lui est faite ou de l'ordre qui lui est donné.

XVII. Mais, dira celle-ci, je veux agir avec l'assurance de ne pas déplaire à Dieu. — Eh bien, lui répondrai-je, la plus grande assurance que vous puissiez en avoir (vous dont la conscience est agitée), c'est d'obéir à votre directeur en surmontant vos scrupules, malgré la crainte qui vous tourmente en ce moment. Et sachez bien que, fussiez-vous près de mourir, vous êtes obligée d'agir tout de même, pour ne pas devenir victime des illusions du démon. Et je répète ici ce que j'ai dit plus haut, n. 4, que vous devez vous faire scrupule, quand cela vous arrive, de ne pas vous faire violence pour surmonter vos scrupules, en agissant contre vos appréhensions, comme votre père spirituel vous en a fait un devoir, bien qu'alors vous ne soyez pas persuadée que ce sont de vains scrupules ; parce qu'autrement, si vous refusez de les combattre, vous ne pourrez plus faire de progrès dans la voie de Dieu, et que de plus, comme je l'ai dit, vous vous mettez en danger de perdre votre âme, ou tout au moins la raison : or vous exposer à un tel danger, c'est certainement un péché. Si le démon suggère tant de vaines appréhensions aux âmes scrupuleuses, c'est précisément ou pour qu'elles se relâchent et se lancent à corps perdu dans la voie large, ou pour qu'elles deviennent folles, ou enfin pour que du moins elles ne fassent pas de progrès dans la perfection, et qu'elles passent toute leur vie dans les inquiétudes et les perplexités, en quoi l'enfer trouve toujours son profit. Car, comme le disait saint Louis de Gonzague, le démon trouve toujours à pécher dans l'eau trouble.

XVIII. Si donc vous voulez marcher dans la voie droite et

sûre, obéissez ponctuellement à tous les ordres et à toutes les règles que vous donne votre directeur. Et priez-le de vous tracer des règles de conduite non-seulement particulières, mais encore générales. J'appelle générales celles-ci, par exemple : de surmonter vos scrupules, sans en tenir compte, toutes les fois que vous ne voyez pas évidemment qu'il y a péché mortel ; de ne vous confesser d'aucune faute que vous craignez d'avoir commise, à moins que vous ne puissiez jurer que vous vous en êtes rendue mortellement coupable, et de plus, que vous ne l'avez jamais dite en confession ; de communier (suivant le règlement), toutes les fois que vous n'êtes pas certaine d'avoir sur la conscience quelque péché grave ; de ne jamais répéter l'office divin, soit en entier, soit en partie, si vous n'êtes pas sûre de l'avoir omis ; et autres règles semblables, qu'on donne généralement à toute personne scrupuleuse : car si une personne de ce caractère veut se régler seulement d'après les règles que lui donne son confesseur pour tels ou tels cas particuliers, celles-ci ne lui serviront de rien, ou du moins que très-peu ; car elle trouvera toujours à dire que le cas actuel qui lui fait scrupule, n'est pas le même que le précédent, et de cette manière elle continuera de rester dans le trouble et l'inquiétude.

XIX. Je termine en répétant toujours : Obéissez, obéissez, et par charité ne traitez pas Dieu en tyran. Il est vrai que Dieu a le péché en haine ; mais il ne peut haïr une âme qui déteste et pleure le péché qu'elle a commis, et qui est dans la disposition de mourir plutôt mille fois que de le commettre de nouveau. Dites-moi : si vous aviez pour une personne le dévouement et l'amour que vous avez pour Dieu, pensez-vous qu'elle ne vous aimerait pas beaucoup ? Et pourquoi avez-vous de Dieu une moins bonne opinion ? Oh ! que Dieu est bon pour toute âme qui a une bonne volonté, comme nous en assure le prophète royal : *Quam bonus Israel Deus his qui recto sunt corde* ¹ ! Dieu ne peut manquer d'accueillir avec tendresse l'âme qui espère en lui et qui le cherche, comme le dit aussi

1. Ps. LXXII, 1.

Jérémie : *Bonus est Dominus sperantibus in eum, animæ quærenti illum* ¹ Le Seigneur dit un jour à sainte Marguerite de Cortone : « Marguerite, tu me cherches ; mais sois assurée que je te cherche bien plus que tu ne le fais toi-même. » Or, représentez-vous que Dieu vous dit la même chose, si vous l'aimez et le cherchez effectivement. Abandonnez-vous donc entre ses bras, ainsi que vous y exhorte le Psalmiste, et reposez-vous sur lui du soin de votre âme ; il pourra à votre besoin, et vous délivrera de toutes vos perplexités ² Pratiquez donc l'obéissance, et bannissez toutes ces craintes. Ayant affaire à Dieu, ne vous arrêtez pas à tant de minuties ; ne pensez pas qu'il se mette en colère contre vous pour la moindre faute que vous commettez, tandis que vous l'aimez de tout votre cœur. Sainte Thérèse disait : « Mes filles, comprenez bien que Dieu ne fait point attention à tant de minuties, comme vous le pensez vous autres, et ne laissez pas votre cœur se resserrer, puisque vous pourriez par là perdre beaucoup d'avantages. Que votre intention soit droite, et votre volonté arrêtée de ne jamais l'offenser. » Je vous redis donc et je vous répète : Obéissez en tout à votre père spirituel, et ayez foi à l'obéissance, parce qu'en obéissant vous marcherez toujours d'un pas sûr. Et ne perdez jamais de vue cet avis important que saint Philippe de Néri prenait à tâche d'inculquer à ses pénitents : « Ajoutez foi à tout ce que vous dit votre confesseur, parce que le Seigneur ne permettra pas qu'il se trompe ; d'autant plus qu'il n'y a pas de moyen plus sûr pour rompre les filets du démon que de faire la volonté d'autrui dans le bien, et au contraire rien de plus périlleux que de vouloir se conduire selon son propre jugement. » Dans vos oraisons donc, demandez toujours à Dieu cette grâce, c'est-à-dire la grâce d'obéir à votre directeur ; et ne doutez pas qu'en pratiquant ainsi l'obéissance vous n'obteniez le salut et la sanctification de votre âme.

2. *Thren.* III, 25.

1. *Jacta super Dominus curam tuam, et ipse te enutriet : non dabit in æternum fluctuationem justo.*

PRIÈRE.

Comme je vous aime, ô mon Jésus, tout ce qui fait ma peine dans les embarras de ma conscience, c'est de vous perdre, vous qui êtes la source de tous les biens. Il y a eu un temps, hélas ! et que ce temps n'a-t-il jamais existé ! où je ne vous aimais pas et me souciais peu d'être aimée de vous ; mais maintenant, ô mon bien-aimé Rédempteur ! je ne soupire plus qu'après le bonheur de vous aimer et d'être aimée de vous. Je ne veux plus vous déplaire. Vous savez la volonté que j'ai formée de vous aimer à tout prix ; ne m'abandonnez pas, Seigneur. Si par le passé je vous ai offensé, maintenant j'ai plus de peine des dé plaisirs que je vous ai donnés, que si j'avais perdu tout, biens, parents et vie même. Vous êtes mort pour moi ; à vous j'abandonne mon âme ; je la recommande entre vos mains. *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Vous m'aimez, je m'abandonne donc tout entière à vous, et j'espère ne me voir jamais confondue et tombée en votre disgrâce. *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.* Mon Jésus, je vous aime, et je veux toujours vous aimer. Je le répète, et j'espère le répéter toute ma vie, à l'heure de ma mort, et pendant toute l'éternité : Jésus, je vous aime, et je veux toujours, toujours vous aimer Marie, mon espérance, mère de miséricorde, aidez-moi, ayez pitié de moi.

§ III.

De la communion et finalement de la communion spirituelle et des visites au Saint-Sacrement.

I. Le plus grand et le plus saint de tous les sacrements, c'est le sacrement de l'autel. Les autres sacrements contiennent les dons de Dieu, mais celui de l'eucharistie contient Dieu lui-même. Aussi le Docteur angélique disait-il ¹ que tous les autres sacrements n'ont été institués par Jésus-Christ, que pour préparer les hommes, ou à recevoir, ou à administrer la sainte Eucha-

1. 3, q. 73, a. 3.

ristie, qui est, comme le dit le saint docteur, la consommation de la vie spirituelle, parce que c'est de ce sacrement que provient toute la perfection de nos âmes. La raison en est que toute notre perfection consiste dans notre union avec Dieu, et qu'il n'y a pas de meilleur moyen de nous unir à lui que la sainte communion, qui fait que notre âme devient comme une même chose avec Jésus-Christ, ainsi qu'il l'a dit lui-même par ces paroles : « Celui qui mange ma chair, demeure en moi, et je demeure en lui ¹ » Ce qui a fait dire à saint Jean Chrysostome que Jésus-Christ a mis son corps sous la forme du pain, pour que nous soyons une même chose avec lui ² Saint Cyrille d'Alexandrie ajoute que celui qui communie, s'unit avec Jésus-Christ, comme s'unissent ensemble deux morceaux de cire fondus de manière à ne faire qu'un seul tout ³ Le Sauveur a donc institué ce sacrement sous forme d'aliment, pour nous faire comprendre que de même que les aliments que nous prenons se changent en notre sang, ainsi ce pain céleste devient une même chose avec nous, mais avec cette différence que la nourriture terrestre se change en notre nature, tandis que c'est nous qui devons être changés par la grâce dans ce que Jésus-Christ est par nature, comme le dit Rupert ⁴ De là vient que saint Augustin fait parler ainsi Jésus-Christ s'adressant à lui-même : Ce n'est pas moi qui me changerai en vous, mais c'est vous qui vous changerez en moi ⁵

II. Le principal effet de ce sacrement, c'est de conserver en nous la vie de la grâce. Et c'est pour cela qu'il est appelé pain, parce que de même que le pain terrestre conserve la vie du corps, ainsi ce pain céleste conserve la vie de l'âme, qui est la grâce de Dieu. L'Eucharistie, dit le concile de Trente, est le grand remède qui nous préserve des fautes graves et nous purifie des péchés véniels ⁶ Ce sacrement est comme une eau

1. Qui manducat meam carnem, in me manet, et ego in eo. (*Joan.* vi, 57.)
2. Corpus suum in nos contemperavit, ut unum quid simus. (*Hom.* LXI.)
3. Ut unum quid ex utrisque factum videatur. (*S. Cyr.*, l. X *in Jo.*, c. XIII.)
4. Comedite, et eritis vos gratia, quod ego sum natura. (*In Exod.*, l. III, c. XII.)
5. Non ego in te, sed tu mutaberis in me.
6. Antidotum quo liberemur a culpulis quotidianis, et a peccatis mortalibus præservemur. (*Trid. sess.* XIII, c. II.)

rafraîchissante, qui éteint le feu des passions qui nous consomment. Que celui donc qui se sent agité de quelque passion, se mette en devoir de communier il verra bientôt sa passion, sinon morte, au moins fort amortie. Saint Bernard disait : Si quelqu'un d'entre vous n'éprouve plus aussi souvent, ni avec autant de véhémence qu'auparavant, des mouvements de colère, d'envie, ou de luxure, qu'il en rende grâces au corps de Notre-Seigneur, puisqu'alors c'est la vertu du sacrement qui opère en lui ce bon effet ¹ La communion, outre cela, comme le dit le docteur angélique, nous donne la force de repousser toutes les attaques des démons ² *Repellit omnem dæmonum impugnationem*. Saint Jean Chrysostome dit pareillement que lorsque nous communions, les démons prennent la fuite et les anges accourent à notre aide pour nous soutenir. De plus, ce sacrement produit une paix profonde dans notre âme, une forte inclination aux vertus, une disposition toute particulière à les pratiquer, et nous rend ainsi facile notre avancement dans la voie de la perfection.

III. Mais surtout la communion répand, comme le dit encore saint Thomas, l'amour de Dieu dans nos âmes. Jésus-Christ protestait à ses disciples qu'il n'était venu dans ce monde que pour embraser les cœurs du feu sacré de son divin amour ³. Or, comme le disait le vénérable P François Olympe, théatin, notre Sauveur, dans aucun mystère de sa vie, ne nous embrasa plus de ce feu divin, que dans le sacrement de l'autel, où il en concentre toute l'ardeur en se donnant tout entier à nous. C'est pour cela que saint Jean a dit, en parlant de ce sacrement : Jésus sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin ⁴ Ces mots *in finem*

1. Si quis vestrum, non tam sæpe non tam acerbos sentit iracundiæ motus, invidiæ, luxuriæ, gratias agat corpori Domini, quoniam virtus sacramenti operatur in eo. (Serm. *de bapt. in cæna Dom.*)

2. S. THOM. III, p. q. 79, a. 1.

3. Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendantur? (*Luc. XII, 49.*)

4. Sciens Jesus quia venit hora ejus, ut transeat ex hoc mundo ad patrem, cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos. (*Jean. XIII, 1.*)

dilexit, que nous traduisons littéralement par « il les aima jusqu'à la fin, » veulent dire, suivant les interprètes, qu'il nous a aimés au dernier point. De là vient que le concile de Trente a dit que Jésus a étalé, pour ainsi dire, dans ce sacrement, tous les trésors de l'amour qu'il porte à l'homme ¹ Aussi saint Thomas appelait-il la sainte communion le sacrement de l'amour ² Saint Bernard, à son tour, l'appelait l'amour des amours ³ Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi appelait les jours de la communion, jours d'amour; elle disait que lorsqu'on a communiqué, on peut dire ce que disait Jésus sur la croix : Tout est consommé : *Consummatum est*, c'est-à-dire qu'après s'être donné tout entier à moi, Dieu n'a plus rien à me donner, et je n'ai plus rien à désirer.

IV D'après cela, quelle autre chose devrions-nous tous désirer, que de recevoir Jésus, le plus souvent possible, dans la communion? Dans les premiers siècles, les fidèles communiaient tous les jours, comme nous l'apprend saint Luc dans ce passage des Actes des Apôtres : Ils continuaient tous les jours à visiter le temple, unis de cœur et d'esprit entre eux, et à rompre le pain dans leurs maisons ⁴ Dans la traduction syriaque on lit *frangentes munus benedictum*, c'est-à-dire qu'ils rompaient l'offrande après qu'elle avait reçu sa bénédiction, au lieu de *frangentes panem*, ce qui indique plus clairement le pain consacré. Du reste les saints interprètes entendent communément, par ce pain que rompaient les premiers fidèles, la sainte Eucharistie. Aussi saint Thomas ne fait-il pas difficulté d'affirmer que tous les chrétiens d'alors recevaient la communion toutes les fois qu'ils assistaient à la messe, comme l'atteste

1. Divitias divini sui erga homines amoris velut effudit. (Sess. XIII, cap. II.)

2. Sacramentum amoris. (Op. XXXVIII, c. XXV.)

3. Amor amorum. (Serm. *in cœn. Dom.*) (a).

4. Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo, et frangentes circa domos panem. (*Act.* II, 46.)

a) Ce passage se trouve non dans le sermon *in cœna Domini*, comme l'indique le texte italien, mais dans le sermon *De excellentia sanctissimi sacramenti*, n. 10, rangé par Mabillon à la suite des œuvres de saint Bernard, comme faussement attribué au saint abbé de Clairvaux, quoique du reste tout à fait digne de lui.

saint Denys l'Aréopagite ¹ Saint Jérôme, dans ses lettres à Lucie et à Pammachium, dit que, de son temps, cette pieuse coutume régnaît encore à Rome et en Espagne. Dans la suite des temps la piété des fidèles se refroidit, et à un tel point que le pape Fabien se vit obligé d'ordonner que tous les chrétiens feroient la communion au moins trois fois par an; à Pâques, à la Pentecôte et à Noël. Enfin Innocent III, voyant cette froideur s'accroître de plus en plus, se contenta de prescrire une communion à faire au moins par an, en la fixant à la fête de Pâques, sous peine, pour les transgresseurs, d'être exclus de l'entrée de l'église. Ce décret a été confirmé depuis par le concile de Trente ² Cela ne veut pas dire cependant que la communion fréquente ne soit pas fort louable; cela prouve seulement le refroidissement que le temps a amené à la ferveur, qui dans les premiers siècles avait jeté un si bel éclat.

V Quant à la pratique d'aujourd'hui, je sais que les confesseurs ne sont pas tous également partisans de la plus ou moins fréquente communion. Pour moi, je suis de ceux qui la recommandent le plus, parce que tel me semble être aussi le sentiment des saints Pères et de l'Eglise elle-même, comme l'a prouvé le savant Père Petau, contre le trop sévère Arnaud. Voici ce qu'en disent, entre les autres, quelques saints Pères : Saint Basile écrit à un de ses amis qu'il éprouvait une grande consolation de voir que tous les fidèles de son diocèse de Césarée communiaient au moins quatre fois par semaine. Saint Augustin a dit, il est vrai, quelque part : Je ne loue ni ne blâme ceux qui font la communion tous les jours ³ Mais un

1. *Hicr. Ecc.*, c. XIII. — 2. Sess. XIII, c. IX.

3. Quotidie eucharistiæ communionem percipere nec laudo nec reprehendo. (*De Ecc. dog.*) (a).

a) Il est reconnu que ce livre *De ecclesiasticis dogmatibus* n'a pas eu saint Augustin pour auteur, mais Gennade, prêtre de Marseille. C'est ce que saint Alphonse lui-même a fait observer ailleurs, comme nous l'avons vu, partie morale, dans ses réponses au soi-disant Aristase. Quant au sermon cité plus loin sous le chiffre xxviii *de verb. Domini*, n. 3, in *Appendice*, il est extrait tout entier de l'ouvrage de saint Ambroise sur les sacrements, liv. V. c. IV, ce qui fait une autorité de plus en faveur de la fréquente communion.

(L'éditeur.)

savant auteur observe à ce sujet que saint Augustin a dit cela parce que, en Afrique à cette époque, l'usage de la fréquente communion n'était pas en vigueur, et que plusieurs le désapprouvaient. Du reste, ce même saint, dans un autre endroit, l'approuve et y exhorte en ces termes : C'est un pain quotidien ; prenez-le tous les jours, afin qu'il vous soit tous les jours utile ¹ Saint Antonin raconte à ce sujet qu'une fois un supérieur gronda sainte Catherine de Sienne, parce qu'elle communiait chaque jour, disant que saint Augustin ne blâmait cet usage, ni ne l'approuvait. Si saint Augustin ne blâme pas cet usage, lui répliqua la sainte, pourquoi me blâmez-vous ? Quant au sentiment de l'Eglise, on lit dans les actes du concile de Trente ², que ce concile désirait beaucoup que tous les fidèles communiassent chaque fois qu'ils assistent à la messe. De plus, dans un décret très-connu de la sacrée Congrégation du concile, donné le 22 février de l'année 1679, et approuvé par Innocent XI, il est dit, entre autres choses, que l'usage de la communion fréquente et même de tous les jours, a été de tous temps approuvé dans l'Eglise par les saints Pères, et on y insinue que les évêques doivent rendre des actions de grâces à Dieu, quand cette dévotion est en vigueur quelque part dans leurs diocèses, et qu'en conséquence ils doivent s'appliquer à l'entretenir ; et enfin on y défend, tant aux évêques qu'aux curés, de limiter à leurs inférieurs les jours où il leur sera permis de recevoir la communion dans la semaine, attendu que cela doit être entièrement abandonné au jugement des confesseurs.

VI. On lit, à l'appui de ce même sentiment, dans la vie de sainte Marguerite de Cortone, que le Seigneur lui dit qu'il récompenserait abondamment son confesseur de l'avoir engagée à communier souvent. On lit encore dans la vie du vénérable P. Torrès, que ce père apparut à quelqu'un après sa mort, et lui dit que Dieu avait augmenté sa gloire dans le ciel, parce qu'il avait admis ses pénitentes à communier fréquemment.

1. Iste panis quotidianus est ; accipe quotidie, ut quotidie tibi prosit. (*De verb. Dom.*, serm. xxviii, al. lxxxiv, n. 3, *Append.*) — 2. Sess. xxii, c. vi.

Le Seigneur dit une fois à la vénérable Prudentienne Zagnoni, religieuse au couvent de Sainte-Claire à Bologne : Si tu fais la communion fréquente, j'oublierai toutes tes ingratitude. Louis de Blois ¹ raconte que Jésus-Christ, se plaignant un jour à sainte Gertrude de ceux qui détournent les autres de communier souvent, lui dit : Comme je fais mes délices d'être avec les enfants des hommes, et que c'est pour eux que j'ai institué le sacrement de l'autel, celui qui détourne les âmes de la communion, met obstacle à mes délices. Aussi le P Jean d'Avila disait-il que ceux qui blâment la communion fréquente, font l'office du démon, qui déteste ce sacrement, comme donnant aux âmes une grande ferveur pour s'avancer dans la perfection.

VII. Mais pour en venir à quelque chose de plus particulier, il est hors de doute, nous dit saint Thomas ², que la communion fréquente et même quotidienne est très-utile en elle-même ; mais quant à ceux qui ont à la recevoir, elle ne convient pas indistinctement à tout le monde, mais seulement à ceux qui s'y sont disposés et préparés. Saint Augustin (*a*), après avoir dit : Communiez tous les jours, pour que la communion puisse tous les jours vous être utile ³, ajoute : Mais vivez de manière à ce que vous méritiez de communier chaque jour ⁴ Ceux qui commettraient des péchés véniels délibérés, qui diraient des mensonges volontaires, qui s'habilleraient avec vanité, qui conserveraient des rancunes ou quelque affection terrestre pour certaines personnes, ou qui garderaient d'autres défauts semblables qu'elles verraient bien être autant d'obstacles à leur perfection, sans vouloir néanmoins s'en corriger ; à tous ceux-là, le plus qu'on puisse leur accorder, c'est qu'elles communient tous les huit jours, pour qu'au moins ils acquièrent la force de ne pas tomber dans des péchés graves. Quant à moi, j'aurais peine à accorder la communion

1. *Monil. Spirit.*, c. vi, n. 3. — 2. 3. p. q. LXXX, a. 10.

3. Accipe quotidie, ut quotidie tibi prosit.

4. Sic vive, ut quotidie merearis accipere. (Serm. xxviii, al. LXXXIV, n. 3, *app.*)

a) Nous avons vu tout à l'heure que les paroles qu'on va rapporter sont plutôt de saint Ambroise.

fréquente à une personne qui voudrait persévérer dans un défaut qui, sans être clairement un péché même simplement véniel, serait un obstacle à sa perfection et dénoterait surtout en elle peu d'humilité ou d'esprit d'obéissance. Du reste si une personne n'a pas d'affection au péché véniel, si elle ne le commet pas volontairement, si elle s'applique à l'oraison et à la mortification de ses passions et de ses sens, son confesseur peut lui permettre de communier jusqu'à trois, quatre et même cinq fois par semaine. Quand une âme est parvenue à un degré notable de perfection, qu'elle fait plusieurs heures d'oraison, et en outre, comme le dit saint François de Sales ¹, qu'elle a surmonté la plupart de ses mauvaises inclinations, elle peut communier chaque jour, dit le saint, car elle est alors parvenue au plus haut degré de perfection que puisse, selon saint Prosper, atteindre en cette vie la fragilité humaine. J'ajoute avec saint Thomas ² que celui qui sait par son expérience personnelle, que la communion de chaque jour augmente sa ferveur et son amour pour Dieu, sans diminuer le respect qu'il doit porter au Saint-Sacrement, doit continuer à communier chaque jour. Ainsi, le confesseur, pour régler la communion plus ou moins fréquente, doit surtout faire attention au profit qu'en retirent ses pénitents. C'est aussi la règle qu'assigne aux confesseurs le décret cité plus haut et approuvé par Innocent XI, que la fréquence de la communion doit être laissée à la sagesse des confesseurs, qui, après avoir examiné la pureté de conscience et le fruit qu'on en retire, en prescriront à leurs pénitents ce qu'ils croiront être le plus utile à leur salut ³.

VIII. Au reste, ce n'est pas à vous qu'il appartient de juger si vous devez communier plus souvent ou plus rarement ;

1. *Introd. à la vie dév.*, part. II, ch. XX, page 96.

2. Si aliquis experientia comperisset ex quotidiana communione augeri amoris fervorem et non minui reverentiam, talis deberet quotidie communicare. (*In IV, Sent.* dist. 2, q. 3, 1. Sol. 1.)

3. Frequens accessus (ad eucharistiam) confessariorum judicio est relinquendus, qui ex conscientiarum puritate et frequentiae fructu quod prospiciant eorum saluti profuturum, id illis præscribere debebunt.

c'est l'affaire de votre directeur : la vôtre, c'est de vous bien préparer, afin que votre directeur vous trouve digne de communier souvent. Il y a deux sortes de préparation pour la communion : la préparation éloignée, et la préparation prochaine. La préparation éloignée consiste à se détacher des créatures. Saint Augustin dit sur le psaume 131 ¹ : Si un grand personnage devait venir chez vous et que vous sussiez qu'il y a dans votre maison des choses qui lui feraient horreur, ne les éloigneriez-vous pas pour le moment où il devrait venir? De même donc, quand vous voulez recevoir Jésus-Christ, vous devez éloigner de votre âme tous les sentiments terrestres qui pourraient lui déplaire. Pour communier souvent, il faut donc vider son cœur de la boue qu'il contient. C'est là précisément ce que Notre-Seigneur dit un jour à sainte Gertrude : Je n'exige de toi que de venir me recevoir vide de toi-même. Pour la préparation prochaine, il convient que, dès la veille, vous vous disposiez à la communion par des actes d'amour et de désir. Le matin, quand vous vous réveillez, pensez que vous devez ce jour-là recevoir Jésus-Christ, et aussitôt, par un soupir amoureux, invitez l'époux de votre âme à venir prendre possession de vous. Immédiatement avant la sainte communion, quoique vous ayez fait auparavant votre oraison, vous devez ranimer dans votre cœur la foi, l'humilité et le désir.

IX. Et 1^o la foi, en pensant quel est celui que vous allez recevoir. Si la foi ne nous en assurait, qui pourrait croire qu'un Dieu veuille devenir l'aliment de quelqu'une de ses créatures? Mais l'Église nous garantit cette vérité dans un grand nombre de ses conciles, et surtout dans le concile de Trente ², où elle nous a fait un devoir de croire que Jésus-Christ est réellement et substantiellement vivant dans l'hostie consacrée. On cite une belle réponse que fit un jour saint Louis, roi de France, à quelqu'un qui l'invitait à venir voir, dans sa chapelle, Jésus-Christ qui s'était rendu sensible sous la forme d'un petit enfant, entre les mains du prêtre, après la consécration; le roi

2. *Enarr. in psal.* cxxxii, n. 6. — 1. Sess. XIII, can. 1.

répondit : Que celui-là aille le voir, qui ne le croit pas par la foi, pour moi je le crois plus fermement que si je le voyais de mes propres yeux ; et il continua de se tenir tranquille dans le lieu où il était. 2° L'humilité, en pensant que vous, pauvre créature, vous allez recevoir votre Dieu dans votre bouche et dans votre estomac. Le P Segnéri disait que l'acte le plus naturel de celui qui communie doit être l'étonnement, et qu'alors il ne doit avoir autre chose à dire que des mots comme ceux-ci : Quoi ! un Dieu en moi ! Que dirait un pauvre berger, s'il voyait un roi venir le visiter dans sa chaumière ? Et vous, qui possédez le roi du ciel dans votre sein, dites-lui du moins : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans mon cœur : *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum.* Joignez à l'humilité un acte de repentir, et puis un acte d'espérance, pleine de confiance que Jésus-Christ viendra vous enrichir de ses grâces. 3° Il faut en raviver en vous le désir, car ce pain céleste doit être mangé avec faim. Plus on le reçoit avec désir, plus il est profitable. Saint François de Sales disait qu'on ne doit recevoir que par amour celui qui se donne à nous par amour. Notre-Seigneur dit un jour à sainte Mathilde : Quand tu communies, désire d'avoir le plus d'amour qu'en ont porté les saints, car en considération de ce désir, j'accepterai ton amour tel que tu voudrais qu'il fût. Pour vous rappeler ensuite ces actes, avant de communier, demandez-vous seulement : Qui est-ce qui vient ? chez qui vient-il, et pourquoi vient-il ? C'est un Dieu d'une infinie majesté qui vient à moi, il vient faire sa demeure dans une pauvre pécheresse, il vient pour que je l'aime.

X. Après la communion, tâchez de vous entretenir le plus longtemps possible avec Jésus-Christ. Le P Avila disait qu'on doit faire grand cas des moments qui suivent la communion, parce que c'est le moment le plus précieux d'acquérir des trésors de grâce. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi disait de même : « Le temps qui s'écoule après la communion, est le plus précieux de notre vie et le plus favorable pour s'entretenir avec Dieu et s'enflammer de son divin amour. Alors nous n'avons besoin

ni de maître, ni de livres, parce que Jésus-Christ lui-même nous enseigne comment nous devons l'aimer. » Sainte Thérèse disait également : « Après la communion, ne perdons pas une si belle occasion de faire un bon négoce. Dieu paie généreusement le logement qu'il reçoit dans l'hôtellerie de notre âme, si nous lui faisons bon accueil. » La même sainte disait que Jésus-Christ siège dans notre âme après la communion, comme sur un trône de grâces, et qu'il semble nous dire comme à l'aveugle-né de l'Évangile : *Quid vis ut tibi faciam?* Que veux-tu de moi? Je ne suis venu en toi que pour t'accorder les grâces que tu me demanderas. Gaëtan, Suarez, Gonet, Valencia, Lugo et autres auteurs graves soutiennent que tant que se conservent en nous les espèces sacramentelles et que nous restons unis à Jésus-Christ par des actes affectueux, autant s'augmente en nous le fruit de la communion avec l'amour divin, puisque ce pain céleste produit dans l'âme l'effet que produit dans le corps le pain terrestre, qui, plus il y demeure, plus il le nourrit et le fortifie. Beaucoup de religieuses communient souvent, mais elles en tirent peu de profit, parce qu'elles ne s'entretiennent pas avec Jésus-Christ. Notre-Seigneur dit un jour à sainte Marguerite de Cortone : Je traite les hommes comme ils me traitent. Par conséquent, les jours où vous communiez, à moins d'être obligée de faire quelque autre chose par devoir d'obéissance ou de charité, entretenez-vous avec Jésus-Christ au moins une demi-heure, je dis au moins une demi-heure, car le temps convenable devrait être une heure. Ne cessez de produire alors des actes de remerciement, d'amour, de repentir, d'offrande de vous-même et de vos biens, mais surtout demandez à Jésus-Christ la persévérance et son saint amour. C'est là faire le négoce dont parlait sainte Thérèse : si vous vous trouvez arides, ou l'esprit dissipé, lisez quelque livre de dévotion. Tout ce même jour où vous avez communié, vous devez vous tenir recueillie en Dieu. Saint Louis de Gonzague employait en actions de grâces les trois jours qui suivaient sa communion. Et si vous communiez plus souvent, ce n'est pas une raison pour vous d'être

moins recueillie; au contraire, plus vous recevez souvent Notre-Seigneur, plus vous devez vous tenir unie à lui.

XI. Mais que dire de ces religieuses qui ont la faculté de communier souvent et qui négligent de le faire, malgré les bons exemples qu'elles ont sous les yeux? Écoutons les excuses qu'elles allèguent. Je ne communie pas souvent, parce que je n'en suis pas digne. Si cette raison était bonne, il faudrait ne jamais communier, car, comme le disait saint Ambroise, celui qui n'est pas digne de communier aujourd'hui, ne le sera pas dans un an ¹ Qui donc est digne de la communion? Jésus-Christ, qui était Dieu et homme, a été seul digne de communier, car il n'y a qu'un Dieu qui soit digne de recevoir un Dieu. Vous dites que vous ne vous en croyez pas digne; mais ignorez-vous que moins vous communiez, moins vous vous en rendez digne? Car, plus vous vous éloignez de la communion, plus vos défauts augmentent. Une sainte dominicaine disait: « Je voudrais communier trois fois par jour, précisément parce que je m'en reconnais indigne, car la communion fréquente m'en rendrait moins indigne. » Cassien demande quelle est la plus humble de deux personnes dont l'une communie souvent, et l'autre rarement. Il répond que c'est la première, parce que se sachant plus malade, elle prend plus souvent le remède qui convient à ses maux. Saint Thomas dit à son tour que Dieu aime ceux qui, par humilité et par crainte, s'abstiennent de le recevoir, mais qu'il aime davantage ceux qui le reçoivent par amour et dévouement ²

XII. Je ne sais, dites-vous, si je suis en grâce avec Dieu. Mais, pour savoir si vous êtes en grâce avec Dieu et pour communier, attendez-vous qu'un ange vienne exprès du ciel vous le dire? Ne suffit-il pas d'avoir là-dessus la parole de votre confesseur? Tandis que vous devriez plutôt croire là-dessus ce que vous dit le ministre de Dieu, que ce que vous diront tous

1. Qui non meretur quotidie accipere, non meretur post annum accipere. (Lib. V, de Sac. c. 4.)

2. Amor tamen et spes ad quæ semper scriptura nos provocat, præferuntur timori. (III p. q. 8, a. 10. ad. 3.)

les anges du ciel : car, en entendant ou croyant entendre les anges, vous pourriez être victime d'une illusion, au lieu que, quand c'est le représentant de Dieu même qui vous parle, vous n'avez aucune crainte semblable de vous tromper. Quand votre père spirituel veut que vous communiez, gardez-vous bien de refuser par scrupule de le faire, car il n'y a pas de désobéissance plus pernicieuse que celle qui fait qu'on s'éloigne de la communion, puisqu'elle ne peut procéder que d'un manque d'humilité, puisque vous pensez alors mieux vous y entendre, que ne s'y entend votre directeur.

XIII. Je n'ose communier souvent, direz-vous peut être encore, parce que je retombe toujours dans le péché et que je ne parviens pas à m'en préserver. J'ai répondu à cette objection au n° 7 J'ai dit que si vos péchés ont été commis avec réflexion et que vous ne vouliez pas vous en corriger, ni moi, ni d'autres ne vous conseilleront de communier souvent. Mais si vous ne commettez pas de péchés véniels délibérés, et que d'un autre côté vous aimiez l'oraison et désiriez avancer dans la perfection, obéissez à votre confesseur, et ne faites plus de difficultés. Plus vous êtes malade, plus vous devez désirer le remède que vous offre la communion. Puisque je pêche continuellement, disait saint Ambroise, je dois continuellement recourir au remède ¹ Quand un mur penche, on y met un appui, non pour qu'il se relève, mais pour qu'il ne tombe pas. Vous dites que vous ne vous corrigez pas de vos défauts, mais si vous ne communiez pas, vous en corrigeriez-vous davantage? Non, vous les augmenteriez au contraire. Le P de Grenade disait : Qui désire guérir de ses maladies, ne doit pas se refuser ce baume suprême. Rien qu'en disant : Ce matin j'ai communié, ou : Demain je dois communier, on se rend plus attentif à fuir le péché. Le sacrement lui-même éclaire et fortifie l'âme. Les théologiens disent que la communion apporte plus de grâces que les autres sacrements, parce qu'il contient l'auteur de la grâce. Quand un prince fait un présent de sa propre

1. Qui semper pecco, debeo semper habere medicinam. (a) Lib. *de sacr.* c. IV.

main, il fait plus de plaisir que s'il nous l'envoyait par un tiers.

XIV Mais je me sens distraite, froide, sans dévotion. Qu'entendez-vous par dévotion ? Est-ce la ferveur sensible ? Elle n'est pas nécessaire. Il suffit que vous ayez une volonté résolue de faire tout ce que vous savez être agréable à Dieu. C'est là la véritable ferveur que Dieu exige de vous. Quand même vous n'auriez pas cette ferveur, vous devez communier pour l'obtenir. Gerson dit que celle qui s'abstient de la communion parce qu'elle n'a pas de ferveur, est comme celle qui, ayant froid, ne veut pas s'approcher du feu, parce qu'elle sent qu'elle n'a pas chaud. Saint Laurent Justinien a dit que ce sacrement opère parfois, sans que nous nous en apercevions. Et saint Bonaventure : « Fussiez-vous tiède et sans dévotion, communiez toujours, et confiez-vous en la miséricorde de Dieu, car plus vous êtes malade, plus vous avez besoin de médecin ¹ ». Ne croyez pas que plus vous communiez rarement, plus vous êtes fervente. Celui qui mange rarement mange avec plus d'appétit, mais avec moins de profit ; de même, en communiant rarement, vous ressentirez peut-être plus de dévotion, mais vous profiterez moins. Ne vous attachez pas à ce que votre dévotion soit plus ou moins sensible ; occupez-vous seulement de communier pour vous unir plus étroitement à Dieu. Soyez persuadée qu'en communiant dans ce but, vous en retirerez beaucoup de fruit.

XV Je néglige de communier souvent pour ne pas être raillée par les autres, qui, me voyant si pleine de défauts, ont raison de me railler. Quand vous communiez avec l'avis de votre directeur, et dans le but d'avancer dans l'amour de Dieu, on d'éviter le péché, communiez et laissez dire les autres. J'ai déjà rapporté que le P. Avila disait que celui qui blâme ceux qui communient souvent, fait l'office du démon. Et vous prêteriez l'oreille aux plaisanteries de vos compagnes ? Saint François de Sales a dit : « Si on vous demande pourquoi vous

1. Licet tepide, accede fiducialiter, quia tanto magis æger necesse habet requirere medicum, quanto magis se senserit ægrotum. (*De perf. rel.* lib. II, c. LXXIX, al. alt. p. LXXVII, pag. 441, b).

communiez souvent, dites-leur que deux sortes de gens doivent souvent communier : les parfaits, parce qu'étant bien disposés, ils auraient grand tort de ne point s'approcher de la source et fontaine de perfection ; et les imparfaits, afin de pouvoir justement prétendre à la perfection : les forts, afin qu'ils ne deviennent pas faibles ; et les faibles, afin qu'ils deviennent forts : les malades, afin d'être guéris ; et les sains, afin qu'ils ne tombent pas en maladie ; et que pour vous, comme imparfaite, faible et malade, vous avez souvent besoin de communiquer avec votre perfection, votre force et votre médecin. » Le saint ajoute : Communiez souvent, Philothée, et le plus souvent que vous pourrez avec l'avis de votre père spirituel, et, croyez-moi, les lièvres deviennent blancs parmi nos montagnes en hiver, parce qu'ils ne voient ni mangent que la neige ; et à force d'adorer et manger la beauté, la bonté et la pureté même en ce divin sacrement, vous deviendrez toute belle, toute bonne et toute pure ¹ Sainte Françoise de Rome, un jour qu'elle était pour communier, entendit le démon qui lui disait : Comment oses-tu recevoir l'agneau sans tache, toi qui es souillée de péchés ? La sainte, voyant que l'ennemi voulait la détourner de la communion, le chassa en lui crachant au visage. Après cela, la sainte Vierge lui apparut et la loua de ce qu'elle avait fait, ajoutant que nos défauts, bien loin de nous empêcher de communier, sont une raison de plus pour nous de le faire, attendu que nous trouvons dans ce sacrement le remède de nos misères. Et cela est conforme à ce que dit le Catéchisme romain ² que par le moyen de la communion nous obtenons la rémission de nos péchés véniels, ou bien, comme le dit saint Thomas ³ avec le commun des docteurs, la communion fait produire des actes d'amour de Dieu, au moyen desquels nos péchés véniels nous sont tous remis.

XVI. Mais je n'ai pas le temps de me préparer à la communion comme je le devrais. — Je réponds : Si vous employez votre temps en affaires et en discours inutiles, cette excuse est

1. *Introd. à la vie dév.* part. II, ch. XXI, p. 93. — 2. *De Euch.*, p. II, n. 52. — 3. 3, q. 79, a. 4.

nulle ; mais si le temps vous manque à cause de votre office ou d'autres occupations prescrites par l'obéissance, sachez que si vous remplissez ces emplois avec le désir de plaire à Dieu, ils serviront tous de préparation à la communion. Vous devez vous souvenir d'avoir lu quelque part ailleurs, que sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, se trouvant un jour à faire le pain au moment où elle entendit sonner la communion, elle fut ravie en extase, et alla dans cet état à la Sainte-Table, les mains encore pleines de pâte. Aussi disait-elle à ses sœurs : Offrez à Dieu, comme préparation, toutes vos actions, faites-les avec intention de lui plaire, et communiez. Ne négligez donc jamais la communion pour n'avoir pas eu le temps de vous y préparer, si vous avez employé ce temps à soigner les malades, ou à toute œuvre de charité qui ne souffrait pas de retard. Ayez soin cependant alors d'éviter, autant que possible, toute parole ou toute occupation qui ne serait pas nécessaire ; et quand vous prévoyez que dans la matinée du lendemain, vous ne pourrez pas vous préparer convenablement, tâchez d'y pourvoir dès la veille par la lecture de quelque livre pieux et par les actes que vous devriez faire le matin même, ou bien, le matin même, soyez plus empressée à vous lever, pour vous préparer au moins dans ce peu d'instant que vous trouverez.

XVII. Mais mon confesseur n'est pas porté à me faire communier souvent. — Si votre confesseur ne vous le permet pas, obéissez-lui. Suppléez en ce cas aux communions réelles en redoublant les communions spirituelles, et dites à Jésus-Christ : Seigneur, je voudrais bien vous recevoir plus souvent, mais l'obéissance s'y oppose. Alors le Seigneur se contentera de votre bon désir, et bénira votre obéissance. Mais si votre confesseur ne vous prescrit pas de communier plus souvent, pourquoi ne lui en demandez-vous pas la permission ? Bien loin que de pareilles demandes soient un obstacle à la perfection de l'obéissance, au contraire elles y contribuent ; puisque les confesseurs se règlent, pour accorder la communion plus ou moins fréquente, sur le désir que leurs pénitentes peuvent lui en montrer. Cet aliment divin, comme je l'ai dit plus

haut, demande qu'on en ait faim pour profiter beaucoup à l'âme, au lieu qu'il ne profite que bien peu aux âmes qui ne s'en montrent pas affamées. Vous ne voulez pas demander la communion : ainsi vous n'en montrez guère le désir, et c'est pour cela que votre confesseur remet à vous la donner plus souvent. Pourquoi ne faites-vous pas comme faisait sainte Catherine de Sienne, qui, voyant son confesseur lui refuser la communion, lui criait à coups redoublés : « Mon père ; donnez à mon âme sa nourriture ? » Si vous montriez, vous aussi, cette sainte faim, pourvu que vous le fissiez avec humilité et résignation, votre confesseur vous traiterait autrement ; mais comme il vous voit si froide et si facile à vous contenter et à vous trouver bien de ses refus, voilà pourquoi il juge prudent de ne pas vous astreindre à communier plus souvent.

XVIII. Oh ! qu'ils sont grands et continuels les progrès que font dans l'amour de Dieu, comme nous le prouve l'expérience les personnes qui, avec un bon désir et la permission de leur confesseur, pratiquent la fréquente communion ! Oh ! comme Notre-Seigneur les attire admirablement bien à son saint amour, encore bien que souvent il ne le leur fasse pas connaître, pour les maintenir mieux dans l'humilité et la résignation, en les laissant comme dans les ténèbres, sans dévotion qui les soutienne. Mais c'est précisément de ces âmes que sainte Thérèse dit que le meilleur remède qu'elles aient à employer, c'est la fréquente communion. Qu'on dise ce qu'on voudra, ce qui est certain, c'est que les couvents les plus réguliers sont ceux où la fréquente communion est le plus en usage, et que les religieuses qui s'y montrent les plus ferventes et les plus exemplaires sont celles qui communient le plus souvent.

XIX. Eh ! mon Dieu ! à quoi servent tant d'excuses frivoles ? Que cette religieuse qui communie rarement, veuille bien dire la vérité, et qu'elle avoue qu'elle ne veut pas communier souvent, afin de n'avoir pas à prendre la peine de vivre plus retirée du monde et plus détachée d'elle-même. Elle sait bien qu'il y a incompatibilité entre la fréquentation de la commu-

nion et les conversations du parloir, les amitiés particulières, la vanité, l'estime de soi-même, la bonne chère, et autres imperfections semblables ; et voilà pourquoi elle néglige de communier souvent. Elle craint d'avoir à subir les reproches que lui ferait Jésus-Christ sur sa vie désordonnée, chaque fois qu'elle le recevrait dans le Saint-Sacrement. En un mot, elle ne le reçoit si rarement que pour vivre avec plus de liberté. Que dites-vous, chère sœur ? N'est-ce pas bien là votre portrait ? si cela est vrai, eh bien ! je vous dis aussi, moi, qu'il ne vous convient pas de recevoir si souvent Jésus-Christ, puisque vous l'aimez si peu, et vous désirez si peu de l'aimer. Mais prenez-y garde, j'ajoute que cette tiédeur obstinée dont vous pouvez et ne voulez pas sortir, vous fera presque inmanquablement tomber dans quelque précipice. Eh bien donc, relevez-vous de ce misérable état, donnez-vous à Dieu pour le temps qu'il vous reste à vivre, sans savoir quelle en sera la durée, et qui finira peut être bientôt ; hâtez-vous de vous réformer le mieux que vous pourrez, et demandez à communier plus souvent. Si votre confesseur vous le permet, communiquez sans élever plus de difficultés, et laissez les autres dire ce qu'il leur plaira. Ne craignez point d'avoir à rendre compte à Dieu de ces communions au moment de la mort. Je vous dis et je vous assure qu'au contraire, au moment de mourir, vous ne vous repentirez point de ces communions que vous aurez faites avec la permission de votre directeur, mais bien de celles que vous pouviez faire et que vous aurez omises par votre négligence. C'est ainsi que sainte Marie-Magdeleine de Pazzi vit un jour une âme qui souffrait en purgatoire pour avoir manqué de communier par sa faute ; et c'est pourquoi depuis lors, comme il est rapporté dans sa vie, quand quelque sœur manquait la communion par négligence, elle en avait un tel déplaisir, que plus d'une fois on la voyait en pleurer de douleur. Sachez donc bien que de toutes vos dévotions, vous ne pouvez en faire aucune qui soit plus agréable à Jésus-Christ que de le recevoir à la sainte table. La raison en est que toute la perfection d'une âme consiste à s'unir parfaitement à Dieu, et que la

communion est l'action qui nous unit le plus à lui, parce qu'on ne peut rien faire qui lui plaise plus que de communier. Aussi cette même sainte Marie-Magdeleine disait-elle : Je voudrais plutôt mourir, que de manquer à une communion qui m'aurait été accordée dans l'ordre de l'obéissance. Il est bon d'ajouter ici quelques mots sur la communion spirituelle, pratique fort en vogue parmi les saints.

De la communion spirituelle.

XX. La communion spirituelle, comme le dit saint Thomas ¹, consiste en un désir ardent de recevoir Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement. Le saint Concile de Trente ² loue beaucoup cette pratique, et il exhorte tous les fidèles à en faire usage. Dieu lui-même a plusieurs fois fait entendre aux âmes dévotes combien il lui est agréable qu'elles le reçoivent spirituellement. Un jour Jésus-Christ apparut à la sœur Paule Maresca, fondatrice du couvent de Sainte-Catherine-de-Sienne à Naples, comme il est dit dans sa vie, et lui montra un vase d'or et un autre d'argent; puis lui dit qu'il conservait ses communions sacramentelles dans le vase d'or, et ses communions spirituelles dans le vase d'argent. Il dit une autre fois à la vén. Jeanne de la Croix, que chaque fois qu'elle communiait spirituellement, il lui accordait une grâce semblable en quelque manière à celles qu'elle recevait de lui dans ses communions sacramentelles. Le P Jean Nider, dominicain, raconte de plus à ce sujet ³, qu'un simple roturier, mais fort bon chrétien, avait le désir de communier souvent, mais que, comme ce n'était pas l'usage de le faire dans son pays, il se contentait, pour ne pas paraître singulier, de faire la communion spirituelle; dans ce but il se confessait d'abord, faisait ensuite sa méditation, puis entendait la messe, et se préparait à la communion, après quoi il ouvrait la bouche, comme pour recevoir réellement la sainte hostie. L'auteur raconte qu'en ouvrant la bouche, il sentait l'hostie passer sur ses

1. 3. p., q. lxxx, a. 1, ad 3. — 2. Sess. XIII, c. VIII. — 3. *Formic.* l. I, c. i.

lèvres, et qu'il en éprouvait en lui-même une douceur indicible. Un jour, pour s'assurer du fait, il porta son doigt à sa bouche, et l'hostie resta attachée à son doigt, de sorte qu'il la remit dans sa bouche et l'avalait. Ainsi Dieu récompensait-il les désirs de ce bon serviteur.

XXI. Le P. Pierre Fabri, jésuite, disait que la communion spirituelle nous prépare à la communion sacramentelle. C'est pour cela que les saints la pratiquaient fréquemment. La B. Angèle de la Croix disait : Si mon confesseur ne m'avait appris cette manière de communier, je ne sais comment j'aurais pu vivre. Elle faisait cent communions spirituelles par jour, et autant la nuit. Est-ce possible, direz-vous? Ecoutez saint Augustin : Donnez-moi une âme qui sache aimer, et elle sentira ce que je dis ¹ Il est très-facile de faire la communion spirituelle plusieurs fois chaque jour, puisqu'il ne faut, pour la faire, ni jeûne et ministère du prêtre, ni longueur de temps, et qu'ainsi on peut la réitérer autant de fois qu'on le veut dans la journée. Aussi la même vén. Jeanne de la Croix disait-elle : O mon Sauveur, quelle belle manière de communier que celle-là! Sans que je sois vue ni remarquée, sans donner d'embarras à mon père spirituel, et sans dépendre de quelque autre que de vous, vous nourrissez mon âme dans la solitude, et lui parlez au cœur.

XXII. Ayez soin par conséquent, vous aussi, de faire souvent la communion spirituelle. Quand vous faites l'oraison, quand vous visitez le Saint-Sacrement, et spécialement chaque fois que vous entendez la messe, au moment où le prêtre communique, communiquez spirituellement en union avec lui. Faites alors un acte de foi, en croyant fermement que Jésus-Christ est véritablement vivant dans le sacrement, en ajoutant à cet article un acte d'*amour*, en repentir de vos péchés, un acte de *désir*, en invitant Jésus-Christ à venir dans votre âme, et enfin remerciez-le, comme si vous l'aviez réellement reçu. Vous pouvez, par exemple, lui dire en vous-même : « Je crois, ô mon Rédempteur! que vous êtes réellement pré-

1. Da amantem, et sentit quod dico. (Trac. xxvi, n. 4, in Jo.)

sent et vivant dans le sacrement. Je vous aime de tout mon cœur, et parce que je vous aime, je me repens de vous avoir offensé. Venez dans mon âme, qui vous désire. Je vous embrasse, mon amour, je me donne toute à vous, et ne permettez pas que je me sépare jamais de vous. » De cette manière, vous pouvez faire autant de communions spirituelles que vous voudrez.

Des visites au Saint-Sacrement.

XXIII. C'est une chose très-profitable aux âmes qui aiment Jésus-Christ, de le visiter souvent dans le sacrement de l'autel. La sainte Eglise a institué la fête du Saint-Sacrement; en l'accompagnant de tant de solennités, pour honorer non-seulement le bienfait de la communion, mais de plus le séjour amoureux que Jésus-Christ fait nuit et jour dans nos églises en ce sacrement d'amour. Notre bon Rédempteur, dit le P Nieremberg, a bien voulu rester sur la terre sous l'espèce du pain, principalement pour être la nourriture de nos âmes, mais aussi pour s'entretenir avec nous du fond de nos tabernacles, et nous remettre ainsi devant les yeux l'amour qu'il nous porte « Aucune langue, dit saint Pierre d'Alcantara, ne saurait exprimer la grandeur de l'amour que Dieu porte à chacune des âmes qui sont en état de grâce; et c'est pourquoi ce tendre époux, au moment de quitter ce monde, de crainte que son absence ne fût pour nous une occasion de l'oublier, nous a laissé pour souvenir ce divin Sacrement, où il réside en personne, ne voulant pas nous laisser d'autre gage que lui-même pour que nous conservions son souvenir toujours éveillé dans nos cœurs.

XXIV Ainsi donc, quand notre bien-aimé Sauveur a quitté ce monde, il ne nous a pas pour cela laissés seuls; et c'est pourquoi il a trouvé le moyen de rester avec nous jusqu'à la fin des siècles dans la sainte Eucharistie, pour nous faire jouir dès ici-bas de sa douce société. C'est là précisément ce qu'il a déclaré à ses disciples, et par eux à nous tous, en leur di

sant : « Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles ¹ » De là encore cette autre réflexion de saint Pierre d'Alcantara : « Le divin époux a voulu laisser à son épouse une compagnie pendant son absence, afin qu'elle ne restât pas seule pendant une si longue absence, et c'est pourquoi il lui a laissé ce Sacrement où il demeure lui-même : c'était bien la meilleure compagnie qu'il pût lui laisser.

XXV Sainte Thérèse disait : « Il n'est pas permis à tout le monde de parler aux rois ; tout ce qu'un sujet peut espérer, c'est de lui faire parler par un tiers. » Elle ajoute : « Mais pour vous parler, à vous, Roi de gloire, il n'est pas besoin d'un tiers, vous donnez audience à tout le monde dans le sacrement de l'autel. Tous ceux qui le veulent, vous trouvent et peuvent vous parler tête à tête. Avant de parvenir à parler à un roi, que de peines il faut se donner ! Les rois ne donnent audience à leurs sujets que quelquefois par an ; mais vous, Seigneur, vous donnez audience à tous, et toutes les fois que nous le voulons. Afin de nous encourager à nous approcher de lui avec confiance, dit encore cette sainte, il s'est caché sous les espèces du pain, nous soustrayant ainsi sa majesté, pour ne pas nous effrayer. Mais, hélas ! combien de mépris Jésus-Christ n'a-t-il pas dû supporter dans ce sacrement, de la part des infidèles, des hérétiques et des pécheurs, pour rester parmi nous ! Que de fois on l'a foulé aux pieds, on l'a donné en pâture aux bêtes, on a même été jusqu'à le jeter dans les égouts ! Il prévoyait tous ces outrages, et cependant il n'a pas voulu nous priver de sa présence. Beaucoup de pèlerins entreprennent de grands voyages pour aller visiter la maison de Lorette, où Jésus-Christ a habité pendant un temps, ou la Terre Sainte, où il est né, a vécu et est mort. Mais, comme le disait avec grande raison le P. Avila, on ne saurait trouver de sanctuaire plus aimable et plus pieux qu'une église où se trouve le très-saint Sacrement, puisque ce n'est pas seulement un lieu où Jésus-Christ ait demeuré et souffert pendant un temps, mais un lieu où il continue de demeurer, toujours

1. Ecce vobiscum sum usque ad consummationem seculi. (*Mat.* xxviii, 20.)

vivant et réellement présent. Aussi les saints n'ont-ils jamais goûté ici-bas de moments plus délicieux, que ceux qu'ils ont pu avoir de se tenir en présence du Saint-Sacrement. Saint François Xavier, comme il est dit dans sa *Vie* ¹, après avoir travaillé tout le jour au salut des âmes, passait la nuit aux pieds du Saint-Sacrement, et lorsque le sommeil l'accablait, il se jetait sur les marches de l'autel, et, après quelques instants de repos, il reprenait ses entretiens avec Jésus-Christ. Saint François Régis, après avoir prêché et confessé tout le jour dans ses missions, trouvait son repos à s'entretenir la nuit avec Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie; et quand il trouvait l'église fermée, il s'agenouillait devant la porte, pour faire cortège, au moins de loin, à son bien-aimé Rédempteur. Le vén. P Balthasar Alvarez, autre saint homme, quand il se trouvait dans son collège, et qu'il ne pouvait entrer dans l'église, tâchait au moins de tenir ses yeux tournés du côté où était le Saint-Sacrement. En un mot, les saints ont trouvé dans le Saint-Sacrement leur paradis terrestre, comme sainte Thérèse vint un jour du ciel le dire tout exprès à une de ses religieuses : « Les habitants du ciel et ceux de la terre, lui dit-elle, doivent n'être qu'une même chose dans leurs sentiments de pureté et d'amour, nous, en jouissant, et vous, en souffrant; et ce que nous faisons dans le ciel dans nos relations avec l'essence divine, vous devez le faire sur terre dans vos rapports avec le Saint-Sacrement ². » Et, en vérité, quel plus grand paradis peut trouver sur la terre une âme qui aime Jésus-Christ, que de se tenir à ses pieds pour lui protester de l'amour qu'elle lui porte, de s'offrir à lui avec tout ce qu'elle possède, de lui exposer le désir qu'elle a de le voir à découvert pour l'aimer davantage?

XXVI. Or ce paradis terrestre est tout particulièrement à la disposition des religieuses. Il est vrai que Jésus-Christ réside pour tout le monde dans le Saint-Sacrement, mais il y est surtout pour les religieuses ses épouses, qui le possèdent nuit et jour dans leur demeure même. Quand Jésus-Christ

1. *Vie de S. François Xavier*, liv. VI, ch. v. — 2. RIBERA, *Vie*, liv. V, c. v.

naquit, les mages quittèrent leurs palais et errèrent longtemps à travers la Palestine, demandant partout où il était ¹ Les séculiers aussi, pour trouver Jésus-Christ ont besoin de sortir de leurs maisons, et de l'aller trouver dans quelque église qui n'est ouverte que le jour à peine, et dans beaucoup d'endroits le matin seulement; mais les religieuses n'ont pas besoin de sortir de chez elles pour trouver Jésus-Christ; il est continuellement dans le couvent qu'elles habitent, et par conséquent elles peuvent le trouver quand elles le veulent, le matin et le soir, le jour et la nuit. Leur qualité d'épouses leur donne le droit d'habiter de compagnie le palais du Roi des rois. Combien ne se trouvent pas honorés les sujets que leur roi admet à se loger avec lui dans ses appartements! Eh bien, ma chère sœur, vous êtes une de ces personnes fortunées, vous qui avez l'honneur d'habiter ici-bas dans un même lieu avec le Roi du ciel, et qui pouvez le visiter et vous entretenir avec lui nuit et jour, toutes les fois que vous le voulez; vous n'avez besoin pour cela que de faire quelques pas, autant seulement qu'il en faut pour passer de votre cellule au chœur. La vénérable Marie de Jésus, fondatrice d'un couvent à Toulouse, disait qu'elle remerciait Dieu de l'avoir appelée à la vie religieuse, spécialement pour deux grands avantages qu'elle y trouvait : le premier, c'était que les religieuses, par leur vœu d'obéissance, sont toutes à Dieu; et le second, qu'elles ont le bonheur d'habiter toujours avec Jésus-Christ présent dans le Saint-Sacrement de l'autel. Dans les autres églises, Jésus-Christ se rend présent pour tous les fidèles; mais dans vos monastères il ne réside que pour vous et vos compagnes. Sachez mettre à profit ce privilège. O Dieu! les religieuses, dans tous les monastères, devraient être comme autant de papillons, circulant nuit et jour autour de leur époux, et leurs cœurs être continuellement attachés à côté du sien, brûlant de la même flamme mieux que ne brûlent les cierges et les lampes de l'autel.

XXVII. Mais, hélas! C'est précisément à ce sujet que Notre-

1. Dicentes : Ubi est qui natus est rex Judæorum? (*Mat.*, II, 2.)

Seigneur a lieu de se plaindre, comme il le fit entendre un jour à sa servante Marie Alacoque, religieuse de la Visitation, en lui montrant son divin cœur tout embrasé d'amour pour les hommes, et lui disant : « Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes, et n'a rien épargné pour eux, mais est allé jusqu'à se consumer pour leur prouver son amour. Mais je ne reçois en retour qu'ingratitude et mépris de la plupart dans ce sacrement d'amour. » Puis il ajouta cette plainte encore plus amère : « Mais ce qui me déplaît le plus, c'est que ces cœurs ingrats sont des cœurs qui me sont consacrés. » En parlant ainsi, il désignait les religieux et les religieuses, qui font peu de cas du bonheur qu'ils ont d'habiter dans la même maison que Jésus-Christ même, et qui en tirent dès lors fort peu de profit. Si le Saint-Sacrement ne devait rester qu'une fois par an dans votre église, assurément toutes s'empresseraient ce jour-là de lui faire cortège à l'envi, et de lui tenir amoureusement compagnie; mais comme, par bonté, et pour vous voir plus souvent en sa présence, il se tient continuellement près de vous, est-ce une raison pour vous de le laisser seul ou de le visiter si rarement?

XXVIII. Si par le passé vous avez été négligente en ce point, dorénavant sachez apprécier le précieux trésor que vous possédez dans le Saint-Sacrement. Sœur Anne de la Croix, auparavant comtesse de Féria, étant restée veuve à l'âge de vingt-quatre ans, se fit religieuse au couvent de Sainte-Claire de Montilla, où elle se procura une cellule, d'où elle pouvait apercevoir l'autel du Saint-Sacrement, et elle s'y tenait pour la plupart du temps nuit et jour. Comme on lui demanda pourquoi elle restait si longtemps devant le Saint-Sacrement, elle répondit : J'y voudrais rester toute l'éternité. Que fait-on devant Jésus au Saint-Sacrement? On remercie, on aime et on demande. Voilà pour vous un bel enseignement, et dont vous pouvez vous servir pour vous occuper avec beaucoup de fruit devant le Saint-Sacrement. 1° On remercie. O Dieu! Combien une religieuse ne remercie-t-elle pas un parent qui vient exprès pour la voir d'un pays lointain! Et vous, après cet exemple,

vous ne savez pas remercier Jésus-Christ qui descend du ciel non-seulement pour vous faire visite, mais pour demeurer constamment avec vous? Lors donc que vous allez le visiter, ravivez avant tout votre foi, adorez votre époux dans le saint Sacrement, et remerciez-le de tant de bonté qu'il a d'être venu résider sur cet autel pour l'amour de vous. 2° On aime. Lorsque saint Philippe de Néri, du lit où sa maladie le retenait, vit entrer le saint-viatique dans sa chambre, il s'écria tout brûlant d'un saint amour : Voici mon amour ! voici mon amour ! Dites la même chose, vous aussi, quand vous priez devant le tabernacle, et songez que votre époux, renfermé dans cette prison d'amour, brûle d'amour pour vous. Il apparut effectivement un jour à sainte Catherine de Sienne dans le Saint-Sacrement et en forme d'une fournaise ardente ; la sainte s'étonnait que tous les cœurs des hommes ne s'embrassent pas d'amour pour lui. Lors donc que vous vous trouvez en sa présence, si vous voulez lui plaire, adressez-lui des actes multipliés d'amour, et offrez-vous spécialement vous-même à lui. 3° On demande. Le B. Henri Suzon disait que Jésus, dans le Saint-Sacrement, exauce plus facilement les prières de ceux qui le visitent, et leur dispense ses grâces avec plus d'abondance. Le vénérable P. Balthasar Alvarez vit un jour dans le Saint-Sacrement Jésus lui-même, les mains pleines de grâces, mais ne sachant sur qui les répandre, parce qu'il ne voyait personne les lui demander. Vous dites que vous ne trouvez pas beaucoup de temps à rester en la présence de Jésus-Christ, parce que vous ne savez que faire ou lui dire. Et pourquoi ne lui demandez-vous pas les grâces dont vous avez besoin ? Priez-le de vous donner la force de résister aux tentations, de vous corriger de ce défaut dans lequel vous retombez toujours, de vous délivrer de cette passion qui vous tient enchaînée et vous empêche d'être toute à Dieu. Priez-le de vous aider à supporter en paix les contrariétés, les mépris, et d'accroître dans votre cœur son divin amour, et spécialement de faire que vous soyez toujours unie à sa sainte volonté. Quand vous vous sentez troublée pour

avoir commis quelque faute, allez aussitôt devant le Saint-Sacrement lui en demander pardon, et rendez ainsi la paix à votre âme. Quand vous éprouvez un déplaisir ou quelque accident plus grave, allez le lui offrir, et priez-le de l'accepter avec résignation. Ah ! si toutes les religieuses faisaient ainsi, elles sauraient bien tirer parti de la compagnie de leur époux, et deviendraient toutes saintes. Vous au moins, ô ma sœur ! rendez-vous sainte en employant ce moyen.

PRIÈRE.

Je vous adore, ô mon Jésus, dans le saint Sacrement de l'autel. Vous êtes ce même Sauveur qui un jour a fait pour moi sur la croix le sacrifice de sa vie divine, et c'est vous encore qui, parce que vous m'aimez, vous tenez renfermé dans cette custode comme dans une prison d'amour. Vous m'avez choisie entre tant de personnes de mon sexe qui vous ont moins offensé que je ne l'ai fait, pour que je partage ici votre demeure, malgré tant de péchés commis. Ici, en me retirant du milieu du monde, et en me délivrant de ses dangers, vous m'avez admise à vous tenir compagnie pour toujours sur cette terre, afin qu'un jour il me soit donné de vous aimer et de vous contempler à découvert dans le ciel, devenue ainsi votre épouse et votre compagne pour l'éternité dans votre royaume. Ici encore vous m'invitez à me nourrir fréquemment de votre chair sacrée dans le Saint-Sacrement, afin de m'unir entièrement et de faire que je sois toute à vous. Mon cher Rédempteur, que puis-je vous dire autre chose que de vous remercier, et de vous exprimer l'espérance d'aller un jour vous remercier dans le ciel de toutes ces grâces pendant toute l'éternité. Je dirai avec sainte Thérèse : Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur. *Misericordias Domini in æternum cantabo*. Oui, Jésus, mon amour et mon époux, c'est là ce que j'espère en vertu de vos mérites. En attendant, je me trouve plus heureuse d'avoir quitté pour votre amour le monde et le peu d'avantages dont j'aurais pu y jouir, que si j'étais reine de la terre entière. Je regrette de vous avoir

tant de fois offensé, jusqu'ici, dans cette maison même, d'où je mériterais pour cela d'être chassée. Mon Jésus, pardonnez-moi, et par pitié permettez encore que, parmi tant de bonnes sœurs qui vous ont si bien servi, je puisse vous servir aussi; toute pécheresse que je suis, je ne veux plus m'éloigner de vos pieds, je veux vous visiter souvent. Votre présence me donnera la force de me détacher de toute affection qui ne se-serait pas pour vous. Votre voisinage me rappellera l'obligation que j'ai de vous aimer, et de recourir toujours à vous dans mes besoins; je veux me tenir constamment près de vous, et communier souvent pour vous aimer toujours davantage et m'unir plus étroitement à vous, mon bien-aimé Sauveur. Je vous aime, mon Dieu, tout caché que vous êtes dans le Saint-Sacrement. C'est par amour pour moi que vous restez continuellement sur cet autel; et moi, par amour pour vous, je veux me tenir le plus que je pourrai en votre présence. Ici renfermé, vous êtes toujours occupé à m'aimer; et moi, ici renfermée, je veux vous aimer toujours. Donc, mon Jésus et mon tout, nous serons toujours ensemble, comme je l'espère, ici, pendant cette vie, et dans le ciel pendant l'éternité. Marie, ma mère, priez Jésus pour moi et obtenez-moi un ardent amour pour le Saint-Sacrement.

CHAPITRE XIX.

De la pureté d'intention.

I. La pureté d'intention consiste à n'agir, en tout ce qu'on entreprend, que dans le but de plaire à Dieu. Et que l'on comprenne bien que selon que l'intention est bonne ou mauvaise, l'action est bonne ou mauvaise devant Dieu. Votre œil est la lampe de votre corps, nous dit le Seigneur. Si votre œil est simple, tout votre corps sera lumineux; mais si votre œil est mauvais, tout votre corps sera ténébreux ¹ Les Saints Pères

1. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit; si autem oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosus erit. (*Mat.* vi, 22 et 23.)

entendent par l'œil dont il est ici parlé, l'intention, et par le corps, l'action. Jésus-Christ nous enseigne donc que si notre intention est simple, c'est-à-dire, si nous n'avons en vue que de lui plaire, notre action sera tout éclatante de pureté ; mais que si l'intention est double, c'est-à-dire s'il s'y mêle quelque autre but peu louable, l'action sera mauvaise. La sainte simplicité implique l'unique désir de plaire à Dieu. Et ainsi l'intention droite est l'âme de nos actions, ce qui leur donne la vie et les rend bonnes. Aux yeux des hommes, plus un ouvrage exige de travail, plus il a de prix ; mais, aux yeux de Dieu, l'œuvre n'a de prix qu'autant que l'intention est bonne. Car, dit l'Écriture, les hommes ne considèrent que ce qui paraît au dehors, tandis que Dieu considère le cœur, c'est-à-dire la volonté avec laquelle nous faisons nos actions ¹ Qu'y a-t-il de plus beau que de souffrir le martyre et de donner sa vie pour la foi ? Et pourtant saint Paul a dit : « Quand je donnerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, cela ne me servira de rien ² ; » c'est-à-dire que ce ne serait pas un acte louable, s'il n'était fait pour Dieu. Pourquoi ? parce que, comme le disent les saints Pères, ce qui fait le martyr, ce ne sont pas les tourments, ni même la mort qu'il souffre, mais la cause, ou l'intention, pour laquelle il souffre. *Martyrem non facit pœna, sed causa* ³

II. Le prophète royal disait : Seigneur, je veux vous offrir des sacrifices avec la moelle de mes victimes ⁴ Quelques personnes offrent à Dieu des sacrifices sans la moelle des victimes, c'est-à-dire sans la pure intention de ne plaire qu'à lui, et c'est pourquoi Dieu ne les accepte pas. Sainte Marie Magdeleine de Pazzi disait : Dieu paie nos actions au poids de leur pureté, c'est-à-dire selon que notre intention de lui plaire est plus ou moins pure. Saint Augustin a dit en conséquence : Ne considérez pas l'action que fait un homme, mais le but qu'il

1. Homo enim videt ea quæ parent, Dominus autem intuetur cor. (I Reg. xvi, 7.)

2. Etsi tradidero corpus meum, ita ut ardeam, caritatem autem non habuero, nihil mihi prodest. (I Cor. xiii, 3.) — 3. AUG. serm. cccxxxi, n. 2. (Ps. lxxv, 30.)

4. Holocausta medullata offeram tibi. (Ps. lxxv, 15.)

monnaie dans le tronc du temple où d'autres avaient versé de grandes sommes d'argent. Le Sauveur, parlant de cette femme, dit cette parole remarquable : « Je vous dis, en vérité, que cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres ¹. » Saint Cyprien remarque que le Seigneur parla ainsi parce qu'il fait moins attention à l'action que l'on fait qu'à l'intention dans laquelle on la fait ².

IV. Venons à la pratique. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi disait à ses novices : Dans tous vos exercices ne vous recherchez jamais vous-mêmes. Une religieuse qui dans ses actions se recherche elle-même, en agissant soit pour être louée, soit pour sa propre satisfaction, savez-vous ce qu'elle fait ? elle fait comme celui dont parle le prophète Aggée, c'est-à-dire qu'elle agit comme si elle mettait son argent dans un sac troué³, en un mot, qu'elle perd tout. C'est pourquoi le Seigneur nous recommande d'être attentifs à ne pas faire nos œuvres de justice devant les hommes, pour qu'ils voient nos bonnes actions. ⁴. Car, ajoute-t-il, lorsque vous viendrez me demander votre récompense, je vous répondrai : Vous l'avez déjà reçue : *Recepisti mercedem tuam*. Surius raconte, dans la vie de saint Pacôme, qu'un moine, après avoir fait deux nattes, au lieu d'une qui lui était commandée, les montra au saint, qui dit alors aux autres moines : Voyez, ce frère a travaillé et s'est fatigué jusqu'à la nuit, et voilà qu'il a offert son travail au démon.

V. Mais voyons à quels signes vous pourrez reconnaître si ce que vous faites, vous le faites pour Dieu. Le premier, c'est de voir si, lorsque vos projets n'ont pas réussi, vous ne vous en troublez pas, mais que vous restiez aussi tranquille que si vous aviez obtenu le résultat que vous aviez en vue. On verra par là que vous avez fait votre action pour Dieu, puisque

1. Amen dico vobis, quoniam vidua hæc pauper plus omnibus misit. (*Marc.* XII, 41.)

2. Considerans non quantum, sed ex quanto dedisset. (*De oper. et eleemos.*)

3. Et qui mercedes congregavit, misit eas in sacculum pertusum. (*Aggæi*, I, 6.)

4. Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus ut videant opera vestra bona. (*Mat.* VI, 1.)

dès lors que vous voyez que Dieu n'a pas voulu qu'elle réussît, vous ne l'avez pas voulu non plus, sachant bien qu'il ne vous demandera pas compte du succès que peuvent avoir vos entreprises, mais seulement de la fin que vous vous y serez proposée. Le deuxième signe, c'est de voir si vous vous réjouissez autant du bien accompli par d'autres que s'il l'avait été par vous-même ; car, ne désirant que la gloire de Dieu, vous n'avez point à vous enquérir si c'est par votre moyen, ou par quelque autre, que sa gloire a été procurée. Le troisième, c'est lorsque vous n'avez de préférence pour aucun emploi, et que tous vous semblent bons, dès que c'est la volonté de Dieu que vous les remplissiez. Le quatrième, c'est lorsque vous n'ambitionnez ni éloges ni remerciements, et que si l'on vous blâme, ou qu'on vous paye de mauvais traitements, vous conservez une tranquillité imperturbable en pensant qu'il vous suffit d'avoir atteint votre but, qui était uniquement de plaire à Dieu.

VI. Si l'on vous comble d'éloges sur votre travail, et que la vanité vous excite à vous complaire dans ces louanges, ne vous mettez pas trop en peine pour la repousser par des actes contraires ; le mieux qu'il y ait à faire en ce cas, c'est de ne pas lui donner audience, et de lui dire, comme le recommandait le P. Jean d'Avila : Tu es arrivée trop tard, car j'ai d'avance donné mon action à Dieu. Du reste, quand vous faites une œuvre vertueuse, telle que d'observer ponctuellement les règles, de rester dans le chœur pour faire oraison, de vous mortifier, d'aider les converses dans leurs travaux, et autres choses semblables, qui ne peuvent qu'édifier, ne vous proposassiez-vous en cela que de donner bon exemple, il ne faut pas que la crainte d'être vue et louée pour de telles actions vous empêche de les faire, du moment que c'est pour Dieu que vous le faites. Et plaise au Seigneur que les autres voient nos bonnes œuvres, afin que notre exemple les porte à en faire de même, et à rendre ainsi gloire à Dieu, comme l'a dit notre Seigneur ¹. La seule chose importante dans toutes nos actions,

1. Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent patrem vestrum, qui in cœlis est. (*Mat.* v, 16.)

se propose en la faisant ¹ » En effet, ajoute saint Ambroise, on ne fait (méritoirement) que ce qu'on a l'intention de faire ! *Tantum facis, quantum intendis*. On lit la demande suivante dans le Cantique des Cantiques : « Qui est celle-ci qui marche par le désert ainsi qu'une petite colonne de parfums, de fumée odorante de myrrhe, d'encens, et de toutes sortes de poudres de senteur ² ? La myrrhe, c'est la mortification, l'encens c'est la prière, et la poudre de senteur ce sont toutes les autres vertus. Mais l'épouse n'est louée de les avoir, que parce que toutes ces vertus formaient une colonne de fumée odorante qui s'élevait vers Dieu, c'est-à-dire que toutes n'avaient d'autre fin que de plaire au divin époux.

III. Nous avons dans l'Évangile deux exemples qui prouvent combien la bonne intention a de valeur auprès de Dieu. Le premier est tiré de l'Évangile selon saint Luc ³, où il est dit qu'un jour que le Sauveur marchait entouré d'une grande foule de peuple qui s'était mis à le suivre, une femme affligée de pertes de sang parvint jusqu'à lui et toucha le bord de sa robe. Qui m'a touché ⁴ ? dit Jésus-Christ. Les disciples lui répondirent : La foule vous écrase, Seigneur, et vous demandez qui vous touche ! Mais le Seigneur ne voulait pas parler de l'attouchement matériel ; il voulait parler de la dévotion avec laquelle cette femme avait touché sa robe. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin. « Il y en a beaucoup qui pressent Jésus-Christ, mais peu qui le touchent ⁵ Beaucoup de religieuses travaillent beaucoup soit pour augmenter les richesses de leur couvent, soit pour rendre les fêtes plus pompeuses, mais leur intention n'est pas pure ; elles pressent Jésus-Christ, mais elles ne le touchent pas. L'autre exemple est celui de cette pauvre veuve qui avait déposé deux petites pièces de

1. Non valde attendas, quid homo faciat, sed quid, dum facit, aspiciat. (In Ps. xxxi, enarr. II, n. 4.)

2. Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ, et thuris, et universi pulveris pigmentarii ? (*Cant.* III, 6.)

3. *Luc.*, VIII, 43. — 4. Quis me tetigit ?

5. Tangit Christum fides paucorum, premit eum turba multorum. (*De. verb.* Dom. serm. VII, al. LXII, c. III, n. 5.)

c'est l'intention qu'il faut y apporter. Quand la vanité veut se glisser dans notre cœur, disons au démon, comme le faisait saint Bernard lorsqu'il en était tenté dans ses prédications : *Nec propter te cœpi, nec propter te desinam*. Je n'ai pas commencé pour toi, je ne finirai pas pour toi ; je ne prêche que pour plaire à Dieu. Saint François Xavier disait que ceux qui savent qu'ils ont mérité l'enfer par leurs péchés, doivent prendre les éloges qu'on leur donne pour des injures et des moqueries. Sainte Thérèse disait à son tour : Quand nous ne travaillons que pour Dieu, il nous donne la force de résister à la vaine gloire.

VII. Notre intention, dans les actes de vertu que nous pratiquons, peut être bonne de trois manières. 1^o Quand nous les faisons pour obtenir de Dieu des biens temporels, comme quand nous faisons des aumônes, quand nous faisons dire des messes, ou quand nous jeûnons pour obtenir d'être délivrés d'une maladie, d'une calomnie ou de quelque autre affliction temporelle. Cette intention est bonne, pourvu qu'on soit résigné à la volonté de Dieu ; mais c'est la moins parfaite, parce que son objet ne s'élève pas au-dessus de la terre. 2^o Quand nous faisons le bien pour satisfaire à la justice de Dieu, pour les peines que nous avons méritées par nos péchés, ou pour lui demander les biens spirituels, comme la pratique de la vertu, l'augmentation de nos mérites, et une plus grande gloire dans le ciel. Cette intention est beaucoup meilleure que la première. Mais la plus parfaite est la troisième, lorsque dans nos actions nous ne cherchons que le bon plaisir de Dieu et l'accomplissement de sa sainte volonté. Cette intention est aussi la plus méritoire, car plus nous nous oublierons nous-mêmes en faisant le bien, plus Dieu se souviendra de nous et nous comblera de grâces, comme il le dit un jour à sainte Catherine de Sienne : Ma fille, pense à moi, et je penserai à toi. C'est-à-dire : Pense uniquement à m'être agréable, et moi je me chargerai de te faire avancer dans les vertus, de te faire remporter des victoires sur tes ennemis, de perfectionner tes œuvres, et de te glorifier dans le ciel. C'est précisément ce que

disait l'Épouse des Cantiques : Je suis à mon bien-aimé, et son cœur se tourne vers moi ¹

VIII. Que ne sommes-nous animés des mêmes sentiments que cette femme dévote qu'un frère dominicain, voyageant en Palestine avec saint Louis, roi de France, vit un jour portant un vase d'eau d'une main, et de l'autre un flambeau allumé ! Le moine lui ayant demandé pourquoi elle portait ce vase et ce flambeau, elle répondit : Avec cette eau je voudrais éteindre l'enfer, et avec ce flambeau brûler le paradis, afin qu'on ne servit plus le Seigneur ni par crainte de l'enfer, ni par envie du paradis, mais seulement par amour, et en vue de lui plaire. Ce serait là, en effet, imiter l'amour des élus, qui, comme le dit saint Thomas ², jouissent plus de la félicité de Dieu que de la leur propre. Et c'est là le sens de ces paroles qui leur sont adressées à leur entrée dans le ciel : Entrez dans la joie de votre Seigneur ³ Saint Bernard dit, conformément à cette doctrine, qu'une âme ne travaille avec perfection que lorsqu'elle agit non en vue de plaire elle-même à Dieu, mais parce qu'il plaît à Dieu d'agrèer son travail ⁴ De là vient que le saint abbé faisait à Dieu cette prière : *Amem te propter te* : Seigneur, faites que je vous aime à cause de vous.

IX. « Les épouses de Jésus-Christ, a dit saint François de Sales, ne se purifient pas pour être pures, elles ne se parent pas pour être belles, mais uniquement pour plaire à leur époux ; et la confiance qu'elles ont en sa bonté les empêche de craindre de n'être pas assez belles, et fait qu'elles se contentent d'une douce et fidèle préparation, faite de bon cœur. Imitons le divin Sauveur qui dit simplement : Mon père, je remets mon âme entre vos mains : *In manus tuas commendo spiritum meum*. Et alors nous n'aurons plus qu'à mourir d'amour pour le Seigneur, après n'avoir vécu que de la vie de Jésus-Christ, en lui disant toujours : Qu'il en soit ainsi, Seigneur, puisque cela vous plaît ainsi. » Remarquez qu'il vaut mieux travailler

1. *Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus.* (*Cant.* VII, 10.)

2. *Opusc.* LXIII. — 3. *Intra in gaudium Domini tui.* (*Mat.* xxvi, 21.)

4. *Operatur non ut ipsa Deo placeat, sed quia Deo placet quod operatur.*

pour faire la volonté de Dieu que pour accroître sa gloire, car ainsi nous éviterons les pièges de notre amour-propre, qui, sous prétexte de nous faire chercher la gloire de Dieu, nous fait faire souvent notre volonté ; mais, quand nous ne désirons faire que la volonté de Dieu, nous ne pouvons pas nous tromper. Et comprenons que faire la volonté de Dieu, c'est la plus grande gloire que nous puissions lui procurer. Le Sauveur ne vécut que pour accomplir la volonté de son divin père, comme il l'assura plusieurs fois : « Je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé¹ Je fais toujours ce qui peut lui plaire² » C'est pour cela qu'il est dit avec raison que Jésus-Christ a bien fait toutes choses³ Avons-nous à faire autre chose que de plaire à Dieu ? Si vous êtes jugée digne de faire quelque chose qui puisse plaire à Dieu, disait saint Jean Chrysostome, quelle plus grande récompense pouvez-vous prétendre ? N'en est-ce pas une assez grande pour vous, pauvre créature, que de faire plaisir à Dieu⁴ ?

X. Soyons persuadés que Dieu ne demande pas de nous de grandes choses, mais seulement que le peu que nous lui donnons, nous le lui donnions avec une intention droite. Si votre coffre-fort est vide, disait saint Augustin, et qu'il n'ait rien à donner, votre cœur et votre volonté ont à donner toujours⁵ Le Seigneur dit à chacun de nous ces paroles du Cantique des Cantiques : Mettez-moi comme un sceau sur votre cœur et sur votre bras⁶, c'est-à-dire, si vous voulez me complaire, ayez soin que dans tout ce que vous désirez et que vous faites, je sois l'unique but de tous vos désirs et de toutes vos actions. Il va jusqu'à dire qu'une âme qui n'agit que pour lui plaire devient sa sœur et son épouse, et lui fait au cœur une blessure d'amour, tellement

1. Non quero voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me. (*Jo.* 5, 30.)

2. Ego quæ placita sunt ei, facio semper. (*Jo.* VIII, 29.)

3. Bene omnia fecit. (*Marc.* VII, 37.)

4. Si dignus fueris agere aliquid quod Deo placet, aliam præter id mercedem requiris ? (*L.* II, *de comp. cord.*)

5. Si non habet arca quod donet, habet cor et voluntas. (*In Ps.* 103.)

6. Pone me, ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum. (*Cant.* VIII, 6.)

qu'il ne peut cesser de l'aimer. C'est ce qu'il nous fait entendre encore dans ces paroles qu'il adresse à l'Épouse des Cantiques : Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse, vous avez blessé mon cœur par un de vos yeux ¹ Cet œil individuel désigne le but fixe qu'a toute âme fidèle de ne faire que la volonté de Dieu, de ne prier, de ne communier que pour plaire à Dieu, de n'obéir à ses supérieurs que pour obéir à Dieu, comme dit l'Apôtre : Servant vos maîtres avec affection, regardant en eux le Seigneur, et non les hommes ² L'Apôtre a dit ailleurs : Soit que vous mangiez, soit que vous buviez ou quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu ³ La vén. Béatrix de l'Incarnation, première fille de sainte Thérèse, disait : Rien ne peut payer la moindre chose faite pour Dieu. Car tout ce qu'on fait pour plaire à Dieu, est un acte d'amour de Dieu, auquel est due une récompense éternelle. De là le P. Rodriguez a inféré que la pureté d'intention est une alchimie céleste, qui change le plomb en or ; car les actions les plus ordinaires, comme manger, boire, dormir, travailler, se reposer, se transforment en or de pur amour, lorsqu'elles sont faites pour Dieu. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi pensait conséquemment que ceux qui n'agissent qu'avec une intention pure, iront droit au paradis, sans passer par le purgatoire.

XI. Épouse bénie du Seigneur, dès l'heure de votre réveil, offrez à Dieu toutes les actions que vous ferez dans la journée, en les unissant à celles du Sauveur, pour qu'elles lui soient plus agréables. En faisant vos oraisons, en allant à la messe, en travaillant, en mangeant, en vous récréant, dites toujours : Seigneur, je ne veux faire en ceci que votre volonté. Le P. Saint-Jure rapporte ⁴ qu'un ermite, avant de commencer aucune affaire, levait les yeux au ciel et s'arrêtait immobile.

1. Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculo tuorum. (*Cant.* iv, 9.)

2. Servientes sicut Domino, et non hominibus. (*Ephes.* vi, 7.)

3. Sive ergo manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis, omnia in gloriam Dei facite. (*I Cor.* x, 31.)

4. *Connaiss. et am.* liv. III, ch. xv, al. 3.

Comme on lui demanda ce qu'il faisait alors, il répondit: J'assure mon coup, Il faisait comme le chasseur qui vise sa proie avant de la tirer ; il visait à Dieu pour l'action qu'il allait faire, c'est-à-dire qu'il ne voulait la faire que dans l'intention de lui être agréable. Quand sainte Marie-Magdeleine de Pazzi trouvait quelque sœur occupée, elle lui demandait : Ma sœur, dans quel but faites-vous ceci ? Quand la religieuse ne répondait pas tout de suite que c'était pour Dieu, elle la grondait. Si l'obéissance vous impose quelque travail, ne vous plaignez pas de ne pouvoir employer ce temps à prier. Le P. Alvarès, étant un jour tout affairé, et désirant être libre pour aller prier, entendit Dieu qui lui disait : Quoique je ne t'aie pas avec moi, qu'il te suffise que je me serve de toi.

XII. Celui qui n'agit que pour Dieu, trouvera ses jours pleins, comme dit le Sage ¹ Les jours pleins sont ceux que l'on emploie à servir Dieu. Les jours qu'on n'emploie pas pour Dieu sont des jours vides. David a dit que les pécheurs ne vivent pas la moitié de leur vie ² Un saint religieux franciscain ³ à qui on demandait depuis combien de temps il était en religion, répondit : « Pauvre homme que je suis ! il y a soixante-quinze ans que je porte cet habit, mais depuis combien d'années je suis véritablement religieux, je l'ignore ; pour moi, je n'ose pas dire l'avoir été un seul instant. » Plût à Dieu que ce que ce religieux disait par humilité, beaucoup de religieuses n'aient pas à le dire avec vérité. Saint Eusèbe disait en conséquence : Croyez n'avoir vécu que le jour où vous avez agi avec pureté d'intention, c'est-à-dire pour plaire à Dieu ⁴ Examinez vos actions, sœur bénie, et voyez combien il y en a que vous puissiez appeler véritablement pures, c'est-à-dire faites uniquement pour Dieu, pures de tout amour-propre ; et, si vous n'en trouvez pas que vous ayez faites ainsi par le passé, appliquez-vous à les faire de même à l'avenir, et en récompense vous aurez le

1. Et dies pleni invenientur in eis. (*Sap.* IV, 13.)

2. Viri sanguinum et dolosi non dimidiabunt dies suos. (*Ps.* LIV, 24.)

3. *Chron.* part. III, lib. VIII, c. 2.

4. Illum diem vixisse te computa, qui puritatis habuit lucem. (*Hom. ad Mon.*)

bonheur, à l'heure de votre mort, d'entendre le Seigneur vous dire : Réjouis-toi, ô ma servante ! tu m'as été fidèle dans de petites choses, et tu n'as agi que pour me plaire ; je t'en récompenserai dans ma gloire par des biens sans nombre ¹.

PRIÈRE.

O mon Jésus, quand cesseraï-je de vous être ingrate ? Quand commencerai-je à vous aimer tout de bon ? Oh ! bonté infinie, si méconnue et si dépréciée dans le monde ! Misérable que je suis ! combien il me déplaît de me voir du nombre de tant d'âmes ingrates ! Mais je ne veux pas mourir dans le péché. Seigneur, aidez-moi, faites que je sois toute à vous avant que la mort m'atteigne. Accordez-moi votre amour, mais un amour fervent qui me fasse oublier toutes les créatures pour ne me souvenir que de vous ; un amour fort qui me fasse surmonter tous les obstacles pour vous plaire ; un amour constant qui forme entre vous et moi un lien indissoluble. Je vous aime, mon cher Rédempteur, et je mets toute mon espérance dans le sang que vous avez répandu pour moi, j'espère aussi pour cela dans votre intercession, ô Marie, ma mère, mon refuge et mon appui !

CHAPITRE XX.

De la prière.

I. J'ai déjà parlé au long de la prière dans plusieurs de mes autres œuvres spirituelles, comme, par exemple à la suite de mes *Visites au Saint-Sacrement*, dans mon traité de la *Préparation à la mort*, et dans un ouvrage à part intitulé : *Le grand moyen de la Prière* (a), où j'ai parlé, dans la première partie, de la nécessité de la prière pour le salut. Je ne ferai donc ici que résumer les plus importantes des réflexions que j'ai déjà fait valoir sur ce sujet. Nous verrons en premier lieu combien

1. Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam. (*Matth.* xxv, 24.)

a) On trouvera ce traité dans la partie dogmatique de cette édition, où il termine le cinquième volume. (L'éditeur.)

la prière est nécessaire ; en deuxième lieu, combien elle est efficace et puissante auprès de Dieu pour obtenir toutes sortes de grâces, et en troisième lieu de quelle manière nous devons prier.

II. Et d'abord, quant à la nécessité de la prière, tâchons de nous convaincre que nous ne pouvons rien faire de bien sans les grâces actuelles de Dieu. Or, Notre-Seigneur déclare qu'il n'accorde ces grâces (a) qu'à celui qui les lui demande : Demandez et vous obtiendrez ¹ Qui ne demande pas, dit sainte Thérèse, n'obtient pas. La prière est nécessaire de nécessité de précepte, comme le prouvent les passages suivants : « Il faut toujours prier ² — Priez pour que vous ne succombiez pas à la tentation ³ — Demandez et vous recevrez ⁴ Voilà ce que dit Jésus-Christ. Ces mots : *Il faut, priez, demandez ; oportet, orate, petite*, comme disent communément les docteurs avec saint Thomas, emportent avec eux un précepte rigoureux, qui oblige chacun, sous peine de péché grave. Tout homme, nous dit le Docteur angélique, est tenu de prier, par cela seul qu'il est obligé d'acquérir des biens spirituels qu'on ne peut jamais obtenir qu'en les demandant ⁵ Tout homme est obligé de prier, surtout en trois cas différents. 1^o Quand il se trouve en état de péché. 2^o Quand il est en danger de mort. 3^o Quand il se voit assailli par quelque forte tentation. Les théologiens enseignent que si l'on restait un mois ou deux sans prier ⁶, on ne pourrait pour l'ordinaire être excusé de péché mortel. Mais la prière est non-seulement, comme je viens de le dire, de nécessité de précepte, mais encore, comme l'enseignent

1. Petite et dabitur vobis. (*Mat.* VII, 7.)

2. Oportet semper orare. (*Luc.* XVIII, 5.)

3. Orate ut non intretis in tentationem. (*Marc.* XIV, 38.)

4. Petite et accipietis. (*Jo.* XVI, 24.)

1. Ad orationem quilibet homo tenetur, ex hoc ipso, quod tenetur ad bona spiritualia procuranda, quæ procurari non possunt, nisi petantur. (In IV sent. dist. xv, a. 1, q. 3.)

2. Voyez LESSIUS, *De just. et jure*, lib. II, c. xxxvii, n. 9.

a) C'est-à-dire qu'il ne s'est engagé à les accorder qu'à ceux qui les lui demandent, car, du reste, combien n'en recevons-nous pas sans les avoir demandées!

(L'éditeur.)

saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, Clément d'Alexandrie et autres, elle est de nécessité de moyen, c'est-à-dire qu'à moins de prier, il est absolument impossible que nous nous conservions en état de grâce et que nous nous sauvions, comme l'a dit en d'autres termes saint Jean Chrysostome ¹ Et de là Lessius, cité plus haut, conclut que ce sentiment, ainsi fondé sur les Ecritures, doit être regardé comme un article de foi, savoir : que la prière, dans les adultes, est nécessaire pour le salut ²

III. Saint Thomas expose plus au long la même doctrine dans sa *Somme théologique*, où il est dit entre autres choses que même après le baptême, la prière est continuellement nécessaire à l'homme, pour entrer dans le ciel ³ Car bien que nos péchés soient effacés par le baptême, il nous reste néanmoins toujours des tentations à vaincre, que nous n'aurons pas la force de surmonter sans la prière. Aussi le même saint dit ailleurs, qu'après qu'on a été justifié par la grâce, on a besoin de demander à Dieu le don de persévérance, pour être préservé du mal jusqu'à la fin de la vie ⁴ Pour comprendre la raison de ceci, il faut savoir : 1^o Qu'à moins d'un secours spécial de Dieu, nous ne pouvons rester longtemps en état de grâce sans finir par tomber dans quelque péché mortel, parce que, d'une part, nos ennemis sont si nombreux et si constamment acharnés à nous combattre, et que de l'autre nous sommes si faibles, que, si Dieu ne nous vient en aide par des grâces spéciales, en outre des grâces générales qu'il accorde à tous, nous n'aurons pas la force de leur résister. Et c'est là encore un article de foi, déclaré par le concile de Trente dans le canon suivant : Si quelqu'un dit, ou que l'homme une fois justifié peut

1. Simpliciter impossibile est, absque deprecationis præsidio, cum virtute degere. (L. I *de orando Deum*.)

2. Fide tenendum est orationem adultis, ad salutem esse necessariam, ut colligitur ex scripturis. (Loc. cit.)

3. Post baptismum autem necessaria est homini jugis oratio ad hoc quod cœlum introeat. (3, q. 3, a. 5.)

4. Postquam aliquis est justificatus per gratiam, necesse habet a Deo petere perseverantiæ donum, ut scilicet custodiatur a malo usque ad finem vitæ. (1-2, q. 109, a. 10.)

persévérer dans cet état de justice, sans un secours particulier de Dieu, ou qu'avec ce secours, il ne peut pas y persévérer, qu'il soit anathème ¹ 2° Que ce secours spécial pour persévérer dans la grâce, Dieu ne l'accorde, du moins ordinairement parlant, qu'à ceux qui le lui demandent. Il est certain, dit saint Augustin, que parmi les grâces que nous recevons de Dieu, les unes nous sont accordées sans que nous en ayons fait la demande, tel est par exemple le commencement de la foi; les autres, comme la persévérance finale, ne nous sont accordées que sur notre demande ² Le saint Docteur dit donc, en résumé, qu'excepté les premières grâces, telles que la vocation à la foi, ou à la pénitence, toutes les autres, et spécialement la persévérance finale, Dieu ne les accorde qu'à la prière.

IV D'après tout ce que je viens de dire, on a dû voir combien la prière est nécessaire pour faire son salut. Les damnés ne se sont damnés que parce qu'ils n'ont pas prié; s'ils avaient prié, ils ne se seraient pas perdus. Tous les saints ne sont devenus saints que par la prière; s'ils n'avaient pas prié, ils ne seraient pas devenus saints et ne se seraient pas sauvés. Saint Jean Chrysostome disait : Soyons persuadés que ne pas prier, c'est perdre la vie de l'âme, c'est-à-dire la grâce ³ Les anciens pères se demandèrent un jour en conférence quel était l'exercice le plus nécessaire à un chrétien pour se sauver, et ils conclurent que c'était de répéter sans cesse cette prière de David : *Deus, in adjutorium meum intende: Domine, ad adjuvandum me festina*. Seigneur, aidez-moi, et hâtez-vous de le faire, parce que si vous tardez de m'accorder votre secours, je tomberai et je perdrai votre grâce. En nous conduisant ainsi,

1. Si quis dixerit justificatum, vel sine speciali auxilio Dei in accepta justitia perseverare posse, vel cum eo non posse, anathema sit. (Sess. vi *de justific.*, can. 6.)

2. Constat alia Deum dare, etiam non orantibus, sicut initium fidei, alia non nisi orantibus præparasse, sicut in finem perseverantiam. (*De Dono persev.*, cap. xvi.)

3. Persuasum habeamus quod animæ mors sit non provolvi ad Dei genua. (Lib. I *de or. Deum.*)

nous serons sûrs d'être sauvés ; si nous ne le faisons pas, nous serons sûrs de nous perdre.

V Nous avons à considérer, en second lieu, l'efficacité de la prière. Théodoret dit que la prière est une chose qui seule suffit pour nous faire tout obtenir. Qui prie, obtient tout ce qu'il désire ¹ Peut-on montrer plus d'amitié à quelqu'un qu'en lui disant : Demande-moi ce qu'il te faut ; je te le donnerai ? Eh bien ! le Seigneur l'a dit à chacun de nous ² Demandez sans réserve : car tout ce que vous voudrez et que vous demanderez vous sera accordé, comme il est dit dans saint Jean ³ Saint Hilarion dit que la prière est si puissante, qu'elle force en quelque manière le Seigneur à l'exaucer : *Oratio pie Deo vim infert*. Nous sommes de pauvres mendiants, dit David ⁴ Il ne dépend que de nous d'être riches ; demandons à Dieu ses grâces, et il nous les accordera. David remerciait la miséricorde de Dieu de n'avoir jamais laissé ses prières sans les exaucer ⁵ Saint Augustin fait cette remarque : *Cum videris non a te amotam deprecationem tuam, securus esto, quia non est a te amota misericordia Dei*. Quand vous vous voyez fidèle à prier Dieu, soyez sûr que sa miséricorde n'est pas éloignée de vous. Saint Jean Chrysostome dit que lorsque nous prions, Dieu nous exauce, avant même que nos prières soient achevées ⁶ Que dis-je ? Dieu lui-même nous en a fait la promesse dans ce passage d'Isaïe : Je les exaucerai tandis qu'ils me prieront ⁷

VI. Voyons en troisième lieu quelles conditions doivent avoir nos prières, ce qui est le point le plus important. 1^o Elles doivent être accompagnées d'*humilité*. Comme l'a dit saint Jacques, Dieu résiste aux orgueilleux, et il donne sa grâce aux humbles ⁸ Il fait résistance aux prières des orgueilleux, et ne

1. Oratio, cum sit una, omnia potest.

2. Petite et dabitur vobis. (*Luc. xi, 10.*)

3. Quodcumque volueritis, petetis, et fiet vobis. (*Joan. xv, 9.*)

4. Ego autem mendicus sum et pauper. (*Ps. xxxix, 18.*)

5. Benedictus Deus qui non amovit orationem meam et misericordiam suam a me. (*Ps. lxxv, 20.*) — 6. Semper obtinetur, etiam dum adhuc oramus.

7. Adhuc illis loquentibus ego audiam. (*Isa. lxxv, 24.*)

8. Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. (*Jac. iv, 6.*)

leur donne pas audience, parce que l'orgueil est comme un mur élevé entre eux et lui, qui l'empêche d'entendre ce qu'ils lui demandent. L'Ecclésiastique dit à l'encontre que la prière d'une âme humble, qui se trouve indigne d'être exaucée, pénètre les cieux, et demeure avec persévérance devant le trône de Dieu jusqu'à ce que Dieu l'ait exaucée ¹ Quand nous demandons une grâce à Dieu, jetons d'abord un coup d'œil sur notre indignité et sur nos péchés, et alors, nous prosternant à ses pieds avec douleur, implorons de sa miséricorde le secours dont nous avons besoin.

VII. 2°. Il faut prier avec confiance. L'Ecclésiastique a dit que jamais personne n'a mis sa confiance en Dieu et est resté confondu ² Prions, dit saint Jacques, sans jamais avoir à craindre de n'être pas exaucés ³ Cet Apôtre ajoute: Celui qui craint de ne pas l'être est flottant comme le flot de la mer agité par le vent; il est poussé par une pensée, repoussé par une autre, et par suite il n'obtient rien du Seigneur ⁴ Il nous est donc nécessaire de nous confier en la miséricorde divine, et de croire qu'en priant nous obtiendrons certainement la grâce, car alors elle nous sera certainement accordée, comme Notre-Seigneur lui-même nous en assure par ces paroles: Tout ce que vous demanderez dans vos prières, croyez que vous l'obtiendrez, et il vous sera accordé ⁵ Eh! dit à ce sujet saint Augustin: Comment craindrions-nous de n'être pas exaucés, puisque Dieu, qui est la vérité même, a promis d'exaucer celui qui le prie ⁶ Le même saint a dit ailleurs: « Puisqu'il est vrai que Dieu nous exhorte tant de fois dans l'Écriture à lui adresser des demandes, comment après cela serait-il possible qu'il nous refusât ce que nous lui demanderions ⁷? » Cela ne peut se

1. Oratio humiliantis se nubes penetrabit... et non discedet, donec Altissimus aspiciat. (*Ecc.* xxxv, 21.)

2. Nullus speravit in Deo et confusus est. (*Eccl.* II, 11.)

3. Postulet autem in fide nihil hæsitans. (*Jac.* I, 6).

4. Qui enim hæsitat similis est fluctui maris, qui a vento movetur. Non ergo æstimet homo ille, quod accipiat aliquid a Domino. (*Loc. cit.* v, 7.)

5. Omnia quæcumque orantes petitis credite quia accipietis et evenient vobis. (*Marc.* XI.)— 6. Quis falli metuat, dum promisit veritas? (*Conf.* lib. XII, c. 1.)

7. Hortatur ut petas; negabit quod petis? (*Serm.* xli, n. 4.)

faire, ajoute le saint docteur, car Dieu, par là même qu'il en a fait la promesse, s'est obligé à nous accorder les grâces dont nous lui faisons la demande ¹

VIII. Mais, dites-vous, je suis une pécheresse ; je mérite des châtimens, et non des grâces. Je doute que je puisse être exaucée, parce que j'en suis indigne. Saint Thomas vous répond que la prière ne s'appuie pas sur nos mérites, mais sur la miséricorde de Dieu ² C'est pourquoi Jésus-Christ a dit : Demandez, et il vous sera donné... Car toute personne qui demande sera exaucée ³ L'auteur de l'ouvrage inachevé sur saint Matthieu (*a*) fait là-dessus cette remarque : *Omnis, sive justus, sive peccator sit, c'est-à-dire, toute personne, n'importe qu'elle soit en état de grâce ou en état de péché. Le Seigneur a promis d'exaucer tous ceux qui le prient, non-seulement les justes, mais même les pécheurs, pourvu qu'ils prient. Mais notre bon Rédempteur, pour nous donner encore plus d'assurance, a dit ailleurs : En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera* ⁴ Comme s'il disait : Pécheurs, vous n'avez aucun mérite pour être exaucés auprès de mon Père ; voici donc comment vous y prenez : demandez en mon nom, et il vous accordera les grâces que vous lui demanderez de cette manière. Saint Jacques a dit à ce même sujet : Si quelqu'un de vous a besoin de sagesse (c'est-à-dire de l'amour divin), qu'il en fasse la demande à Dieu, qui dispense ses grâces libéralement et sans faire de reproche ⁵ Il ajoute : « Sans faire de reproches. » *Nec impropere*, c'est-à-dire que, lorsque nous demandons à Dieu ses grâces, il ne nous rejette pas, en nous

1. Promittendo debitorem se fecit. (*De verb. Dom.* serm. II.)

2. Oratio in impetrando non innititur nostris meritis, sed soli divinæ misericordiæ. 2-2, q. 178, a. 2, ad 1.

3. Petite et dabitur vobis ; omnis enim qui petit accipit. (*Luc.* XI, 9.)

4. Amen, amen dico vobis, si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis. (*Jo.* XVI, 26.)

5. Si quis indiget sapientia, postulet a Deo qui dat omnibus affluenter nec impropere. (*Jac.* I, 5.)

a) Ouvrage inséré dans les œuvres de saint Chrysostome, à la fin du tom. VI. (*L'éditeur.*)

reprochant les offenses que nous lui avons faites, au contraire il les oublie, il nous accueille, il nous exauce.

IX. 3°. Il faut prier avec persévérance. Saint Hilaire dit qu'on n'obtient la grâce qu'en faisant instance pour l'obtenir ¹ Dieu exauce les uns dès la première fois, d'autres à la seconde, et d'autres à la troisième : et comme nous ne savons pas combien de fois il veut que nous le priions pour être exaucés, nous ne devons jamais cesser de lui demander la grâce, que nous cherchons à obtenir. Quant à la persévérance finale en particulier, c'est une grâce que nous ne pouvons mériter, dit le concile de Trente ; toutefois, dit saint Augustin, on peut la mériter en quelque manière, c'est-à-dire à la façon des mendiants, en la demandant avec humilité ³ Mais pour l'obtenir et se sauver, il faut, comme l'observe saint Thomas, la demander continuellement à Dieu ⁴ Et avant saint Thomas, notre Sauveur avait dit lui-même : Il faut toujours prier et ne jamais se lasser de le faire ⁵ L'Apôtre a dit aussi : Priez sans interruption ⁶ Il ne suffit donc pas, dit le cardinal Bellarmin, de prier parfois ; il faut demander chaque jour pour obtenir chaque jour la grâce qui nous est nécessaire. Le jour où nous ne la demanderons pas, nous tomberons dans le péché, et nous la perdrons.

X. Saint Grégoire dit que Dieu veut nous donner la persévérance, mais qu'il veut aussi être importuné et presque forcé pour cela par nos prières ⁸ Et c'est ce que veulent dire les exhortations pressantes de Notre-Seigneur, qui a dit encore : Demandez, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira ⁹ Demandez, demandez sans cesse,

1. Obtinere in sola precum mora est. (Can. 6, *in Matt.*)—2. *Sess.* vi, c. 133.

3. Hoc ergo Dei donum (perseverantiæ) suppliciter emereri potest, id est supplicando impetrari. (*De dono persev.* c. 6.)

4. Necessaria est homini jugis oratio ad hoc quod cœlum introeat.) 3, q. 39, a. 5.)—5. Oportet semper orare et non deficere. (*Luc.* xviii, 1.)

6. Sine intermissione orate. (I *Thess.* v, 17.)

7. Quotidie petenda est, ut quotidie obtineatur.

8. Vult Deus rogari, vult cogi, vult quodam modo importunitate vinci. (S. GREG. *in ps.* vi *pœnit.*)

9. Petite et accipietis ; quærite et invenietis, pulsate et aperietur vobis. (*Luc.* xi, 9.)

surtout lorsque vous éprouvez de fortes tentations, et ne cessez de prier que lorsque vous en serez délivré ; répétez alors : Seigneur, miséricorde ; Jésus, aidez-moi ; ne permettez pas que je me sépare de vous. Demandons-lui en même temps l'esprit de prière, c'est-à-dire la grâce de toujours prier, telle que le Seigneur l'avait promise à la famille de David, en disant par son prophète : Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem l'esprit de grâce et de prières ¹ Remarquez ces mots : esprit de grâce et de prières, *gratiæ et precum* ; c'est que la prière va toujours de compagnie avec la grâce que nous désirons. Celui qui agit de même est sûr de ne jamais tomber dans les filets du démon. En vain, dit le Sage, on jette le filet devant les yeux des oiseaux, ils s'envolent et le fuient ² Celui qui prie fuit toutes les tentations ; par la prière il vole vers Dieu qui l'en délivre. Il n'y a pas d'excuse pour celui qui allègue qu'il est tombé par faiblesse, car le concile de Trente a dit : Dieu, en nous imposant un ordre, ne commande pas de choses impossibles, mais il nous recommande de faire ce qu'il est possible à l'homme de faire avec la grâce ordinaire, et il est prêt à nous accorder les grâces spéciales qui nous sont nécessaires, pourvu que nous les lui demandions ³

XI. Le Seigneur exauce, il est vrai, celui qui le prie, car il l'a promis ; mais aussi il faut faire attention que cette promesse ne doit pas s'entendre des grâces temporelles, telles que la santé du corps, l'acquisition des biens de la fortune, des honneurs, et mille autres choses semblables. Car Dieu les refuse le plus souvent, et surtout lors qu'il voit qu'elles pourraient nuire au salut de l'âme ⁴ Ce n'est pas le malade, dit saint Augustin, qui connaît ce qui peut lui convenir ; c'est le médecin chargé de sa guérison ⁴ Aussi faut-il demander ces grâces temporelles, lorsque nous les désirons, avec la plus grande

1. Et effundam super domum David et super habitatores Jerusalem spiritum gratiæ et precum. (*Zach.* XII, 10.)

2. Frustra jacitur rete ante oculos pennatorum. (*Prov.* I, 17.)

3. Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis. (*Sess.* 11.)

4. Quid infirmo sit utile, magis novit medicus, quam ægrotus. (*Tom.* III, c. 212)

résignation, et en posant cette condition : Si elles sont utiles à notre salut. Autrement, si nous les demandons sans cette résignation, le Seigneur ne nous accordera pas même audience. Mais lorsque vous demandez des grâces spirituelles, faites-le absolument, c'est-à-dire, sans poser de condition et avec le ferme espoir de les obtenir, pourvu que vous persévériez à en faire la demande. « Si donc vous qui êtes méchants, » (c'est en ces termes que Notre-Seigneur nous excite à demander ces grâces), ¹ « si vous qui êtes si méchants et si pleins d'amour-propre, vous ne savez pas refuser à vos enfants ce qu'ils vous demandent, combien plus votre père céleste, qui vous aime bien plus qu'un père, vous accordera-t-il volontiers le bon esprit, c'est-à-dire, toutes les grâces qui profitent à l'esprit, toutes les fois que vous les lui demanderez ² »

XI. Hélas ! combien de fois toutes les demandes que certaines personnes adressent à Dieu dans leurs prières se bornent-elles à des faveurs temporelles ! Mais non, dit sainte Thérèse, ce n'est pas là le temps d'entretenir Dieu d'affaires de si peu d'importance. Demandons les vertus, la lumière qui puisse nous guider dans l'accomplissement de la volonté divine ; demandons la douceur, la patience dans les contradictions, la persévérance, l'amour de Dieu, ce bien qui, comme dit saint François de Sales, contient en lui seul tous les autres, demandons la grâce de toujours prier Dieu, et de nous recommander toujours à lui. O Seigneur, disait saint Augustin, quelles sont les prières que vous exaucez parmi celles que vos serviteurs vous adressent, si vous n'exaucez pas celles-là ², Dieu, qui est la bonté infinie, désire avec tant d'ardeur de nous enrichir de ses dons, que sainte Marie-Magdeleine de Pazzi disait, que lorsque nous lui demandons des grâces, il nous en a, pour ainsi dire, de l'obligation, et qu'il nous remercie de ce que nous lui fournissons le moyen de contenter le désir qu'il a de nous faire du bien. S'il y a disette en ce point, c'est uniquement notre faute,

1. Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis pater vester dabit spiritum bonum penitentibus se, (*Luc.* xi 13.)

2. Quas tuorum preces exaudis, si has non exaudis? (*De. civit. Dei*, cap. viii.)

parce que nous manquons de le prier. Celui qui reste dans la pauvreté ne mérite donc pas de compassion ; il est pauvre parce qu'il ne veut pas demander à Dieu les grâces dont il a besoin pour s'enrichir. C'est pourquoi sainte Thérèse disait qu'elle aurait voulu monter sur une montagne, d'où elle pût être entendue de tous les hommes pour leur crier de là : O hommes, priez, priez, priez.

XIII. Je ne m'étendrai pas davantage sur cette matière, parce que, comme je l'ai déjà dit dès le commencement, j'en ai parlé au long dans plusieurs de mes précédents écrits, et surtout dans l'ouvrage que j'ai composé sur le grand moyen de la prière. Ce petit livre ne coûte pas cher, et se trouve dès à présent entre les mains de bien du monde. C'est pourquoi je ne veux pas ennuyer les personnes qui l'ont lu en répétant ici les mêmes choses. Du reste j'écrirais et je parlerais volontiers sur ce grand moyen de la prière, car j'observe, d'une part, que les saintes écritures, le vieux comme le nouveau Testament, nous invitent à chaque page à prier, à demander et à crier, si nous voulons obtenir des grâces : « Criez vers moi, et je vous exaucerai, » est-il dit dans le livre de Job ¹ : « Invoquez-moi, et je vous délivrerai, » est-il dit dans les Psaumes ² « Demandez, et on vous donnera, » est-il dit dans saint Matthieu ³ « Tout ce que vous demanderez dans la prière, croyez bien que vous le recevrez, et que vos désirs seront accomplis, » est-il dit dans saint Marc ⁴ « Demandez tout ce que vous voudrez, et vous l'obtiendrez, » est-il dit dans saint Jean ⁵ « Si vous demandez quelque chose en mon nom, je vous le ferai obtenir, » y est-il dit encore ⁶ On trouverait encore mille autres passages de ce genre, et je ne sais comment Notre-Seigneur aurait pu mieux exprimer le désir qu'il a de nous

1. Clama ad me, et exaudiam te. (*Job.* xxxiii, 3.)

2. Invoca me, et eruam te. (*Ps.* xxxix, 13.)

3. Petite, et dabitur vobis. (*Matt.* viii, 7.)

4. Omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis et evenient vobis. (*Marc.* xi, 24.)

5. Quodcumque volueritis, petite, et fiet vobis. (*Jo.* xv, 7.)

6. Si quid petieritis in nomine meo, hoc faciam. (*Jo.* xiv, 14.)

accorder ses grâces, et le besoin qu'il y a pour nous de les demander, si nous voulons les obtenir. Les saints Pères pareillement ne font autre chose que de nous exhorter à prier. Mais, d'un autre côté, je ne puis m'empêcher de me plaindre des prédicateurs et des confesseurs, ou des écrivains, en voyant que ni les uns ni les autres ne parlent, autant qu'ils devraient le faire, de ce grand moyen de la prière. Il n'y a pas un seul livre quadragésimal, où vous trouviez une instruction sur la prière. Qu'on lise notamment tant de sermons imprimés pour le carême ; où pourra-t-on y trouver une prédication sur la prière ? A peine en rencontrera-t-on quelques mots dits ou écrits à l'échappée. Et voilà pourquoi j'ai pris à tâche d'en parler au long dans plusieurs de mes opuscules ; et lorsque je prêche, je ne fais que dire et répéter : « Priez, priez, si vous voulez être sauvés et devenir saints. Il est vrai que, pour parvenir à la sainteté, nous avons besoin de toutes les vertus, de la mortification, de l'humilité, de l'obéissance et de la charité surtout, et que, pour acquérir ces vertus, on doit employer encore d'autres moyens que la prière, comme la méditation, la communion, les résolutions. Mais si nous ne prions pas, avec toutes nos méditations, nos saintes communions, nos bons propos, nous ne serons ni mortifiés, ni humbles, ni obéissants, nous n'aimerons pas Dieu, nous ne résisterons pas aux tentations ; en un mot, nous ne ferons rien de bon. C'est pour cela que saint Paul, après avoir énuméré beaucoup de vertus nécessaires au chrétien, ajoute : Appliquez-vous à la prière ¹, pour nous marquer, comme l'observe saint Thomas sur ce même endroit, que pour acquérir les vertus qui nous sont nécessaires, il nous faut prier continuellement, parce que, sans la prière, nous n'aurions pas le secours de Dieu, dont nous avons besoin pour pratiquer les vertus.

XIV Concluons. Sœur bénie de Dieu, si vous voulez donc vous sauver et devenir une sainte, recommandez-vous souvent à Jésus-Christ, à sa divine Mère, à votre Ange gardien et à vos saints patrons. Ayez toujours à la bouche et dans le cœur ces

1. Orationi instantes. (*Rom.* xii, 12.)

paroles ou ces pensées : Mon Dieu, secourez-moi ; mon Dieu, secourez-moi ; sainte Marie, secourez-moi ; mon bon Ange, mes saints patrons, secourez-moi. Un grand serviteur de Dieu, un grand missionnaire, mort il y a quelques années à Rome en odeur de sainteté, le père Léonard de Port-Maurice (a), disait que nous ne devrions pas laisser passer un moment sans dire, ou de bouche, ou au moins de cœur : Mon Jésus, miséricorde ; miséricorde, ô mon Jésus ! ces paroles, ajoutait-il, contiennent tout ensemble, un acte de douleur et un acte de supplication pour ne plus pécher. Il raconte encore, dans son bel ouvrage qui a pour titre : *Manuel sacré pour les religieuses*, qu'il avait connu une personne très-dévote, qui répétait si souvent ces paroles : « Mon Jésus, miséricorde, » qu'il lui arrivait quelquefois de les répéter jusqu'à trois cents fois dans un quart d'heure. Je vous invite à faire de même. Répétez, vous aussi, cette même prière, toutes les fois que vous y penserez ; quand vous vous éveillez, quand vous êtes à l'oraison, quand vous venez de communier, au travail, à la promenade, à table, en récréation, dites toujours : Mon Jésus, miséricorde ; mon Jésus, miséricorde. En prononçant ces mots, ayez intention de dire : O mon Jésus, par mes péchés je mérite l'enfer ; mais, mettant ma confiance en votre miséricorde, j'espère le pardon et la grâce de vous aimer. O mon Jésus, secourez-moi. N'oubliez pas de vous recommander toujours à la divine mère, qui est appelée la trésorière et la dispensatrice des grâces divines ; si bien que saint Bernard nous exhorte à demander la grâce par son intermédiaire, parce qu'elle trouve et obtient ce qu'elle cherche ou demande, et que ses prières ne sauraient être frustrées de leur effet ¹

PRIÈRE.

On ferait bien de réciter cette prière tous les jours.

Père éternel, votre fils nous a promis que vous nous don-

1. Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus, quia quod quærit, invenit, et frustrari non potest. (Serm. de Aquæductu).

a) Il a été canonisé le jour de la Saint-Pierre 1867.

neriez toutes les grâces que nous vous demanderions en son nom. Me confiant donc en cette promesse, au nom et par les mérites de Jésus-Christ, je vous demande les grâces suivantes, et ce que je demande pour moi, je le demande aussi pour tous les hommes. D'abord, je vous demande le pardon de toutes les offenses que je vous ai faites, je m'en repens de tout mon cœur plus que de toute autre sorte de maux, pour avoir méprisé votre bonté infinie, et je me propose de mourir plutôt mille fois que de vous offenser de nouveau. Ensuite, je vous demande votre lumière divine, pour connaître la vanité des biens de ce monde et la grandeur du bien infini qui est vous-même. Puis je vous demande votre saint amour, afin que mon cœur se détache de toute créature, et notamment de moi-même, pour ne plus aimer que vous et votre sainte volonté. *Tui amoris in corde meo ignem accende.* En quatrième lieu, donnez-moi confiance dans les mérites de Jésus-Christ et dans la protection de Marie. Je vous demande enfin la sainte persévérance dans votre grâce. Seigneur, vous savez ma faiblesse et mes trahisons multipliées, après tant de promesses que je vous ai faites ; si vous ne me venez continuellement en aide, je perdrai de nouveau votre grâce. Ne le permettez pas, ô mon Dieu. *Ne permittas me separari a te : Ne permittas me separari a te.* Je me propose dans toutes mes tentations, et dans tous mes besoins de recourir toujours à vous. Je suis sûre que vous me prêterez secours toutes les fois que je me recommanderai à vous, mais ce que je crains, c'est de ne pas songer à recourir à vous, et cette négligence peut-être sera la cause de ma ruine. Ah ! Père éternel, par l'amour que vous portez à Jésus-Christ, accordez-moi la grâce de la prière, c'est-à-dire de vous prier toujours de me venir en aide, en vous répétant sans cesse : Mon Dieu, aidez-moi ; mon Jésus, miséricorde ; Marie, ma mère, secourez-moi. Je m'adresse à vous en finissant, ô Marie, mon avocate, et mon espérance. O Marie, vous obtenez de Dieu tout ce que vous demandez, je vous prie aussi par l'amour que vous portez à Jésus-Christ, de m'obte-

nir la sainte persévérance et la grâce de me recommander toujours à vous en même temps qu'à votre fils.

CHAPITRE XXI.

De la dévotion à Marie.

I. Quel sujet d'espoir pour une âme qui se confie dans l'intercession de la mère de Dieu ! Voici les paroles que l'Eglise applique à la sainte Vierge dans ses solennités : « Celui qui me trouve au moyen d'une dévotion sincère, trouvera la vie, c'est-à-dire la grâce en ce monde, et le salut éternel dans le paradis ¹ » Saint Anselme va jusqu'à dire, en s'adressant à Marie : « Vierge bénie entre toutes, de même qu'il est impossible de se sauver quand on n'a pas de dévotion pour vous et qu'on est rejeté de vous, de même, par la raison contraire, il est impossible qu'on soit damné quand on se recommande à vous et qu'on obtient de vous un regard propice ² Saint Antonin dit pareillement qu'il est de toute nécessité que ceux sur qui cette grande reine abaisse ses regards et dont elle se fait l'avocate, soient sauvés et glorifiés ³ Saint Bonaventure dit à son tour que ceux qui obtiennent la protection de Marie seront reconnus dès cette vie par les habitants du ciel, comme faisant partie de leur société, et que quiconque portera la marque du nom de Marie, sera d'avance inscrit dans le livre de vie ⁴ Ainsi donc, la qualité de dévot de Marie est une marque de prédestination. Le Docteur angélique dit que Marie est appelée étoile de la mer, parce que, de même que les navigateurs se dirigent vers

1. Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino. (*Prov.* viii, 36.)

2. Virgo benedictissima, sicut impossibile est ut a te aversus et a te despectus salvetur; ita ad te conversus et ad te respectus impossibile est ut pereat. (*De excell. Virg.* c. iv.)

3. Necessarium est quod hi, ad quos Maria convertit oculos suos, pro eis advocans, salventur et glorificentur. (*Part.* iv, tit. 50.)

4. Qui acquirunt gratiam Mariæ, cognoscentur a civibus paradisi; et qui habuerit hunc characterem adnotabitur in libro vite. (S. BON. *in Psalter. maj.*, ps. xci, *oper.* tom. XIV, pag. 212 a.)

le port au moyen de l'étoile polaire, ainsi les chrétiens se dirigent vers le ciel au moyen de Marie ¹

II. S'il arrivait qu'une âme vraiment dévote envers Marie pût se damner (nous dirons plus loin quels sont les vrais dévots de Marie), ce serait, ou parce que Marie ne pourrait pas les secourir, ou parce qu'elle ne le voudrait pas. Mais non, dit saint Bernard, il n'est pas possible qu'un homme qui persévère sincèrement dans la dévotion à Marie se damne, car elle ne manque, pour lui venir en aide, ni de pouvoir, ni de bonne volonté ² Voyons donc d'abord quel est le pouvoir de Marie auprès de Dieu en faveur de ses dévots. Afin de nous inspirer de la confiance en cette grande avocate, la sainte Eglise nous la fait invoquer sous le nom de Vierge puissante : *Virgo potens, ora pro nobis*. Oui, sans doute, car le Dieu tout-puissant l'a rendue telle, comme elle le dit elle-même dans son cantique : *Fecit mihi magna qui potens est* ³ C'est ce qui a fait dire à saint Théophile, évêque d'Alexandrie : « Le fils trouve son plaisir à être prié par sa mère, car il veut lui accorder tout ce qu'elle demande, pour récompenser en elle le don qu'elle lui a fait du corps qu'il a pris dans son sein. » Un jour sainte Brigitte entendit que Jésus, s'entretenant avec Marie, lui disait : « O ma mère, demandez-moi ce que vous voudrez, vous savez que je ne puis rien vous refuser ⁴ » Puis il ajoutait : « Vous ne m'avez rien refusé lorsque j'étais sur la terre ; conviendrait-il que je vous refusasse quelque chose dans le ciel ⁵ ? »

III. Mais pourquoi les prières de Marie ont-elles tant de pouvoir sur le cœur de Dieu ? Je réponds : C'est parce qu'elle est sa mère. Saint Antonin dit à ce propos : « Les prières de Marie, étant celles d'une mère, ont presque la nature d'un commandement, et de là vient qu'il est impossible qu'elle

1. Sicut navigantes ad portum diriguntur per stellam, ita christiani diriguntur ad gloriam per Mariam. (*Opusc.* vii.)

2. Nec facultas ei deesse poterit, nec voluntas. (*In Assump. B. M. V* serm. i, n. 2.) — 3. *Luc.*, i, 49.

4. Pete quod vis a me; non enim potest esse inanis petitio tua. (*Rev.* lib. I, cap. iii.)

5. Quia tu mihi nihil negasti in terris, ego nihil tibi negabo in cœlis. (*Ibid.*)

ne soit pas exaucée quand elle prie ¹ » Le bienheureux Albert le Grand, en rappelant ces paroles que l'Eglise lui adresse, *Monstra te esse matrem*, les commente ainsi : O Marie, montrez que vous êtes mère, commandez à votre fils, avec l'autorité d'une mère, qu'il ait pitié de nous. C'est pénétré de ce même sentiment que saint Pierre Damien est allé jusqu'à dire que, lorsque Marie va demander quelque grâce à son fils en faveur de ses dévots, elle ne le supplie pas, mais elle lui commande en certaine façon, comme si elle était la maîtresse, et non la servante du Seigneur ² Saint Cosme de Jérusalem dit aussi que la protection de Marie est toute-puissante ³ Oui, dit à l'appui de cette assertion saint Laurent Justinien, Marie est toute-puissante, car il est juste que la mère participe à la toute-puissance du fils ⁴ Le fils est tout-puissant par nature; la mère l'est par grâce, ce qui revient à dire qu'elle obtient tout ce qu'elle veut par ses prières.

IV Qu'un homme ait commis péchés sur péchés, dit saint Grégoire de Nicomédie, s'il a recours à Marie, Marie le sauvera par son intercession. O mère de Dieu, dit ce saint, vous avez une force invincible, et qui fait que votre clémence l'emporte sur quelque nombre que ce soit des péchés des hommes. Rien ne peut résister à votre puissance, attendu que votre créateur se glorifie de ce que vous êtes sa mère ⁵ Vous pouvez tout, dit aussi saint Pierre Damien, puisque vous pouvez rendre l'espérance du salut même aux plus désespérés ⁶ Ainsi donc, lorsque le démon nous enverra une tentation de dé-

1. Oratio Deiparæ pene habet rationem imperii, unde impossibile est eam non exaudiri. (Part. IV, tit. 15, c. 17, § 14.)

2. Accedit ad aureum illud reconciliationis altare, non rogans, sed imperans, domina, non ancilla. (Serm. xli, de *nativ.*)

3. Omnipotens auxilium tuum, o Maria.

4. Cum autem eadem sit potestas filii et matris, ab omnipotente filio omnipotens mater facta est. (Lib. IV, de *laud. vi Virgin.*)

5. Habes vires insuperabiles, ne clementiam tuam superet multitudo peccatorum. Nihil tuæ resistit potentæ; tuam enim gloriam Creator existimat esse propriam. (Orat. de *exitu B. Virg.*)

6. Nihil tibi impossibile, quæ etiam desperatos in spem salutis potes relevare. (Serm. I de *Mat. B. Virg.*)

fiance, tournons-nous vers Marie, et disons-lui avec saint Germain : Vous êtes toute-puissante, ô Marie ! pour sauver les pécheurs, et vous n'avez pas besoin d'autre recommandation auprès de Dieu, étant comme vous l'êtes la mère de la vie véritable ¹

V Voyons en second lieu, combien Marie veut et désire secourir ceux qui ont pour elle une vraie dévotion. A quoi nous servirait, dit saint Bonaventure, la grande puissance que possède Marie, si elle ne s'employait en rien pour nous ? Mais non, ajoute le même saint, soyons assurés que de même que la Vierge surpasse tous les autres saints en crédit auprès de Dieu, de même aussi elle songe plus que tous les autres à notre salut. Qui mieux que vous, ô Marie, parle pour nous auprès de votre fils ? dit saint Germain ² Qui mieux que vous nous console dans les afflictions ? Qui prendrait autant de peine que vous pour secourir les pécheurs ? O Marie, votre protection est plus grande que nous ne saurions le concevoir. Saint André d'Avellin appelait Marie la femme d'affaires du paradis. Mais quelles sont donc les affaires qui occupent la Vierge dans le paradis ? Elles consistent à prier pour nous et à nous dispenser les grâces que nous lui demandons. Elle dit un jour à sainte Brigitte : On m'appelle la mère de miséricorde, et c'est ce que je suis en effet, car la miséricorde de Dieu m'a faite miséricordieuse ³ Et qui est-ce qui nous a donné cette grande protectrice, sinon la miséricorde de Dieu, parce qu'il veut notre salut ? Malheureux donc, ajouta Marie, malheureux pour l'éternité, celui qui, pouvant se recommander à moi pendant la vie, tandis que je suis miséricordieuse envers tous, n'a pas recours à moi et se damne ⁴

VI. Richard de Saint-Victor dit que Marie est si remplie de miséricorde que, lorsqu'elle voit des misères, elle tâche d'y porter aussitôt remède, et qu'elle ne peut pas apercevoir

1. Serm. III *in Dorm. B. V.* — 2. Serm. *de Zona. virg.*

3. Ego vocor ab omnibus mater misericordiæ, et vere misericordia Dei misericordem me fecit. (*Rev. lib. I, cap. vi.*)

4. Ideo miser erit qui ad misericordem, cum possit, non accedit. (*Ibid.*)

quelqu'un dans la nécessité sans le secourir ¹ C'est ainsi qu'elle l'a pratiqué, tant qu'elle a vécu sur cette terre, comme nous le savons d'après ce qui se passa aux noces de Cana en Galilée. Le vin ayant manqué, Marie n'attendit pas qu'on la priât, mais voyant l'affliction et la rougeur des époux, elle pria son fils de les consoler, en lui disant : « Ils n'ont pas de vin ²; » et elle obtint que son fils changeât, par un miracle, l'eau en vin. Si la pitié de Marie, dit saint Bonaventure, était aussi grande envers les affligés, lorsqu'elle était dans ce monde, combien plus doit-elle l'être aujourd'hui, qu'étant dans le ciel, elle voit mieux nos misères et sait mieux y compatir ³

VII. Ah! ne négligeons pas de recourir dans tous nos besoins à cette divine mère, car elle est toujours prête à aider ceux qui la prient, comme le disait Richard de Saint-Laurent ⁴ Bernardin de Busto ajoute que lorsque nous aurons recours à Marie, nous la trouverons les mains pleines de miséricorde et de grâces ⁵ Richard de Saint-Victor dit encore que le cœur de Marie est si compatissant, que, recherchant quels sont nos besoins, elle prévient même nos prières et anticipe les secours, avant même que nous les lui demandions ⁶ Que craignons-nous donc, dit saint Bernard, de ne pas trouver de consolation en recourant à Marie? Elle n'est pas sévère, elle n'est pas terrible, elle est au contraire toute douce, toute bonne envers ceux qui se recommandent à elle ⁷ Et comment ne serait-elle pas bonne envers ceux qui la prient, puisqu'elle même cherche les malheureux pour les sauver? Voici com-

1. Adeo replentur ubera tua misericordia, ut alterius miseris notitia tacta, lac fundant misericordis; nec possis miserias scire, et non subvenire. (Ricc. DE S. VICT. *in Cant.*, cap. xxiii.) — 2. Vinum non habent.

3. Magna fuit erga miseros misericordia Mariæ adhuc exulantis in mundo, sed multo major est regnantis in cælo. (*In spec. B. V. lect. x, oper. t. XIV, p. 260 a.*) — 4. Invenies semper paratam auxiliari.

5. Invenies eam in manibus plenam misericordia et liberalitate. (Marial. 1, serm. v. *de mon. Mar.*)

6. Velocius occurrit ejus pietas, quam invocetur, et causas miserorum anticipat. (*In Cant. 23.*)

7. Quid ad Mariam accedere trepidat humana fragilitas? nihil austerum in ea, nihil terribile, tota suavis est.

ment Marie appelle tout le monde en nous donnant le courage d'espérer toute sorte de biens, si nous recourons à elle : « En moi se trouve toute espérance de vie et de vertu ; venez tous à moi ¹ » Voici ce que dit là-dessus le P. Pelbart : « Elle nous appelle tous sans distinction, tant justes que pécheurs ². » Le démon, nous dit l'apôtre saint Pierre, tourne sans cesse autour de nous, cherchant qui il pourra dévorer ³ Cette divine mère, dit Bernardin de Busto, tourne aussi autour de nous, mais c'est en cherchant à sauver nos âmes ⁴ Il lui suffit, pour nous sauver, que nous la priions de nous secourir. Une sainte personne disait : Il ne faut que demander des grâces à Marie pour les obtenir. C'est pour cela que saint Bonaventure écrivait que Marie désire tellement de nous faire du bien et de nous voir sauvés, qu'elle se croit offensée non-seulement par ceux qui lui font une injure positive, mais encore par ceux qui ne viennent pas lui demander ses grâces ⁵ Le même saint dit ailleurs que lorsqu'il regardait Marie, il était rempli de consolation, parce qu'elle lui paraissait être la miséricorde elle-même, lui tendant les mains pour le soulager dans ses misères ⁶ Il dit encore que cette bonne maîtresse ne sait pas et n'a jamais su ne pas compatir envers les misérables, et les secourir, lorsqu'ils viennent se recommander à elle ⁷ C'est ce que Marie fait sans cesse dans le ciel. Elle demande miséricorde pour les malheureux. Sainte Brigitte entendit une fois Jésus qui disait à sa mère : O ma mère, demandez-moi ce que vous voulez ⁸ ; et Marie lui répondit : Je ne vous ferai qu'une demande : miséricorde pour les malheureux ⁸ C'est comm esi

1. In me omnis spes vitæ et virtutis; transite ad me omnes. (*Eccl.* xxiv, 26.)

2. Vocat omnes, justos et peccatores.

3. Circuit quærens quem devoret.

4. Ipsa semper circuit quærens quem salvet. (*Marial.* p. III, serm. 3.)

5. In te, Domine, peccant, non solum qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant. (S. Bon., *in Spec. Virg.*)

6. Certe, Domina, cum te aspicio, nihil nisi misericordiam cerno. (*Stim. amor* part. III, c. XIX, opusc. t. XII, p. 669.)

7. Ipsa enim non misereri ignorat, et miseris non satisfacere nunquam scivit.

8. Pete, mater, quid vis a me.

9. Misericordiam peto pro miseris. (*Rev.* lib. I. cap. 46.)

elle lui avait dit : O mon fils, puisque vous m'avez faite mère de miséricorde, et la patronne des malheureux, je ne vous demanderai rien, si ce n'est d'avoir pitié d'eux. Et comme les plus misérables ce sont les pécheurs, elle tient toujours ses yeux tournés sur eux, afin de les secourir. David dit que les yeux du Seigneur sont tournés vers les justes ¹ Mais la mère de miséricorde, dit Richard de Saint-Laurent, tourne ses regards de compassion, non-seulement sur les justes, mais aussi sur les pécheurs. Ce pieux auteur ajoute qu'elle fait à notre égard ce que fait une mère pour son enfant. Une mère tient ses regards toujours fixés sur son enfant, de crainte qu'il ne tombe; et si l'enfant vient à tomber, elle court aussitôt le relever ² Marie a été établie par Dieu avocate universelle de tous les hommes. « De même qu'elle est la reine de tous, elle est aussi l'avocate de tous ³, » dit l'Idiot (*a*). Aussi, dit Denis le Chartreux, est-elle encore avec plus de vérité l'avocate des pécheurs, car ce sont les coupables, et non les innocents, qui ont besoin d'avocats. C'est aussi pourquoi ce dernier l'appelle l'avocate de tous les scélérats qui recourent à elle ⁴ Et avant Denis le Chartreux, saint Jean Damascène l'avait appelée la ville de refuge pour tous ceux qui recourent à elle ⁵ Voici avec quel zèle les y encourage saint Bonaventure : Pauvres pécheurs qui vous êtes perdus, dit-il, ne désespérez pas, élevez les yeux vers Marie et respirez ⁶, ayez confiance dans la compassion de cette bonne mère, car elle vous sauvera du naufrage que vous avez essuyé, et vous conduira au port du salut. Disons-lui donc avec saint Thomas de Villeneuve: Oui, ô Vierge sainte, puisque vous êtes l'avocate des malheureux,

1. Oculi Domini super justos. (*Ps.* xxxiii.)

2. Sed oculi Dominæ super justos et peccatores, sicuti oculi matris ad puerum, ne cadat; vel si ceciderit, ut sublevet.

3. Sicut omnium est regina, ita omnium est advocata.

4. Advocata omnium iniquorum ad se confugientium.

5. Civitatem refugii omnibus confugientibus ad eam. (*De dormit. Virg.*)

6. Respirate ad illam perditii peccatores, et perducatur vos ad portum. (*In Psalt. maj.* ps. 18, oper. t. XIV, p. 202.)

a) C'est-à-dire Rémond Jordan, abbé de Celles, ainsi surnommé.

remplissez votre office ¹, et secourez-nous, nous qui sommes plus malheureux que les autres. Demandons la grâce, dit saint Bernard, mais demandons-la par l'entremise de Marie ² Cette grâce que nous avons perdue, elle l'a retrouvée, dit Richard de Saint-Laurent; ainsi recourons à elle pour la retrouver ³ Sachons bien que lorsque l'archange Gabriel annonça à Marie que Dieu l'avait choisie pour être la mère du Verbe, il lui dit pour l'encourager : « Ne craignez point, Marie, vous avez trouvé grâce ⁴ » Mais comment cela se fait-il? Marie n'a jamais été privée de la grâce, elle en a toujours été remplie; comment l'ange a-t-il pu lui dire qu'elle avait retrouvé la grâce? A cela le cardinal Hugues répond que Marie ne retrouva pas la grâce pour elle-même, car elle en avait été toujours en possession, mais qu'elle la retrouva pour nous qui l'avions perdue misérablement; c'est ce qui fait dire à Hugues, que, pour la recouvrer, nous aussi, nous devons nous adresser à Marie, et lui dire : O bonne patronne, il faut rendre les biens à ceux qui les ont perdus; cette grâce que vous avez retrouvée ne vous appartient pas, car vous n'en avez jamais été privée, rendez-la-nous donc. Voici les propres termes de Hugues : *Currant ergo, currant peccatores ad Virginem; qui gratiam amiserant peccando, secure dicant : Redde nobis rem nostram quam invenisti.*

VIII. Oh! si tous les pécheurs recouraient à Marie avec le désir de se corriger, quel serait celui qui se perdrait? Celui-là se perd, qui ne recourt pas à Marie. Un jour sainte Brigitte entendit que notre Sauveur disait à sa mère : « Vous feriez preuve de miséricorde même à l'égard de Lucifer, s'il vous la demandait avec humilité ⁵ » Lucifer, l'orgueilleux Lucifer, ne s'humiliera jamais assez pour se recommander à Marie; mais s'il pouvait arriver qu'il s'humiliât aux pieds de cette

1. Eia ergo, advocata nostra, officium tuum imple.

2. Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus. (Serm. de Aquad.)

3. Cupientes invenire gratiam, quæramus inventricem gratiæ. (Ricc. de Laud. Virg.)

4. Ne timeas, Maria, invenisti gratiam. (Luc. 1, 30.)

5. Etiam diabolo exhiberes misericordiam, si ille humiliter peteret.

divine mère, et qu'il la pria de le secourir, Marie ne le repousserait pas, et, par son intercession elle le délivrerait de l'enfer. Jésus, par ces paroles, veut nous faire entendre que Marie sauve tout ceux qui recourent à elle. C'est pour cela que saint Basile l'appelle *publicum valetudinarium*, l'hôpital public. Les hôpitaux sont pour les malades pauvres, et plus on est pauvre, plus on a de droits pour y entrer; c'est ainsi, disait saint Basile, que Marie est obligée d'accueillir les plus grands pécheurs, qui vont à elle. Ah! cette grande reine ne déteste aucun pécheur, tout criminel qu'il soit, dit saint Bernard, et si le malheureux recourt à elle, elle ne dédaigne pas de lui tendre la main et de l'arracher du gouffre du désespoir où il s'est jeté ¹ Le Seigneur révéla à sainte Catherine de Sienne, qu'il avait destiné Marie à prendre les hommes, et à les attirer à lui, mais entre tous les autres, surtout les pécheurs ² Marie dit aussi à sainte Brigitte qu'il n'y a pas de pécheurs, si abandonnés qu'ils soient de Dieu, qui ne se convertissent, pourvu seulement qu'ils l'appellent ³ Elle lui dit encore que de même que l'aimant attire le fer, de même aussi elle attire vers Dieu ainsi qu'à elle-même les cœurs les plus endurcis ⁴

IX. La sainte Eglise veut que nous appelions cette divine mère notre espérance : *Spes nostra, salve*. L'impie Luther disait qu'il ne pouvait souffrir que l'Eglise nous enseignait à appeler Marie notre espérance. Il objectait que nous ne devons mettre notre espérance qu'en Dieu, et que Dieu maudit ceux qui mettent leur espérance dans les créatures. Oui, sans doute, mais ceci doit s'entendre des cas où nous mettrions notre

1. Tu peccatorem quantumcumque fœdum non horres; si ad te suspiraverit, tu illum a desperationis barathro pia manu retrahis. (S. BERN., or. pan. ad B. Virg. (a).)

2. Hæc est a me electa, tanquam esca dulcissima, ad capiendos homines, potissimum peccatores. (Apud. Blos., mon. spir.)

3. Nullus est ita abjectus a Deo qui, si me invocaverit, non revertatur ad Deum et habiturus sit misericordiam. (Rev. lib. I, cap. vi.)

4. Sicut magnes attrahit ferrum, sic ego attraho dura corda. (Rev. lib. III, cap. xxxii.)

a) Ce panégyrique de la Sainte Vierge a été rejeté par Mabillon parmi les opuscules faussement attribués à saint Bernard. (L'éditeur.)

confiance dans les créatures indépendamment de Dieu ; tandis que nous espérons en Marie comme en notre médiatrice auprès de Dieu. Dieu, dit saint Bernard, a mis entre les mains de Marie tous les trésors de grâces qu'il veut nous accorder ¹; de sorte que c'est la volonté du Seigneur que nous reconnaissons devoir à Marie tous les biens qui nous sont accordés, puisqu'il faut que tous ces biens ou ces grâces passent par les mains de Marie. C'est pourquoi aussi saint Bernard l'appelait le plus puissant appui de sa confiance et tout le fondement de son espérance ². C'est dans la même pensée que saint Bonaventure appelait Marie le salut de ceux qui l'invoquaient ³. Aussi suffit-il d'invoquer Marie pour être sauvé, ajoute saint Bonaventure. Disons-lui donc souvent avec ce même saint, lorsque nous craindrons d'être damnés : *In te, Domina, speravi; non confundar in æternum*. O Marie! c'est en vous que j'ai mis toute mon espérance, songez donc à me sauver, et à me délivrer de l'enfer. Non, dit saint Anselme, un vrai serviteur de Marie ne va pas en enfer, car il suffit à cette reine puissante de prier une fois, et de dire à son fils qu'elle veut sauver cette âme. *Æternum vœ non sentiet, pro quo semel oraverit Maria*.

X. J'ai dit qu'un vrai serviteur de Marie ne peut aller en enfer; mais, pour éviter toute erreur, voyons ce qu'il faut faire pour être de vrais serviteurs de Marie. Il faut d'abord avoir le ferme propos de changer de vie, et de ne plus offenser Dieu. Mettez fin à la volonté de pécher, écrivait saint Grégoire VII à la princesse Mathilde, et je vous promets que vous trouverez Marie plus prompte à vous secourir amoureusement, que ne le serait une mère charnelle ⁴. Un jour la Vierge elle-même dit à sainte Brigitte : *Quantumcumque homo peccet, statim parata sum recipere revertentem. Nec attendo*

1. Totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut si quid spei in nobis est, si quid salutis, ab illa noverimus redundare. (Serm. *de aqueduct.* n. 6.)

2. Hæc maxima mea fiducia, hæc tota ratio spei meæ. (*Loc. cit.*)

3. O salus te invocantium.

4. Pone finem in voluntate peccandi, et invenies Mariam promptiorem matre carnali, ad te adjuvandum. (Lib. I, ep. XLVII.)

quantum peccaverit, sed cum quali intentione redit : nam non dedignor ejus plagas ungere, et sanare, quia vocor et vere sum Mater misericordiæ ¹ Avis très-utile pour donner de la confiance aux pécheurs. Qu'un homme ait commis toute sorte de crimes, dit Marie, s'il revient à moi, je suis prête à le recevoir du moment où il en fait la démarche. Je ne regarde pas les péchés dont il s'est couvert, je ne jette mes regards que sur l'intention qui le ramène vers moi. S'il vient avec la volonté de changer de vie, je ne dédaigne pas de guérir ses blessures, car on m'appelle la mère des miséricordes, et je la suis en effet. Le nom de mère de miséricorde qu'elle porte signifie que la miséricorde et la compassion qu'elle éprouve pour nos misères, fait qu'elle nous aime et qu'elle nous porte secours avec plus d'empressement qu'une mère selon la chair. Mais elle déclara un jour à sainte Brigitte qu'elle n'est la mère que de ceux qui veulent se corriger ² Par la raison contraire, Marie n'est pas la mère des pécheurs obstinés. Si quelqu'un se trouve livré à quelque passion, et qu'il ne soit pas encore résolu à sortir du péché, si cependant il le désire, qu'il s'adresse à Marie, qu'il la prie de l'aider à se délivrer de ses chaînes, et qu'il commence au moins à résister et à fuir l'occasion ; alors notre bonne mère lui tendra la main et le consolera. C'est ce qu'entendit un jour sainte Brigitte de la bouche même du Sauveur, qui disait à Marie : Secourez, ô bonne mère, secourez ceux qui s'efforcent de sortir du péché, et ne permettez pas que personne vous quitte sans consolation ³

XI. En second lieu, pour être dévot à Marie, il faut se ménager sa protection par les prières et par les pratiques pieuses. Elle prie pour tous, il est vrai ; mais elle prie avec plus d'efficacité pour ses serviteurs, pour ceux qui se plaisent à l'honorer. Sachez qu'elle est très-généreuse, et qu'elle rend

1. *Rev.* lib. II, cap. xxiii.

2. *Ego sum quasi mater volentium se emendare.* (*Rev.* lib. IV, c. cxxxviii.)

3. *Conanti surgere ad Deum tribuis auxilium, et nēminem relinquis vacuum a tua consolatione.*

avec usure ce que nous pouvons lui offrir, dit saint André de Crète ¹ Voyons donc ce que nous pouvons faire pour cette très-honorée mère.

XII. 1. Tous les matins en vous levant, le soir en vous couchant, récitez trois *Ave* en l'honneur de la pureté de Marie, et ajoutez ensuite ces paroles : Par la vertu de votre conception pure et immaculée, ô Marie! donnez-moi la pureté du corps et la sainteté de l'âme. Mettez-vous sous sa protection, afin qu'elle vous garde de tout péché pendant le jour et pendant la nuit. De plus saluez la Vierge, en récitant l'*Ave Maria*, toutes les fois que l'horloge sonne, toutes les fois que vous entrez dans votre chambre ou que vous en sortez, quand vous passez devant son image, au commencement et à la fin de vos actions, soit spirituelles, soit temporelles. Bénies sont les actions qui se font entre deux *Ave Maria*. Lorsque nous saluons Marie avec cette prière qu'elle aime tant, elle nous obtient chaque fois une grâce nouvelle. 2. Ne manquez jamais de réciter tous les jours le rosaire, ou tout au moins cinq dizaines. C'est une dévotion mise en pratique par tous les fidèles, même par les laïques, et les souverains pontifes y ont attaché une quantité d'indulgences. Sachez cependant que pour gagner les indulgences du rosaire, il faut les accompagner de considérations sur les mystères, et qu'il faut en outre que vous vous fassiez inscrire sur le catalogue de la confrérie du rosaire. Cette confrérie est établie chez les pères Dominicains, et il faut encore que le chapelet soit béni par l'un d'eux. Il y a des religieuses qui récitent aussi le Petit Office de la Vierge; mais récitez au moins le Petit Office du Nom de Marie : cet office n'est composé que de cinq psaumes. Dites trois *Pater* et trois *Ave Maria* en l'honneur de la très-Sainte-Trinité, pour la remercier des grâces qu'elle a faites à Marie; la sainte Vierge a révélé un jour, que cette dévotion lui plaisait infiniment. 3. Jeûnez le samedi et la veille des fêtes de Marie, et si vous vous en croyez la force, au pain et à l'eau.

1. Cum sit magnificentissima, solet maxima pro minimis reddere. (Orat. II de dormit. Virg.)

Faites au moins le jeûne ordinaire : contentez-vous d'un seul plat, et abstenez-vous des mets pour lesquels vous avez le plus de goût; pratiquez quelque mortification le samedi, qui est le jour que l'Eglise consacre au culte de Marie. 4. Faites tous les jours une visite à votre sainte reine, auprès d'une de ses images, de celle à laquelle vous aurez le plus de dévotion; et demandez-lui la persévérance et l'amour de Jésus-Christ. 5. Ne laissez passer aucun jour sans lire un livre où il soit parlé de Marie, ou du moins quelques pages. On trouve un assez bon nombre de ces ouvrages : la *Vraie Dévotion* envers la Vierge par le P Crasset; *Dialogue affectueux entre Marie et les âmes qui lui sont dévouées*, par le P Auriemma; le *Dévoit à Marie*, par le père Ségnéri; *Affections à Marie*, par le P Nierembergh. Il en est encore une foule d'autres que vous pouvez lire; c'est encore dans cette intention que j'ai composé un petit ouvrage sur la Vierge, intitulé les *Gloires de Marie*, dont on a fait plusieurs éditions.

XII. 6. Faites avec dévotion les neuvaines des fêtes de Marie. Voici celles que vous pourrez pratiquer dans ces jours. 1° Une demi-heure de plus d'oraison. 2° Récitez neuf *Ave Maria* et neuf *Gloria Patri*, en l'honneur de la Vierge, mais faites peu de prières vocales, pour vous attacher davantage à faire à la place de ces prières des oraisons jaculatoires ou des actes d'amour à Jésus et à Marie, comme par exemple : Je vous aime, ô mon Jésus! ô Marie, tendre mère, je vous aime! Ou bien encore : ô Marie, mère de Dieu, priez pour nous Jésus votre fils. De ces actes et de ces prières vous pourriez en faire cent ou au moins cinquante. 3° Visitez, à trois différentes reprises, quelque image de la Vierge; répétez-lui toujours les actes d'amour que nous venons d'indiquer, et, en finissant, demandez-lui une grâce particulière pour votre âme. 4° Tâchez, pendant la neuvaine, de communier plus souvent selon que vous le dira votre confesseur. 5° Pratiquez ces jours-là quelque mortification extérieure plus particulière, en fait de chaînettes, de jeûnes, ou tout au moins abstenez-vous à table de fruits ou de quelque autre aliment, et jeûnez au pain et à

l'eau, si vous le pouvez, la veille de la fête. Ensuite faites encore cet autre acte de piété : parmi les fêtes de Marie, choisissez-en une à laquelle vous ayez plus de dévotion, comme serait l'immaculée Conception, l'Annonciation, l'Assomption, ou bien la Compassion, fête à laquelle tous les fidèles doivent avoir de la dévotion ; le jour de la solennité, après votre communion, offrez-vous d'une manière toute particulière à servir Marie, en la choisissant pour votre reine et votre mère, en lui demandant pardon des négligences que vous avez apportées à son service, dans l'année qui s'est écoulée, et en lui promettant de mieux la servir l'année suivante. Ce serait encore une bonne œuvre, si, avec la permission de vos supérieurs, vous pouviez faire, dans votre église, une neuvaine publique, avec exposition du Saint-Sacrement, mais sans musique et sans pompe, pas même le jour de la fête ; car autrement tout finirait par se réduire à des vanités et à des désordres, comme il arrive la plupart du temps dans les fêtes qui se font chez les religieuses, où souvent on perd plus qu'on ne gagne.

XIV 7° Enfin, faites en sorte de vous recommander souvent chaque jour à la protection de Marie. Sachez que, de toutes les dévotions, elle préfère celle qui vous porte à recourir souvent à elle et à lui demander des grâces ¹ Heureux, lui fait dire l'Eglise le jour de sa fête, celui qui veille chaque jour à la porte de ma miséricorde. Marie est appelée mère de miséricorde, à cause du grand désir qu'elle a de nous faire du bien. Aussi, la plus vive satisfaction que nous puissions lui donner, c'est de nous recommander à elle, et de lui demander des grâces. Elle désire nous aider, mais elle veut que nous lui en fassions la demande, comme le lui fait dire Albert le Grand : *Roganda sum ut velim ; quia, si volo, necesse est fieri* : « On doit me prier que je veuille, car, si je veux, ce que je demanderai à mon fils s'accomplira. » C'est pourquoi saint Bernard nous dit ² : « Dans les dangers où vous vous trouvez

1. Beatus homo, qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie. (*Prov. viii.*)

2. In periculis, in angustiis, in rebus dubiis Mariam invoca. (*Hom. II, sup. Missus.*)

de pécher, dans vos afflictions, dans vos doutes, appelez Marie, elle vous prêtera son secours. » Puis le même saint ajoute : *Non recedat ab ore, non recedat a corde* : « Ne cessez d'avoir son nom puissant à la bouche pour l'invoquer, et dans votre cœur pour mettre votre confiance dans son intercession. Saint Bonaventure dit que le nom de Marie ne peut pas même être prononcé sans que celui qui le prononce en retire quelque grâce ¹ Et saint Germain appelle le nom de Marie, la respiration de l'âme ² De même, dit-il, que la respiration, dans un corps, est un signe de vie, de même le nom de Marie, dans la bouche de ceux qui lui sont fidèles, est un signe de vie; car ce nom a la vertu de donner et de conserver la vie de la grâce. Aussi, serait-il bon de demander tous les jours à Dieu la grâce d'augmenter en nous la confiance avant tout dans le sang de Jésus-Christ, mais ensuite dans l'intercession de Marie.

XV Si vous aimez Marie, tâchez de la faire aimer aussi des autres. Toutes les fois que vous le pourrez, insinuez dans le cœur du prochain la dévotion à la Vierge, soit en racontant quelque anecdote pieuse, soit en proposant quelque dévotion à faire, quelque chose à demander. Cette reine du ciel promet le paradis à ceux qui l'aiment et la font aimer: faites donc tout ce qui dépendra de vous pour la faire aimer aussi des autres ³. Oh! quel sujet de consolation pour vous, à l'heure de la mort, d'avoir fait dans votre vie quelque chose pour Marie! Le P. Binetti rapporte ⁴, que comme il assistait un jour aux derniers moments d'un de ces dévots de Marie, le moribond lui dit : O mon père! si vous saviez quelle satisfaction j'éprouve d'avoir servi la sainte mère de Dieu! Non, mon père, je ne saurais vous l'expliquer. Faites donc en sorte de vous tenir toujours aux pieds de cette divine mère, et remerciez le Seigneur de ce que, parmi toutes les grâces dont il vous a comblée,

1. Nomen tuum devote nominari non potest sine nominantis utilitate. (*Spec. B. V* cap. viii.) — 2. *De Zona Virg.*

3. Qui operantur in me, non peccabunt; qui elucidant me, vitam æternam habebunt. (*In fest. Concept. B. M.* noct. 1.) — 4. *Perf. de N. S.* ch. xxxi.

il vous a donné surtout une dévotion particulière envers sa sainte mère ; car c'est là un signe tout particulier que Dieu veut vous sauver. Dites donc à Marie, lorsque vous lui recommandez votre salut éternel, dites-lui avec saint Jean Damascène : O mère de Dieu, si je place ma confiance en vous, je serai sauvée. Si je suis sous votre protection, je ne crains rien, car, posséder la grâce d'être attaché à votre service, c'est avoir une arme de salut que Dieu n'accorde qu'à ceux qu'il a prédestinés ¹

PRIÈRE.

O Marie, si vous priez pour moi, je serai sauvée ! car vous obtenez par vos prières tout ce que vous voulez. Priez donc pour moi, ô mère de Dieu, car votre fils vous écoute et vous accorde tout ce que vous lui demandez. Il est vrai que je suis indigne de votre protection ; mais vous n'avez jamais abandonné personne de ceux qui ont eu recours à vous. O Marie ! c'est à vous que je confie mon âme ; c'est à vous de la sauver. Obtenez-moi la persévérance dans la grâce de Dieu et l'amour que je dois à votre fils et à vous. Je vous aime, ô reine puissante, et j'espère vous aimer toujours. Aimez-moi, vous aussi, couvrez-moi de votre protection, ayez pitié de moi, par l'amour que vous avez pour Jésus-Christ, votre fils ; jetez un regard sur la confiance que j'ai en votre miséricorde, et ne cessez pas de m'aider dans tous mes besoins. Je sais que vous ne manquerez pas de me secourir, toutes les fois que je me recommanderai à vous ; mais c'est encore là une grâce que vous avez à m'obtenir d'être fidèle à recourir à vous dans toutes mes tentations, et dans tous les dangers où je serai de me séparer de Dieu. Assistez-moi, surtout à l'heure de ma mort, faites que je rende mon dernier soupir en prononçant votre nom et celui de votre fils en disant : Jésus et Marie, je vous recommande mon âme.

1. S. DAMASC. serm. *de Nat.* cap. iv.

CHAPITRE XXII.

De l'amour dû à Jésus-Christ.

§ I.

De l'obligation qu'a une religieuse d'aimer Jésus-Christ.

Une religieuse ne doit avoir autre chose en vue en cette vie que d'aimer Jésus-Christ, son très-aimable époux. Le premier et le principal commandement que le Seigneur nous a donné est de l'aimer de tout notre cœur ¹ Dieu nous aime beaucoup ; il veut aussi que nous l'aimions beaucoup. Et voilà pourquoi il nous demande notre amour avec tant d'instance, et ne veut rien de moins que notre cœur tout entier « Mon fils, donne-moi ton cœur, » dit-il à chacun de nous dans les Proverbes ² Que vous demande votre Dieu, avait déjà dit Moïse, si ce n'est de l'aimer et de le servir de tout votre cœur ³ ? Et pour récompense de notre amour, il nous promet de se donner tout entier à nous, comme il le dit un jour à Abraham ⁴, en même temps qu'il lui assurait sa protection. Les rois de la terre donnent en récompense à leurs sujets fidèles des charges, des honneurs, des biens à posséder ; mais notre Dieu ne donne rien de moins que lui-même tout entier à ceux qui l'aiment. Quand vous ne recevriez pas d'autre récompense de notre amour, il devrait vous suffire de savoir que quiconque aime Dieu est aimé de lui. « J'aime ceux qui m'aiment, nous dit-il encore dans les Proverbes ⁵ » Le disciple bien-aimé a dit à son tour : « Celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui ⁶. » Jésus-Christ a dit lui-même dans son Evangile : « Celui qui m'aime sera aimé de mon père comme de moi ⁷ »

1. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. (*Deut.* vi, 5.)

2. Fili mi, præbe cor tuum mihi. (*Prov.* xxiii, 26.)

3. Quid Dominus Deus tuus petit a te, nisi ut diligas eum, et servias in toto corde tuo ? (*Deut.* x, 12.)

4. Ego protector tuus sum, et merces tua magna nimis. (*Gen.* xv, 1.)

5. Ego diligentes me diligo. (*Prov.* viii, 17.)

6. Qui manet in caritate, in Deo manet, et Deus in eo. (*I Jo.* iv, 16.)

7. Qui diligit me, diligitur a Patre meo, et ego diligam eum. (*Jo.* xiv, 21.)

II. Toute notre perfection consiste donc à aimer Dieu, puisque c'est l'amour seul, privativement à toute autre vertu, qui nous unit à Dieu, comme l'a dit saint Augustin ¹ Toutes les autres vertus sans la charité ne servent à rien. En revanche, la charité amène avec elle toutes les autres vertus, car elle est patiente, dit l'Apôtre ², et de plus bienveillante, sans orgueil, sans ambition, sans recherche de ses propres intérêts, mais elle souffre tout, elle croit tout, elle espère tout. L'amour, dit ailleurs le même apôtre, est la plénitude de la loi ³ De là ce mot de saint Augustin : « Aimez, et faites après cela ce que vous voudrez ⁴ » Quand on aime une personne, on prend garde de jamais lui causer la moindre peine, on cherche au contraire à lui complaire autant qu'on le peut; et de même celui qui aime Dieu détestera comme la mort la plus légère offense envers lui, et fera ce qu'il pourra pour lui plaire.

III. Comprenons ensuite que la charité parfaite consiste à aimer Dieu pour lui-même. Aimer Dieu en vue de notre propre bonheur, c'est là un amour de concupiscence, et cette sorte d'amour n'appartient pas proprement à la charité, mais bien à la vertu d'espérance. Au lieu que celui qui aime Dieu pour lui-même, comme étant en lui-même la bonté infinie, lui porte dès lors un amour d'amitié, en quoi consiste la charité proprement dite. Mais il faut observer ici que l'espérance n'est pourtant pas opposée, ni n'est un obstacle à la charité parfaite; et ce fut l'erreur de l'archevêque de Cambrai (a), de vouloir admettre un état de charité qui exclût tout motif d'espérance. Pour nous, nous aimons Dieu, sans doute parce qu'il le mérite en lui-même, et nous devrions l'aimer, quand bien même nous ne devrions retirer de notre amour pour lui aucune récompense. Mais comme nous voyons qu'il veut nous en donner une, et qu'il nous ordonne même de l'espérer, nous sommes obligés et de l'espérer, et de la désirer. Outre que dé-

1. Caritas est virtus conjungens nos Deo. — 2. I Cor. XIII, 4.

3. Plenitudo legis dilectio. (Rom. XIII, 10.) — 4. Ama, et fac quod vis.

a) Fénelon, dans son livre des *Maximes des Saints*.

(L'éditeur.)

sirer le ciel afin de posséder Dieu et de l'aimer, c'est là le vrai et le parfait amour, puisque la gloire éternelle est la consommation de l'amour. Là, l'âme s'oubliant complètement elle-même et dépouillée de tout amour-propre, aime son Dieu de toutes ses forces, d'un amour très-pur ; et tel est l'état des bienheureux dans le ciel, où leur bonheur consiste à se perdre eux-mêmes en Dieu.

IV Si nous apprenions que dans un certain pays il règne un prince affable, savant, compatissant, doué de toutes les qualités de l'esprit et du corps, il s'attirerait certainement notre amour, quand même il ne nous aurait jamais fait aucun bien. Mais quelle proportion peuvent avoir les qualités de ce bon prince avec les qualités de Dieu ? Dieu possède toutes les perfections, et il les possède à un degré infini : il a tout ce qu'il lui faut pour être aimé, il est la bonté infinie, la beauté infinie, la sagesse infinie, la miséricorde infinie. Quand même donc il n'aurait d'autres titres que sa bonté seule, il mériterait déjà tout notre amour. On raconte, dans les vies des Pères, qu'il y avait dans le désert deux moines frères l'un de l'autre, et que le démon dit à l'un des deux, que son frère était réprouvé ; ce bon moine le crut, et s'en affligea. Un jour son frère lui demanda d'où lui venait tant de tristesse, et celui-ci donna pour réponse la prétendue révélation qu'il s'imaginait avoir eue de sa damnation. Si le Seigneur le veut ainsi, lui repartit alors humblement le prétendu réprouvé, que son saint nom soit béni ; mais, malgré cela, je veux l'aimer dans cette vie autant que je pourrai, puisque ce ne sera plus la crainte de l'enfer, non plus que l'espérance du paradis qui fera que je l'aime, mais la seule considération du mérite qu'il a d'être aimé. La nuit d'après, un ange apparut au moine qui avait été trompé par l'esprit malin, et lui dit que son frère était inscrit parmi les élus.

V Nous devons donc aimer Dieu, parce qu'il le mérite par lui-même. Nous devons tout au moins l'aimer par reconnaissance, en voyant l'amour qu'il nous a porté. Si l'on joignait ensemble l'amour de tous les hommes, celui de tous les anges,

et celui de tous les bienheureux, la somme de tous ces amours n'égalerait pas la plus petite partie de celui que Dieu porte à une seule âme. Saint Jean Chrysostome dit que Dieu nous aime, plus que nous ne nous aimons nous-mêmes. Je vous aime de toute éternité, dit Dieu à chacun de nous, c'est par amour que je vous ai tiré du néant, et que je vous ai placé en ce monde ¹ Les premiers qui nous ont aimés dans ce monde, ce sont nos parents. Mais ils ne nous ont aimés que lorsqu'ils nous ont connus; et Dieu nous aimait avant que nous fussions au monde. Nos pères, nos mères n'existaient pas encore, que Dieu nous aimait. Depuis combien de temps, avant la création, Dieu nous aimait-il? Mille années, mille siècles? Nous n'avons point à multiplier ici les ans et les siècles; comprenons seulement que Dieu nous a aimés de toute éternité: tellement que Dieu, depuis qu'il est Dieu, nous a toujours aimés, il nous aime depuis qu'il s'aime lui-même. Que sainte Agnès, cette chaste vierge, avait donc bien raison de dire à son prétendant: Un autre amant que vous a pris les devants sur vous auprès de moi ². Quand le monde et les créatures lui demandaient son cœur, elle répondait: O monde, ô créatures, non, je ne puis vous aimer; si mon Dieu a été le premier à m'aimer, il est juste que je lui consacre à lui seul tout mon amour.

VI. Notre Dieu, depuis qu'il est Dieu, nous a donc toujours aimés, et c'est par l'effet de son amour qu'il nous a tirés du néant. Parmi tant de créatures possibles qu'il pouvait créer et qu'il ne créera jamais, c'est nous qu'il a choisis et placés dans ce monde. C'est pour l'amour de nous qu'il a créé aussi tant de belles créatures, les cieux, les planètes, les collines, les mers, les fontaines et tout ce qui existe en ce monde. Il ne s'est pas contenté de nous donner seulement ces créatures; son amour n'était pas satisfait, il fallait encore qu'il se donnât lui-

1. In caritate perpetua dilexi te. (*Jer.* xxxi, 3.)

2. Ab alio amatore præventa sum. (*a*)

a) Voir les nocturnes de l'office de cette illustre Vierge, tirées du chapitre II du livre I^o de saint Ambroise, de *Virginibus*. (L'éditeur.)

même. C'est ce qu'il a fait : « Il nous a aimés, et il s'est livré lui-même pour nous ¹ Il a pris occasion pour cela de notre chute causée par le péché; le maudit péché nous avait fait perdre la grâce, nous avait fermé le ciel et rendus esclaves de l'enfer. Le Seigneur pouvait remédier au mal d'une autre manière; mais non, il a préféré venir lui-même sur la terre se faire homme, afin de nous racheter de la mort éternelle, et de nous obtenir l'amitié de Dieu, avec le paradis que nous avions perdu, en frappant d'étonnement le ciel et la terre par un tel prodige d'amour. Quelle merveille ne serait-ce pas de voir un roi de la terre qui se ferait esclave par amour pour un de ses esclaves, ou qui, mieux encore, se réduirait à l'état de ver pour l'amour d'un ver ! Mais n'est-ce pas infiniment plus étonnant de voir le fils de Dieu se rabaisser jusqu'à se faire homme pour l'amour de l'homme, s'anéantissant ainsi lui-même, ou, comme le dit encore l'Apôtre, prenant la forme d'un esclave avec tout l'appareil des misères de l'humanité ², un Dieu enfin revêtu de chair ³ ?

VII. Mais l'étonnement augmente, quand on voit ce qu'a fait et souffert ensuite ce fils de Dieu, pour l'amour de nous qui ne sommes, hélas ! que de misérables vers de terre. Il lui suffisait, pour nous sauver, de répandre une seule goutte de sang, une seule larme, de faire une simple prière : car cette larme, ou cette prière, étant offerte pour notre salut au Père éternel par un Homme-Dieu, aurait eu une valeur infinie, et aurait pu sauver le monde et une infinité de mondes. Mais non, Jésus-Christ voulait non-seulement nous sauver, mais par l'amour immense qu'il nous portait, il voulait aussi gagner tout notre amour. C'est pour cela qu'il a fait choix d'une vie pénible et méprisée, et de la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse entre toutes les morts, pour nous faire comprendre combien il nous aimait. « Il s'est humilié lui-même, répétons-le avec le même apôtre, en se rendant obéissant jus-

1. Dilexit nos et tradidit semetipsum pro nobis. (*Gal.* II, 20.)

2. Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens, et habitu inventus ut homo. (*Phil.* II, 7.) — 3. Et Verbum caro factum est. (*Joan.*, I, 14.)

qu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix ¹ » Ah! si notre Rédempteur n'eût pas été notre Dieu, mais seulement un de nos amis, un simple mortel, qu'aurait-il pu faire de plus pour nous que de donner sa vie ²? Que dites-vous? Croyez-vous que Jésus-Christ soit mort pour l'amour de vous? Le croyez-vous? Et pouvez-vous penser à aimer un autre objet que Jésus-Christ? Avant l'incarnation du Verbe, dit un auteur, l'homme pouvait douter si Dieu l'aimait avec tendresse; mais depuis l'incarnation et la mort de Jésus-Christ, comment pourrait-il en douter? Et où pourrait-il trouver l'exemple de plus de tendresse, de plus d'amour, que dans sa résignation à souffrir tant de peines, tant de mépris, à mourir enfin sur une croix? Hélas! nous nous sommes habitués à entendre parler de l'incarnation, de la rédemption, d'un Dieu né dans une étable, flagellé, couronné d'épines, mort sur une croix! O foi sainte, éclairez-nous, et faites-nous connaître quel amour Dieu a éprouvé pour nous, puisqu'il a été jusqu'à se faire homme, et à mourir sur un infâme gibet.

VIII. Mais ce qui doit nous émerveiller le plus, c'est le désir que Jésus-Christ a eu de souffrir et de mourir pour nous. « J'ai un baptême à recevoir, disait-il, (car c'est ainsi qu'il parlait, étant encore plein de vie, de l'effusion qui devait se faire de son sang), et combien il me tarde que ce grand acte s'accomplisse ³! » C'était comme s'il eût dit : Je dois être baptisé du baptême de mon propre sang, non pas pour me laver moi-même de quelque péché, mais pour laver les hommes des leurs; et je continuerai d'être dans un état violent, tant que mes désirs sur ce point ne seront pas accomplis. Hélas! pourquoi les hommes n'aiment-ils pas Jésus-Christ? Pourquoi ne veulent-ils pas penser à l'amour que leur a porté ce divin Rédempteur. Une âme qui réfléchit à cela peut-elle ne pas l'aimer? « La cha-

1. Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. (*Phil.* II, 28.)

2. Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. (*Jo.* xv.)

3. Baptismo autem habeo baptizari, et quomodo coarctor, usquedum perficiatur! (*Luc.* XII, 50.)

rité de Jésus-Christ nous presse ¹, » disait saint Paul, c'est-à-dire qu'une âme qui médite sur cet amour de Jésus-Christ pour nous, est comme forcée de l'aimer. Lorsque les saints méditaient sur la passion du Sauveur, ils se sentaient embrasés d'amour, et le laissaient quelquefois éclater en cris d'étonnement et de tendresse. *Vidimus sapientem præ nimietate amoris infatuatum* : nous avons vu, disait saint Laurent Justinien, un Dieu rendu fou en quelque sorte par l'excès de son amour. Un jour sainte Marie-Magdeleine de Pazzi étant en extase, tenait en ses mains un crucifix, et lui disait qu'il était fou d'amour : Oui, mon Jésus, s'écriait-elle, vous êtes fou d'amour ; je le répéterai, je le dirai sans cesse, vous êtes fou d'amour, ô mon Jésus !

IX. Si la foi ne nous assurait de la vérité du mystère de la rédemption, qui pourrait croire que le Créateur du monde ait voulu souffrir tant d'humiliations et mourir pour ses créatures ? O Dieu ! Si Jésus-Christ n'était pas mort pour nous, quel est celui qui aurait demandé à Dieu de se faire homme, et de mourir afin de nous sauver par sa mort ? N'eût-ce pas été une folie, rien que d'en avoir la pensée ? Et en effet, quand on annonçait aux Gentils la mort de Jésus-Christ, cela ne leur semblait-il pas une fable ? n'appelaient-ils pas cela une folie, ou une chose incroyable, comme nous le témoigne l'Apôtre ² ? Oui, dit saint Grégoire, il leur paraissait que c'était une folie de croire que l'auteur de la vie eût voulu mourir pour les hommes ³. Comment pourrions-nous croire, disaient les Gentils, qu'un Dieu qui n'a besoin de personne, un Dieu qui est très-heureux par lui-même, ait voulu descendre sur la terre, se revêtir d'une chair telle que la nôtre, et mourir pour ses misérables créatures ? Ce serait la même chose, que de croire qu'un Dieu est devenu fou par amour pour les hommes. Il est de foi, cependant, que Jésus-Christ, vrai fils de Dieu, par amour pour

1. *Charitas Christi urget nos.* (II *Cor.* v, 14.)

2. *Nos autem prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam.* (I *Cor.* 1, 23.)

3. *Stultum visum esse, ut pro hominibus auctor vitæ moreretur.* (Hom. vi, n. 1.)

des hommes misérables et ingrats, s'est livré aux tourments, à l'ignominie et même à la mort. « Il nous a aimés, et il s'est livré lui-même pour nous, » comme l'a dit l'Apôtre ¹

X. Pourquoi en a-t-il agi ainsi? Pourquoi? C'est, répond saint Augustin, afin que l'homme comprît quelle est l'immensité de l'amour que Dieu a pour lui ² Et Jésus lui-même avait dit avant : Je suis venu sur la terre, afin d'allumer le feu sacré du divin amour; et je ne désire que de voir les cœurs des hommes brûler de ces bienheureuses flammes ³ Saint Bernard nous invite à considérer Jésus au moment où, dans le jardin des Oliviers, il fut lié par les soldats comme un criminel. Puis il s'écrie, en s'adressant à Jésus ainsi garrotté : O mon Jésus, qu'ont de commun avec vous ces cordes et ces chaînes ⁴? Tout cela devrait nous être réservé, à nous, qui ne sommes que des esclaves et des pécheurs; mais vous, qui êtes le roi du ciel et qui êtes saint, qui donc vous a réduit à jouer le rôle du plus vil et du plus scélérat des malfaiteurs? Qui donc a fait cela? C'est votre amour qui ne regarde pas à sa dignité ⁵, quand il s'agit de gagner l'affection de celui qu'on aime. Dieu enfin, dit-il encore, Dieu qui ne peut être vaincu par personne, s'est laissé vaincre par l'amour; l'amour qu'il a pour les hommes, l'a réduit, après lui avoir fait prendre un corps humain, à consumer sa vie divine dans un océan de douleurs et d'opprobres. L'amour triomphe de Dieu lui-même ⁶

XI. Dans un autre endroit, le même saint Bernard contemple notre Rédempteur au moment où il est condamné à mort par Pilate; et puis il fait cette demande à Jésus-Christ : Dites-moi, ô mon Sauveur, vous qui êtes l'innocence même, quel mal avez-vous fait pour mériter une sentence aussi cruelle ⁷, pour

1. Dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis. (*Ephes.* v, 2.)

2. Propterea Christus advenit, ut cognosceret homo, quantum eum diligit Deus.

3. Ignem veni mittere in terram; et quid volo, nisi ut accendantur? (*Luc.* xii, 49.)

4. Quid tibi, et vinculis?

5. Quis hoc fecit? Amor dignitatis nescius; triumphat de Deo amor. (*Serm.* lxiiv, n. 10, *in Cant.*) — 6. Triumphat de Deo amor.

7. Quid fecisti, innocentissime Salvator, ut sic judicareris?

qu'on vous attache à une croix? Ah! je comprends (c'est toujours le même saint qui parle) la cause de votre mort; je comprends quel est le crime que vous avez commis, ô mon Jésus! Votre crime, c'est l'amour ¹ que vous avez eu pour les hommes: oui, c'est votre amour, ce n'est pas Pilate, qui vous a condamné à la mort. Mais, Seigneur, s'écrie le saint homme Job, qu'est-ce donc que l'homme, pour que vous vous plaisiez tant à l'honorer ²? Quel bien en avez-vous reçu pour sembler ne vous occuper que de le combler de bienfaits, et pour lui faire connaître l'affection que vous lui portez? Saint Thomas dit que le Seigneur a aimé l'homme ³, comme si l'homme eût été le Dieu de Dieu, comme si Dieu n'eût pas pu être heureux sans que l'homme le fût aussi. Dans le fond, dites-moi, vous, ma chère sœur, si vous aviez été le Dieu de Jésus-Christ, aurait-il pu faire plus pour vous que de vivre aussi péniblement, pendant tant d'années, et de mourir ensuite d'une manière si cruelle? Si le Rédempteur avait eu à sauver la vie à l'Éternel, son père aurait-il pu faire quelque chose de plus que ce qu'il a fait pour vous? Mais, hélas! où est notre reconnaissance? Si un de vos esclaves avait souffert pour vous ce qu'a souffert votre époux, pourriez-vous l'oublier et vivre sans l'aimer? Ah! chacun de nous, en méditant sur la mort de Jésus-Christ, devrait sans cesse jeter ce cri qui partait d'un cœur enflammé d'amour pour Jésus-Christ, ce cri de saint Pascal: Mon amour a été crucifié pour moi! Mon amour a été crucifié pour moi!

XII. Mais si nous n'avons pas fait jusqu'ici ce qui était en notre pouvoir, Dieu nous donne encore le temps de le faire. Jésus est mort pour nous, afin que par son amour pour nous, dit saint Paul, il parvienne à prendre possession de notre cœur tout entier ⁴. Notre Sauveur est mort, dit le même Apôtre, afin

1. Peccatum tuum est amor tuus.

2. Quid est homo, quia magnificas eum? aut quid apponis erga eum cor tuum? (*Job.* vii, 17.)

3. Quasi homo Dei Deus esset, quasi sine ipso beatus esse non posset.

4. In hoc Christus mortuus est... ut mortuorum et vivorum dominetur. (*Rom.* xiv, 9.)

que nous ne vivions plus désormais pour nous-mêmes, mais pour ce Dieu qui a donné sa vie pour nous ¹ C'est ainsi que l'ont pratiqué tous les saints eux-mêmes. C'est en considérant l'amour avec lequel Jésus-Christ s'est livré à la mort pour nous, en réfléchissant au genre de supplice qu'il a enduré, qu'ils ont cru que c'était de leur part faire peu de chose que de laisser et de sacrifier tout ce qui leur appartenait, biens, honneurs, et vie même pour l'amour de lui. Que de personnages illustres, que de rois, que de reines, que d'impératrices ont abandonné leurs richesses, leurs parents, leur patrie, leurs trônes mêmes, pour aller s'enfermer dans un cloître, et vivre uniquement pour l'amour de Jésus-Christ ! Que de millions de martyrs ont pensé que c'était pour eux un sort meilleur de sacrifier leur vie dans les tourments les plus horribles ! Que de jeunes gens, que de vierges issues de familles distinguées, ont renoncé aux alliances les plus flatteuses, et sont allés au-devant de la mort pleins de joie, afin de récompenser en quelque sorte l'amour d'un Dieu mort pour leur salut ! Et vous, ma chère sœur, demandez-vous à vous-même ce que vous avez fait pour Jésus-Christ. Quelle preuve, quelle marque lui avez-vous donnée de l'affection que vous lui portez ? Cependant, ma chère sœur, Jésus est mort pour vous comme pour Lucie, comme pour Agathe, Agnès, comme pour tous les saints.

XIII. Joignez à cela toutes les grâces spéciales qu'il vous a faites, et qu'il a refusées à tant d'autres personnes de votre rang. Que de demoiselles nobles, que de princesses sont nées parmi les infidèles, ou parmi les hérétiques, et qui se perdent misérablement, privées de sacrements, de prédications et de tous les autres secours nécessaires à notre salut, tandis qu'il vous a accordé la faveur insigne de naître dans le sein de la véritable Eglise ! En outre, il vous a fait descendre de parents nobles, afin que vous eussiez plus de moyens de faire votre salut éternel. Ensuite, il vous a choisie pour épouse, parmi une foule de vos compagnes, qui sont restées dans le

1. Pro omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est. (II Cor. v, 25.)

monde, au milieu des périls du siècle, auxquels il vous a arrachée, peut être contre votre volonté. Il vous a, pour ainsi dire, portée dans sa maison, et là il vous a assistée sans cesse, par des rayons de lumière, par des appels intérieurs, par des sacrements, par des prédications, par les exemples de vos bonnes sœurs, et une infinité d'autres secours, qui vous facilitent le salut. Ajoutez à cela les bontés infinies qu'il a eues pour vous, en vous pardonnant tant de fois les offenses que vous lui avez faites, dans le siècle et dans la religion. Il a suffi que, le repentir dans le cœur, vous lui ayez demandé le pardon, pour qu'il vous pardonnât aussitôt; et vous, ingrate, vous l'avez encore offensé, tandis qu'il vous pardonnait de nouveau avec amour. Au lieu de multiplier les châtiments à mesure que vous l'offensiez davantage, il a multiplié les grâces, les lumières, les appels, les tendresses. Voici même qu'au moment où vous lisez ce livre, il continue de vous appeler à son amour. A quoi pensez-vous? Quelle résolution prenez-vous? Ne résistez donc plus. Qu'attendez-vous? Attendez-vous que le Seigneur ne vous appelle plus à lui et qu'il vous abandonne?

PRIÈRE.

O mon cher Rédempteur, je vois maintenant que vous ne m'avez que trop obligée à vous aimer! Mon âme ne vous coûte que trop. Je serais aussi par trop ingrate, si j'aimais tout autre objet que vous, ou même si je n'aimais qu'un peu un Dieu qui m'a donné son sang et sa vie. O mon Jésus, ô mon époux, si vous êtes mort pour moi, qui suis votre très-humble servante, il est bien juste que je meure pour vous, qui êtes mon Seigneur et mon Dieu! J'écarte de mon cœur l'amour de toutes les créatures, et je le consacre tout entier à votre amour. Je vous choisis pour mon unique bien, pour mon unique amour. Je vous aime, ô mon amour, je vous aime. Je le répète et veux toujours le répéter: Je vous aime, mon amour, oui, je vous aime. Vous voulez que je vous aime beaucoup, et vous voulez encore que je n'aime que vous. Oui,

ô mon Sauveur, je veux vous contenter, je veux vous aimer beaucoup, et je ne veux aimer que vous, ô mon Dieu, mon trésor, mon tout. Par pitié, secourez-moi, et faites que je vous contente pleinement. O Marie, ma mère, secourez-moi, vous aussi ; vous êtes la dispensatrice de tous les dons de Dieu, et surtout du plus grand de tous, celui de l'amour divin ; eh bien, je vous le demande et j'espère que vous ne me le refuserez pas.

§ II.

Des moyens et des actes d'amour d'une religieuse envers Jésus-Christ.

I. Le Seigneur intime à tous les hommes le précepte de l'aimer, et il veut qu'ils l'aiment de tout leur cœur : *Diliges Dominum Deum tuum, ex toto corde tuo*. Mais il veut surtout que les religieuses l'aiment de tout leur cœur, car il les a choisies pour ses épouses et les a, pour cette raison, comblées de lumières et de grâces spéciales, afin qu'elles ne songent qu'à aimer cet aimable époux. Sainte Thérèse disait que c'était une grande grâce, que celle que Dieu faisait aux âmes qu'il appelle à son divin amour. O ma bien chère sœur ! vous êtes une de ces âmes fortunées. Mais pour vous engager à aimer votre époux, comme il le désire lui-même, il faut encore que vous en preniez fortement les moyens.

II. Le premier, c'est de désirer avec ardeur d'atteindre à cet amour parfait, de manière à ce que votre cœur soit tout à lui. Les désirs ardents sont les ailes avec lesquelles les saints ont volé vers Dieu, pour s'unir à lui amoureusement. Si vous n'avez pas ce désir, demandez-le à Dieu, car, sans cela, vous ne pourrez jamais arriver à quelque degré de sainteté que ce soit. Tandis que, au contraire, vous y arriverez bientôt, lorsque vous le posséderez. Sainte Thérèse a laissé par écrit à ses filles des pensées très-belles sur ce sujet. Elle dit dans un endroit : « Que nos pensées soient grandes, car c'est de là que viendront nos succès. » Elle a écrit ailleurs : « Il ne faut pas ravalier nos désirs, mais il faut nous confier en Dieu ; en faisant

à cette fin tous nos efforts, soyons assurées d'arriver peu à peu, à l'aide de sa grâce, au but où sont parvenus tous les saints. » Elle prenait ensuite son expérience à témoin de ce qu'elle n'avait jamais vu une âme lâche faire, même en plusieurs années, autant de progrès qu'une âme pleine d'énergie en fait en peu de jours. Puis elle s'écriait : « Le Seigneur se complaît en nos désirs, comme si c'était déjà chose faite. » Bien plus, dit saint Grégoire, l'âme qui désire Dieu de tout son cœur, le possède dès lors ; désirer Dieu de tout son cœur, c'est avoir l'âme déponillée et vidée, en vue de le posséder, de toute affection terrestre. Passons au second moyen.

III. Le second moyen nécessaire pour aimer Dieu de tout notre cœur, c'est de nous détacher de tout amour qui ne se rapporte pas à Dieu ; il veut posséder notre cœur à lui seul, il ne veut point de rival. Saint Augustin raconte ¹ qu'après avoir adoré une infinité de divinités, le sénat romain refusa l'adoration au dieu des chrétiens, sous prétexte que c'était là un Dieu orgueilleux qui ne voulait partager avec aucun autre les hommages qu'on pouvait lui rendre. Mais ce n'est pas sans justice que Dieu se montre ainsi exigeant, car il est l'unique et le vrai Dieu. Il est aussi notre unique et notre véritable ami, et comme il nous aime beaucoup, il veut qu'en retour de son amour, nous l'aimions de tout notre cœur. Pour aimer Dieu de tout notre cœur, il faut deux choses ; il faut d'abord chasser de notre cœur toute affection qui ne se rapporte pas à Dieu. Saint François de Sales disait : Si je savais que dans mon cœur il y eût une seule fibre qui ne fût pas enflammée de l'amour de Dieu, je me l'arracherais. Si le cœur n'est pas vide d'affections terrestres, l'amour de Dieu ne pourra pas y entrer. Oh ! comme le feu divin s'allume au contraire et brûle de plus en plus dans un cœur détaché des créatures ! Sainte Thérèse disait : Détachez votre cœur des créatures, et cherchez Dieu, vous êtes sûre de le trouver. Le Seigneur ne sait pas se cacher pour ceux qui le cherchent, a dit Jérémie ² Il se donne

1. *De consens. Evangel.*, lib. I, c. XII, n. 18.

2. Bonus est Dominus animæ quærenti illum. (*Thren.* v, 25.)

tout entier à celui qui abandonne tout pour l'amour de lui, comme il disait à sainte Thérèse : « Maintenant que tu es toute à moi, je suis tout à toi. » Il vous dit, à vous aussi, la même chose, si vous vous déponillez de tout pour être toute à lui. Le P Ségneri le jeune écrivit un jour à une personne : « L'amour divin est un aimable voleur, qui nous dépouille de toutes nos affections, jusqu'à ce que nous puissions dire à notre bien-aimé : Et qu'est-ce que je veux, Seigneur, si ce n'est vous, vous seul? » Saint François de Sales disait aussi : « Le pur amour de Dieu consume tout ce qui n'est pas Dieu pour convertir tout en lui ; car tout ce que l'on fait pour l'amour de Dieu est amour ¹, on lit dans la vie du V P Joseph Caracciolo, théatin qu'un de ses frères étant mort, comme il se trouvait réuni à cette occasion avec ses autres parents, il leur dit : « Allons, gardons nos larmes pour une meilleure occasion, pleurons la mort de Jésus-Christ, lui qui est notre père, notre frère, notre époux, et qui est mort pour l'amour de nous. » A son exemple, une religieuse devrait réserver toutes ses tendresses et ses affections pour Jésus, son unique époux.

IV Le B. Joseph Calasanze disait, que la vraie religieuse est celle qui peut dire avec vérité : *Deus meus et omnia* ; ô mon Dieu, vous êtes mon tout. Souvenez-vous, ma sœur, que lorsque vous prîtes Jésus-Christ pour époux, vous dites : *Regnum mundi, et omnem ornatum sæculi contempsi, propter amorem Jesu Christi, quem vidi, quem amavi, in quem credidi, quem dilexi.* J'ai renoncé au monde, avez-vous dit, et à toutes ses pompes, par amour pour Jésus-Christ, que j'ai reconnu être le plus aimable des époux, et en qui par conséquent j'ai placé toutes mes affections, et toute mes espérances. Lorsque les créatures cherchent à s'emparer de votre cœur, repoussez-les, en leur disant que vous l'avez d'avance donné à Jésus-Christ, et qu'il n'y a plus de place pour elles. L'amour de Dieu est ce qui fait d'un monastère un monde renversé, où l'on estime ce que le monde déteste, où l'on abhorre ce que le monde estime.

1. Lettre à sainte J. Fr. de Chantal, *Œuvr.* t. X, p. 402.

V Par-dessus tout, pour aimer Jésus-Christ de tout notre cœur, il faut que nous fassions abnégation de nous-mêmes, acceptant ce qui déplaît à notre amour-propre, et nous privant de ce qu'il exige. Un jour, sainte Thérèse étant malade, on lui apporta un plat que la sainte refusa. L'infirmière l'engageait à en manger, en lui disant qu'il était bien apprêté ; à quoi la sainte répondit : « Mais c'est précisément pour cela que je n'en mange pas, parce qu'il est bien apprêté. » Comme sainte Thérèse, nous devrions nous priver des choses qui nous font plaisir, par cela même qu'elles nous font plaisir. Nous devrions détourner les yeux, et ne pas regarder cet objet, parce qu'il est beau. Nous devrions nous abstenir de cette récréation, parce qu'elle nous plaît ; et de même nous devons servir cette sœur d'humeur désagréable, parce qu'elle est d'une humeur désagréable, prendre un remède amer, parce qu'il est amer. Voyez, disait saint François de Sales, comme notre amour-propre veut se mêler jusque dans les choses les plus saintes, et nous fait voir qu'il n'y a rien de bon que là où notre satisfaction s'y trouve. Ce même saint disait encore, que nous devons aimer avec détachement les vertus mêmes : par exemple, il faut aimer l'oraison, la solitude ; mais lorsque nous sommes empêchés de nous y adonner, soit par obéissance, soit par charité, nous ne devons pas nous en inquiéter, mais accepter au contraire avec tranquillité tout ce qui nous arrive par la volonté de Dieu, contre notre propre inclination. Le V P Balthazar Alvarez disait encore que le Seigneur commande souvent aux créatures de s'éloigner de nous et de nous abandonner, afin que nous revenions à lui ; mais avant que les créatures nous quittent, quittons-les nous-mêmes, et courons nous jeter dans les bras de Dieu.

VI. Le Sage dit que la vie des justes croît toujours, jusqu'à ce qu'elle parvienne comme le soleil à sa plus grande hauteur¹. Or, qui arrive à cette hauteur ? Celui qui ne veut que ce que Dieu veut, et qui ne veut rien de ce que Dieu ne veut pas,

1. *Justorum autem semita quasi lux splendens procedit et crescit usque ad perfectum diem. (Prov. iv, 18.)*

sans jamais rien préférer avant de connaître le choix du Seigneur. Prions donc comme le P Alvarez, qui disait : Seigneur, faites que je me trouve heureux dans tous les états où me mettra votre sainte volonté. Je ne demande ni plus de satisfactions, ni moins de peines. Oh ! qu'il est heureux celui qui est détaché du monde, qui en méprise les biens, et ne cherche que Dieu. Vivons donc ici-bas comme dans un désert, et disons : Il n'y a ici que Dieu et moi. Renouvelez donc chaque jour, ô épouse du Seigneur, vos vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, avec la détermination de ne plus aimer les plaisirs, et de ne plus écouter votre volonté. Résumez ces vœux en peu de paroles, afin de les répéter plus facilement et plus souvent. Dites de cette manière : Mon Jésus, je renouvelle mes vœux pour votre amour ; je me propose, avec votre grâce, de les observer exactement, et vous prie de m'accorder la grâce de vous être fidèle.

VII. Le troisième moyen d'obtenir un parfait amour pour Jésus-Christ, c'est de méditer souvent sa passion. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi dit que la religieuse ayant été jugée digne d'être l'épouse de Jésus-Christ crucifié, elle doit, pendant toute sa vie, et dans toutes ses actions, avoir les yeux tournés vers le crucifix, et ne songer qu'à l'amour que lui a porté son divin époux. Si nous souffrions pour un de nos amis les injures, les coups et l'emprisonnement, qu'il nous serait doux de savoir qu'il pense à nous et qu'il nous en est reconnaissant ! Mais si, lorsqu'on lui parlerait de nous, il changeait de discours, qu'il nous serait dur de le voir si ingrat ! Les âmes qui ne pensent pas aux douleurs que Jésus-Christ a souffertes pour elles, lui causent la même peine ; au contraire, il aime ceux qui méditent souvent sa passion. Il me semble qu'une religieuse devrait la méditer sans cesse, ou au moins une fois par jour.

VIII. On dirait que Jésus-Christ n'a voulu souffrir mille douleurs différentes, que pour fournir aux âmes pieuses différents mystères à méditer. Il se présente à nous tantôt suant le sang dans le jardin de Gethsémani, tantôt lié par les soldats, tantôt

vêtu comme un roi de théâtre, tantôt couvert de crachats, déchiré par les verges, couronné d'épines, marchant à la mort la croix sur les épaules, cloué à la croix, le côté ouvert, étendu mort dans un linceul. Mais remarquez qu'il ne faut pas méditer la passion de Jésus-Christ pour en tirer des consolations d'esprit, mais uniquement pour nous exciter à l'aimer, et pour apprendre de lui ce qu'il exige de nous, nous offrant à souffrir toutes sortes de maux pour lui, puisqu'il en a tant souffert pour nous. Le Seigneur révéla à un saint solitaire que rien n'enflamme plus nos cœurs d'amour pour lui que de méditer sa passion.

IX. Le quatrième moyen pour parvenir à la perfection de l'amour envers Jésus-Christ, c'est de s'exercer souvent à en produire des actes. On alimente le feu avec du bois, et de même l'amour avec des actes d'amour. 1^o Celui qui aime se réjouit du bonheur qui arrive à l'objet de son amour; c'est là ce qu'on appelle amour de *complaisance*. O ma sœur ! réjouissez-vous souvent de la félicité de votre époux, et trouvez-y plus de bonheur que si c'était vous-même qui goûteriez cette félicité, car vous devez aimer votre époux plus que vous-même, et ce doit être votre joie de savoir que rien ne manque à votre bien-aimé pour être infiniment heureux. Réjouissez-vous aussi de savoir que des millions d'AnGES et de saints l'aiment parfaitement dans le ciel. Réjouissez-vous de même, quand vous apprenez qu'il y a ici-bas des âmes qui aiment Jésus-Christ. 2^o Celui qui aime, désire que son bien-aimé soit aimé de tout le monde : c'est là ce qu'on appelle l'amour de *bienveillance*, que vous devez pratiquer en désirant que Jésus-Christ soit ardemment aimé de toutes les créatures. Parlez donc souvent de son amour avec vos compagnes, afin de l'allumer dans leurs cœurs. Désirez aussi que votre époux soit connu et aimé de tous ceux qui ne le connaissent ni ne l'aiment. Votre unique douleur doit être de le voir méprisé de tant de monde. Serait-ce une épouse bien affectionnée, que celle qui, voyant son époux outragé et blessé, ne s'en mettrait guère en peine ? Vous devez surtout être affligée des offenses que vous lui avez

faites par le passé, et répéter sans relâche pour cela des actes de contrition, qui sont encore des actes d'amour, mais d'un *amour douloureux*.

X. Celui qui aime préfère l'objet aimé à tous autres biens. C'est là l'amour de *préférence*, et c'est celui que Dieu demande de nous. Le premier degré de cet amour, c'est d'être prêts à perdre tout autre bien, plutôt que la grâce de Dieu. Dieu est-il trop exigeant en voulant que nous le préférions aux choses de ce monde ? Que sont les choses de ce monde auprès de Dieu ? L'empereur Domitien offrit à Clément (d'Ancyre) de l'or, de l'argent et des bijoux, s'il voulait adorer les idoles : le saint poussa alors un grand soupir, et pleura de voir Dieu comparé aux choses de la terre. Nous devrions rougir de dire à Dieu : Seigneur, je vous aime plus que toutes choses : car c'est comme si nous disions à un roi : Sire, je vous préfère à de la boue et à de l'ordure. Mais il suffit à Dieu que nous l'aimions plus que les créatures, qui sont à ses yeux moins que n'est l'ordure et la boue aux yeux d'un roi. Le père Vincent Caraffa de la compagnie de Jésus disait que quand même il aurait entre les mains le monde entier, en entendant nommer Dieu, il le laisserait tomber de ses mains. Il faut donc être disposé à perdre tout, vie, honneurs, emplois, trésors, plutôt que de perdre Dieu. Il faut dire avec saint Paul : Ni la mort, ni la vie, ni l'enfer, ne pourront nous séparer de notre Dieu, C'est un grand trésor pour l'âme, dit le père Alvarez, de sentir qu'elle ne peut vivre sans Dieu. Mais ceux qui aspirent au parfait amour, doivent être prêts non-seulement à mourir plutôt mille fois, que de commettre un péché grave, et même un péché véniel, de propos délibéré ; mais encore à préférer le bon plaisir de Dieu à toutes leurs satisfactions, et à tout souffrir pour lui plaire. Songez, ô ma sœur ! que Jésus-Christ a préféré votre salut à sa propre vie : c'est donc le moins que vous puissiez faire de préférer son plaisir à tous vos plaisirs.

XI. Celui qui aime ne refuse pas, mais il se réjouit plutôt de souffrir pour l'objet aimé. C'est ce que fait Jésus-Christ : il a souffert pour nous prouver son amour. Qui désire souffrir

pour Jésus-Christ, embrasse sans se plaindre toutes les douleurs. Les douleurs aplanissent la voie du ciel, et nous rapprochent de Dieu. Le P Alvarez disait : Celui qui se résigne à la volonté divine court la poste, en allant à Dieu. Tous les revers et les chagrins lui sont des sujets de joie ; tout tourne en bien à ceux qui aiment le Seigneur ; comme l'a dit l'Apôtre ¹. Il est certain que tout ce que Dieu fait est pour notre bien. Il dit un jour à sainte Gertrude : Que j'envoie à l'homme prospérité ou misère, je le fais toujours pour son bien. Unissez-vous à Dieu, particulièrement quand vous êtes malade. Obéissez alors à votre médecin et à l'infirmière. Ne demandez rien, et prenez sans dégoût les médecines amères et nauséabondes. Ne vous plaignez de personne, mais soyez douce et reconnaissante envers tout le monde. Résignez-vous entièrement à la volonté de Dieu, unissez vos douleurs à celles de Jésus-Christ, et offrez-vous à souffrir tout ce qu'il juge à propos de vous envoyer, vous unissant à Jésus-Christ sur la croix sans en vouloir descendre, tant que cela lui plaira, contente d'y laisser même votre vie, s'il lui plaît ainsi. Mettez-vous alors pour cela devant les yeux Jésus crucifié, et vous souffrirez avec plus de résignation, en voyant que vos peines sont beaucoup moindres que celles qu'il a endurées pour votre amour. « Aimez votre époux, disait saint François de Sales, dans les afflictions comme dans les consolations ; il est aussi aimable quand il vous frappe que quand il vous caresse, car il fait tout pour votre bien. » Si vous aimez Jésus-Christ, aimez aussi les mépris, les corrections, et priez votre confesseur et votre supérieure de vous traiter sans égard, en vous imposant ce qui leur paraît le mieux. Saint François de Sales disait que les couvents sont des hôpitaux de malades, où l'on va pour se faire guérir, et dans ce but, on s'expose volontiers à souffrir les opérations les plus douloureuses et toute l'amertume des médicaments. Priez donc vos médecins spirituels de ne vous exempter de rien de ce qu'il faut pour vous guérir

XII. 5^o. Celui qui aime pense toujours à l'objet aimé. Ainsi

1. Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum. (*Rom.* VIII, 28.)

l'âme qui aime Dieu pense toujours à lui, et cherche toujours à lui témoigner son affection par des soupirs ardents et de ferventes oraisons jaculatoires; et c'est ce qu'on appelle l'amour *aspiratif*. Répétez donc souvent à votre époux crucifié, la nuit et le jour, dans votre cellule, seule ou en compagnie, des dispositions comme celles-ci : « Mon Dieu, je ne veux que vous. Je me donne toute à vous. Je veux tout ce que vous voulez. Disposez de moi comme il vous plaira. » Ou bien dites seulement : « Mon Dieu, je vous aime. » Il suffira même d'une seule parole comme : Mon amour, mon tout ; ou que, sans parler, vous poussiez un soupir amoureux, que vous élevez votre âme, que vous regardiez le ciel, que vous jetiez un regard d'affection vers le saint-sacrement ou vers le crucifix, et ces actes d'amour sont peut-être les meilleurs, parce qu'ils sont plus faciles et qu'on peut les faire plus souvent, quelquefois encore avec plus de ferveur. J'indiquerai à la fin de cet ouvrage plusieurs actes d'amour qui peuvent s'adresser à Jésus-Christ, en faveur des personnes qui se trouvent dans un état de sécheresse. Du reste, les meilleurs sont ceux que Dieu nous inspire et qui nous viennent de notre propre cœur.

Le Seigneur avait ordonné dans l'ancien Testament que le feu brûlât toujours sur son autel ¹ Saint Grégoire dit que ces autels sont nos cœurs, où Dieu veut que brûle sans cesse le feu de son amour. C'est pour cela qu'après avoir dit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur ², il ajouta : Ces commandements seront gravés dans votre cœur Vous les méditez assis dans votre maison, et marchant dans le chemin, pendant la nuit et à votre lever. Vous les attacherez comme un signe à votre main, vous les porterez sur le front entre vos yeux, vous les écrirez sur le seuil et sur les poteaux de la porte de votre maison ³ Remarquez avec combien de soin le

1. Ignis in altari meo semper ardebit. (*Lev.* vi, 10.)

2. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. (*Deut.* vi, 5.)

3. Eruntque verba hæc in corde tuo, et meditaberis in eis sedens in domo tua et ambulans in itinere, dormiens, atque consurgens. Et ligabis ea quasi signum in manu tua, eruntque, et movebuntur ante oculos tuos, scribesque ea in limine, et in ostiis domus tuæ. (*Ibid.*, à partir du verset 6.)

Seigneur recommande le précepte de l'aimer. Je veux, dit-il, que ce précepte reste toujours gravé dans votre cœur, que vous le méditez continuellement, soit assis dans votre maison, soit marchant dans les chemins, soit au lit, soit hors du lit. Je veux que vous le gardiez imprimé dans vos mains, présent à vos yeux, que vous l'écriviez à l'entrée et sur toutes les portes de votre maison, afin que vous vous le rappeliez sans cesse et que vous le mettiez en pratique par des actes d'amour. Aussi les docteurs enseignent-ils avec raison que, tandis qu'il suffit de faire une fois par an les actes d'espérance et de foi, on doit faire les actes d'amour au moins une fois par mois, et d'autres imposent même l'obligation de les faire plus souvent.

XIV Le P Balthazar Alvarez appelle les couvents des hôpitaux de cœurs blessés d'amour divin, des fournaies d'amour, où les pierres les plus dures sont liquéfiées. Il en devrait être ainsi : toutes les religieuses embrasées de ce feu divin devraient continuellement brûler d'amour pour Jésus-Christ ; mais, hélas ! il y en a peu et bien peu dont on puisse le dire. Si Jésus-Christ pouvait pleurer et s'affliger, sa plus grande affliction serait de se voir si peu aimé de ses épouses. Vous donc, sœur bénie qui déjà vous trouvez mise au rang de ses épouses, aimez-le, aimez-le du moins par pitié de le voir si peu aimé, surtout des religieux. Dites-moi : si un grand prince, riche, beau, aimable, devenait l'époux d'une pauvre villageoise, sans éducation, sans esprit, sans culture, et qu'en l'épousant il la rendît tout d'un coup riche, noble, spirituelle et heureuse, que ne ferait pas celle-ci par reconnaissance pour son époux ? Quel amour, et en même temps quel respect ne lui porterait-elle pas, en considérant ce qu'elle est et ce qu'il est ? Elle ne ferait autre chose que le remercier à toute heure de la bonté qu'il aurait eue pour elle. Combien ne chercherait-elle pas à deviner ses goûts pour lui complaire ! comme elle serait attentive à exécuter sans réplique ses volontés, en quoi que ce fût qu'il lui fit connaître ses désirs ! et s'il lui fallait souffrir quelque peine pour l'amour de lui, avec quelle promptitude et quelle joie elle s'y porterait, en s'estimant heureuse de

pouvoir par ce moyen lui donner une preuve de son affection et de sa gratitude ! Lorsque ensuite elle le verrait méprisé par ses sujets, elle ne ferait que pleurer de chagrin. Et s'il lui arrivait à elle-même, par suite de quelque négligence, de lui causer de la peine, quelle douleur n'en aurait-elle pas, et avec quelle humilité et combien de larmes ne se jetterait-elle pas à ses pieds pour lui en demander pardon ! Si ensuite elle se trouvait loin de son époux, comme elle compterait les heures et les moments pour aller le voir ! et cependant comme elle se sentirait contente en pensant à son misérable état d'autrefois, et à l'heureuse condition où elle se trouverait présentement ! Appliquez-vous, ma sœur, ce tableau à vous-même, puisqu'il est précisément le vôtre, vous qui, de pauvre pécheresse, êtes devenue l'épouse de Jésus-Christ.

XV Aimez donc votre époux, mais sachez que si vous ne l'aimez pas de tout votre cœur, il ne sera pas content. Prouvez-lui votre amour, non-seulement par les affections de votre cœur, mais encore par vos œuvres. Il y en a qui, n'étant amis que de nom, disent : Mon ami, tout ce que j'ai est à vous ; mais en réalité, ils ne donnent rien, ou ne donnent que peu de chose. D'autres vrais amis donnent d'abord ce qu'ils ont de meilleur, et puis ils offrent le reste. Une âme qui a résolu de se donner tout entière à Dieu, sans aucune réserve, se dépouille de tous les biens terrestres auxquels elle voit son cœur attaché, elle prend la résolution de soumettre toutes ses inclinations à la sainte obéissance, de se mortifier par rapport à tout ce qui pourrait la satisfaire, de ne tenir aucun compte de sa propre estime, et d'accepter avec joie les dérisions et les mépris. Oh ! comme une telle résolution la fait marcher d'un pas sûr ! Quelle confiance ne lui inspire-t-elle pas en Dieu ! comme elle la rend prompte à supporter les adversités ! comme elle fait qu'elle se propose en tout une fin louable ! comme c'est pour elle un puissant aiguillon qui la pousse à demander à Jésus et à Marie leur aide pour mettre à exécution ce qu'elle s'est proposé, toujours fermement déterminée à chercher en tout ce qui plaît davantage à Dieu ! Quand

il se présente des difficultés, la même résolution lui donne le courage de dire : Il n'y a pas d'autre parti à prendre, il s'agit de donner satisfaction à Dieu. Donnons-lui satisfaction, dùt-il nous en coûter la vie. Si elle vient à commettre quelque manquement, la résolution qu'elle a prise lui donne la force et le courage de se relever, avec l'espérance de faire mieux à l'avenir ce qu'elle a manqué de faire par le passé. Mais il faut souvent renouveler une telle résolution en faisant oraison, en communiant, dans les visites qu'on fait au Saint-Sacrement ; et particulièrement le matin, quand on se lève, il faut faire la protestation suivante : « Mon Jésus, je me donne de nouveau tout entière à vous, et je vous promets d'avoir toujours la volonté de faire ce que je verrai vous être le plus agréable. J'unis cette offrande que je vous fais à celles que vous fîtes vous-même à votre Père de tout vous-même. Aidez-moi à vous être fidèle. Votre passion fait mon espérance, j'espère tout de vos mérites, de vos promesses, de votre amour. Marie, ô ma mère, priez Jésus pour moi, obtenez-moi la sainte persévérance, et l'amour que je dois à votre divin fils. »

XVI. Et voici ce que je vous recommande le plus, sœur bénie : si vous voulez acquérir le grand trésor de l'amour de Dieu, demandez-le toujours. Dites : Jésus, donnez-moi l'amour ; Marie, obtenez-moi l'amour ; mon ange gardien, mes saints patrons, obtenez-moi cette grâce. Il suffira que vous prononciez le nom d'amour. Dieu s'y complaira toujours, et toujours il vous inspirera quelques nouveaux sentiments pieux, et mettra dans votre cœur de nouvelles flammes avec de saints désirs. Le Seigneur est prodigue de tous ses dons, mais surtout de l'amour, envers quiconque le lui demande, car cet amour est ce qu'il exige de nous par-dessus tout le reste. Mais demandons-lui non tant un amour tendre, qu'un amour fort, qui nous fasse vaincre tous les respects humains et toutes les répugnances de l'amour-propre, et nous rende prompts à faire ce qui lui plaît sans délai et sans aucune réserve. Et pour cela habituez-vous à chercher en toutes choses ce qui plaît le plus à Dieu, même dans les plus petites choses, parce qu'ainsi vous

vous trouverez disposée à en faire plus tard de plus grandes. Quand vous vous sentez troublée par la crainte en quelque chose de plus difficile, confiez-vous en Dieu, en vous disant à vous-même : Je puis tout en celui qui me fortifie ¹ Ce que je ne puis par moi-même je le pourrai faire avec l'aide de Dieu. Je vous prie de lire, à la fin de cet ouvrage, le catalogue des actes de dévotion que doit s'exercer à faire une âme qui veut être toute à Dieu.

XVII. Saint Augustin dit que tout le temps qui n'est pas employé pour Dieu, est un temps perdu. Il est certain qu'au moment de la mort, notre seule consolation sera d'avoir aimé Jésus-Christ. O Dieu ! comme il sera consolant en ce dernier moment, pour le mourant qui pendant sa vie l'aura vraiment aimé de tout son cœur, de pouvoir dire en regardant le crucifix : Voici celui qui a été mon unique amour ! Et même en cette vie, quel plus grand contentement peut goûter une âme, que lorsqu'elle se dit à elle-même : Je fais ce qui plaît à Dieu : je suis avec Dieu ? Mais il faut nous donner à Dieu non pour notre propre satisfaction, maïs seulement pour lui plaire, en nous oubliant nous-mêmes, et en disant avec l'épouse des Cantiques : Le Roi m'a fait entrer dans le cellier où il met son vin ; il a réglé en moi le saint amour. Soutenez-moi avec des fleurs, fortifiez-moi avec des fruits, parce que je languis d'amour ². Le vin est ici l'emblème de la charité : le vin prive l'homme de l'usage de ses sens et l'enivre, de sorte qu'il ne voit plus, n'entend plus, et quoique vivant, il est comme mort ; ainsi l'âme embrasée de l'amour divin devient comme insensible aux choses de ce monde, de sorte qu'oubliant toutes créatures, elle ne veut plus d'autre objet que Dieu. Voilà pourquoi elle demande des fleurs de saints désirs, et des fruits de bonnes œuvres, pour entretenir en elle la vie, c'est-à-dire l'amour divin, dont elle vit, et par lequel seul elle vit. Mais ce langage ne peut être que celui d'une âme qui s'est donnée tout en-

1. Omnia possum in eo qui me confortat.

2. Introduxit me Rex in cellam vinariam ; ordinavit in me caritatem ; falcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo. (*Cant.* II, 4, 5.)

tière et sans réserve à Jésus-Christ. Eh bien, chère sœur, que dites-vous! vous êtes-vous jusqu'ici, comme il le désire de vous, donnée tout entière à lui? ou bien résistez-vous encore? Jésus-Christ n'a-t-il pas fait assez, par hasard, pour mériter tout votre amour? Jésus s'est donné à vous sans réserve une fois sur la croix, et tant de fois dans la sainte communion! Qu'attendez-vous de plus? Qu'a-t-il à faire de plus pour vous voir vous donner tout entière à lui? Attendez-vous qu'il vous abandonne pour votre ingratitude, et qu'il ne vous appelle plus? Ah! cessez de résister, et hâtez-vous de lui dire:

PRIÈRE.

Oui, mon Jésus et mon époux, me voici, je ne veux plus résister à votre amour. *Dilectus meus mihi, et ego illi*. Vous vous êtes donné tout entier à moi, je me donne tout entière à vous. Je mériterais d'être chassée de votre présence après avoir tant de fois été sourde à votre voix. Mais le désir que vous m'inspirez de me donner à vous me fait espérer que vous ne me rejetterez pas. Acceptez-moi, mon Jésus, au nom de cet amour que vous m'avez porté en mourant sur la croix pour moi. Mon aimable maître, si j'étais maintenant dans l'enfer que j'ai mérité, je ne pourrais plus vous aimer. Mais puisque encore maintenant vous me donnez du temps pour vous aimer, oui, je veux vous aimer, je ne veux point en aimer d'autres que vous. Ah! mon bien-aimé Sauveur, comment est-il possible qu'en vous considérant soit dans l'étable de Bethléem, soit en croix sur le Calvaire, soit dans le Saint-Sacrement sur l'autel, on ne se passionne pas d'amour pour vous? Et qui donc pourrais-je aimer, si je reste indifférente pour un Dieu qui est mort pour moi? Je vous aime, mon Rédempteur, mon amour, mon tout. Augmentez en moi votre saint amour. Rappelez-moi toujours tout ce que vous avez fait et souffert pour moi, et ne permettez pas que je vous sois de nouveau ingrate. O belles flammes d'amour, qui consumâtes la vie de mon Jésus sur l'autel de la croix, venez, emparez-vous de mon cœur tout entier, détruisez en lui tout attachement pour

les créatures ! Je me donne toute à vous, mon amour ; et si je ne sais pas me donner comme je le devrais, prenez-moi, vous, et faites-moi toute vôtre. Faites que je ne parle de rien autre chose, que je ne pense à rien autre chose, que je n'aspire à rien autre chose qu'à vous aimer et à vous plaire. J'espère tout de vos mérites, ô mon Jésus. Et vous, ô Marie, mon espérance, je mets aussi en vous ma confiance, comptant que vous m'obtiendrez la grâce de n'aimer désormais que votre fils, mon époux, et vous, ma mère.

CHAPITRE XXIII.

Avertissements particuliers sur les fonctions d'abbesse, de vicaire, de maîtresse de novices, de procuratrice, de sacristaine, de tourière, de portière, d'infirmière, de conseillère, et enfin quelques avertissements aux converses.

AVERTISSEMENTS A L'ABBESSE.

I. Je suppose que vous n'avez pas été élue supérieure par ambition ou par intrigue, mais par la seule volonté de Dieu, sans cela je vous dirais qu'il peut se faire difficilement que votre administration soit heureuse, car Dieu n'accorde pas ses secours à ceux qu'il n'a pas appelés à une telle charge. Le P. Léonard de Port-Maurice raconte qu'une abbesse, à l'instant de sa mort, était tourmentée de mille scrupules sur son administration, quoiqu'elle en eût été chargée malgré elle. Que sera-ce donc de celles qui s'en emparent par intrigue ? Si vous êtes élue du consentement universel des sœurs, soyez certaine que c'est toujours un emploi pénible, que celui que vous allez remplir. Le P. Torrès écrivit à sa sœur, quand elle fut nommé supérieure de son couvent : « Priez Dieu qu'il vous assiste et qu'il ne vous laisse pas mourir écrasée sous le poids de tant de croix, martyre sans mérite et sans couronne. » Songez, vous, par conséquent que vous aurez de grands comptes à rendre à Dieu, si, par votre faute, il s'introduit des abus dans le couvent. Le P. Doria, carme déchaussé, disait que les instituts religieux se sont relâchés plutôt pour être tombés malades de la migraine que de la goutte, c'est-à-dire

plutôt de la tête que des pieds, c'est-à-dire encore, moins par la faute des sujets que par celle des chefs, qui fermaient les yeux sur les manquements aux règles et sur les abus. C'est pourquoi, ma sœur, avant d'entrer en fonctions, remerciez vos sœurs de l'honneur qu'elles vous ont fait; mais ensuite protestez que si vous acceptez la charge en vue de les servir, vous ne voulez pas perdre votre âme, et en conséquence dites-leur qu'elles sachent bien par avance que votre intention n'est pas d'accorder ou de permettre quoi que ce soit qui puisse engendrer des scrupules de conscience. Et de cette manière vous pourrez gouverner avec plus de liberté d'esprit.

II. Veillez après cela à ce que les abus ne s'introduisent pas dans le couvent, car, une fois entrés, il est difficile de les en faire sortir. Les moindres abus sont dangereux, car, avec le temps, ils grandissent. Comment sont entrés tant d'abus dans les couvents particulièrement en matière de pauvreté? c'était d'abord peu de chose, et avec le temps ces abus sont devenus énormes. Le P François de la Croix, carme déchaussé, raconte qu'une abbesse apparut après sa mort à une de ses amies, et lui dit qu'elle souffrait beaucoup dans le purgatoire, parce qu'elle avait négligé l'observance des règles, et l'exécution des ordres du supérieur. Cette abbesse souffrait dans le purgatoire; mais, hélas! combien d'autres supérieures nous verrons au jour du jugement souffrir en enfer pour avoir toléré ou laissé s'introduire des abus pendant qu'elles étaient en charge! L'abbesse doit en outre faire la ronde dans le couvent, et voir par elle-même si on exécute les ordres qu'elle a donnés. A quoi servent les ordres, si on ne les exécute pas? Il vaut mieux en donner peu, et les faire observer, que beaucoup sans prendre les moyens de les faire exécuter. Quand on s'aperçoit que la supérieure se met peu en peine que les règles soient observées ou non, on arrive facilement à ne faire cas de rien de ce qu'elle dit.

Veillez à ce que chaque officière fasse son devoir, mais ne vous immiscez pas trop dans leurs offices. Abstenez-vous en outre de promulguer de nouveaux règlements qui augmentent

les charges des religieuses, car cela les indisposerait beaucoup contre vous. Ce à quoi vous devez vous appliquer, c'est à faire observer les lois qui existent. Si cependant vous trouviez tombée en décadence quelque règle établie, comme la fréquentation des sacrements, la présence d'auditrices au parloir, l'oraison commune, les pénitences du réfectoire et autres semblables, ce ne serait point une innovation, ce serait plutôt une obligation de les remettre, autant que vous le pourriez, en vigueur.

Veillez surtout à ce qu'il n'y ait dans le couvent aucune amitié particulière, soit du dehors, soit entre les religieuses; si vous ne pouvez les rompre vous-même, invoquez l'aide du supérieur, qui peut-être aura donné à quelqu'une, sans être suffisamment instruit, la permission de parler; mais quand vous savez que l'amitié est suspecte et qu'elle est pour les autres un sujet de scandale, vous devez en donner connaissance au prélat, pour qu'il révoque la permission. En agissant ainsi, vous vous attirerez sans doute inmanquablement des plaintes, peut-être même des injures de la partie offensée, mais à cela point de remède; cette obligation est inséparable de la charge de supérieure, qui vous fait une nécessité de veiller à l'intérêt spirituel, plutôt qu'aux avantages temporels de vos inférieures. A cette occasion, je vous recommande aussi en passant de ne pas permettre aux religieuses de coucher ensemble.

Veillez en outre à ce que les domestiques du couvent ne portent pas aux religieuses des billets ou des messages inconvenants, et, si vous les en trouvez coupables, congédiez-les sur-le-champ. Veillez de plus à ce qu'il n'entre pas d'autres hommes que ceux qui sont précisément nécessaires au service du couvent. Le P. Barthélemy de Saint-Charles, dans son livre intitulé *l'École de vérité*¹, rapporte un décret de la sacrée congrégation, qui défend aux hommes d'entrer dans les couvents, à moins que ce ne soit pour faire des travaux, pour lesquels les converses ne sont pas assez fortes. Il rapporte encore dans le même endroit un autre décret, où il est défendu d'introduire

1. Plaisance, 1614, 6 juin.

dans les couvents des enfants, de quelque âge que ce soit, sous peine de censure encourue comme pour violation de clôture ¹ Faites en sorte, outre cela, que les chapitres soient tenus selon la règle, et parlez-y avec force contre les défauts les plus communs, et surtout contre les abus que vous voyez s'introduire dans le couvent. Il n'est pas nécessaire que vous fassiez un sermon, mais vous devez parler et vous faire bien comprendre.

III. Si vous voulez ensuite que les religieuses observent les règles, il faut que vous en donniez vous-même l'exemple la première. Le B. Joseph de Calasanze disait : Malheur à tout supérieur qui détruit par son exemple ce qu'il enseigne par ses paroles. Une abbesse est placée sur le chandelier : tout le monde a les yeux sur elle. Comment exigerait-elle de ses inférieures l'exactitude à l'oraison, à l'office divin et aux autres exercices, si elle y manque souvent elle-même? Elle n'osera pas parler, et, si elle parle, on suivra plutôt son exemple que ses avis. Soyez exacte par conséquent à vous trouver à tous les exercices, et surtout à l'oraison. Une supérieure a doublement besoin de prier, pour elle-même et pour ses filles. Dans vos oraisons, vous devez particulièrement prier le Seigneur de vous éclairer et de vous soutenir, pour que vous puissiez bien remplir la charge qui vous a été confiée. Tâchez aussi d'assister à l'office divin et aux repas, où en votre absence il pourrait se commettre bien des désordres.

Abstenez-vous avec un grand soin de toute singularité, tant par rapport à la nourriture, que dans la manière de vous vêtir et de vous meubler, et ordonnez aux officières de ne pas avoir plus d'égards à vous pour ces sortes de choses qu'à la dernière des converses : car si vous faites servir votre place à vous procurer des commodités, soit à vous-même, soit à vos parents, tenez pour certain que vous n'échapperez pas aux remarques, ni même aux murmures de toute la communauté.

IV Ayez soin de gouverner le monastère par vous-même, et ne le laissez pas gouverner par d'autres. C'est une chose

1. Naples, 1580, 22 mars.

qui contrarie et trouble singulièrement les religieuses, que d'avoir à obéir à une autre qu'à leur supérieure. Et pour cette raison, évitez de vous en rapporter toujours aux avis d'une seule de vos sœurs, surtout si cette sœur était une converse. Dans les affaires importantes, recommandez-vous d'abord à Dieu, ensuite consultez-en plusieurs, puis faites ce qui vous semblera le mieux, en vous attachant à suivre pour la plupart du temps l'avis de la majorité. Soyez de même attentive à les traiter toutes d'une manière égale, et à n'user de partialité pour personne, à moins qu'une infirmité ou quelque autre juste cause n'en fasse une nécessité. Spécialement dans la distribution des emplois, ne vous laissez pas emporter par la passion ou par quelque respect humain, mais prenez pour guide la prudence chrétienne; autrement, vous auriez à rendre compte à Dieu des désordres qui pourraient survenir.

V Soyez humble et affable avec toutes vos sœurs. Figurez-vous qu'en devenant supérieure, vous êtes devenue la servante de toutes les autres. Evitez par conséquent de gouverner le monastère avec hauteur. C'est par l'humilité et la douceur, et non par la sévérité, que vous gagnerez les cœurs de vos sœurs, et de cette manière vos corrections et vos avis seront pris en bonne part. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi disait : « L'amour et la confiance sont les liens par lesquels une supérieure s'attache les cœurs de ses subordonnées; mais pour les rompre, il suffit de l'orgueil. Si vous ne vous montrez pas affable, les sœurs n'oseront plus vous exposer leurs besoins et leurs peines, ne vous demanderont plus les permissions qu'il faudrait leur donner, ne vous informeront plus des désordres du couvent, et votre gouvernement sera sans succès. Il ne suffit pas d'avoir bon cœur; si vos manières sont rudes, tout le monde vous fuira. Il faut donc que vous écoutiez avec bonté toutes les religieuses qui s'adressent à vous sans distinction; à moins de cela vous ne connaîtrez guère les désordres du couvent, et vous pourrez encore moins y remédier. Si quelqu'une de vos sœurs est embarrassée avec vous, encouragez-la, en vous montrant plus affable avec elle.

Quand vous devez assigner les emplois, ou donner quelque occupation, ou défendre quelque chose aux religieuses, absterne vous de faire des préceptes d'obéissance, à moins qu'ils ne soient absolument nécessaires; ne prenez jamais un ton impérieux, et n'élevez jamais la voix. Mais plutôt adressez une prière comme celle-ci : Faites-moi le plaisir; je vous prie, ma sœur, de faire ceci; ayez la bonté, etc. Tâchez d'être plutôt aimée que crainte, et mesurez les travaux aux forces de l'ouvrier.

Soyez douce en corrigeant. Saint Ambroise disait : Une correction amicale est plus profitable qu'un âpre reproche. Celui que vous corrigez doit vous croire son ami, et non son ennemi ¹ Saint Jean Chrysostome a dit : Voulez-vous corriger votre frère? Pleurez, conjurez-le, embrassez ses genoux, baissez-lui même les pieds, s'il le faut, pour obtenir sa guérison ². Par conséquent, les premières corrections doivent être faites avec beaucoup de douceur et en particulier; et lors même que, le péché ayant été commis publiquement, la correction doit être aussi publique, faites-la précéder néanmoins de la correction secrète, en avertissant la coupable en particulier, après l'avoir louée pour ses bonnes qualités, puis mettez-lui sous les yeux la faute qu'elle a commise, et représentez-lui qu'elle ne devra pas trouver mauvais que vous lui fassiez la correction en public, la chose étant nécessaire pour le bien de la communauté. Oh! combien les avertissements faits de cette manière sont bien plus utiles que s'ils l'étaient d'une manière âpre et sévère! Quand la supérieure agit avec douceur, elle mène son troupeau, comme on dit, avec un fil de soie. Les religieuses vous appellent leur mère, et vous regardent comme telle; vous donc, traitez-les comme vos filles, avec la plus tendre affection. Il faut particulièrement user de charité et de prudence envers les religieuses âgées. « Souvent, a dit saint Grégoire,

1. Plus proficit amica correptio, quam accusatio turbulenta; illa pudorem incutit, hæc indignationem movet. Amicum magis te credat quam inimicum. (Lib. VIII *in Luc.*, c. XVIII.)

2. Vis fratrem corrigere? lacryma, exhortare, comprehende pedes, osculari non erubescas, si modo mederi vis. (Hom. IV *ad. pop. Ant.*)

il faut être sévère avec les jeunes (nous dirons ci-après en quels cas cela peut être utile); mais, avec les personnes anciennes, il faut employer la prière et la douceur ¹, en leur disant, par exemple : Ma sœur, vous savez combien je vous aime; je vous prie de ne pas manquer à telle règle; nous qui sommes anciennes dans le couvent, nous devons donner l'exemple aux jeunes.

Parfois il faut attendre des semaines et des mois pour trouver le temps opportun de faire une correction. Le remède donné à un malade en son temps le guérit; donné à contre-temps, il le tue. Parfois aussi il faut fermer les yeux, et feindre de ne pas voir la faute qui se commet, à savoir quand la faute est légère, et qu'elle s'arrête à celle qui la commet, sans passer en exemple. Il y a bien des choses qu'il faut remettre à Dieu, en le priant d'y remédier. Saint François de Sales a dit dans une de ses lettres ² : « Il faut avoir égard aux vieilles, elles ne peuvent s'accommoder si aisément, elles ne sont pas souples, car les nerfs de leur esprit, comme ceux de leur corps, ont déjà fait contraction. »

Quand, au contraire, les fautes sont de conséquence, comme si elles causaient du scandale, ou qu'elles fussent préjudiciables aux autres, ou bien encore opposées à l'observance de quelque règle, alors il faut parler. Si vous gardez le silence pour ne pas perdre l'amitié de quelque religieuse, vous perdrez celle de Dieu. Il faut encore, quand il s'agit de certaines misères, comme d'amitiés particulières ou d'inimitiés déclarées, ne pas attendre, mais y remédier tout de suite, car plus ces sortes de maux se prolongent, plus ils deviennent, comme nous l'avons dit, irréparables. Il faut, en faisant la correction, user de toute la douceur possible; mais quand on voit qu'avec la douceur on ne gagne rien, il devient alors indispensable de parler plus fort, comme dit l'Apôtre ³ Une supérieure doit avoir un cœur de miel dans sa manière de traiter les gens,

1. Juvenes plerumque, severitas admonitionis ad profectum dirigit, senes vero deprecatio blanda. (*Pastor.*, part. III, adm. 21.)

2. Liv. IV, lett. 7. — 3. Argue, obsecra, increpa. (II *Tim.* iv, 2.)

mais un cœur de bronze dans l'extirpation des abus. Il est dit dans les règles de saint Augustin qu'un supérieur doit savoir inspirer à ses subordonnés l'amour et la crainte : l'amour aux esprits humbles et dociles, la crainte aux orgueilleux et aux entêtés. Un auteur dit que certains hommes ont le cœur comme enveloppé de cuir ; leurs cœurs ne sont sensibles qu'à la pointe du fer. C'est pourquoi, quand vous n'obtenez rien ni par la douceur ni par des paroles sévères, employez les pénitences, et infligez-les selon la gravité du péché commis. Saint Bonaventure disait que la différence qui existe entre les communautés régulières et celles qui sont relâchées ne consiste pas en ce que dans les unes il ne se commet pas de fautes, tandis qu'il s'en commet dans les autres. Car en quelque lieu qu'on se trouve, on a affaire non à des anges, mais à des hommes ; mais la différence vient de ce que dans les communautés relâchées les fautes restent impunies et inaperçues, au lieu qu'elles sont punies en même temps que notées dans les maisons réformées. Je vous recommande toutefois d'user sur ce point de deux précautions, afin que vous procédiez sans danger d'erreur : la première de n'infliger de punition, supposé qu'elle soit grave, que lorsqu'elle est absolument nécessaire pour amender la sœur coupable, ou pour servir d'exemple aux autres : car les pénitences graves sont comme des fers rougis au feu, qu'on n'emploie qu'en cas de gangrène, c'est-à-dire de maux qui autrement seraient incurables. L'autre précaution à prendre, c'est de ne rien faire avec emportement, mais avant d'en venir aux châtimens, de vous recommander à Dieu, puis prendre conseil des autres, et agir après cela.

Soyez attentive, par conséquent, à ne jamais infliger de pénitences, ni même faire de correction, quand vous êtes troublée par quelque mouvement de colère. Quelquefois il vous semblera juste de rabattre sur-le-champ l'insolence d'une sœur qui vous manque peut-être de respect en votre présence ; mais je vous prie en grâce de vous abstenir pour ce moment de faire la correction, car vous seriez exposée à la faire alors avec colère, et elle serait dès lors peu utile, votre subor-

donnée pensant qu'elle serait en vous l'effet de l'indignation plutôt que de la charité. Outre que, quand celle-ci est irritée et qu'elle a l'esprit offusqué par la passion, la correction ne lui sert de rien. Attendez alors pour cela que l'irritation soit apaisée, tant en vous qu'en elle, et puis faites la correction, qui si elle doit être forte, vous aurez toujours soin de l'accommoder de telle façon que l'huile s'y trouve à côté du vin, c'est-à-dire qu'après la correction faite, vous disiez à celle qui en a été l'objet que vous l'aimez, et que vous n'avez fait tout cela que pour son bien.

Quand on vous porte des accusations contre quelqu'une de vos subordonnées, ne vous mettez pas tout de suite à faire des corrections et à imposer des pénitences ; mais écoutez d'abord les parties, examinez bien l'affaire, et, après cela, venez à l'action. Souvent il arrive qu'on voit de travers, et qu'on prend pour des crimes des choses qui ne sont pas même des défauts légers. Il y a certaines supérieures qui dès la première information prennent feu pour la plaignante, et, sans écouter l'accusée, l'accablent de reproches et de pénitences ; de là naissent mille troubles et mille désordres, attendu que les choses se seront passées dans la réalité autrement qu'elles n'avaient été représentées.

Dieu vous préserve d'avoir jamais l'idée de vous venger, tandis que vous êtes supérieure, de celles de vos sœurs qui se sont opposées à votre élection, ou qui vous ont contredite, ou qui ont mal parlé de vous ! Gardez-vous, dis-je, de les mortifier, ou de les tenir dans l'humiliation pour une telle cause : ce serait un scandale trop répréhensible. Prenez plutôt à cœur de les honorer, et accordez-leur toutes les préférences que vous pourrez leur accorder sans scrupule de conscience. En vous conduisant ainsi, vous ferez une chose fort agréable à Dieu, et qui édifiera beaucoup le couvent.

VI. Quand on vous demande des permissions, soyez attentive à ne jamais accorder celles qui ouvrent la voie à quelque abus qui pourrait ensuite devenir commun, ou causer de la gêne aux autres. Des permissions semblables doivent être re-

fusées avec fermeté, sans aucune considération d'amitié, de gratitude ou tout autre respect humain ; ce serait folie que de perdre son âme pour faire plaisir aux autres. Il doit en être autrement pour les permissions ou les dispenses raisonnables et qui ne portent préjudice à personne : quant à celles-ci, vous devez vous montrer facile à les accorder, si vous ne voulez pas voir beaucoup d'infractions de la règle, qui, n'étant pas autorisées, seraient de véritables transgressions. C'est pour cette raison que les supérieures ont la faculté de dispenser des règles dans les cas particuliers, car il n'est pas rare qu'il soit nécessaire ou pour le moins utile d'accorder de ces dispenses.

VII. Veillez à ce que les religieuses ne manquent, autant qu'il se peut, de rien de ce qui leur est nécessaire, spécialement en fait de nourriture et de vêtement. Si votre couvent est pauvre et ne peut donner que peu, tâchez que le peu qu'il donne soit bien fait. Saint Antonin ¹ affirme que tout supérieur qui ne fournit pas à ses inférieurs le nécessaire, quand il le peut commodément, et qui, par là donne lieu à des pécules particuliers, ne saurait être excusé de péché, même grave. Mais quelle barbarie, oserai-je dire, n'est-ce pas que celle de certaines supérieures, qui, pour satisfaire leur vanité d'élever de nouvelles constructions et d'enrichir leurs églises de marbre et d'ustensiles d'argent, font souffrir la communauté ! On voit des couvents qui jouissent de revenus surabondants, et dans lesquels, cependant, les religieuses manquent de tout ; mais comme elles n'ont pas toutes la vertu de supporter cette privation, elles cherchent à se procurer le nécessaire le mieux qu'elles peuvent par toutes sortes de moyens, soit directs, soit indirects ; elles laissent même l'oraison et les sacrements pour travailler et vendre, et ainsi le couvent va en décadence. Soyez, vous, je vous en conjure plutôt libérale que resserrée à l'égard de vos religieuses, si vous voulez ensuite exiger d'elles la bonne observance ; et pour cela abstenez-vous de toute nouvelle entreprise, à moins qu'elle ne soit nécessaire, si vous ne voulez pas voir s'élever l'édifice temporel aux dépens du spirituel.

1. in p. tit. 16, c. 1, § 2.

Veillez particulièrement à ce que les malades soient bien traitées et pourvues de médecines et d'aliments, et apportez à leur sort tous les adoucissements possibles. Le soin des infirmes doit être une des principales préoccupations d'une supérieure. Dieu recommanda à sainte Thérèse d'une manière toute spéciale les soins à apporter aux malades. Quand vous savez par conséquent qu'une de vos sœurs est malade, allez aussitôt la voir, et, s'il est besoin de médecin, faites-le appeler sur-le-champ, et ensuite recommandez aux autres d'avoir soin d'elle; vous-même ne manquez pas de la visiter souvent. Toutefois, s'il s'agit de ces religieuses qui, pour le moindre mal, demandent un traitement particulier et l'exemption des exercices communs, le P. Léonard de Port-Maurice fait observer que la supérieure ne doit pas être trop condescendante à cet égard, parce qu'il pourrait facilement en résulter des scandales et des abus contre la commune observance.

Voilà pour ce qui regarde le temporel; mais le spirituel de la communauté doit occuper beaucoup plus vos soins. Veillez donc à ce qu'on y fasse bien, dans la retraite et la dévotion, huit ou dix jours de chaque année, les exercices spirituels, avec méditations ou sermons donnés par le meilleur sujet que vous puissiez avoir, dussiez-vous le faire venir de loin avec quelques frais; ces sortes de dépenses procurent beaucoup plus la gloire de Dieu, que celles qui se font pour la musique, les choses d'apparat et les repas. A cet effet priez le prélat de vous procurer des prêtres capables. Surtout soyez attentive à faire que vos religieuses aient au moins deux ou trois fois par an un confesseur extraordinaire, auquel, si elles ne veulent pas se confesser, elles se présentent du moins, comme l'a ordonné Benoît XIV dans sa bulle *Pastoralis*. Et ne vous imaginez pas que les religieuses n'aient pas besoin de confesseur extraordinaire, par cette raison qu'aucune n'en fait la demande: souvent celle qui en a le plus besoin est celle là même qui en demande le moins; pour ne pas faire soupçonner aux autres les embarras de sa conscience, elle s'abstient de parler, et en attendant elle continuera, en s'adressant

toujours à son confesseur ordinaire, de faire des confessions et des communions sacrilèges. Oh! quel compte terrible beaucoup de supérieures auront à rendre à Dieu pour leur négligence à ce sujet! Je vous prie de ne pas leur ressembler sur ce point. Et quand il survient des confesseurs extraordinaires ou de nouveaux confesseurs ordinaires, ayez soin de leur donner les indications qu'il importe le plus qu'ils aient dans l'intérêt de la communauté, afin qu'ils sachent sur quoi ils devront insister particulièrement.

Je vous recommande en outre de faire attention à ce que dans votre église les messes se célèbrent avec dévotion et sans offense envers Jésus-Christ. J'ai déjà écrit dans un opuscule à part, que les prêtres qui disent la messe avec précipitation, au point même de l'achever quelquefois en moins d'un quart d'heure, ne peuvent être excusés de péché mortel, tant pour la grave irrévérence qu'ils commettent envers un si auguste sacrifice, que pour le grave scandale qu'ils donnent au peuple. Combien n'est-il donc pas honteux de voir des religieuses, à cause de l'envie qu'elles ont d'entendre plusieurs messes, applaudir ces messes dites à la hâte et ces indignes prêtres qui mériteraient d'être repoussés de toutes les églises! Il n'y a peut-être pas d'églises où les messes soient aussi maltraitées que dans les églises de religieuses, et pourquoi? parce que les religieuses aiment les messes courtes. Quel désordre, et je le répète, quelle honte! Vous donc qui êtes supérieure, ayez soin d'éloigner de votre église ces prêtres indévots qui expédient les messes avec une telle précipitation. Une seule messe dite avec gravité inspire plus de dévotion que cent messes dites à la hâte et sans respect.

VIII. Disons maintenant quelques mots de la musique et du chant des religieuses. Le chant en lui-même est une chose louable, puisqu'il a pour objet les louanges de Dieu; mais quant au chant des religieuses, je tiens pour certain que la vanité et le démon y ont plus de part que Dieu. Quoi! dira quelqu'une; quel mal y a-t-il à chanter? Quel mal il y a? Je réponds qu'il y a premièrement perte de temps, et d'un temps

considérable, car la musique est un art qui, à moins qu'on ne le possède parfaitement, non-seulement n'a rien qui fasse plaisir, mais déplaît positivement. En second lieu, le chant est cause de mille distractions, vanités, désordres et irrévérences à l'église. Quelles irrévérences ne se commettent-elles pas pendant la semaine sainte, aux leçons que chantent les religieuses en certains monastères! Les jeunes gens y viennent non par dévotion, mais pour entendre telle ou telle religieuse, et pour dire à la fin, en élevant la voix : Bravo! absolument comme cela se pratique au théâtre. A ce bravo si peu convenable font écho les démons, selon ce que raconte le P Léonard de Port-Maurice, que dans l'église d'un couvent, tandis qu'un religieux y chantait avec beaucoup de vanité, on entendit une voix qui disait et répétait : Bravo! bravo! chante! chante! Le moine, devenu encore plus fier, continuait à chanter, et la voix continuait à dire : Bravo! chante! chante! Mais à la fin on vit l'église remplie de fumée, et on sentit une puanteur insupportable, et on découvrit par là qui était celui qui applaudissait à un tel chant. Croyez-vous qu'une religieuse qui chante en solo un chant figuré donne de la dévotion aux hommes qui l'écoutent? Pour moi, je ne le crois pas : des tentations, oui; mais des dévotions, non. En troisième lieu, le chant peut être pour quelqu'une une occasion de péchés mortels, s'il lui faut prendre leçon de quelque homme, et parfois de maîtres peu âgés, et il sera alors facile au démon de tirer de grands profits de la familiarité qui se formera entre le maître et son élève. Ne pensez pas que je dise cela par aversion pour la musique, car la musique me plaît, et je m'y suis beaucoup appliqué pendant que j'étais dans le siècle (il est vrai que j'eusse mieux fait de m'appliquer à aimer Dieu). Et je ne désapprouve pas le plain-chant chez les religieuses, ni même la musique à l'unisson à l'instar du plain-chant, mais la musique en solo, pour une religieuse, je dis que ce chant ne convient pas du tout. Par conséquent, si le chant figuré n'est pas introduit dans votre monastère, gardez-vous bien de l'y introduire, surtout si les religieuses devaient pour cela pren-

dre des leçons de quelque homme. Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise ! un chant de cette espèce se trouvait introduit d'avance dans votre couvent, je vous prierais alors de faire tout votre possible pour en faire cesser l'usage. Enfin, si vous ne le pouvez pas, faites du moins tout ce qui dépendra de vous pour que des maîtres jeunes d'âge n'y viennent pas donner des leçons.

Un dernier avis. Soyez attentive, vous qui êtes supérieure, à donner aux sœurs converses un temps suffisant pour faire oraison, pour communier et faire quelque autre pratique de dévotion ; autrement vous n'auriez point ensuite à vous plaindre, si elles étaient désobéissantes, arrogantes et indévotées. Si vous ne leur donnez pas la facilité de prendre les moyens d'être dévotées, comment voulez-vous qu'elles le deviennent ? Je vous prie aussi de recommander à vos officières, après que vous avez distribué les offices, de lire chacune les avertissements que j'ajoute ci-après concernant leurs emplois respectifs, afin que chacune connaisse ses principales obligations et la manière de les remplir.

AVERTISSEMENTS A LA SOUS-SUPÉRIEURE.

I. Si vous avez été élue sous-supérieure, vous savez d'avance que votre office implique une surintendance générale sur le monastère et spécialement sur les converses ; et pour cela vous devez visiter souvent les lieux où elles sont occupées, pour vous assurer si elles remplissent leur devoir.

II. De plus, montrez-vous très-affable à toutes vos sœurs, et écoutez volontiers toutes celles qui se présentent pour vous parler. Beaucoup de religieuses redoutent de communiquer leurs affaires à la supérieure, et elles recourront à vous : accueillez-les donc avec bonté, et donnez-leur confiance, afin qu'elles s'ouvrent sans gêne avec vous de ce qui les inquiète, et puis tâchez de pourvoir à leurs besoins autant que vous pourrez. Ou si vous ne le pouvez pas vous-même, tâchez de le leur obtenir de la supérieure, votre devoir étant après tout de ne pas vous arroger plus d'autorité que vous n'en avez,

puisqu'vous êtes simplement ministre de la supérieure, et qu'ainsi vous devez dépendre d'elle dans les affaires d'une importance particulière.

AVERTISSEMENTS A LA MAÎTRESSE DES NOVICES.

Elle doit avoir beaucoup de zèle et de prudence, car toute la prospérité du couvent dépend de l'éducation des novices, qui dans la suite auront à le gouverner. Beaucoup des avertissements donnés ci-dessus à l'abbesse vous conviennent pareillement, comme de donner le bon exemple de toutes les vertus que vous inculquez aux novices par vos paroles, de n'avoir de partialité pour aucune d'elles, soit en louant quelqu'une d'entre elles à toute occasion, soit en la tenant toujours près de vous, soit en lui faisant des cadeaux de manière à exciter l'étonnement et à troubler l'esprit des autres; de les corriger avec douceur sans vous mettre en colère: et par conséquent il est bon que vous lisiez ce qui a été dit dans les avertissements à l'abbesse, n^{os} 3, 4 et 5. Cependant, sur l'article des corrections, la maîtresse des novices doit être plus rigide que l'abbesse. Vous ne devez laisser aucun défaut sans en faire la correction.

II. Mais outre ces avertissements qui vous sont communs, il y en a deux qui regardent particulièrement votre office: Le premier, c'est que vous soyez discrète, et que vous n'exigiez pas tout à la fois de ces jeunes personnes encore peu afferries dans leurs bons sentiments. Vous devez vous étudier à les perfectionner peu à peu, suivant le degré de forces que vous remarquez en chacune d'elles. Sans user jamais de partialité, ainsi qu'on l'a dit plus haut, la sainte prudence demande cependant que vous ne les traitiez pas toutes de la même manière: avec les unes qui sont plus timides, il vous faudra user de plus de douceur; avec d'autres, qui ont le caractère altier et la parole dure, il vous faudra vous montrer plus rigide. Telles, dominées par une pudeur excessive, courent le danger de cacher leurs fautes même à leur confesseur; telles autres, qui s'attachent trop facilement, sont exposées à

contracter des amitiés pernicieuses. En ces cas et d'autres semblables, ayez soin d'éloigner vos novices des dangers où chacune d'elles se trouvera plus facilement exposée à tomber.

III. Le second avertissement, c'est que vous ne permettiez jamais que les novices aient des familiarités soit avec les religieuses, soit avec les pensionnaires, et encore moins entre elles; et à cet effet vous ne devez pas leur permettre de circuler dans le couvent sans être accompagnées de vous ou de quelque autre. Interdisez-leur de plus la lecture des livres profanes, la vanité dans les habillements et surtout le commerce de lettres avec des personnes suspectes. Le P Léonard de Port-Maurice raconte que dans un monastère se trouvait une jeune personne qui ayant pris amitié avec un jeune homme par suite d'un commerce de lettres, tomba malheureusement dans un péché grave de pensée. Puis elle rougit de s'en confesser et commit plusieurs sacrilèges. Enfin elle fut surprise par une maladie mortelle et mourut impénitente. Après sa mort, elle apparut à sa tante et lui dit : Voici, ma tante, celle que vous gardiez avec tant de précautions; la voilà damnée pour un péché de pensée, qu'elle a rougi de dire à son confesseur. Puis elle disparut. En conséquence inculquez souvent aux jeunes personnes placées sous votre conduite l'importance de dire clairement leurs péchés à leur confesseur, et racontez-leur de fois à autres des exemples funestes du genre de celui qu'on vient de rapporter. Rappelez-leur souvent aussi en peu de mots les vérités éternelles, comme par exemple : Tôt ou tard il faut mourir. — Qu'en sera-t-il de nous au jour du jugement? — Tout finit. — Malheur à qui se damne; et autres semblables. Recommandez-leur souvent aussi la dévotion à la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et à la mère de Dieu, si elles veulent devenir saintes.

IV Inculquez aux novices par-dessus tout l'observance des règles, dont vous êtes principalement chargée de les instruire, comme de les leur expliquer fréquemment: car l'observance des règles est l'unique voie par laquelle une religieuse puisse parvenir à la sainteté.

AVERTISSEMENTS A L'ÉCONOME.

I. Il faut éviter deux extrêmes : la prodigalité et l'épargne excessive dans les dépenses. Relativement au premier défaut, n'allez pas, pour gagner l'affection des religieuses, vous exposer à manquer à la justice en faisant tort au couvent par des dépenses plus fortes qu'il ne convient. Par rapport au second, n'allez pas, pour la vanité de vous faire la réputation de bonne économe en laissant à la fin de votre administration beaucoup d'argent en caisse, vous exposer à manquer à la charité en faisant souffrir les religieuses. Tâchez donc de pourvoir à leurs besoins le mieux que vous pourrez ; et quand même vos sœurs auraient des rentes pour se suffire à elles-mêmes, du moment où quelqu'une d'entre elles vient à manquer du nécessaire, soit pour les vêtements, soit pour les remèdes à se procurer dans les maladies, la charité religieuse demande que la communauté vienne à leur secours.

II. Prenez garde aussi de vous livrer à un excès de sollicitude pour économiser les dépenses, au point de laisser là toutes vos dévotions et de devenir toute semblable aux femmes du siècle. Il est vrai pourtant que votre charge vous obligeant à traiter avec les fournisseurs, à faire les comptes, à les inscrire sur le registre et à autres choses semblables, il ne vous est pas possible d'assister au chœur et aux autres exercices de la communauté, comme le font les autres religieuses ; mais cependant prenez soin de retrancher les conversations inutiles, et les affaires que vous pouvez commodément remettre au lendemain, remettez-les ; et servez-vous de ce temps-là pour faire l'oraison, la communion, l'examen de conscience et même un peu de lecture spirituelle. Ni Dieu, ni votre couvent n'exigent de vous que, pour servir la communauté, vous alliez jusqu'à perdre le recueillement et l'esprit de dévotion.

III. Gardez-vous bien en outre de vous disputer avec les séculiers pour le prix des denrées et pour le salaire des ouvriers. Vous devez traiter ces sortes de choses non en marchande, mais comme une religieuse que vous êtes. Ce serait

pire encore si, après avoir fait quelques profits grâce à votre excessive parcimonie, vous prétendiez vous les approprier comme dus à votre industrie personnelle. Tous les acquêts que vous pouvez faire appartiennent au couvent; et par conséquent toutes vos épargnes, n'importe qu'elles soient répréhensibles ou non, doivent être versées dans la caisse commune.

AVERTISSEMENTS A LA SACRISTAINE.

I. Concevez une grande estime de votre charge, où vous avez à vous occuper de choses qui toutes vous rappellent l'amour de votre époux : hosties, ornements, vases sacrés, corporaux, purificateurs, cierges, fleurs. Vous devez traiter tous ces objets avec dévotion et recueillement, en renouvelant souvent l'intention d'honorer le très-saint sacrement; et quand vous passez devant le tabernacle où il réside, ne manquez pas de lui faire une révérence.

II. Soyez modeste et réservée avec les chapelains, et spécialement avec les clercs; ne vous fiez point à eux, et ne leur parlez qu'autant qu'il est nécessaire pour les besoins de l'église. Rien de plus. Gardez-vous de profaner ce tour sanctifié par le contact de tant d'objets bénits; abstenez-vous par conséquent de vous en servir pour l'envoi de cadeaux ou de billets.

III. Traitez votre compagne avec toute la charité et tout le respect convenable. Ne vous troublez point quand elle fait quelque chose contrairement à votre avis; abstenez-vous encore plus de toute parole de colère ou de plainte. Ce que vous pouvez faire vous-même, faites-le; et quand vous ne pouvez pas y suffire, priez-la de vous assister, et toujours en termes affectueux, comme : Je vous prie; faites-moi la charité, ayez patience, et semblables.

IV Gardez-vous surtout de la vanité de faire plus de dépenses que les autres n'en faisaient d'ordinaire. Je dis d'*ordinaire*; car vous ne devez pas prendre pour modèles celles qui avant vous auraient voulu excéder en ce point; pour expier

cette vanité, il leur faudra souffrir plusieurs années en purgatoire (si toutefois elles échappent à l'enfer); voulez-vous donc aller leur tenir compagnie? Je vous prie de lire sur ce point ce qui a été dit plus haut, au chapitre IX, de la pauvreté, § 2, n. 7. Soyez persuadée que vous aurez à rendre à Dieu un compte sévère, si vous introduisez ou continuez un tel abus, qui dans la suite sera cause de mille péchés. Je vous recommande enfin la même chose que j'ai dite à l'économe, savoir, de ne pas prendre occasion de votre emploi pour perdre le recueillement par trop d'application à vous en acquitter. Faites tout pour Dieu, et non pour satisfaire la vanité, et alors tout ira bien.

AVERTISSEMENTS A LA TOURIÈRE ET A LA PORTIÈRE.

I. Que vous vous teniez au tour ou à la porte, n'y restez pas oisive; employez ce que vous pouvez y avoir de loisirs à faire soit quelque travail, soit quelque lecture, ou au moins demeurez recueillie en Dieu, les yeux fixés sur quelque pieuse image. Et quand vous ouvrez la porte, tenez vos yeux baissés, si vous ne voulez pas être sujette à mille fautes et à mille tentations.

II. Ne restez point oisive, je le répète, mais cependant ne laissez pas de remplir votre fonction d'ouvrir la porte quand il en est besoin, ou de porter les commissions aux religieuses, sitôt qu'elles sont appelées. Offrez alors cette incommodité à Dieu; elle vous profitera plus que l'oraison. Remarquez cependant que s'il venait quelque personne pour parler avec mauvaise intention, vous ne pourriez pas appeler la religieuse demandée sans de graves scrupules de conscience, puisque ce serait coopérer prochainement au mal. Répondez alors avec fermeté que la sœur est empêchée et ne peut venir. Il doit en être de même pour les lettres qui vont et viennent de personnes suspectes. Peut-être aurez-vous ensuite à essuyer les plaintes d'un côté comme de l'autre, mais à cela il n'y a point de remède; il vaut mieux les essuyer que les reproches de Dieu. Mais si vous n'avez pas le courage de le faire, démettez-

vous de votre emploi, à moins que vous ne vouliez vous exposer à vous perdre.

III. Faites attention à fermer les portes aux heures prescrites, tant les portes de dehors que celles de dedans. Veillez de même à ce qu'on n'introduise pas de la porte dans le couvent des objets nuisibles aux religieuses, comme de petits enfants, des chiens, des peintures immodestes, et autres semblables. Quelle honte pour certains couvents d'y voir la porte bâillante, et des séculiers, hommes et femmes, jaser et chicaner avec des religieuses ! Quand vous vous apercevez de ce désordre, ayez soin de fermer la porte. Il appartient à votre office de portière non-seulement de l'ouvrir et de la fermer, mais encore d'empêcher les désordres qui pourraient s'y commettre.

AVERTISSEMENTS A L'INFIRMIÈRE.

I. Votre office est d'une grande importance, mais il est aussi d'un grand mérite, si vous vous en acquittez comme il faut. Pour le remplir ainsi, appliquez-vous à considérer dans la personne infirme la personne de Jesus-Christ même, qui a promis de récompenser les soins donnés aux malades comme rendus à lui-même ¹ Vous devez en conséquence faire provision d'une grande charité pour assister vos malades en tout ce que pourrez. Et ne vous faites point de peine de perdre pour cela tantôt une prédication, tantôt les messes que vous avez coutume d'entendre, ou tout autre exercice de dévotion : vous gagnerez beaucoup plus par l'assistance que vous rendrez à votre sœur. Compatissez à ses douleurs, donnez-lui tous les soulagemens corporels que vous pouvez lui accorder ; et si vous ne pouvez le faire, parce que ce qu'elle demande pourrait lui être nuisible, consolez-la du moins par de bonnes paroles. Suggérez-lui de fois à autre quelque sentiment pieux, rappelez à sa mémoire les souffrances de Jésus-Christ, et faites-lui quelque lecture spirituelle, si cela lui fait plaisir. Et gardez-vous bien de lui faire des reproches sur ce que peut être elle est elle-même la cause du mal qu'elle souffre, soit pour

1. *Matth.* xxv, 36.

avoir mangé avec excès, soit pour avoir passé trop de temps dans le jardin ou au belvédère. Ne lui montrez jamais ni ennui ni trouble d'esprit, et n'allez pas augmenter la peine de cette pauvre affligée. Quand vous la voyez souffrir du mal de tête, dites aux religieuses qui se trouvent dans la chambre, si elles sont nombreuses, de vouloir bien se retirer, ou au moins de ne pas élever la voix. Soyez attentive à ce que les remèdes soient donnés en leur temps ; si la malade les refuse, rappelez-lui l'obligation qu'elle a d'obéir au médecin ; et si sa résistance continue, appelez la supérieure ou quelque autre en qui elle ait confiance, et qui puisse la résoudre à obéir.

II. En deuxième lieu, faites provision de beaucoup d'humilité, en vous appliquant à servir toutes les malades sans distinction, fussent-elles les converses les plus abjectes du couvent, et ne dédaignez pas de les servir dans tous leurs besoins. Ce sont là les actions les plus nobles que puisse faire une religieuse, et même toute personne chrétienne. — 3° Armez-vous d'une grande patience, en assistant la malade tout le temps de sa maladie et de sa convalescence. Les maladies de longue durée finissent par laisser les infirmières de peu de vertu, mais non celles qui ont beaucoup d'amour pour Jésus-Christ. — 4° D'une grande mansuétude, en supportant telle infirme qui, au lieu de vous remercier, vient à se plaindre de vous, malgré tous les services que vous vous attachez à lui rendre, et semble impossible à contenter ; mais vous, sachez la supporter et excuser ses murmures, en compatissant aux douleurs qui la tourmentent. Il y a des infirmières susceptibles, qui ne peuvent entendre la moindre plainte que leurs malades leur adressent, sans en être aussitôt piquées. Si vous êtes de ce caractère, prenez les moyens de vous démettre de votre emploi, parce qu'autrement vous porteriez préjudice tant à vous qu'aux pauvres infirmes. Un frère de la compagnie de Jésus, quand les malades se plaignaient de lui, leur répondait : Pardonnez-moi, parce que je suis un sot, » puis il continuait de les servir avec la même attention et la même gaieté qu'au paravant. Vous devez faire de même, vous aussi.

III. Gardez-vous de juger la malade que vous soignez comme feignant de l'être, et encore plus de lui dire que sa maladie est tout entière dans son imagination. D'un autre côté, quand le mal est jugé grave, ne la flattez pas, mais parlez-lui clairement, et dites-lui : Ma sœur, votre mal n'est pas désespéré, mais il est mortel, et il semble que la volonté de Dieu soit de vous appeler en son paradis. Je sais que vous êtes préparée ; mais si vous avez quelque scrupule, ne perdez pas de temps. J'enverrai appeler le confesseur. Les sacrements contribuent au salut de l'âme et du corps tout à la fois. Nous toutes nous adressons des prières à Dieu pour votre guérison ; mais enfin nous devons tous nous conformer à la volonté de Dieu. Si ensuite la malade se trouble en vous entendant lui tenir ce langage, prenez patience. Eh quoi ! faut-il donc en user avec les religieuses comme avec les personnes du siècle, que l'on n'avertit du danger où elles se trouvent, que lorsque leur état est désespéré ? abus déplorable, dont l'effet est d'en précipiter un grand nombre en enfer. Aussitôt donc que vous apprenez du médecin que la maladie est dangereuse, ayez soin que la malade se prémunisse par les sacrements, et surtout s'il y avait à craindre qu'elle n'ait des embarras de conscience. J'affirme qu'une infirmière qui remplit sa fonction comme elle doit le faire, est le joyau du couvent et se fait l'amie de Dieu.

AVERTISSEMENTS AUX CONSEILLÈRES.

I. Quand on a occasion de vous demander votre avis, 1^o avant de répondre, informez-vous bien de la vérité des faits, et si vous voyez plus tard que l'avis que vous avez donné n'a pas été conforme à la justice, vous êtes obligée de vous rétracter. 2^o Dites librement votre avis, comme la chose vous paraît devant Dieu, n'ayez point égard en cela à votre supérieur ou vos amies, si elles pensent autrement que vous. La règle veut qu'on tienne conseil sur les affaires importantes, précisément afin que chacune donne librement son avis, pour qu'on puisse discerner et déterminer le meilleur parti à prendre. Autrement, si l'on se laisse conduire par des considérations hu-

maines, on votera pour des contrats désavantageux, pour des pénitences injustes, pour des dépenses inutiles, et autres choses contraires à l'ordre. 3^o Quand vous voyez quelque désordre se commettre dans le couvent, informez-en la supérieure, pour qu'elle y remédie. Mais faites attention à deux choses : la première, que votre devoir de conseillère une fois rempli, vous ne devez pas vous troubler, si la supérieure ne suit pas avis ; la seconde, que vous ne devez pas vous rendre importune en allant trop souvent parler à la supérieure de ce qui se passe dans la communauté, mais seulement lorsqu'il s'agit d'affaires de quelque importance.

AVERTISSEMENTS AUX CONVERSES.

Ce que nous allons dire aux converses s'adresse aussi aux maîtresses chargées de les instruire et de les reprendre. Mais je veux auparavant dire un mot aux choristes, par rapport aux converses. Vous vous plaignez sans cesse, mesdames les choristes, de ce que les converses sont désobéissantes, sans dévotion, de ce qu'elles perdent le bien du couvent, et le donnent même au dehors, à leurs parents. Mais qui est la cause de leurs désordres ? C'est vous-mêmes. Vous les occupez toute la journée à faire d'es sucreries, de petits pâtés, et vous ne leur laissez le temps ni de faire leurs oraisons, ni de fréquenter les sacrements, ni de visiter Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel, ni même d'entendre la messe, excepté les jours de fête ; et puis vous dites qu'elles sont imparfaites et sans dévotion. Comment peuvent-elles être dévotes, si vous leur ôtez les moyens de le devenir ? C'est là une cruauté trop commune dans les couvents, comme je l'ai vu par expérience, et les supérieures, ainsi que toutes les religieuses qui ont des servantes particulières, auront à en rendre à Dieu un compte sévère. Mais venons-en aux converses.

1^o Vous devez comprendre, ma sœur, que votre état est un état d'humilité, et que vous devez vous sanctifier spécialement par la pratique de cette vertu. Appliquez-vous donc à vous humilier avec tout le monde, et même avec vos com-

pagnes, mais spécialement avec les religieuses voilées, en ayant soin de leur parler avec tout le respect convenable, et leur prêter vos services toutes les fois que vous pouvez le faire sans nuire aux intérêts de la communauté. Si elles vous disent des paroles désagréables, ayez assez de patience pour le souffrir en silence, au lieu de leur tenir tête comme si vous étiez leur égale. Si vous étiez restée dans le monde, auriez-vous la hardiesse de répondre à cette grande dame, comme vous avez coutume de le faire maintenant à des religieuses ? Assurément non ; et parce qu'aujourd'hui vous êtes religieuse, vous voulez oublier votre état ? Vous ne devez pas tirer vanité de ce qu'on vous appelle ma sœur, ni de ce qu'on vous fait asseoir à la même table ; vous êtes entrée comme servante, vous avez fait profession en cette même qualité : votre devoir est donc de servir, et de servir avec humilité : mais ce n'est pas servir que de le faire avec orgueil.

2° Obéissez dans l'emploi qui vous est assigné, et obéissez sans réplique et sans retardement. N'allez pas chercher à voir si vos autres compagnes travaillent ou se reposent ; occupez-vous simplement de vous. Plus vous travaillerez, plus vous gagnerez avec Dieu, si vous le faites avec l'intention de faire son bon plaisir ; et par là vous mériterez plus que les religieuses qui se tiennent dans le chœur à entendre plusieurs messes, ou dans leurs cellules à faire des lectures spirituelles, parce que dans toutes vos fatigues vous accomplissez parfaitement la volonté de Dieu, et que c'est en cela que consiste la sainteté. Ne dites donc pas que vous n'êtes pas entrée au couvent pour faire l'office de portefaix, mais pour servir Dieu ; car c'est servir Dieu en ce qui vous regarde, que de servir la communauté et les religieuses.

3° Quand les supérieures n'y pensent pas, pensez vous-même à leur demander un peu de temps pour faire l'oraison, la communion, entendre la messe, visiter le saint-sacrement, etc. Et s'il vous reste du loisir, ne l'employez pas soit à jaser, soit à vous promener, comme font beaucoup d'autres. Vous, qui êtes converse, vous devez être fort jalouse et avare

de votre temps, vous ne devez pas en perdre un instant, employez-les tous, comme vous y êtes obligée, au service de votre couvent, ou de votre maîtresse; autrement qui aurait à les servir? D'ailleurs, dans le temps même où vous travaillez, qui vous empêche de penser à Dieu; faites pendant ce temps des actes d'amour, et des prières comme celles-ci: Mon Jésus, miséricorde; mon Dieu, venez-moi en aide; donnez-moi votre amour, etc. Répétez au moins l'*Ave Maria* ou d'autres prières vocales. Ne dites plus que vous êtes abandonnée. Cherchez Dieu, et vous le trouverez. Mais il vous faut aimer le silence; parlez lorsqu'il le faut pour les affaires qui doivent vous occuper, mais ensuite coupez court aux contestations inutiles. Et à cet effet mettez-vous à l'écart, autant que vous le pourrez, des sœurs bavardes, et spécialement des mécontentes qui ont continuellement le murmure à la bouche, ou de celles encore qui disent des paroles immodestes.

4^o Je vous recommande la sainte pauvreté. Je crains que beaucoup de converses n'aillent en enfer pour avoir manqué à leur vœu de pauvreté, à l'occasion de ce qu'elles ont en main l'administration des biens du couvent. Si elles les donnent, ou qu'elles en négligent le soin, comment pourront-elles être sauvées? Vous donc, veillez à la conservation des biens du couvent, et ménagez-les autant que vous le pourrez; et quand vos parents viennent en pleurant vous exposer leurs misères, répondez-leur résolument, que vous ne pouvez toucher aux biens du couvent, parce qu'ils ne sont pas à vous, et que vous ne pouvez vous damner par amour pour eux. Mais si pourtant vous voulez leur donner quelque chose par pure charité, demandez-en la permission à la supérieure. Evitez par là que votre entrée dans un couvent ne soit la cause de votre damnation éternelle.

CHAPITRE XXIV

Règlement de vie pour une religieuse qui veut se sanctifier.

§ I.

Du lever.

I. Comme l'enfant qui, en s'éveillant, cherche le sein de sa mère, vous devez élever votre cœur vers Dieu, par un acte d'amour, aussitôt que vous entendez le signal du réveil. Offrez-lui toutes vos actions de la journée, et priez-le de vous venir en aide. Selon l'avis que sainte Thérèse donnait à ses religieuses, sautez aussitôt en bas du lit, comme si le feu y avait pris ; sans cela vous perdrez, comme on l'a dit ailleurs, toute la fleur de vos mérites. Tandis que vous reprenez vos vêtements, ne perdez pas de temps, mais employez-le à dire quelque prière, à répéter quelque oraison jaculatoire, comme : Mon Dieu, je ne veux que vous. Je vous offre tout ce que je ferai ou souffrirai en ce jour. Jésus, miséricorde. Seigneur, aidez-moi toujours, faites que j'accomplisse votre sainte volonté, etc. Répétez ces prières dans l'intervalle de vos actions indifférentes, comme quand vous allez au chœur ou au réfectoire, ou en faisant toute autre chose qui ne demande pas de contention d'esprit. Ces moments perdus d'ailleurs, ainsi employés, produisent avec le temps beaucoup de fruit.

II. Dès que vous êtes habillée, jetez-vous aux pieds de votre crucifix, et faites les prières ordinaires du matin, comme actes de remerciement, d'amour, d'offrande de toutes vos actions, comme de tout ce que vous aurez à souffrir durant cette journée, et demandez à Jésus et à Marie leur assistance pour bien servir Dieu en ce jour.

§ II.

De l'oraison mentale.

Mon intention n'est pas de répéter ici tout ce que j'ai

dit de l'oraison mentale au chapitre xv, mais seulement de résumer en peu de mots ce qui concerne la manière de la faire. Après les trois actes de foi sur la présence de Dieu, d'humilité et de demande des lumières du Saint-Esprit, lisez le point de la méditation ou écoutez-le dire attentivement, et puis arrêtez-vous à la pensée qui a fait sur vous le plus d'impression. Produisez ensuite des actes affectueux de remerciement, d'humilité, de confiance, mais surtout des actes de contrition, d'amour et de demande, en implorant de Dieu ses lumières, son secours, la résignation à sa sainte volonté, et son saint amour. C'est spécialement quand vous êtes aride, que vous devez prier, et pour cela il vous suffit de dire : Mon Jésus, miséricorde ! mon Dieu, secourez-moi. Jetez enfin un coup d'œil sur votre conscience, et s'il y a quelque chose en vous qui puisse déplaire à Dieu, prenez la résolution de vous en corriger. Prenez à tâche de ne jamais négliger l'oraison tant du matin que du soir. Si vous ne pouvez pas en certains jour la faire tout entière, faites-en au moins un peu ; soyez convaincue que vous ne ferez jamais de progrès dans la spiritualité, si vous n'aimez beaucoup l'oraison.

§ III.

De l'office divin.

I. Il faut dire ici quelques mots des heures canoniales, puisque nous n'en avons pas parlé dans le corps de l'ouvrage.

Tous les hommes devraient continuellement être employés à remercier Dieu de ses bienfaits, et à lui demander les grâces nécessaires pour faire leur salut. Mais comme les séculiers sont distraits par leurs affaires temporelles, la sainte Eglise veut qu'en son nom et en celui de tous les chrétiens, les prêtres et les religieuses louent Dieu et le prient pour tous les hommes au moyen de l'office divin, qui n'est autre chose qu'un mémorial que Dieu lui-même nous a laissé pour exaucer nos prières, et nous secourir dans nos besoins. Aussi est-il vrai

que cent prières faites en particulier ne valent pas une seule prière dite dans l'office. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi disait qu'en comparaison de l'office toute autre prière est peu méritoire. Quand la sainte entendait la cloche de l'office, elle tressaillait de joie, et, quittant tout, elle courait au chœur, en disant qu'elle allait faire l'office des anges, qui est de louer Dieu, et de lui demander des grâces pour les pauvres pécheurs. Sainte Catherine de Bologne éprouvait de même une telle joie, en récitant l'office, qu'elle désirait mourir en psalmodiant, et disait qu'une religieuse qui n'aurait jamais manqué à l'office pourrait être mise au nombre des saints.

II. Mais il ne suffit pas de dire l'office, il faut le dire comme on le doit, avec respect et attention. Autrement si vous le dites avec un esprit distrait et en portant vos regards tout à l'entour sur des objets propres à vous causer des distractions, ou, ce qui est pire, en y entremêlant des rires et des causeries, sachez qu'il vous sera préparé un long et rude purgatoire dans l'autre vie. On raconte que deux religieuses furent condamnées à de grands tourments précisément pour avoir assisté à l'office avec ce manque d'attention. Une autre religieuse de l'ordre de Cîteaux, appelée Gertrude, apparut à une de ses sœurs, et lui dit qu'elle était là souffrant son purgatoire, pour n'avoir pas observé le silence en disant l'office. Saint Antonin rapporte de plus qu'un saint Père vit dans le chœur un démon qui mettait beaucoup de choses dans un sac, et qu'interrogé à ce sujet, il répondit qu'il mettait dans ce sac tous les mots et toutes les syllabes que les religieuses sautaient ou prononçaient mal pour porter là-dessus ses accusations au jugement de Dieu. Surius raconte en outre, dans la vie de sainte Lutgarde, que Dieu envoya la peste dans un couvent, parce que les religieuses y disaient l'office avec précipitation et sans respect.

III. Une prière faite avec attention est comme la fumée d'un parfum odorant qui monte jusqu'à Dieu et en rapporte des trésors de grâces. Au contraire, la prière faite sans dévotion ni attention est une fumée d'une odeur fétide qui porte le Sei-

gneur à s'irriter contre nous. Car, comme il le dit lui-même à sainte Brigitte, ceux qui récitent l'office négligemment, au lieu de l'honorer le déshonorent. De là vient que, comme l'enseigne saint Thomas : Celui qui fait une prière même de simple dévotion avec un esprit distrait n'est pas exempt de péché, parce qu'alors il paraît mépriser Dieu, comme on méprise une personne quand, en lui parlant, on ne fait pas attention à ce qu'on lui dit ¹

IV Une vision célèbre est celle dont il est parlé dans la *Chronique de Citeaux*, et que saint Bernard eut pendant une nuit, tandis qu'il psalmodiait dans le chœur avec ses moines. Il vit à côté de chaque religieux un ange qui écrivait. L'un écrivait avec de l'or, un autre avec de l'argent, ceux-ci avec de l'encre, ceux-là avec de l'eau, et plusieurs n'écrivaient rien. Dieu fit savoir au saint que les prières écrites en lettres d'or étaient les prières très-ferventes, celles écrites en argent, des prières qui l'étaient moins, celles écrites avec l'encre, les prières où les paroles étaient prononcées exactement, mais sans dévotion, et celles écrites avec l'eau, les prières de ceux qui, étant distraits, faisaient peu d'attention aux paroles que proférait la bouche; enfin les anges qui n'écrivaient rien, marquaient ceux des moines dont les distractions étaient volontaires.

V J'espère, ma chère sœur, que vous n'êtes pas de ces dernières qui récitent l'office avec un esprit volontairement distrait; c'est-à-dire que, quand vous vous apercevez qu'une pensée vous distrait de votre office, vous n'allez pas jusqu'à vouloir continuer à lui donner audience, tout en voyant bien qu'elle vous ôte l'attention due à l'office divin. Par conséquent, tâchez désormais d'y mettre le soin convenable. Vous prenez la peine de dire l'office; après cela, parce qu'il faudrait vous gêner un peu pour y donner l'attention que vous devez, voudriez-vous en perdre le mérite et vous rendre digne de châtiement? Voici donc ce que vous avez à faire : En entrant au chœur, prenez de l'eau bénite, signez-vous, et adorez le Saint-Sacrement : offrez-lui l'office que vous allez dire, implorez son

1. 2-2, q. 83, a. 12.

aide, puis mettez-vous à votre place, et figurez-vous que Dieu vous regarde du haut des cieux, les oreilles attentives aux prières que vous lui adressez en ce moment, et que les anges sont là les écoutant aussi pour les offrir au divin maître; de même qu'un jour le B. Hermann, tandis que les moines étaient à dire matines, vit une troupe d'anges qui offraient à Dieu leurs prières, tenant des encensoirs d'or entre leurs mains.

VI. Ne vous inquiétez pas ensuite pour les distractions qui vous surviennent pendant la récitation de l'office. Toutes les fois qu'elles ne sont pas volontaires avec réflexion, comme il a été dit plus haut, elles ne sont pas des péchés. Dieu compatit aux misères de notre nature : souvent les pensées nous viennent indépendamment de notre volonté; et là où la volonté n'est pour rien, il n'y a pas de péché. Saint Thomas ¹ dit que même les âmes élevées à l'état de contemplation, ne peuvent longtemps rester à ce degré d'élévation sans que le poids de la misérable humanité les en fasse descendre par les distractions involontaires qui leur surviennent. Ayez donc soin, non-seulement au commencement de l'office, mais encore après que la récitation en a été commencée, de renouveler votre attention de fois à autre, comme par exemple à chaque nouveau psaume que vous commencez. Vous savez sans doute que l'attention qu'on peut apporter à l'office, comme l'enseignent avec saint Thomas le commun des docteurs, est de trois sortes, selon qu'elle se rapporte soit aux paroles, soit au sens, soit à Dieu : aux paroles, si votre application consiste à les prononcer comme il faut; au sens, si vous pensez à ce que ces paroles signifient pour éveiller en vous les sentiments qui y correspondent; à Dieu enfin, en l'adorant, l'aimant et lui demandant ses grâces. Chacune de ces trois sortes d'attention bien employée suffit pour satisfaire à votre obligation; mais celui qui récite l'office en ne faisant attention qu'aux paroles, sans aucune application des deux autres sortes d'attentions, ne le dira jamais avec dévotion ni avec beaucoup de fruit. Faites donc en sorte d'accorder les sentiments de votre cœur avec ceux

1. 2-2, q. 83, a. 12.

que vous peignent les mots que vous lisez. Il est vrai que beaucoup de passages des psaumes sont obscurs, mais beaucoup aussi ont un sens clair, et sont remplis de saintes affections d'amour, de confiance, de contrition, de prières, etc.

VII. La meilleure attention est celle qu'on dirige vers Dieu. On peut employer spécialement à cette fin la pratique de distribuer les parties de l'office en méditations partielles sur la passion de Jésus-Christ. Ainsi, au premier nocturne, vous pouvez prendre pour sujet de votre méditation le lavement des pieds; au deuxième, l'institution du très-saint sacrement; au troisième, la prière au jardin des Oliviers; à laudes, l'arrestation de Notre-Seigneur et les mauvais traitements qu'il subit chez Caïphe; à prime, la flagellation; à tierce, le couronnement d'épines; à sexte, le chemin du Calvaire; à none, les trois heures que le Sauveur fut en croix; à vêpres, sa mort; à complies, sa sépulture. Ces méditations ne doivent pas être tellement profondes ni faites avec une telle contention d'esprit, qu'elles aillent jusqu'à vous tracasser la tête; mais vous vous y appliquerez doucement, et de manière à pouvoir en même temps produire de pieuses affections et aussi faire quelque attention aux paroles récitées de l'autre côté du chœur. Ensuite, toutes les fois que doit se dire le *Pater noster*, appliquez spécialement votre cœur à ces mots : *Sanctificetur nomen tuum*, qui signifient : Seigneur, faites-vous connaître et aimer de tous les hommes; à ces autres : *Adveniat regnum tuum*, réglez dans nos cœurs par la grâce en cette vie, et par la gloire en l'autre; *fiat voluntas tua, sicut in caelo et in terra*, faites que nous accomplissions votre volonté sur la terre, comme les bienheureux l'accomplissent dans le ciel. En disant le *Gloria Patri*, vous pouvez produire divers actes, comme de foi, de remerciement, de congratulation à la pensée de la félicité de Dieu, de désir de l'honorer et de souffrir pour sa gloire. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi avait pour pratique d'incliner la tête toutes les fois qu'elle disait le *Gloria Patri*, en se figurant offrir sa tête au bourreau en témoignage de sa foi; et elle faisait cet acte avec tant de ferveur, qu'elle en devenait toute

pâle, parce qu'il lui semblait qu'en ce moment même on lui tranchait la tête. En répétant aussi tant de fois l'*Ave Maria*, comme on le fait dans l'office, vous pouvez obtenir beaucoup de grâces de cette divine Mère. Voilà la manière de réciter les louanges de Dieu avec dévotion et beaucoup de profit spirituel.

VIII. Bien des religieuses croient et disent que l'office divin est un lourd fardeau ; et je dis qu'elles ont raison de l'appeler ainsi, si elles le récitent sans dévotion et avec l'envie d'en finir au plus tôt, parce qu'en effet il leur faut s'efforcer pendant deux heures, ou tout au moins pendant une heure et demie chaque jour, à le réciter sans goût et avec bien de la peine. Mais à celles qui le disent dévotement en le parfumant de saintes affections et en l'accompagnant de prières, l'office n'est plus un fardeau, mais un jardin de délices spirituelles, comme les bonnes religieuses en font tous les jours l'expérience ; ou si l'on veut appeler cela un fardeau, c'en est un du genre des ailes d'un oiseau, qui les soulève de terre, et les unit plus intimement à Dieu.

IX. Enfin, pour l'intelligence des religieuses et pour leur épargner certaines perplexités, je veux joindre ici le tableau des privilèges que leur ont accordés les souverains pontifes. 1° Clément VII a accordé à tous les religieux malades et aux infirmiers la faculté de dire, au lieu de l'office divin, six ou sept psaumes à désigner par le supérieur, avec sept *Pater* et deux *Credo*. Martin V a accordé, aux religieux convalescents, de satisfaire à l'office, en n'en disant qu'une partie, que déterminerait leur confesseur. Par malades, on doit entendre ici ceux dont la maladie n'est pas telle qu'elle doive les exempter par elle-même de l'obligation de dire l'office. Il faut noter de plus que les privilèges accordés aux religieux sont censés l'être en général aux religieuses, et réciproquement, du moins en tout ce qui peut convenir, sans différence de sexes. 2° Léon X a accordé aux religieux de pouvoir anticiper les offices les plus longs, et de réserver les autres où ils se trouveraient les plus courts pour les jours plus occupés. 3° Innocent IV a accordé

aux religieuses clarisses, et par suite à toutes les religieuses cloîtrées, puisque les privilèges accordés généralement aux unes le sont par là même aux autres, le pouvoir de remplacer leur office par celui des converses, pour tout motif raisonnable, comme les scrupules dont elles seraient travaillées, la fatigue à laquelle elles pourraient succomber, ou une grande occupation à des affaires utiles, et encore le fait de n'être pas encore suffisamment initiées à la récitation de l'office des choristes, au jugement de la supérieure ou du confesseur. Ces privilèges étant absolus et sans condition, les religieuses peuvent en user, même sans la permission de leur supérieure ¹.

§ IV.

De l'assistance à la messe.

I. Pour entendre la Messe avec dévotion, il faut se persuader que c'est le même sacrifice que celui qui fut offert sur le Calvaire, avec cette différence que le sang du Sauveur fut répandu réellement alors, au lieu que maintenant il ne l'est que mystiquement. Si vous aviez été alors sur le Calvaire, avec quelle dévotion et quel attendrissement n'auriez-vous pas assisté à ce grand sacrifice. Ravivez donc votre foi, et persuadez-vous que la même action d'alors se continue sur l'autel, et de plus qu'un tel sacrifice est offert maintenant non pas seulement par le prêtre, mais par tous les assistants, qui, tous, en une certaine façon, font l'office de prêtres dans l'acte de la célébration de la messe, dans laquelle s'appliquent à nous en particulier les mérites de la passion du Sauveur

II. On doit savoir en outre, que le sacrifice de la messe a été institué pour quatre fins différentes. 1^o Pour honorer Dieu. 2^o Pour expier nos péchés. 3^o Pour remercier Dieu de ses bienfaits. 4^o Pour obtenir ses grâces. Voici donc la manière d'entendre la messe avec beaucoup de fruit. 1^o A la messe, par l'offrande qu'on fait au Père éternel de la personne de son fils,

1. Voyez *Theol. Mor.*, tract. xvi, de *Hor. can.*, cap. iii, n. 61 et 62.

qui est en même temps Dieu et homme, on lui rend un honneur plus grand que si on lui offrait les vies de tous les hommes et de tous les anges ensemble. 2° Par l'offrande de Jésus-Christ, on acquitte envers Dieu une satisfaction complète pour les péchés de tous les hommes et spécialement des assistants, à qui est appliqué ce même sang divin avec lequel le genre humain a été racheté sur le Calvaire. Ainsi, par une seule messe, on offre à Dieu une satisfaction plus complète que par toute autre œuvre satisfactoire. Il est vrai cependant que quoique la messe soit d'une valeur infinie, Dieu ne l'accepte que dans une mesure limitée suivant la disposition de celui qui l'entend; et de là vient qu'il est utile d'entendre plusieurs messes. 3° Dans la messe, on rend à Dieu de dignes actions de grâces pour tous les bienfaits qu'on a reçus de lui. 4° Pendant la messe, nous pouvons obtenir toutes les grâces que nous demanderons pour nous et pour les autres. Nous sommes indignes de recevoir des grâces, mais Jésus-Christ nous a appris le moyen de pouvoir obtenir, sans les mériter par nous-mêmes, toutes sortes de grâces, à savoir, de les demander en son nom au Père éternel, en l'offrant à la messe, puisqu'alors il s'unit à nous pour prier son père. Si, lorsque vous priez le Seigneur, vous saviez que la mère de Dieu, avec tout le paradis, s'unit à vous pour appuyer votre prière, avec quelle confiance ne prieriez-vous pas? Eh bien! quand, assistant à la messe, vous vous attachez à demander à Dieu quelque grâce, Jésus-Christ, dont les prières ont infiniment plus de valeur que celles du paradis tout entier, prie aussi pour vous, et offre pour vous les mérites de sa passion.

III. C'est donc une bonne méthode de diviser la messe en quatre parties : 1° Depuis le commencement jusqu'à la fin de l'évangile, offrez ce sacrifice à Dieu pour l'honorer en lui disant : Mon Dieu, j'adore votre majesté infinie; je voudrais vous honorer comme vous le méritez, mais quel honneur puis-je vous rendre, malheureuse pécheresse que je suis? Je vous offre l'honneur que vous rend Jésus sur cet autel. 2° Depuis l'évangile jusqu'à l'élévation, offrez le sacrifice en ex-

piation de vos péchés, et dites : Seigneur, je déteste et je regrette souverainement tout ce qui vous a déplu dans ma conduite passée, et en expiation de mes péchés, je vous offre votre fils, qui s'immole de nouveau pour nous sur cet autel; je vous prie, par ses mérites, de me pardonner et de me donner la sainte persévérance. 3^o Depuis l'élévation jusqu'à la communion, offrez Jésus-Christ au Père éternel, en remerciement des grâces qu'il vous a faites, et dites : Seigneur, je ne puis vous prouver ma reconnaissance qu'en vous offrant le sang de Jésus-Christ dans cette messe et dans toutes les messes qu'on célèbre en ce moment, sur la surface de la terre. 4^o Depuis la communion jusqu'à la fin, demandez avec confiance les grâces qui vous sont nécessaires, et spécialement le repentir de vos péchés, la persévérance et l'amour de Dieu. Recommandez particulièrement à Dieu les religieuses de votre couvent, vos parents, les pécheurs et les âmes du purgatoire. Je ne vous défends pas de dire des prières vocales pendant la messe, mais ne négligez pas les quatre actes ci-dessus, d'adoration, de satisfaction, de remerciement et de demande. Je vous prie d'entendre autant de messes que vous pourrez : toute messe entendue de la manière que je vous ai indiquée vous rapportera une ample moisson de mérite. Si vous avez quelque argent de surplus, employez-le à faire dire des messes dans votre église, tant à votre profit qu'afin que vos sœurs aient l'avantage de les entendre. Mais ne soyez pas de ces religieuses qui, pour entendre plus de messes, recherchent les prêtres qui les disent vite, au grand détriment des cérémonies prescrites et au grand scandale de ceux qui les entendent. Lisez le chapitre précédent, où j'ai traité ce sujet. Quant à la confession et à la communion, on en a parlé au chapitre XVIII.

§ V

Du réfectoire.

I. Plût à Dieu que les religieuses ne perdissent pas au

réfectoire, par leur intempérance et leur immodestie, tout ce qu'elles ont acquis dans les exercices spirituels. Au reste, vous pouvez exercer au réfectoire plus d'une vertu. 1° L'obéissance, en accourant au premier tintement de la cloche, pour vous trouver à la bénédiction de la table. 2° La droiture d'intention, en mangeant, non pour satisfaire vos goûts, mais uniquement pour accomplir la volonté de Dieu, qui veut que nous nourrissions notre corps afin de pouvoir le servir en ce monde. Mais avant de dîner, priez le Seigneur de vous accorder la grâce de ne pas outrepasser les règles de la tempérance. 3° La mortification, en laissant une partie du mets que vous préférez, ou en vous contentant de ce que donne la communauté, sans demander des plats à part, et sans vous plaindre de ceux qu'on vous sert, s'ils sont peu ou mal assaisonnés. Ayez soin en outre de pratiquer quelque mortification, spécialement dans les neuvaines, le vendredi et le samedi, comme de manger à genoux, ou assise sur la terre nue, ou de baiser les pieds de vos sœurs ; si elles se moquent de vous, n'y prenez pas garde ; leurs railleries seront pour vous un mérite de plus. 4° La *modestie des yeux*, en les tenant baissés pour ne pas voir ce que mangent les autres. 5° Le *silence*, si nécessaire au réfectoire, pour entendre les lectures qu'on y fait. Qu'il est beau, tandis qu'on nourrit le corps, de nourrir son âme des bonnes maximes dont on entend la lecture ! Lisez le chap. VIII, § 2, sur la gourmandise.

§ VI.

De la récréation.

I. Dieu veut aussi que les personnes qui l'aiment prennent de temps en temps quelque relâche, afin que l'arc ne soit pas toujours tendu. Justes, réjouissez-vous dans le Seigneur, et tressaillez d'allégresse, disait David ¹ Il dit « dans le Seigneur, » parce qu'il faut que ce divertissement soit modéré et modeste. *Modéré*, parce que, lorsqu'il est trop long, il de-

1. Lætamini in Domino, et exultate, justi. (Ps. LI, 11.)

vient blâmable ; c'est pourquoi, quand le temps fixé par la règle est écoulé, faites aussitôt silence et retirez-vous. La B. Jeanne de Chantal disait : Si je perdais une seule minute, je me regarderais comme une voleuse. Le temps est-il à moi pour que je le perde en choses vaines ? Dieu me l'a donné par mesure, et il veut que je lui rende compte de tous mes instants. En second lieu, la récréation doit être modeste, c'est-à-dire : 1° que vous vous absteniez de faire votre éloge, de médire, de plaisanter vos compagnes ou de les interrompre. 2° Que vous vous absteniez de parler haut, et de rire à gorge déployée. Saint François de Sales disait que de même que c'est un désordre de rire au milieu des occupations sérieuses, il est de même fort déplacé de ne jamais rire pendant la récréation. Sa disciple, la B. Jeanne de Chantal, disait : Quand je suis avec mes jeunes religieuses, je ris pour les inviter à se divertir, ce qui est un besoin pour elles. 3° Abstenez-vous de vous quereller et de parler de choses mondaines, comme de mariages, de bals, de belles toilettes, etc. Saint Jean de la Croix disait qu'on ne peut pas parler de ces vanités du siècle sans se rendre répréhensible.

II. Je ne prétends pas que, pendant la récréation, vous parliez toujours de choses sérieuses ; riez, mettez-vous à bien parler, même de choses amusantes, mais gardez votre recueillement, en faisant intérieurement quelque acte d'amour de Dieu ou quelque prière. Aussi souvent que vous pourrez, amenez la conversation sur Dieu, en tâchant de tirer d'entretiens sur des choses indifférentes des conséquences utiles pour la piété, comme faisait saint Louis de Gonzague, qui, par ce bon procédé, avait changé la maison d'études où il était en un véritable sanctuaire, de sorte que ses jeunes camarades sortaient quelquefois plus fervents de la récréation que de l'oraison même. (Lisez le chap. VIII, § 1, à la fin où il est parlé de modestie.) Gardez-vous bien surtout de faire ligue en récréation avec celles de vos sœurs qui vous plaisent le plus : ce serait vous faire montrer à l'œil et faire de la récréation une occasion de désordre ; allez plutôt indifféremment avec toutes

vos sœurs. Soyez aimable avec toutes, même avec celles qui vous plaisent le moins, et plutôt encore avec celles-ci qu'avec les autres, comme faisait sainte Thérèse.

III. Mais que dire de ces récréations qu'on se permet dans quelques monastères en temps de carnaval, où l'on donne congé à l'oraison commune, à l'office divin, à la communion, à la règle du silence; où les religieuses passent la nuit et le jour à danser, à chanter des airs profanes, et même à jouer la comédie; où l'on voit alors les épouses de Jésus-Christ, travesties en femmes du monde, et même en hommes, ridiculement affublées d'une perruque et armées d'une épée? Elles osent paraître en cet état à la grille, à la porte même, au grand scandale des séculiers. Quelle honte de voir une religieuse échangeant le voile bénit contre un chapeau séculier! Je ne sais comment des supérieures peuvent permettre ces choses sans de graves scrupules de conscience! Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi eut une vision où lui apparurent plusieurs religieuses damnées, pour s'être revêtues d'habits mondains avec une passion désordonnée. Eh quoi? c'est en ces temps-là plus qu'en tout autre de l'année, que les religieuses devraient se tenir prosternées devant le Saint-Sacrement, ou retirées dans leurs cellules au pied du crucifix, pour pleurer sur tant d'offenses que commettent les séculiers contre leur Dieu qu'ils outragent, au lieu de chercher à se récréer par des divertissements mondains, en excitant même les autres à faire la même chose! Bien différente est la conduite des religieuses qui aiment Jésus-Christ. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi passait les nuits entières du carnaval à prier pour les pécheurs. Oh! comme Jésus-Christ agrée les prières de celles de ses épouses qui cherchent à l'assister dans ce temps-là où il est le plus abandonné du monde! Le Seigneur fit entendre à sainte Gertrude qu'il récompense par des grâces singulières les actions vertueuses qui lui sont offertes dans les jours de carnaval. Et ce fut précisément en temps de carnaval, tandis que sainte Catherine de Sienne était à prier, que le Seigneur la déclara son épouse, en récompense des hommages qu'elle

lui rendait dans un temps où il recevait tant d'offenses.

IV Au moins, si même alors vous voulez vous récréer quelque peu, faites-le, mais faites-le en religieuse. Si vous voulez chanter, que ce soient des cantiques spirituels. Mais abstenez-vous tout à fait de prendre part aux danses; rien que de tenir par la main l'une ou l'autre de vos compagnes, pourra facilement vous causer beaucoup de tentations comme de mauvaises pensées.

Si l'on vous invite à prendre un rôle dans une pièce, défendez-vous-en autant que vous pourrez; à part tout autre mal qui pourrait en résulter pour vous, vous resteriez au moins dans un état de dissipation pendant des mois entiers, sans oraison et sans recueillement. Au moins, si vous voulez y jouer quelque rôle, que le sujet de la pièce soit tout entier religieux; mais si l'on devait y représenter des amours profanes, ou si vous aviez à y prendre des habits d'homme ou de femme du monde, excusez-vous-en absolument, dût-on vous traiter d'incivile, de mal élevée ou de bigote. *Maledicent illi, et tu benedices* ¹ Les autres vous maudiront, mais Dieu vous bénira. Gardez-vous encore en ces temps de regarder des mascarades, à cause du danger qu'il y aurait pour vous d'entendre des paroles ou d'arrêter vos yeux sur des actes immodestes.

V Ne manquez pas de faire chaque jour votre lecture spirituelle, autre sujet dont j'ai suffisamment parlé dans le chapitre XVII. Faites de même tous les jours votre visite au Saint-Sacrement, comme nous l'avons dit dans le chapitre XVIII, § 2, n. 22. Appliquez-vous aussi au travail, et relisez à ce sujet, dans le chapitre XVI, § 2, le numéro 13. De même, vous ne devez jamais omettre le rosaire, ou du moins le chapelet de cinq dixaines; lisez ce qui en a été dit au chapitre XXI, numéro 12.

1. Ps. cviii, 28.

§ VII.

De l'examen de conscience, et autres avertissements.

I. Une religieuse doit faire chaque jour deux examens de conscience; l'examen général et l'examen particulier. L'examen général se fait le soir; le particulier se fait dans la matinée avant le dîner, sur quelque défaut particulier auquel la personne se voit le plus sujette. Les femmes du monde se considèrent plusieurs heures durant devant un miroir; l'épouse de Jésus-Christ doit au moins deux fois le jour se mettre en présence de Dieu pour soigner la beauté de son âme. Quant à la mise en pratique de chacun de ces deux examens, l'examen particulier est plus court, puisqu'on doit s'y borner à jeter un coup d'œil sur le vice dominant, et à faire rapidement ensuite un acte de contrition. L'examen général exige plus de temps pour le bien faire; demandez d'abord à Dieu ses lumières pour connaître les fautes que vous pouvez avoir commises. Ensuite rappelez à votre mémoire les choses qui vous ont occupée dans la journée, et voyez si vous y êtes tombée dans quelque faute, telle que paresse à vous lever le matin ou à obéir aux autres appels de la cloche; vanité à vouloir paraître, impatiences, paroles empreintes de dédain ou de haine, mensonges, paroles inutiles ou peu charitables, mensonges pour vous excuser, intempérance dans le manger, distractions volontaires dans l'oraison ou pendant l'office, regards curieux, temps perdu, bonnes œuvres omises, légères médisances, petites désobéissances, manque de respect à vos supérieures, infractions à votre vœu de pauvreté, négligence à repousser les mauvaises pensées, etc. Mais quand vous commettez quelque faute, n'attendez pas jusqu'au soir pour l'expier, faites aussitôt un acte de contrition, et rentrez dans le calme de votre âme. Gardez-vous bien de vous désoler quand vous éprouvez de ces reproches intérieurs, car c'est signe que vous abhorrez le péché. Malheur aux religieuses que laissent insensibles leurs péchés légers! c'est un signe qu'elles sont en grand danger d'en commettre de graves.

II. Après l'examen, faites les actes chrétiens de foi, d'espérance, de charité, etc., que j'ajoute ici brièvement pour votre commodité. « Mon Dieu, je crois tout ce que la sainte Eglise propose de croire, parce que vous le lui avez révélé. Je crois que vous êtes un juste rémunérateur, récompensant les bons par les délices du paradis, et châtiant les méchants par les supplices de l'enfer. Je crois au mystère de la très-sainte Trinité. Je crois l'incarnation et la mort de Jésus-Christ, et tout le reste que croit la sainte Eglise. Confiante en vos promesses, j'espère obtenir de vous par les mérites de Jésus-Christ, et parce que vous êtes puissant, fidèle et miséricordieux, le pardon de mes péchés, la sainte persévérance et la gloire du paradis. Et parce que vous êtes infiniment bon, je vous aime par-dessus toutes choses, et je me repens de toutes les offenses que je vous ai faites. Je me propose de plutôt mourir que de vous déplaire de nouveau, comptant pour cela sur votre grâce, que je vous demande pour maintenant et pour toujours. Je me propose aussi de recevoir durant ma vie et à ma mort les saints sacrements. Et sachez bien que Benoît XIV a accordé plusieurs années d'indulgence pour chaque fois qu'on fait ces actes, et une indulgence plénière à celui qui continue à les faire pendant un mois sans interruption.

III. Après ces actes, dites vos autres prières accoutumées à saint Joseph, à votre ange gardien, et à vos saints patrons, avec les litanies de la sainte Vierge, que vous ne devez jamais omettre. Allez ensuite prendre le repos nécessaire. Le démon donne à certaines religieuses la tentation de faire oraison pendant la nuit, pour leur faire perdre après cela toute la journée suivante. Saint François, un soir, ne pouvait s'endormir, mais ayant fait le signe de la croix sur son oreiller, il en vit sortir le tentateur; alors il dit à son compagnon : « Vois-tu, cher frère, ce démon ? il voulait m'empêcher de dormir, afin que je ne puisse faire demain oraison. » Vous donc, prenez le sommeil qu'il vous faut, baisez vos vêtements à mesure que vous les quittez, et usez, en vous dépouillant,

de la plus grande modestie. Aspergez votre lit avec de l'eau bénite ; puis, au moment de vous endormir, dites : Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*, en vous proposant de faire que tous les battements de votre cœur, pendant votre sommeil, soient des actes d'amour de Dieu, et que vos dernières paroles soient celles-ci : Mon Jésus, je ne veux que vous, et rien de plus.

IV Ne manquez pas de faire avec dévotion toutes vos neuvaines, comme de Noël, de la Pentecôte, des sept fêtes de la sainte Vierge, et de votre saint Patron, avec les exercices de piété et de mortification que vous assignera votre directeur. Mais, pendant ces neuvaines, appliquez-vous plutôt à faire des actes d'amour, et des visites au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge, que des prières vocales. Réservez-vous de faire un jour de retraite par mois, et employez-le en oraisons, en remerciements après la communion, en lectures spirituelles, en observant ce jour-là un silence rigoureux ! Cette retraite vous sera très-utile, pour conserver et augmenter votre ferveur. Outre les exercices spirituels, qu'on fait en commun dans votre couvent, je vous recommande de faire chaque année huit ou dix jours d'exercices en votre particulier. A cet effet, je mettrai à la suite du présent chapitre, des maximes spirituelles qui pourront vous servir de sujets de méditation.

V Enfin les vertus à la pratique desquelles vous devez vous exercer le plus dans le couvent, sont la mansuétude et l'obéissance. La mansuétude, en supportant les mépris : quiconque ne supportera les mépris que de mauvais cœur dans une communauté, ne pourra jamais faire aucun progrès dans la voie de Dieu. En second lieu l'obéissance, en exécutant promptement ce qu'ordonnent les règles et les supérieurs. Ne vous arrêtez point à écouter celles qui vous proposent des maximes d'insubordination. Sainte Thérèse disait : « S'il devait s'introduire parmi les religieuses des maximes opposées à la parfaite obéissance, il vaudrait mieux qu'il n'y eût ni religieuses ni couvents. » N'allez pas non plus rechercher si

votre supérieure, en vous imposant un ordre, est mue par la passion ou non ; la volonté de Dieu est que vous obéissiez ; et si vous n'obéissez pas, il ne faut plus parler ni de perfection ni d'amour de Dieu. Vous savez d'ailleurs que la sainteté consiste tout entière à conformer notre propre volonté à la volonté de nos supérieurs.

§ VIII.

Les religieuses doivent se mettre en garde contre la mélancolie. Que doit faire une religieuse qui est entrée en religion contre son gré ?

I. Fuyez la mélancolie, qui est la peste de la dévotion, et la source de mille défauts. Tant que vous serez rêveuse, vous ne ferez rien de bien. Vos oraisons, vos communions, vos lectures seront sans mérite, parce que vous les ferez toutes en désordre et avec mille distractions. Songez que toutes vos inquiétudes et tous vos troubles d'esprit dérivent de ce que vous ne recevez pas avec résignation les croix que Dieu vous envoie. La volonté de Dieu rend douces et aimables toutes les tribulations. (Lisez ce qui en a été dit, chap. XIV, n° 8.) Vous vous plaignez d'être pauvre, malade, méprisée, persécutée, sans consolations sensibles ; conformez-vous à la volonté de Dieu, et toutes ces peines ne seront plus des peines pour vous. Si vous dites que vos scrupules de conscience vous tourmentent encore plus que ces croix qui vous viennent du dehors, et que vous craignez d'être dans la disgrâce de Dieu, je réponds à cela, que votre confesseur, comme je le suppose, vous a sans doute ordonné de ne plus parler de votre vie passée. Vous, vous avez en horreur, par la grâce de Dieu, vos péchés commis autrefois, et vous êtes résolue de mourir plutôt que de commettre délibérément un seul péché même véniel. Vous fréquentez les sacrements, et vous désirez ardemment d'être toute à Dieu. Ce sont là autant de signes que vous possédez sa grâce. Pourquoi donc vous faire de la peine à vous-même en disant : « Qui sait de quel œil Dieu me regarde, et quelle sera ma mort ? si j'ai confessé tous mes péchés ? si

mon confesseur se trompe ou non? Le démon me dit que je suis damnée. » Voilà les refrains ordinaires des religieuses. Eh bien! abandonnez-vous dans les bras de la miséricorde divine, et tranquillisez-vous en disant : « Seigneur, j'obéis à votre ministre, et j'espère, par la vertu de votre sang, obtenir mon salut et n'avoir jamais à perdre votre grâce. »

II. Quant au présent, si vous êtes dans l'anxiété à cause des péchés véniels que vous commettez chaque jour, je me plais à croire que vous n'y avez pas d'attachement, et qu'ils ne sont pas pleinement délibérés. Détectez-les donc sur-le-champ, et tranquillisez-vous. Mais, mon père, ce qui me tourmente le plus, c'est de ne pas savoir si je ne suis pas tombée dans des péchés graves, par suite des mauvaises pensées qui m'assailent continuellement. J'ai répondu à cela dans le chap. XVIII, § 2. Je me contente donc de répéter ici en deux mots que tant que vous ne serez pas certaine d'être tombée en péché mortel, vous pouvez vous flatter d'être dans la grâce de Dieu. Car il est impossible qu'une volonté affermie dans les bons propos se révolte contre Dieu sans en avoir la connaissance certaine. Par conséquent, quand votre confesseur vous dit de ne pas faire cas de vos scrupules, et d'aller communier sans vous en confesser, obéissez-lui toujours à l'aveugle, et n'écoutez pas le démon qui cherche à vous inquiéter par ces scrupules pour vous faire abandonner le chemin de la perfection. Dites à Dieu, quand vous vous sentez agitée : « Mon père, je remets mon cœur entre vos mains. Si c'est votre volonté que je porte cette croix jusqu'à ma mort, j'en suis contente. Ne permettez pas que je vous offense. Faites que je vous aime, et je ne refuse pas de souffrir tout ce que vous voudrez. Saint François de Sales dit que : « Notre Seigneur aime d'un amour extrêmement tendre ceux qui sont si heureux que de s'abandonner ainsi à son soin paternel, se laissant gouverner par sa divine providence, étant tout assurés que rien ne saurait leur être envoyé de ce cœur paternel et très-aimable, ni qu'il ne permettra que rien leur arrive, de quoi il ne leur fasse tirer du bien et de l'utilité. Suivant ainsi le divin Sauveur avec la fine

pointe de l'esprit, sans autre appui que celui de sa divine volonté, qui le veut ainsi ¹ »

III. Mais, dites-vous peut-être, je ne pourrai jamais être en paix, parce que je ne suis religieuse que pour y avoir été forcée par mes parents. Je réponds : si lorsque vous vous êtes faite religieuse, vous n'aviez pas la vocation, je ne vous aurais pas conseillé de prendre cet état ; mais je vous aurais prié néanmoins de suspendre votre résolution d'entrer dans le monde, en vous jetant au milieu de tant de dangers que vous y auriez rencontrés de vous perdre. Du reste, maintenant que je vous vois placée dans la maison de Dieu, et devenue, bon gré mal gré, l'épouse de Jésus-Christ, je ne puis compatir à vos plaintes, pas plus que je ne plaindrais une personne qui aurait été transportée, bien que contre sa volonté, d'un pays empesté et entouré d'ennemis, dans un autre où l'air serait salubre, et où l'on serait à l'abri de toute attaque.

IV Dites-moi donc ce que vous voulez faire : si, comme vous le dites, vous y êtes entrée de mauvaise volonté, il faut que maintenant vous continuiez à y demeurer de bonne volonté ; autrement, si vous vous abandonnez à la mélancolie, vous mènerez une vie désespérée, et vous vous mettrez en grand danger de vous condamner vous-même à l'enfer dès cette vie, sans compter celui qui vous attendra dans l'autre monde. Il vous faut donc dans le cas présent faire de nécessité vertu ; et si le démon s'est mis de la partie en vous faisant prendre cet état pour vous perdre, tirez-en parti, en dépit de lui, pour votre bien et pour vous rendre sainte. Donnez-vous à Dieu de cœur, et je vous assure qu'en agissant ainsi, vous serez plus contente que ne le sont toutes les princesses et toutes les reines du monde. On demanda un jour à saint François de Sales son avis sur une religieuse qu'on avait forcée d'embrasser cet état : « Il est vrai, répondit-il, que si elle n'y avait été forcée par ses parents, elle n'aurait pas quitté le monde ; mais peu importe, puisque la tyrannie de ses parents

1. *Entret.* II. (Œuvr. de saint François de Sales, tom. III.)

lui a été plus utile que n'aurait pu lui être l'usage qu'elle eût fait elle-même de sa liberté, car elle peut dire maintenant : « J'allais perdre ma véritable liberté, si je n'avais pas perdu une liberté de cette espèce. » C'est-à-dire que si elle n'avait pas été contrainte de se faire religieuse, la liberté qu'elle aurait prise de rester dans le siècle lui aurait fait perdre la liberté des enfants de Dieu, qui consiste à être libre des chaînes et des dangers du monde.

V Mais, dites-vous, comment puis-je me trouver contente, si je n'ai pas été appelée à cet état ? Mais qu'importe que, dans le principe, vous n'y ayez pas été appelée ? Bien que vous n'y ayez pas été appelée par vocation divine, il est certain néanmoins que Dieu l'a permis pour votre bien, et si, alors, il ne vous appelait pas, à présent du moins il vous appelle certainement à être toute à lui. Saint Paul, premier ermite, se retira dans le désert non assurément pour y rester, mais pour échapper aux persécutions des empereurs dirigées alors contre les chrétiens ; mais ensuite il fut appelé de Dieu à y rester ; il y resta et s'y sanctifia. Quand sainte Thérèse entra au couvent, elle n'y entra pas non plus de bonne volonté ; elle a écrit elle-même que lorsqu'elle sortit de la maison de son père, elle éprouva une douleur si forte qu'elle croyait n'en devoir pas sentir de plus grande au moment de la mort, et on lit dans sa vie qu'elle prit l'habit comme par force. Et pourtant elle est devenue cette grande et illustre sainte et réformatrice de l'ordre du Carmel que l'on connaît.

La B. Hyacinthe Marescotti, religieuse de Sainte-Claire à Viterbe, prit aussi le voile contre son gré et y mena pendant dix ans une vie fort imparfaite ; mais éclairée un jour par une lumière divine, elle se convertit tout à fait à Dieu, et continua à vivre saintement pendant vingt-quatre ans, jusqu'à sa mort. De même la sœur Marie Bonaventure, religieuse dans le monastère de la Tour-des-Miroirs, entra au couvent malgré elle ; mais après quelques années de tiédeur et de dissipation, un jour, à la première méditation qu'elle entendit des exercices spirituels, elle alla se jeter aux pieds du

P Lanoizio, de la compagnie de Jésus, qui prêchait, et lui dit : Mon père, je vois ce que Dieu veut de moi, je veux être sainte, une grande sainte, et sainte sans délai ; et, avec l'aide de Dieu, elle le devint ; car, après avoir dit ces mots, étouffant de sanglots, noyée de larmes elle courut se renfermer dans sa cellule, et écrivit au pied du crucifix la protestation suivante : « Je, soussignée, Marie Bonaventure, je me donne tout entière à vous, ô mon Dieu. Je promets de ne plus en aimer d'autres que vous, ô mon Jésus. Agréez, ô mon généreux Rédempteur, ce papier baigné de mes pleurs, que je vous consacre comme gage de mon amour. Je le dépose dans la plaie de votre côté, afin que, par les mérites de votre sang, vous me pardonniez mes péchés et m'affermisiez dans votre amour, tellement que je ne sois plus à moi, mais toute, oui, toute à vous. » Vous aussi, vous avez à faire de même : prenez en ce moment la résolution d'être toute à Dieu, et faites cette même protestation devant le Saint-Sacrement ou au pied du crucifix ; et ne doutez pas que, si votre résolution est sincère, Dieu ne vous tende la main pour vous élever à un sublime degré de sainteté. Et ainsi votre malheur, comme vous l'appellez, deviendra votre suprême félicité, comme il est arrivé précisément à la sœur Marie Bonaventure, dont je viens de parler, et qui devint sainte en très-peu de temps, puisqu'elle ne survécut que d'une année à sa conversion. Mais elle mourut riche de mérites, car elle ne s'occupa que de prières et de pénitences pendant cette année entière, et elle mourut dans une paix toute céleste, les yeux fixés au ciel, et le nom de Jésus et de Marie sur les lèvres. On dit qu'à peine avait-elle rendu son dernier soupir, qu'on eut des signes certains de la gloire dont elle jouissait dès ce moment. Eh bien donc, prenez courage, et puisque Dieu vous appelle maintenant à son saint amour, dites-lui avec joie : « Je vous comprends, Seigneur, vous me voulez toute pour vous. Un cœur partagé n'aime pas véritablement. Je vous donne le mien tout entier. »

VII. Mais, pour devenir sainte, faites bien attention qu'il

ne suffit pas de le désirer, il faut en venir sans tarder à la pratique. Commencez donc à faire un peu plus d'oraison ; faites chaque jour votre lecture spirituelle, votre visite au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge. Quand vous êtes grondée, humiliez-vous. Quand vous êtes méprisée, gardez le silence, coupez court aux correspondances. Mortifiez votre gourmandise, votre curiosité, votre volonté propre. Ne vous effrayez pas des difficultés propres de l'entreprise ; commencez, et peu à peu vous arriverez. L'amour-propre vivra en nous, tant que nous aurons vie ; il faut donc que nous nous occupions sans cesse d'arracher les mauvaises herbes, à mesure qu'elles poussent dans le jardin de notre âme. Devenir saint sans se donner de peine, est chose impossible.

VIVE JÉSUS NOTRE AMOUR
ET MARIE NOTRE ESPÉRANCE.

FIN DU DIX-HUITIÈME VOLUME DES ŒUVRES,

HUITIÈME DE LA PARTIE ASCÉTIQUE.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME DIX-HUITIÈME DES OEUVRES, HUITIÈME DE LA PARTIE ASCÉTIQUE.

	Pages.
La vraie épouse de Jésus-Christ, ou la religieuse sanctifiée	1
Avertissement de l'auteur	3
CHAP. I ^{er} . Du mérite des vierges qui se consacrent à Dieu.	5
CHAP. II. Avantages de l'état religieux.	23
CHAP. III. La religieuse doit être toute à Dieu.	40
CHAP. IV. Désir de la perfection.	54
CHAP. V Du danger que court de se perdre une religieuse imparfaite, qui ne se met guère en peine de ses imperfections	70
CHAP. VI. Suite du même sujet.	81
CHAP. VII. De la mortification intérieure, ou du renoncement à l'amour- propre	94
§ I ^{er} . Du détachement de sa propre volonté	105
§ II. De l'obéissance	115
§ III. De l'obéissance due aux supérieurs.	120
§ IV. De l'obéissance due aux règles.	130
§ V. Des quatre degrés de l'obéissance parfaite	145
CHAP. VIII. De la mortification des sens	158
§ I ^{er} De la mortification des yeux	158
De la modestie en général.	175
§ II. De la mortification de la bouche	179
§ III. De la mortification de l'ouïe, de l'odorat et du toucher	191
CHAP. IX. De la pauvreté religieuse	195
§ I ^{er} . De la perfection de la pauvreté.	195
§ II. Des degrés et de la pratique de la pauvreté parfaite	207
CHAP. X. Du détachement des parents et du reste des hommes.	208
§ I. Du détachement des parents	208
§ II. Du détachement à l'égard des séculiers et même de ses sœurs en re- ligion	226
CHAP. XI. De la sainte humilité	235
§ I ^{er} . Des avantages de l'humilité	235

	Pages.
§ II. De l'humilité d'esprit ou de raison	243
§ III. De l'humilité de volonté ou d'affection	250
§ IV. Suite du même sujet, et plus particulièrement du support des mépris	260
CHAP. XII. De la charité à l'égard du prochain	272
§ I ^{er} . De la charité envers le prochain, et surtout de la manière de juger de ses actions	272
§ II. De la charité qu'on doit pratiquer dans ses paroles.	279
§ III. De la charité qu'on doit pratiquer dans ses actions, et avec qui il faut la pratiquer	288
CHAP. XIII. De la patience.	297
§ I ^{er} . De la patience en général	297
§ II. De la patience dans les maladies, la pauvreté, les mépris et les afflictions.	310
§ III. De la patience dans les tentations	321
CHAP. XIV. De la résignation à la volonté de Dieu.	330
§ I ^{er} . Du prix de la résignation à la volonté de Dieu	330
§ II. En quoi nous devons spécialement nous résigner	338
CHAP. XV. De l'oraison mentale	347
§ I ^{er} . De la nécessité de l'oraison mentale pour les religieuses.	347
§ II. Pratique de l'oraison mentale.	357
CHAP. XVI. Du silence, de la solitude et de la présence de Dieu	369
§ I ^{er} . Du silence	369
§ II. De l'amour de la solitude et de la fuite de l'oisiveté	381
§ III. De la présence de Dieu.	394
CHAP. XVII. De la lecture spirituelle	408
CHAP. XVIII. De la fréquentation de la confession et de la communion sacramentelle.	419
§ I ^{er} De la confession	419
§ II. Des scrupules	437
§ III. De la communion, et finalement de la communion spirituelle et des visites au Saint-Sacrement.	454
De la communion spirituelle.	472
Des visites au Saint-Sacrement.	474
CHAP. XIX. De la pureté d'intention	481
CHAP. XX. De la prière.	491
CHAP. XXI. De la dévotion à Marie.	505
CHAP. XXII. De l'amour de Jésus-Christ.	521
§ I ^{er} . De l'obligation qu'a une religieuse d'aimer Jésus-Christ	521
§ II. Des moyens et des actes d'amour d'une religieuse envers Jésus-Christ.	532
CHAP. XXIII. Avertissements particuliers, etc. Avertissements à l'abbesse.	546
Avertissements à la sous-supérieure.	559
Avertissements à l'économe.	562
Avertissements à la sacristaine	563
Avertissements à la tourière et à la portière	564
Avertissements à l'infirmière	565
Avertissements aux conseillères.	567

	Pages.
Avertissements aux converses.	568
CHAP. XXIV. Règlement de vie pour une religieuse qui veut se sanctifier.	571
§ I ^{er} . Du lever	571
§ II. De l'oraison mentale	571
§ III. De l'office divin	572
§ IV. De l'assistance à la messe	578
§ V. Du réfectoire.	580
§ VI. De la récréation.	581
§ VII. De l'examen de conscience, et autres avertissements.	585
§ VIII. Les religieuses doivent se mettre en garde contre la mélancolie. Que doit faire une religieuse qui est entrée en religion contre son gré? . .	588

FIN DE LA TABLE DU DIX-HUITIÈME VOLUME,

HUITIÈME DE LA PARTIE ASCÉTIQUE.

